

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

M^{GR} X. BARBIER DE MONTAULT

PRÉLAT DE LA MAISON DE SA SAINTETÉ

« *Defunctus adhuc loquitur* »

(AD HERR., XI, 4).

TOME QUINZIÈME.

ROME

VI. — HAGIOGRAPHIE

(Septième partie)

POITIERS

IMPRIMERIE BLAIS ET ROY

7. RUE VICTOR-HUGO, 7

—
1901



Bibliothèque Saint Libère

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2007.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

M^{GR} X. BARBIER DE MONTAULT

AU LECTEUR

Le tome XV ouvre par une longue étude de *Bibliographie*. On m'a demandé pourquoi je coupais ainsi la série des monographies de Saints. Il y a à ce système deux raisons: d'abord, je ne sors pas de mon sujet et j'évite la monotonie d'une succession de pages qui se ressemblent quant à l'ordonnance générale; puis je reste encore sur mon terrain en donnant de brèves nouvelles, qui ont surtout l'attrait de l'actualité. J'y analyse quelques ouvrages, qui ne doivent pas passer inaperçus ¹ et que je m'efforce de compléter ou même de corriger; j'y réponds aussi à des consultations privées, que j'agrandis en les sortant de leur cadre restreint. La Bibliographie, à elle seule, pourrait, un jour venant, faire l'objet d'un volume à part; j'aime mieux la disséminer un peu partout, suivant l'occurrence. L'unité n'y perd rien, grâce aux tables.

Après ce préliminaire, je reprends le culte des Saints à Rome, en les faisant suivre, pour la commodité du lecteur, selon l'ordre alphabétique. C'est à la fois œuvre de piété et de science; on verra, en effet, comment la Ville éternelle honore les héros du christianisme et quelle place ils tiennent dans la dévotion publique; on apprendra aussi, ce qui est unanimement reconnu par les comptes-rendus de mes *Œuvres*, une foule de choses que j'ai patiemment recueillies et qui ne se trouvent nulle part ailleurs. Je n'ai pas cru mal faire, quoiqu'on l'ait signalé au seul point de vue de la théorie, en adjoignant à ce fonds, aussi vaste qu'inexploré, les documents connexes, quoiqu'ils m'obligent à franchir les limites de Rome. Ainsi, personne, je pense, ne se plaindra de trouver, à propos des SS. Gervais et

1. Ces ouvrages me sont, presque toujours, adressés par les auteurs, à titre d'amitié ou d'échange ou par les éditeurs, en vue de la publicité; je les remercie de leur gracieuseté.

Protais, la description de la belle tapisserie du Mans, qui raconte leur passion.

Puisqu'il faut préciser ma méthode de travail, qui doit se juger exclusivement par les résultats, je dirai, comme justification, que j'imprime tout ce que je sais, pour éviter à d'autres les recherches auxquelles je me suis livré; ce n'est peut-être pas tout ce que l'on peut savoir actuellement, que du moins on me tienne compte généreusement de ma bonne volonté et de la somme de documents intéressants qui paraissent pour la première fois.

Je ne m'écarte pas de mon but en parlant d'un personnage célèbre, jugé prématurément comme Saint et dont le Saint-Siège a condamné la doctrine. C'est un trait de plus de ma vie, consigné dans ce que l'on a trop pompeusement appelé mes *Mémoires*.

La *Vie* du P. Hecker, fondateur de la congrégation des Paulistes, a été l'occasion de discussions pour et contre celui qui en est l'objet. Ecrite en Anglais par le P. Elliot, elle a été traduite en français et immédiatement attaquée par M. Maignen, sous ce titre agressif : *Le P. Hecker est-il un saint? L'Ami du Clergé* est entré dans le débat et a formulé de justes réserves sur ce qu'on a appelé l'*Américanisme* en religion et dont ce religieux semble avoir eu l'initiative.

Quand on avait à se prononcer dans un sens ou dans l'autre, la question était irritante; elle a cessé de l'être par la lettre de Léon XIII, qui termine le débat, à la satisfaction de tous ¹. Mais, comme elle n'est point du domaine de mes études habituelles, je me contenterai, puisque l'occasion se présente naturellement, d'exposer franchement mon impression sur une notabilité contemporaine, peu connue en France, quoiqu'elle ait joui d'une période de célébrité dans son pays natal, si différent du nôtre sous tant de rapports. Ceux qui l'ont blâmé, peut-être avec trop de vivacité, se plaçaient à un point de vue qui n'est pas le vrai, puisqu'ils prenaient leur propre jugement, leurs habitudes et leurs tendances, pour un principe irréformable. L'homme s'apprécie plus sainement, en tenant compte surtout de circonstances diverses, comme son pays et son temps.

1. Lettre au cardinal Gibbons, dans les *Analecta ecclesiastica*, 1899, pp. 55-59.

Ceci soit dit, à titre de circonstances atténuantes, car la bonne foi n'est point ici en cause.

En 1875, revenant de Rome au commencement de l'automne, je rencontraï le P. Hecker, près de Grenoble, au château si hospitalier de la Combe, illustre par de fréquents séjours de M^{sr} Dupanloup, évêque d'Orléans, vieil ami de la famille Du Bois. J'y avais été formellement invité, à plusieurs reprises, par M^{lle} Netty du Bois, que j'avais connue à Rome et qui, le soir, au coin du feu, se plaisait à causer avec moi archéologie romaine. La visite avait alors pour moi un double attrait.

Je passai trois jours entiers avec le P. Hecker, qui, obligé de partir, voulut bien m'exprimer le regret qu'il avait de voir nos conférences subitement interrompues. Je partageai ce sentiment, car il s'était vite établi entre nous une sympathie réciproque¹.

Au premier abord, je fus presque choqué de sa conversation vive et indépendante, non moins que de ses allures absolument dégagées, quoiqu'il se fit remarquer par une grande politesse et affabilité. Il me déplaisait de le voir constamment en costume civil et avec des habitudes si laïques qu'il ne prenait même pas de soutane pour dire la messe dans la chapelle du château² : il s'en excusa à la fois sur ses voyages et sur la coutume américaine.

Sa taille était haute, son air distingué, sa physionomie plutôt froide, mais s'animant dans la conversation, au point d'attirer à lui. Parlant très correctement le français, on l'écoutait volontiers : il savait se taire à propos et écouter les autres.

Je n'aurais pas mieux demandé que de lui laisser constamment la parole, mais les rôles furent vite intervertis. Il me pressait de questions, car devant lui s'ouvraient des horizons nouveaux qu'il ne semblait pas avoir soupçonnés : il tenait à se renseigner immédiatement.

Aussi ai-je peu appris, séance tenante, sur ses œuvres diverses.

1. Mgr Isoard, évêque d'Annecy, dans une lettre rendue publique, constate « le mouvement généreux de cette âme honnête et loyale, se débattant contre les erreurs, s'avancant toujours vers la vérité » et aussi « de grandes ignorances, de vastes lacunes », mais sachant « inspirer l'estime et nouer de nobles amitiés ».

2. La rubrique du missel est formelle sur ce point : « Indutus vestibis sibi convenientibus, quorum exterior saltem talum pedis attingat ».

La seule chose sur laquelle il ait insisté auprès de moi était le culte du S. Esprit, qu'il s'efforçait de propager : il prétendait que le monde entier, périssant d'épuisement, avait besoin, pour se remonter, d'une nouvelle effusion du divin Paraclet; il appelait de tous ses vœux et annonçait comme prochaine l'aurore de cette Pentecôte radieuse.

Ensuite nous revenions, sur ses instances, à ce qu'il entrevoyait du côté pratique de mes recherches sur la liturgie et le symbolisme. Pour avoir de ma théorie une idée plus complète, il me pria de consacrer l'après-midi à une espèce de conférence, où j'exposerais en particulier l'idée fondamentale qui doit inspirer les artistes dans la construction et la décoration d'une église. J'avais pour auditeurs M. et M^{me} du Bois, M^{gr} Termoz, prélat romain, et M^{gr} Lagrange, chanoine de Paris, depuis évêque de Chartres ¹. M^{lle} du Bois prenait des notes et, le soir, rédigeait un procès-verbal très détaillé dont elle nous régala le lendemain matin. Les heures passaient vite à cet exposé doctrinal, écouté avec un silence religieux : quand j'avais cessé de parler, on m'interrogeait pour mieux saisir la portée et le développement de ma pensée, car, au fond, le P. Hecker cherchait là le prototype idéal d'une cathédrale à construire en Amérique et à élucider par des inscriptions appropriées.

Le premier jour, je m'étais arrêté à la synthèse architecturale ; le second, on me pria d'évoluer vers la mosaïque et de tirer parti de celles qui ornent, à profusion, les églises de Rome et de Ravenne.

Le troisième, il me fut dit : Nous avons besoin d'un palais pour le cardinal archevêque de New-York. Quelles seraient vos idées à cet égard ? La réponse m'était facile ; effectivement, deux mois auparavant, j'avais étudié en détail le palais archiépiscopal de Bénévent, que je considère comme un modèle en ce genre.

Comme conclusion de ces trop courtes séances, le P. Hecker se décida à souscrire au grand et important ouvrage du commandeur de Rossi sur les Mosaïques de Rome, qui, disait-il, produirait un effet étonnant sur ses compatriotes, assez riches pour se payer un

1. Il préparait alors son ouvrage sur S. Paulin, qui l'embarrassait fort par ses poèmes latins, faute de connaissances archéologiques, seules capables de lui en donner l'intelligence complète. Nous lûmes donc ensemble le texte latin dont je faisais, au fur et à mesure, un méconre acit

tel luxe. Puis, toujours animé de l'esprit du pape Benoît XIII, dont je m'étais inspiré à Bénévent, je lui promis, aussitôt rentré en Poitou, de prendre la plume pour le diriger dans les deux œuvres monumentales qu'il projetait. J'écrivis alors, dans la *Revue de l'art chrétien*, une notice sur le palais de Bénévent, comme point de départ de mes élucubrations : un mémoire manuscrit, accompagné de dessins, montra le parti qu'on pouvait tirer de cet exemplaire unique pour loger avec faste et commodité un prince de l'Église.

Puis, sollicité également par M. Abadie, architecte de l'église du Sacré-Cœur, à Montmartre, je passai deux mois à composer le *Traité de la construction des églises*.

Enfin, je donnai une forme définitive aux nombreuses notes que j'avais recueillies à Rome. C'est seulement en 1897 qu'ont été imprimées mes *Mosaïques de Ravenne*, retard bien involontaire de ma part : il ne manque plus à l'appel que celles de Rome, dont j'ai, à plusieurs reprises, donné des extraits dans la *Revue de l'Art chrétien*.

Somme toute, si j'ai rendu service au P. Hecker, il a trouvé moyen de me stimuler et de me forcer pour ainsi la main à des publications qui offrent un intérêt général. Par ce côté il a bien mérité de la science et je lui sais particulièrement gré d'avoir accepté sans réserve l'enseignement archéologique et romain que je lui proposais.

Mes relations avec cet homme d'une piété large, d'une intelligence peu commune, d'une compréhension prompte et d'une volonté puissante, m'ont laissé un ineffaçable et délicieux souvenir.

BIBLIOGRAPHIE

I. — SACRÉ CŒUR ¹

On abuse véritablement de cette dévotion, que l'on exhibe à tout propos, souvent à contre-temps. Comme le cas se présente fréquemment, il importe de rappeler les principes à ceux qui semblent les ignorer et qui ne prennent guère pour guide que leur enthousiasme.

J'ai reçu dernièrement une circulaire imprimée, sollicitant une offrande pour l'achèvement d'une église rurale. Or j'y lis en tête : « Paroisse de Saint-Germain, » et plus bas : « Si donc vous pouvez m'aider en m'envoyant la modeste aumône que vous ne refuserez pas à un pauvre qui frappe à votre porte, je vous serai bien reconnaissant, et le divin Cœur de Jésus, auquel cet édifice sera consacré, vous en récompensera au centuple... M^{sr} notre évêque, voulant témoigner publiquement sa sympathie pour mon entreprise, a daigné, le 20 septembre 1896, venir lui-même poser solennellement la première pierre ».

L'« église en ruine complète » a du être « rebâtie ». Une nouvelle se substitue à l'ancienne, qui disparaît totalement jusqu'au vocable, remplacé par celui du Sacré-Cœur. Dans ces conditions, le changement de titulaire est légitime et autorisé par la S. C. des Rites. Le fait est maintenant accompli, puisque l'évêque, lors de la bénédiction de la première pierre, selon le Rituel, a nommé dans la première oraison le Saint protecteur du lieu.

Mais il y a là une double difficulté que l'on n'a pas prévue, sans parler d'un procédé malhonnête que je ne ferai qu'indiquer : quels griefs avait-on, après une possession de plusieurs siècles, pour se débarrasser si lestement de S. Germain ?

1. *Œuvres complètes*, XI, pp. 51 et suiv.

Le titre curial est attaché à une église déterminée. A la suite du concordat, les évêques fixèrent irrévocablement à la fois l'église et le vocable pour la nouvelle circonscription paroissiale. Souvent l'église fut la même qu'avant la révolution et son titulaire fut respecté. Souvent aussi une autre église, conventuelle par exemple, fut adoptée pour le culte paroissial. Supposons que celle-ci s'appelait Saint-Augustin, quand l'ancienne paroisse se nommait Saint-Antoine. Désormais, c'est Saint-Augustin qui prévaudra et le titulaire de l'église sera en même temps celui de la paroisse ; on devra donc dire *église de Saint-Augustin et curé de Saint-Augustin*.

Ici, la substitution fera que le curé ne le sera plus de *Saint-Germain*, mais du *Sacré-Cœur*. L'église aura un vocable distinct de celui sous lequel la paroisse a été érigée et qui ne peut plus changer. Quelle anomalie ! D'autant que le *patron du lieu* ou de la paroisse l'emportera liturgiquement sur le titre renouvelé de l'église. Vous voulez honorer le Sacré Cœur : singulière manière à la vérité, puisque son culte sera forcément moindre. Le patron étant au-dessus du titulaire ¹, il n'y aura pas seulement l'embarras de la fête à régler, la première étant la principale, mais aussi cette disparat choquante de S. Germain, revendiquant, en statue, image, bannière, autel, etc., la place la plus digne et la plus élevée. On s'est ainsi acculé à une impasse ; au jour de la consécration, l'évêque devra rétablir l'ordre bouleversé, en laissant de côté le Sacré Cœur, pour que S. Germain soit maintenu officiellement, aux yeux des fidèles, dans sa double qualité de *patron* et de *titulaire* qui ici se confondent naturellement, car on ne conçoit guère un *patron* qui n'ait même pas un lieu, une église à lui pour la célébration de son culte et obligé en conséquence de recevoir ailleurs l'hospitalité, comme s'il n'était pas le maître et le premier occupant.

II. — ICONOGRAPHIE.

1. M. Berthomier, dans sa *Contribution à l'étude des fers à hosties du diocèse de Limoges*, Limoges, Ducourtieux, 1894, dit, page 2 : « Résurrection. Le Christ... un étendard à la hampe surmontée d'une croix dans la main droite et bénissant de la main

1. *Ephemerid. liturg.*, 1899, p. 490.

gauche, » et page 3 : « La Ste Vierge, avec un voile sur la tête, formant nimbe dans la partie supérieure. » En comparant le texte avec la lithographie qui l'accompagne, je vois la main ouverte et non bénissante; d'ailleurs la bénédiction ne se donne jamais que de la main droite.

Le voile de la Vierge ne fait pas nimbe, mais, toujours d'après la lithographie, laisse entrevoir seulement le haut du nimbe, qui manque de développement.

2. *Christliche Ikonographie*, von Heinrich Detzel; Fribourg en Brisgau, Herder, 2 vol. in-8°.

La division de l'ouvrage est celle-ci : Les symboles, Dieu, le Christ et la Vierge, les Saints. L'ensemble est complet et satisfaisant pour la vulgarisation de l'iconographie chrétienne, qui n'est pas encore suffisamment connue des archéologues et des artistes. Je fais des vœux pour qu'il en soit donné une traduction française, car ce traité est entièrement écrit en allemand, ce qui l'empêchera toujours d'être populaire parmi nous.

Plus de 500 planches ou vignettes appuient le texte : elles sont empruntées aux monuments de tous les âges. L'auteur a eu tort de descendre trop bas, en reproduisant des images contemporaines, comme s'il n'y avait pas d'autres exemples à citer à une date antérieure. Le Moyen Age y est largement représenté, ainsi que la Renaissance; c'était justice, car ces deux époques ont rempli le monde de leurs œuvres, qu'il importe de connaître au double point de vue de l'art et de la pensée.

M. Detzel s'est particulièrement distingué dans le second volume, très bien disposé pour les recherches, car il classe les Saints par ordre alphabétique et sur chacun il fournit des renseignements aussi précis qu'abondants.

Son œuvre de patience et d'érudition, où les publications similaires faites en France sont trop négligées (une bibliographie spéciale s'imposait), rendra service aux gens pressés qui n'ont pas le temps de recourir aux sources et se contentent d'un résumé de la question. Dans ces conditions, je me plais à la recommander, car elle est la dernière en date sur l'iconographie chrétienne.

3¹. *Petites méditations sur les vertus chrétiennes, dédiées aux*

1. Dans la *Revue de l'Art chrétien*, 1898, pp. 244-246, avec 1 vign.

enfants de la première communion et de la persévérance. Paris, 1898, in-16 de 86 pages avec planches.

Je n'ai point à insister sur les côtés pieux ; qu'il me suffise de les recommander aux pensionnats religieux, qui goûteront certainement cet opuscule. Mon rôle est tout autre ici. J'ai à montrer que c'est la première fois peut-être que l'archéologie est appelée à illustrer un livre de pure dévotion. Les neuf planches, d'un dessin ferme et délicat, témoignent du goût particulier de l'écrivain, qui a cherché ses modèles en Italie, de préférence à Rome et à Florence. Je ne saurais trop féliciter l'auteur, qui appartient à bonne école, car s'il m'est permis d'être indiscret en révélant son nom, je dirai, pour ma justification, que M^{me} la comtesse de Waresquiel est apparentée à ces grands archéologues chrétiens, MM. Rohault de Fleury, qui ont produit les ouvrages les plus curieux et les plus utiles à consulter sur l'art primitif et médiéval, au point de vue de la tradition.

4¹. *Les Saints par les Grands Maîtres, Hagiographie et iconographie du Saint de chaque jour*, par Charles PONSONAILHE; Tours, Mame, 1897, in-4 de 416 pages, orné de 147 gravures.

Cet ouvrage, qui occupe un rang important dans la 1^{re} série du format in-4 de la *Bibliothèque illustrée*, éditée par la maison Mame, est véritablement une nouveauté en librairie religieuse et artistique. Elle répond à un besoin actuel : faire connaître le Saint que chaque jour vénère l'Église universelle et le montrer embellie par les maîtres de toutes les époques, en peinture, sculpture et gravure. Comme l'a dit justement le R. P. Ollivier, dans la préface, la « sélection » y a été « rigoureuse », de manière à satisfaire à la fois, comme « idéal » du genre, « le goût, la science et la piété ».

Cette vie des Saints, « sobre de documents et de littérature, » sera d'autant plus lue qu'elle n'est pas longue pour chaque jour et qu'à l'instar d'une mosaïque elle emprunte ses éléments à des auteurs connus, tels que Lacordaire, de Montalembert, Bolland, Ribadeneira, Giry et autres hagiographes estimés. Un attrait, plus puissant encore, s'y joint pour captiver le lecteur : ce sont ces belles planches ou vignettes que le texte commente de trois manières : par la

1. Dans la *Revue de l'art chrétien*, 1899, p. 160.

citation des traits que les artistes se sont appropriés, par l'énumération des attributs qui caractérisent chaque saint et enfin par quelques mots de biographie et d'esthétique sur la valeur personnelle de l'artiste.

Le fidèle s'instruit ainsi, en même temps qu'il s'édifie et, s'il oublie parfois la vie, du moins le tableau qui l'a frappé reste vivant dans son esprit ; en sorte que ce beau livre, soigneusement édité, fait en vue des personnes pieuses, ne convient pas moins aux artistes, qui devront souvent le consulter pour y puiser des renseignements utiles et appropriés à leurs travaux, qu'aux simples amateurs, dont il épurera le goût, tout en leur donnant facilité de mieux comprendre les sujets et d'apprécier le mérite des œuvres diverses qui enrichissent les musées et les collections.

Ce côté est essentiellement pratique ; aussi n'est-il pas étonnant que M. Ponsonailhe, artiste lui-même, se soit empressé de le mettre à exécution dans l'intérêt de tous.

Je signalerai, page 57, un *lapsus*, qui ne tire pas à conséquence, car il sera facilement relevé par les connaisseurs : dans le tableau du Louvre, d'Eustache Le Sueur, l'« apparition de Ste Scholastique » n'est pas faite « à Saint Bernard », comme le porte la planche, mais à S. Benoît, son frère, qui est parfaitement caractérisé par le costume bénédictin.

Pour donner une idée des gravures, j'ai reproduit volontiers celle de la page 221, qui figure Ste Anne et la Ste Vierge d'après une tapisserie flamande, en style de la Renaissance.

5. Un grave historien¹ écrit cette phrase, qui ne peut être qu'un *lapsus* : « Les dominicains, qui faisaient partout concurrence aux frères-prêcheurs ». L'auteur a voulu sans doute dire *franciscains*, car les dominicains étaient appelés *frères prêcheurs* et on disait même des Dominicaines les *sœurs prêcheresses*, quoiqu'elles ne prêchassent pas.

6. M. Champigneulle vient de poser des vitraux dans l'église Notre-Dame de Mayenne, au diocèse du Mans. Tous les sujets traités sont *historiques* et non de dévotion, par exemple l'entrée du cardinal de Cheverus dans sa ville natale, voire même Jeanne d'Arc

1. J'omets parfois les références, pour bien montrer que ma critique ne vise nullement la personne. On est si susceptible dans le monde des auteurs !

et, qui plus, est *nimbée*. On y voit des armoiries de ci de là, comme s'il s'agissait de donateurs. J'y signale une innovation malheureuse : l'écu ogivé, que n'a jamais porté le cardinal de Cheverus, est incliné et sommé sur l'angle d'un chapeau cardinalice. Il n'y a donc personne à l'évêché pour veiller sur ces manifestations intempestives !

Naturellement, le peintre verrier a enlevé ce qui restait des vieilles verrières, affirmant qu'elles « ne remontent pas à une époque antérieure au xvii^e siècle ». Il se trompe et M. Angot avait raison de les reporter à la Renaissance, au milieu du xvi^e siècle, à en juger par le spécimen donné dans *l'Union historique du Maine*, 1894, p. 152. Le costume du prophète Jérémie est celui du temps et l'orthographe aussi : HIEREMIE PROFETE.

7. Les *Notes d'art et d'archéologie*, dans le n^o d'août 1894, énumérant les « maîtres » en iconographie, citent « Crosnier, Cahier, Didron ». En réalité, c'est Didron qui doit figurer au premier rang, parce que c'est lui qui en a posé les règles et les principes. Crosnier n'est qu'un écrivain de troisième ordre.

Plus loin, il est question « de Sainte Nunziatella » ; à Rome, on dit simplement la *Nunziatella*, diminutif de *Nunziata*, qui signifie *Annonciation*. Il s'agit d'une *église* et non d'une *sainte*.

Enfin, à propos d'un *orant* des catacombes, on dit : « Il prie pour ses parents restés sur la terre, afin que ceux-ci arrivent au même but. » Le geste des bras étendus dénote l'état heureux au ciel et non la prière : le mot *orant* est de nature à induire en erreur à cet égard. Cette désignation, bonne dans le principe, n'est plus acceptable avec les progrès de l'archéologie.

8. L'église d'Auffay possède une série remarquable de vitraux armoriés, que décrit le *Bulletin de la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure*, t. IV, qui constate en même temps qu'ils « sont dans le plus déplorable état ». Or il est dit d'un de ces écussons : « Les meubles, assez frustes, ne peuvent être décrits qu'avec une certaine réserve. Je croirais cependant que le premier pourrait se blasonner ainsi : *.De..., au cœur de, ... placé en abîme, accompagné en chef de 2 mains appaumées et percées d'un clou* » (p. 312).

Nous en avons assez pour restituer sûrement ce blason, fort commun au xvi^e siècle, date des vitraux. Il représente les cinq plaies

de Notre Seigneur; en abîme, le cœur; en chef, les deux mains stigmatisées et, en pointe, les deux pieds, également stigmatisés.

9. « La croix, en forme de potence, est surmontée de l'écrêteau traditionnel : I. N. R. I., au-dessus duquel un pélican, emblème de la charité, se déchire le corps pour donner la pâture à sa couvée. » D'après les symbolistes du Moyen Age, le pélican niche au sommet de l'arbre de la croix, comme emblème de charité sans doute, mais plus particulièrement de la rédemption, car le pélican ne donne pas la nourriture à ses petits, il les ressuscite, eux morts, par l'effusion de son sang.

III. — SAINTE CATHERINE

Tête antique et colombe eucharistique, par Dom Roulin; Paris, Plon, 1898, in-4° de 8 pages avec 3 vignettes ¹.

La tête, en bronze, du ⁱⁱe siècle probablement, passe pour une Vénus; ce n'est peut-être qu'une impératrice. A une époque inconnue, on lui superposa une colombe d'argent, de fière allure, de la fin du ^{xiii}e siècle, mais certainement pas limousine, quoi qu'en pense l'auteur qui la qualifie récipient eucharistique à l'origine. C'est possible; toutefois, un inventaire de 1440 la considère comme un reliquaire contenant de « la mâchoire de S. Christophe et du sang de Ste Barbe », tandis qu'il y avait dans la tête « du sang de S. Blaise et du sang de Ste Catherine ». Je ne serais pas surpris que la tête de femme couronnée ait été transformée en Ste Catherine, qui passait, en effet, pour princesse : le Moyen Age ne s'est pas gêné à cet égard et il a souvent, par exemple à St-Nicolas-de-Port, à Chartres, à la Ste-Chapelle, dénommé saints des personnages incontestablement profanes. Aussi, par suite du rapprochement, je crois plutôt au reliquaire qu'à la custode.

« La couronne de laurier est ornée en avant d'un petit médaillon circulaire » (page 4), dont le vrai nom est *fermail*; on le retrouve dans les couronnes antiques, et les mosaïques de Rome en offrent fréquemment l'exemple.

1. Sur la plainte de l'auteur, à qui l'article avait été préalablement communiqué, j'ai poussé la condescendance jusqu'à en supprimer l'impression dans la *Revue de l'art chrétien*, à qui il était destiné, pour éviter un conflit avec un collaborateur. Je n'en maintiens pas moins mes affirmations.

En somme, nous avons là une bonne page d'archéologie, qui commence à nous révéler les trésors cachés à l'abbaye de Silos, en Espagne.

IV. — S. DOMINIQUE

On lit dans les *Trois siècles palinodiques ou Histoire générale des Palinods de Rouen*, par Guiot, t. II, pp. 107-109 :

Martin du Mesnil, de Rouen, poète latin du xvii^e siècle, eut deux prix au Palinod de cette ville... L'année précédente (1693), l'auteur avait joint à son ode une allégorie honoraire sur une anecdote de S. Dominique, qui força le diable à lui servir de chandelier, sujet plaisant déjà traité dans le *Pia Hilaria* d'Angelin Gazée, mais rendu d'une manière non moins élégante. Ce fut peut-être pour le banquet des Princes que fut composé ce badinage, si toutefois la coutume n'en était pas encore abolie. Le jeu finit par demander pardon à S. Dominique.

M. Tougard ajoute en note :

Il s'agit du *Pia, hilaria variaque carmina* du P. Angelin Gazet, S. J. Dans l'édition de Reims (1618), la pièce en question est la 3^e et compte 97 vers (pp. 9-12). Voici la traduction du titre : « Le démon s'étant métamorphosé en singe est contraint par S. Dominique de porter un cierge et se brûle les doigts ». L'auteur renvoie à la vie de S. Dominique, t. II, c. vii; mais aucune des vies, même les plus légendaires, que nous avons pu consulter, ne raconte ce fait.

Telle est, dans ses parties essentielles, cette curieuse fiction, comme elle se lit dans les *Pieuses récréations du R. P. Angelin Gazet... mis en français par le Sr Remy*. Paris, 1628, in-12 :

« S. Dominique, d'un œil foudroyant, lui faisant signe de la main gauche, il lui commande de demeurer là fixe et immobile. Demeure, dit-il, veille ou non; et tiens cette chandelle. Le pauvre diable obéit, honteux et étonné, comme si cornes lui fussent venues à la tête. Il gémit de se voir contraint de servir de chandelier; il murmure entre ses dents, il fait la moue, il darde des éclairs de ses yeux, tire la langue d'un pied. Il souffle la chandelle et ne la peut éteindre. Mais il perd son temps : le Saint continue d'écrire et sa chandelle de brûler. Il n'y a plus qu'un petit bout, le voisinage brûle, les ongles se rôtissent. Holà! ho, monsieur le diable, songez à vous. Que fera-t-il? Il veut changer de personnage et jeter la chandelle, mais il ne peut. La comédie se change en tragédie, le feu lui brûle les pattes. Il grince les dents, il hurle et appelle l'enfer à son secours. Le Saint se moque de lui et de ses plaintes et, voyant qu'il est assez puni, d'un seul coup de verge il le chasse de la table » (pp. 24-25).

Il faut que cette légende, que les artistes eussent si avidement repro-

duite, soit demeurée inconnue, puisque le P. Cahier ne la cite point. Toutefois, l'historiographe des Frères Prêcheurs possède une gravure réjouissante par les contorsions de l'inférial chandelier vivant.

Les *Caractéristiques des Saints* datent de 1867. Or, en 1860, je publiais, dans la *Revue de l'Art chrétien*, la description des fresques qui ornent le cloître du couvent de Saint-Sixte sur la voie Appienne, à Rome, et qui furent exécutées en 1728, par André Casale. Ces fresques donnent en détail la vie de S. Dominique. Voici ce que j'écrivais à propos du 34^e tableau, élucidé par une inscription, p. 204 :

Le démon, sous la forme d'un singe, obsède S. Dominique, pendant qu'il étudie et écrit. Pour le punir, il lui fait tenir la chandelle qui l'éclaire, jusqu'à ce qu'il se brûle et le chasse ensuite à coups de fouet :

*Dum studet et scribens nocturnas distrahit horas,
Illi cauta velut simia demon adest,
Opportuna venit, candelam est jussa tenere
Corperit ut fictus ureret¹ flamma manus.*

Le P. Cahier, si sévère pour les autres, est donc pris ici en flagrant délit d'ignorance très vincible : mais, je sais pertinemment qu'il n'aimait pas me lire, car il aurait fallu me citer. O charmante confraternité archéologique et sacerdotale ! Louis Veillot me lisait, parce qu'il y apprenait quelque chose, mais il se refusait aussi à me citer, pour ne pas faire de réclame à qui n'était pas des siens.

V. — S. DOMINIQUE DE SILOS ²

ROULIN (Dom). *Le calice ministériel de Silos*; Lille, 1898, in-4^o de 7 pag., avec 1 pl. et 1 vignette.

Ce calice est fort laid comme aspect, mais curieux à cause des filigranes qui le recouvrent et en forment, avec quelques gemmes, tout le décor. L'inscription nomme expressément le donateur : DOMINICO ABBAS FECIQ : or, S. Dominique fut abbé de Silos de 1041 à 1073. Le style est bien celui de l'époque et de l'Espagne. L'inventaire de l'abbaye, daté de 1440, le considère comme relique, parce que c'est avec lui que « le bienheureux S. Dominique disait la messe ». Je suis absolument de cet avis. Qu'on n'objecte

1. Sic pour urere.

2. Dans la *Corresp. hist. et arch.*, 1899, pp. 58-59.

pas la capacité de la coupe, qui est d' « un litre et demi », car il ne faut pas oublier que le diacre et le sous-diacre y communiaient avec le chalumneau. S'il eût été réellement *ministériel*, ce dont je doute fort, on n'aurait pas manqué d'y adjoindre deux anses pour en rendre le maniement plus commode lors de la communion des fidèles.

Nous félicitons le savant bénédictin du prieuré de Wisques d'avoir fait connaître en France un si précieux et ancien vase liturgique.

VI. — SAINTE FOY

M. le chanoine Bouillot m'écrivait de Paris, le 17 mars 1899 :

J'ai mis dernièrement la main sur une gravure du xvii^e siècle, qui représente S^{te} Foy sous la figure d'une *virago*, tenant de la main droite un cœur sans flamme et le bras gauche appuyé sur un cube, où, à la partie antérieure, un rond est traversé par deux lignes obliques qui se croisent. Sur la ceinture de la Sainte sont représentées les mains jointes de la *bonne foi*. Que signifient le cœur et la figure géométrique ? Cette dernière n'est-elle pas l'image de la quadrature du cercle ou de l'infini et, par suite, de Dieu ?

Le symbolisme du xvii^e siècle n'est guère, d'ordinaire, conforme à la tradition et vaut à peine qu'on s'y arrête. Toutefois, je reconnaîtrais ici trois attributs distincts : la *foi*, le *cœur* et la *boussole*. Aucun des trois n'est admis par le P. Cahier, qui ne signale que le *gril* du supplice.

La *foi* est ancienne, puisqu'elle paraît, dès le xv^e siècle, à Conques, sur l'enveloppe de la ceinture de S^{te} Foy et qu'elle formait le meuble des armoiries de l'abbaye (*Annal. arch.*, XX, 221, 223, 245).

Le *cœur* est le principe de la foi ou fidélité, soit entre époux, soit entre contractants.

Enfin, la *boussole* — car je ne vois pas d'autre signification à ce cube, où le cercle du cadran est protégé par deux tiges de fer croisées — n'est-elle pas le symbole expressif de la foi, vertu théologique qui nous fait connaître Dieu et qui est réellement notre guide dans la vie pour nous orienter sans cesse vers le ciel ?

VII. — S. GEORGES.

Un écrivain d'art m'a fait l'honneur de m'adresser la lettre suivante :

Château de Chatigny, par Fondettes (Indre-et-Loire), 20 mars 1899.

Monseigneur, je suis un inconnu pour vous, mais ce qui est tout naturel, votre vaste érudition, célèbre dans le monde entier, m'est très connue; je viens encore de terminer, il y a peu de jours, la lecture de votre bel ouvrage sur le *Trésor liturgique de Cherves*, dont M. d'Auteville a bien voulu me faire hommage, et dont j'ai rendu compte dans le dernier numéro de la *Correspondance historique*.

Voici, Monseigneur, ce qui m'amène à vous déranger de vos multiples occupations.

Je publie en ce moment, pour la *Revue historique et archéologique du Maine*, une étude sur un sculpteur manceau de la fin du *xvi^e* siècle. Or, je me trouve en présence d'un marché conclu avec lui, dans lequel il est dit : « Laquelle image de S. Georges sera accompagnée de la *filles* et « *aigneau*, et avec le dragon et ce qui s'en suit ». De plus, la statue de S. Georges comporte, en effet, outre la représentation habituelle d'un chevalier terrassant un dragon, une jeune fille *couronnée*, accompagnée d'un agneau.

Ma bibliothèque campagnarde ne me fournit point d'ouvrage me donnant l'explication de la présence de cette jeune fille dans la légende de S. Georges; les quelques volumes d'hagiographie et d'iconographie que je possède sont muets sur ce point et d'une brièveté désolante à l'endroit de S. Georges lui-même; d'un autre côté, je ne me souviens pas, dans les représentations que j'ai pu rencontrer du patron des cavaliers, de l'avoir jamais vu accompagné de la *bergère*.

Sans doute, Monseigneur, avec vos immenses connaissances iconographiques, vous trouverez de suite et l'explication, et des représentations analogues. Vous seriez mille fois bon de m'en faire part.

Veillez agréer, Monseigneur, avec mes nouvelles excuses d'abuser ainsi de votre temps, l'expression de mon profond respect.

C^{te} Charles DE BEAUMONT.

Ma réponse est facile. D'abord, il est question de S. Georges dans mon *Traité d'iconographie chrétienne*, puis, j'y suis revenu dans mes *Ouvres* aux tomes IX, p. 329, et XIII, p. 536; il en sera encore parlé ultérieurement. Qu'il suffise donc de rappeler que la *jeune fille couronnée* est la fille même du roi de Perse et que l'*agneau* qui l'accompagne exprime sa vie champêtre et retirée qui la fait prendre pour une *bergère*, ce qu'elle n'était pas assurément.

VIII. — S. GRAT.

1. *Culte de S. Grat*, par le chan. Pierre Duc ; 5^e fasc., Aoste, 1896, in-8°.

Ce fascicule traite quatre sujets : P « église », la « prébende canoniale », les « chapelles dédiées à S. Grat dans la cité d'Aoste » et l' « iconographie du Saint ».

L'église a été profanée en 1781, par autorisation du chapitre, qui a permis au syndic d'y remiser deux pompes à incendie, comme s'il n'y avait pas place ailleurs dans la ville ; cet acte de civisme est aussi regrettable que blâmable.

La prébende, de l'ordre des diacres, fut fondée au XIII^e siècle, puis unie à la mense épiscopale. La stalle qui lui correspond porte la statue de S. Grat. Or les stalles sont datées de 1429 et signées de ces deux noms, où l'on veut voir ceux des sculpteurs, ce qui paraît difficile avec le qualificatif *dominus*, quand il faudrait *magister* : *D. Io. Vion. de Samnen — D. Johes de Chetso.*

En 1683, le baron de Roncas donna à la chapelle qu'il avait fondée à la cathédrale : « Un ornement, consistant en deux chappes, deux tuniques, une chasuble, devant d'autel, de velours ciselé, de couleur d'aurore, à fond et dentelles d'argent ». Le chanoine Duc ne s'explique pas sur cette couleur, anormale en liturgie : était-elle propre à Aoste, quand servait-elle, tenait-elle lieu du rose ? La réponse à ces questions a son intérêt.

L'iconographie procède par une succession de descriptions afférentes à toutes les représentations connues, mais elle a le tort de ne pas résumer les *attributs*, qui, pour le P. Cahier, mal renseigné, se réduisent à deux : *puits*, où S. Grat trouva la tête de S. Jean-Baptiste, et *raisins*, parce qu'il est protecteur de la vigne. Il y en a bien davantage comme on va voir :

Chanoines, auxquels il désigne S. Joconde comme son successeur ;

Chef de S. Jean-Baptiste, qu'il apporta de Jérusalem à Rome et dont il garda la mâchoire inférieure ;

Diabte, qu'il expulse des nuées dévastatrices ;

Enfants, qu'il ressuscite ;

1. Dans la *Revue de l'Art chrétien*, 1899, pp. 162-163. — *Ouvres complètes*, IX, 332-349.

*Puits, dans lequel il précipite la foudre ;
Tempêtes, qu'il conjure.*

Parmi les reliques de la cathédrale, il en est deux qui se réfèrent à S. François d'Assise et dont voici les étiquettes « gothiques » : *Hic est de poste super quem fuit latus B. Francisc. De habitu et de sacco ejusdem.* « La couleur de cette pièce est plutôt violette, mais le temps a pu altérer la couleur primitive ». Il y aurait une étude curieuse à faire sur la couleur, la forme et le tissu des vêtements de S. François, sujet que j'ai inutilement recommandé (*Œuvres*, IX, 322-325) aux auteurs de sa vie illustrée, où il y a tant de superfluités et où manquent tant de choses essentielles : *non omnes capiunt istud.*

2. *Culle de S. Grat, évêque et patron du diocèse d'Aoste: reliques et reliquaires de S. Grat et de ses auxiliaires, par le ch. Duc; Turin, 1896, 6^e fasc., in-8° de 64 pag.*

· La châsse de S. Grat date de 1421, comme il résulte du « pactum factum magistro Johanni de Malignes », que j'ai publié au tome IX de mes *Œuvres*.

· Le chef de S. Grat fut donné en 1451 par le duc de Savoie Amédéc VIII, dont il porte les armes. L'auteur ne précise pas la date du bras de S. Grat, « en bois creux, revêtu de lames d'argent ouvragé avec émaux et filigrane ».

· La châsse de S. Joconde remonte seulement à 1615. Elle est signée : IAVIN . H . F (*Javin hoc fecit*). M. Duc voit *Esther*, où je reconnais la Vierge en majesté ; S. Bernard de Menthon n'est pas vêtu de la « mosette d'hermine avec ses petites queues », mais bien de l'aumusse (p. 41). Il n'y a pas de date non plus pour le bras de S. Joconde, ce qui est une lacune regrettable.

· Le chef de S. Jean-Baptiste, qui contient *maxilla inferior*, sans aucune dent, est assigné à l'an 1421 par une inscription.

· La châsse de S. Ours remonte-t-elle au xv^e siècle, puisqu'elle est mentionnée dans un acte de visite de 1481? Il eût été bon de le dire. « On recourt spécialement à S. Ours contre le débordement des eaux, contre les intempéries qui menacent les moissons, dans les enfantements laborieux qui mettent en danger la vie des mères et la double vie des enfants... On recourt à S. Ours pour être guéri ou préservé des maux de reins, du rhumatisme et autres maladies de cette espè-

ce ». On l'invoque aussi pour la guérison des panaris et des maux de doigts.

Le chanoine Duc, qui fait preuve dans tout ce fascicule d'une grande érudition, a abordé, en me prenant pour guide, ce qui m'honore beaucoup (t. VI de mes *Œuvres*), la question du *scyphus*, qu'il distingue en coupe d'ablution après la communion et coupe à boire, dans les fêtes. Or les fêtes furent de trois sortes : d'abord on se contenta de boire pour se désaltérer, parce qu'on avait chanté longtemps ; de là cette rubrique des livres choraux de l'insigne collégiale de S. Ours, à Aoste : « Hic pausatur et bibitur. » Dans la seconde évolution, nommée aussi *potation*, on ajouta des pâtisseries légères et des confiseries pour que le vin seul ne fit pas mal à l'estomac. Enfin, il y eut des banquets, appelés à Aoste *refectoirs*. On y était très sobre, puisqu'en 1481, pour Noël, on ne servit que trois plats, du bœuf, du veau et du foie, « in carnibus tam bovis quam vitulli, in duobus jecoribus ».

J'ai cité les coupes connues. Le chanoine Duc en révèle deux autres, qui étaient en *madre*. En voici la description :

La première appartient au R. Bruno Séraphin Wuillermin, chanoine de Saint-Ours. Elle est en bois de chêne, rond, et de la capacité d'environ trois quarts de litre ; bordure d'argent supérieure, interne et externe, accessible aux lèvres, de 0,20 c. environ de large, ayant une inscription sur deux lignes ; une seconde bordure d'argent, d'environ 0,05 c. de large, cercle le bas du ventre de la coupe. Ces deux bordures se rattachent entre elles par quatre autres aussi d'argent et ont environ 0,04 c. de large. Une troisième bordure d'argent crénelé, plus étroite, serre le pied, soulevé par trois séraphins d'argent, l'aile droite éployée, la gauche tronquée. Le fond de la coupe est occupé par un médaillon d'argent, de la dimension d'une pièce de 2 fr., représentant en relief le baptême de N. S. par S. Jean-Baptiste, agenouillé d'un seul genou ; de part et d'autre du médaillon, des arbres avec leurs feuillages. Un cœur sacré, transpercé d'une flèche, occupe transversalement la largeur de la bordure supérieure et ensuite viennent trois lettres énigmatiques IDL. La bordure inférieure, se repliant à l'intérieur, porte sur ce dernier bord une inscription en fort petits caractères, dont quelques lettres sont restées indéchiffrables ; mais ce que nous avons pu lire suffit pour fortifier notre conviction. On y lit en effet : 13 lot...., ce qui dirait 13 lotions soit ablutions et indiquerait que la capacité de la coupe était de 13 ablutions, c'est-à-dire que 13 personnes pouvaient s'en servir pour la purification, une gorgée à chacune, et qu'ensuite il fallait de nouveau remplir la coupe jusqu'à toucher la

bordure supérieure¹. Les lettres initiales, gravées au fer rouge sur bois, au centre rond extérieur au dessous du pied, se rapportent à l'aïeul maternel du chanoine Vuillermin, qui en fut le possesseur, Jean-Jacques Pain; mais l'inscription de la bordure supérieure en désigne un autre antérieur: *La presente . tasse . appartient . a noble . jean . jaque de . laude .*

Pour dater sûrement cette coupe, il serait indispensable d'en avoir une bonne photographie; cependant, certains indices, comme le crénelage et l'aile levée de l'ange, reportent à la période gothique.

La seconde coupe de vinage pour ablutions est passée, il y a peu de temps, de la cure de Torgnon entre les mains du chev. docteur Giacosa, professeur à l'Université de Turin. Elle porte, avait-il été dit, le millésime de 1412. . . Elle contient à peu près un demi-litre; elle a 0,13 c. de diamètre et 0,08 de haut extérieurement. . . L'inscription gravée à la surface extérieure de la bandelette d'argent qui ourle la coupe de Torgnon. . . Je lis le dernier mot *thornionis*, mais je ne déchiffre pas les autres. . . Quant à la médaille du fond, elle porte les deux apôtres, avec écrit autour: *Petrus Paulus . Alma . Roma*². Le bois est dur, compact, avec des petits nœuds obscurs, entourés d'un réseau de petites fibres tordues. Je ne sais pas de quelle plante il peut provenir. Je crois avoir vu certaines pipes dites *de racine*, qui ont la même structure (p. 9).

Un mot de critique pour finir. « *Textus alius Evangelii*, » d'un inventaire de 1612, est traduit « instrument de paix », ce que je ne puis admettre qu'avec cette restriction qu'à Aoste la couverture en métal tenait lieu du baiser liturgique.

IX. — SAINTE HÉLÈNE ³

1. ⁴ *Étude sur le reliquaire à roues du trésor de la collégiale Saint-Aignan d'Orléans*, par Léon Dumuys; Orléans, Herluison, 1898, in-8° de 58 pag., avec 4 phototypies.

Cette intéressante dissertation, écrite avec autant d'érudition que de conscience, a pour but de faire connaître un reliquaire du premier quart du XIII^e siècle, que je n'hésite pas à dire *unique* en son

1. Cette inscription et l'interprétation qu'en donne le chanoine Duc suffisent à justifier, par voie de comparaison, l'explication que j'ai fournie du pastillage qu'on remarque sur un vase analogue, mais en verre et du IV^e siècle environ, dans ma brochure intitulée: *Le Vase antique de Saint-Savin*, Poitiers, 1897, in-8.

2. A ces inscriptions, je reconnais une médaille romaine.

3. *Œuvres*, XII, 462-524.

4. Dans la *Revue de l'Art chrétien*, 1899, p. 161.

genre. L'auteur m'a fait la gracieuseté, avec l'autorisation de Mgr l'évêque d'Orléans, de me l'apporter à Poitiers, afin d'avoir mon opinion motivée sur sa date, son style et son iconographie. J'ai donc pu l'examiner à loisir, et rien ne pouvait m'être plus agréable.

Je souscris volontiers aux conclusions posées, mais il est une attribution que je ne puis accepter. Le troisième personnage serait un *ange*, quoiqu'il n'ait ni ailes ni nimbe et que ses pieds soient chaussés, fait absolument insolite dans l'iconographie française. Or sa quadruple caractéristique consiste dans une couronne, des cheveux longs tombant sur les épaules, une figure âgée et féminine, le geste indicateur, tous attributs qui ne peuvent convenir qu'à l'impératrice Ste Hélène, qui entreprit des fouilles sur le Calvaire; précisément le reliquaire devait contenir une relique de la Passion ou du Saint-Sépulcre.

Cette brochure substantielle revient de droit à tous ceux qui s'occupent d'ecclésiologie: je me plais à constater qu'elle fait faire un pas notable à cette science.

Une question toutefois reste à élucider: ce reliquaire est-il dans son état premier et a-t-il gardé sa destination primitive? Je réponds résolument que non; j'y vois une salière civile, transformée ultérieurement en reliquaire, guidé par un exemple analogue, que j'ai publié au t. X, pp. 31 et suiv. ¹, et par la conception même de la salière, qui comprend une nacelle de cristal, pour rappeler l'eau et des roues qui signifient sa marche sur l'onde. Or ce triple élément d'information se retrouve identiquement dans les anciens inventaires:

Une salière de cristal et d'or (*Inv. du duc de Normandie, 1363*). — Une salière d'or, en manière de nef (*Inv. de Charles V, 1380*). — La grande sallière, à façon d'une nef (*Ibid.*). — Une sallière d'argent, par manière de navette (*Ibid.*). — Une belle sallière d'argent doré, de cristal (*Ibid.*). — Item, une sallière d'une pierre d'agate, . . . et sied sur III roes d'or en manière d'un chariot (*Inv. du duc de Berry, 1414, n° 663*). — Item, une sallière de cassidoine, garnie d'or, . . . et est assise en une charrete d'or a deux roes (*Ibid., n° 665*). — Item, un gallot de cristal, garni d'or et de pierrerie (n° 676). — Item, une petite sallière de cristal, garnie d'or, . .

1. La même adaptation se constate dans l'*Inventaire du duc de Berry*: « Item, une pièce du chief Saint Denis, qui souloit estre en une salière de cristal, garnie d'argent » (n° 132). — « Item, une salière de cristal, garnie d'argent, en laquelle a une des dens de saint Challemaigne » (n° 160).

à ouvrage de Venise (n. 677). — Item, une petite sallière de cassidoine, garnie d'or, en façon de navete, de l'ouvrage de Venise (n° 678). — Item, une sallière de cristal, garnie d'or, en façon d'une navete (n° 679). — Item, une bien petite sallière de cristal, garnie d'or (n° 681). — Item, une sallière d'or et de cristal (n° 686). — Item, une sallière de cristal, garnie d'argent doré, en manière d'une petite nef (n° 688). — Item, une petite nef de cristal, garnie d'argent doré (n° 692). — Une sallière d'or, à façon de nef (*Inv. des ducs de Bourgogne, 1467*).

2. ¹ *Scoperte di antichità in Napoli dal 1876 a tutto il 1897, con notizie delle scoperte anteriori e ricordi storico-artistico-topografici, per Ferdinando COLONNA, dei principi di Stigliano ; Naples, Giannini, 1898, in-8°, de xxiv-649 pag.*

La ville de Naples, trois fois éprouvée par le choléra, de 1884 à 1887, est en train de s'assainir par des percements de rue, qui ont amené le bouleversement du sol, et par suite la découverte de nombreux débris romains ou du moyen-âge, fragments d'architecture, tombeaux, statues, inscriptions, armoiries, mosaïques, etc. Le relevé de ces fouilles heureuses a été fait avec le plus grand soin : l'auteur, élargissant son sujet, jette un regard en arrière, en sorte qu'on assiste à ces opérations fructueuses, bien dirigées, qui ont enrichi les musées municipaux. La part faite aux inscriptions y est vraiment considérable, ce dont se réjouiront les épigraphistes. L'utilité de cette publication est incontestable, et elle a la valeur d'un document historique qu'il faudra désormais consulter.

Dans ce renouvellement de la vieille cité, 63 églises ou chapelles auront disparu ; en certains endroits, les parties les plus notables ont été conservées sur place ou transportées ailleurs, ou encore le souvenir en a été maintenu par des épigraphes commémoratives.

J'ai cité dans le tome XII de mes *Œuvres complètes*, p. 462, l'inscription relative à Ste-Hélène, qui est au Vatican. Du même genre sont les deux exhumées à Naples, et reproduites pp. 271, 467 :

PIISSIMAE . AC . VENERABILI
DOMINAE . NOSTRAE . HELAENAE
AVGVSTAE . MATRI
DOMINI . NOSTRI . VICTORIS
SEMPER . AVG . CONSTANTINI ET

1. Dans la *Revue de l'Art chrétien*, 1899, pp. 537-538.

AVIAE . DOMINORVM . NOSTRORVM
BEATISSIMORVM . CAESARVM
ORDO . ET . POPVLVS . NEAPOLITANVS

PIISSIMAE . AC . CLEMENTISSIMAE
DOMINAE . NOSTRAE . AVGVSTAE
HELENAE . MATRI
DOMINI . NOSTRI . VICTORIS
SEMPER . AVGVSTI . CONSTAN
TINI . ET . AVIAE
DOMINORVM . NOSTRORVM
CAESARVM . BEATORVM
VXORI . DIVI . CONSTANTII
ORDO . NEAPOLITANORVM
ET . POPVLVS

Une inscription de 1818 (pp. 105, 486) place l'hospice des aveugles sous la protection de S. Joseph et de Ste Lucie.

Comme curiosité, je citerai ces inscriptions de 1618, 1623 et 1629, apposées sur les murs, qui défendent aux propriétaires, voisins d'églises ou de couvents, sous peine d'une forte amende ou même du fouet, de louer aux personnes déshonnêtes, courtisanes, étudiants et teneurs de tripots : « Che non allochino loro case a meritrice, studente, alloggiatori ed altre persone disoneste. » — « Non ardiscono locare le loro case ne fare abitare in quelle donne corteggiane, studenti et altre persone disoneste e chi tenesse giochi publici. »

Je ne ferai qu'un reproche à cet ouvrage, c'est le nombre extraordinaire des fautes typographiques qui ont motivé 20 pages d'*errata*.

X. — LES DEUX S. JEAN

Dans la *Revue de l'Art chrétien*, n° 3, septembre 1894 : « Un disciple du Christ portant le flabellum » (p. 374). — « Les disciples reçoivent le baptême des mains de S. Jean ; un agneau, symbole du Saint, repose au bas de ces deux tableaux (de la prédication dans le désert et du baptême) » (p. 410).

Il s'agit, dans le premier cas, de la mort de la Vierge, peinte par

fra Angelico. L'apôtre barbu, qui est S. Jean, tient une branche feuillue, celle qu'apporta l'ange pour être portée devant le cercueil, à l'enterrement, suivant la *Légende d'or*.

L'agneau est l'attribut de S. Jean-Baptiste et le symbole du Christ, que le Précurseur montra à la foule en disant : *Ecce Agnus Dei*.

XI. — S. JOSEPH ¹

Archæologia, par le P. GRISAR; Rome, 1897, in-8°.

Le P. Grisar, S. J., publie, dans la *Civiltà cattolica*, une série d'articles fort intéressants et savants sur l'archéologie religieuse à Rome et en Italie. Il a soin d'en faire des tirages à part, petites plaquettes qui sont très recherchées.

Le n° 68 contient trois articles : sur les portes des murs de Rome, reconstruites au VI^e siècle et marquées d'une croix grecque; sur les statues païennes transformées en Saints, par exemple S. Joseph, du palais Sacripante, composé, au XVI^e siècle, d'une statue de flamino et d'une tête de l'empereur Antonin le Pieux (voir page 25); enfin sur la découverte, à Pavie, du corps de Luitprand, roi des Lombards, au VIII^e siècle.

La statue de S. Joseph est originale, mais pas belle; sur ma recommandation, elle a été reproduite (1898, p. 19), par le chanoine Marsaux, dans le *Messenger de S. Joseph*, dont il a la direction et où il a eu la bonne pensée d'introduire des études d'archéologie et d'iconographie; il ne faut pas, en effet, que la dévotion reste étrangère à l'art religieux.

XII. — SAINTE-MADELEINE

1. Dans un livre d'heures, du XV^e siècle, « une miniature représente le Seigneur béchant dans un jardin, et une femme vient vers lui ». Cette femme est Sainte-Madeleine, visitant le tombeau de son maître, qui lui apparaît en costume de jardinier. La scène évangélique est connue sous la dénomination populaire de *Noli me tangere* ².

2. M. Boutroue, dans sa brochure *le Triptyque émaillé de la bi-*

1. Dans la *Revue de l'Art chrétien*, 1898, p. 330.

2. *Œuvres*, XI, 24.



Statue de saint Joseph, à Rome.

bibliothèque d'Evora (Portugal), Paris, 1892, écrit : « Les hermines semées sur la robe de S^{te}-Madeleine sont vraisemblablement une flatterie à l'adresse de la reine Anne de Bretagne qui mourut en 1514, ce qui permet de supposer que ce monument est antérieur à cette date » (p. 7). Sur cet émail, d'origine limousine, l'hermine employée en fourrure au manteau de Madeleine, enlaçant de ses bras la croix du Sauveur mourant, n'est pas ici une allusion historique, le moins du monde; elle indique seulement un riche costume, celui d'une mondaine plutôt.

XIII. — SAINTE MARGUERITE

Sainte Marguerite, désigné par une inscription qui ne laisse pas de doute sur son identité, est sculptée en bas-relief sur un dressoir du xv^e siècle de la collection Basilewski, reproduit dans *le Meuble*, par de Champeaux, t. I, p. 117. Ses attributs sont : la *croix*, le *livre* ouvert et le *monstre* qu'elle foule aux pieds. Comme l'auteur n'y a pas pris garde, il importe de la nommer.

XIV. — S. PIERRE ¹

ROHAULT DE FLEURY (G.), *Saint Pierre*; Paris, 1898, in-4° de 148 pages, avec 109 planches gravées.

Ce beau et utile volume fait suite aux *Saints de la Messe et leurs monuments*. Quoiqu'il ne porte pas de numéro d'ordre dans la série, il doit être inscrit sous le chiffre VI.

Je n'ai point à faire l'éloge d'un travail aussi considérable, qui se recommande de lui-même, tant à cause du sujet traité que de la réputation de l'auteur, passé maître en fait d'hagiographie; car mon docte ami a ouvert une nouvelle voie, en sortant du cercle trop restreint des textes et en y faisant intervenir exclusivement l'archéologie, qui fournit une foule d'aperçus nouveaux et intéressants.

Le culte de S. Pierre nous est ici montré en Italie, en France, en Belgique et en Hollande, sous trois formes distinctes : les églises érigées en son honneur, les représentations peintes et sculptées, les reliques vénérées.

1. Dans la *Correspondance historique et archéologique*, 1899, p. 58.

La table des matières a été établie au point de vue géographique, c'est-à-dire des localités étudiées. Il serait désirable qu'elle fût plus développée, en se référant aux choses, afin de faciliter les recherches.

L'auteur s'excuse, dès le début, d'être obligé de faire des « sacrifices » et de s'en tenir aux « sommets ». En effet, les « monuments » sont si nombreux qu'il eût fallu un deuxième volume pour les grouper tous. Toutefois, même en admettant cette raison péremptoire, je regrette de ne pas voir figurer dans les planches un de ces beaux vitraux du XIII^e siècle qui illustrent la vie de S. Pierre, dans les cathédrales d'Angers, de Bourges et de Troyes, sans oublier Notre-Dame de Dijon.

Il semble que le texte, très concis, ne soit là que pour éclairer et expliquer les planches, gravées par l'auteur lui-même avec un soin méticuleux, surtout lorsqu'il s'agit d'architecture. Elles seules forment, pour ainsi dire, une monographie des plus attachantes, car avec elles on fait comme un pèlerinage spirituel et artistique aux sanctuaires dédiés, la plupart très anciennement, au prince des apôtres.

XV. — SAINTE RADEGONDE

1. ¹ M. Guibeaud, archiviste à Perpignan, a lu, en 1897, au Congrès de la Sorbonne et imprimé dans le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, en 1898, un mémoire fort intéressant, intitulé : *Etude sur les noms de baptême à Perpignan, de 1516 à 1738*. Il y est parlé de Ste Radegonde, pages 408, 432, 434, 469, 479; la forme catalane est *Redagundis*. Ce nom paraît trois fois de 1656 à 1665, et une de 1676 à 1685, et une aussi de 1686 à 1695; ce qui fait cinq en tout.

2. ² M. Louis de Nussac a publié dans le *Bulletin archéologique*, 1897, pp. 150 et suiv., un excellent article sur les *Fontaines en Limousin, culte, pratiques, légendes*, où, sous les nos 70 et 73, sont mentionnées trois fontaines dédiées à Ste Radegonde:

« Ste Radegonde, reine de France, VI^e siècle, fêtée le 13 août.

1. Dans la *Revue d'Archéologie Poitevine*, 1899, p. 82.

2. *Ibidem*.

Las fountz de Senta Raigounda sont : 1^o celle de Saint-Sornin-la-Volps, avec une statue de la Sainte, contre le *mal jouvence*, perte de lait chez les nourrices ; 2^o celle de Payzac, nombreux ex-voto, près La Faye ; 3^o celle de Meillars, dite *Gouta redounda*, dans le bois châtaigner dit *Costa redounda*, très efficace contre la paralysie, les rhumatismes, le *mal chestiu*¹ et les maux de reins ; reinage², le 15 août ; grand et pittoresque pèlerinage le 1^{er} septembre ».

3. ³ On lit dans *la Cathédrale*, par M. Huysmans, 3^e édit., pp. 247-248, cette description d'une des statues de reines, sculptées au XII^e siècle, qui flanquent la grande porte de l'Occident, à Chartres :

Les plus admirables de ces statues sont celles des reines.

La première, celle de la maritorne royale, au ventre bombé, n'est qu'ordinaire...

La première, longue, étirée, tout en hauteur, a le front cerné d'une couronne, un voile, des cheveux pliés de chaque côté d'une rale et tombant en nattes sur les épaules, le nez un peu retroussé, un tantinet populaire, la bouche prudente et décidée, le menton ferme. La physionomie n'est plus jeune. Le corps est enserré, rigide, sous un grand manteau, aux larges manches, dans la gainc orfévrée d'une robe sous laquelle aucun des indices de la femme ne paraît. Elle est droite, asexuée, plane ; et sa taille file, ceinte d'une corde à nœuds de franciscaine. Elle regarde, la tête un peu baissée, attentive à l'on ne sait quoi, sans voir. A-t-elle atteint le dénûment parfait de toute chose ? Vit-elle de la vie unitive au delà des mondes, dans l'absence des temps ? On peut l'admettre, si l'on remarque que, malgré ses insignes royaux et le somptueux apparat de son costume, elle conserve l'attitude recueillie et l'air austère d'une moniale. Elle sent plus le cloître que la Cour. L'on se demande alors qui la plaça en sentinelle près de cette porte et pourquoi, fidèle à une consigne qu'elle seule connaît, elle observe, de son œil lointain, jours et nuits, la place, attendant, immobile, quelqu'un qui depuis sept cents ans ne vient point ?

Elle semble une figure de l'Avent, qui écoute, un peu penchée, sourdre de la terre les dolentes exorations de l'homme ; un éternel *Rorate* chante

1. « On entend par *mal chestiu* aussi bien l'état phthisique, anémique ou de consommation que les convulsions, que la faiblesse ou la difformité des jambes, que la boiterie proprement dite ».

2. « Les places d'honneur à ces cérémonies, avec le titre de roi et de reine (dignités du *reinage*) sont disputées aux enchères par les miraculés ».

3. Une fausse *Ste Radegonde*, dans la *Revue de l'Art chrétien*, 1899, pp. 42-45, et dans la *Revue d'Archéologie Poitevine*, 1899, pp. 301-309.

en elle; elle serait, dans ce cas, une reine de l'Ancien Testament, morte bien avant la naissance du Messie qu'elle annonça peut-être.

Comme elle tient un livre, l'abbé Bulteau insinue qu'elle pourrait être un portrait en pied de Ste Radegonde. Mais il y a d'autres princesses canonisées et qui tiennent, elles aussi, des livres; cependant, l'attitude claustrale de cette reine, ses traits émaciés, son œil perdu dans l'espace des rêves intérieurs, s'appliqueraient assez justement à la femme de Clotaire qui s'interna dans un cloître.

Mais elle serait en attente de quoi? de l'arrivée redoutée du roi voulant l'arracher de son abbaye de Poitiers pour la replacer sur le trône? En l'absence de tout renseignement, il n'est aucune de ces conjectures qui ne demeure vaine ¹.

De part et d'autre, l'attribution est donnée sous forme dubitative et l'autorité des deux écrivains n'est pas assez grande pour imposer pareille « conjecture » à la science. Il faut donc prudemment, jusqu'à plus ample information, s'en tenir simplement à la désignation reçue. Jusqu'à présent, on n'y a vu, en effet, qu'« une reine de l'Ancien Testament », qui a annoncé le Messie et peut-être préfiguré Marie.

« Les uns, ajoute M. Huysmans, veulent y voir les ancêtres du Messie, mais cette assertion ne s'ébranche sur aucune preuve ». La preuve se fait d'elle-même, car les reines accompagnent des rois; ainsi s'établit la généalogie du Sauveur, figurée d'une autre façon par l'*Arbre de Jessé*. Il s'agit donc bien d'ancêtres, non des plus reculés, mais de ceux qui ont illustré la race de Juda ².

Un monument, quel qu'il soit, ne doit pas se juger isolément. Pour l'interpréter sûrement, il est indispensable de le rapprocher de ses similaires et contemporains. Or, au Mans, à Bourges, à Angers, au Marilais, les statues des rois et des reines n'ont pas d'autre signification.

Quant au livre, il est l'emblème à la fois de la prière et de la parole; la prière appelle le Messie, la parole montre qu'on le désire et attend.

1. Après tout, l'auteur n'y tient guère, car, page 323, il l'appelle « la fausse Radegonde ».

2. Alors, comment expliquer qu'une des statues ait été appelée Ste Clotilde, ou même la reine de Saba? « Ste Clotilde, hasarde l'abbé Bulteau.... Mais il a été reconnu depuis que cette statue portait la reine de Saba. Sommes-nous donc en présence de cette souveraine? Pourquoi alors, quand elle n'est pas inscrite au livre de vie, une auréole? Il est très probable qu'elle n'est ni la femme de Clotaire ni l'amie de Salomon, cette étrange princesse » (p. 249).

Puisque M. Huysmans, malgré sa propension au mysticisme, n'a pas compris le sublime enseignement du thème iconographique des portails romans, il ne sera pas hors de propos d'en esquisser ici les grandes lignes, en attendant que je dise toute ma pensée dans le *Traité de symbolisme* que je prépare. Aussi bien, d'autres que le brillant écrivain en profiteront, car je ne sache pas que ce sujet ait été présenté de la sorte.

Le portail admet deux étages qui se superposent directement : l'un, qui s'appuie sur le sol, se réfère entièrement à l'humanité du Sauveur, tandis que l'autre, qui s'élève pour ainsi dire dans les airs, exalte sa divinité.

La corrélation s'établit entre les deux parties du sujet sur un texte de l'Apocalypse : la porte est l'intermédiaire entre le bas et le haut ; ouverte, elle laisse voir, de la terre, les splendeurs du ciel : « *Post hæc vidi, ecce ostium apertum in cælo* » (Apoc., v, 1).

L'humanité est en bas, parce qu'elle est d'ordre inférieur et que son but est de racheter, par les voies humaines, la postérité d'Adam perdue par le péché. Le Verbe fait homme se présente au milieu de la porte, sur le trumeau ; il indique de suite qu'il est la porte par laquelle doivent entrer les fidèles dans l'église, c'est-à-dire le bercail où se réalisera l'unité et qui affirme la sûreté du salut¹... Mais, pour montrer immédiatement d'où il procède comme homme, il s'entoure de ses ancêtres, dont le plus noble fut David.

Ce n'est pas sans raison que cette porte s'ouvre à l'occident², car ce point cardinal représente la chute et la mort, puisque là se couche le soleil et qu'après lui viennent les ténèbres. L'avènement du Christ met fin à l'ancien monde³, qu'il relève par sa grâce et sa doctrine : aussi, sur le trumeau, est-il représenté bénissant et l'Évangile en main.

Qu'on regarde au-dessus de cette scène terrestre et l'on verra immédiatement le même Christ, mais glorifié, assis en majesté sur un trône et prêt à juger l'humanité qu'il a rachetée. Là il se montre en

1. « *Ego sum ostium. Per me si quis introierit salvabitur.... Et fiet unum ovile et unus pastor* » (S. Joann., x, 9, 16).

2. Si la porte est au midi, comme à la cathédrale du Mans, on peut lui appliquer ce répons de l'office du mardi de la première semaine d'Avent : « *Ecco ab Austro venio, ego Dominus Deus vester, visitare vos in pace.* »

3. « *Vergente mundi vespere,* » dit poétiquement la liturgie.

Dieu, avec sa cour, composée des évangélistes qui l'ont fait connaître au monde, des apôtres qu'il associe à l'acte final et qui en conséquence sont assis ¹, et des anges qui, dans l'éternité, chantent ses louanges, ou, selon l'Apocalypse, sa sagesse, sa puissance et sa gloire ².

Là encore la vraie place du Jugement dernier était à l'occident qui *tue*, comme disait le Moyen Age, en face de ce parvis où les morts dormaient dans leurs tombes.

Or le lien qui unit ces deux scènes distinctes nous est fourni par la liturgie elle-même, qui tant de fois fut l'unique inspiratrice des artistes ³.

Pendant l'Avent, on chantait une hymne du pape S. Grégoire, que le Bréviaire Romain a conservée, après l'avoir dénaturée. La voici dans sa saveur primitive ⁴ :

1. « Cum sederit Filius hominis in sede majestatis suæ, sedebitis et vos super sedes duodecim, judicantes duodecim tribus Israel » (*S. Matth.*, xix, 28).

2. « Et omnes angeli stabant in circuitu throni.... dicentes : Amen, benedictio et claritas, et sapientia et gratiarum actio, honor et virtus et fortitudo Deo nostro in sæcula sæculorum. Amen » (*Apocal.*, vii, 12).

3. M. Huysmans a pleinement raison quand il écrit, dans *la Cathédrale*, pp. 473-483 : « J'ai abordé la symbolique religieuse,... qui divulgue par des images, par des signes, ce que la liturgie exprime par des mots. Pour être plus juste, il conviendrait plutôt de dire, de cette partie de la liturgie qui s'occupe plus spécialement des prières, car l'autre, qui a trait aux formes et aux ordonnances du culte, appartient au symbolisme surtout, car c'est lui qui en est l'âme ; la vérité est que la démarcation des deux sciences n'est pas toujours facile à tracer, tant parfois elles se greffent l'une sur l'autre, s'inspirent mutuellement, s'entremêlent, finissent presque par se confondre. — Les vraies exorations sont celles de la liturgie.... Elles sont complètes et elles sont souveraines ».

4. Pimont, *les Hymnes du Bréviaire Romain*, t. II, pp. 13-14. L'auteur inscrit en tête : « Auteur présumé, S. Ambroise. »

« Conditor alme siderum,
Æterna lux credentium,
Christe, Redemptor omnium;
Exaudi preces supplicum.

Qui condolens interitu
Mortis perire sæculum,
Salvasti mundum languidum,
Donans reis remedium.

Vergente mundi vespere,
Uti sponsus de thalamo.
Egressus honestissimo,
Virginis matris clausula.....

Te deprecamur, agie,
Venture judex sæculi,
Conserva nos in tempore
Hostis a telo perfidi. »

L'hymne des matines, présumée de S. Ambroise, met en parallèle la naissance du Verbe et le jugement. Elle aussi a été malheureusement modifiée, il faut donc recourir au texte authentique ¹.

Aux laudes, toujours avec S. Ambroise, l'on revient sur la même pensée maltraitée par les réformateurs ².

D'après cet enseignement substantiel, l'antithèse est des plus transparentes et il eût été étonnant qu'en raison de l'insistance qu'y met le liturgiste ³ elle n'eût pas pris corps sur la pierre pour mieux la faire saisir aux fidèles qui venaient, pendant l'Avent, se préparer par la prière à la fête de Noël.

L'Avent, liturgiquement, annonce l'avènement du Messie. Mais ce premier avènement fait aussitôt songer au second. Les deux sont alors mis en parallèle. La partie terrestre du portail manifeste l'humanité du Christ, qui a pris une chair semblable à la nôtre pour nous racheter; la zone céleste nous transporte au séjour de la divi-

1. Pimont, pp. 29-30 :

« Verbum supernum prodiens,
A Patre olim exiens,
Qui natus orbi subvenis
Cursu declivi temporis....

Judexque cum post aderis,
Rimari facta pectoris,
Reddens vicem pro abditis,
Justisque regnum pro bonis ».

2. Pimont, 39-40 :

« E sursum Agnus mittitur,
Laxare gratis debitum,
Omnes pro indulgentia,
Vocem demus cum lacrymis.

Secundo ut cum fulserit,
Mundumque horror cinxerit,
Non pro reatu puniat,
Sed nos pius tunc protegat ».

3. On pourrait peut-être croire qu'il n'y a là que fantaisie du poète. L'office du premier dimanche de l'Avent se charge de nous convaincre. Au second nocturne, la 4^e leçon, tirée de S. Léon, débute ainsi : « Cum de adventu Dei et de mundi fine ac temporum, discipulos suos Salvator instrueret totamque Ecclesiam suam in Apostolis erudiret : Cavete, inquit, ... » et il continue à la 5^e leçon : « Ad cujus adventum omnem hominem preparari ».

Le répons qui suit est non moins explicite : « Salvatorem expectamus Dominum Jesum Christum, qui reformabit corpus humilitatis nostræ, configuratum corpori claritatis suæ. Sobrie et justo et pio vivamus in hoc seculo, expectantes beatam spem et adventum gloriæ magni Dei ». Le 9^e répons parle dans le même sens : « Ecce dies veniunt, dicit Dominus, et suscitabo David germen justum : et regnabit Rex, et sapiens erit, et faciet judicium et justitiam in terra ».

nité, de Celui qui a *créé les astres et est l'éternelle lumière des croyants.*

L'*Avent*, si l'on peut se permettre un jeu de mots auquel le Moyen Age ne répugnait pas, est l'ouverture du cycle liturgique, comme le portail ou *avant* de l'église introduit dans sa nef.

XVI. — LES ÉLUS ¹

L'iconographie a ses lois basées sur la tradition. Aller à l'encontre de ces règles générales, qui ont reçu leur sanction du temps, c'est s'exposer à faire fausse route. Pour deux cas déterminés, je me garderais bien de louer, sans toutefois risquer un blâme : aussi, pour ne pas employer le mot *erreur*, qui dépasserait certainement ma pensée, je me contenterai du terme adouci *hardiesse*, puisqu'il y a réellement innovation.

Les bénédictins artistes de Beuron ont représenté, en peinture murale, la délivrance des âmes du purgatoire par le sacrifice de la messe. Or ces âmes ont ce double caractère : elles sont *sexuées* et *nimbées*. C'est à ce sujet que je voudrais fournir quelques explications, qui me semblent indispensables en esthétique chrétienne.

Il est impossible de figurer une âme, qui de sa nature est immatérielle. Pour lui donner une forme concrète, un seul moyen se présente, qui est de l'assimiler à notre humanité, tout en la dépouillant le plus possible de la matière, faite pour alourdir. Dans ce cas, on a recours à la convention. Le type du Moyen Age, admis jusqu'après la Renaissance, est un petit enfant, sans sexe, presque toujours nu, mais souvent aussi habillé, principalement en Italie, pour sauvegarder le sentiment de la pudeur.

A Beuron, les peintres ont abandonné l'enfant, absolument impersonnel, et se sont conformés à la figuration qui prévaut en Italie depuis près de trois siècles. Ils reconstituent la personnalité propre, avec différence de sexe et à l'âge adulte. Je m'empresse de déclarer que, contrairement à la pratique italienne qui pousse au nu, ils savent, par des procédés habiles, dissimuler ce qui ne doit pas paraître, parce que la crudité des détails anatomiques choquerait les

1. *Une double hardiesse iconographique*, dans la *Revue de l'Art chrétien*, 1899, pp. 118-119.

regards pieux. Mais ils n'en restent pas moins dans le naturalisme, ce qui est un tort grave pour une mise en scène symbolique et raffinée. Le tort, le voici : au lieu d'un symbole de l'âme, on fait un corps humain ; or le corps, à cette place, semblerait attester une résurrection anticipée, qui est reculée, par l'enseignement théologique, jusqu'au jugement dernier. Cette représentation inexacte devra donc être l'objet d'une étude sérieuse pour la reconstituer d'une façon normale et irréprochable.

De plus, le corps-âme reçoit le nimbe dans son trajet du purgatoire au paradis. N'est-ce pas aller trop vite ? En effet, le nimbe étant jugé la récompense, il convient d'en retarder l'emploi jusqu'à l'admission au séjour céleste. Mais là n'est pas la hardiesse, puisqu'il ne s'agit que d'anticipation et par conséquent d'une question de temps. C'est la conception elle-même de l'insigne que je conteste.

Le nimbe, d'après la tradition iconographique, est le signe officiel de la sainteté consommée et parfaite. Il se décerne officiellement par l'Eglise dans l'acte de la canonisation. On doit donc le réserver aux saints reconnus comme tels et inscrits au Martyrologe. Cette antienne des matines du commun d'un martyr a été considérée comme l'application de ce principe primordial : « *Scuto bonæ voluntatis tuæ coronasti eum, Domine.* » Et aussitôt est promulgué le décret divin dans cette autre antienne : « *Fili hominum, scitote quia Dominus sanctum suum mirificavit* » et un troisième texte en montre l'effet direct : « *In universa terra gloria et honore coronasti eum.* » D'où résulte clairement que le nimbe, en forme de disque qui le fait ressembler au bouclier antique, équivaut à une couronne et qu'il est le don spécial du Seigneur par un acte de sa bonne volonté, *mirifiant* son serviteur aux yeux des hommes, par toute la terre, en lui attribuant l'honneur et la gloire.

Cela est si vrai que la Sacrée Congrégation des Rites refuse le nimbe plein aux Bienheureux et n'autorise pour eux qu'un simple rayonnement autour de la tête.

Le Moyen Age n'a pas nimbé les *élus*. Faisons de même et, par l'emploi de ce signe spécial, évitons qu'on les confonde avec les Saints proprement dits. Contentons-nous avec l'Eglise, dans la messe des Morts, de les plonger dans la lumière céleste : « *Lux perpetua luceat eis.* »

La morale de cette note revient à ceci : S'entendre scrupuleusement à la tradition iconographique, quand elle suffit à exprimer ce qu'on veut dire; raisonner son sujet, pour voir si, en innovant, on ne va pas directement offenser soit une loi existante, soit une convenance d'ordre supérieur.

XVII. — LES CHAMBRES BORGIA AU VATICAN ¹

Gli affreschi del Pinturicchio nell'appartamento Borgia del palazzo apostolico Vaticano, riprodotti in fototipia e accompagnati da un commentario di Francisco Ehrle, S. J., Prefetto della Biblioteca Vaticana e del comm. Enrico Stevenson, direttore del Museo Numismatico Vaticano; Roma, Danesi, 1897, in-f. de 78 pag., avec 131 pl.

Léon XIII ne s'est pas contenté de faire restaurer et d'ouvrir au public le splendide appartement qui, au Vatican, a pris le nom d'Alexandre VI, son fondateur; il a voulu encore le faire connaître au monde savant et artistique par une publication officielle, qui ne laisse absolument rien à désirer.

La partie principale est évidemment l'album, qui reproduit, ensemble et détails, les célèbres fresques du pérugin Pinturicchio, exécutées en l'espace de trois ans, de 1492 à 1495, dans cinq chambres qui se suivent. Les phototypies sortent de la maison Danesi, éditeur romain qui s'est fait une spécialité en ce genre et qui a enrichi la science archéologique de nombreuses et utiles reproductions. L'art et l'iconographie y gagnent, cette fois, un notable spécimen de l'art de la première Renaissance, si gracieux et si attachant qu'on le préfère souvent à l'œuvre trop naturaliste de la seconde période.

Le texte est à la hauteur du sujet. Il suffit de nommer ses deux rédacteurs, dont la réputation est faite depuis longtemps; si l'on veut savoir la part de chacun, elle est manifeste au premier coup d'œil. Le P. Ehrle, préfet de la Bibliothèque Vaticane, a fourni les documents, qui abondent au bas des pages; c'est le fruit de longues recherches et d'une rare érudition. Le commandeur Stevenson, élève de l'illustre J.-B. de Rossi, a écrit le *commentaire*, qui porte à la

1. Dans la *Revue de l'Art chrétien*, 1897, pp. 499-508. — *Œuvres complètes*; II, 264-282.

fois, en trois chapitres, sur l'histoire de l'appartement Borgia, l'histoire de ses fresques, et leur description.

La description est peut-être un peu trop rapide : l'auteur dit, lui-même qu'il n'insiste pas, puisque le lecteur pourra voir directement, ayant les planches sous les yeux. Je le remercie de m'avoir cité plusieurs fois, car je revendique volontiers l'honneur d'avoir été un des premiers à décrire ces fresques qui m'avaient séduit dès 1854, quand je les examinai en compagnie de Didron, qui les goûtait fort.

L'histoire proprement dite raconte la construction de cette partie du palais apostolique par Nicolas V et Alexandre VI, dont on y remarque les armes et sa décoration intérieure par les soins de ce dernier pape. Elle comporte aussi, quand Jules II quitta cet appartement pour occuper celui, au-dessus, que peignit Raphaël, son affectation ultérieure; l'appartement fut longtemps destiné au cardinal-neveu, et à ce titre y figurent les armes de S. Charles Borromée. On a enfin l'historique des travaux, très consciencieusement accomplis par les restaurateurs : Scitz, pour la peinture; Vespignani, pour l'architecture et Tesorone, pour le carrelage en *majolica*.

L'ouvrage, de belle impression, n'a été tiré qu'à cent exemplaires qui n'ont pas été mis dans le commerce, parce que le pape s'en est réservé la distribution. Je suis particulièrement gré à M. le comm. Stevenson de son intervention, qui me procure l'avantage de pouvoir en parler ici en connaissance de cause, ayant été un des favoris de la munificence pontificale.

Une traduction française s'imposait, il est regrettable qu'elle n'ait pas été faite. Nous aurons du moins l'équivalent, M. Danesi a prêté les clichés de son album, que M. Boyer d'Agen, l'historiographe de la famille Pecci, a commentés avec le style entraînant qui lui est propre et développés avantageusement, car il en a profité pour montrer Pinturicchio sous tous ses aspects et dans les diverses phases de son existence d'artiste.

C'est un nouveau monument élevé à la glorification de l'art romain et à la sollicitude des Souverains Pontifes pour l'embellissement de la Ville éternelle.

XVIII. — DICTIONNAIRE DE LA BIBLE ¹

Dictionnaire de la Bible, par F. VIGOUROUX, avec le concours d'un

1. Dans la *Revue archéologique*, 1897, p. 435.

grand nombre de collaborateurs ; Paris, Letouzey, 1891-1897, in-4.

L'éloge de cet utile Dictionnaire n'est plus à faire; aussi n'insisterai-je pas sur le résultat obtenu par une imposante collaboration, qui groupe jusqu'à soixante spécialistes. Mon but est ici tout autre. Comme chacun juge à son point de vue, je voudrais montrer que certains articles sont incomplets et gagneraient certainement à passer par les mains d'un ecclésiologue, d'un hagiographe et d'un liturgiste. Une fois la lacune signalée, il sera facile de la combler dans les notices subséquentes, car il est essentiel de satisfaire toutes les classes de lecteurs.

1. Le 1^{er} fascicule remonte à 1891. J'exposerai simplement les lacunes que j'y rencontre.

Alpha. Ce n'est pas assez de dire qu'il accompagne, aux premiers âges, la croix avec l'*omega*. Il serait bon de savoir positivement quand cessa cet usage, qu'on retrouve encore en plein Moyen Age.

Aaron. La liturgie aurait renseigné sur sa verge fleurie, dont on conservait des fragments comme reliques et qui est devenue la crosse, et aussi sur ses vêtements sacerdotaux, qu'on a voulu retrouver dans ceux des prêtres de la nouvelle loi, avec leur symbolisme.

Abba est reproduit tel quel, comme dans l'araméen, dans l'épigraphie médiévale, sans doute par respect pour les textes bibliques de S. Marc et de S. Paul.

Abdias et *Aggée* sont deux prophètes, qui n'ont pas été oubliés, surtout en regard du *Credo* des Apôtres. Quels sont alors les textes choisis?

Abeille. La devise de Sixte V, *De forti dulcedo*, est une allusion à ce trait de Samson qui rencontre un rayon de miel dans la mâchoire d'un lion : le fait méritait d'être constaté (*Œuvres*, III, 380).

Abel. Pourquoi avoir omis de parler de l'agneau, son attribut ordinaire, comme dans les mosaïques de Ravenne, au vi^e siècle?

Abgar. La Ste Face qu'on lui attribue, et qui porte son nom, est apocryphe, je le veux bien; mais il était opportun de signaler les églises qui l'ont vénérée ou la conservent encore et quels sont ses traits caractéristiques (*Œuvres*, VII, 496).

Abigaïl, au xvi^e siècle, n'était pas une inconnue pour les tapisseries flamands, comme type de la Vierge, entre autres au musée de Cluny.

Abraham. J'aurais voulu qu'on s'étendît sur l'iconographie de son sacrifice et l'apparition des trois anges, allusive à la Trinité; avec la liturgie, on eût expliqué un verset du *Magnificat* et une antienne de la messe des morts. L'article *Sein d'Abraham* est parfait, à part toutefois l'omission de la dalmatique impériale à Rome, qui a plus d'importance que les autres citations. Et son tombeau, dont a diserté le comte Riant. Et la pierre du sacrifice, qui est à Rome. Voilà des omissions graves.

Adam. Les monuments ne racontent pas seulement sa chute, mais aussi sa condamnation au travail et Dieu lui remet lui-même les épis qu'il devra semer; ils le montrent souvent au pied de la croix, revivifié par le sang divin qui coule sur lui et le Christ n'est, avec S. Paul, qu'un nouvel Adam, c'est-à-dire le second chef de la famille humaine. Ce thème iconographique prêtait à de beaux développements.

Agneau de Dieu. L'*Agnus* de la messe et des litanies avait droit à une citation, aussi bien que les médaillons de cire bénite dits, à cause de leur effigie, *Agnus Dei*.

Aigle. L'histoire naturelle en est agréablement détaillée, mais l'aigle de S. Jean et du lutrin, pourquoi n'ont-ils même pas un souvenir? Sans parler de la brochure l'*Aquila*, qui eût bien figuré à la bibliographie.

2. Le 2^e fascicule (1892) m'arrêtera peu de temps.

Alleluia. Son admission dans la liturgie et sa signification n'eussent pas été un hors d'œuvre. Les *Ephemerides liturgicæ*, qui se publient à Rome, viennent en 1899, pp. 193, 429, de donner à ce sujet une excellente dissertation, intitulée: *Alleluia, specimen Biblicum, historicum, liturgicum*, et signée *Prof. Ignatius Salvatori*.

Alphabet. Il valait la peine de citer les peintures murales de la bibliothèque Vaticane, qui indiquent par des inscriptions les auteurs des divers alphabets dans les langues primitives (*Œuvres*, II, 174-175).

Alphabétique. Le numérotage par les lettres de l'alphabet ne s'est conservé dans la liturgie qu'aux lamentations de la Semaine Sainte. Certaines hymnes, par exemple de Noël, *A solis ortus cardine*, ont maintenu la tradition.

Amos. Rien de la teneur de ses prophéties sur les monuments et de son parallélisme avec un des articles du *Credo*.

S. André. Est-il certain que l'apôtre fut crucifié sur une croix dressée en forme d'X, forme qui, en iconographie, ne paraît pas avant le xiv^e siècle?

Anc. Il eût été curieux d'ajouter à une description très complète des renseignements sur celui de la fuite en Egypte, qu'on prétendait conserver à Vérone; la fête, qui, au Moyen Age, porte son nom; la prose qu'on y chantait et le symbolisme que la tradition lui a attribué; sans omettre, à la bibliographie, l'intéressant article publié par Félix Clément dans les *Annales archéologiques*, XV, 373; XVI, 36.

Anges. C'est encore aux *Annales* qu'il faudra recourir pour leur iconographie (XI, 347; XII, 168; XVIII, 33), qui mérite d'être étudiée, d'autant plus que, précédemment, on leur a supposé des ailes, ce qui n'est certainement pas aux hautes époques, où on les considérait plutôt comme *hommes*, tels qu'ils ont apparu.

3. Le 3^e fascicule (1892) s'étend d'*animaux* à *archéologie*.

Anne (Ste). « Les artistes chrétiens l'ont souvent représentée enseignant l'Ancien Testament à la Ste Vierge encore enfant » (col. 630) et aussi portant la Ste Vierge et l'Enfant Jésus, ou encore entourée de ses filles, les trois Maries, avec leurs enfants.

Annonciation. C'était le cas de rappeler l'institution de l'*Angelus*, les plus anciennes représentations de la Vierge à la fontaine dont j'ai parlé dans le *Trésor de Monza*, et les terres sigillées du lieu où fut fait le message divin, comme il en existe un notable spécimen dans ce riche trésor. On pouvait ajouter, comme complément iconographique, que la Vierge filait et était en dedans ou en dehors de sa maison, assise.

La *Santa Casa* a été l'objet d'une dissertation de Mgr Bartolini, passée sous silence, ainsi que ses imitations, par exemple celle du séminaire Saint-Sulpice, à Issy (*Œuvres*, VII, 461-463). L'institution de la fête et son iconographie ne devaient pas être omises.

Apocryphes. On cite le canon du pape Gélase, condamnant le « Livre de la Nativité du Sauveur et de Marie et de la sage-femme ». Mgr Chaillot tenait ce décret pour non authentique; en effet, dans

l'iconographie médiévale, la sage-femme apparaît aussi fréquemment que la Nativité.

Les *trois patriarches*, Abraham, Isaac et Jacob, ont un testament à leur nom. L'iconographie ne les a pas plus séparés que la liturgie.

Aquila. A citer, dans sa maison sur l'Aventin, devenue l'église Sainte-Prisque, l'hospitalité accordée à S. Pierre, qui y baptisa (*Œuvres*, XI, 346, 421).

4. Le 5^e fascicule, qui va d'*Athènes* à *Beck*, 1893, ne cite, à propos de l'empereur Auguste, que la seule statue du Louvre, quand celles du Vatican pourraient prétendre au même honneur. Et son palais, à Rome, et sa rencontre avec la Sibylle de Tivoli sont-ils donc assez peu importants pour être passés sous silence? L'autel de l'*Ara cæli* est-il authentique ou non? On a besoin d'être renseigné à cet égard.

S. Augustin. C'est trop peu que de s'arrêter à sa littérature quand quelques lignes sur ses reliques et son tombeau, à Pavie, auraient été si intéressantes, sans parler de son rôle si fréquent dans la liturgie.

Autel. Celui sur lequel se fit la Présentation de l'Enfant Jésus au temple existe à Rome, dans un autel où il figure comme relique. Voilà matière à un dessin curieux et à une dissertation archéologique.

L'autel papal, au Latran, serait celui sur lequel « S. Pierre offrait le Saint Sacrifice ». Est-ce bien certain? L'inscription du XIII^e siècle qui l'authentique le rapporte seulement aux premiers papes : j'en ai parlé au tome I de mes *Œuvres*, p. 408, et t. XI, p. 374. Un album édité à Rome le figure : une gravure n'eût pas été superflue et l'on aurait vu de suite que ce n'était pas un « coffret », mais un grand coffre.

Le premier autel, encore au Latran, n'est-il pas la table de la Cène (*Œuvres*, I, 407, 411)?

Autruche. Elle fournit des plumes blanches aux éventails qui accompagnent le pape sur la *sediu* (*Œuvres*, III, 233, 237).

Axa. L'inscription d'une épitaphe limousine aurait dit son symbolisme, pertinemment développé par le chanoine Arbellot.

Bacchus. A propos des bacchanales, on parle à mots couverts de l'« emblème obscène » et de l'« impur symbole », locutions va-

gues qui feraient croire qu'on écrit pour les pensionnaires du Sacré-Cœur.

Balance. On y mentionne, comme en passant, la « pesée des âmes » au Moyen Age, par un seul exemple, et l'on oublie ici le rôle de S. Michel, qui s'est maintenu jusque dans l'iconographie moderne, à Rome, entre autres sur une superbe médaille de Jean Hamerani.

Balthazar. Du second des mages, rien : on le retrouvera sans doute plus loin à *Mages*.

Béatitudes. C'est bien de dire où le sermon fut prononcé, mais n'eût-il pas été plus complet d'ajouter son emploi à la messe de la Toussaint et son iconographie, à Aix La Chapelle, au XII^e siècle, sur la couronne de lumière du dôme et à Saint-Jean-de-Latran, au XVII^e, dans la belle chapelle des princes Corsini?

S. Barthélemy. « Les reliques de l'apôtre sont aujourd'hui vénérées à Rome. » Bénévent prétend bien en avoir aussi. Quoiqu'on ne me cite pas, qu'il me soit permis de renvoyer à ce que j'en ai écrit dans le tome X de mes *Œuvres*, pp. 67-68. Quant au bassin où fut déposée sa peau après son excoriation, je l'ai depuis longtemps signalé dans mon *Année liturgique à Rome*.

Basilic. Il figure, à Saint-Jean-de-Latran, sur les marches du trône papal, en mosaïque du XIII^e siècle (*Œuvres complètes*, t. I, p. 448). On l'a aussi mis sous les pieds du Christ, entre autres au portail de la cathédrale d'Amiens et fréquemment dans d'anciens ivoires.

Beauté. Comment ne pas invoquer le témoignage populaire, qui a appelé *Beau Dieu* le Christ debout au portail de l'une de nos plus splendides cathédrales?

5. Le 6^e fascicule, 1894, va de *Beck* à *Bigamie*.

Bède. Ses homélies reviennent si souvent dans le bréviaire, en forme de leçons, qu'il eût été opportun d'en bien établir l'authenticité, qui a été récemment mise en doute.

Bélier. Pas un mot du long travail que j'ai fait à son sujet pour expliquer son symbolisme sur les crosses d'ivoire aux XI^e et XII^e siècles (*Œuvres*, XII, 580 et suiv.).

Bénédiction. Pourquoi ne pas avoir dit qu'elle est de deux sor-

tes : grecque et latine ? Les monuments parlent assez haut pour qu'on les écoute.

Bergers. A ajouter quels furent leur nombre et leurs noms.

Bethléem. A la bibliographie, j'aurais aimé retrouver le nom de Michon, qui a si bien étudié la basilique de la Nativité, sans oublier Ciampini qui a reproduit ses mosaïques.

La grotte du lait est mentionnée trop sommairement. Il ne suffit pas de raconter sa légende, il faut encore relater le culte constant dont elle a été l'objet au Moyen Age, où la pierre ou poussière qui en provenait était appelée *Lait de la Vierge*. J'ai élucidé cette question à fond et par de nombreux exemples dans le tome II de mes *Œuvres complètes*, pp. 323 et suiv. M. de Mély en a aussi parlé de façon à ne pas être oublié.

6. Avec le 7^e fascicule finit le premier volume, qui s'arrête à *Bythner*.

Blé. On oublie de dire que, trouvé dans les tombeaux chrétiens, il est un symbole expressif de la résurrection des corps.

Bœuf. Les bœufs qui supportent la mer d'airain se retrouvent au font baptismal de Liège, qui est également d'airain et où l'inscription qui en justifie la présence renvoie à l'Ancien Testament.

Bouc. Il convenait de citer le sarcophage Sciarra, à Rome, que j'ai fait photographier pour ma collection des *Antiquités chrétiennes de Rome* et qui est le plus ancien exemple connu de la séparation des brebis et des boucs, au jugement dernier. Une gravure de ce bas-relief intéressera davantage que la reproduction de tant de monuments égyptiens ou assyriens, qui ne vont *ad rem* que très accessoirement.

Bouteille. En verre coloré, les fioles phéniciennes à parfums se retrouvent à l'état fragmentaire, à titre de gemmes, sur l'orfèvrerie du Moyen Age, par exemple sur la châsse des Rois Mages, à Cologne, qui est du xiii^e siècle. Le premier j'ai appelé l'attention sur ce point à propos d'adaptations similaires, dans le *Bulletin monumental*, XLIII, 233.

Buisson ardent. Si sa nature propre est difficile à établir, on aurait dû en rechercher les débris qui existaient à titre de reliques dans diverses églises et surtout en montrer le symbolisme, si bien

établi dans l'antienne de l'office de la Circoncision : « *Rubum quem viderat Moyses.* »

7. Je conçois qu'on ne s'attarde pas dans un dictionnaire comme dans un livre ; mais je ferai remarquer que les longueurs ne sont pas absentes, surtout en histoire naturelle, ce qui est assez secondaire ; j'aurais voulu les voir reporter sur des points plus intéressants.

A propos des noces de Cana, j'aurais désiré autre chose qu'un renvoi à des ouvrages qu'on n'a pas sous la main et qu'une seule représentation. Citer des inventaires n'eût pas été une surrogation, pas plus qu'un nombre de gravures proportionnel.

On conteste la sépulture d'Adam au Calvaire. Que deviennent alors la patristique et l'iconographie du Moyen Age, qui n'ont pas varié sur ce point ? S'il y a eu erreur, elle fut longue et motivée (*Œuvres*, II, 219).

Il était opportun de rapporter le vers qui fait la part des offrandes de Caïn et d'Abel ; il fut assez populaire pour mériter une ligne de plus dans le texte : *Sacrum pingue dabo, non macrum sacrificabo.*

Je n'admets guère qu'on emprunte un dessin d'un vieil ouvrage, fût-il de Boldetti (col. 32), quand la mosaïque de Sainte-Marie du Transtévère, à Rome, offre un original très authentique pour exprimer ce passage biblique : *Xpistus captus est in peccatis.*

Je m'en tiens là pour le 8^e fascicule, quoiqu'un calendrier de Rome n'eût pas été à négliger en regard de celui de Naples. On retrouverait la trace des mentions diverses qui y sont portées en tête des missels du Moyen Age.

8. J'ai peu de choses à dire sur le 9^e fascicule (1896).

Les anciens inventaires parlent du calice et du pain de la Cène. Pourquoi ne pas les avoir cités, ne fût-ce qu'au point de vue de la curiosité ? On montre même un calice qui serait celui que bénit le Sauveur. La photographie que j'en ai sous les yeux ne me permet pas de croire à son authenticité.

Au mot *Céphas*, l'article des *Analecta juris pontificii* (VII, 897) eût fait bonne figure à la *Bibliographie*. Il est intitulé : *Céphas repris par S. Paul.*

Un renvoi à l'abbé Duchesne pour les chaînes de S. Pierre est tout à fait insuffisant : il en fallait une gravure, la description et la bibliographie.

La chaire de S. Pierre méritait mieux que quelques lignes : il était bon de rappeler la dissertation du comm. de Rossi, qui la discute et se prononce sur la seule partie authentique. L'institution de la fête paraît se rapporter au cimetière Ostrien, à une autre chaire, désignée dans la liste des huiles de Monza.

Le chandelier à sept branches a subsisté dans l'Eglise et un de ses plus beaux spécimens est celui du dôme de Milan, publié par les *Annales archéologiques*.

Au mot *charbon*, il était opportun de rappeler que le texte relatif à Isaïe a passé dans la liturgie, où le prêtre, à la messe, avant l'Evangile, demande à Dieu de purifier ses lèvres, comme il a purifié celles du prophète : « Munda cor meum ac labia mea, omnipotens Deus, qui labia Isaïæ prophetæ calculo mundasti ignito ».

9. Le 10^e fascicule prête à la critique par quelques côtés, plutôt par ses omissions que par ses erreurs. Aux mots *Chodchod* (rubis) et *Chrysolithe*, il eût été bon d'indiquer la symbolique des pierres précieuses, relativement aux apôtres, comme l'a tenté M^{me} Félicie d'Ayzac, puisqu'elles entrent dans l'ornementation du rational et la construction de la Jérusalem céleste (*Œuvres*, VI, 445).

La *Circoncision* est écourtée de l'instrument avec lequel on l'opérait et qui était peut-être un couteau de pierre (on se rappelle la découverte en Orient de nombre de couteaux de ce genre par l'abbé Richard, ce qui donna lieu à de longues discussions); de la Circoncision de N. S., qui fut la plus célèbre de toutes et qui motiva une fête spéciale dans l'Eglise ; enfin, de la relique elle-même, vénérée à Calcata, près Rome (*Œuvres*, X, 364 et suiv.). Pour cette dernière, on y reviendra sans doute en parlant du *Prépuce*.

Le mot *Clou* est tronqué. On ne dit rien de celui de Milan et on se tait sur ce que j'ai écrit de ceux de Trèves et de Toul, dont M. Lesêtre aurait pu reproduire les photographies que j'en ai données ; mais, ici comme ailleurs, il paraît ignorer mes travaux les plus spéciaux. Je réclame contre cette omission à la bibliogra-

phie, très incomplète d'ailleurs, puisqu'elle ne cite que deux auteurs, ce qui est manifestement trop peu.

Quelques lignes de plus auraient renseigné sur la colombe cimériale aux premiers siècles et la colombe eucharistique, au Moyen-Age. L'exposition du symbolisme eût été aussi édifiante qu'instructive.

Vraies ou fausses, les colonnes du temple de Jérusalem qui sont à Rome dans les basiliques du Latran et du Vatican méritaient une mention ou une discussion, j'ajouterai même une gravure (*Œuvres*, t. I, 399, n° 2).

S'il est un symbolisme irrécusable, à propos de la *colonne de nuée* qui guida les Hébreux, c'est bien celui du cierge pascal, puisqu'il est inscrit dans la liturgie au chant de l'*Exultet* : « Hæc igitur nox est, quæ peccatorum tenebras columnæ illuminatione purgavit. »

10. Le 11^e fascicule va de *Colosses* à *Crocodile*, 1897.

Coq. Je constate ici quatre omissions : la colonne du cloître de Latran, sur laquelle était perché le coq qui accompagna de son chant le reniement de S. Pierre (*Œuvres*, I, 433), colonne figurée ainsi sur d'anciens sarcophages ; l'attribut de S. Pierre, par exemple sur la mosaïque absidale de Saint-Jean-de-Latran, au XIII^e siècle ; le coq qui surmonte très anciennement la croix de nos clochers pour symboliser le Christ ; enfin, le coq qui a fait appeler la messe de minuit de Noël, *missa in galli cantu*. J'aurais préféré voir un coq de clocher à la figure d'histoire naturelle que tout le monde connaît.

Corbeille. On n'y trouve même pas mentionnés, à titre bibliographique, les couffins tressés en palmier qui se réfèrent au miracle de la multiplication des pains dans le désert. Le premier, j'en suis fier, je les ai fait photographier et décrits dans le *Trésor de Monza*.

Crachat. Authentique ou non, on en vénérât un à l'abbaye de Nouaillé en Poitou. Le fait valait la peine d'être signalé.

Couronne d'épines. « On connaît vingt six-églises différentes qui possèdent des épines » (col. 1089). En réalité, il y en a un bien plus grand nombre, comme on le verra par la nomenclature qu'en prépare M. de Mély, qui dépasse le chiffre de six cents. A Rome seulement, j'en ai relevé vingt-cinq : il y a longtemps que je l'ai impri-

mé dans mon *Année liturgique*, qui a au moins le mérite de dire ce qu'on ne trouve pas ailleurs.

Crèche. Ce mot se rapporte à trois ordres d'idées : la *mangeoire*, où fut couché l'Enfant Jésus et qui a été étudiée par Mgr Liverani, inconnu au *Dictionnaire*; l'*étable*, dont les pierres ont été transportées à Sainte-Marie-Majeure, où elles ont formé une confession (*Œuvres*, I, 381); enfin, les *imitations*, très anciennement faites à Sainte-Marie-Majeure et à Sainte-Marie-au-Transtévère et qui ont docement occupé le R. P. Grisar dans la *Civiltà cattolica*. Au lieu de trois colonnes, il en fallait quatre, dont une réservée à la *confession* et aux *imitations*, sur lesquelles on se tait mal à propos, sans doute par ignorance du sujet. Une gravure n'eût pas été inutile pour représenter les cinq planches conservées à Rome et dont une au moins est déclaré non authentique. Celui qui voudra savoir ce qu'il en est devra recourir à la *Croix*.

11. Le 12^e fascicule s'étend de *Crocodile* à *Diane*, 1897.

Daniel occupe trente-six colonnes. Avec une ou deux de plus, nous saurions ce qui a été omis. J'ai donc le droit de poser ces questions : Quelle place occupe le livre de Daniel dans l'office divin? Quels emprunts lui ont été faits?

Puisque le Martyrologe l'inscrit comme *saint*, quel fut son culte et où a-t-on vénéré son corps et ses reliques? On y était amené tout naturellement, puisqu'on parlait de son tombeau.

En quoi consiste son iconographie et pourquoi le sculptait-on fréquemment sur les sarcophages primitifs? Il y a là un symbolisme fort intéressant à développer.

Enfin, puisqu'il joue le rôle de prophète, quels sont les textes inscrits de préférence sur son phylactère?

Me sera-t-il permis d'ajouter qu'un mot viendrait bien à propos sur les *Mystères* du Moyen-Age, où il figure. Tous ces détails, qui tiennent au fond du sujet, rendraient le récit moins aride et plus attachant.

Le mot *croix* comprend sept colonnes, il en aurait fallu le double. Deux choses parfaitement distinctes ont été confondues, la *croix* et le *crucifix* : ce dernier comportait en particulier le *crucifiement*, la *crucifixion* et la *descente de croix*. En remontant plus haut,

il était indispensable d'exposer les *figures de la croix* dans l'ancien Testament, si souvent mises à contribution par les auteurs ecclésiastiques et liturgiques. Dans le recensement bibliographique, comment passe-t-on sous silence le beau travail du comte Grimouard de Saint-Laurent, publié dans les *Annales archéologiques*? Un des derniers en date, n'est-il pas aussi un des plus scientifiques et à la hauteur des connaissances actuelles? Quand l'original existe au Vatican — je l'ai décrit minutieusement dans ma *Bibliothèque Vaticane*, en 1867 — peut-on se contenter de reproduire un médiocre dessin de 1716? Nous sommes plus exigeants, et avec raison.

Je cueille cette erreur, colonne 1133 : « L'usage de trois clous seulement, et par conséquent du croisement des jambes sur la croix, prévaut au XII^e siècle. » Il prévaut si peu que je mets au défi l'auteur d'en citer un seul exemple authentique pour cette époque. Passe encore que l'article soit médiocre, mais qu'il soit erroné à ce point, c'est réellement grave.

Je réclame donc ici qu'on tienne compte de nos *desiderata* et qu'on étudie un peu plus sérieusement le Moyen-Âge, qui sera une mine inépuisable pour l'application constante de la Bible.

XIX. — CHAPE DE S. MARTIN

Dans son n^o du 20 mai 1899, pp. 313-314, le *Rosier de Marie*, sans que je le lui aie demandé et sans ma signature (l'article était ainsi anonyme), a reproduit ma note sur la fausse chape de S. Martin, imprimée au tome XIII de mes *Œuvres*, pp. 304-308.

Le n^o du 1^{er} juillet, p. 409, contenait des excuses à ce sujet :

Une révision. — C'est nous qui la faisons sans bruit.

En rendant compte du dernier volume d'*Hagiographie* de Mgr Barbier de Montault, nous avons cité un article intitulé *Fausse relique*. C'était une réponse purement littéraire à un article de M. l'abbé Fossin sur une relique de S. Martin.

Tel que nous avons donné ce travail avec introduction, le lecteur était au courant d'un débat courtois, sans autre importance. Mais notre metteur en pages ayant trouvé beaucoup plus commode de couper pour les besoins de son travail, a fait une amputation magistrale et, la semaine suivante, l'article de Mgr Barbier de Montault paraissait sans introduction et prenait un caractère tout particulier que nous regrettons vivement.

Cet article, ainsi isolé, n'a point passé inaperçu ; on l'a trouvé agressif.

Dans le diocèse de Meaux on l'a jugé sévèrement, Monseigneur en a été affligé, ce qui augmente encore nos regrets.

Nous tenons à déclarer ici publiquement que jamais il n'est entré dans notre esprit de prétendre critiquer un acte quelconque de l'administration de Mgr l'évêque de Meaux, que nous vénérons profondément.

Tout s'est borné et ne se borne en réalité qu'à une appréciation personnelle, attendu que l'auteur n'a point vérifié par lui-même la relique dont il parle.

D'ailleurs, si notre introduction avait été publiée en même temps que l'article, ce malentendu n'eût pas eu lieu.

Je répondrai en quelques mots, pour que la *révision* soit complète.

Mon article n'est nullement agressif, il discute très froidement et scientifiquement une question lipsanographique, sur laquelle j'ai bien le droit d'avoir une opinion différente de celle qui a été émise très imprudemment et qui me paraît, ainsi qu'à d'autres archéologues, absolument insoutenable.

Dans le diocèse de Meaux, les avis sont partagés. Naturellement, il en est qui tiennent pour l'autorité, mais il en est d'autres, on me l'a écrit, qui ne veulent se rendre qu'à l'évidence et après examen rationnel: c'est la partie la plus saine, avec laquelle seule il faut compter.

Que Mgr de Brie en ait été *affligé*, c'est possible. Mais qu'il en fasse son *mea culpa*. Nous sommes autrement *affligés* que lui de voir avec quel sans-façon il a traité une question si importante, qui intéresse la France. Ni avant, ni après la cérémonie pompeuse qu'il avait imaginée pour honorer une relique, sinon fausse, au moins très douteuse, il ne s'est pas préoccupé du côté sérieux et obligatoire de l'information canonique. Pourquoi n'a-t-il pas réuni une commission de savants spéciaux, comme le lui enjoignait le concile de Trente? La solution vraie était là, pas ailleurs. Le nom de Mgr de Brie n'a pas assez de notoriété pour s'imposer en pareil cas, même doublé de M. l'abbé Fossin.

Puis, dès lors qu'on avait parlé contre, son devoir, comme Ordinaire, était de nous imposer silence, en parlant lui-même pour nous éclairer. Or, il est resté muet et il ne peut en être autrement, car il n'a aucune preuve à fournir. J'en appelle au Saint-Siège, ainsi que l'a sagement prescrit le concile de Trente pour les cas difficiles.

Sans doute, je n'ai point *vérifié* par moi-même la relique. On peut juger sans cela *a priori*. Que serait-ce après un examen minutieux, auquel il faudra en venir bon gré mal gré, tôt ou tard ?

L'épithète *agressif* peut convenir à la brochure de M. Collon, quoique j'aie tout fait pour en adoucir les termes ; je la repousse énergiquement, car elle ne peut s'appliquer ni à la forme ni à mes intentions. J'ai traité, avec tous les ménagements possibles, une question tombée dans le domaine public ; je n'y ai apporté que l'amour de la vérité et aussi de l'Église, qui prend tant de précautions pour que les fidèles ne soient pas induits en erreur par leurs propres pasteurs. Mais nous vivons à une époque où, sous la pression d'en haut, le clergé n'a qu'à se taire ; je parlerai jusqu'au bout avec indépendance, dans l'intérêt de la science ecclésiastique, qui ne peut être, de gaieté de cœur, foulée aux pieds par ceux qui ont mission, au contraire, de la cultiver. Je le répéterai, puisque la science ne marche pas de pair avec l'autorité : « *Erudimini, qui judicatis.* » Avant de juger, ayez soin de vous instruire.

Horace (*Lib. 2, sat. 6.*) me prête ce mot pour finir :

« Longe mea discrepat istis
Et vox et ratio. »

XX. — MOSAÏQUES DE RAVENNE ¹

Le *Novissimum Organon*, revue trimestrielle rédigée par l'école du *Hiéron*, à Paray-le-Monial, dans sa 3^e livraison de cette année, contient un article du baron Alexis de Sarachaga, intitulé : *l'Histoire de l'arcane social et d'état pour le règne, l'empire et la domination de l'Agneau-Eucharistie ; sa restitution d'après les monuments subsistant à Ravenne, Bologne et Modène ; justification générale de la théorie de l'Institut international des Fastes et du Hiéron* (pp. 328-336).

Je n'ai point à m'occuper ici de la *théorie*, un peu trop transcendante, qui cherche à s'étayer des mosaïques de Ravenne : elle est certainement en dehors du cadre de mes études. Les monuments cités sont : « Le baptistère d'Ursus », « le mausolée de Galla Placi-

1. Dans la *Revue de l'Art chrétien*, 1898, p. 491.

dia », « S. Vitale », « S. Apollinare in classe », « S. Apollinare nuovo ». Pourquoi toutes ces désignations ne sont-elles pas entièrement soit en italien, soit en français? L'auteur puise ses renseignements dans l'*Italie septentrionale* de Bœdcker, guide sommaire à l'usage des voyageurs. Il eût été plus profitable et plus sûr de consulter la *Revue de l'Art chrétien*, qui a tout un volume à ce sujet: la dernière publication a grande chance d'être la meilleure, il fallait donc préférer celle qui a paru en 1898 à l'autre déjà vieille de 1878. Il serait trop long et superflu de relever les divergences de dates et d'interprétations qui en résultent forcément; mais on ne peut laisser passer certaines expressions ou descriptions qui manquent complètement d'exactitude. Par exemple, le « tabouret épiscopal », au baptistère de la cathédrale, est une manière de parler plutôt triviale (p. 333); au mausolée impérial, S. Laurent est gratuitement transformé en « Jésus-Christ, représenté en vieillard, qui brûle solennellement un gros livre, la Gnose Kainite de Simon le Magicien, l'imposteur juif contemporain de S. Pierre et fauteur principal de l'Arianisme (allusion faite à la conversion de Galla Placidia), devant une armoire de sûreté, à fermeture hermétique, armoire ouverte contenant les Evangiles » (p. 331). A Saint-Vital, n'est-il pas singulièrement hardi de voir à la suite de Justinien des « Preux de l'ordre équestre Constantinien », ainsi qualifiés à cause du chrisme de leur bouclier (p. 333)? L'auteur y tient, car il y revient plus loin. J'invite le congrès de Ravenne, renvoyé à l'année prochaine, à se prononcer sur la valeur des opinions récemment émises au Hiéron de Paray.

XXI. — EVÊCHÉS DU MONDE CATHOLIQUE ¹

Chevalier (le chanoine Ulysse). — *Les Nominations épiscopales du XIII^e au XV^e siècle*, Lyon, Vitte, 1898, in-8° de 7 pp.

Le bénédictin Gams a publié à Ratisbonne, en 1873, un volume in-4°, sous ce titre : *Series Episcoporum Ecclesie catholicæ*; en 1886, il y a ajouté un supplément, qui, tôt ou tard, devra être tenu à jour. On a là la liste chronologique et par diocèses de tous les évêques de l'Eglise, faite d'après les imprimés de tous les pays ca-

1. Dans la *Corresp. hist. et arch.*, 1898, pp. 376-377.

tholiques. Cette année, à Munster, Regensberg, le franciscain Eubel a fait paraître la *Hierarchia catholica mediæ ævi, sive summorum pontificum, S. R. E. cardinalium, Ecclesiarum antistitum series, ab anno 1198 usque ad annum 1431 perducta, e documentis Tabularii præsertim Vaticani collecta, digesta, edita*; grand in-4° de VIII-452 pages. Mettant à contribution les riches archives du Vatican, le docte auteur a rectifié et complété son devancier, pour la partie seulement du Moyen Age; ce n'est pas assez, qu'il ne redoute pas d'aller jusqu'au bout.

Le chanoine Chevalier, un érudit de premier ordre, en annonçant l'apparition de cet ouvrage si utile aux studieux, a trouvé moyen de le perfectionner sur nombre de points, grâce aux manuscrits français qu'il a consultés et qui lui ont permis d'ajouter des noms nouveaux et de corriger des dates erronées.

XXII. — UN TABLEAU DE VIVARINI

Le 3 mars 1899, M. Philippe Bacile, baron de Castiglione, me faisait l'honneur de m'adresser la lettre suivante de Spongano, province de la Terre d'Otrante en Italie :

Monseigneur, je dois à la courtoisie de notre ami le chev. Godefroy de Crollalanza, qui m'a communiqué votre adresse, l'honneur de vous écrire. C'est pour résoudre une bien petite question; mais, au demeurant, elle est toute de votre compétence, ayant eu souvent occasion d'admirer la valeur de votre plume, comme aussi de votre savoir et critique sur les sujets d'histoire, d'héraldique et de symbolisme religieux. Je demande donc vos lumières sur deux points en particulier.

Une table d'autel, *ancona*, me paraît être de Vivarini de Murano; c'est son dessin, sa composition, son coloris. Mais il se trahit aussi par des V qu'on observe, au côté gauche, sur un cartel en partie effacé, qui porte la date de 1445. Elle était divisée en cinq compartiments : la Vierge au milieu; à droite, S. Jean-Baptiste et S. Nicolas; à gauche, S. Georges et S. Bernardin de Sienne.

Malheureusement, cette belle peinture a été partagée en cinq panneaux, dont on a formé cinq volets d'armoires dans une sacristie. J'espère les délivrer de cette profanation.

Le jeune guerrier ressemble à celui sculpté par Donatello, mais il n'a pas le bouclier. Il tient son épée de la main gauche et de la droite appuie une petite palme de martyr sur sa poitrine. Peut-on le croire un S. Georges, le saint chevaleresque du Moyen Age?

Le franciscain, à côté de lui, se distingue par un livre dans la main

droite; de la gauche, il montre un petit écusson, noir et rond, au monogramme de Jésus en or. Cela suffit, je crois, pour l'identifier avec S. Bernardin de Sienna.

Ce monogramme est en caractères gothiques, mais sans rayons. Or, on le voit, avec les mêmes caractères, mais rayonnant comme un soleil héraldique, au sommet de plusieurs maisons de notre province de la Terre d'Otrante et entre autres à une petite chapelle rurale de notre famille. C'est un hommage au Nom de Jésus, propagé, malgré tout, par S. Bernardin, de son vivant.

Or, selon les prescriptions ecclésiastiques, vous m'enseigniez que les lettres dont se compose ce monogramme sont grecques, c'est-à-dire *iota* (I), *éta* (H), *sigma* (Σ ou S ou C) = IHS pour $\text{IHS}\omega\text{V}\Sigma$. Les Jésuites, en formant leur chiffre, ont accepté les mêmes lettres, mais en leur donnant une valeur *latine*, car ils les interprètent *Jesus Hominum Salvator*; de plus, ils ajoutent une croix sur H et, au-dessous, les trois clous convergents et, autour, la couronne d'épines.

Sur l'*ancona*, comme sur les maisons, le monogramme gothique fait usage, à la place de l'*iota*, de l'*upsilon* ou I grec. Il est bien vrai que cet Y n'a pas d'autre valeur que celle de l'I. Mais comment l'associer à H, qui est ici grec, pendant que S serait toujours *sigma*?

C'est là mon ignorance et je vous prie, Monseigneur, en me pardonnant ma hardiesse, de vouloir bien agréer la haute estime et l'hommage que je vous rends et avec moi mon frère, Mgr l'évêque titulaire de Leuca, jadis Grand-Prieur de S. Nicolas, à Bari, où il eut l'honneur de vous connaître.

M. le baron de Castiglione, qui écrit si correctement notre langue et qui se recommande par ses goûts artistiques, méritait bien une réponse : je me suis empressé de la lui faire parvenir. Ici, agrandissant le sujet, il me paraît opportun d'en faire une question, non plus personnelle, mais d'intérêt général.

Trois choses appellent notre attention : deux identifications de saints et l'explication d'une forme particulière du monogramme divin. Auparavant, qu'il me soit permis de féliciter mon docte et très aimable correspondant du zèle qu'il met à tirer de l'oubli une œuvre, signée et datée, d'un peintre illustre et à reconstituer le polyptique démembré.

Le type est celui usité à l'époque : la Vierge, portant son Enfant, préside à une réunion de saints, choisis en raison d'une dévotion soit locale, soit personnelle, car ils sont d'ordinaire les patrons du lieu ou des donateurs.

S. Georges a des attributs bien connus, qu'on ne retrouve pas à

Spongano. L'*armure* dénote un *chevalier* et la *palme* un *martyr*. Nous ne pouvons l'identifier sûrement, car il existe nombre de saints chevaliers, qui n'ont pas d'autres signes distinctifs. La désignation est possible, vraisemblable, puisque Donatello n'a pas agi d'une façon différente; l'absence du bouclier, dans l'espèce, n'a pas d'importance spécifique.

S. Bernardin, au contraire, n'est nullement douteux, puisqu'il revêt le costume franciscain et porte ses deux caractéristiques habituelles, le *livre* et le *monogramme*; mais, ici, ce monogramme affecte un type singulier.

La forme originelle est IHC; c'est la grecque. La forme latine qui en dérive donne IHS, qui est encore grecque, excepté pour la finale. Le Moyen Age, dès le XIV^e siècle, a introduit un type nouveau, qui a persévéré jusqu'au XVI^e, en substituant Y à I; les deux premières lettres du monogramme sont donc encore grecques et la finale seule conserve l'apparence latine. Nous avons alors YHS, qui, en somme, n'est qu'une légère variante du type précédent.

Pourquoi cette modification, qui n'a pas d'importance essentielle? Je ne saurais l'expliquer que par ces deux raisons, l'une philologique et l'autre artistique. Pour moi, il y a là pure fantaisie: en effet, Y sonne I et, au fond, la prononciation ne varie pas. De plus, le goût seul est en cause, et sans doute que les artistes du temps ont trouvé que le monogramme ainsi arrangé faisait mieux.

Ce type se généralisa si bien que S. Bernardin, ayant à défendre devant le pape Martin V la dévotion nouvelle, n'en admit pas d'autre, car c'était celui qui avait cours à l'époque. Aussi le tableau qu'il commanda pour motiver et accompagner ses prédications montre-t-il un Nom de Jésus, en gothique minuscule d'or, entouré d'une auréole rayonnante et flamboyante. On le conserve à Rome dans l'église de Sainte-Marie *in ara cæli*, où, à certains jours, il est exposé à la vénération des fidèles.

Pour l'élucidation de cette question je renverrai simplement au docte opuscule de M. P. Rouyer, intitulé : *le Nom de Jésus, employé comme type sur les monuments numismatiques du XV^e siècle, principalement en France et dans les pays voisins*; Bruxelles, Gæmare, 1897, in-8^o, avec planches. J'avais lancé l'auteur sur cette piste qu'il a suivie d'une façon non moins brillante que complète;

on peut considérer désormais la question comme épuisée dans son point de départ et ses développements. Ce qu'il dit exclusivement des médailles s'applique tout aussi bien aux œuvres peintes, sculptées et brodées. S. Bernardin n'a pas créé le type, il s'est contenté de l'embellir et de le propager; aussi le culte se rapporte-t-il tout ensemble à cette forme déterminée et au saint qui la popularisa.

XXIII. — OFFICE DE S. MARTIN

Au tome XIII, p. 17, je me suis peu arrêté à l'office romain actuel, plus préoccupé de ce qui lui manquait que de ce qu'il contenait. Il y a lieu, après la savante étude de dom François Plaine, publiée par le *Bulletin de S. Martin et de S. Benoit*, 1899, pp. 398-408, de revenir sur ce sujet. Aussi je n'ai pas hésité à demander au docte bénédictin l'autorisation de la reproduire ici intégralement. Mes lecteurs le remercieront, comme moi, de sa bienveillance, car ils trouveront là un très utile et agréable complément à ma monographie. L'article est intitulé : *l'Office liturgique de S. Martin*.

S. Martin de Tours, l'égal des Apôtres à titre d'Apôtre des Gaules, le Thaumaturge incomparable, est regardé à bon droit, sinon absolument, comme le premier confesseur qui ait été entouré, à l'instar des martyrs, des honneurs du culte ecclésiastique, au moins comme le premier dont le culte se soit étendu à tout notre Occident et au delà. Il est moralement certain, en effet, que S. Silvestre, mort en 335, était honoré à Rome longtemps avant que S. Martin, dont la mort est bien postérieure, le fût à Tours.

De même, S. Nicolas de Myre devait être honoré en Lycie, saint Antoine et S. Athanase en Egypte, saint Basile en Cappadoce, bien des années avant que S. Martin eût lui-même payé tribut à la mort. Mais ce qui fait le privilège de S. Martin, ce qui donne à ce Saint un rang à part parmi les premiers confesseurs, c'est que le culte qui lui fut rendu au lendemain de sa mort ne fut pas limité à une localité ou à une province, comme il était advenu pour les autres confesseurs antérieurs. Il s'étendit presque simultanément à toute la Gaule, à l'Italie, à l'Espagne, à l'Allemagne, à l'Angleterre.

Rome elle-même le sanctionna officiellement au commencement du vi^e siècle, en plaçant une de ses basiliques sous le double patronage de S. Silvestre et de S. Martin (*Liber Pontificalis*, édition Duchesne, t. I, p. 268).

Mais notre intention ne saurait être aujourd'hui de refaire l'histoire du culte de S. Martin, notre but est plus modeste. Nous voulons simple-

ment rechercher quelle est la haute antiquité de cet office et montrer brièvement ce qui en fait le mérite et l'excellence, au double point de vue de la piété et de la poésie, ce qui lui assure comme un rang à part parmi tous les offices de la Liturgie romaine qui ont pour objet un simple confesseur.

Quelques mots d'abord sur le sens que nous attachons ici au mot *office liturgique* et sur la teneur des anciens offices que les liturgies gallicane et gothique avaient consacrés à honorer S. Martin.

I. — *Les anciens offices de S. Martin dans les liturgies gallicane et gothique*

L'expression office, en latin *officium*, est susceptible, on le sait, de plusieurs acceptions assez diverses ¹. Nous ne la prenons naturellement que dans son sens liturgique. Mais ici encore elle peut servir à désigner soit, d'une manière générale, l'ensemble des lectures, des chants et des supplications qui entrent dans la trame de la messe et des heures d'une fête ou d'un commun, soit plus simplement ce même ensemble de lectures, de chants et de supplications, en tant qu'il a trait aux vêpres et aux autres heures d'une fête ou d'un commun, la messe seule n'y étant pas comprise ². Pour nous, nous prenons l'expression dans son sens le plus large, mais nous ne nous occuperons que des pièces de chant, nous réservant de revenir dans une autre occasion, s'il y a lieu, sur le choix des lectures et sur la teneur des formules de supplication auxquelles on recourt dans l'office romain de S. Martin.

En ce qui concerne les offices que les liturgies gallicane et gothique ont consacrés à célébrer les vertus et le mérite de S. Martin, celui de la liturgie gallicane n'est qu'une ébauche, car il n'a trait qu'à la messe, mais il a droit de passer pour un écrit original, tandis que l'office gothique n'est qu'une imitation du précédent. A vrai dire même, il y a deux offices gallicans, celui du Sacramentaire de Bobbio ³, qui paraît remonter à une époque voisine de la mort même du Saint, et celui du *Missale Gothico-Gallicanum* ⁴, qui n'est peut-être pas antérieur au VIII^e siècle. Ce qui me permet d'être aussi affirmatif à ce double égard, c'est que celui qui tient la plume dans le Sacramentaire de Bobbio parle comme s'il avait connu personnellement Martin ⁵, et déclare hautement qu'il écrit peu de temps après le trépas du Thaumaturge de Tours ⁶.

1. Du Cange, *Glossarium Latinitatis*, sur le mot *Officium*.

2. *Ibid.*

3. *Patrologie latine*, t. XXII, pp. 527-529.

4. *Ibid.*, pp. 309 et 310.

5. « Cum sciamus non Martinum defuisse martyrio, sed martyrium defuisse Martino. » (*Ibid.*, p. 528.)

6. « Ille vir quem proxima (ætalis nostræ) tempora protulerunt ». (*Ibid.*) C'est ce qu'affirmait aussi un auteur de la première moitié du V^e siècle : « Mar-

Mais il en va tout autrement des collectes du *Missale Gothico-Gallicanum* pour la fête de S. Martin ¹. Celles-ci n'ont pu être en usage qu'à une époque où la lecture des diptyques et l'échange du baiser de paix précédaient la préface, ce qui entraînait forcément la suppression du canon de la messe. Par conséquent aussi ces collectes ne sont guère antérieures au VIII^e siècle. Mais, chose digne de remarque, la *Contestatio* ² ou préface est identique dans l'un et l'autre document.

L'office que la liturgie gothique ou mozarabe a consacré à S. Martin n'est pas une simple ébauche comme celui de la liturgie gallicane. Il est presque entièrement propre et s'étend à la messe ³ comme au reste ⁴. Mais il ne me paraît pas antérieur aux VIII^e et IX^e siècles. De plus il n'est à certains égards qu'une imitation de l'office gallican. En voici la preuve. L'auteur de celui-ci, nous l'avons déjà dit, ne craignait pas d'affirmer qu'il avait connu personnellement S. Martin. Le liturgiste espagnol, qui n'aurait pu avoir cette audace sans mentir à sa conscience, n'en a pas moins essayé de conserver le passage dont il s'agit, en l'altérant à certains égards, mais il n'a pas été heureux dans cette altération. Son devancier, en effet, avait dit : « Nos temps sont voisins de ceux où a vécu ⁵ S. Martin, et nous savons que le Saint n'a pas manqué au martyre, c'est le martyre qui lui a fait défaut ». L'auteur espagnol maintient telle quelle la première assertion, et remplace le second membre de phrase par celui-ci : « On sait que le martyre n'a pas manqué à Martin, c'est Martin qui a manqué au martyre . » L'éloge est peu flatteur pour l'évêque de Tours, mais les interpolateurs sont coutumiers de pareilles bévues. Par ailleurs il y a beaucoup de bon dans l'office mozarabe. La vie de S. Martin y est assez bien résumée dans ses traits principaux, et l'éloge qu'on y fait de sa sainteté et de ses vertus ne manque pas d'éclat et de poésie. Ce côté de notre sujet ainsi éclairci, nous arrivons maintenant à l'office romain de S. Martin.

2. — *Antiquité de l'office de S. Martin.*

L'office de S. Martin, sur lequel nous appelons en ce moment l'attention, ne nous a été conservé qu'partiellement dans les manuscrits de Rome et de Saint-Gall ⁷, mais nous en avons un texte à la fois plus an-

tinus nostris temporibus prope fuit, quamvis in brevi tempore fama sanctitatis et virtutis illius totum mundum repleverit ». Epistola ad Bibianum, Santonensem episcopum. (P. L., t. XXII, p. 431.)

1. P. 431.

2. Cette expression désigne la préface dans la Liturgie gallicane. Les Mozarabes se servent pour le même objet du terme *Illatio*.

3. P. L., t. LXXXV, col. 900-905.

4. P. L., t. LXXXVI, col. 1240-1242.

5. Voir plus haut le texte latin.

6. « Cum sciatur non Martino martyrium, sed martyrio defuisse Martinum ». (P. L., t. LXXXV, p. 902.)

7. Tommasi, *Opera*, ed. Vezzozi, t. IV, pp. 146 et 279.

cien et plus complet dans un manuscrit de S. Cornelle de Compiègne qui est du ix^e siècle ¹.

Cet office est romain et non monastique ; ce qui le prouve manifestement, c'est que les trois nocturnes se composent uniformément de trois antiennes et de trois psaumes, de trois leçons et de trois répons. Mais néanmoins il a dû être rédigé dans les Gaules, non à Rome. La raison en est qu'à cette date des viii^e et ix^e siècles, qui est celle du manuscrit de Compiègne, les liturgistes romains continuaient à demeurer fidèles à deux règles qu'on avait adoptées de bonne heure pour la rédaction des offices liturgiques. La première consistait à emprunter toutes les antiennes des vigiles de nuit au psaume correspondant, la seconde à en faire de même pour le cantique *Benedicite*, et parfois pour quelques-uns des psaumes de laudes et de vêpres. C'est d'après ces principes qu'ont été rédigés les offices de Noël et de l'Épiphanie, de Pâques, de l'Ascension et de la Pentecôte, de plusieurs des communs, et enfin l'office de Tous les Saints. Or le liturgiste auquel on doit l'office de S. Martin s'est donné à cet égard libre carrière et ne paraît pas avoir songé le moins du monde à s'astreindre à l'une ou à l'autre de ces règles.

Cet anonyme doit cependant appartenir au viii^e siècle, c'est-à-dire à une époque voisine de l'abolition (v. 760-770) du rite gallican. Ce qui le prouve inéluctablement à nos yeux, c'est qu'Alcuin, qui termina sa longue carrière au commencement du siècle suivant, en cite textuellement un passage des plus significatifs. Il le fait en ces termes, qui ne laissent place à aucun doute : » Il est écrit de lui, nous dit-il : « Martin est ce pontife élu de Dieu, qui venu après les Apôtres fut comblé par le Seigneur d'une telle abondance de grâces qu'il rappela trois morts à la vie par la vertu de la Trinité déifiq^{ue} ² ». Par conséquent, Pamelius et Schulting sont certainement dans l'erreur lorsqu'ils attribuent la rédaction de cet office à Ratbod, qui fut évêque d'Utrecht au commencement du x^e siècle. Il serait tout aussi aisé d'en faire honneur à S. Odon, abbé de Cluny à la même date. Celui-ci a bien composé douze antiennes en l'honneur du Thaumaturge de Tours, mais ces antiennes n'ont rien de commun avec celles dont nous nous occupons en ce moment ⁴.

3. — *Antiennes et répons des Vigiles de nuit.*

L'office de S. Martin, comme d'ailleurs tous les offices du Bréviaire,

1. P. L., t. LXXVIII, p. 811-813.

2. « De illo scriptum est : Hic est Martinus, electus Dei Pontifex, cui Dominus post Apostolos tantam gratiam conferre dignatus est ut mereretur fieri trium mortuorum suscitator magnificus ». (P. L., t. CI, col. 662.)

3. Cité par Gavantus dans son *Thesaurus sacrorum Rituum*, « de Breviario Romano, sectio VII, 13 ».

4. On les retrouvera réunies dans la *Patrologie latine*, t. CXXXIII, pp. 513 et 514.

forme un drame d'un genre particulier, mais dont toutes les parties sont coordonnées entre elles, et contribuent à instruire, à édifier, à émuouvoir le cœur pour y allumer la flamme de l'amour divin. L'invitatoire, avec le psaume dont il est accompagné, en fait le début. Or, manifestement, peut-on rien imaginer de plus saisissant qu'une pareille entrée en matière, avec les exhortations pressantes à louer et à y bénir Dieu, qui y sont renfermées ?

L'office actuel de S. Martin nous offre un invitatoire qui lui est propre et lui a manifestement été attribué en raison de son titre de *premier Confesseur* ¹ honoré dans toute l'Eglise, mais néanmoins nous avons le regret de constater que le texte de cet invitatoire fait défaut sur le manuscrit de Compiègne², comme sur ceux de Saint-Gall³. Il est remplacé bel et bien par celui du commun, *Regem Confessorum*. Par suite, nous ne pouvons assigner une date à l'invitatoire : *Laudemus Deum in confessione B. Martini*. Mais il paraît probable qu'il a été inauguré à Rome dans le x^e ou le xi^e siècle.

Après l'invitatoire viennent les antiennes. Elles sont au nombre de neuf, trois pour chaque nocturne. Plusieurs sont empruntées textuellement à la vie du Saint par Sulpice-Sévère ; les autres sont de style ecclésiastique. La vie elle-même de Martin s'y trouve résumée dans ses traits les plus saillants et de la manière la plus dramatique.

Les neuf répons reprennent le même thème, celui de la vie, de la mort et de la sépulture de S. Martin, mais d'une manière un peu plus développée et plus littéraire. Ces répons occupent aujourd'hui absolument la même place qu'ils avaient déjà au ix^e siècle. Les deux seules différences, c'est 1^o que le neuvième : *O quantus erat luctus omnium* ⁴, a été supprimé pour faire place au *Te Deum* ; c'est que 2^o les trois ou quatre versets, qui s'unissaient alors au corps de chacun des répons, ont été également supprimés pour être remplacés par un seul verset ⁵.

Sur ces neuf répons, le premier appartient en propre à l'auteur de l'office, et le septième a été emprunté textuellement à S. Grégoire de Tours ⁶. Tous les autres ont été fournis par la lettre de Sulpice-Sévère à Bassula sur la mort et la sépulture de S. Martin ⁷.

4. — *Antiennes de Laudes et de Vêpres.*

Selon un usage assez habituel dans la liturgie romaine, les cinq antiennes de laudes de l'office de S. Martin ne sont pas différentes de celles

1. « *Laudemus Deum nostrum in confessione B. Martini* ».

2. P. L., t. LXVIII, col. 812.

3. *Tommasi opera*, editio Vezzozi, t. VI, p. 279.

4. P. L., t. LXVIII, col. 812.

5. *Ibid.*

6. *De Miraculis S. Martini*, t. 5.

7. P. L., t. XX, pp. 481-484.

des premières et secondes vêpres, pendant que l'antienne de *Magnificat* des premières vêpres reparaît à laudes pour le cantique *Benedictus*. Nous n'avons donc en tout que sept antiennes pour ces deux heures. Mais elles sont d'un admirable lyrisme et atteignent à une hauteur de poésie qui ne laisse rien à désirer.

La première commence de la manière la plus saisissante : « *Dixerunt discipuli ad beatum Martinum* ».

La seconde est formée par la réponse même du Saint : « *Domine, si adhuc populo tuo sum necessarius* ». Ce qui amène l'assemblée à s'écrier dans un élan d'admiration pour un tel héroïsme de vertu : « *O virum ineffabilem, nec labore victum* », c'est la troisième antienne.

De là aussi ce retour sur tout le passé d'une vie si pleine de mérites, parce qu'elle était entièrement consacrée à la prière et au service de Dieu : « *Oculis ac manibus in cœlum semper intentus* ». C'est la quatrième antienne.

Après quoi on célèbre, non la mort du Saint, c'eût été par trop prosaïque, car tous les hommes meurent, mais son apothéose au ciel et les hymnes d'allégresse avec lesquels fut accueilli dans la gloire celui qui avait été ici-bas si pauvre et si humble : « *Martinus sinu Abrahæ lætus excipitur* ». C'est la cinquième antienne. Ces cinq antiennes ont encore été empruntées à peu près textuellement à la même lettre de Sulpice-Sévère. Mais la sixième et la septième sont de style ecclésiastique, ce qui veut dire qu'elles sont l'œuvre propre de l'auteur de l'office. La première d'entre elles pourrait être regardée, ce semble, comme le chant de triomphe des Tourangeaux, quand ils se virent en possession du corps vénéré que les Poitevins leur avaient d'abord disputé avec acharnement¹.

C'est l'âme de Martin, en effet, qui attira leur attention : « *O beatum virum, cujus anima paradisum possidet* ». Ils déclarent implicitement : Voyez quel est notre bonheur : l'âme de celui dont le corps nous appartient à jamais est entrée dans le paradis. De là l'allégresse des Anges, les tressaillements des Archanges. De là tous les chœurs des Saints, et en particulier la troupe des vierges, n'ont qu'une voix pour crier : Martin, demeurez avec nous pour l'éternité².

La seconde sert comme de couronnement à tout l'office, et elle en est la conclusion. Elle roule sur le trait le plus saillant de toute la carrière mortelle du saint Evêque de Tours, à savoir sur l'amour ardent dont ce grand homme entourait la personne adorable de notre Dieu et Sauveur Jésus-Christ. Cet amour allait si loin qu'il a égalé ce Saint aux martyrs, bien que le glaive du persécuteur n'ait pas en réalité tranché le fil de ses jours³.

1. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, I, 43; *De Miraculis S. Martini*, II, 45.

2. « *O beatum virum, cujus anima paradisum possidet : unde exsultant Angeli, lætantur Archangeli, chorus Sanctorum proclamant, turba Virginum invitât : Mane nobiscum in æternum* » (Ant. du *Bened.*).

3. « *O beatum Pontificem, qui totis visceribus diligebat Christum Regem, et*

Cette antienne est de style ecclésiastique comme la précédente. Sulpice-Sévère avait cependant le premier donné à entendre que Martin pouvait être appelé martyr non de fait, mais de désir ¹. L'auteur de l'office a eu l'art de mettre mieux en relief et en lumière la pensée en question. De la sorte, le front de Martin se trouve orné d'une seconde et brillante auréole.

L'office de S. Martin du ix^e siècle n'offrait aucune hymne ². Nous n'avons donc point nous-même à nous occuper des hymnes qui ont été composées à la louange de S. Martin. Mais nous dirons quelques mots des chants de la messe avant de conclure.

5. — Les pièces chantées de la Messe de S. Martin.

Les pièces chantées de la messe de S. Martin étaient pour la plupart, au ix^e siècle, les mêmes qu'aujourd'hui, savoir l'introït *Statuit ei Dominus* ³, le graduel *Ecce sacerdos magnus* ⁴, l'offertoire *Veritas mea* ⁵. Pour le verset alléluiaïque *Beatus Martinus*, qui est du style ecclésiastique, il a dû être ajouté postérieurement ; enfin, quant à l'antienne de la communion, elle était alors empruntée au commun même des confesseurs pontifes (*Fidelis servus et prudens*), tandis que notre texte actuel, *Beatus servus*, est celui des confesseurs non pontifes. Mais ce dernier a un merveilleux à-propos en raison du trait final que raconte Sulpice-Sévère. Celui-ci ne nous cache pas en effet que l'ennemi du genre humain eut l'audace de tendre des pièges à S. Martin jusque sur son lit de mort, comme si l'homme de Dieu n'eût pas été sur ses gardes (*erat vigilans*). Satan, on le sait, en fut pour ses frais. Car Martin lui adressa hardiment cette apostrophe, qui le couvrit d'une confusion trop méritée : « Quid hic astas, cruenta bestia, nihil in me funesta reperies, sed sinus Abrahæ me suscipiet ⁶ ». Telle est l'explication, qui nous paraît plausible, en ce qui touche la communion *Beatus servus*.

L'introït *Statuit ei Dominus* fait partie aujourd'hui du double commun d'un pontife martyr et d'un confesseur pontife. De plus on est porté à croire qu'il s'est chanté primitivement en la fête de la Chaire de S.

non formidabat imperii principatum! O sanctissima anima, quem etsi gladius persecutoris non abstulit, martyrii tamen palmam non amisit » (Ant. des II^e Vêpres à *Magnificat*). Le codex de Compiègne ne nous offre que la seconde partie de cette antienne, sans doute par oubli du copiste.

1. « Licet ei ratio temporis non potuerit præstare martyrrium, gloria tamen martyris non carebit, quia voto et virtute potuit esse martyr » (*Epistola secunda*. P. L., t. XX, col. 179).

2. Voir la Patrologie latine et Tommasi aux endroits cités.

3. P. L., col. 708, nota k, Tommasi, t. V, p. 218.

4. Celui-ci ne figure que dans Tommasi. Le codex de Compiègne le remplace par *Os justi*.

5. Tommasi le remplace par *Inveni David servum meum* (P. L., t. cité).

6. Lettre à Bassula déjà citée (P. L., t. XX, col. 183).

Pierre, le modèle par excellence des confesseurs pontifes et le premier d'entre eux dans l'ordre des temps. C'est aussi appliqué à S. Pierre, entendu de S. Pierre, que cet introït se présente à nous avec son sens le plus complet et sa signification la plus haute. Pour mieux se rendre compte de ce sens et de cette signification, il faut se rappeler que le texte en question a en vue, littéralement parlant, l'éloge de Phinées, petit-fils d'Aaron ¹. Or ce Phinées avait fait preuve du zèle le plus pur pour la gloire de Dieu dans une circonstance mémorable, où tout le peuple d'Israël en était venu par impiété à offrir son encens, à immoler ses victimes en l'honneur des divinités impures de Chanaan ². Or ce fut cet héroïsme de zèle qui apaisa la colère du Très-Haut et préserva Israël d'une extermination générale; ce fut cet héroïsme de zèle qui mérita à Phinées et à sa postérité l'honneur de demeurer en possession du suprême sacerdoce selon l'ordre d'Aaron, jusqu'à l'abrogation de la loi de Moïse. Quant à S. Pierre, à S. Martin et aux autres saints pontifes, ils ont tous accompli une mission analogue à celle de Phinées; ils ont été, sur un théâtre plus ou moins grand, les zéloteurs de l'honneur de Dieu et les défenseurs de la loi sainte, ils ont été des médiateurs de paix entre Dieu et les hommes. De là l'expression: *Statuit ei Dominus testamentum pacis*. En retour Dieu les a faits princes de son peuple, et le sacerdoce de la nouvelle Loi, dont il les a honorés, a imprimé en eux un caractère de gloire indélébile parce qu'il n'est autre chose qu'une participation au sacerdoce même de Jésus-Christ.

Le graduel, *Ecce sacerdos* ³, est emprunté comme l'introït au livre de l'Écclésiastique, mais il est formé de passages assez divers qui sont rapprochés à dessein pour parfaire l'éloge d'un seul et même Saint. Dans le texte sacré, en effet, les mots *Ecce sacerdos magnus* ⁴ appartiennent à l'éloge de Simon, fils d'Onias; *placuit Deo* ⁵ à celui du patriarche Hénoc; *Et inventus est justus* ⁶, à celui de Noé. Quant au verset: *Non est inventus similis illi* ⁷, il a pour objet l'éloge d'Abraham, le patriarche même des croyants.

On voit par là quelle est la haute portée d'un texte où saint Martin nous est représenté comme ayant réuni en sa personne la vertu et le mérite d'Hénoc et de Noé, d'Abraham et de Simon, fils d'Onias. Il serait donc inutile d'insister.

Il ne me reste plus qu'à appeler un moment l'attention sur l'offertoire *Veritas mea* ⁸.

1. *Eccli.*, XLV, 30.

2. *Numer.*, XXV, 7 et suiv.

3. Tommasi, t. V.

4. *Eccl.*, I, 1-2.

5. *Ibid.*, XLIV, 16.

6. *Ibid.*, 17.

7. *Ibid.*, 20.

8. P. L., t. LXXVIII, col. 708, nota k.

Ce texte, emprunté au psaume 88, faisait corps primitivement avec les autres versets du même psaume qui se chantaient pendant que les fidèles se rendaient à l'offrande, et leur servait comme de refrain. Isolée aujourd'hui, cette antienne paraît un peu maigre et gagnerait à être allongée. Mais elle n'en offre pas moins un sujet de méditation riche en renseignements. On peut par exemple la mettre dans la bouche du Père éternel, qui proclame que « sa miséricorde et sa fidélité à remplir toutes ses promesses ont brillé du plus vif éclat dans toute la vie du bienheureux pontife Martin. C'est pour cela qu'il sera à jamais glorifié et exalté ». On pourrait signaler d'autres applications, mais celle-ci suffit à notre but, et nous nous en contentons.

6. — *Conclusion.*

Tels sont les quelques renseignements que nous avons tenu à consigner ici sur l'antiquité de l'office liturgique de S. Martin. Tels sont aussi les éclaircissements dont nous avons essayé d'en entourer le texte dans sa partie chantée, afin d'en donner, s'il se peut, une meilleure intelligence à nos lecteurs. Cet essai est bien imparfait et bien incomplet. Mais tel quel il ne sera peut-être pas sans utilité; il contribuera dans une certaine mesure, nous l'espérons, à faire mieux connaître et aimer le nom et la vertu du grand Apôtre des Gaules.

S. ABBACYR ET S. JEAN

I. — CULTE

1. Le Martyrologe associe, au 31 janvier, les deux martyrs, décapités à Alexandrie et déposés sur la voie de Porto :

Romæ, via Portuensi, SS. martyrum Cyri et Joannis, qui, post multa tormenta pro confessione Christi, capite truncati sunt.

2. Piazza s'étend longuement sur leur culte, dans l'*Emerologio*, pp. 93-94 :

Le calendrier grec parle en ces termes des SS. Cyr et Jean, martyrs : « Beati Cyrus et Joannes medici mirifici, qui gratis medicinam faciebant... » Ils furent décapités à Alexandrie, l'an 292 et transportés à Rome. Plusieurs églises leur furent dédiées, une entre autres au-dessous de S. Sixte *a monte Magnanapoli*, sous le titre de S. Abicyr ; elle a été profanée, mais on voit encore entre deux fenêtres une vénérable image du Sauveur. Leur mémoire est encore attachée à une église anciennement dédiée à S^{te} Praxède, hors la porte Portèse, vulgairement appelée S. *Passara*, sur la rive du Tibre, vis-à-vis la basilique de S. Paul : leurs corps, pendant de longues années, y reposèrent dans un puits, dit *Pantaleo*, et y furent l'objet d'une très ancienne dévotion, comme en témoignent ces deux vers gravés sur un ancien marbre :

*Corpora sancta Cyri requiescunt atque Johannis,
Quos quondam Romæ dedit Alexandria magna.*

La fête se fait dans cette église, mentionnée par Jean Diacre dans la vie du pape S. Grégoire, par l'illustre chapitre de S^{te} Marie *in via lata*, propriétaire de l'église et du domaine attenant. Il y a indulgence plénière ; anciennement, il y avait station à cause de leurs reliques. Nicolas Signorile rapporte qu'elles étaient dans deux nobles reliquaires d'argent ; qu'il y en a à Sainte-Marie *in Cosmedin* et que leurs chefs se trouvaient à Saint-Ange *in Pescaria*. On croit que les corps furent enlevés lors du sac de Rome, mais il existe encore de leurs reliques dans le maître autel. Une église leur était dédiée au Transtévère ; un manuscrit du Vatican en parle ainsi : « In festo SS. Cyri et Joannis Transtyberim est vera omnium peccatorum remissio. »

3. L'inscription de dédicace de l'église de Saint-Jean *in pescheria*,

qui date du VIII^e siècle, mentionne, parmi les reliques : *Sci Abbaquiri, Sci Johanni* (*Œuvres*, xi, 147).

4. Le préfixe du nom est, pour S. Cyrus, un augmentatif, signe de vénération. Il signifie, selon qu'il dérive d'*abba* ou d'*abbas*, père ou chef.

II. — EGLISES

Je laisse la parole à Mariano Armellini, que je me contente de traduire et d'annoter (*Chiese di Roma*, pp. 92-96, 690, 760-761) :

1. — *S. Abbacyr de Militiis ou de Valeriis.*

Très anciennement, le peuple romain appela, d'une dénomination peu correcte, les églises dédiées à Rome aux martyrs alexandrins, Cyr et Jean. Ils souffrirent le martyre à Alexandrie, sous la persécution de Dioclétien, comme portent leurs Actes, dont je n'ai point à discuter ici, ce qui serait hors de propos, la valeur historique. On lit dans ce document qu'une pieuse femme de sénateur, nommée Théodora, sous le pontificat d'Innocent I (402-417) et au temps des empereurs Arcadius et Honorius, à la suite d'une révélation, transporta d'Alexandrie à Rome les reliques des deux martyrs et les déposa sur la voie de Porto. Bosio, dans sa *Roma sotterranea* (édit. in-4°, p. 173), en parle d'après un manuscrit des archives de Sainte-Marie *in via lata*, document très postérieur à l'époque de la translation qui y est succinctement décrite. Néanmoins, il a de l'autorité pour les renseignements topographiques, puisque les églises qu'il mentionne étaient encore debout.

On y lit donc que cette matrone, aidée de deux moines appelés Grimaldo et Arnolfo, transféra les reliques des SS. Cyr et Jean d'Alexandrie à Rome, où elle les déposa dans sa propre maison, située dans la région du Transtévère; de là, quelque temps après, elles furent transférées dans une église qu'elle avait bâtie, hors la porte Portèse, en mémoire de S^{te} Praxède; elle donna ses possessions à cette église.

Le fonds de cette église est la propriété du chapitre de Sainte-Marie *in via lata*. L'église elle-même subsiste sous la dénomination altérée de *S. Passera*.

Je crois que l'église dite de *Valeriis* prit son nom du *xenodochium Valerii*, hôpital, rappelé dans la vie d'Étienne III (768-771) et dans celle de Léon III (796-816), où on dit que ce pape « fecit in oratorio S. Abba Cyri, quod ponitur in xenodochio quod appellatur a Valeriis, canistrum ex argento, pensantem libras II ».

Il est difficile de déterminer avec précision l'endroit où s'élevait cette église, mais je pense qu'elle était près de la montée du Quirinal, appelée *Magnanapoli*, non loin de la tour qui, plus tard, fut dite *delle Miltzie*,

Turris Militiarum et même *ad Militias Tiberianas* ; dans cette dernière appellation, il semble qu'on peut trouver une transformation et un indice du nom primitif *Valerii*.

C'est pourquoi Grimaldi (*Lib. ben. can. S. Petri*, p. 60) a raison d'écrire que cette église, comme il résulte du rituel de Benoît, chanoine de Saint-Pierre, était située *ad militias Tiberianas*, c'est-à-dire au commencement de la montée, aujourd'hui escalier, de la *via Magnanapoli*, quoiqu'il la confonde avec une autre église, également détruite, dite *San Salvatore delle Milizie*.

Au xvi^e siècle, d'après le catalogue de Turin, elle appartenait aux églises de la première catégorie ; on l'appelait *chapelle papale* et son clergé se composait de quatre clercs. Alors elle s'appelait, non plus des SS. Cyr et Jean, mais *Santa Pacera delle milizie*.

La tour, qui est actuellement la plus haute et la plus belle de toutes celles qui existent à Rome, est renfermée dans le couvent de S^{te} Catherine de Sienné. Elle prend son nom de la rue, qui, au Moyen Age, était dite *contrata militiarum*, parce qu'elle était hérissée d'enceintes, tours et châteaux fortifiés par les Colonna et les Conti, qui, au xiii^e siècle, prenaient le nom générique de *milizie* (Mittarelli, VI, n^o 127). Elle n'est pas antérieure aux pontificats d'Innocent III et de Grégoire IX, elle fut achevée par Boniface VIII ; elle se dressait entre l'enceinte et le palais des Conti. Le peuple, ou plutôt la fantaisie des pèlerins, s'imagina que là était le palais d'Octavien et, plus tard, on ajouta même que, du haut de cette tour, l'abominable Néron, une lyre en main, contempla l'incendie de Rome ; cette légende populaire court encore sur les lèvres des gens du peuple ¹.

Etrange est la corruption vulgaire du nom du principal des deux Saints éponymes ² de notre église, Cyr et Jean. Par un vice de prononciation, *Abbas Cyrus* fut transformé en *Appaciro*, *Albicino*, *Appacero*, *Appassero*, *Pacero*, *Pacera*, *Passera* ; et c'est ainsi que se nomme encore aujourd'hui la chapelle de ce Saint, hors la porte Portèse (Mabillon, *Mus. Ital.*, t. I, p. II, p. 85). Le sagace et docte Mabillon retrouva, en effet, grâce à l'histoire, l'étymologie de cette inconnue *Passera*, au sujet de laquelle Baronio, Bosio et Martinelli firent une grave confusion.

Cette église est donc identique à celle qui, sous le nom de *S. Abbaciro de militiis*, est citée par Fauno et Benoît chanoine de S. Pierre et que le Camérier place parmi celles à qui revenaient douze deniers de *presbyterium*.

Martinelli, se fondant sur une bulle de Sixte V, de 1585, reconnut les restes de l'église parmi les constructions médiévales qui sont à gauche de la grande porte de la *gradinata* de la *via Monte Magnanapoli*, où est actuel-

1. Elle est répétée par les *ciceroni* et c'est d'eux que je l'ai apprise en 1853.

2. Qui donne son nom. V. le Dictionnaire de l'Académie sur la signification ecclésiastique du mot *éponyme*.

lement une caserne de soldats. Elle était donc située près des grandes constructions du Forum de Trajan, appelées, au moyen âge, *Balnea Pauli*, d'où le nom vulgaire *Magnanapoli*.

De fait, Severano, dans un ms. de la *Vallicelliana* (*Roma sacra*, G. 16), écrit que S. Abbaciro fut « au Forum de Trajan, à la descente du mont Bagnanapoli, près du monastère de Ste Catherine de Sienne, en un lieu bas, où l'on voit une fabrique avec un demi-cercle ¹ » :

Il est inutile d'ajouter qu'il ne reste plus trace de cette église.

2. — S. Abbacyr ad Elephantum.

Jean Diacre, dans sa vie de S. Grégoire le Grand, fait mention d'une église des SS. Cyr et Jean (liv. IV, ch. 91) : « Cumque presbiter monachus Lucido episcopo tam dirum nuntium revelare timeret, tacere autem penitus non auderet, monasterio se tandem proripuit et ad domum episcopi, non longe a flumine Tiberi, regione videlicet juxta basilicam ² SS. Ciri et Johannis positam ». De ces paroles on peut conclure que cette église avoisinait le Tibre, près de la maison de cet évêque nommé Lucide, que le Livre pontifical rend célèbre, *ad elephantum* ³.

Cette dénomination était propre à une contrée de la 8^e région, *Forum Romanum*, située non loin du marché aux légumes (*piazza Montanara*), qui, dans les mss. régionnaires, s'appelaient *ad elephantum erbarium*, à cause du marché aux herbes. Il est à croire, en conséquence, que la susdite église était proche de ce *forum*, environ derrière l'église de Ste Marie *in portico* (Ste Galla), voisine de la rive du Tibre. Le Livre pontifical en fait ainsi mention, à propos de Grégoire IV (827-874) : « Eccl. beati Abba Cyri atque Archangeli ad Elephantum. »

C'est pourquoi, dans la vie de Léon III, il est rapporté que ce pape, donnant des tentures à la célèbre diaconie de S. Michel, qui existe encore au portique d'Octavie, les décora d'éléphants, en rapport avec le nom de ce quartier ⁴.

Au temps de Léon IV, elle semble avoir déjà perdu sa première dénomination, changée en celle de *S. Maria in Cyro*, ce qui démontre qu'au IX^e siècle le culte allait en baissant pour les deux saints martyrs, complètement oubliés de nos jours.

Bosio rapporte que, de son temps (*Roma sott.*, p. 174), il restait de cette église quelques notables débris, près du pont de Ste-Marie (*ponte rotto*), sur la rive du Tibre, derrière l'église de Ste-Marie *in portico*. Lorsqu'il examina ces vestiges, il était en compagnie d'Ugonio ; des restes de pein-

1. Ceci ressemble bien à une abside.

2. Basilique était le qualificatif propre des églises dédiées aux martyrs.

3. *Œuvres*, XI, 149.

4. « In diaconia beati Archangeli fecit vestes tres, . . . alias duas de tyrio, cum periclysi de fundato, cum historia de elephantis ».

tures qu'il y remarqua il conclut que l'église avait été dédiée à ces saints. Je crois que c'est celle dont parle le catalogue de Pie V, qui place près de Ste-Marie *in portico* une « église en ruines ».

3. — S. Abbacyr, au Transtévère.

Au rapport du document déjà cité de Ste-Marie *in via lata*, les corps des deux SS. Cyr et Jean reposèrent quelque temps au Transtévère dans la maison de la pieuse Théodora, qui bâtit une église en leur honneur sur la voie de Porto. Il paraît que, la translation opérée, une partie de cette habitation fut transformée en chapelle ou églisette sous leur vocable.

De fait, suivant Martinelli (*Roma ex ethn. sacra*, p. 355), lorsqu'on creusa les fondements du collège du P. Constantin Gaétano, abbé de l'ordre Cassinien, situé au Transtévère entre les églises de Ste-Cécile et de S.-Benoît, on trouva une porte de marbre, ayant gravé sur son linteau : DOMUS SANCTORUM CYRI ET IOANNIS. Cette inscription concorde parfaitement avec la narration susdite, qui rapporte que dans la *domus Theodoræ* au Transtévère reposèrent quelque temps les deux saints.

On peut voir à leur sujet, sur leurs souvenirs urbains, les registres de Grégoire IX (A. VI, ep. 143) et d'Innocent IV (A. 8, fol. 98, 105).

4. — SS. Cyr et Jean.

Près de Ste-Cécile, *via Tiburtina*, le pape S. Zacharie bâtit un autre oratoire aux SS. Cyr et Jean, qui, au moyen âge, par corruption de langage, furent appelés en un seul mot les SS. *Abbacyr* ou S. *Passera*¹.

5. — SS. Cyr et Jean.

Depuis le xv^e siècle, cette ancienne églisette fut appelée par le peuple S. *Passera*, par corruption de langage. Elle est située sur la rive du fleuve, presque en face de la basilique de S.-Paul. Sous Innocent I, les corps des SS. Cyr et Jean y furent déposés. Martinelli confond cette église de la voie de Porto, avec celle qui, en ville, était aussi dédiée aux SS. Cyr et Jean, mais au marché des légumes, dit *ad elephantum*.

Nous avons raconté par quelle étrange altération de langage le nom des deux saints avait été transformé en *Passera*, puis en *Prassede*. En effet, on dit d'abord *Abbas Cirus* et successivement *Appaciro*, *Appacero*, *Pacero*, *Pacera*, *Passera* et *Passero*. De même les trois églises qui leur étaient dédiées à Rome et surnommées de *Militiis*, de *Valeriis* et *ad elephantum*, eurent, d'après le même vice de prononciation, leur nom changé en *Pacera* ou *Passera*, où l'on a voulu trouver quelque ressemblance avec le nom de Ste Praxède.

1. « Via Tyburtina, ... domus culta B. Petro S. Cæciliæ usque in hodiernum diem vocatur. Construxit quippe et in ea oratorium S. Abbacyri, ubi et multas sanctorum condidit reliquias ».

Cette chapelle de la *via Portuense* est la plus ancienne de celles qui furent dédiées à Rome aux martyrs Alexandrins et c'est la seule qui subsiste. Jean Diacre, dans la vie de S. Grégoire, en fait mention, liv. IV, chap. 91. L'origine de cette église s'attribue à la dévotion d'une Matrone appelée Théodora, comme on lit dans les Actes des martyrs. Elle appartient à la diaconie de Ste-Marie *in via lata* ; dans les archives capitulaires existe un ancien manuscrit qui emprunte à Sophronius, évêque de Jérusalem, les Actes et la translation à Rome. Dans cette église existe toujours l'hypogée où reposèrent les reliques des deux saints, et sur la porte on lit en deux lignes cette épigraphe :

CORPORA SANCTA CYRI BENITENT HIC ATQVE IOHANNIS
QVAE QVONDAM ROMAE DEDIT ALEXANDRIA MAGNA

Lorsque le nom des deux saints fut changé en celui de *Passera* et que l'on crut que sous ce nom se cachait celui de Ste Praxède, on commença à célébrer dans cette église la fête de Ste Praxède ; or, précisément, au jour natal de cette sainte tombe la reposition des reliques des deux éponymes, fêtée par la foule du peuple en cet endroit.

SS. ABBÉS

1. Les saints abbés, chefs de monastères, ne sont pas classés à part dans les Litanies, qui n'ont d'invocation que pour le groupe des moines : « Omnes sancti monachi et eremitæ, orate pro nobis. »

Cependant ils jouissent d'une messe spéciale: « Os justi, » intitulée par la rubrique : « Missa pro abbatibus. » Là s'arrête leur privilège, car l'office est entièrement du commun. Ce n'est pas régulier ; aussi je souhaite que, dans la réforme du bréviaire, on leur concède un office fait exprès pour eux. Il n'est même pas tout à fait exact de les réunir sous l'appellation générique de *confesseurs non pontifes*, puisque l'usage des pontificaux les classe dans une catégorie particulière.

Ce sont même ces pontificaux qui, outre leur costume propre, constituent deux de leurs attributs les plus ordinaires : la mitre et la crosse.

2. Je ferai une autre motion : ce serait d'abord de supprimer toutes les individualités, les abbés les plus célèbres reparaissant dans une autre catégorie, comme S. Benoît aux fondateurs d'ordres, S. Bernard aux docteurs, etc. ; puis d'instituer une fête spéciale, du rit double, pour tous les saints abbés *in globo*. Dans ce cas, les leçons du 2^e nocturne pourraient encore avoir un caractère purement historique, parce qu'elles donneraient, à la façon du Martyrologe, la nomenclature des plus illustres dans chaque ordre.

3. J'ai déjà disserté de deux abbés : S. Florent (*Œuvres*, X, 377) et Robert d'Arbrissel (*Ibid.*, XI, 538). Je ne m'occuperai ici que de ceux à qui suffit une notice sommaire.

I. — S. BARTHÉLEMY.

Le Martyrologe de l'Ordre de S. Basile indique sa fête pour le 11 novembre et la fait célébrer surtout à l'abbaye de Grotta Ferrata, près Rome :

In monasterio Cryptæ Ferratæ, in agro Tusculano, S. Bartolomæi, abbatis Ordinis S. Basilii, socii beati Nili, cujus vitam ipse conscripsit.

Piazza, p. 675, dit que « sa fête se fait avec solennité à l'église de S. Basile *a capo le case* ». Il n'en est plus rien.

Sa vie a été imprimée à Rome en 1728, en un volume in-4°, par Sciomhari : *Notizie storiche della Badia di Grotta-Ferrata, e la vita di S. Bartolomeo, IV abate.*

Je n'ai rencontré, relativement à son iconographie, qu'une médaille frappée pour les dévots pèlerins qui vont à Grotta Ferrata : il est vêtu en moine, avec une coule noire et tient en main un livre qui peut signifier à la fois la règle de S. Basile qu'il professa et l'habitude de la prière. Le P. Cahier y ajoute la colonne et l'orage et le dit patron de Grotta Ferrata et de Rossano en Calabre (p. 806).

II. — S. BONONE.

Le *Dictionnaire hagiographique* de Migne (I, 477) lui consacre cette courte note :

S. Bonone, Bononius, abbé du monastère de Lucède, dans le diocèse de Verceil en Piémont, mourut en 1026 et il est honoré à Bologne le 30 août.

Le Martyrologe le dit de l'ordre des Camaldules et disciple du fondateur, S. Romuald :

Bononiæ, S. Bononii abbatis, sancti Patris nostri Romualdi discipuli.

Aussi c'est à Bologne que je l'ai rencontré, sur une peinture peu ancienne, plutôt désigné par son nom s. BONONIUS, que par sa coule blanche, sa mitre et sa crosse.

III. — S. DOMINIQUE DE SILOS.

Silos est une abbaye de la Castille. Il mourut en 1093 et est honoré le 20 décembre.

De l'ordre de S. Benoît, il est inscrit, au 14 décembre, dans le Martyrologe des Bénédictins : « In Hispania, S. Dominici, abbatis Silensis, de quo agitur tertio decimo kalendas januarii » et dans celui des Dominicains, au 20 décembre, anniversaire de sa déposition : « In Hispania, depositio S. Dominici de Sylos, abbatis ordinis S. Benedicti, miraculis in captivorum liberatione celeberrimi. »

Une petite image, gravée à Rome, au siècle dernier et signée : *Palomino f.*, le représente avec ce sextuple attribut : des anges

qui le contemplant ; un *rayon de lumière* descendant du ciel ; la *coule* noire, aux grandes manches, avec le capuchon et la croix pectorale ; la *crose* dans la gauche, des *entraves* de prisonnier dans la droite, une *mitre* à ses pieds. Au-dessus est écrit : *S. Domingo de Silos. Hic est qui multum orat pro populo. 2 Mac. 15.*

Le P. Cahier le déclare patron de « Cordoue, Madrid, San Millan de la Cogolla (p. 612) et d'Alcala » (p. 636).

SS. ABDON ET SENNEN

I. — CULTE.

1. Le Martyrologe inscrit les deux martyrs Persans ¹ au 30 juillet, en tête des saints du jour, sans préciser le lieu de leur décollation, ce qui eût été facile en ajoutant simplement *apud Colossæum* ou *in amphitheatro Flavio* :

Romæ, Sanctorum martyrum Abdon et Sennen, persarum, qui sub Decio catenis alligati, Romam adducti, pro Christi fide primum plumbatis cæsi, deinde gladio interfecti sunt.

Nous avons leurs actes dans cet ouvrage de Mgr Dominique Bartolini : *Actes du martyre de la très noble vierge Romaine Sainte Agnès et du martyre des nobles Abdon et Sennen*, trad. en français par l'abbé E.-J. Muterne, Paris, 1864, in-8°.

2. Leur souvenir reste fixé en six endroits de Rome, où il serait opportun de mettre des inscriptions commémoratives, soin que je recommande au zèle éclairé de l'illustre société des *Cultores Christi martyrum* ; le temple de Tellus, où ils furent condamnés par le Sénat ; le temple du Soleil, où ils refusèrent de sacrifier aux idoles ; le Colysée, où ils furent exposés aux bêtes et décapités ; la maison du sous-diacre Quiriu, qui les y ensevelit ; le cimetière de S. Pontien, sur la voie de Porto ², où ils furent transférés, et enfin la confession de S. Marc, qui les conserve encore sous le maître-autel, ce qu'indique une épigraphie latine, qui manque dans les *Iscrizioni* de Forcella.

1. « Leur communauté de foi, de patrie et de supplice les a fait passer pour frères. Leurs Actes, rédigés un peu tard, ne sont pas exempts de difficultés. Mais la réalité de leur martyre et l'antiquité de leur culte sont incontestables. Cf. *Hagiolog. italic.*, t. II, p. 165 ; AA. SS. Jul., t. VII, pp. 190-199 » (Cahier, p. 457).

2. « On appelle le cimetière de Pontien *ad ursum pileatum*, pour le distinguer de celui de Ste Bibiane, nommé aussi à l'ours coiffé » (Piazza, p. 499). — Sur cette désignation, voir mon tome XIII, pp. 534-535.

Ils furent, à Cordoue, en Espagne ¹, présentés à Dèce, qui essaya en vain d'ébranler leur constance de chrétiens et les envoya captifs à Rome pour être condamnés par le Sénat, qui les fit amener devant lui au lieu de ses réunions, dans le temple de la déesse Tellus ², actuellement l'église de S.-Pantaléon aux Monts. — Dépouillés de leurs vêtements précieux, pour être restés inébranlables dans leur foi, ils furent condamnés aux bêtes dans le Colysée. Mais, avant de les y faire entrer, l'empereur ordonna de les soumettre à une nouvelle épreuve ; ils furent donc conduits près de là au temple du Soleil, dit aussi de Rome et de Vénus dont on voit les restes de l'abside dans le jardin des moines du mont Olivet à S. Maria Nuova, pour y sacrifier ; mais comme ils s'y refusèrent on les mena au Colysée, où des bêtes furent déchainées contre eux ³. Elles s'approchèrent d'eux, sans leur faire de mal et se laissèrent même caresser ; ce que voyant les gladiateurs, ils eurent la barbarie de les tuer ⁴. Leurs corps furent ensuite jetés devant le temple du Soleil, dont ils avaient dédaigné l'idole. C'est là que vint les recueillir en secret le sous-diacre Quiriu, qui les ensevelit dans sa maison, qui était proche ⁵. Ils y restèrent cinquante ans. S'étant manifestés sous le règne de Constantin, on les transporta au cimetière de Pontien, hors la porte Portèse ⁶ ; puis le pape S. Paul, pour plus de sûreté, les transféra dans la ville, comme il fit pour les autres corps saints (Piazza, *Emerologio di Roma*, Rome, 1713, p. 499).

3. La fête ⁷ de ces SS. martyrs se fait à l'église collégiale de S.-Marc, où

1. « Certains Espagnols, plus patriotes que sensés, ont prétendu les attribuer à Cordoue. Cf. Nic. Antonio, *Censura de historias fabulosas*, livr. VI, cap. III, p. 287 sg ». (Cahier, p. 561).

2. La Terre, femme du Ciel.

3. « Ursis ac leonibus objecti sunt, quos feræ non audebant attingere » (*Brev. Rom.*) « Ad theatrum pertrahuntur et ad eos duo leones et ursi quatuor dimituntur, qui cum sanctos non tangerent sed etiam custodirent, injectis in eos gladiis occiduntur et ligatis pedibus tracti sunt et jactati ante simulacrum solis, qui cum ibi triduo jacuissent, Quirinus subdiaconus eos collegit et in domo sua sepelivit. Passi sunt autem circa annos Domini CCLIII » (*Legend. aur.*, cap. CVI).

4. « Demum gladiis trucidati, colligatis pedibus, tracti sunt ante solis simulacrum » (*Ibid.*).

5. « Quorum corpora clam inde asportata Quirinus diaconus sepelivit in suis ædibus » (*Ibid.*).

6. « D'après un manuscrit de la Vallicellana, leurs corps furent transportés de ce cimetière à la basilique de S.-Marc, dès le temps de Grégoire IV (827-844), qui restaura noblement cette église et l'enrichit de ses dons sacrés » (Piazza, p. 499). Ce don n'est pas enregistré au *Liber pontificalis*.

7. De nos jours, cette fête se fait sans solennité ; aussi me suis-je contenté d'écrire dans la *Correspondance de Rome*, en 1868 et 1869 : « Leurs corps reposent à S.-Marc dans la confession et l'on voit dans la catacombe de S. Pontien le lieu de leur première déposition ». *Œuvres complètes*, VII, 268. A l'ostension du jour de la Pentecôte, à S.-Marc, on fait vénérer des « ossements » (*Ibid.*, 249, n° 29).

repose la majeure partie de leurs corps, qui y ont été déposés par Paul II¹ et à la Madone de la Victoire, où l'on expose partie du corps de S. Abdon (*Ibid.*).

Piazza a raison d'écrire *partie*, car on retrouve les mêmes saints ailleurs; mais évidemment ils furent morcelés pour satisfaire la dévotion des autres villes d'Italie et de France. *Corps*, dans ce cas, ne doit donc pas se prendre à la lettre, comme si réellement ils y étaient tout entiers.

Abdon et Sennen, saints martyrs du troisième siècle², dont on ne sait pas l'histoire. On ignore également le lieu de leur sépulture. Néanmoins, leurs corps étaient en même temps à Rome, à Florence, à S. Médard de Soissons et dans une abbaye d'Arles en Roussillon (Collin de Plancy, *Dictionn. critiq. des reliq.*, I, 1).

L'auteur est mal renseigné, car on n'ignore ni l'histoire ni la sépulture de ces martyrs; de plus, il omet la cathédrale de Parme, qui longtemps les exposa au maître-autel dans une châsse³; j'ai consigné dans mes notes de voyage qu'actuellement ils sont dans l'autel même avec Ste-Pudentienne.

Il y aurait un intérêt majeur, sous le rapport lipsanographique, à ce que chaque église fit faire par des médecins le dénombrement des ossements qu'elle possède; tous ces renseignements réunis, on pourrait essayer la reconstitution des squelettes. Ce serait au plus grand avantage de l'authenticité, qui serait ainsi prouvée d'une façon irréfutable.

4 A Arles, leur tombeau a la propriété de suinter une eau, très efficace pour la guérison de la dysenterie (*Œuvres complètes*, XIV, 299-300). S. Abdon est spécialement invoqué contre la grêle (*Ibid.*, X, 146).

5. D'après le P. Cahier (*Caract. des Sts*, pp. 605, 638), ils sont

1. *Déposés* n'est pas strictement exact; il faudrait *reposés*, lors de la reconstruction opérée par Paul II.

Dans la bulle de ce pape, donnée en 1466 *apud Sanctum Marcum* et gravée sous le portique, sur une table de marbre, il est dit, en parlant des reliques de l'église: « *Ipsa ecclesia, in qua preclari ejusdem Marci evangeliste, beati Petri apostolorum principis discipuli atque interpretis, alieque sanctorum et sanctarum Dei reliquie venerande et precipue beatorum Marci pape et confessoris, nec non Abdon et Sennen martyrum corpora sunt recõndita* » (Forcella, *Iscriz. delle chiese di Roma*, IV, 347).

2. On est d'accord à fixer la date vers l'an 250.

3. *Œuvres complètes*, t. XI, p. 425, note 1.

patrons d'Arles sur Tech ou Arles de Roussillon. Il faut y ajouter, au diocèse de Poitiers, le village de Dandesigny, commune de Verrue dans le Mirebalais ¹, puisque son nom n'est, dit Rédet, que l'altération, par vice de prononciation ², des noms du double titulaire de l'église, qui relevait de l'abbaye bénédictine de S. Cyprien de Poitiers ³.

« Ecclesia Abdon et Sennes in castellania Mirebellense », 1097-1100 (*Abbaye de S. Cyprien*). — « De Dom de Segne », 1097-1100 (*Cartulaire de S. Cyprien*, p. 14). — « Ecclesia quæ vocatur Addon Desenne ⁴, 1087-1115 (*Ibid.*, p. 82). — « Dondesennec », vers 1100 (*Ibid.*, p. 44). — « Reginaldus de Abdon et Senes », 1256 (*Abb. de S. Cyprien*, 35). — « Ecclesia de Addon et Segnes (*Pouillé de Gauthier*, 1^o 137). — « Dandeseigné », 1307 (*Abb. de Fontaine le Comte*, 26). — « Danseigné », 1308 (*Fonteneau*, t. XXXVIII, p. 18). — « Dandesigné », 1499 (*Chapitre de Mirebeau*, 30). — « Dancigné », 1508 (*Aveu de Mirebeau*). — « Anseigné », 1520 (*Bissexte*). — « Dandecigny », 1571 (*Chap. de Mirebeau*). — « Ecclesia parochialis sanctorum Abdonis et Sennis, alias Danseigny », 1622 (*Chap. cathédral*, 4). — « Dandesigny », 1649 (*Bissexte*). — « S. Abdont et S. Sennen d'Andesigny ou Ansigny », 1782 (*Pouillé*) (Rédet, *Dict. top. du dép. de la Vienne*, p. 149).

Ce vocable, inusité dans nos contrées, ne s'explique guère que par l'apport, très anciennement, d'une relique des saints martyrs, par quelque pèlerin de Rome, contemporain de l'exhumation de la catacombe: il n'y a pas loin du ix^e au xi^e siècle, époque où la dévotion s'affirme déjà par un texte officiel. Alors il s'est passé ce qui n'est pas rare en Poitou, les saints ont fait oublier le nom de la localité, en sorte que les titulaires de l'église sont devenus patrons

1. « Avant 1790, Dandesigny faisait partie de l'archiprêtré et de la baronnie de Mirebeau, du duché-pairie et de l'élection de Richelieu, généralité de Tours. La cure était à la nomination du chapitre cathédral. Cette ancienne paroisse est aussi réunie aujourd'hui à Verrue pour le spirituel » (Rédet, *Dict. top. de la Vienne*, p. 149).

2. Les paysans, de nos jours, trouvant ce nom trop long, l'ont contracté en *Dansigny*.

3. « Les saints Abdon et Sennen ont vu leur personnalité s'absorber dans le nom baroque de Dandesigny, qui, par sa terminaison, affecte une couleur gallo-romaine... On conçoit aisément que les noms étrangers d'Abdon et Sennen aient été peu à peu défigurés par la prononciation, de manière à former un mot composé qui, au premier aspect, semble n'avoir avec eux aucun rapport d'origine » (Rédet, *Observ. sur les noms de lieux dans le départem. de la Vienne*, dans les *Mém. de la Soc. des Antiq. de l'Ouest*, an. 1846, p. 330).

4. Les noms propres ne sont souvent que des noms de baptême, comme il

de lieu, comme on en a des exemples pour S. Cyr, S. Hilaire, S. Léger, Ste Radegonde, etc. Mais ici la répétition des mêmes noms, comme en 1782, sous deux formes différentes, constitue un véritable pléonasme, car Dandesigny n'est que la traduction d'*Abdon* et *Sennen*.

Depuis la Révolution, l'église a été désaffectée et même démolie, le culte des Saints martyrs est resté sans honneur ¹. Il est temps de le restaurer. En cela on ne ferait que se conformer à la loi du concile de Trente, qui veut que les églises supprimées soient remplacées par une croix sur le lieu même et un autel dans l'église la plus proche : « Cum illud quoque valde curandum sit ne ea quæ sacræ ministeriis dicata sunt temporum injuria obsolescant et ex hominum memoria excidant, episcopi, etiam tamquam Apostolicæ Sedis legati, transferre possint beneficia simplicia, etiam juris patronatus, ex ecclesiis quæ vetustate vel alias collapsa sint et ob eorum inopiam nequeant instaurari, vocatis iis quorum interest, in matrices aut alias ecclesias locorum eorundem seu viciniorum, arbitrio suo, atque in eisdem ecclesiis erigant altaria vel capellas sub eisdem invocationibus..... ; cum facultate tam dictas parochiales quam alias ecclesias dirutas in profanos usus, non sordidos, erecta tamen ibi cruce, convertendi » (*Concil. Trident., Sess. XXI de reform., cap. 7*). Or Dandesigny a été annexé à Verrue. Il dépend donc du curé et de l'autorité diocésaine de réaliser ce pieux désir.

II. — EGLISES

Les renseignements à cet égard nous sont fournis par Armellini dans ses *Chiese di Roma*, pp. 96-97 et 759 ; je traduis de l'italien.

1. Parmi les églises de la région des Monts, le catalogue fait par ordre de S. Pie V, que j'ai trouvé aux archives secrètes du Vatican, est notée celle

est admis généralement. « Nom de baptême, transmis depuis héréditairement et devenu, comme beaucoup d'autres, le nom d'une ou plusieurs races » (*Interm. des chercheurs*, 1899, col. 556). — Il est reconnu, relativement à « l'origine et la formation des noms de famille », que la seconde catégorie comprend « les noms de baptême transmis héréditairement par les pères aux enfants » (*Ibid.*, col. 558). *Desenne* se rencontre encore en Poitou, il a été dans ces dernières années porté par le curé de Claunay (Vienne), qui se distingua comme facteur d'orgues. Ne serait-il pas l'équivalent de *Sennen* ?

1. M. Chaboisseau, curé de Purnon, voulait bien m'écrire, le 25 octobre 1899 : « Il ne reste aucun vestige de l'ancienne église de Dandesigny ; il n'y a pas de reliques, pas de culte et pas de fête ».

des SS. *Abdon et Sennen au Colysée*. Comme le rédacteur de ce catalogue inscrit exactement l'état matériel de chaque église et qu'il ne dit rien de celle-ci, on peut en conclure qu'elle était intacte et livrée au culte, sous le pontificat de ce pape. On peut croire qu'elle fut abattue à la fin du xvi^e siècle ou au commencement du xvii^e.

Au xiv^e, le catalogue de Turin enregistre cette église parmi celles de la seconde catégorie. Le lieu où elle fut bâtie a une étroite relation avec le récit des actes des deux célèbres *subreguli* 1 persans qui subirent le martyre dans la persécution de Dèce. On lit dans leurs actes que leurs cadavres furent jetés *ante simulacrum Solis*. C'est ainsi qu'au iii^e siècle on appelait en effet le fameux colosse de Néron, qui, comme nous le savons par Suétone, avait été élevé par cet empereur dans le vestibule de sa *domus aurea* et qu'Adrien transporta près de l'amphithéâtre, à droite de son temple de Vénus et de Rome, où subsiste encore le noyau, en briques, de son soubassement grandiose. Récemment, dans les substructions de ce temple, près du lieu où s'élevait cette petite église, on a trouvé massés dans la terre beaucoup d'ossements humains, qui proviennent peut-être du cimetière de cet oratoire.

Je crois qu'Armellini fait erreur. L'abandon des corps devant la statue du Soleil n'aurait pas été un motif suffisant pour y ériger une église, quand, à bon droit, la dévotion devait se reporter sur le lieu même de la sépulture, la maison du charitable Quirin étant à proximité du Colysée.

2. *Via Portuense, SS. Abdon et Sennen*. — Au premier kilomètre environ de la voie, à droite, au haut d'une colline qui flanque à cet endroit la voie et au-dessous de laquelle se développait le cimetière de Pontien (appelé par les documents ecclésiastiques *Ad ursum pileatum*), s'élevait une basilique dédiée aux SS. martyrs Abdon et Sennen, vice-rois de Perse, qui furent ensevelis dans ce cimetière, où l'on voit encore leurs images au-dessus de leur sépulcre. Les topographes des vi^e et vii^e siècles parlent de cette basilique et le mieux renseigné l'appelle *ecclesia magna*: « *Deinde intrabis in ecclesiam magnam, ibi SS. martyres Abdo et Sennes quiescunt* » ; ainsi s'exprime l'Itinéraire de Salzbourg. Le Livre pontifical dit qu'elle fut restaurée, au viii^e siècle, par le pape Adrien I^{er} 2. Depuis cette époque on en perd totalement toute trace et tout souvenir.

III. — OFFICE

Dans le Bréviaire, SS. Abdon et Sennen n'ont que le rite *simple*,

1. « *Duo subreguli* » (*Leg. aur.*) Quicherat traduit par *vice-roi*.

2. « *Et ecclosiam sancti Fælicis, positam foris portam Portuensem, a novo restauravit simulque et basilicam sanctorum Abdon et Sennen, atque beatæ Candidæ, una cum cæteris sanctorum cimiteriis in idipsum pariter renovavit* ».

qui est le degré inférieur. Sont propres seulement l'oraison et la 3^e leçon historique.

Lors de la réforme, projetée par Benoit XIV de 1741 à 1747, la congrégation spéciale maintint les deux martyrs Persans, mais, à cause du peu d'authenticité de leurs actes, attaqués par des critiques sérieux, il fut convenu que la 3^e leçon serait du commun.

Die XXX julii. *Sanctorum Abdon et Sennen martyrum*. Lectio III de communi.

Adnotatio Congregationis particularis. Acta horum sanctorum, quæ sunt pars actorum S. Laurentii, licet antiqua sint et ante nonum sæculum scripta, Baronius tamen in notis ad Martyrologium, ait castigatione indigere, et ad annum 254 nonnihil esse corrupta. Norisius autem, dissert. 3 *De epochis Syro-Maced.*, cap. 10 et Tillemontius, tom. 3, pag. 703, fabulosa pronuntiant. *Faletur etiam Cuperus non posse illa ab omni errore eximi neque contrariis Norisii argumentis plene satisfieri* (*Anal. jur. pont.*, XXIV, 914).

Dans le Missel, sa messe est entièrement propre.

Malgré cela, dans une réforme inévitable tôt ou tard, il y aura lieu de supprimer les SS. Abdon et Sennen et de les réserver pour la Perse et la ville de Rome, avec élévation de rite pour l'église S. Marc. A moins toutefois que si chaque nationalité doit être représentée dans un calendrier universel, on ne leur donne la préférence, comme persans, sur les SS. Marius, Audifax et Abacon (*Œuvres*, XII, 580), qui n'ont qu'une mémoire au 19 janvier.

IV. — ICONOGRAPHIE

L'iconographie ¹ se réduit à bien peu de chose, puisqu'on cite un seul monument, où ne se révèlent que deux attributs : le *costume oriental*, en raison de leur origine, et le *couronnement* par le Christ, en récompense de leur martyre ; cette couronne est faite de roses rouges, cette fleur par sa couleur étant le symbole du sang versé pour la foi ².

On pourrait y ajouter ces traits de la légende : l'ensevelissement des chrétiens, qui leur valut d'être dénoncés ³ ; leur conduite, les

1. Guénébault, dans son *Dictionnaire d'iconographie*, n'a d'autres mentions que les vies des Saints gravées par Sébastien Leclerc et par Callot (col. 23).

2. Pour le P. Cahier, dans sa mauvaise gravure, p. 562, la couronne a l'aspect d'un bandeau uni.

3. « Accusati quod corpora christianorum quæ inhumata projiciebantur in suo prædio sepelissent » (*Brev. Rom.*)

maius enchainées ¹, à Rome, où ils firent partie du cortège triomphal ²; leur condamnation par le sénat, leur refus de sacrifier à l'idole du Soleil, leur triple supplice de la flagellation avec des fouets plombés, de l'exposition aux ours et aux lions dans le Colysée et leur décollation par le glaive; enfin l'abandon de leurs corps à la voirie et leur ensevelissement dans la maison de Quirin, qui écrivit leur passion ³.

J'emprunte au *Dictionnaire des antiquités chrétiennes* de Mgr Martigny, 2^e édit., pp. 1-2, ce passage intéressant sur la fresque romaine que je compléterai par quelques notes :

La troisième chambre du cimetière de Pontien est décorée d'une fresque représentant le Seigneur, vu à mi-corps dans un nuage et déposant de chaque main une couronne sur la tête de S. Abdon et de S. Sennen ⁴, martyrs de la persécution de Dèce (Bottar. I, 202, tav. XLV), près desquels se voient S. Milix à droite et S. Vincent à gauche. Cette peinture est fixée à la façade antérieure du tombeau des deux martyrs, qui est revêtue de briques et porte ce reste d'inscription votive :.. ONIS pour *de donis Dei* ⁵, etc. Elle est reproduite dans le recueil des Bollandistes (Jul. XXX, p. 130) ⁶, pour prouver l'ancienneté du culte de ces saints, dont les corps, après avoir séjourné cinquante ou soixante ans dans la maison du sous-diacre Quirinus, avaient été déposés dans ce cimetière dès le temps de Constantin, s'il faut en croire les actes de S. Laurent, assez suspects en beaucoup d'endroits (Baron., ad ann. 254, n^o 27; Noris,

1. « Vincli catenis ducuntur » (*Leg. aur.*).

2. « Romam postea rediens, Decius victos duxit in triumpho » (*Ibid.*).

3. « Quirin, sous-diacre, que l'on dit avoir écrit l'histoire de leur martyre » (*Les nouvelles fleurs des Vies des Saints*, t. II, p. 51).

4. Le Christ a le nimbe crucifère et est vêtu, sur sa tunique, d'un manteau qui laisse ses bras à découvert. Les Saints sont debout sur une terrasse et séparés par un arbrisseau fleuri, qui rappelle le paradis. Nimbés et barbus, ils ont les jambes et les pieds nus et sont coiffés du capuchon pointu de leur manteau, agrafé sur la poitrine et qui ne descend pas plus bas que les genoux; sous ce manteau, on remarque une tunique de peau, courte et échan-crée aux cuisses. Leur identité s'établit par ces inscriptions :

† scs	† scs
A	S
B	EN
D	N
O	E
7	7

5. Sur cette formule voir le tome XIII, p. 515.

6. Martigny en donne une petite vignette, insuffisante pour bien juger du style et de l'époque.

De epoc. Syro-Maced., diss. III, c. 10. — Cf. Anast. *In Nic.* I, sec. 601).

Les peintures ne paraissent pas antérieures au vi^e siècle ¹. Les noms de ces saints ont subi de nombreuses variations, comme tous ceux qui ont été transférés en latin d'un idiome étranger. On lit dans les fragments du calendrier donné par le P. Boucher (*Comment. in Victor. can.*, c. XV), avec le canon pascal de Victor d'Aquitaine : « III Kal aug., Abdon et Sennen in Pontiani, quod est ad ursum pileatum » ; dans le capitulaire des évangiles édité par Fronteau : « Die III, natalis Abdon et Sennen » ; dans l'ancien martyrologe de Willibrod, et dans celui de Corbie : « III Kal. augusti, Romæ, Abdo et Sennes » ; dans celui de François Fiorentini : « Natalis sanctorum Abdo et Sennes » (qui ne sont que des copies un peu différentes du martyrologe hiéronymien) ; enfin, dans le martyrologe métrique de Wandelbert : « Abdon et Zennen » ².

Nous devons donner quelques détails sur le vêtement que portent ces personnages, à raison de ses formes étranges : Les martyrs Abdon et Sennen étaient Persans et, en cette qualité, ils sont coiffés du bonnet phrygien que les artistes de ces temps primitifs donnent aussi aux rois Mages, qu'on croit avoir été du même pays. Dans la description qu'il fait de ce vêtement, Fiorentini (*In not. ad martyrol.*, XXX jul.) dit des images d'Abdon et de Sennen qu'elles sont *pileata seu potius acuto caputio et acuta chlamide, tunicaque pellicea ornata*... Une chose à observer est que le capuce est attaché à la chlamyde, si toutefois on peut donner à un tel vêtement ce nom qui semblerait mieux convenir à l'espèce de manteau que S. Milix porte sur sa tunique. La chlamyde s'attachait avec une fibule, au dire de S. Jérôme (*De mulier. septies percussa*, class. I, ep. 1) : « Lictor, paludamento in cervicem retorto, dum totas expedit vires, fibulam quæ chlamydis mordebat oras, in humum excussit »... Et Symmaque, ne considérant la chlamyde que comme un vêtement militaire, se sert de la même expression (*Lib. I, ep. 1*) :

« Antica palla tegit socerum, toga picta parentem.
At mihi castrensem, quam mordet fibula vestem. »

Mais le *sagum* (saie) et la chlamyde avaient cette fibule sur l'épaule et non au milieu de la poitrine, comme la portent nos deux martyrs. Cet habit pourrait donc bien être celui que S. Jérôme appelle *ependyten* (*In vit. Hilarii*), mot grec que S. Augustin traduit par *superindumentum* (*Quæst. in Judic.*, lib. VII, q. 51) : c'est le vêtement dont se servait Illarion, mais plus grossier chez le solitaire et appelé par le même docteur

1. Je les descendrais beaucoup plus bas, jusque au viii^e. Je crois même qu'on peut les dater sûrement de la seconde moitié du viii^e et du pontificat d'Adrien I, d'après le texte du *Liber pontificalis*, puisque ce pape *renovavit*, non seulement la basilique, *basilicam*, mais aussi, *pariter*, le cimetière adjacent, *sanctorum cimileria*.

2. Le 30 juillet est donc réellement le jour *natal*, ou anniversaire de la mort,

sagus rusticus. Ce pourrait être aussi le manteau dit *iacerna* (Polidori, *Immag. de SS. Pietro e Paolo*, p. 59). Il faut encore observer la tunique des deux saints bien différente de celle des Romains, non seulement parce qu'elle est de peau, mais encore parce qu'elle n'atteint que vers le milieu des jambes, laissant par les côtés les cuisses découvertes, comme celle que porte S. Jean-Baptiste dans certaines peintures et en particulier dans la fresque représentant le baptême de Notre-Seigneur au même cimetière de Pontien (Boltar., tav. XLIV). Il est probable que les Orientaux avaient une tunique aussi courte, parce que leur costume se complétait de longues chausses, dites *saraballa* ou *sarabara* et *sarabula*, ou encore dans le langage corrompu des barbares *sarabola*, lesquelles, de la ceinture, descendaient jusqu'à la pointe des pieds, comme on le voit dans les statues antiques des rois barbares (Winkelman, *Storia dell'arte*, éd. Fea. t. II, tav. VIII), et dont les vieilles gloses donnent l'explication suivante : « *Sarabara crura tibiæ, sive bracæ, quibus crura teguntur et tibiæ* ». Sur le curieux vêtement d'Abdon et Sennen, on trouvera d'autres détails fort intéressants dans l'ouvrage de Lami (*De eruditione apostolorum*, pp. 121-166). Le couronnement des deux martyrs par Notre-Seigneur exprime la récompense qui leur est donnée dans le ciel pour leur courage à subir le martyre en témoignage de la foi. Plusieurs verres à fond d'or représentent S. Pierre et S. Paul et d'autres saints ainsi couronnés de la main du Sauveur (Buonar., tav. XV, fig. 1 et alibi)¹. La monnaie du Bas-Empire montre souvent Jésus-Christ couronnant deux empereurs.

1. *Œuvres complètes*, t. II, p. 193, n° 3.

S. ABERCIUS

1. On lit cet éloge, le 22 octobre, dans le *Martyrologium Romanum* :

Hierapoli in Phrygia, S. Abercii episcopi, qui sub Marco Antonino imperatore claruit. ¹

2. Le procès-verbal des Conférences d'archéologie chrétienne, à Rome, séance du 26 février 1893 (*Rev. de l'Art chrét.*, 1893, pp. 324-325), donne ce résumé :

Le président, M. le commandeur de Rossi, annonce que la fameuse stèle d'Abercius, envoyée en cadeau au S. Père de la part de S. M. le Sultan, à l'occasion de son jubilé épiscopal, est parvenue à destination. Il résume ce qu'il a écrit ailleurs au sujet de ce précieux monument de l'épigraphie chrétienne.

Le texte de l'inscription sépulcrale d'Abercius, évêque de Hierapolis en Phrygie, était déjà connu depuis longtemps, car il se trouve inséré dans les Actes de cet évêque, au recueil de Métaphraste. Mais les archéologues n'en avaient pas tenu compte, à cause de sa singularité par rapport aux autres inscriptions chrétiennes et aussi parce que la teneur de la légende inspirait des doutes. C'est le savant cardinal F. B. Pitra qui, le premier, a soutenu l'authenticité de l'inscription, se basant surtout sur la comparaison avec l'épithaphe de Pectorius, découverte par lui à Autun, en France. M. de Rossi, lui aussi, n'a pas hésité à en faire usage dans ses explications des peintures symboliques des catacombes romaines.

M. Ramsay, voyageant en 1880 à travers l'Asie Mineure, découvrit en Phrygie l'inscription sépulcrale d'un certain Alexandre, dans laquelle M. de Rossi reconnut immédiatement une imitation de celle d'Abercius; et comme la stèle en question porte la date de l'année 300 de l'ère phrygienne, équivalant à l'année 216 de notre ère, il résultait que le texte d'Abercius, parce qu'il avait servi de modèle, devait être nécessairement plus ancien et pouvait remonter réellement à la fin du II^e siècle, époque attribuée à Abercius par les Actes grecs.

1. Il serait à souhaiter que, dans la réforme du Martyrologe, on songeât à introduire ici cet utile renseignement: « Cujus epitaphium insigne apud Lateranum adservatur, donante Leone pp. XIII ».

M. de Rossi s'empessa alors d'inviter l'auteur de la découverte à faire des recherches pour retrouver, si possible, la pierre originale où avait été gravée l'inscription d'Abercius. Au cours d'un second voyage dans les mêmes contrées, M. de Ramsay a eu, en effet, le bonheur de mettre la main sur le marbre précieux que l'on désirait retrouver. Il était employé comme moëllon dans la construction d'un mur des bains publics de Hierapolis.

C'est le marbre, qui, tombé, depuis ce voyage, de la place qu'il occupait et caché sous les décombres, a revu enfin le jour et a été transporté à Rome, grâce aux soins de Mgr Azarian.

Un fragment, composé de quelques lignes, avait été, dès l'abord, emporté par M. Ramsay en Ecosse. Cette portion aussi a été récupérée; car ce savant vient de l'offrir au S. Père pour être réunie au morceau principal.

Abercius dit, dans le texte en question, qu'il était le disciple du Pasteur immaculé et que, guidé par la foi, il avait parcouru l'Orient et l'Occident de l'Euphrate jusqu'au Tibre et de Nisibe jusqu'à Rome, la cité reine, où il avait aperçu un peuple marqué d'un signe éclatant. Il ajoute que partout la foi lui avait permis de goûter du poisson pur, pêché à la source et distribué par la Vierge sans tache, nourrissant ses amis de pain et de vin.

M. de Rossi explique longuement ces paroles d'Abercius, en montrant leur importance à cause de l'allusion évidente à la suprématie de l'Eglise Romaine.

La mention du poisson, comme symbole du Christ et de l'Eucharistie, désignée par l'union mystique de ce poisson avec le pain et le vin, augmente encore leur prix. Il fait ressortir la ressemblance du texte phrygien avec l'autre texte trouvé à Autun et la relation de ces monuments, d'une origine si différente, avec les peintures eucharistiques du III^e siècle découvertes au cimetière de Callixte. Tout cela prouve pleinement la vérité de l'assertion d'Abercius, déclarant que partout, en Orient comme en Occident, il avait rencontré les mêmes croyances, surtout à l'égard du sacrement de l'Eucharistie.

La paléographie de l'inscription d'Abercius est entièrement conforme à celle en usage aux temps de Marc-Aurèle, époque attribuée par les Actes à cet évêque; cette circonstance accroît la valeur de la stèle et l'importance des conclusions indiquées. Sachant par le même texte qu'Abercius avait 72 ans alors qu'il le composa, on peut dire avec sûreté que son témoignage est l'expression des croyances de l'âge qui a immédiatement succédé à celui des apôtres.

3. L'épithaphe d'Abercius a sa littérature. Publiée par de Rossi dans les *Inscriptiones christianæ*, t. II, p. xviii, elle l'a été aussi par d'autres savants : *Bulletin de correspondance hellénique*, juil-

let 1882, VI, 518; *Bulletin crit.*, III, 135; *Bull. d'archéol. chrét.*, 1882, p. 77; Ramsay, *The tale of Saint Abercius*, *Journal of hellenic studies*, oct. 1882; Duchesne, *Revue des questions historiques*, XXXIV, 11; Pitra, *Spicilegium Solesmense*, III, 533; Allard, *la Science catholique*, 1889, 362; Wilpert, *Principienfragen der christlichen archæologie*, Fribourg, p. 50; *Civiltà cattolica*, janvier 1890; Dom Cabrol, *L'inscription d'Abercius, Siméon Métaphraste et la critique*, 1893, pp. 97-115 de *la Science catholique*; Armellini, *Cronachetta mensile*, 1893, p. 34; Marucchi, *Eléments d'archéologie chrétienne*, 1900, pp. 294-299, avec une phototypie.

4. Cette inscription, conservée maintenant au Musée de Latran, est écrite en vers grecs. En voici la traduction, telle que la donne Dom Cabrol, pp. 99-100 :

Citoyen d'une ville distinguée, j'ai fait ce (monument) de mon vivant, afin d'y avoir, le jour venu, une place pour mon corps. Mon nom est Abercius; je suis disciple d'un pasteur immaculé, qui fait paître ses brebis sur les montagnes et dans les plaines ¹, qui a de grands yeux dont le regard atteint partout. C'est lui qui m'a enseigné les écritures fidèles.... ²; c'est lui qui m'a envoyé à Rome contempler la Majesté souveraine et voir une princesse aux vêtements et aux chaussures dorées³. Là j'ai vu un peuple qui porte un sceau brillant. J'ai vu encore la plaine de Syrie et toutes les villes, Nisibe au delà de l'Euphrate. Surtout j'ai trouvé des confrères, ayant Paul..... ⁴ La foi m'a conduit partout, partout elle m'a présenté en nourriture un poisson de source, très grand et très pur ⁵, que prend une vierge sainte et qu'elle donne sans cesse à manger à ses amis; elle possède un vin délicieux qu'elle leur mélange et leur donne avec le pain ⁶. J'ai

1. « Les montagnes et les plaines indiquent sans doute, dans la pensée de l'auteur, que les chrétiens sont répandus partout, dans les bourgades des montagnes, aussi bien que dans les villes et les villages de la plaine » (Cabrol, p. 108).

2. Le cardinal Pitra complétait ainsi : « qui donnent la vie ».

3. « L'Eglise est, en effet, souvent personnifiée, dans les âges primitifs, sous les traits d'une femme, d'une reine. Le vers suivant confirme ce sens symbolique; ce peuple qui porte un sceau brillant, c'est le peuple chrétien, marqué du sceau du baptême et de la confirmation » (p. 109).

4. « Il y a une allusion à S. Paul » (p. 110).

5. « Partout où il est allé, Abercius a donc trouvé la même foi; partout cette foi lui a présenté la même nourriture. Il est impossible de ne pas voir ici, sous un symbole transparent, un témoignage très formel en faveur de l'Eucharistie. Le poisson, dans la théologie symbolique, fut, dès les premiers siècles, employé pour représenter Notre Seigneur » (p. 111).

6. « Dans l'épithaphe d'Abercius, le poisson ne représente pas seulement le Christ, mais le Christ dans l'Eucharistie. Ce poisson, une vierge sage, sous les traits de laquelle on peut reconnaître l'Eglise ou la Ste Vierge, le donne à manger à ses amis et leur présente le pain et le vin. Si l'on voulait refuser

fait écrire ces choses, moi Abercius, de mon vivant, à l'âge de soixante-douze ans. Que le confrère qui entend ces paroles prie pour Abercius. On ne doit pas mettre un autre tombeau au-dessus du mien, sous peine d'amende; deux mille pièces d'or pour le fisc romain, mille pour ma chère patrie Hiéropolis.

5. Telle est l'épithaphe d'Alexandre, imitée de celle d'Abercius (Cabrol, p. 105) :

Citoyen d'une ville distinguée, j'ai fait (ce monument) afin d'y avoir... une place pour mon corps. Mon nom est Alexandre, fils d'Antoine, disciple d'un saint pasteur. On ne doit pas mettre un autre tombeau au-dessus du mien : deux mille pièces d'or pour le fisc romain, mille pour ma chère patrie Hiéropolis. Écrit l'an 300, de mon vivant. Paix aux passants qui se souviennent de moi.

de voir dans ce passage un sens eucharistique, il suffirait de le rapprocher d'une autre épithaphe célèbre, celle d'Autun, dans laquelle nous lisons ces mots: « Race céleste du poisson divin, fortifie ton cœur, puisque tu as reçu, au milieu des mortels, la source immortelle de l'eau divine... Reçois ce mets, doux comme le miel, du sauveur des saints; mange avec délices, tenant dans tes mains le poisson. Rassasie-toi avec le poisson, je le souhaite, mon maître et mon sauveur ». L'inscription d'Autun est à peu près contemporaine de celle d'Abercius » (p. 112).

S. ABONDANTIUS ET S. ABONDIUS

1. On lit dans le Martyrologe, au 16 septembre :

Romæ, via Flaminia, sanctorum martyrum Abundii presbyteri et Abundantii diaconi, quos Diocletianus imperator, una cum Marciano viro illustri et Joanne ejus filio, quem illi a mortuis suscitaverant, decimo ab Urbe lapide, gladio feriri jussit.

2. Piazza, dans l'*Emerologio*, p. 586, écrit :

Les saints martyrs Abondius, prêtre, et Abondantius ¹, diacre, frères et nobles romains..., furent décapités, l'an 303, à deux milles hors la porte Salara. Leur fête se fait avec solennité au Jésus, où reposent leurs corps, sous l'autel majeur ; ils y furent transportés des SS. Côme et Damien *in campo vaccino*, avec pompe, comme le décrivent en un petit volume les Pères de la Compagnie de Jésus, enrichis d'un si précieux trésor. Il y a un bras, à Sainte-Marie-Majeure ; la tête de S. Abondius, à l'*Ara cæli* ; un bras et une jambe, aux SS. Côme et Damien.

J'écrivais, en 1869, dans la *Correspondance de Rome*, n° du 11 septembre, p. 552 : Leurs corps, déposés d'abord en l'église de S.-Barthélemy-en-l'Île, furent donnés par le pape Félix III, en 526, à l'église des SS.-Côme et Damien ; retrouvés en 1523, ils furent transportés par Grégoire XIII ² à l'église du Jésus et déposés sous le maître-autel ³. Leur passion, ainsi que celle de leurs compagnons, S. Marcien et S. Jean, son fils ⁴, a été publiée en 1584, d'après un manuscrit de Ste-Marie-Majeure, en un volume in-8°, de 154 pages, avec huit gravures sur acier ⁵.

1. On dit, en italien, *Abondio* et *Abondantio* ; en français, il faudrait traduire *Abonde* et *Abondance*, mais je ne m'y risque pas, faute de précédents.

2. Benoît XIV en fait mention dans son traité de la canonisation, édit. de Venise, 1764, t. IV, p. 397.

3. Il est regrettable que leur fête ne comporte, actuellement, aucune solennité ; les grandes fêtes au Jésus sont la Circoncision et S. Ignace, à cause du titre et des jésuites.

4. Piazza, p. 586, affirme que leurs corps sont vénérés dans la cathédrale de Civita Castellana (Etat pontifical).

5. SS. *Martyrum Abundii presbyteri, Abundantii diaconi, Marciani et*

3. Voici le relevé que j'ai fait de leurs reliques dans les églises de Rome :

S. Abondantius : Tibia, aux SS.-Côme et Damien (*Œuvres*, t. VII, p. 223, n° 62) ; articulation d'un doigt, au palais Altemps (*Ibid.*, 233) ; ossement à Saint-Roch (p. 245, n° 31) ; du crâne, à S.-Marc (p. 248, n° 7) ; des os et des cendres, aux SS.-Côme et Damien (260) ; le corps, au Jésus (262) ; des reliques, à S.-Laurent *in Damaso* (267).

S. Abondius : Tibia, aux SS.-Côme et Damien (*Œuvres*, VII, p. 223, n° 61, 250) ; reliques, au palais Altemps (234) ; des ossements, à S.-Roch (245, n° 31) ; rel. à Ste-Cécile (259) ; corps, au Jésus (262) ; rel. à S.-Laurent *in Damaso* (267) ; aux SS.-Pierre et Marcellin (275).

3. Je ne garantis pas l'identité absolue de ces reliques, car le Martyrologe compte plusieurs saints du nom d'Abondius. Je ne citerai que ceux qui intéressent Rome :

Les SS. MM. Alexandre, Abondius, Antigone et Fortunat (l'an 254), dont les corps, extraits du cimetière de Calixte, furent distribués entre diverses églises ; on conserve de leurs reliques en particulier à Ste-Praxède, qui les reçut de Pélage II ; d'autres se trouvent réparties en divers autels de la basilique de S.-Pierre et de celle de Ste-Marie Majeure (Piazza, p. 159, au 27 février).

14 avril. *S. Abondius*, mansionnaire¹ ou custode de la basilique vaticane (l'an 482). Il y servit avec tant de ponctualité et de diligence que *S. Pierre* le jugea digne de délivrer une jeune fille paralytique qui eut recours à lui, parce que l'apôtre la lui envoya pour recouvrer la santé : « Vade ad Abundum mansionarium et roga illum » (*S. Greg.*, *Dial.*, lib. III, cap. 25). La pauvre infirme l'ayant cherché, lui dit qu'elle venait au nom de *S. Pierre* ; il lui répondit : « Puisque le saint apôtre t'envoie, lève-toi ». Elle se redressa aussitôt, libre de ses membres. A *S.-Pierre*, on croit avoir son corps ; la fête s'y fait par deux mansionnaires (Piazza, p. 249).

26 août, l'an 221. Les SS. MM. Irénée et Abondius, qui, pour avoir retiré d'un égoût le corps de *Ste Concordia*, furent eux-mêmes jetés dans

Joannis ejus filii, passio, cui additæ sunt inventiones et translationes et ad historiam notæ. Romæ, 1584, in-8.

1. « *Mansionarius*, custos et conservator ædis sacræ. ædituus, matricularius. Glossæ Isid. : « *Mansionarius, ostiarius* ». Apud Gregorium Magn., lib. 3 *Dial.*, c. 24 et 25 : « *Abundius, mansionarius* » et « *custos* » promiscue appellatur. Erant autem ii in cleri ordine. Anastasius, in *Benedicto II*, Joanne V et Gregorio II : « Hic dimisit omni clero, monasteriis, diaconibus et mansionariis, solidos mille » (Du Cange).

cet égoût. Le prêtre S. Justin les en retira et les ensevelit dans une grotte près de S. Laurent ¹, où l'on croit qu'ils reposent en partie (*Œuvres*, VII, 229) ; l'autre part est vénérée à Ste-Marie in Campitelli (Piazza, p. 550).

Armellini a une notice sur leur église de la *Via Nomentana* :

SS. *Abondius et Irénée*. Cet oratoire était près de la basilique. Les topographes, dans leur visite à ce groupe de sanctuaires, ne manquaient pas d'y entrer et de vénérer une pierre que les fidèles de Rome touchaient par dévotion, parce que l'on croyait qu'elle avait servi d'instrument de supplice à Abondius, qui avait été jeté dans un puits, avec cette pierre au cou. Voici le texte d'un de ces topographes : « Foris in porticu lapis est qui aliquando in collo ejusdem Abundi pendebat, in puteum missi ». Un autre de ces dévots pèlerins d'outre monts rapportait le fait qu'il voyait de ses yeux, mais dont sa grossièreté ne lui permettait pas de se rendre compte : « Et est parvum cubiculum extra ecclesiam, ... ubi pausat S. Abundius et Herenius (*sic*) et ibi est ille lapis quem tollunt digito multi homines, nescientes quid faciunt ». De ces paroles résulte que l'oratoire était très petit et semblable plutôt à une petite chapelle (*Le Chiesa di Roma*, pp. 689-690).

10 décembre, l'an 290. Les SS. MM. Carpophore, prêtre, et Abondius, diacre, qui, dans la persécution de Dioclétien, furent atrocement battus à coups de bâtons, puis renfermés sans nourriture dans une prison obscure, torturés sur le chevalet et enfin décapités. Il y a de leurs reliques à Ste-Cécile et à Ste-Marie au Transtévère (*Œuvres*, VII, 244-259). (Piazza, p. 726) ².

4. Puisque j'ai parlé ici du diacre Abondius, je ne voudrais pas omettre un autre diacre, S. *Aconcio*, que ne mentionnent ni le Martyrologe ni Piazza. Je ne l'ai rencontré qu'une seule fois : c'est à Rome, en 1870, dans la galerie du cardinal de Falloux, léguée à sa mort au Vatican. Son nom, inscrit sous cette forme italienne : S. ACONCIO, établit son identité ; il est vêtu d'une dalmatique et tient dans ses deux mains une croix rouge. Ce tableau, peint sur panneau de bois et à fond d'or, date du xv^e siècle.

1. Cette notice traduit littéralement le Martyrologe.

2. Voir sur S. Abondantius et S. Abondius, à Sienna, *Œuvres*, IV, 250, et sur S. Abondius, évêque de Côme, *Ibid.*, VII, 250 ; XII, 375.

S. ADALBERT

I. — CULTE

1. Le Martyrologe l'inscrit au 23 avril :

In Prussia, natalis S. Adalberti, Pragensis episcopi et martyris, qui Polonis et Hungaris evangelium prædicavit.

2. Piazza s'exprime ainsi à son sujet (*Emerologio*, p. 269) :

Il fut moine au monastère de S. Boniface, aujourd'hui S. Alexis, au mont Aventin, où il opéra plusieurs miracles : il ressuscita un enfant par la seule imposition de la main sur sa tête ; il rendit la santé à un infirme en lui faisant manger un morceau de pain béni par lui. Pendant qu'il visitait les lieux saints de Rome, une pauvre vieille lui ayant demandé l'aumône, il lui donna son manteau... A Prague, où il s'occupa de convertir les païens, les prêtres et les dignitaires de l'Etat, l'ayant conduit par fraude sur une montagne, lui transpercèrent le cœur de sept lances, puis lui tranchèrent la tête, qui avec le corps furent achetés très cher par Boleslas, duc de Prusse, qui l'ensevelit en grand honneur dans la ville de Gnesn.

A S.-Stanislas des Polonais, on en fait solennellement mémoire. A Ste-Marie Majeure, la Compagnie du Gonfalon célèbre sa fête à son autel, qui a remplacé une ancienne église, avec hôpital, qui lui était dédiée et située au bas de l'Esquilin.

3. Une partie de son corps est à S.-Barthélemy-en-l'île, avec son chef (*Œuvres*, VII, 255 ; IX, 445).

Sur sa canonisation (*Œuvres*, IX, 137, n° 3), son sarcophage et son *pitacium* (*Ibid.*, X, 80).

4. Il est reconnu comme patron de la Pologne et du duché de Lithuanie (*Œuvres*, XII, 592). Le P. Cahier y ajoute, pp. 605, 636, 642, 646, 663 : « La Bohême, la Hongrie, la Silésie, la Prusse, Gnesne, Francfort-sur-l'Oder, Aix-la-Chapelle, Denain. »

5. Je ne puis citer, pour son iconographie, qu'un seul tableau, peint sur cuivre au xvii^e siècle et exposé dans l'église de S. Barthélemy, avec son nom : S. ADALBERTO. ARCIVES (*covo*) E MAR-

TIRE. Il n'a pas d'attribut spécial et, comme archevêque, il tient en main la fiction héraldique de la croix à double croisillon et porte le pallium sur la chasuble.

II. — ÉGLISE

Armellini fournit cette description de l'église des SS.-Adalbert et Paulin (*Chiese di Roma*, pp. 97-99) :

C'est la célèbre basilique qui s'appelle aujourd'hui S.-Barthélemy-en-l'île, qui, avec son territoire, dépendait de la juridiction de l'évêque de *Selva Candida*, qui avait son habitation près de l'église, comme lieu de résidence (Ughelli, *Johan.* XIX, t. 1, c. 112; Bened. IX, *Ibid.*, c. 112-138).

Léon IX l'enleva à ce diocèse et l'unit à celui de Porto (Ughelli, *Ibid.*, p. 145; *Bull. Greg.* IV, *ibid.*, 155).

Elle s'élève sur les ruines du fameux temple d'Esculape, où était la représentation du serpent transporté par Epidaure (Ovide, *Fastes*, lib. 1, v. 284-294); auquel les infirmes qu'il avait guéris rapportaient leurs vœux. Dans les travaux faits dernièrement autour de l'île du Tibre, on a trouvé, en effet, une quantité énorme d'*ex-voto* en terre cuite, bras, jambes, yeux, pieds, etc., que la superstition païenne offrait à la divinité.

L'église, au Moyen-Age, fut appelée *S. Bartholomeus a domo Joannis Gaetani*, parce que le château des Gaetani en était proche; il s'élevait au pont *Quattro capi* et il n'en reste plus qu'une tour, qui sera bientôt démolie par un acte barbare. Ciampini attribue par erreur cette dénomination à l'église de S. Léonard, sur la *piazza giudea*.

L'origine de cette église ne remonte pas au-delà du x^e siècle; elle fut dédiée à la mémoire du célèbre évêque de Prague, Adalbert, vers l'an 997. On attribue sa construction au jeune empereur de Germanie Othon III, qui y plaça les reliques de l'illustré martyr, avec celles des SS. Paulin de Nole, Barthélemy, Exupérance et Marcel.

Sur le linteau de la grande porte est gravée cette épigraphe, qui rappelle le fait; elle est de l'an 1113, pontificat du pape Pascal II.

† TERTIVS ISTORVM REX TRASTVLIT ¹ OTTO PIORVM
CORPORA QVIS ² DOMVS ³ HEC SIC REDIMITA VIGET
ANNO DNC. INC ⁴ MILL. C. XIII. IND. VII. M. APL. ⁵
DIE III TPRE PSCL. II PP ⁶
QVÆ DOMVS ISTA GERIT SI PIGNERA ⁷ NOSCERE QVAERAS
CORPORA PAVLINI SINT CREDAS BARTHOLOMEI

1. *Transtulit.*

2. *Queis.*

3. « *Domus Dei, templum, ecclesia* » (Du Cange); d'où vient le mot *dôme*.

4. *Dominicæ Incarnationis.*

5. *Indictione VII, mense aprilis.*

6. *Tempore pascalis II papæ.*

7. *Sic pour pignora.*

L'église fut horriblement dévastée par l'inondation du Tibre, en 1557. Lors de cette catastrophe, la façade, qui était ornée de mosaïques, croula ; il n'en subsiste qu'un seul fragment, la figure du Christ, avec un livre ouvert, où se lit : EGO SVM VIA VERITAS ET VITA ; il est placé dans le chœur ¹, au-dessus du portique.

L'impétuosité du courant renversa aussi la confession et le ciborium, soutenu, depuis l'an 1284, par quatre colonnes et œuvre de maître Ognissanti Callarario dé Tederini ². Ces colonnes étaient en porphyre, on les a employées, en 1829, dans la galerie des tapisseries, au Vatican ³. On voit encore dans l'église le puits aux reliques, œuvre de marbriers romains du xii^e siècle, peut-être de Nicolò di Angelo Vassaletto, qui a sculpté le fameux candélabre du cierge pascal, de la basilique de S.-Paul. Cette épigraphe en contourne l'ouverture :

† OS PVTEI SCI (Sancti) CIRCVDANT 4 ORBE ROTANTI

Le souvenir des travaux exécutés dans la confession souterraine par ce célèbre marbrier, en 1180, a été conservé par l'illustre cardinal Tarugi, dans ses mémoires, à la bibliothèque Vallicelliana (Nibby, *Roma nell'anno*, 1838, p. 124).

C'est le même Nicolas qui, en 1170, fit l'autel de Sutri. Il était non seulement architecte et sculpteur, mais mosaïste, ainsi que l'a récemment démontré M. Frothingam, qui, d'après un calque pris sur des dessins du xvii^e siècle, à la bibliothèque Barberini, a prouvé que les mosaïques de l'ancien portique de S.-Jean de Latran étaient du même *Nicolaus Angeli* (*Bull. di arch. crist.*, 1882, p. 171) ⁵.

1. Des religieux franciscains.

2. *Œuvres*, VI, 353.

3. *Ibid.*, II, 138.

4. *Circumdant*.

5. *Œuvres*, I, 456.

S. ADRIEN

I. — CULTE

1. S. Adrien est inscrit deux fois au Martyrologe, d'abord au 4 mars, pour son jour natal, puis au 8 septembre, anniversaire de sa translation :

Quarto nonas Martii. Nicomediæ, sancti Hadriani martyris, cum aliis viginti tribus, qui omnes sub Diocletiano imperatore martyrium crurifragio consummarunt; cujus memoria sexto idus septembris, quando ejus corpus Romam translatum fuit, potissimum agitur.

Sexto idus Septembris. Nicomediæ, sancti Hadriani martyris, cum aliis vigintitribus, qui omnes post multa supplicia sub Diocletiano et Maximiano Augustis martyrium crurifragio consummarunt, quarto nonas Martii. Eorum reliquiæ a christianis Byzantium delatæ, reverenti honore sepultæ fuerunt; inde postea sancti Hadriani corpus Romam hac die translatum fuit, in qua ipsius festivitas potissimum celebratur.

Dans une réforme du calendrier, il serait opportun d'unifier cette double mention, pour ne pas s'encombrer. Le jour natal devrait être préféré, car la translation n'est qu'une fête secondaire, qui n'intéresse que Rome et qui est continuellement dérangée par la Nativité de la Vierge, l'emportant comme fête de l'Église ¹.

2. S. Adrien est de rite simple : en conséquence, il n'a qu'une 9^e leçon aux matines et une mémoire, avec oraison propre, aux laudes du 8 septembre ².

Il en est fait mémoire à la messe basse, *in missis privatis*, selon la rubrique, par trois oraisons propres.

1. Cette occurrence fait négliger S. Adrien dans son église propre, quoiqu'il soit de 1^{re} classe comme titulaire. L'église étant desservie par des Mercédaires, ces religieux n'ont de solennité que pour la fête de N.-D. de la Merci. Une fête ne devrait pourtant pas exclure l'autre!

2. Le P. Drevès a publié dans ses *Analecta hymnica*, t. XXV, p. 49, d'après des manuscrits d'Utrecht, des XIII^e et XIV^e siècles, l'officerythmé de S. Adrien, qui se conforme en tout à la *Légende d'or* et, t. XXIII, p. 404, une hymne, extraite d'un manuscrit du XIV^e de même provenance.

On pourrait, au 4 mars, établir le rite semidouble et double pour Rome.

La congrégation instituée par Benoit XIV pour la refonte du Bréviaire ne lui laissait même pas une leçon ; plus généreux, j'en proposerais trois historiques au 2^e nocturne.

Adnotationes Congregationis particularis. Quia S. Hadriani sola fit commemoratio, oportuit, hujus ablata lectione, ex eadem homilia S. Hieronymi nonam lectionem componere (*Anal. jur. pont.*, XXIV, 922).

3. S. Adrien est spécialement invoqué contre la peste ¹ (*Œuvres*, X, 147) et la stérilité des femmes ² (*Ibid.*, 148).

On le recommande comme patron des villes de Gand, en Belgique, de Grammont, dans la Flandre orientale, et de Lisbonne, en Portugal (Cahier, pp. 605, 630).

Son patronage s'étend naturellement aux *soldats*, puisqu'il le fut lui-même ; par suite d'un jeu de mots, il prend sous sa protection les *brasseurs*, à cause de son supplice, ainsi que les *bourreaux* (*Œuvres*, X, 151) et *geôliers* (*Ibid.*, p. 155), sans « doute à cause de sa générosité dans les tourments » (Cahier, p. 641) ³.

II. — RELIQUES

Son corps est à S.-Adrien, au Forum, sous le maître-autel (*Œuvres*, VII, 252) ⁴.

Son chef existe dans le trésor de S.-Marc (*Ibid.*, p. 252, n° 16) ; son crâne, à Ste-Marie *in Cosmedin* (269) et du crâne, à Ste-Marie *in Campitelli* (p. 250, n° 18).

1. « Grande composition de Quellinus, peintre, gravée par Jac. Neoffs, représentant un tableau de la peste et, dans le ciel, quatre saints invoqués contre ce fléau, à savoir : S. Roch, S. Nicolas religieux, S. Antoine et S. Adrien, appuyé sur une enclume » (Guénebault, col. 30). On ne sait à quelle cause attribuer le choix de S. Adrien, comme protecteur contre la peste : la *Légende d'or* n'y fait aucune allusion et ne cite aucun trait de la vie qui s'y rapporte.

2. Demander des enfants à qui n'en a pas eu est au moins singulier. La raison de cette préférence est encore à trouver. Adrien et Natalie ne vécurent ensemble que quatorze mois et la *Légende d'or* ne parle pas d'enfant : « *Adrianus... admirans de femina juvene, pulcherrima et nobili, et ante xiv menses nupta, quomodo talia loqui posset* ».

3. « Dans munera custodibus » (*Leg. aur.*).

4. « Sous le maître-autel, on vénère son corps, envoyé de Constantinople à Rome, croit-on, à S. Sylvestre. Ce fut le premier corps saint qui vint à Rome » (Piazza, p. 169).

Ste Cécile possède des ossements (259)¹ et il y a des reliques innommées à S.-Laurent in Damaso (266), à S.-Laurent in Lucina (267) et à Grotta Ferrata (280).

Deux inscriptions, que j'ai reproduites tome IX, pp. 445-446, remémorent deux inventions, faites à S.-Adrien en 1228 et 1589. Lors de la première, les reliques se trouvaient dans la confession, sous le maître-autel, « in confessione, sub majori altari » : c'est à cette époque vraisemblablement que furent enlevés la tête, les mains et plusieurs ossements, répartis en diverses églises. Ce qui resta fut scellé dans une caisse de plomb, « plumbea arcula », où l'on constata, au xvi^e siècle, non plus le corps entier, mais des ossements, « ossa S. Hadriani martyr ».

Collin de Plancy, avec son érudition habituelle, accompagnée toujours de raillerie, sous prétexte de critique, a écrit dans son *Dictionnaire des reliques*, t. I, p. 6 :

Adrien, saint martyr de Nicomédie. Son corps fut brûlé place publique, sans qu'il y eût pour cela rien de perdu et même ses reliques préservent de la peste (Durand, *Caractères des Saints*). Natalie, sa femme, sauva des flammes une de ses mains, l'enveloppa dans un linge et la garda toute sa vie sous son oreiller (Ribadeneira, *Fleurs des vies des Saints*)². Mais, plus tard, on fut plus adroit, son corps tout entier avec ses deux mains est à Rome. Il était aussi en même temps, avec ses deux mains, dans une abbaye de Bénédictins voisine de Gand (Baillet, *Vies des Saints*, 8 septembre). De plus, on montrait, avant la Révolution, dans la cathédrale de Marseille, un bras de S. Adrien bien entier (*Journal d'un voyage de France et d'Italie*, 1667) ; ce qui fait six mains, sans celles que nous ne savons pas.

N'y a-t-il pas là de la mauvaise foi, puisque le bûcher ne consuma pas les corps saints, une pluie torrentielle venue à propos, ayant éteint ses flammes qui ne furent pas rallumées ? C'est de l'histoire.

L'auteur aurait dû encore ne pas oublier ces deux grands principes de la lipsanographie : on a souvent pris la partie pour le

1. Il en existait aussi autrefois à S. Augustin (*Œuvres*, XIV, 256).

2. Un manuscrit du xv^e siècle, conservé à la bibliothèque de Lille, dit que Natalie « avoit placé la main de S. Adrien, son mari, au quenech (chevet) de son lit » (*Annal. arch.*, XVIII, 86). C'est la traduction de ce passage de la *Légende d'or* : « Natalia vero, domi remanens, manum S. Adriani sibi retinuit, quam in solatium vitæ suæ semper ad caput lectuli sui tenebat ».

tout, en sorte qu'une main peut n'être qu'une partie de main ; puis que l'on a attribué au saint le plus célèbre ce qui doit se répartir entre plusieurs homonymes. Or, précisément, le Martyrologe indique trois autres martyrs du nom d'Adrien, au 1^{er} mars, au 6 mars et au 26 août ; pour ce dernier, la confusion était d'autant plus facile qu'il était également de Nicomédie. Les six mains, vénérées en plusieurs lieux, ne sont donc pas si ridicules, pouvant se référer à trois sujets, et l'histoire en mentionne quatre.

La multiplicité de la même relique oblige à prendre ce parti. Ainsi, pour S. Adrien, la tête est à S.-Marc et le crâne à Ste-Marie *in Cosmedin*. Or, à Tours (*Œuvres*, II, 317), comme j'ai pu le constater *de visu*, le chef est entier, avec son crâne intact ; il ne manque à la relique que la mâchoire inférieure ; donc, il s'agit d'un autre S. Adrien, différent de celui de Rome, qui a gardé sa tête.

III. — CHEF DE LA CATHÉDRALE DE TOURS

1. Au Moyen-Age, on nommait *chef*, en latin *caput*, le reliquaire qui contenait la tête d'un saint ou partie de sa tête. La forme, prise sur la nature, indiquait de prime abord quelle était la relique et quelle place elle occupait dans le corps humain. C'était rationnel.

Or, le chef a affecté jusqu'à quatre formes différentes. En Limousin, on trouve la boule, qui est le type le plus simple et économique, pour la tête seule, dont elle calque la rotondité (*Œuvres*, IX, 485). Puis on a la tête allongée d'un cou, comme à Tours ; ensuite une tête avec les épaules, ce qui donne le buste et enfin un soubassement, qui supporte ce buste.

A l'origine, la relique, parfaitement emboîtée dans son enveloppe métallique, ne paraît pas ; on sait qu'elle existe là, ce qui suffit à la dévotion des fidèles. Plus tard, on veut voir à l'intérieur et pour cela est imaginée une calotte mobile, montée sur charnières, qui s'ouvre à volonté ou même on y adapte un petit grillage.

Une autre particularité consiste à dorer les cheveux et les vêtements, laissant en blanc les carnations, ce qui rompt l'uniformité et donne de la vie au métal, froid par lui-même.

Enfin, aux basses époques, on ne se gêne pas d'insérer la relique dans le support, muni d'une glace, afin de laisser voir l'ossement, qui souvent n'a plus de relation avec le chef, et dès lors le buste, tronqué ou complet, est là seulement pour la parade et faire connaître le saint à vénérer.

2. Léon Palustre, à l'exposition de Tours, en 1887, a appelé l'attention des archéologues sur le chef d'orfèvrerie qui appartient à la cathédrale de cette ville. Il en parle en ces termes dans le volume consacré à cette imposante manifestation de l'art, brillamment organisée par ses soins empressés :

Le 11 avril 1827, en creusant la terre aux environs d'Ésvres, sur le bord de la route qui conduit à Cormery (Indre-et-Loire), un jardinier ramena tout à coup avec sa pioche le magnifique chef en argent doré dont nous sommes assez heureux pour pouvoir donner aujourd'hui une reproduction fidèle. Si l'on excepte la plus petite des deux parties mobiles, en arrière du crâne (0,07 de diamètre), qui n'a pas été retrouvée, la pièce était intacte : hauteur, 0,29. A l'intérieur même se voyait toujours la relique dont, suivant les idées du moyen âge, l'orfèvre avait eu soin d'indiquer la nature par la forme donnée à son œuvre.

Naturellement, des tentatives furent faites tout d'abord pour tirer profit d'une découverte due au hasard. Mais les offres les plus élevées ne dépassant pas trois cents francs, ce qui correspondait à la valeur indiquée par le poids d'un kilogramme et demi, relique et reliquaire demeurèrent entre les mains de leur possesseur, qui, durant quelque temps, se livra à des exhibitions foraines. Du reste, la chose ne pouvait guère scandaliser les contemporains, si l'on songe aux idées qui avaient alors cours dans le public plus ou moins savant. Les *Annales de la Société d'Agriculture d'Indre-et-Loire*, sous la date de 1829, renferment un mémoire de M. Noël Champoiseau, où il est question, vu la forme évasée de la partie inférieure qu'une cloison sépare du chef proprement dit, de l'habitude observée par les Wisigoths de boire sur le crâne des ennemis vaincus.

Nous aurions là une coupe remontant aux temps de l'invasion et qui, on l'avouera, ne laisserait pas de donner une haute opinion du développement des arts chez les barbares du v^e siècle.

Le chapitre de Tours, qui jugeait sans doute autrement que M. Champoiseau, vers 1830, fit accepter ses propositions, et le Trésor de la cathédrale s'enrichit ainsi d'une belle pièce d'orfèvrerie. Seulement nul, croyons-nous, ne s'inquiéta de jeter un peu de lumière sur deux points toujours obscurs : d'où provenait ce reliquaire, et quel était le saint dont le crâne se trouvait conservé à l'intérieur?

Aux environs d'Ésvres, Cormery est le seul endroit qui, durant le

moyen âge, ait possédé un grand nombre de reliques. La liste de toutes celles apportées d'Orient, en 1103, par un moine nommé Guillaume-Louis est connue, et justement nous y voyons figurer « la tête du glorieux martyr saint Adrien, mis à mort pour la foi, sous l'empereur Maximien, près de Nicomédie d'Asie » (*Cartulaire de Cormery*, p. XLVII). C'est la seule relique de ce genre qui soit signalée dans le trésor du célèbre monastère.

En second lieu, nous savons que si, en 1358, au moment de l'invasion anglaise, toutes les reliques trouvèrent un refuge à Saint-Martin de Tours, il n'en fut pas de même, lors des incursions huguenotes, en 1562. Le trésor alors devint la proie des vainqueurs qui, se croyant sûrs de l'avenir, pour se donner plus de facilité de courir ailleurs, se sont momentanément allégés de l'objet le plus précieux.

Le chef de saint Adrien, qui est d'une seule pièce, soudée sur le côté droit, à la ligne des cheveux, doit avoir été commandé par l'abbé Thibault de Châlon, immédiatement après la restauration de l'église, c'est-à-dire en 1310. Il porte le cachet indéniable des premières années du XIV^e siècle.

3. Ici s'arrête l'auteur, gêné évidemment dans sa description, qui ne comportait, pour élucider sa planche, qu'un texte de deux pages, en gros caractères. Si je reviens sur ce sujet, c'est uniquement pour utiliser une photographie, faite par mon docte ami, et ajouter quelques observations à sa note sommaire.

J'accepte sans hésitation la date et le nom proposés, qui sont infiniment probables.

La tête se présente de face, avec des cheveux qui se séparent en mèches ondulées sur le front et retombent, en couvrant les oreilles, par bandeaux épais, rayés longitudinalement, légèrement tordus et roulés à leur extrémité.

La figure est imberbe, indice de jeunesse ¹, à moins qu'on ne la suppose rasée, à la manière des anciens Romains, ce que j'admettrais difficilement.

Les yeux sont un peu petits et la paupière inférieure peut-être trop accusée. Le nez est plutôt fort et la bouche absolument juvénile.

Le menton est arrondi, plus plein que les joues, qui, sans être amaigries, sont loin de l'embonpoint.

1. La *Légende d'or* vante la jeunesse et la beauté de S. Adrien, qui n'était âgé que de 28 ans : « Erat autem Adrianus juvenis delicatus valde et decorus, annorum XXVIII ».

Le visage, en ovale, se montre à la fois doux et viril, pieux et résigné, noble et ferme. On sent l'homme de race, dont la foi est inébranlable et lui fait accepter le martyre.

L'encolure, à muscles saillants, gagnerait à être moins développée, car elle dénote une vigueur physique, qui fait contraste avec la figure, qui n'a pas pareille énergie.

En s'élargissant, pour pouvoir être appuyé et obtenir une base solide, le cou s'arrête brusquement à la jonction des épaules et le vêtement qui recouvre cette partie, cernée d'un double filet, se reconnaît au galon qui en rehausse le pourtour supérieur. Ce galon est orné, entre deux filets qui en accentuent les rebords, d'une série de myosotis, la fleur aimée de l'époque, aux quatre pétales arrondis.

Sans doute, cette passementerie termine agréablement le chef, mais, en l'exhaussant quelque peu, l'orfèvre n'aurait-il pas pu trouver l'espace suffisant pour y inscrire le nom du martyr ? Avec quatre mots on était renseigné : *Caput Sancti Adriani martyris*. Que de fois, de nos jours, n'oublie-t-on pas cette inscription commémorative, qui, pour la relique, équivaut à un authentique en règle, parce qu'elle établit l'identité du saint personnage ?

Le chef de la cathédrale de Tours, sans être de premier ordre, appartient à la catégorie de ces œuvres, presque rares en France par suite des dilapidations, où l'art renouvelé, quittant la voie hiératique et conventionnelle, entre résolument dans le réalisme, s'inspirant directement de la nature, qu'il serre d'assez près pour le moment, en attendant que la Renaissance achève le mouvement imprimé dès le XIII^e siècle par des reproductions plus parfaites au point de vue de l'art.

IV. — ICONOGRAPHIE

Je n'ai, malheureusement, à invoquer ici le témoignage d'aucune œuvre d'art. Les représentations de S. Adrien sont, à Rome, rares, vulgaires et modernes. Son iconographie n'offre donc que des éléments restreints, motivés par son genre de vie, son supplice et sa victoire ; de là le *costume militaire*, le *lion* et l'*enclume*, ainsi que la *palme du martyr* ¹.

1. Dans les Heures d'Anne de Bretagne, une miniature donne à S. Adrien

Le costume est celui du soldat romain, qui comporte le casque, la cuirasse et l'épée. Comme chef ou *prieur*, il se rencontre en prison avec les vingt-trois chrétiens martyrisés en même temps que lui : « *Adrianus, prior officii militaris* » (*Leg. aur.*).

Le supplice fut de plusieurs sortes : prison avec chaînes, fustigation ; chevalet, où ses cuisses furent brisées ; enclume, sur laquelle furent coupés les pieds et une main.

Cum aliis viginti tribus christianis conjectus est in carcerem..... E custodia eductus, tamdiu flagellis cæsus est donec intestina diffuerent. Postremo fractis cruribus, manibus pedibusque præcisus, una multis aliis martyrii certamen feliciter absolvit.

Nolentem sacrificare vinctum ferro in carcere posuit (imperator)... Adrianus, portans sibi equuleum, Cæsari præsentatur... Tunc rex a quatuor validissimis viris fecit eum graviter cædi... In tantum autem cæsus est ut ejus viscera diffunderentur. Tunc ferro vinctus cum aliis in carcere recluditur... Rex jussit incudem afferri ut fractis super eum cruribus sancti martires interirent... Abscissis ab eo pedibus cruribusque fractis, rogavit eum Natalia ut manum sibi abscidi permetteret, quatenus aliis sanctis qui plura passi fuerunt compar esset. Quo facto, Adrianus spiritum reddidit... Rex autem eorum corpora cremari mandavit. Natalia vero manum Adriani in sinu suo abscondit. Cum autem corpora sanctorum in ignem præcipitarentur, voluit et Natalia se cum iis in ignem præcipitare, sed subito vehementissimus imber erupit et, ignem extinguens, corpora sanctorum illæsa servavit ; christiani vero, consilio inuito, corpora Constantinopolim transferri fecerunt (*Leg. aur.*).

Le lion, associé à S. Adrien, ne figurant pas dans la légende, est interprété symboliquement. Le P. Cahier déclare qu'il « semble représenter la force indomptable dont il fit preuve devant les tyrans » (p. 512) ; mais on peut objecter que ce symbole convient également à tous les martyrs et ne se justifie pas ici particulièrement. Aussi, peu satisfait de son interprétation, il s'empresse d'ajouter : « Il serait bien possible cependant que ce lion fût tout simplement em-

ces cinq attributs : le costume de soldat romain, le marteau, l'enclume, le glaive et le lion. Le marteau a dû servir à lui briser les cuisses.

Les gravures, citées par Guènebault (*Dict. d'icon.*, 30), fournissent ces attributs : *cheval*, sur lequel il est monté et en fait, aux xv^e et xvi^e siècles, un vrai chevalier, armé de toutes pièces ; *costume militaire*, complété par une *pique*, *lion couché* ; *enclume*, « ayant servi à le précipiter dans la mer », comme l'a fait Callot, ce qui ne se justifie pas ; « *instrument*, qui pourrait être un peigne de fer », pour déchirer son corps ; « *bourreau*, qui coupe les extrémités ». Cette dernière estampe est signée : « Cl. Goyrand fecit. Hermann Weyen fecit ».

prunté aux armoiries de Flandres, comme indication du pèlerinage de Grammont (*Geerarerdeberg*), où l'on honorait ses reliques ». Comment se fait-il alors que ce lion ne soit pas héraldique, mais « accroupi près de lui », ni purement local, puisqu'on le rencontre ailleurs ?

Le P. Cahier s'emballé sur une autre piste, qui n'est pas meilleure :

Le lion, qui sert quelquefois d'attribut à S. Adrien, me semblerait plutôt convenir à sa femme ; aussi le crois-je beaucoup mieux employé lorsque les deux époux sont réunis, que quand Adrien est peint tout seul. C'est que la générosité de la sainte (qui pourtant ne souffrit pas dans ses membres) est plus admirable encore que celle du martyr lui-même. Elle employa tant de générosité, recourut à des ressources si nombreuses et si héroïques pour assurer la persévérance d'Adrien dont elle avait douté un instant, que la grandeur du courage de cette femme efface presque le sacrifice de son mari (p. 518).

Cette hypothèse n'est pas plus vraisemblable. Ne pouvant découvrir l'origine de l'attribut, le mieux serait de ne pas insister sur un détail qui ne s'explique ni par la légende ni par la tradition écrite.

Méry s'est préoccupé de cet attribut dans sa *Théologie des peintres*, Paris, 1765, p. 173 :

Ce glorieux martyr eut les membres coupés sur une enclume et c'est aussi pour désigner ce genre de supplice qu'il endura pour la foi, que les peintres lui mettent entre les mains cet instrument. Ils ajoutent la figure d'un lion, peut-être pour exprimer le courage et la fermeté que montra ce saint en souffrant une mort si cruelle ; ou bien pour signifier la force héroïque de Ste Natalie, son épouse, qui fut non seulement présente à ce spectacle de la mort de son mari, mais lui tenoit encore les pieds et les mains quand on les lui coupa.

V. — SAINTE NATALIE

Ste Natalie ¹, est la femme intrépide de S. Adrien. Le Martyrologe l'inscrit au 5 décembre :

Sanctæ Nataliæ, uxoris beati Hadriani martyris, quæ sub Diocletiano imperatore sanctis martyribus Nicomediæ in carcere detentis multo tem-

1. Natalie est un nom essentiellement chrétien. Pour Mgr Martigny (*Dict. des antiq. chrét.*, p. 513), il fait partie de la « 2^e classe » et de la 2^e catégorie, où se trouvent les noms empruntés aux « fêtes de l'Eglise », « Natalis, Natalia ». *Natalia*, dérivant de *Natalis*, qui signifie la naissance du Sauveur, serait donc, en réalité, le féminin de Noël.

pore ministravit : impletoque eorum certamine, Constantinopolim profecta, ibidem in pace qulevit.

Ne serait-il pas plus convenable, pour ne pas la séparer de son époux, dont elle partage la tombe, de l'unir à lui dans la fête du 4 mars ?

Ste Natalie n'a aucun qualificatif : celui qui lui compète est *veuve*, puisqu'elle survécut à S. Adrien. Si le commun a une catégorie des *non vierges*, « non virginum », les litanies désignent spécifiquement « omnes sanctæ virgines et viduæ ».

Piazza, dans l'*Emerologio*, lui consacre une notice, qui se termine ainsi :

A S. Adrien *in campo vaccino* repose, près de son saint mari, le corps de l'intrépide et généreuse sainte. Sa main se conserve actuellement dans l'ancienne église du monastère de S. Adrien, desservie par des moines basiliens, au diocèse de Rossano (p. 713).

Le P. Cahier la dit patronne de Lisbonne, au même titre que S. Adrien (pp. 625, 635) 2.

VI. — EGLISES DE ROME

Armellini, dans ses *Chiese di Roma*, pp. 99-105, décrit en ces termes les deux églises consacrées autrefois à S. Adrien (il n'en reste plus qu'une seule); je compléterai son texte par les annotations opportunes.

1. S.-Adrien in tribus foris

L'église la plus importante, sous le vocable du célèbre martyr de Nicomédie, existe encore ; elle est située au Forum Romain.

On l'appela *in tribus foris* du lieu où elle s'élevait et fut édiflée par le pape Honorius I, comme nous l'apprenons du Livre pontifical 3. Dans des

1. « Natalia per VII dies sanctorum ulcera cum linteis pretiosis exergebat » (*Leg. aur.*).

2. Dans les belles peintures murales d'Hippolyte Flandrin, à S.-Vincent-de-Paul de Paris, « le dernier groupe est celui des Saints mariés et des familles qui se sanctifièrent tout entières. S'il faut choisir parmi eux, c'est à S. Adrien et Ste Nathalie que je m'arrêterai. Le jeune chrétien enchaîné fait ses adieux à sa femme bien-aimée; Ste Nathalie le regarde avec autant d'amour que de fermeté, en pressant la main chérie qu'elle vit couper par le bourreau et qu'elle conserva toute sa vie dans son sein » (*Annal. archéolog.*, XIV, 37).

3. « Fecit ecclesiam beato Adriano martyri in tribus fatis, quam et dedicavit et dona multa obtulit ». Honorius I siège de 625 à 638.

documents du moyen-âge, elle est nommée tantôt *in tribus fatis* et tantôt *in tribus foris*, ou même *juxta asylum*, rappelant le fameux asile de Romulus près le Capitole, dont parle l'antipape Anaclet dans sa dixième lettre.

L'église actuelle ne se présente certainement pas dans sa forme primitive, ni à son niveau, parce que l'ancienne était beaucoup plus bas, c'est-à-dire au niveau du forum romain. Elle fut édiflée peut-être sur les restes de la *Curia*, dans l'aire du comice (Marucchi, *Descrizione del Foro romano*, p. 128).

Le nom *in tribus foris* lui vient certainement d'une réminiscence des forums impériaux, sur la limite desquels se trouve l'édifice et celui *in tribus fatis* peut-être des statues des Parques, qui étaient placées jadis en cet endroit; aussi, au moyen âge, dans les cartes topographiques, le lieu est-il appelé aussi *Templum fatale*.

Au musée chrétien de Latran se conserve une colonne terminale ¹, qui, au siècle dernier, se trouvait près de l'église. On y lit : S[anctus] Adrian[us] quicumque extraxerint vel fregerint anathema sit. Ce cippe, du vi^e ou vii^e siècle, menace de l'anathème quiconque portait préjudice à l'église.

En 1213, on y déposa les reliques des martyrs Nérée et Achillée: on ignore si elles provenaient de la *via Ardeatina* ou, ce qui est plus probable, de l'église qui leur était dédiée dans Rome. Le cardinal Baronio obtint de Clément VIII qu'elles fussent restituées à son église titulaire.

Dans la célèbre procession de l'Assomption, où l'on portait l'image du Sauveur à la basilique de Ste Marie Majeure, le peuple et le clergé faisaient une pause devant cette église; on y lavait les pieds de la sainte image avec de l'eau de basilic ², suivant une de ces pieuses coutumes, qui témoignait, non seulement de la simplicité, mais aussi de la foi grossière de ces siècles.

Grégoire IX, en 1228, restaura l'église. Une épigraphe du temps le rappelle et une autre dit que les travaux amenèrent la découverte des corps des SS. Marius et Marthe et les reliques de S. Adrien et des trois jeunes Hébreux.

C'était une des stations des processions papales solennelles, où l'on jetait des pièces de monnaie, dit Cenci le Camérier, pour éloigner la foule.

Dans cette église avait son siège l'association des *fratres sacerdotes*, dont j'ai parlé à propos de l'origine de la *Romana fraternitas*.

Le pape Adrien I, pour honorer le martyr son homonyme, érigea en diaconie cette église, à laquelle il offrit de très riches présents, comme le

1. Voir une autre borne au Musée chrétien de Latran (*Œuvres*, t. I, p. 544, n° III).

2. « Basilic est une petite herbe odoriférante que l'on mange... Ce nom lui a été donné à cause de sa bonne odeur, comme qui dirait plante digne des palais des rois » (*Dictionn. de Furetière*).

déclare le Livre pontifical, la dotant de champs, vignes, olivettes, serfs, servantes, biens et mobilier, afin d'alimenter les pauvres avec les rentes ¹.

2. S. Adrianello.

Le Livre pontifical, dans la biographie du pape Adrien I^r (an. 772-795), rappelle un monastère dédié aux SS. Adrien et Laurent, situé près de la basilique de la Vierge *ad præsepe* (Mabillon, *Mus. Ital.*, p. II, f. 131) ². On apprend par là que ce monastère était abandonné à l'époque, *in ruinis marcescebat a priscis temporibus*, et que les pauvres logeaient dans ses ruines. Le pape le restaura, le dota de biens et y plaça des moines qui, comme les autres qui demeuraient dans les monastères circonvoisins, devaient *Deo die noctuque canentes solitas dicere laudes* ³.

Nos grandes basiliques étaient, en effet, officées par des moines, dits *acémètes*, c'est-à-dire ne dormant pas⁴. Leurs monastères les enseignaient et leur devoir était de ne jamais interrompre la divine psalmodie, ni le jour ni la nuit. Ainsi se pratiquait-il au Vatican, au Latran et ailleurs.

Cette église et ce monastère étaient situés sur l'aire du palais annexé à la basilique de Ste-Marie-Majeure, du côté de la chapelle Borghèse. Martinelli croit qu'ils furent détruits sous Nicolas V, lors de la première construction de ce palais (Martinelli, *Roma ex ethnica sacra*, p. 367). Dans la biographie de Léon III la mémoire de S. Adrien est rappelée par le nom de *oratorium Sancti Hadriani*; ce qui prouve que ce n'était qu'une petite église de peu d'importance et comme la chapelle domestique du susdit

1. « Basilicæ S. Hadriani a novo renovavit ædes... Idem egregius præsul basilicam scilicet beati Hadriani martyris et Sanctorum Cosmæ et Damiani a novo restauravit, diaconias constituit, in quibus et multa bona fecit per suam sempiternam memoriam, concedens eis agros, vineas, oliveta, servos, ancillas et peculia diversa atque res mobiles, ut de reditu eorum crebris exactionibus diaconicæ proficientes, pauperes Christi reficerentur ». Adrien I siégea de 771 à 795.

2. « In monasterio S. Hadriani, quod ponitur juxta præsepe ».

3. « Idem vero omnium bonorum præcipuus præsul a novo dedicavit atque constituit monasterium SS. Hadriani atque Laurentii, quod in ruinis marcescebat a priscis temporibus et tanquam crypta a sæcularibus inhabitabatur. Ipse vero egregius antistes a novo id restauravit in prædictorum sanctorum videlicet Hadriani et Laurentii nomine, in quo et multa donavit tam in auro quamque in argento seu in agris atque in familiis diversisque peculiis simulque et ex mobilibus. Et constituit in basilica Sanctæ Dei genitricis semperque virginis Mariæ præsepe et in ceteris monasteriis ibidem constitutis Deo die noctuque canentes solitas dicere laudes ».

4. « Dicti Græci ἀγδύμνητοι monachi quod in eorum monasteriis divinum officium noctu diuque, nullo interposito cessationis intervallo, celebraretur et cantaretur, divisa in hunc finem in tres cœtus monachorum sodalitate, ita ut, peracto a priori in ecclesia officio, secundus et mox tertius succederet, sicque nulla hora ecclesia a laudibus et canticis vacaret. Hujuscemodi instituti auctorem agnoscit Nicephorus Callist., lib. 15, cap. 23, S. Marcellum Apamiensem, cujus festum agunt Græci 29 decembr. » (Du Cange).

monastère¹. De fait, dans le manuscrit de Turin, notre église est classée parmi celles de la seconde catégorie sous le nom de *S. Adrianello*², qui *habet unum sacerdotem*.

On la trouve encore mentionnée avec les dénominations locales *in massa Juliani* ou *Massai*, ou *S. Adriani S. Mariæ Majoris*, qui toutes se réfèrent à la même église, quoique Lonigo dans son catalogue manuscrit en fasse autant d'églises différentes.

1. L'italien a les deux diminutifs *chiesuola* et *chiesetta*, qui sont sans équivalent en français (s'entend de l'Académie et des auteurs), tandis qu'en latin on trouve *ecclesiola*, qu'interprète ainsi Du Cange, « capella, sacra ædicula », confondant, comme nous faisons trop souvent, deux termes qui ne sont pas synonymes, puisqu'une *église*, parce qu'elle est petite, n'est pas nécessairement une *chapelle*. Cependant, le langage vulgaire offre, parmi les noms de lieux, l'*Eglisette* dans le Gard et les *Egleysettes*, dans la Dordogne; dans le Bordelais, une station du chemin de fer porte le nom d'une paroisse voisine, les *Eglisottes*, qui indique la réunion, au moins à l'origine, de plusieurs petites églises rurales dans le même lieu. Dans l'Yonne, *Egriselles* altère *Egliselles*, car le nom latin est, en 1160, *Eglisiola* et en 1163, *Ecclesiolæ*, qui est la forme normale et rationnelle.

2. Ce charmant diminutif est intraduisible dans notre langue.

SAINTE AFRE

Le Martyrologe Romain reconnaît deux martyres de ce nom, l'une à Brescia, au 24 mai, et l'autre à Ausbourg, le 5 août. Le *Dictionnaire hagiographique*, I, 55, en ajoute une troisième, à Candie, le 9 octobre et une quatrième, dont il dit simplement, sans mention de lieu : « Ste Afre, vierge et martyre, est nommée dans le Martyrologe de S. Jérôme, sous le 18 décembre. »

Précisons : il s'agit d'une Romaine. En effet, Armellini, p. 775, l'inscrit parmi celles qui avaient un *oratoire* sur la *via Cornelia*, à l'endroit même de son supplice :

Au deuxième mille de cette voie souffrait aussi le martyre une sainte du nom d'Afra, comme il est rapporté dans les Actes des saintes vierges romaines Digna et Emérite, dont elle fut la sœur de lait, de même que Ste Emerance l'avait été de Ste Agnès.

S. AGAPIT

Plusieurs saints de ce nom jouissent d'un culte officiel reconnu par l'Église. Ce sont : un pape, deux évêques, un diacre et deux jeunes martyrs. Il sera question du pape dans la série des souverains pontifes, je n'ai à m'occuper ici que des trois derniers, les évêques de Synnade ¹ et de Ravenne ² n'étant point particulièrement vénéérés à Rome ³.

I. — LE DIACRE

I. — S. Agapit fait partie d'un groupe, dont le natal est fixé par le Martyrologe au 6 août :

Romæ, sanctorum martyrum Felicissimi et Agapiti ⁴, ejusdem beati Xysti diaconorum, Januarii, Magni, Vincentii et Stephani subdiaconorum, qui omnes cum eo pariter decollati sunt atque in cœmeterio Prætextati sepulti. Passus est etiam cum eis beatus Quartus, ut scribit sanctus Cyprianus.

2. Piazza indique où sont leurs reliques, objet de la fête (*Emérologio*, p. 511) :

1. 24 mars.

2. Mort en 341, 16 mars.

3. *Le Chercheur des provinces de l'Ouest*, 1900, p. 37, contient cette note : « Assemblée de S. Agapit. Elle doit son origine à un pèlerinage qui se faisait à la fontaine de S. Agapit, ou S. Donatien. On y allait particulièrement pour le mal de ventre. Le centre de ce pèlerinage était autrefois à la chapelle S. Georges. Le registre des visites faites par l'archidiacre Benet y mentionne en 1686 : « La confrairie de S. Georges et de S. Agapit, établie et érigée en « toutes les formes, il y a environ 34 ans, dont le nombre des confrères est « d'environ 80. Elle fait acquitter une messe tous les dimanches en ladite « chapelle et y fait chanter grande messe et donner du pain bény et chanter « vespres aux jours et festes de S. Georges et de S. Agapit, et y fait faire un « service d'une messe chantée à la mort de chaque confrère ». On voyait alors dans la chapelle, sur le grand autel, « les images en bosse de S. Georges, de S. Agapit et de S. Antoine ». Au sujet de celle de S. Agapit, « le « promoteur de l'archidiacre fit remontre que S. Agapit estant un martyr de « Prénestre et non un évêque, son image quy estoit habillé en évêque devoit « estre osté ». L'archidiacre a eu tort probablement, car deux saints de ce nom ont été évêques, l'un à Synnade en Phrygie et l'autre à Ravenne.

4. Son nom est écrit *Agabatus*, aux SS. Côme et Damien.

Leur fête se fait à la Consolation, où, sous l'autel majeur, reposent par moitié les corps des deux SS. martyrs Félicissime et Vincent; on expose à Ste-Marie *in via lata*, le chef de S. Agapit, dont la translation se célèbre le 4 août.

Voici le relevé des reliques, d'après les volumes précédents :

Aux SS.-Côme et Damien (*Œuvres*, t. VII, p. 222, n° 28); du chef, une dent et des reliques, au palais Altemps (*Ibid.*, pp. 233, 234); reliq. à S.-Pierre du Vatican (p. 242, n° 92); à Ste-Marie au Trans-tévère (p. 244, n° 37), aux SS.-Apôtres (p. 246, n° 7); du crâne, à S.-Marc (p. 249, n° 26); reliq., à S.-Alexis (252); des ossements, à S.-Apollinaire (254), aux SS.-Vincent et Anastase aux trois fontaines (279), à la cathédrale d'Albano (p. 286, n° 4) et à Ste-Croix de Jérusalem (II, 346, 348); le chef, à Ste-Marie *in via lata* (VII, 271).

3. Au 6 août, il est fait mémoire de S. Sixte et de ses compagnons par une 9^e leçon et une antienne aux premières vêpres et aux laudes de la Transfiguration, ainsi qu'une oraison à la messe.

4. Le procès-verbal de la séance du 8 décembre 1895, de la conférence d'archéologie contient ce renseignement (*Anal. jur. pont.*, 1896, p. 154) :

M. le baron Rodolphe Kansler parle de nouvelles fouilles qu'il a faites dans le cimetière de Prétextat, au tombeau des SS. Felicissimus et Agapitus. Le lieu précis dans la *spelunca magna* de ce cimetière avait été déterminé dès 1874 par le professeur Mariano Armellini, qui y découvrit un *graffito* historique se rapportant à ces saints. Il y a trouvé un fragment d'inscription... VS MARTYS¹, qui est paléographiquement du III^e siècle. Toute la chapelle souterraine était revêtue de marbre. Devant l'arcosolium², où reposaient les corps des saints, étaient deux colonnes de *pavonazetto* (marbre violacé), qui supportaient une architrave, selon l'usage assez constant de ces temps³. Il a retrouvé aussi les traces de la *cancellata* (barrière) presbytérale et sur ces bases a essayé une reconstitution de la chapelle, telle que selon lui elle devait être alors. Il a retrouvé dans les tombes, qui se sont creusées dans le sol de la chapelle, des fragments de colonnes dont la grosseur était trop considérable pour qu'elles aient pu être utilisées dans cette crypte. De plus, des sondages ont prouvé qu'il n'y avait aucun fondement pour ces colonnes et la seule manière dont on puisse expliquer leur existence est que, débris d'édifices

1. *Felicissimus et Agapitus martyres?*

2. Tombeau, surmonté d'un arc.

3. Nous avons là l'origine du ciborium.

élevés à la surface du sol, ils sont tombés par le lucernaire dans la crypte.

5. L'iconographie, que le P. Cahier passe sous silence, se réduit à un seul monument, qui est la mosaïque absidale de l'église de Saint-Marc. Elle date de l'an 774, du pontificat du pape Grégoire IV, S. Agapit y figure en diacre : son nimbe d'or est ourlé de blanc et de rouge ; il a une large tonsure et son visage est jeune ; sa dalmatique est une longue tunique, à larges manches, marquée d'une croix rouge sur la poitrine ; il tient fermé un évangélique, dont la couverture est rehaussée de cabochons ; ses pieds sont chaussés et une inscription en lettres bleues sur fond d'or donne son nom : *SCS. AGAPITVS.*

6. A Corneto (État pontifical), il est le patron des cordonniers (*Œuvres*, IX, 227).

7. En dehors de la ville éternelle, on retrouve, à Fulda, S. Félicissime et S. Agapit, dont d'importantes reliques furent données, venant de Rome, à Raban Maur, archevêque de Mayence, qui, en souvenir, inscrivit au « ciborium de bois revêtu d'argent » la translation opérée de « 835 à 838 » (Rohault de Fleury, *les Saints de la Messe*, t. III, p. 140) :

Pontifices summi Roma huc quos misit habendos
Rectores fuerunt Sedis Apostolicæ.
Hoc servus Christi Hraban suscepit ovando
Illorumque ossa hic condidit in loculo.
Levitæ ergo duo prædicta ex Urbe secuti
Venerunt isthuc digni et honore suo ;
Quos idem famulus Domini mox obvius, astans
Supplex accepit hicque simul posuit...
Discipuli Sixti papæ dignique ministri
Felicissimus hic Agapitusque manent.

8. On lit dans le *Dictionnaire hagiographique* de Migne (I, 59) :

Chélidoine, évêque de Besançon, rapporta de Rome le chef de saint Agapet, en 445, et le déposa dans l'église de Saint-Etienne ; il fut transféré depuis dans celle de Saint-Jean.

4. Elle représente le Christ, ayant à sa droite S. Félicissime, S. Marc évangéliste et le pape donateur : à sa gauche, le pape S. Marc, S. Agapit et Ste Agnès. Ciampini en a donné une gravure, dans les *Vetera monumenta*, II, pl. XXXVII ; on la trouvera aussi dans le P. Garrucci, *Storia dell' Arte*.

II. — L'ENFANT MARTYR

1. Il est inscrit au Martyrologe, au 18 août :

Præneste, natalis Sancti Agapiti martyris, qui, cum esset annorum quindecim et amore Christi ferveret, jussu Aureliani imperatoris tentus ac primo nervis crudis diutissime cæsus, deinde sub Antiocho præfecto graviora supplicia passus; exinde, cum ex præcepto imperatoris leonibus objiceretur et minime læsus esset, gladio ministrorum coronandus percutitur.

2. Le P. Cahier le dit patron de Palestrina.

3. Piazza, après avoir fixé son martyre à l'an 274, ajoute :

La noble cathédrale cardinalice de cette ville est fière de conserver son corps vénérable. A Rome, il en fut aussi mémoire dans les siècles passés. Une basilique était sous son vocable; il en est fait mention dans la vie de Félix III; elle fut restaurée par Adrien I et Léon III, il n'en reste aucune trace. Une autre église en son honneur était sur l'Esquilin, près de S. Pierre-ès-liens, avec un monastère; nous croyons qu'on peut en retrouver les vestiges dans les ruines qui se voient au-dessous du monastère de la Purification (*Emerologio*, pp. 538-539).

4. Comme renseignement bibliographique, il importe de citer ce rare ouvrage, imprimé à Rome : Brunelli (Pomp.). *In Sanctum Agapitum, martyrem Prænestinum, Oratio altera*. Romæ, Basa, 1594, in-4.

5. Armellini signale ces deux églises :

S. *Agapit ad vincula*. Cette petite église, dont toute trace a disparu, était située près la basilique Eudoxienne de S.-Pierre-ès-liens. Le Livre pontifical en fait mention plusieurs fois, spécialement dans la vie de Léon III¹, qui, selon sa généreuse coutume, fit beaucoup de dons à l'église et au monastère y annexé (*Chiese di Roma*, p. 104).

S. *Agapit*, via Tiburtina. Les itinéraires de Salzbourg notent cette église, dans laquelle on vénérât de nombreuses reliques de martyrs : « Eademque via ecclesia est S. Agapiti, multum honorabilis martyrum corporibus ». Le Livre pontifical en attribue la première construction au

1. « In basilica B. Agapiti martyris, in civitate Prænestina, fecit vestem de stauraci. In monasterio S. Agapiti, quod ponitur ad vincula, fecit vestem de stauraci. In monasterio S. Agapiti, quod ponitur juxta titulum Eudoxiæ, fecit canistrum argenteum. Sarta tecta basilicæ beati Agapiti martyris, quæ ponitur in urbe Prænestina, nec non et sarta secta alterius basilicæ juxta eandem basilicam sitæ, quæ jam præ nimia vetustate ruitura erant, omnia noviter in melius restauravit ».

pape Félix III¹ et de grandes restaurations à Adrien I² et Léon III³.

Severano vit, dans une vigne du monastère de S.-Laurent, près de cette basilique, les vestiges d'une ancienne église. Peut-être était-ce celle de S.-Agapit. Mais, au xvii^e siècle, il n'était plus possible de la distinguer, car Bosio écrivait : « Dans les vignes circonvoisines, on voit de nombreux vestiges et d'anciennes murailles, que nous croyons être les restes de plusieurs églises et monastères. » (*Ibid.*, pp. 688-689)

Le même auteur croit, contrairement à l'opinion de Piazza, qu'il s'agit du saint diacre. « Le martyr éponyme de cette basilique Tiburtine est le diacre compagnon de Félicissime, mis à mort l'an 258, avec le pape Sixte II, dans le cimetière de S.-Calixte, pendant qu'il y célébrait le Saint-Sacrifice » (p. 689). Le chanoine Cascioli est de cet avis (*Ephem. lit.*, 1806, p. 581) :

Juxta basilicam (S. Laurentii) oratoria extabant martyribus dicata, unum scilicet protomartyri Stephano, in quo aliquandiu cultæ sunt ejus reliquiæ, antequam in basilicam Laurentianam inferrentur (illud Simplicius papa, patria Tiburtinus, ædificaverat); alterum SS. Abundio et Irenæo; tertium divo Agapito diacono, qui una cum Sixto II ac Felicissimo, anno 258, necatus est. Postremum hoc oratorium seu basiliculam Felix III ædificaverat, quam Hadrianus I ac Leo III restituerunt.

Malgré ce double témoignage, je me prononce, avec Piazza, pour le martyr de Palestrina, ville située non loin de là, tandis que le culte des deux saints diaeres était dans une autre direction, au cimetière de Prétextat, sur la voie Appienne.

6. A cause de son jeune âge, S. Agapit est, à Noyon, le patron des enfants malades.

A gauche, chapelle des fonts. La statue vulgaire, qui est couchée là, représente S. Agapard ou Agapit, dont le culte, très ancien à Noyon, s'éveille surtout le premier de mai avec les cris des enfants. La statue du saint leur sert, avec trop de sans-façon, de siège et de remède contre le carreau. Vous pourriez lire en Le Vasseur tout un chapitre, avec éloge en vers, sur S. Agrapart (Eug. Muller, *Promenade archéologique à la cathédrale de Noyon*, Noyon, 1888, pp. 8-9).

7. Les bréviaires manuscrits sont beaucoup plus rares, dans les

1. « Hic fecit basilicam S. Agapiti, juxta basilicam S. Laurentii martyris ».

2. « Basilicam beati Agapiti martyris foris muros, juxta S. Laurentium positam, reparavit ».

3. « Sarta tecta beati Agapiti martyris, sita juxta basilicam beati Laurentii martyris foris murum, quia jam præ nimia vetustate emarcuerant, noviter in melius restauravit ».

bibliothèques publiques, que les autres livres liturgiques et plus particulièrement les missels. Celui de Clermont, qui date du xv^e siècle, mérite donc des soins particuliers pour sa conservation ; je sais pertinemment qu'il y est tenu en grande estime.

Son intérêt est doublé par ses miniatures. Les saints qu'elles représentent se nomment facilement, parce qu'ils sont toujours placés en tête de leur office. L'iconographie a beaucoup à gagner à les étudier. Je me suis attaché aux principales, à celles qui apportent un appoint aux connaissances déjà acquises en ce genre.

S. Agapit est figuré avec ce triple caractère : *enfant agenouillé, deux lions couchés près de lui.*

Le jeune martyr, patron de l'évêché suburbicaire de Palestrina, aux environs de Rome, n'avait que quinze ans quand il fut exposé aux lions, pour être dévoré par eux, mais ils ne lui firent aucun mal. Il rend grâces à Dieu, dans une attitude humble, de sa délivrance, qui ne fut pas de longue durée, car il périt bientôt par le glaive, à l'instar de tant de saints qu'épargnaient le feu, les bêtes, les tortures et qui ne résistaient pas à un coup d'épée. Edmond Le Blant a soulevé, avec sa compétence habituelle, ce problème hagiographique. Le miniaturiste n'a vu que ce beau côté de la question, celui du triomphe momentané.

III. — LE SOLDAT ROMAIN

Son identification est difficile à faire. S'agit-il de S. Agapit, fils de S. Eustache ¹ et dont le corps est à S.-Eustache (*Œuvres*, X, 70)? Il périt, en effet, par le feu. Ou bien serait-ce le martyr de Sébaste, mort en 320 (2 novembre) ou celui d'Héraclée (20 novembre)?

Il est représenté au Jésus, en costume romain, un glaive à la main et le feu sous les pieds, dans une peinture murale du xvi^e siècle, qui le nomme S. AGAPITVS.

1. A ce que ce soit lui s'oppose un décret de la S. C. des Rites, du 11 août 1877, *in Oveten.*, qui défend de séparer un saint de ses compagnons obligés, comme père et mère : « Prædictos sanctos per se et ex natura rei conjunctos et eodem die in Calendario descriptos, non esse separandos ».

STE AGATHE

I. — MONOGRAPHIE

Mon docte et vaillant ami, M. Georges Rohault de Fleury, a publié dans ses *Saints de la messe et leurs monuméntss*, t. II, pp. 4-78, avec 35 planches, une véritable monographie du culte de Ste Agathe. Je ne pourrais assurément mieux faire; mais notre but n'étant pas absolument le même, il me reste encore à glaner derrière lui. Son mémoire est plutôt *archéologique* et il embrasse à la fois l'iconographie et les églises, qu'il recherche par toute l'Europe, mais il ne dépasse guère le XIII^e siècle. Plus restreint, je ne m'occupe guère que de la ville de Rome et c'est encore bien assez, car je descends jusqu'à nos jours. J'ai rendu compte en détail de ce remarquable travail dans le tome XII, pp. 7-10.

J'admire cette fécondité qui ne se lasse pas et je suis heureux de rendre ici un public hommage au laborieux écrivain et artiste — car il grave lui-même ses belles eaux-fortes — qui a tant fait pour la gloire des Saints.

II. — OFFICE

1. L'office est du rite double, avec cette particularité qu'il est entièrement propre et composé, de la façon la plus heureuse, avec les Actes mêmes de la sainte martyre ¹. Il est un des rares offices

1. « Les principaux documents anciens, servant de base au récit du martyre de Ste Agathe, sont les Actes latins, les Actes grecs antérieurs à Simon Métaphraste, les Actes de celui-ci et enfin le panégyrique de S. Méthode. D'autres documents moins reculés, et par conséquent d'une autorité plus contestable, viennent s'ajouter à ces Actes primitifs; ce sont surtout les écrits de Vincent de Beauvais, de Jacques de Voragine, évêque de Gênes, de S. Antonin, évêque de Florence, les Ménées des Grecs et une vie latine d'un manuscrit du Sénat de Palerme, cité par Augustin Invèges. Au jugement des Bollandistes, ce dernier document remonte à l'époque qui suivit immédiatement l'invasion des barbares et doit être regardé comme un résumé

hagiographiques qui ont survécu à la réforme de S. Pie V (*Œuvres*, XIII, 302) et on le reporte au temps même de S. Grégoire (*Ibid.*, 304). Il serait donc à maintenir tel qu'il est. Toutefois, je ferai quelques réserves, demandant la correction de certains passages qui se répètent inutilement. Le 2^e répons revient à la 3^e antienne du 2^e nocturne et le 6^e à la 2^e antienne du 3^e nocturne; le 5^e et 8^e répons ont le même verset, qui reparait à la 5^e antienne des laudes, qui empruntent leur 1^{re} antienne au 3^e répons et leur 2^e au 3^e répons. Il y a là, au point de vue littéraire, un vice de rédaction, un défaut notable qu'il serait facile de faire disparaître. Peut-être aussi trouvera-t-on qu'il est trop souvent question de la mamelle coupée et restituée.

Comme les antiennes et répons, les trois leçons du 2^e nocturne sont historiques 1.

2. Il ne manque à cet ensemble qu'une hymne propre 2. On en trouvera un certain nombre, pour combler la lacune, dans les

de la tradition orale conservée alors dans le peuple de Palerme au sujet de Ste-Agathe.

« Parmi les monuments littéraires en prose, nous citerons, outre les Actes, une préface de S. Ambroise, une autre de S. Gélase, un office de S. Jérôme et un magnifique discours de S. Méthode, patriarche de Constantinople » (*Messag. des fidél.*, t. V, p. 50).

Dans cette énumération est omise la *passion*, publiée par le carme Baptiste, de Mantoue et que M. de la Bouralière, dans les *Débuts de l'Imprimerie*, à Poitiers, signale, comme œuvre de Jean Bouyer, sous le n^o 13 : « *Baptiste Mantuani Carmelite theologi, dive Agathe agon*, in-4^o gothique de 8 feuilles » (*Rev. Poitev.*, 1893, p. 193).

1. « Jadis le texte officiel portait simplement *Catanix nata*, suivant la tradition universellement reçue autrefois dans l'Église latine. Lors de la Commission instituée par Clément VIII pour la révision du bréviaire, sur l'observation du P. Tucci, général des jésuites, observation fondée sur la version de Métaphraste qui assigne Palerme comme lieu de naissance de la sainte, on biffa d'abord les mots *Catanix nata*, puis on résolut d'y substituer ces autres *Panormi orta*. Mais il se fit que le P. Tucci étant venu à mourir, il fut remplacé par le P. Bernard Colnayo, natif de Catane, homme dont le savoir n'avait d'égal que sa vertu. Averti du danger qui menaçait le culte si cher aux Catanais, le nouveau général n'eut point de repos qu'il ne fût parvenu à empêcher ce dénouement. Pendant trois mois, une commission spéciale, composée d'illustrations scientifiques, telles que Bellarmin et Baronius, discuta tous les arguments pour et contre. L'issue des débats fut la rédaction évasive qui se lit encore aujourd'hui dans la légende du Bréviaire (*Messag.*, V, 50) : « *Agatha virgo, in Sicilia nobilibus parentibus nata, quam Panormitani et Catanenses civem suam esse dicunt* » (4^e leç.).

2. « Les hymnes les plus célèbres en l'honneur de Ste-Agathe sont celle de S. Damase, *Martyris ecce dies Agathæ*; deux hymnes de S. Isidore de Séville, *Adesto plebs fidissima, Festum insigne prodiit*, plusieurs cantiques grecs de S. Joseph l'hymnographe et les Ménées » (*Messag.*, V, 49).

Analecta hymnica du P. Drevés ¹. Je n'en citerai qu'une seule (XIV, 57-58), parce qu'elle est italienne, empruntée à un manuscrit du IX^e siècle, qui est au chapitre de Vérone et à un autre du XIII^e, conservé à Naples.

- | | |
|---|--|
| <p>1. Triumphum sacræ virginis,
Sanctæ Agathæ, psallimus,
Generosa prosapia
Claræ ortæ natalibus.</p> <p>2. Dum consularis letifer
Quintianus Sicaniæ
Dicatæ famam audiens
Agathæ Dei famulæ,</p> <p>3. Ignescit ira sæviens,
Grassatur furor præsulis,
Artari fecit virginem,
Sisti tribunal præcipit.</p> <p>4. Venam requirit generis,
Conditionis stemmata,
Probatur casta, nobilis
Prærogativa sanguinis.</p> <p>5. Infestus ad supplicia
Sævos motus exaggerat ;
Colaphis cædit faciem,
Mutare mentem gestiens.</p> <p>6. Libens tormenta suscipit,
Responsis hostem superat,
Ferus patrat piaculum
Nefandi causa criminis.</p> | <p>7. Extortam per supplicia
Mamillam excidi jubet,
Infausto verbo irrogat
Confusionis opprobria.</p> <p>8. Crudelis, dire, impie,
Hoc alimento altus es ;
Damnasti mammam virginis
Quam, improbe, tu suxeras.</p> <p>9. Arma tyrannus gravia,
Testas acutas suggerit,
Foratum ut aculeis
Corpus vexetur stimulis.</p> <p>10. Post mortem sanctæ martyris
Dapes cunctaque prædia
Avarus adire quærit ;
Dum transvaderet remeo,</p> <p>11. Invadunt duo pariter
Frementes equi impium,
Calce morsuque lacerant,
Merserunt unda fluminis.</p> <p>22. Votis ergo solemnibus
Sacrata festa annua
Colamus mente subdita,
Carentes ejus merita,</p> <p>13. Deo Patri sit gloria.</p> |
|---|--|

3. Les décrets du 28 juillet 1882 et du 11 décembre 1897 ont modifié la rédaction de la rubrique placée en tête de l'office de Ste-Agathe ; au fond, il n'y a aucun changement. Voici la nouvelle rédaction :

In 1 vesperis, quando dicuntur integræ, antiphonæ erunt Quis es tu, cum reliquis de laudibus. Psalmus Dixit Dominus cum reliquis, ut in 1 vesperis de communi Apostolorum ; capitulum de laudibus.

4. La congrégation instituée par Benoit XIV pour la réforme du

¹ Le P. Drevés a donné en outre dans les *Analecta hymnica* deux offices rythmés de Ste-Agathe : l'un, d'après un ms. de Bruxelles du XIV^e siècle (XXV, 24-26) ; l'autre, pour la translation, d'après le *Breviarium Gallicano-Siculum*, imprimé à Venise en 1527 (XXV, 26-28).

bréviaire fut très sévère, je suis loin de partager ses rigueurs. Elle supprima radicalement l'office historique et renvoya au commun, avec mémoire pour S. Blaise.

Die III februarii. Sanctæ Agathæ, virginis et martyris. Cum commemoratione S. Blasii, episcopi et martyris.

De sancta Agatha, omnia de communi virginum. Pro sancto Blasio lectio omittatur.

Adnotatio congregationis particularis. Eadem ratio habenda videtur S. Agathæ ac habita est SS. Luciæ et Agnetis. Quare, sicut istarum officia propria suppressa sunt, idem fieri convenit de officio proprio illius; Acta, ex quibus S. Agathæ officium confectum est, quamquam Baronio, Bollandi aliisque authentica visa fuerint, a recentioribus inter apocrypha accensentur. Pro lectionibus secundi nocturni nihil extat apud SS. Patres, ex quo illæ desumi valeant. Neque novæ lectiones historicæ confici debent aut quæ in Breviario extant reformari, ex eo quod nihil certi ac explorati de S. virgine haberi potest, quod ex dictis Actis apocryphis aut saltem suspectæ admodum fidei non desumatur.

Omissa est lectio S. Blasii propria, cum in Actis sinceris martyrum nulla mentio hujus sancti habeatur et quæ in ejus vita narrantur inepta sunt et male consulta, ex Tillemontio, tomo 5 monumentorum (*Anal. jur. pont.*, XXIV, 662-663).

5. La messe est propre, quoique composée de parties diversement prises au commun, avec deux pièces nouvelles : l'introït *Gaudeamus* et la communion, qui n'est autre que le verset du 8^e répons. En conséquence, pour éviter la répétition, cette antienne devrait être remplacée.

J'imposerais le même sacrifice pour l'introït, dont je ne nie pas la beauté, mais il devient banal, répété à l'Assomption, à la Toussaint et ailleurs. Laissons-le à la Toussaint, bien qu'il ne soit là qu'un pastiche, car il est certain que cet introït a été composé, pour la première fois, exprès pour la messe de Ste-Agathe. Ici l'archéologie pure doit céder à un principe supérieur, qui est d'éviter les redites dont les livres de la liturgie Romaine sont remplis.

6. La S. C. des Rites a rendu deux décrets au sujet des reliques de Sainte-Agathe.

En 1633, les franciscains de S. Pierre *in Calatina*, au diocèse d'Otrante (Sicile), sont obligés de faire la fête de S^{te}-Agathe, dont ils ont une mamelle, au lieu de celle des martyrs japonais de leur ordre.

Hydruntina. Conquesta fuit Universitas terræ S. Petri in Calatina de regularibus reformatis S. Francisci, quod, non obstante mamilla S. Agathæ, quæ asservatur in eorum ecclesia, in die ejus festo neglexerint officium facere de dicta sancta, quia eo die cadat etiam festum 23 beatorum martyrum Japponensium, ejusdem ordinis, supplicans provideri. Et S. R. C. respondit : In casu proposito officium fieri debere de S. Agatha. Die 9 julii 1633.

La raison de ce décret est double : la mamelle est considérée comme relique insigne et une sainte l'emporte de droit sur des bienheureux.

A Bourges, chez les Annonciades, qui possédaient une relique insigne de S^{te}-Agathe, la fête se célèbre en conséquence sous le rit double :

Bituricen. Monialibus Annuntiationis B. Virginis, civitatis Bituricen., petentibus licentiam celebrandi festum S. Agathæ sub ritu duplici, ex quo asserunt habere reliquam insignem dictæ sanctæ, S. R. C. respondit : Quod si reliquia est insignis, juxta declarationem factam in decreto contra abusum, celebrent ; sin minus, abstineant, Die 6 septembris 1636.

III — CULTE.

1. La liturgie romaine honore grandement Ste-Agathe, vierge et martyre, puisqu'elle a inscrit son nom au martyrologe ¹, qu'elle célèbre sa fête le 5 février ² avec un office propre, qu'elle la mentionne au canon de la messe ³ et enfin l'invoque dans les litanies des saints ⁴.

2. La ville de Rome elle-même n'est pas moins fidèle à son culte. Elle lui a dédié trois églises : Ste-Agathe *alla Suburra*, diaconie cardinalice ; Ste-Agathe *in Trastevere* et Ste-Agathe *ai Pantani*,

1. « Catanæ in Sicilia, natalis sanctæ Agathæ, virginis et martyris, quæ, temporibus Decii imperatoris sub Quinctiano judice, post alapas et carcerem, post equuleum et torsiones, post mamillarum abscissionem, post volutationem in testulis et carbonibus, tandem in carcere Deum precando consummata est ».

2. *Œuvres*, XII, 396.

3. Après la consécration, la troisième parmi les saintes : « Felicitate, Perpetua, Agatha, Lucia, Agnete, Cæcilia, Anastasia » (*Œuvr.*, XII, 5). — « S. Grégoire le grand plaça le nom de la sainte au canon de la messe » (*Mess. des fid.*, V, 57).

4. A la seconde place : « S. Maria Magdalena, S. Agatha, S. Lucia, S. Agnes, S. Cæcilia, S. Catharina, S. Anastasia ». Benoit XIV a fait observer qu'elle ne venait qu'après Ste Madeleine (*Œuvres*, XI, 9).

près du Forum ¹. Piazza dit qu'il y en avait autrefois sept sous son vocable ².

3. Piazza écrivait, au siècle dernier, p. 115-116, au sujet de la fête ³ :

A Ste-Agathe *in Suburra*, chez les moines de Monte-Vergine, on vénère un doigt de la sainte et il y a indulgence plénière. A Ste-Agathe *in Trastevere*, chez les Pères de la Doctrine chrétienne, où fut la maison paternelle de S. Grégoire II, qui la dédia et consacra à cette sainte. A la Consolation, où il y a une épaule. Aux SS. Dominique et Sixte, des mamelles, ainsi qu'à Ste-Praxède. A S. Adrien *in campo vaccino*, de ses vêtements. A Ste-Marie des Anges *ai Pantani*, la confrérie des tissiers, qui l'a pour patronne, fait sa fête solennelle. A Ste-Cécile *in Trastevere*, à son autel. A S. Pierre au Vatican, où il y a des reliques.

Tous les deux ans, le Sénat offre à son église du Transtévère un calice d'argent et quatre torches de cire blanche, pour attester la dévotion du peuple romain.

4. Voici le relevé de ses reliques à Rome, actuellement : reliques sans désignation précise, au palais Altemps (*Œuvres*, VII, 235), à Ste-Marie *in Campitelli* (*Ibid.*, p. 250, n° 6), à Ste-Cécile (259), aux SS. Jean et Paul (266), à Frascati (p. 288, n° 22); des ossements, aux SS. Apôtres (p. 247, n° 14), à S. Pierre-ès-liens (275); du voile, à Ste Praxède (230).

A Catane, j'ai signalé déjà son buste, œuvre remarquable d'orfèvrerie (*Œuvres*, IX, 279-200) ⁴. De l'empreinte de ses pieds, coule une

1. *Rev. de l'art chrét.*, XX, 206-207; Rohault de Fleury, p. 27.

2. *Emerol.*, p. 115; sur les églises de Palerme. *Œuvres*, VI, 422.

3. A Parme, les vêpres de S. Agathe comportaient trois cierges (*Œuvres*, XIII, 266).

4. A propos de ce mémoire, M. Vincenzo Leonardi a écrit dans l'*Arte* Rome, 1898, p. 344-345 :

« L'Autore muove dallo studio che Annibale Campani pubblicava nell' *Archivio storico del' arte* (1893, p. 68-71) intorno l'opera di Carmelo Sciuto-Patti : *Le antiche oreficerie del duomo di Catania, la statua, lo scrigno e la bara di Sant'Agata*. Lo studio del Campani e le argute considerazioni di lui sono riferite dall' Autore nella prima parte dell' opuscolo, mentre nella seconda rivendica, innanzi tutto, al cav. Agostino Canon, di Avignone, il primato nella discussione della statua di Sant'Agata. Ancora Barbier de Montault, come già Eugenio Müntz, Carmelo Sciuto-Patti ed Annibale Campani, si studia di districare il nodo della epigrafe enigmatica; ancora egli argomenta di Siena e di Ceva, e di Bartolo e di Giovanni e di Giovanni di Bartolo; ancora ci dice dei vescovi Martino ed Elia, di Limoges e di Avignone, ma in fondo non reca un lume nuovo per la via oscura della questione. Egli conchiude : non poter in modo compiuto giudicare non conoscendo Catania, né la statua.

liqueur bienfaisante (*Ibid.*, XIV, 377). Une fiole de cette huile se conserve à Graven Marcheron (317).

Collin de Plancy détaille en ces termes, fortement et désagréablement sceptiques, les reliques de l'étranger (*Dict. des reliq.*, I, 7-8) :

Agathe, vierge et martyre de Catane, au III^e siècle. Les habitants de Catane conservent son voile et son corps, qui les préservent, disent-ils, des feux de l'Etna, appelé aujourd'hui Mont-Gibel. Cependant, au XII^e siècle, la montagne fit d'affreux ravages à Catane, l'église cathédrale fut renversée, plusieurs religieux y furent écrasés et, en 1693, dans un tremblement de terre, excité par une éruption du volcan, onze mille personnes furent englouties sous les débris de la nouvelle église, tandis qu'on leur donnait la bénédiction. Malgré cela, tous les ans, le 5 février, on fait à Catane une procession solennelle du corps de Ste-Agathe, qui est placé dans une châsse d'argent, enrichie de pierreries.

Toutes les fois que le volcan lance ses feux, le clergé ne manque pas de sortir avec le voile de Ste-Agathe ; on étend ce voile en l'air et on est persuadé qu'il détourne la flamme.

On distribue aussi du coton que l'on fait toucher au corps de Ste-Agathe, et qui a la propriété de garantir du feu les maisons où l'on a la piété d'en conserver.

Le corps et le voile de Ste-Agathe sont très célèbres ; tous les chrétiens savent que ces reliques sont à Catane et cependant on les trouve dispersées ailleurs. On montre un de ses bras à Palerme, un autre bras à Douai. On a Rome, dans l'église de S. Etienne-le-Rond, une partie du voile et des mamelles de Ste-Agathe (*Merveilles et antiquités de Rome*, page 68). Une mamelle entière était à Paris dans l'église de S. Maur, quoiqu'on fasse voir les deux mamelles à Catane. Une quatrième mamelle était honorée à Rome, dans l'église de S. Dominique ; une cinquième, à Siponto ; une sixième à Capoue, etc. Quelques-unes sont perdues, espérons qu'on les retrouvera.

Je sais positivement que la relique existe encore à la cathédrale de Capoue, où je n'ai pu la voir ; mais il en est parlé en ces termes dans la *Sacra guida della chiesa cattedrale di Capua*, par Jannelli (Naples, 1858), p. 66¹.

della santa e ritenere quella non un'opera di Limoges, bensì lavoro italiano; doversi ricercare se si tratta di una scuola ligure o di una scuola di Siena. Riguardo allo scigno, l'autore sembra inclinare all'opinione dello Sciuto-Patti, che sia opera di Giovanni e Bartolommeo Vitale di Limoges; ma sarà bene che l'Autore, presa l'opera direttamente in esame, tolga l'incertezza delle sue e delle altrui conchiusioni ».

1. L'auteur, qui m'a guidé avec beaucoup de complaisance dans la visite

Le clocher se terminait autrefois d'une façon différente ; quatre magnifiques colonnes, bien travaillées, soutenaient un grand chapeau (calotte) en marbre, au-dessus de laquelle l'évêque Landolphe, dès l'an 856, avait déposé la précieuse relique de la mamelle de Ste-Agathe dans une urne scellée : c'était la même que l'évêque Saint Germain avait obtenue en 519, à Constantinople, de l'empereur Justin I. Telle était la pieuse croyance et l'habitude des fidèles de placer de saintes reliques dans les lieux élevés, afin de les préserver des ouragans et des tempêtes..... La foudre, postérieurement, ayant atteint la pointe du clocher et renversé l'urne où était renfermée la mamelle de Ste-Agathe, celle-ci fut transférée dans le trésor, où chaque jour elle est l'objet de la commune vénération des fidèles ¹.

Marguerite, comtesse de Flandres et de Hainaut, par lettre du mois de mai 1278, légua à l'abbaye de Flines: « le vaissiel à li mentons sainte Agathe est ».

Didron signale, au Mont-Athos, dans le monastère de S. Paul, « la tête de Ste-Agathe » (*Annal. arch.*, XXIII, 259).

L'inventaire du duc de Berry, en 1403, contient cet article sous le n° 255 : « Item, le voyle de Madame Sainte Agathe, qui est en un estuy de cuir armoié aux armes de Monseigneur. Dictum voile fuit datum capelle Bitturicensi. »

Il y avait aussi de ce même voile à Beauvais et à Troyes :

Item, une petite boîte de voire royé, à pié et couvercle d'argent douré, ouquel est de *velo sanctæ Agathæ* (*Inv. de la cath. de Beauvais, 1464, n° 34*). — Un reliquaire, de cristal de roche, garni d'or en filagramme... Il y a, dedans le cristal, un barillet d'or en filagramme, fait en forme d'un œuf,... dans lequel barillet il y a... du voile de Ste Agathe (*Inv. de S. Etienne de Troyes, 1704, n° 44*).

Le *Trésor de la cathédrale de Sens, inventaire dressé en 1885* par M. G. Julliot (Sens, 1886), inscrit, p. 22, au n° 243 : « Châsse en bronze doré, ayant la forme d'un édicule gothique, renfermant une mamelle de Ste-Agathe ², vierge martyre ».

du musée, lors de mon passage à Capoue, en 1875, a bien voulu m'offrir un exemplaire de son ouvrage, plein d'érudition.

1. On dira peut-être, sur un ton de raillerie, que la relique de Ste-Agathe ne sut pas préserver le clocher de la foudre. Je pense tout différemment : le clocher ne fut que légèrement endommagé et la relique resta intacte. J'en conclus que le coup de foudre fut seulement un avertissement du ciel pour forcer le chapitre à rendre à la mamelle de Ste-Agathe, oubliée dans le clocher, les honneurs qu'elle méritait, en l'exposant sous les yeux des fidèles.

2. Avec deux mots de plus, nous savions si elle est entière et quel est son état de conservation.

5. Dom Janssens a publié dans le *Messenger des fidèles* (Maredsous, 1888) un savant article, intitulé *Ste-Agathe, vierge et martyre*. Je lui emprunte quelques renseignements :

Catane conserve, dans son église principale, le corps de la sainte, transféré à Constantinople au milieu du XI^e siècle et reporté, sur son ordre, dans sa ville natale, en 1126, au milieu des réjouissances les plus éclatantes et des prodiges les plus merveilleux (p. 57).

On vénère des reliques de Ste-Agathe à Volterra, Siponte, Capoue, Caprée, Bologne, Plaisance en Espagne, Prague et Cologne. La Belgique s'est distinguée par son culte pour la grande martyre, ainsi que l'attestent les reliques de la sainte conservées entr'autres à Douai, Cambrai, Cambron, Forest et Anvers (p. 58).

En 1408, (lors d'une éruption de l'Etna), le corps de la sainte fut porté en procession à travers les rues de la ville, par ordre de la reine Blanche, tandis que l'évêque s'avanca avec le voile et une relique insigne jusqu'à douze milles de Catane : « *Episcopus Catanensis asportavit usque ad locum ignis velum et mamillam beatæ virginis Agathæ* » (*Chron. S. Mariæ de Licadia*). L'irruption s'arrêta et Catane fut une nouvelle fois sauvée. Le même prodige se produisit encore sous des formes variées en 1536, en 1537, en 1578, en 1635 (p. 57) ¹.

Un an venait de s'écouler depuis le martyre d'Agathe. Au jour des calendes de février, une irruption commença à se manifester au volcan de l'Etna. Le cratère en feu vomissait un torrent de lave, dont les sinistres vagues, dévorant tout ce qui s'offrait sous leur parcours, s'avançaient dans la direction de la ville de Catane. La population répandue dans les montagnes, quoique encore païenne, accourut éperdue au tombeau d'Agathe, et s'emparant du voile qui recouvrait le corps de la vierge, elle l'opposa aux flammes envahissantes. Au même instant on vit le torrent s'arrêter; c'était le jour même des nones, anniversaire de la sépulture de la martyre. L'épithaphe prophétique de l'ange *et liberationem patriæ* venait de se réaliser d'une manière éclatante. A partir de ce moment, le tombeau d'Agathe ne cessa de s'illustrer par des prodiges et des grâces extraordinaires. Aux époques critiques. Catane trouva toujours en elle une patronne puissante. Lors du terrible tremblement de terre qui sévit dans cette contrée en 1169, le voile de la sainte protégea ceux qui s'en firent un bouclier. En 1329, la même relique éloigna de la ville les flots embrasés de l'Etna.

Le voile de Ste-Agathe, appelé *grympa*, dont la sainte se servait probablement pour s'envelopper le cou et la tête, est large de deux palmes et long de seize. Il est tissé en laine très fine et terminé, aux deux bouts, par une bordure agrémentée d'or. Sa couleur est rouge foncé. La tradition rap-

1. Voilà qui répond péremptoirement aux insanités de Collin.

porte que jadis il était blanc, mais qu'il a pris cette teinte au moment où la foule l'opposa aux torrents de lave. Cette précieuse relique a toujours été conservée à Catane, d'abord dans le sépulcre même, ensuite dans une fiole de cristal, enfin dans une petite châsse d'argent richement ornée (p. 56).

M. Rohault de Fleury, p. 12, est mieux renseigné sur la question du voile :

On conserve, au dôme de Catane, une châsse d'argent, qui remonte à 1373. Elle est en forme d'église, entourée de clochetons et de statuette de saints, tous ornements de style fleuri de la dernière époque du gothique. Le toit n'est que de 1589. Elle renferme des reliques de Ste-Agathe et son voile miraculeux en soie, dont on dit qu'elle se couvrait la tête.

Ce voile est une étroite bande de soie ou de crêpe, longue d'environ 4 mètres et large de 50 centimètres, étoffe assez fine, où M. Sciuto-Patti (*Messaggero di S. Agata*, 1890, p. 3) a compté, par centimètre carré, trente-deux fils pour la chaîne et autant pour la trame. Il est rouge brun, presque pourpre. Aux deux extrémités, on aperçoit dans le tissu trois fils d'or, à la distance de 5 centimètres. Notre savant ami croit que ce voile est le « *flammeum virginal* » ou cette longue écharpe que les vierges suspendaient à leur tête et sous laquelle, en en relevant les plis, elles pouvaient cacher leurs mains. Les mosaïques de Ravenne nous en offrent, pour le VI^e siècle, des images curieuses (*La Messe*, VIII, p. 20). La soie n'était pas inconnue des anciens, comme l'ont prouvé les fouilles de Pompéi.

Cet auteur ajoute, p. 62 : « A Clefcy, diocèse de S.-Dié (Vosges), on vénère des reliques de Ste-Agathe, de la poussière de sa prison, un voile imitant celui de Catane »¹.

6. Ste Agathe est, à Rome, la patronne des tisseurs et des tisseurs². On l'invoque spécialement contre l'incendie (*Œuvres*, X, 146) et pour la guérison des maux du sein (148).

IV. — BÉNÉDICTION DU PAIN ET DE L'EAU CONTRE LE FEU.

1. Sannig, dans sa *Collectio benedictionum*, pp. 56-57, a une bénédiction spéciale pour le pain et l'eau qui préservent des dangers du feu.

1. Il y a aussi de ses reliques à la cathédrale d'Anagni, où elle est brodée sur une dalmatique donnée par Boniface VIII (*Annal. arch.*, XVII, 275). — Sur les reliques en dehors de Rome, *Œuvres*, XII, 8.

2. Peut-être est-ce à cause de son voile, qui fut célèbre et qui est une œuvre du métier. — Voir sur son patronage, *Œuvres*, XII, 9.

Benedictio panis et aquæ, in festo S. Agathæ, contra periculum ignis.

Psalmus 66. Deus misereatur nostri et benedicat nobis, etc.

Gloria Patri, etc.

Kyrie eleison, Christe eleison, Kyrie eleison, Pater noster, etc.

Ÿ. Et ne nos inducas in tentationem, etc.

Ÿ. Adjutorium nostrum, etc.

Ÿ. Sit nomen Domini benedictum, etc.

Ÿ. Ora pro nobis, beata Agatha.

Ź. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

Ÿ. Domine, exaudi, etc.

Ÿ. Dominus vobiscum, etc.

Oremus. Domine Jesu Christe, Fili Dei vivi, qui es panis vivus qui de cœlo descendisti, bene † dic et sancti † fica hos panes et aquam in honorem beatæ Agathæ, virginis et martyris, ut ubicumque contra ignem comburentem missa vel posita fuerit, illico ignis evanescat et penitus extinguatur. Qui vivis et regnas, etc.

Benedictio Dei Omnipotentis Pa † tris et Fi † lii et Spiritus † Sancti, per intercessionem B. Agathæ, virginis et martyris tuæ, descendat super has creaturas panis et aquæ et maneat semper. Ź. Amen.

2. Dans une brochure intitulée *Mgr Evase Agadino, évêque d'Aoste* (Aoste, 1878), le chanoine Duc rapporte la formule usitée dans cette ville pour la bénédiction du pain de Ste Agathe le 5 février.

Après la dernière oraison de la messe de Ste Agathe, le célébrant (aussi à la messe basse) bénit les pains présentés par les fidèles.

Ÿ. Adjutorium nostrum etc.

Oremus. Domine Deus omnipotens, bene † dic et sanctifica hanc creaturam panis nomine sancto tuo et per merita B. Agathæ, virginis et martyris tuæ ; et sicut liberasti populum tuum a periculis ignium ad demonstrationem veli ipsius, ita nos libera per ejus merita et gratiam tuam ab omnibus periculis et insidiis inimicorum omnium. Per D. N. J. C.

V. — ICONOGRAPHIE. ¹

L'art a glorifié Ste Agathe par des chefs-d'œuvre. On cite les tableaux de Nicolas Alunno (1466), au Vatican (*Œuvres*, II, 88, 89; voir aussi, t. II, p. 243, n° 4, un tableau du xv^e siècle, au musée chrétien du Vatican); de Boniface Vénitien, à l'Académie de S. Luc;

1. Voir *Œuvres*, t. XII, p. 8.

de l'école de Léonard de Vinci, à la galerie Borghèse ; de Lanfranc, à la galerie Corsini.

Le P. Cahier lui donne comme attributs : « Apparition de saints, charbons ardents, tenailles ou pinces, ciseaux ou cisailles, enfant, linge, mamelles, voile », ce qui fait huit. A Rome, j'en compte treize.

Ange. — L'ange accompagne S. Pierre, lors de sa guérison en prison ; il porte de la lumière et des médicaments : « Tunc jussit (Quintianus) eam in carcerem recipi... Et ecce circa mediam noctem venit ad eam quidam senex, quem antecedebat puer luminis portitor, diversa secum ferens medicamenta » (*Leg. aur.*). Une des antiennes de son office dit, en effet, qu'elle attendait le secours des anges : « De cœlo angeli ministrabunt » (2^e ant. du 2^e nocturne). A Ste Marie du Peuple, dans la nef, une statue du xvii^e siècle la montre pieds nus ¹, une palme à la main, souriant à un ange qui lui rapporte ses seins.

Apparition. Elle apparut à un prêtre (*Œuvres*, VI, 118) et au B. Thomas Unzio (*Ibid.*, IX, 321).

Bûcher. — Dans les fresques de la *Suburra*, on voit Ste Agathe livrée aux flammes. La légende du Bréviaire ne parle que de charbons ardents : « Rursum evocata a prætore et in Christi confessione perseverans, in acutis testulis et candentibus carbonibus ei subjectis volutatur ». Au second nocturne, une des antiennes mentionne le feu comme instrument de supplice : « Si ignem adhibeas ». La *Légende d'or* s'en tient aux charbons : « Et jussit (Quintianus) testas fractas spargi et sub testas carbones ignitos mitti et ipsam desuper nudo corpore volutari » ; l'artiste a donc un peu trop librement interprété le texte et il a allumé le feu qui produira les charbons ardents.

Couronne. — Ste-Agathe espérait cette couronne en récompense de sa patience : « Absit, inquit, ut fugiam et coronam patientiæ perdam ». Au xvii^e siècle, on la tresse de roses rouges par allusion au martyr ; au xvi^e, un élève de Léonard de Vinci préférait le jasmin, qui exprime la candeur et le parfum de la virginité.

Mamelles ². — Les peintres ont affectionné cet attribut, parce

1. En Italie, à cette époque surtout, on viole assez facilement les règles iconographiques, qui exigent les pieds chaussés.

2. « D'Agincourt a emprunté à la collection du cardinal Zelada, à Rome,

qu'il leur a permis de représenter à nu une poitrine de femme ¹. Le Bréviaire s'exprime ainsi :

« *Ei mamilla abscinditur. Quo in vulnere, Quintianum appellans virgo : Crudelis, inquit, tyranne, non te pudet amputare in femina quod ipse in matre suxisti? Mox coniecta in vincula, sequenti nocte a sene quodam, qui se Christi apostolum esse dicebat, sanata est.* »

La *Légende d'or* est un peu plus explicite : « *Tunc iratus Quintianus jussit ei mamillam torqueri et tortam diutissime jussit abscidi* ». Ici le supplice est double. Dans les deux textes, *mamilla* est au singulier, comme dans ces répons : « *Dum torqueretur beata Agatha in mamilla graviter* », « *jussa sum in mamilla torqueri* », « *qui me dignatus est ab omni plaga curare et mamillam meam meo pectori restituere, ipsum invoco Deum vivum* »; aussi dans cette antienne : « *Benedico te, Pater Domini mei Jesu Christi, quia per apostolum tuum mamillam meam meo pectori restituisti* ». Malgré cela, les artistes l'ont généralement entendu au pluriel. Ils ont pu s'appuyer sur les autres textes du Bréviaire et de la légende : « *Propter fidem castitatis adjuvame, Domine Deus meus, in tortura mamillarum mearum* » (*Répons du 2^e nocturne*). — « *Cui (Quintianus) Agatha : Impie, crudelis et dire tyranne, non es confusus amputare in femina quod ipse in matre suxisti? Ego habeo mamillas integras in anima mea, ex quibus nutrio omnes sensus meos, quas ab infantia Domino consecravi.* » (*Leg. aur.*).

Tantôt la poitrine est découverte, pour indiquer le genre de supplice, comme sur une statue du xvii^e siècle et une toile du xviii^e, où

la peinture d'un triptyque sur un des côtés duquel est figurée Agathe avec un riche manteau, une palme dans la main droite, dans la gauche une coupe qui renferme les caractéristiques de son martyre. Cette peinture est signée de Jean de Pise : *Johannes de Pisis pinxit* » (Rohault de Fleury, p. 28).

1. Je ne sais rien de plus inconvenant que le groupe, en ronde bosse et grandeur naturelle, qui surmonte son autel dans l'église de S. Hubert (Belgique) : les deux bourreaux s'acharnent sur un torse anatomique, traité avec un réalisme sensuel (XVIII^e siècle). Il y a loin de là à la chaste représentation du XIV^e siècle, qui surmonte la porte de l'église de Longuyon (Meuse) : Ste-Agathe, couronnée et voilée, tient de la main droite un phylactère déployé et de la gauche indique le sein droit, qui apparaît par une fente pratiquée dans la robe. Une statue du portail de l'église de Candés (Indre-et-Loire), sculptée au XIII^e siècle et qui reste innommée, pourrait, en raison de l'analogie du geste, être qualifiée Ste-Agathe.

une ligne rouge, sur un des seins seulement, forme cicatrice ; tantôt, les seins coupés sont tenus dans un linge (*panneau du xv^e siècle, au Musée chrétien du Vatican*). Habituellement ils sont posés sur une coupe ou un plateau : tels sont les tableaux du musée Campana (fin du xv^e siècle) et de Boniface Vénitien, une fresque du Gesù (1560), une gravure datée de 1587 et, au xvii^e siècle, une des grandes statues de la colonnade de S. Pierre.

Palme. — Elle est le signe du triomphe, sur la fresque du Gesù, la gravure romaine, la statue du Vatican et une toile du xvii^e siècle ; Boniface Vénitien lui en donne deux, dans son tableau de l'Académie de S. Luc, pour célébrer sa double victoire, en tant que vierge et martyr. On lit dans la Légende d'or : « Orabat sitiens ad martyrii palmam pervenire » et dans une antienne du second nocturne : « Nisi diligenter perfeceris corpus meum a carnificibus attractari, non potest anima mea in paradisum Domini cum palma intrare martyrii. »

Parures. — Elles expriment son détachement des vanités terrestres, qu'elle rejette dédaigneusement et rappellent les offres fallacieuses de Quintianus, qui voulait l'épouser : « Deum semper in omni sanctitate colebat... Promittendo læta... sperabant eam a bono proposito revocare, quibus beata Agatha dixit : Mens mea super petram solidata est et in Christo fundata, verba vestra venti sunt, promissiones vestræ pluvie » (*Leg. aur.*). Le Bréviaire insiste sur ce fait : « Cui (Quintianus) Agatha : Multo præstantior est christiana humilitas et servitus regum opibus ac superbia ». Ces deux derniers mots expliquent parfaitement l'intention du peintre de l'église de la Suburra.

Poteau. — Elle y est attachée sur les fresques de son église, pour rendre ce passage des Actes : « Jussit (Quintianus) eam in equuleum suspendi et torqueri » (*Leg. aur.*), qui se retrouve dans un des répons : « Ipse me curavit qui per apostolum Petrum in custodia me confortavit, pro eo quod jussa sum in equuleo suspendi ».

Prison. — Ste-Agathe s'y rend avec joie, y reçoit la visite de S. Pierre et y remercie Dieu de la grâce de sa guérison :

Agatha lætissime et glorianter ibat ad carcerem, quasi ad epulas invitata et agonem suum Domino precibus commendabat. Nobilissimis orta natalibus ab ignobili gaudens trahebatur ad carcerem (*Rép. du 1^{er} noct.*

et antienne du second). — Stans beata Agatha in medio carceris, expansis manibus, orabat ad Dominum : Domine Jesu Christe, magister bone, gratias tibi ago, qui me fecisti vincere tormenta carnificum ; jube me, Domine, ad tuam immarcessibilem gloriam feliciter pervenire (*Ant. du Magnificat*).

Sacrifice. — Ste-Agathe s'obstine à ne pas sacrifier aux faux Dieux : « Iratus prætor hanc ei optionem dat, velit ne potius venerari deos an vim tormentorum subire » (5^e leçon). La *Légende d'or*, qui s'inspire des Actes, dit en termes identiques : « Quintianus dixit : Elige quod volueris, aut scilicet diis sacrificare aut diversa supplicia sustinere. Cui Agatha : Sit talis uxor tua qualis Venus dea tua et tu talis sis qualis fuit deus tuus Jupiter ». Ce trait fait le sujet d'une des scènes de la *Suburra*, de même que le suivant.

S. Pierre. — L'apôtre visite Ste-Agathe dans sa prison et la guérit. L'office y revient plusieurs fois.

Mox conjecta in vincula, sequenti nocte, a senè quodam, qui se Christi apostolum esse dicebat, sanata est (5^e leçon). — Quis es tu, qui venisti ad me curare vulnera mea ? Ego sum apostolus Christi ; nihil in me dubites, filia, ipse me misit ad te quem dilexisti mente et puro corde. Nam et ego apostolus ejus sum et in nomine ejus scias te esse curandam (3^e rép.). — Gratias tibi ago, Domine Jesu Christe, quia memor es mei et misisti ad me apostolum tuum curare vulnera mea (3^e ant. des laudes).

Un des plus beaux tableaux de la galerie Corsini est la guérison de Ste-Agathe par S. Pierre, œuvre de Lanfranc ¹.

Sang. — Il fut recueilli pieusement par les fidèles, comme c'était l'habitude, mais les Actes ne mentionnent pas ce détail, que le xvii^e siècle a introduit par tradition, dans la vaste composition de l'église de la *Suburra*. S. Ambroise avait écrit : « O felix et inclita virgo, quæ meruit Domini pro laude martirium fidelis sanguine clarificare suum ».

Voile. — Ce voile, il ne faut pas s'y méprendre, n'est pas celui qui couvrait sa tête, mais bien le tapis jeté par honneur sur son

1. L'iconographie, aux hautes époques, représente constamment S. Pierre en *vieillard*, à barbe et cheveux blancs.

* Il est probable que S. Pierre a restitué à la vierge les organes mutilés non par application ou restitution de ce que les bourreaux lui avaient enlevé (car on en vénère les reliques séparées), mais par procréation ». Bolland., p. 638. Une tradition rapporte que S. Pierre apporta aussi du pain pour nourrir la captive. N'est-ce pas là l'origine du pain de Ste-Agathe ?

« Parmi les dévotions populaires que Dieu a souvent confirmées par des prodiges, nous citerons les anneaux et les petits pains de Ste-Agathe. Sanctifiés au contact du corps ou du voile de la vierge, ces objets étaient conservés avec

tombeau, à Catane ¹; la *Légende d'or* ne laisse pas de doute à cet égard. Il servit à préserver la ville des fureurs d'un volcan embrasé.

Paganorum multitudo, fugiens ad sepulchrum virginis, tulerunt velum ejus contra ignem, ut comprobaret Dominus quod a periculis incendii meritis beate Agathæ martyris suæ eos liberaret (Ant. du Benedictus).

— Revoluto anno, circa diem natalis ejus, mons quidam maximus circa civitatem ruptus eructavit incendium, quod quasi torrens de monte descendens et saxa terramque liquefaciens ad urbem cum magno impetu veniebat. Tunc paganorum multitudo descendit de monte et ad sepulcrum ejus stetit et ultra ullatenus non processit (*Leg. aur.*).

Une fresque du pontificat de Grégoire XIII (1581), au Vatican, dans la salle des cartes géographiques. représente l'éruption de l'Etna calmée par l'ostension du voile : *S. Agathæ tenui velo Aetnæ ignis propulsatur* (*Œuvres*, II, p. 142, n° 3).

VI. MENTEM SANCTAM².

Le bréviaire déclare que Ste-Agathe préserve des « dangers de

le respect dont nous honorons les *Agnus Dei* et envoyés au loin comme de précieux remèdes contre les maladies. L'usage des pains de Ste-Agathe s'est ainsi répandu dans l'Eglise entière » (*Messag.*, p. 53, 57).

1. *Œuvr.*, XIII, 147.

2. J'en ai parlé au tome IX, p. 281, 290; t. XI, p. 146; t. XII, p. 8; Voir Rohault de Fleury, p. 36, 37, 41, 42, 46, 61 et le *Messager des fidèles*, p. 55-56. « Au témoignage de *Invèges*, la tablette ne contenait que les initiales M. S. S. H. D. E. P. L. La tablette est de marbre blanc. Elle fut transportée de Catane à Crémone, on ne sait pas bien vers quelle époque. Chaque année, à la fête de Ste-Agathe, elle est portée en procession par la ville et, pendant huit jours, avant et après la fête, elle est exposée dans l'église au milieu de lumières. Cette précieuse relique participe à la vertu du voile de la sainte. Elle s'est montrée efficace à conjurer les incendies, on s'en sert aussi comme préservatif contre la foudre » (*Messag.*, p. 55).

Une curieuse miniature est celle du xv^e siècle, que j'ai vue à Paris dans la collection de M. Gélis. Ste-Agathe, couronnée de roses, tient une palme; près d'elle est l'enfant Jésus, reconnaissable à son nimbe crucifère, qui a dans la droite un cierge allumé et dans la gauche une tablette sur laquelle est écrit *Mentem scam*.

On a trouvé en Corse dans l'église de Piana, un bas relief de marbre, de 50 c. de hauteur sur 30 c. environ de largeur. Il représente une femme tenant une plume à la main. Au-dessus de cette figure, on lit l'inscription suivante : *Mentem, Sanctam, Spontaneam, Honorem. Deo et Patriæ liberationem*. Nous croyons que la célèbre vierge Corse *Anagalla*, qui surpasse en savoir les hommes les plus doctes de son temps et à qui les italiens sont redevables des règles de la syntaxe et de l'invention de la *Sphéromagie* ou jeu du ballon, était de Sologno (ancienne piève) et que ses compatriotes ont voulu perpétuer son souvenir par cette inscription tout à la fois simple et élogieuse » (*Rev. des quest. héral.*, 1899, p. 245). Je crois que M. Girolami de Cortona se

l'incendie »¹. Or ce fléau ne provient pas seulement des flammes des volcans, la foudre le rend non moins redoutable. Aussi, à la fin du moyen âge et à la renaissance, a-t-on mis les cloches sous sa protection spéciale, en y inscrivant la formule mystérieuse de son épitaphe². Mgr. Lacroix, qui recueillit à Rome tous les souvenirs français, m'assure avoir vu, à S. Jean de Latran, une cloche du pontificat de Grégoire XI, qui porte l'inscription bien connue : *Mentem sanctam* etc. Je regrette de n'en avoir pas pris copie, car, actuellement, c'est le plus ancien exemple qu'on puisse citer de l'emploi de ce spécifique contre l'orage.

Voici, d'après la *Légende d'or*, l'origine et la signification d'une inscription que certains archéologues ont souvent rapportée, sans la comprendre ou qu'ils ont expliquée même d'une façon absolument fautive, comme l'expulsion des Anglais.

Cum autem fideles cum aromatibus corpus ejus condirent et in sarcophago collocarent, quidam juvenis³, sericis indutus, cum plus quam centum viris pulcherrimis et ornatis et albis indutis, qui numquam in illis partibus visi fuerant, ad corpus ejus venit et tabulam marmoream

trompe ; si la plume est l'attribut de Ste-Barbe, l'inscription n'appartient qu'à Sainte-Agathe.

1. « Le jour de Ste-Agathe, à l'abbaye de S. Genès (en Auvergne), on célébra la messe avec solennité, après laquelle on fit une procession autour de la paroisse dont cette sainte est titulaire. On bénit des branches de pin, dont on se sert dans les incendies pour arrêter le feu et l'on croit que ce fut avec des branches de pin que Ste-Agathe fut fouettée » (*Journal de voyage de D. Jacques Boyer*, p. 53).

« Du temps de cette abbesse (Louise de Bourbon de Lavedan), l'an 1642, le vingt huitiesme juillet, le feu prit en la forest de Font-Evraud, derriere S. Jean de l'Habit : on y porta, le plus promptement que l'on peut, les reliques de Sainte Agathe, que l'on garde au thrésor de la sacristie du grand monastère : le feu les respecta tout visiblement, car ayant desjà consumé tout ce qu'il avoit rencontré trois quarts de lieue de long, il n'outrepassa jamais le lieu par où ces précieuses reliques avaient été portées, s'arrestant dans les bornes que le ciel, à la faveur de cette sainte et glorieuse martyre, lui avoit prescrites : sans cela, tout le couvent de S. Jean de l'Habit, pour ne dire pas toute l'abbaye, couroit fortune d'être entièrement emporté par le feu ».

(P. Nicquet, *Histoire de l'ordre de Fontevraud*, p. 520).

2. *Annal. arch.*, t. XXII, p. 224. Voir aussi l'ouvrage de Vallier sur les cloches de l'Isère et la brochure de M. de Toulouse — Lautrec sur celles du Comminges.

3. Ce jeune homme est un archange, que son vêtement de soie distingue : il commande une milice de cent hommes, très beaux et vêtus de blanc. Nous avons là un double renseignement iconographique, basé sur les plus anciennes représentations : l'air de jeunesse, qui s'accuse par l'absence de barbe ; l'apparence d'hommes, sans ailes ; le costume entièrement blanc.

ad caput ejus ponens, ab oculis omnium statim disparuit. Erat autem in prædicta tabula scriptum : *Mentem sanctam, spontaneam, honorem Deo et patriæ liberationem*. Quod sic intelligitur : Mentem sanctam habuit, spontaneam se obtulit, honorem Deo dedit et patriæ liberationem fecit. Et hoc miraculo divulgato, etiam gentiles et judæi sepulchrum ejus plurimum venerari cœperunt.

S. Ambroise a connu ce fait, car il dit de Ste Agathe : « Mistico pollens suffragio apostoli meruit visitatione curari. Sic nuptam Christo susceperunt æthera, sic humani artus gloriosa fulgent obsequia, ut angelorum chorus sanctitatem mentis et patriæ indicat liberationem ».

Je citerai deux exemples de l'application de cette formule à d'anciennes cloches. La première, rapportée par Sauvageot (*Annal. arch.*, XX, 244), était à l'abbaye de Morigny :

Mentem sanctam, spontaneum honorem Deo et patriæ liberationem.

Fusmes faictes toutes trois par frère Jacques Regner l'an 1413.

La cloche de la cathédrale de Capoue (Jannelli, p. 67) porte cette inscription de l'an 1621, accompagnée des effigies du Christ en croix, de la Vierge, de S. Etienne et de Ste-Agathe :

† XPS . REX . VENIT . IN . PACE . DEUS . HOMO . F . E . (*factus est*).

† XPS . VINCIT . XPS . REGNAT . XPS . IMPERAT . XPS . AB . OMNI . MALO .
NOS . DEFENDAT . ¹

† MENTEM . SANCTAM . SPONTANEAM . HONOREM . DEO . ET . PATRIÆ .
LIBERATIONEM .

† JORDANUS . ARCHIEPISCOPUS . A . MCCCCLXIII . INDICTINE . ²

† ANTONIUS . CAJETANUS . ARCHIEPISCOPUS . FRACTAM . REFICIEN-
DAM . CURAVIT . A . 1621 .

† OPUS . FRANCISCI ANTONII JORDANI . NEAPOLI . A . D . 1621 . ³.

VII. — DIACONIE.

C'était une tradition, parmi les princes de l'Église, lorsqu'ils

1. Cette formule est usitée à Rome contre l'orage.

2. Sic pour *indictione*, il y manque le chiffre de l'indiction.

3. Je saisis cette occasion pour appeler l'attention sur un fondateur français, du pays de Retz, qui, en 1699, a signé une des cloches de la cathédrale de Capoue :

JACOBUS BOUTADON GALLUS RATIASRENSIS NUNC CIVITATE PRIVERNI COMMORANS FECIT A. DOMINI. MDCIC. VIII.

Jannelli suppose qu'il faut restituer MDCXC.

avaient de la fortune, soit par leur naissance, soit en raison de leurs bénéfices, qu'ils en consacraient une partie à restaurer ou embellir leur église cardinalice. Le cardinal François Barberini, frère du pape Urbain VIII, se fit un devoir, pour orner sa diaconie de Ste-Agathe alla Suburra, de dissimuler sa charpente apparente sous un plafond à caissons dorés, dont la statue de la Sainte, en bois également doré, la poitrine entièrement découverte, fait le principal motif de décoration. On y lit en conséquence cette dédicace à la « vierge très sainte » et à la « martyre très forte », qui fixe la date des travaux à l'an 1633 :

AGATHAE
VIRGINIS . SANCTISSIMAE
MARTYRISQ¹ . FORTISSIMAE
AEDEM
FRAN .² . C. BARBERINVS
AVRATO . LACVNARI . CONTEXIT
ANNO . MDCXXXIII

Ce n'est pas tout : un autre cardinal fit plus encore ; grâce à son zèle intelligent, non seulement l'église fut rajeunie par une restauration, mais les parois de la nef, au-dessus des arcades, qui mettent en communication avec les bas-côtés, furent tapissées, à droite et à gauche, de fresques remarquables, exécutées par Paul Gismondi, de Pérouse, élève de Pierre de Cortone. C'était une excellente pensée que de placer ainsi sous les yeux des fidèles, qui pouvaient les ignorer ou n'avaient ni le temps ni la facilité de les lire, les Actes de Ste Agathe. Une inscription, gravée sur marbre et plaquée dans le bas-côté gauche, averait la postérité que cette addition importante est due aux soins pieux du cardinal Antoine Barberini³, neveu du pape Urbain VIII, la treizième année de son pontificat, c'est-à-dire l'an 1636. Ce souvenir nous intéresse d'autant plus que ce cardinal fut évêque de Poitiers, puis archevêque de Reims et grand aumônier de France.

1. *Martyrisque.*

2. *Franciscus cardinalis.*

3. Fisquet, *La France pontificale, archidiocèse de Reims*, p. 188. — Antoine eut successivement les trois diaconies de Ste-Marie in Aquiro, de Ste-Agathe alla suburra et de Ste-Marie in via lata ; il passa ensuite dans l'ordre des prêtres, sous le titre de la Trinité in monte Pinco.

AEDEM . SANCTAE . AGATHAE
MAGNO . OLIM . GREGORIO . VENERABILEM
INCLYTIS . DE . COELO . PRODIGIIS
ILLVSTREM
NVPER . VETVSTATE . SQVALLENTEM
CARDINALIS . ANTONIVS . BARBERINVS
IN . HANC . SPECIEM . REDEGIT
ANNO . VRBANI . VIII . PONT . MAX¹ . PATRVI . XIII

Tel est le sujet des sept tableaux dont se compose la passion de Ste Agathe² :

1. Elle se défend contre les séductions du monde et rejette les parures qu'on lui offre. — 2. Elle refuse de sacrifier aux faux Dieux. — 3. Attachée à un poteau, on lui coupe les mamelles. — 4. S. Pierre et un ange lui apparaissent dans sa prison et la guérissent. — 5. On l'expose sur un bûcher, pour la brûler vivante. — 6. On la voit couchée et couronnée de roses. — 7. Une pieuse personne, qui a recueilli son sang avec une éponge, l'exprime dans un vase pour le conserver.

VIII. — EGLISES³.

Armellini, dans ses *Chiese di Roma*, pp. 101-105, 661-662 et 688-689, décrit jusqu'à neuf églises sous le vocable de Ste-Agathe.

1. — *Ste-Agathe de Caballo*.

Plusieurs églises, dédiées à la mémoire de cette glorieuse martyre, existaient à Rome ; il en reste encore quelques-unes. Une des plus anciennes fut érigée en diaconie, selon l'affirmation de Pietro Mallio. Une sentence d'Innocent III (*Reg. A*, VIII, p. 86-88) lui attribua les thermes de Constantin et elle prit son nom des fameux groupes des chevaux de marbre : elle était voisine de l'église de S. Sauveur de Cornuti. L'anonyme de Turin l'appelle *de Caballis*, à cause de ces deux chevaux⁴ et Signorili *de caballo marmoreo*, nom que portait alors toute la contrée, Elle était située près de l'église actuelle de S.-André au Quirinal.

1. *Pontificis maximi*.

2. Sa vie a été imprimée à Rome en 1597, dans un recueil publié par Paul-Emile Santorio, depuis évêque d'Urbino et intitulé : *XII virgines et martyres*, in-4° de 300 pages.

3. Voir sur ces églises M. Rohault de Fleury, II, pp. 24, 27, 29 ; Armellini y a été mis à contribution.

4. Les deux célèbres chevaux de marbre, attribués à Phidias et Praxitèle, qui ornent la place du Quirinal.

Elle ne comparait plus dans les catalogues du xvii^e siècle, ce qui est un signe évident de sa destruction avant cette époque.

2. — *Ste-Agathe de Suburra.*

Cette église est la plus célèbre. Le livre pontifical l'appelle *in capite Suburræ* ¹. Quelques topographes et entr'autres Nibby (*Roma nell'anno 1838*, p. 3) la confondent avec la précédente, son homonyme. L'anonyme de Turin inscrit *Ste-Agathe de caballis* dans la première catégorie, entre S.-André et Ste-Marie-Madeleine et celle-ci dans la seconde catégorie entre les églises des SS.-Pierre et Marcellin et de S.-Sauveur de *Suburra*. Cette église existe encore sous le nom de *Ste-Agathe des Goths*; elle est très célèbre par son origine et son histoire.

A la fin du v^e siècle, Flavius Ricimer, consul pour l'Occident, orna l'abside d'une mosaïque représentant le Sauveur au milieu des apôtres². Il y posa cette épigraphe : FL . RICIMER . V . I³ . MAGISTER . VTRIVSQVE . MILITIAE PATRICIVS ET EXCONS ORD⁴ . PRO . VOTO SVO ADORNAVIT .

La mosaïque et l'inscription furent détruites d'une façon barbare au xvi^e siècle (Baronius, *in Not. Martyr. Rom.*, die v febr.), lorsqu'on renouvela l'église en 1589; mais il existe une copie, coloriée par François Penna, à la bibliothèque Vaticane.

Du même Ricimer on trouva dans cette église une autre inscription célèbre, publiée par Doni (cap. II, n^o 157) et par Muratori (*Thes. nov. inscr.*, p. CCLXVI, n^o 3). C'est une lame votive de Rome, portant une inscription en lettres d'argent niellées. Elle se lit :

SALVIS . DD . NN⁵
EX PATRICIO

1. La *suburra* était un faubourg de Rome.

2. Le dessin conservé au Vatican est accompagné de cette légende : « In abside ipsius ecclesie sunt Christus et XII apostoli, sex a dextris et sex a sinistris, quod opus fieri fecit Flavius Ricimerus. Hic habet titulum : FL. RICIMER etc. Quæ pictura in mosaico antiquior multo est, ut existimo, ipso Gregorio papa. Paulus IV, pont. max., non levibus rationibus promotus, solebat dicere picturas has esse veras apostolorum effigies, id quod certe comprobatur SS. apostolorum Petri et Pauli, quæ omnino sunt similes iis quæ pro certis et indubitatis in Vaticana basilica asservantur. Opus vermiculatum in æde S. Agathæ in Suburra, quod nuper cecidit et picturis supplementum est an. D. MDICV ».

M. Rohault de Fleury, p. 24, a reproduit d'après l'aquarelle du Vatican, le Christ, dont voici l'aspect : Nimbe d'or, cheveux longs, barbe bifurquée, vêtu d'une tunique laticlavée et d'un manteau marqué de la lettre L, la main droite ouverte comme pour enseigner, un livre ouvert dans la gauche, les pieds nus, assis sur le globe du monde, avec cette inscription au-dessous : SALVS TOTIVS GENERIS HVMANI.

Voir *Œuvres*, XII, 9.

3. *Vir illustris.*

4. *Exconsul ordinarius.*

5. *Dominis nostris*, les empereurs.

RECIMERE

PLVTINVS

EVSTATHIVS . V . C ¹.

P ² . VRBIS . FECIT.

Les Goths, s'étant emparés de Rome, prirent cette église comme église nationale; la majeure partie professait l'hérésie Arienne. S. Grégoire le Grand, étant rentré en sa possession, la rendit au culte catholique et la purifia des ordures des prêtres ariens, comme il le raconte dans sa lettre à l'acolyte Léon et dans ses *Dialogues*.

Au VIII^e siècle, un monastère y était annexé. Les moines y restèrent jusqu'au commencement du XIV^e. Alors cette diaconie devint collégiale et resta telle jusqu'en 1567, année où S. Pie V y établit les *Humiliés*, qui peu après furent supprimés, à la suite de l'attentat contre S. Charles Borromée. Sous le pontificat d'Alexandre VIII, elle était desservie par les *bénédictins de Montevergine*.

En 1644, Jean-Antoine Fuccioli, de Tiferno, institua, près de l'église, un collège pour ses compatriotes qui devaient s'y perfectionner dans les lettres. Il le mit sous le patronage des SS. Jean et Charles et en confia l'administration aux jésuites, comme porte un document des archives du Vatican; mais cette institution dura peu. Aujourd'hui il ne reste de l'antique église que le nom.

3. — *Ste-Agathe in Trastevere*

Cette petite église existe encore, près de *Piazza Romana*, dans la rue *della Lungaretta* ³.

Le Livre pontifical écrit, dans la vie de Grégoire II, que ce pape ayant perdu sa mère, appelée Honesta, changea sa propre habitation en un monastère, qu'il dota de fonds, et en une église, qu'il enrichit de ses dons ⁴.

Torrighio confond cette église avec une autre du Transtévère, disparue aujourd'hui et qui était située dans la contrée dite *ad colles jacentes*, auprès de Ste-Cécile : on l'appelaient *in turri*.

Les origines de l'édifice sacré remontent donc aux dix premières années du VIII^e siècle. Dans les archives secrètes du Vatican j'ai trouvé

1. *Vir clarissimus*.

2. *Præfectus*.

3. *Lungaretta* est le diminutif de *Lungara*, qui, à cause de sa longueur, s'appellerait en France *grand'rue*.

4. « Eo tempore, moribus certe Honesta et nomine, pontificis mater ab hac vita subtracta est. Post ejus obitum Gregorius domum propriam in honorem sanctæ Christi martyris Agathæ, additis a fundamento cenaculis, vel quæ monasterii erant necessaria, a novo construxit. Prædia illic urbana vel rustica pro monachorum obtulit necessitate. Fecit autem in eadem ecclesia beatæ Agathæ ciborium ex argento, arcus argenteos sex, canistra decem et alia dona multa largitus est ».

quelques renseignements (*Stato temp. delle chiese di Roma*). Elle fut concédée à la congrégation de la Doctrine chrétienne de Rome par le pape Grégoire XIII, qui expédia sa bulle le 11 août 1575. Elle avait une seule sépulture à l'usage des clercs ; on la supprima l'année de la peste.

La maison y annexée n'a pas de cloître, mais une petite cour, un jardin avec puits et deux fontaines qui donnent une demi-once de l'eau Paola, achetée par ces mêmes clercs en 1619, comme il résulte de la patente qui leur fut délivrée le 2 octobre. Au rez-de-chaussée, il y a, près de la porte, deux écoles publiques pour la commodité des enfants, qui y apprennent *gratis* à lire, écrire, compter et aussi la grammaire. Il y a, au-dessous, une cantine et deux caves.

4. — *Ste-Agathe ad colles jacentes.*

Martinelli et autres l'ont confondue avec la précédente. Elle était située près de Ste-Cécile au Transtévère, sur les pentes des collines du Janicule, appelées au moyen-âge *jacentes*, au-delà de la basilique de Ste-Cécile. Il ne faut pas la confondre avec l'église suburbaine de la *via Aurelia*, dite *in colle pino* ou *in lardario*, érigée par le pape Symmaque sur le cimetière des SS. Proesse et Martinien ¹.

Elle fut édiflée par le pape Pascal I^{er} (817-924), qui la concéda à l'hospice S. Pélerin, près le Vatican, ordonnant que ses moines officieraient dans l'église voisine de Ste-Cécile ².

De ce vénérable monument il ne reste sur le sol aucune trace et nous ne pouvons en préciser le site ³.

5. — *Ste-Agathe ad caput Africae.*

Tel est le titre d'un oratoire, renfermé dans le célèbre monastère qui était situé, entre le Coelius et l'Esquilin, dans la région connue sous le

1. « Hic fecit basilicam sanctæ martyris Agathæ, via Aurelia, in fundo Lardario, et a fundamento cum fonte construxit, ubi posuit arcus argenteos duos ».

2. « Construxit monasterium in honorem virginum seu martyrum Agathæ et Cæciliæ, juxta ipsius ecclesiam, in loco qui dicitur *Colles jacentes* ; in quo et monachorum Deo servientium congregationem pro quotidianis laudibus in præfato titulo S. Cæciliæ die noctuque omnipotenti Domino decantandis constituit. Et pro subsidio et luminariorum concinnatione seu utilitate atque stipendiis monachorum necnon pro amore atque dilectione qua erga prædecessorem suum piæ recordationis domnum Leonem tertium papam habere videbatur, hospitale S. Peregrini, positum ad beatum Petrum apostolum, in loco qui vocatur *naumachia*, quod idem prædecessor contruxerat... pro jam nominata monachorum congregatione in eodem monasterio confirmavit ».

3. « Les premières bénédictines de Ste Agatha *in turri* s'appelèrent bientôt de Sta Maria *in turri*, empruntant ainsi un nom nouveau à l'image (la Madone de S. Luc, qui est à S. Sixte) qui leur avait été confiée par la Providence » (*Rev. de l'art chrét.*, 1894, p. 491).

nom de *Caput Africæ*. Sous Honorius III, le monastère était totalement déchu de sa splendeur. Le pape dans une lettre (*Reg. Arch. Vatic.*, fo 113) se lamente de ce que les religieuses « non possint ibi commode remanere et jubet ut ipsæ transferrentur in monasterium S. Sixti et in monasterium S. Bibianæ ». De cette église il ne reste plus aucune trace.

6. — *Ste-Agathe in posterula.*

Elle est rappelée par le Livre pontifical dans la vie de Nicolas I (858-867) ¹. Elle prit son nom d'une des quatre poternes, *posterulæ, posternæ*, pratiquées dans le mur d'enceinte qui allait le long du Tibre, de la *porta Flaminia* au pont S. Ange. Selon Grimaldi, ce serait l'église qui aujourd'hui se nomme *Ste-Marie in posterula*, dans la *via dell'orso* ². Elle fut détruite sous le pontificat de Clément VIII. Ce n'est même pas l'église qui, *via dell'orso*, se nommait *S.-Blaise de posterula*.

7. — *Ste-Agathe de burgo.*

Cette églisette est citée, dans les registres d'Urbain V (t. XIX, fo 462), parmi celles du bourg du Vatican.

8. — *Ste-Agathe, via Aurelia.*

Le Livre pontifical, dans la vie du pape Symmaque, dit qu'il construisit, sur la voie Aurélienne, une église « in honorem b. m. *Agathæ* », dans un fonds appelé *Lardario*, qui est mentionné dans un diplôme attribué à Charlemagne, mais œuvre d'un faussaire du xii^e siècle. Une bulle de Léon IV, parle de l'église de *Ste-Agathe*, avec une « *casa lardaria* » et un « *fundus adtalianus* » ; mais Léon IX, dans la bulle de confirmation de celle de Léon IV, la dit *in colle pino*. Toutefois le site de cette église est incertain, mais il semble qu'on peut la placer entre le premier et le second mille, à partir de la *porta S. Pancratii*, parce qu'une bulle d'Innocent III fixe ainsi le lieu, « qui dicitur S. *Agathæ*, in introitu Urbis Romæ ». Du *Liber mirabilium*, donnant la liste des cimetières, il résulte que l'église s'élevait au-dessus d'un des cimetières de la voie Aurélienne et que la contrée, à cause des ruines d'un édifice circulaire, s'appelait *ad girolum* : « *Cœmeterium S. Agathæ ad girolum* » ; les célèbres martyrs Proesse et Martien y furent ensevelis.

Bosio découvrit les restes de la basilique, dans des terrains annexes, dépendant de *S.-Pierre* ; l'endroit s'appelait encore *Casale di S. Agata*. Le grand explorateur des catacombes reconnut « les anciennes murailles

1. « *Fluvius qui appellatur Tyberis alveum suum egressus est et per campustria se dedit, intumuit etiam inundatione aquarum multarum et ingressus est per posterulam quæ appellatur Sanctæ Agathæ, in urbe Roma* ».

2. Cette rue prenait son nom de l'auberge de l'Ours, où descendit Montaigne.

de l'église à quelques vestiges des antiques peintures qui devaient les décorer »¹.

9. — *Ste-Agathe de monte malo.*

Sur la voie Flaminienne, au haut d'une colline historique (*Arch. pont.*, XV, 33), s'élevait une église dédiée à Ste Agathe. Il n'en reste plus aujourd'hui aucune trace. J'estime qu'elle était très ancienne. Peut-être à cette église rattacherait-on un petit hypogée chrétien, du IV^e siècle, abandonné et qui est situé dans le voisinage de *S. Onofrio in campagna*.

1. Il existe au Musée du Vatican un monument qui provient de cette église et qui a été commenté dans un ouvrage rare et illustré : Jacutius (M). *Christianarum antiquitatum specimina, quae in vetere Bonusæ et Menæ titulo e suburana S. Agathæ basilica Ann. MDCCLVII Vaticanum ad Museum transvecto, exercitationibus... nec non præcipuis basilicæ ejus inclitæ monumentis, atque ineditis inscriptionibus variis collustrantur*. Romæ, 1758, in-4.

SAINTE AGLAË

Ste Aglaé n'est pas dans le Martyrologe Romain. Piazza nous dédommage de son silence par cette notice, p. 379 :

Ste Aglaé, vers l'an 318. Fille du proconsul Acace, très noble romain elle est appelée *sainte* dans le martyrologe d'Arthur, avec cet illustre éloge : « Romæ, sanctæ Aglaes, nobilissimæ matronæ, quæ, aliquando lapsa sed facti pœnitens, per fructus pœnitentiæ veniam meruit a Domino miraculisque claruit ». Au temps de la persécution des empereurs, elle fut élevée dans la foi chrétienne qu'elle conserva. Mariée, elle resta veuve, jeune encore et sans enfants. Ses biens furent confiés à l'administration de Boniface, citoyen romain, bon chrétien et ami des pauvres ; leurs rapports continuels pour les affaires de la maison, par suite de la faiblesse humaine, dégénérent facilement en relations déshonnêtes ; mais tous deux, touchés par la grâce divine, firent pénitence. . .

Aglaé, veuve pénitente, s'employa tout entière aux œuvres de piété, dépensant largement sa fortune pour les pauvres. Elle recueillit le corps de S. Boniface martyr et le plaça sous l'autel de l'église qui lui est dédiée sur l'Aventin, aujourd'hui S.-Alexis. Renonçant à ses biens, elle préféra la pauvreté dans un monastère de Rome, où elle devint l'humble servante du Christ. Sa mort suivit de treize ans sa conversion miraculeuse et sa sainteté s'affirma par des miracles. Elle voulut être ensevelie près du corps du glorieux Boniface, qui, pour lui obéir, conquit la gloire du martyr. On croit (Panciroli, *Thes. Urb., reg. 9, eccl. 9*) que son corps repose dans la confession de l'église de S.-Alexis.

Au tome VII, p. 252, j'ai indiqué que, d'après la tradition de cette église, son corps existerait dans la confession. Il y aurait donc lieu de l'honorer quelque peu et le Propre de Rome devrait au moins en faire mémoire.

S. AGNEL

S. Agnel ou *Agnello*, du latin *Agnellus*, serait un Augustin, mais le Martyrologe de cet ordre ne l'inscrit pas parmi les siens, et le Martyrologe Romain ne connaît que l'abbé, patron secondaire de Naples, dont le P. Cahier écrit : « On ne sait s'il était moine basilien ou chanoine régulier ; cependant les bénédictins se l'adjugent » (*Caract. des SS.*, I, 70)

Je ne le trouve, avec l'inscription S. AGNELLVS, que dans le charmant cloître des Augustins de Cori, diocèse de Velletri, sur une fresque du xvii^e siècle ; mais ce témoignage n'est pas absolument probant, car, sous prétexte de donner la série complète des Saints de l'ordre de S. Augustin, on y a introduit trop complaisamment des saints qui ne lui ont jamais appartenu, comme S. Hilaire, évêque de Poitiers. L'ensemble est curieux au double point de vue de l'hagiographie et de l'art décoratif, mais peu sûr comme document.

L'iconographie l'a traité d'une manière vague, sans attribut précis : il a la figure jeune, le costume des Augustins et un livre à la main.

SAINTE AGNÈS

I. — MONOGRAPHIE

M. Georges Rohault de Fleury a inséré, tome I de ses *Saints de la Messe*, une étude très développée, qui va de la page 155 à la page 216 et qui est illustrée de vingt et une planches, numérotées de 88 à 109¹. C'est toujours la même érudition et la même abondance de documents historiques, archéologiques et iconographiques, où tout se trouve et où rien ne manque. J'en ferai usage largement dans mes références; ce n'est que justice de citer un auteur qui veut bien si souvent recourir à mon témoignage pour confirmer son opinion ou compléter sa démonstration.

Je m'attacherai ici principalement à trois ordres d'idées : les *reliques*, les *attributs* et les *monuments*.

1. Les reliques énumérées sont les suivantes, dispersées par le monde entier, mais qui sont surtout restées en plus grand nombre à Rome.

Le chef, conservé au Saint des Saints du Latran (p. 172), se rencontre aussi (partiellement évidemment) à l'abbaye de Faremoutier, diocèse de Meaux (p. 186), à S.-Ouen de Rouen (p. 190) et à S.-Etienne de Troyes (p. 191)².

1. *Œuvres*, II, 7.

2. « Le corps de Ste Agnès est à Rome, mais elle a un autre corps à Manresa en Catalogne; elle en avait un troisième à Utrecht et une quatrième tête à Rouen, avec quelques ossements à Anvers, à Bruxelles, à Cologne et en plusieurs autres villes » (Collin de Plancy, I, 9).

La réponse à cette objection est donnée par M. Rohault de Fleury qui indique « Ste Agnès de Moncéle, abbesse de Florence » dont le corps reposait à Plaisance (p. 180, note 9), mais surtout par le témoignage d'Armellini qui constate à Porto, près Rome, une église dédiée à une martyre locale, ainsi désignée par les anciens Martyrologes : « Juxta Portum Romanum, passio sanctæ Agnetis virginis ». De fait, ajoute-t-il, sur un verre doré, Ste Agnès forme un groupe avec S. Vincent et S. Hippolyte, célèbres martyrs de Porto (*Il cimitero di S. Agnese*, p. 49).

Une grande partie de la tête serait à S.-Jérôme de Milan (p. 184) et des fragments, à Ste-Agnès de Paris (p. 188), à Auxerre (p. 184), à Amiens (p. 183, 184), à Abbeville (p. 184) et à Cambrai (p. 186).

La moitié du crâne serait au Mont-St-Quentin, diocèse d'Amiens (p. 184) et un fragment à Rome, dans l'église de Ste-Cécile au Trans-tévère (p. 184).

Il y a une dent à Ceci en Ombrie (p. 176), à S.-Marc de Venise (p. 182), à Wittemberg en Allemagne (p. 202) et à Anvers (p. 193).

L'église de Ste Patritia, à Naples, possède « un os d'une épaule » (p. 178).

Un bras se constate à S.-Pierre ès liens, à Rome (p. 173), à l'abbaye de Marsigny, dioc. d'Autun (p. 184), à S.-Ouen de Rouen (p. 190) et à Cologne (p. 200).

« Un os brisé » existe à Anvers (p. 193) et une côte à Ceci en Ombrie (p. 176).

Dans cette dernière ville, on remarque « du sang » (p. 176).

Des cheveux sont à Ste Patritia de Naples (p. 178).

L'anneau était au Latran (p. 172) et son vêtement miraculeux à Ste-Agnès *in agone*, à Rome (p. 161); Gand avait de sa tunique, dès le x^e siècle (p. 193).

Enfin, des reliques innommées sont mentionnées pages 161, 175, 178, 179, 180, 181, 182, 184, 185, 203, 205, 207, 213.

2. D'après les monuments de tout pays et de tout âge, les attributs relevés sont au nombre de treize : l'*Agneau divin*, qui accompagne Ste Agnès dans son apparition et que son nimbe fait reconnaître pour le Christ (pp. 174, 175, 177, 189, 210), l'ange qui l'assiste et la protège (pp. 162, 189, 203); les *cheveux* poussés miraculeusement pour couvrir sa nudité (pp. 160, 203, 211); la *couronne* du martyr (pp. 172, 173); les *flammas* auxquelles elle fut exposée (p. 186); le *glaive* de sa décollation (pp. 189, 200); la *lance* dont elle est transpercée sur une miniature du xv^e siècle, à la Bibliothèque nationale de Paris¹ (p. 190); le *lis* de la virginité (p. 305), le *livre* et les *mains jointes* de la prière (pp. 189, 172), la *palme* de la victoire (p. 174), la *quenouille* avec laquelle elle file, tableau d'Orcagna, à Pise, par où est exprimée la vie de famille, dans son intérieur

1. Pure fantaisie d'artiste.

(p. 179); sa tête sanglante qu'elle tient dans un plat, à Orvieto, à causede sa décapitation(p. 175) et le voile de la pudeur(pp. 172, 176).

3. Les monuments cités sont de trois sortes : sa prison et le lieu de son supplice (p. 163), les verres dorés des catacombes (p. 170) et les églises sous son vocable (pp. 171 et suiv.).

Je ne puis m'étendre davantage, il suffisait de grouper ici les renseignements pour ceux qui voudront poursuivre plus loin l'enquête.

II. — OFFICE.

1. Ste Agnès jouit du privilège d'une double inscription au Martyrologe : au 21 janvier, pour son natal ; au 28 du même mois pour son apparition. C'est trop assurément, une seule fête suffira désormais dans le calendrier réformé.

Duodecimo kalendas februarii. Romæ ¹, passio Sanctæ Agnetis, virginis, quæ, sub præfecto Urbis Symphronio, ignibus injecta, sed iis per orationem ejus extinctis, gladio percussa est. De ea beatus Hieronymus hæc scribit : « Omnium gentium litteris atque linguis, præcipue in ecclesiis, Agnetis vita laudata est, quæ et ætatem vicit et tyrannorum et titulum castitatis martyrio consecravit ».

Quinto kalendas februarii, Romæ, sanctæ Agnetis secundo.

2. La fête du 21 est du rite double. L'office est ce qu'on appelle un office *hagiographique*, c'est-à-dire composé exclusivement avec les Actes pour les antiennes et les répons. Sa conservation s'impose à la fois à cause de sa grâce, de sa piété et de son antiquité. Toutefois, il réclame quelques corrections, pour éviter de fastidieuses répétitions, comme si l'on était à bout de textes.

La 2^e antienne du 1^{er} nocturne forme le corps du 2^e répons. dont le verset est la 3^e antienne, qui revient au 3^e répons. La 2^e antienne du 2^e nocturne fait en partie le 5^e répons. *Cujus mater virgo* du 3^e répons reparait au 6^e. La 1^{re} antienne du 3^e nocturne est formée de partie du verset du 6^e répons et de partie de la 3^e antienne du 2^e nocturne. La 2^e antienne du 3^e nocturne se retrouve dans la réclame du 2^e répons. *Ipsi sum desponsata* fait en même temps le verset du

1. Le Catalogue Filocalien, de l'an 354, porte cette mention : XII kal. feb. Agnetis in Nomentana ». Il est fâcheux que la voie Nomentane soit ici omise, contrairement à l'habitude du Martyrologe.

6^e répons et la 3^e antienne du 3^e nocturne, revenant encore au 7^e répons, dont la réclame est la 3^e antienne du 2^e nocturne ; le verset concorde avec la 2^e antienne du 1^{er} nocturne. Enfin, le 8^e répons répète presque l'antienne *Magnificat* des 1^{res} vêpres, qui est abrégée à celle des secondes.

La S. C. des Rites a déclaré, en 1847, qu'il n'y aurait pas lieu de modifier une des antiennes, pour en rendre le sens plus clair.

Aurien. — An in officio proprio sanctæ Agnetis, virginis martyris, quod est in breviario romano sub die 21 januarii, in prima antiphona ad vespervas et laudes liceat addere, claritatis gratia et ut plenior sensus habeatur, in sui custodiam, ita ut sic integre legatur : « Ingressa Agnes turpitudinis locum Angelus Domini in sui custodiam præparatum invenit » ? Et S. R. C. respondendum censuit : Nihil immutandum vel innovandum. Die 27 februarii 1847.

3. L'office serait complet s'il avait une hymne propre¹. On n'aura que l'embarras du choix dans les *Analecta hymnica* du P. Dreves. Dans le 25^e fascicule, l'office rythmé est extrait d'un manuscrit de l'an 1449 (pp.28-30). Dans le 22^e, pp.17-19, on a deux hymnes fournies par Salerne.

Je ne retiendrai que les suivantes.

Les deux premières proviennent d'un ms. du Mont-Cassin (XI^e siècle) et d'un hymnaire de Ste-Sophie de Bénévent, qui est au Vatican, 492 8 C. (XI^e s.).

- | | |
|---|--|
| 1. Agnetis festum martyris,
Deo dicatæ virginis,
Colamus omnes socii,
Carmen canendo seduli. | In domibus scortantium,
Præclarum cernunt angelum. |
| 2. Quam auro texta cyclade
Christus, vestitus podere,
Sponsam ornavit fulgidam,
Donando vestem mysticam. | 5. Psallamus ergo strenui,
Laudes ferendo virgini,
Ut nobis cœli principem
Efficiat placabilem. |
| 3. Hæc minas sprevit principis,
Pœnas derisit corporis:
Hæc mœchum ducis filium
Vita donavit mortuum. | 6. Precamur, virgo fulgida,
Nobis faveto sedula,
Qui tibi melos gloriæ
Pangamus omni tempore. |
| 4. Hæc strinxit luxus juvenum,
Dei monstrando nuntium; | 7. Laus Patri invisibili,
Laus ejus almo Flamini,
Laus sit et Unigenito,
Orbis terrarum Domino. |

1. *Œuvres*, XIII, 424.

- | | |
|---|--|
| <p>1. Quæ mens recensere audeat,
Quæ lingua posset eloqui
Castum lupanar virginis
Probiq̄ue pœnam in fornice ?</p> <p>2. Sævo tyranni tempore,
Sillere præcepta est fides,
Puella sermonem Dei
Ferebat, æqualis caro.</p> <p>3. Agnes puella nomine,
Vultu decora nobili
Genusque pulchræ, denique
Decus fuit periculum.</p> <p>4. Nam persecutor imparem
Tantæ puellæ spiritum
Mortem pudens prominitans:
Aut fornicare aut immola.</p> <p>5. Nec immolabo, diis, ait,</p> | <p>Nec fornicabor corpore,
Pudor fidem tuebitur,
Fides pudorem, utrumque Deus</p> <p>6. En optio digna idollis,
Ubi probum vas supplicum est
Virgo in lupanar ducitur.
Sanctumque fit per virginem</p> <p>7. Ut quisque adit fornicem,
Casto reverti corpore,
Unus furens libidine
In vestibula concidit.</p> <p>8. Quæsita causam prodidit
Adesse virgini angelum,
Rogata vitæ reddidit
Gravi peremptum funere.</p> <p>9. Deo Patri sit gloria.</p> |
|---|--|

L'Hymnaire de Ste-Agnès de Bologne, au XIV^e siècle, a deux hymnes, qui se trouvent, aux XIV^e et XV^e, dans les bréviaires des Frère Prêcheurs (XXII, 19-20).

Ad vesp. et noct.

1. Supernæ lucis radius
Nobis illuxit hodie,
Quo Agnes in cœlestibus
Offertur regi gloriæ.
2. In fide virgo claruit
Castitatis præconio
Quæ turpe scelus horruit
Christi datur connubio.
3. Dum fide sic imbuitor,
Divinum fit sacrarium,
Doctrix legis afficitur,
Dum sic dictat eloquium.
4. Agna, dum Agnum prædicat,
Agnos fit peramabilis,
Dum munda mundum superat,
Mundo fit execrabilis.
5. Naturæ¹ virgo fragillis
Naturæ transit limites;
Cujus agon mirabilis
Cœlica ditat agmina.
6. Deo Patri sit gloria,
Proli sanctoque Flaminii,

Qui mala solvens omnia,
Jungat Agnetis agmini.

Ad laudes.

1. Felix adest solemnitatis,
Felici sub martyrio,
Agnos qua virginitas
Cœli sacratur solio.
2. Exsuperat Paschasium
Resuscitato funere,
Lupanar fit sacrarium
Ejus pro sancto munere.
3. Cœlorum tandem ostia
Decore transit niveo
Agnes, martyr egregia,
Sanctorum sita cuneo.
4. Jesu, corona virginum,
Donator ultra merita,
Per Agnetis martyrium
Dimitte nobis debita.
5. Trino Deo sit gloria,
Patri Proliq̄ue, Flaminii,
Qui, mala solvens omnia,
Jungat Agnetis agmini.

1. Ne faudrait-il pas *natura*, fragile par nature ?

4. La Congrégation instituée par Benoit XIV fut impitoyable pour l'office de Ste Agnès qu'elle supprima, le remplaçant par celui du commun des vierges martyres.

Die XXI januarii. Sanctæ Agnetis, virginis et martyris.

Omnia de communi Virginum et martyrum. In primo nocturno, lectiones de Script. occur. Reliqua ut in Breviario.

Adnotationes Congregationis particularis. I. Acta S. Agnetis sincera non sunt, ut videre est apud Bollandianos. Ex his conflatae sunt antiphonæ et responsaria, inepte aliquando et parum eleganter.

Officia propria Sanctis, præter apostolos aliosque quorum mentio est in Scriptura, non sunt concedenda, teste card. Bellarmino, epist. 112 ad Gasp. archiepsc. Arelat. Quare visum est omnia ad commune reducere. — 2. Ne scilicet, quoad fieri potest, quotidiana lectio Sacræ Scripturæ inturbetur. — 3. Lectionum II nocturni auctor sine contradictione est S. Ambrosius; item oratio elegantissima est, ideo visum est eas retinere (*Anal. jur. pont.*, XXIV, 657).

Nous qui ne sommes plus, heureusement, sous l'influence des idées philosophiques du XVIII^e siècle, nous jugeons autrement et protestons contre les affirmations et les principes posés ici. L'office de Ste Agnès est loin d'être *inepte et peu élégant*; nous lui trouvons, au contraire, un doux parfum de piété et une fraîcheur remarquable de style. L'authenticité des Actes, quant au fond, a été vengée par le cardinal Bartolini ¹, dont le nom fait autorité. C'est un principe faux et absurde que de réserver les offices propres aux Apôtres et aux saints Scripturaires; la tradition tout entière se révolte contre pareil procédé barbare, que ne suffit pas à sauvegarder le renom du vén. cardinal Bellarmin. Continuer, chaque jour, la lecture de l'Écriture Sainte est une idée excellente; on pourrait y faire droit, car les leçons récitées actuellement sont du commun. Enfin, S. Ambroise a préservé les leçons du 2^e nocturne, qui ont un caractère historique, quoique en style oratoire, à la façon des homélies.

5. La messe du 21 janvier n'est pas précisément propre, car ses divers éléments lui viennent du commun. L'introït est celui des vierges martyres et aussi des non vierges et d'une martyre non vierge

1. Bartolini (Domenico). *Gli atti del martirio della nobilissima vergine romana S. Agnese, illustrati colla storia e coi monumenti*. Roma, Tip. de Prop. fide, 1858, 1 vol. gr. in-4, avec atlas in-fol. plano de 14 pl.

Bartolini (Mgr. Dominique). *Actes du martyre de la très noble vierge romaine Sainte Agnès et du martyre des nobles Abdon et Sennen*, trad. par l'abbé Materne. Paris, Lèvesque, 1864, 1 vol. in-8^o.

ce qui ne conviendrait guère en la circonstance ¹; l'épître appartient au commun des vierges; le graduel est formé de l'offertoire d'une vierge martyre et le verset alléluatique est pris à la communion des vierges. Le trait se retrouve au commun des vierges martyres, qui fournit aussi l'évangile et l'offertoire. La secrète est propre; mais la postcommunion est copiée sur celle des confesseurs non pontifes. Enfin, l'antienne de la communion est celle du commun des vierges, mais elle a le tort de reparaître ici pour la seconde fois, puisqu'on l'a déjà récitée en verset alléluatique.

En somme, cette messe ne vaut rien, parce que c'est un pur raptassage. Il y aura tout avantage à en refaire une autre, pour l'harmoniser avec l'office, qui a une beauté incomparable, tandis que cette messe est absolument vulgaire et peu digne de la grande martyre.

6. Au 28 janvier, la fête de Ste Agnès n'est que simple ². Elle comprend quatre parties : une antienne de mémoire, une 3^e leçon historique à matines; aux laudes, les antiennes comme à la fête, aux premières vêpres, avec la même antienne pour le *Benedictus*.

Ce même jour, la messe est propre, avec des éléments du commun : introït *Vultum tuum*, d'une vierge; collecte particulière; épître *Qui gloriatur*, d'une vierge, qui fournit aussi le graduel, l'*alleluia* et le trait; l'évangile *Simile est* se prend aux vierges martyres, ainsi que l'offertoire *Diffusa est*; la secrète et la postcommunion sont propres; mais la communion reprend son thème à l'évangile et sa formule à la messe *Vultum tuum pro virgine tantum*.

Tout cela n'est guère meilleur que ce qui précède : au fond, peu importe, puisque cette messe disparaîtra et que des deux réunies on n'arriverait pas à en faire une passable.

1. La même contradiction se rencontre dans les antiennes du commun des non vierges, qui sont identiques à celles du Petit Office de la Vierge.

2. Cette fête est considérée comme *jour octave*. « Omnes octavas, in primis Ecclesie sanctis, repetitiones tantum fuisse festorum, diebus octavis. Adhuc habemus in breviario Romano exemplum hujusmodi octavarum die 28 januarii, in qua agitur de S. Agnete *secundo*, seu in ejus octava die. Postea tamen statutum est ut dies omnes infra octavas recolerentur, semiduplici tantum ritu, sicut præsens rubrica docet, ut inter festum ejusque complementum, quod dies octava est, diesque intermediis haberetur discrimen, quippe qui satis minoris sunt solemnitatis » (*Ephem. lit.*, IX, 70).

III. — CULTE

1. L'Académie, qui s'embrouille toujours dans les questions ecclésiastiques, donne cette définition incomplète : « Culte, *cultus*, l'honneur qu'on rend à Dieu par des actes de religion. Une grande admiration, une vénération profonde ». D'une manière générale, le culte se définit : L'honneur rendu à Dieu et aux saints ¹.

Etymologiquement, le latin *cultus*, littéralement traduit en français, n'est qu'un participe pris sub stantivement. En effet, il vient directement du verbe *colere*, dont les acceptions sont multiples. *Cultus* indique donc l'être supérieur choisi, cultivé, c'est-à-dire sur qui se porte la préférence et qu'en conséquence on respecte, honore et affectionne.

Le culte est de trois sortes : *privé*, s'il se renferme dans les limites d'un cœur, d'un intérieur, d'une famille ; *public*, quand il se manifeste au dehors par des démonstrations sensibles ; *liturgique*, lorsque l'Eglise en règle elle-même le mode, qui prend le nom spécial de *rite*.

2. Nous ignorons absolument le nom de famille de l'illustre martyre Romaine. C'est d'autant plus étonnant qu'elle appartenait à la classe élevée de la société et qu'elle eut sa sépulture dans sa propriété, là même où ses ancêtres avaient leurs tombeaux. Sa dénomination actuelle n'est qu'un nom de circonstance, sans pour cela, comme le croit le chanoine Cascioli, que ce soit une épithète, synonyme de pureté virginale. Cherchons à en débrouiller l'origine, qui me semble historique au premier chef.

1. « Cultus est honor, signum scilicet existimationis, quod cum sui ipsius subjectione homo tribuit Deo vel sanctis, ob eorum supernaturalem excellentiam; et constat tribus elementis: actu intellectus, qui objecti supernaturalem excellentiam percipit; actu voluntatis, quæ, ejusmodi excellentia cognita, vult obsequium tribuere illi qui eam possidet; obsequio ipso, quod consequenter tribuitur, aut interno (v. gr. admiratione, congratulatione) aut etiam externo (ex. gr. salutatione, hymnis, precibus). Nunc autem hic cultus externus, vel proprio nomine ab aliquo exhibetur, vel Ecclesie totius; exinde distinctio inter cultum privatum et publicum. Vel exhibetur per officium et missam in honorem sancti, vel per alia signa, prout esset publice ac honorifice in ecclesiis reliquias exponendo, ea ad venerationem seu osculum fidelium præbendo, in altarium sepulchris aut super ea ponendo, in processionibus circumferendo, etc., exinde cultus liturgicus et simpliciter ecclesiasticus » (*Ephem. lit.*, 1898, 200).

Le point de départ est l'apparition, au huitième jour après la mort; le fait est si mémorable qu'on en a fait l'objet d'une fête spéciale. Ste Agnès se montre accompagnée d'un agneau, qui n'est autre que le Christ, qui déclare l'adopter pour épouse. Si l'époux est l'*Agnus*, il s'en suit naturellement que l'épouse de cette union mystique sera l'*Agna*.

Agna est, en effet, la forme première du nom, qui s'adoucit par la prononciation en *Agne*, lequel prend une désinence rude par l'addition de la finale *S*, *Agnes*. Le nom a passé successivement par ces trois phases, à des époques très rapprochées toutefois ¹.

3. On admet que l'adjectif *sanctus* fut, dans le principe, le qualificatif exclusif des martyrs, comme en témoigne leur office au commun, qui est d'une date reculée, peut-être du v^e siècle. Or Ste Agnès, sur une très ancienne épitaphe, probablement du III^e siècle, est dite *sanctissima* : AGNE SANCTISSIMA (Armellini, p. 71). L'épitaphe



Épitaphe de Ste Agnès, à Ste-Agnès-hors-les-murs, III^e siècle.

première ne dut contenir que le nom, sans rien autre: *Agna*. *Sanctissima* dénote un culte progressif. Suivant moi, il se réfère à sa triple passion. *Sancta* rappelle le bûcher dont les flammes la laissent intacte; *sanctior* dirait l'exposition au lupanar, où fut attestée sa virginité par un miracle; *sanctissima* fait allusion à sa décollation, qui consomme son martyre.

1. L'itinéraire de Salisbury dit *Agna* : « Deinde, via Numentana, pervenies ad ecclesiam Sanctæ Agnæ, quæ formosa est, in qua sola pausat et ipsam episcopus Honorius miro opere reparavit ». Le codex de Malmesbury a *Agnes* : « Juxta viam Nomentanam Sanctæ Agnetis et ecclesia et corpus ». *Agnes* est indéclinable dans *Épitome de Locis SS. MM.* : « Basilica Sanctæ Agnes miræ pulchritudinis ». Mais le nom est écrit *Anneas* sur un marbre ancien (*Anal. jur. pont.*, 1895, col. 843).

Les variantes du nom relevées par Armellini (*Il cimitero di S. Agnese*, p. 39-40) sont au nombre de huit : *Agna*, *Agne*, *Agnes*, *Ilagne*, *Anne*, *Annes*, *Ane*, *Ancne*.

4. Le culte est singulièrement aidé dans son développement par la vulgarisation des *Actes*, qui racontent en détail la passion. Publiés et commentés par les Bollandistes, ils l'ont été surtout, dans ces derniers temps, par le cardinal Bartolini; il en existe même une traduction en français ¹.

Là est la base et le prélude des vies, insérées dans tous les recueils hagiographiques, ou formant des volumes à part : deux de cette espèce ont déjà été signalés au tome IX, pp. 291-293.

Les *Analecta* de Mgr Battandier contiennent ces judicieuses observations :

Les Actes des martyrs se divisent en deux classes. A la première appartiennent les Actes proprement dits, qui ne sont qu'une transcription exacte, ou à peu près, des procès-verbaux judiciaires dressés par les païens et vendus aux fidèles par les agents du tribunal.

A côté de ces pièces, aussi précieuses que rares, on trouve une multitude presque innombrable de narrations martyrologiques, composées plus ou moins longtemps après les faits qu'elles rapportent. On les appelle improprement *Actes* et leur vrai nom est *Passiones* ou *Gesta martyrum*.

C'est à cette seconde classe qu'appartient la Passion de Ste Agnès. Cette pièce contient en détail le récit de son martyre et de celui de Ste Emérentienne. Dom Ruinart écarta cette composition du recueil des *Acta sincera martyrum*, ne lui trouvant pas une autorité suffisante. Tout en admettant ce jugement, on ne peut cependant rejeter le document et y trouver tout également mauvais. Si on l'examine dans son ensemble, en se tenant aux grandes lignes et en éliminant les détails, on verra que le fond est d'accord avec d'autres pièces authentiques qui parlent de Ste Agnès, telles que le poème de S. Damase, divers passages de S. Ambroise, l'hymne de Prudence, plusieurs sermons de S. Augustin et la lettre de S. Jérôme à Démétriadé.

Les Actes originaux de Ste Agnès furent probablement composés en latin, car, à la fin du III^e siècle, la langue latine était répandue dans l'Église, et prédominait sur le grec. La persécution de Dioclétien s'attaqua, comme on le sait, non seulement aux chrétiens, mais encore aux livres sacrés et un grand nombre de récits martyrologiques périrent à cette époque. Les Actes de Ste Agnès subirent le sort commun. Après la paix de l'Église, on dut reconstituer, d'après la tradition, ce que l'on savait sur la grande martyre, et ce fut à cette époque, peu facile à préciser, mais qui ne paraît pas dépasser la fin du IV^e siècle, que la Passion a été composée.

L'auteur de cette pièce porte le nom d'Ambroise, et pendant longtemps

1. V. sur les Actes de Ste Agnès, la *Civiltà cattolica* du 16 décembre 1899.

on a cru qu'il n'était autre que le saint archevêque de Milan. Mais cette opinion est aujourd'hui abandonnée. En effet, le style de la Passion n'a rien de commun avec celui de l'illustre docteur, si particulier et si facile à reconnaître. La comparaison entre les sermons de S. Ambroise et ce document suffit à rendre évidente l'erreur qui l'a fait attribuer à l'archevêque de Milan.

C'est donc un Ambroise, surnommé l'incertain, qui est le véritable auteur. Il nous apprend, en terminant son récit, qu'il a eu recours à des manuscrits cachés et qu'il s'en est servi pour faire connaître la gloire de Ste Agnès : ce sont probablement des relations ou compilations faites au III^e siècle.

5. ¹ J'ai commencé par Ste Cécile ² la série des vierges martyres. Montrant comment Rome a su les honorer dans la suite des siècles, je continue par Ste Agnès ³, qui jouit d'une célébrité égale à celle de l'illustre patricienne. Pour être complet, je donnerai, en manière de préambule, quelques renseignements sur sa fête ⁴, ses églises et ses reliques.

Ste Agnès occupe le premier rang parmi les trois vierges que Rome vénère et le troisième parmi celles à qui l'Église rend un culte liturgique : « Agatha, Lucia, Agnete, Cæcilia, Anastasia » (*Canon de la messe*) ⁵; « Agatha, Lucia, Agnes, Cæcilia, Catharina, Anastasia » (*Litanies des Saints*) ⁶.

Sa fête se célèbre le 21 janvier, sous le rite double, avec office propre, emprunté aux *Actes*. Une seconde fête est fixée au 28 janvier, pour commémorer le jour de sa naissance ⁷, et son apparition : c'est un simple ⁸.

1. *Iconographie romaine de Ste Agnès*, Lille, Desclée, 1890, in-4^e de 15 p., avec 4 vignettes dans le texte. Extr. de la *Revue de l'Art chrétien*, tirage à part à cent exemplaires. M. Muntz, parlant de la *Revue de l'Art chrétien*, a la bienveillance de dire dans l'*Archivio storico italiano*, 1889, p. 88 : « Una serie di dissertazioni originali, dovute piu che altro a Monsg. Barbier de Montault, viene quasi in ogni fascicolo a dilucidare la storia, ora di uno, ora di un altro vestigio del medio evo italiano ».

2. *Rev. de l'Art chrét.*, 1887, 1888, 1893, 1894.

3. L'ordre alphabétique m'oblige ici à une interversion, puis Ste Cécile, à elle seule, formera un volume entier.

4. Sur sa confrérie à Parme, voir le tome XIV, p. 175.

5. *Œuvres*, XII, 5.

6. Dans les litanies du XVI^e siècle, elle est à la septième place, entre Ste Cécile et Ste Catherine (*Œuvres*, VI, 39; XI, 9).

7. Les Sacramentaires de S. Gélase et de S. Grégoire inscrivent ainsi les deux fêtes : « XII kal. febr., in natali S. Agnetis virginis de passione sua; V kal. febr., in natali ejusdem de nativitate » (Armellini, p. 47).

8. Sur la station à Ste Agnès, *Œuvres*, VI, 354.

Deux églises lui sont dédiées : Ste-Agnès, sur la place Navone, et Ste-Agnès-hors-les-murs, sur la voie Nomentane ¹. Elle est aussi titulaire de deux chapelles intérieures, au collège Capranica et aux Orphelins, place Capranica, qui l'ont pour patronne ². Elle avait, à Ste-Praxède, une chapelle, peinte à fresque et située sous le clocher ³.

L'autel de Ste Agnès et du pape S. Alexandre est maintenant au musée de Latran. Il porte cette inscription : « Deo, ad honorem beatorum martyrum Agnetis virginis et Alex. pp. obtulit pratum Marcus, abbas monasterii hujus sanctæ Praxedis » (Rohault de Fleury, *les Saints de la messe*, I, 23).

Son souvenir est rappelé en trois endroits : au collège Capranica, bâti où fut l'habitation de sa famille ; à Ste-Agnès, place Navone ⁴, où elle fut exposée à la prostitution dans le cirque agonal ⁵ ; à la catacombe de Ste-Agnès, sur la voie Nomentane, où elle reçut la sépulture.

La dévotion du peuple romain est attestée par l'offrande, faite par

1. *Revue de l'Art chrét.*, t. XX, pp. 207-210.

2. Ce patronage a probablement motivé la couleur blanche du costume de ces petits orphelins, appelés à Rome *orfanelli*.

3. L'inscription du pape saint Pascal, à Sainte-Praxède, dit :

*Simili modo et in oratorio beatæ Xpi virginis
Agnæ, quod sursum in monasterio situm
est, ipse pastor eximius posuit corpora piorum
martyrum, videlicet Alexandri papæ
atque Eventii et Theoduli presbiteris.*

4. Cette église, ayant été reconstruite entièrement par la munificence du pape Innocent X, en 1672, fut consacrée, dix ans après, par le cardinal Gualterio, comme l'atteste une inscription, peinte dans la sacristie :

ANNO DOMINI MDCCLXXII
CAROLVS TIT. S. EVSEBII
S. R. E. PRESB. CARD. GVALTERIVS
ARCHIEPISCOVVS OLIM FIRMANVS
AB INNOCENTIO X PONT. MAX. PROTECTOR RENVNCIATVS
CVM SACRARIJ HVJVS ALTARE JAM DICASSET
TEMPLVM ET ARAM DEO IN HONOREM
S. AGNETIS VIRGINIS ET MARTYRIS
DIE XVII. JANVARIJ DOMINICA II. POST EPIPH.
SOLEMNI RITV SACRAVIT
ANNVÆ DEDICATIONIS MEMORIA
PERPETVO CONSTITVTA DIE XXX AVGVSTI

5. L'église de Sainte-Agnès, place Navone, était appelée anciennement *apud duo furna, quæ dicitur duo forna*, à cause de deux arcades du cirque agonal (Duchesne, *Lib. pont.*, t. II, p. 45).

le Sénat, chaque année, à l'église de la place Navone, d'un calice d'argent et de quatre torches de cire blanche.

6. Le corps de Ste Agnès est conservé au maître autel de son église hors-les-murs, où il a été déposé par Paul V, au commencement du xvii^e siècle, dans un coffret d'argent. Sa tête était autrefois au Saint des Saints, dans un reliquaire, don du pape Honorius III (*Ceuvres*, I, 436, 437, 438, 440). Nous l'apprenons de Jean Diacre, qui écrivait au xii^e siècle : « In alio vero altari ejusdem oratorii sunt capita SS. apostolorum Petri et Pauli et capita SS. Agnetis et Euphemiæ virginum », et de Panvinio, qui disait, au xvi^e siècle : « Une cassette d'argent, faite par Honorius III, contenant le chef de Ste Agnès ¹ ».

On aura plaisir à lire ici le récit de l'invention et de la déposition :

Sous le pontificat de Léon XI, en 1605, le cardinal Sfondrate eut un vif désir de restaurer la basilique.... Les travaux commencèrent le 7 octobre 1605. L'Em. Sfondrate se rendit à la basilique avec deux autres personnes pour examiner l'autel majeur, qui parut être celui qu'avait construit Honorius (625-638). La démolition de la confession fut difficile et ne se termina que le lendemain soir. Les corps d'Agnès et d'Émérentienne apparurent dans une arche bâtie en forme de cellule. Ils étaient posés sur des tables de marbre, couchés sur le dos et la face tournée vers l'orient. Les ossements étaient assez bien conservés et rattachés au corps, les jointures distinctes, tandis que le reste des membres était réduit en cendres. Près des reliques, on trouva les lambeaux d'un voile très fin, qui avaient été rongés par le temps. Les deux corps étaient privés de leurs têtes. Les ossements de Ste Agnès étaient blancs et petits, comme ceux d'une jeune fille. Bosio, qui fut un témoin oculaire de cette invention, en fait la remarque. Près du corps de Ste Agnès, on trouva de la terre, mêlée de sang coagulé...

Le lendemain de cette précieuse découverte, le cardinal Sfondrate fit faire une châsse, tendue à l'intérieur de soie, de pourpre et d'or. Pour éviter tout accident, il voulut y déposer lui-même les corps d'Agnès et d'Émérentienne. La poussière laissée par les ossements et les restes du

1. La collégiale de Saint-Étienne, à Troyes, prétendait le posséder et il est ainsi mentionné dans un inventaire de 1704 : « Un reliquaire, garni d'argent et de cuivre doré, de huit pouces en carré.... Et il y a dedans le chef de sainte Agnès, vierge et martyre ». (*Annal. arch.*, t. XX, p. 8). — « Pars cranii Sanctæ Agnetis, virginis et martyris ». (*Cat. des reliq. de l'abb. du Bec*, 1680).

sang coagulé furent enfermés dans deux vases de marbre magnifiquement travaillé.....

Dix ans après, on célébra dans la basilique la translation solennelle des saints corps. Cette cérémonie imposante nous est ainsi décrite par le préfet des cérémonies pontificales, Paul Alaléon, qui y prit part : « En ce jour, 14 juin 1615, dimanche de la T. S. Trinité, il y eut chapelle dans l'église de Ste Agnès.... Le pape Paul V y chanta pontificalement la messe de la T. S. Trinité, avec commémoraison de Ste Agnès et de Ste Emérentienne, vierges et martyres. Après l'office, le pape déposa les corps des deux saintes sous l'autel provisoire, dans une châsse d'argent du poids de 285 livres. Elle était fort riche et valait 40.000 francs. On la plaça sous le soubassement de l'ancien autel. Elle portait l'inscription suivante : *Paul V, souverain pontife, a fait construire cette châsse d'argent pour conserver avec plus d'honneur les corps de Ste Agnès et de Ste Emérentienne, Il y a déposé leurs reliques sacrées l'an 1615 du Seigneur, la onzième année de son pontificat* ».

On se mit à travailler sans retard au nouvel autel et Paul V le consacra solennellement le 21 janvier 1621..... Le pape fit frapper une médaille commémorative de la translation.... D'un côté on voit le portrait du pontife, avec l'inscription *Paulus V p. m.* Sur le revers, il est représenté revêtu de ses ornements et plaçant la châsse d'argent sous l'autel majeur. Autour de la médaille on lit : *SS. Agnetis et Emerentianæ ossa honorificata* ¹.

Cette année, l'hiver fut très rigoureux. Le pape, d'une santé délicate, prit mal au sortir de la cérémonie et une pulmonie aiguë l'enleva en huit jours (*Annal. Romain.* de Mgr Battandier, 1895, 843-844).

Dans mon Inventaire des reliques des églises de Rome, j'ai constaté : Un doigt, au Saint des Saints (*Œuvres*, I, 413); un doigt (*Œuvres*, VII, 275) et un bras, à Saint-Pierre-ès-liens; des vêtements et ossements, à Sainte-Marie *in Campitelli* (*Œuvres*, VII, 250); du crâne, à Ste-Cécile (VII, 258); des reliques innommées, à Sainte-Marie au Transtévère ². Piazza, au siècle dernier, signalait : *Alle Scale sante*, des vêtements et un bras; à Saint-Pierre du Vatican, un bras et un doigt ³; à Sainte-Marie-Majeure, un doigt; à Saint-

1. Le coin de cette médaille manque à la *Zecca* pontificale.

2. (*Œuvres* VII, 243, n° 14), aux SS.-Côme et Damien (VII, 222, n° 41); à Ste-Praxède (228), au palais Attemps (235), à Ste-Cécile (259), aux SS.-Jean et Paul (266).

3. Ces deux reliques ne se retrouvant pas à la basilique Vaticane, n'y aurait-il pas erreur et Piazza n'aurait-il pas confondu les deux saints Pierre, puisqu'il ne mentionne pas les reliques analogues à Saint-Pierre *in vincoli* ?

Louis des Français, de ses vêtements ¹; à Sainte-Marthe, près le collège Romain, de sa ceinture; et de ses reliques, à la *Chiesa nuova* et à Saint-Alexis; enfin, à Sainte-Agnès, place Navone, « partie du voile et des vêtements dont elle fut recouverte par l'ange » (*Emerol. di Roma*, p. 71).

L'inventaire du Saint des Saints y ajoute un doigt et l'anneau ².

En dehors de Rome, j'ai trouvé des ossements à Monte-Cavi (*Œuvres*, VII, 281), à la cathédrale d'Albano (287), à Ste-Croix de Poitiers (X, 228), à Angers (22), à Grado (99); une partie du bras, à S.-Florent-lès-Saumur (X, 144, 412) ³.

IV. — MOSAÏQUE

Le monument le plus insigne est la mosaïque absidale de l'église, hors les murs, qui remonte au VII^e siècle et est dans un remarquable état de conservation ⁴.

La date de cette mosaïque est établie rigoureusement par ce texte du *Liber pontificalis*, qui l'attribue au pontificat d'Honorius I^{er} (625-638): « Fecit quoque ecclesiam beatae Agnæ martyris a solo, in qua requiescit, via Nomentana, milliario ab urbe Roma III. Quam undique ornavit et exquisivit... Fecit autem et absidam ejusdem basilicæ ex musivo ⁵. »

Une bordure de volubilis, de citrons, de roses, de lis, de grenade

1. « De veste Sanctæ Agnetis, virginis et martyris » (*Catal. des reliq. de S.-Louis des Français*).

2. *Œuvres complètes* t. I, p. 413.

3. Au pillage de l'abbaye de S.-Florent-lès-Saumur, par les protestants, en 1561, disparut le « bras de Ste Agnès » (*Rev. Poitev.*, 1899, p. 54). — « De velo Ste Agnetis et unus dens est ibi ». (*Inv. de Boniface VII*, 1295, n° 785). — « De capillis Sanctæ Agnetis virginis. Item reliquiæ Margarit, Agnetis; Reliquiæ Sanctæ Agnetis ». (*Inv. de l'abb. de S. Amand*, 1513). — « Capsa cuprea oblonga, cum cristallo rotundo et grosso, in qua continentur hæ reliquiæ: S. Hilarii Pictaviensis episcopi, Sanctæ Agnetis virginis » (*Inv. de l'abbaye de S.-Amand*, 1513). — « Item, de la maissa (mâchoire) de Ste Agnes » (*Inv. de N.-D. de la Plalé, à Castres*, 1516, n° 52).

4. Armellini, *Il cimetero di S. Agnese*, p. 372.

5. Son souvenir était rappelé par ces vers, conservés par les mss. de Gottrœi et de Klosterneubourg (Armellini, p. 374) :

« Inclita vota suis adquirunt præmia laboris,
Dum perfecta micant mente, fide, meritis.
Virginis hoc Agnæ clauduntur membra sepulchro,
Quæ incorrupta fâmen vitæ sepulta tenet.
Hoc opus argento costruxit Honorius amplo,
Martyris et sanctæ virginis ob meritum ».

des et de raisins, contourne l'arc cintré de l'abside, au sommet duquel brille une croix dans un médaillon.

Le fond est d'or. A la partie supérieure, trois cercles dessinent le ciel : l'un est blanc, nuagé de bleu ; le second bleu et étoilé ; le troisième noir et étoilé. Les étoiles sont alternativement or et blanc.

La main de Dieu tient au-dessus de sainte Agnès une couronne, feuillagée et gemmée, récompense de son martyre.

La jeune vierge, SCA AGNES, est debout et vêtue de cette robe richement ornée que les anciens nommaient *paragauda*. La robe est brune, gemmée à la bordure et couverte en partie d'une cyclade d'or¹ gemmée, bordée en blanc, avec semis de boutons de roses. Le bas de sa robe est orné d'un *lorum*, où figure une oie. Le même *lorum*, mais cantonné de quatre boutons de roses, se répète sur l'écharpe blanche, *pallium linostimum*, qu'elle porte sur le bras gauche. Sa tête est entourée d'un nimbe d'or et coiffée d'un diadème d'or, articulé, de trois pièces carrées et gemmées. Elle porte des boucles d'oreilles à triple pendeloque² et un collier à double rang de perles

1. *Œuvres*, II, 353.

2. M. Gustave d'Éspinay, ancien conseiller à la cour d'Angers, a bien voulu m'écrire la lettre suivante, qui soulève une intéressante question relativement aux bijoux portés aux bras, au cou et aux oreilles par les femmes : elle a paru dans la *Revue de l'art chrétien*, sous le titre *les Boucles d'oreilles au haut moyen âge* :

« Mon cher ami, J'ai lu avec un vif intérêt, dans la *Revue de l'Art chrétien*, votre article sur sainte Agnès. Permettez-moi de vous adresser une question sur un détail du costume de la sainte, d'après la fresque du vi^e siècle. Vous parlez de ses boucles d'oreilles à trois pendants. L'ornement auquel vous faites allusion est-il réellement suspendu à l'oreille ? N'est-il pas plutôt attaché aux cheveux ? Les boucles d'oreilles paraissent être passées de mode vers l'époque carlovingienne, et dès avant cette époque, on trouve fréquemment des ornements attachés aux cheveux et qui en tiennent lieu. Je vous citerai des diptyques byzantins dont les moulages se voient au musée des Beaux-arts (diptyque consulaire de Taurus Clementinus, 543; dipt. consul. de Rufinus Geunadius, même date). On en trouve aussi de nombreux exemples dans Hefner-Alteneck (*le Moyen âge chrétien*), dans les ms. du comte de Bastard, au cabinet des estampes, et enfin dans la *Sigillographie de l'empire byzantin* de G. Schlumberger. Une miniature du xi^e siècle, reproduite par Hefner-Alteneck, représente la Sulamite du Cantique des Cantiques avec les pendants d'or, attachés soit aux cheveux, soit à la calotte qu'elle porte sur la tête, et qui tombent le long des oreilles et les cachent entièrement. Je crois qu'on a souvent pris à tort pour des boucles d'oreilles les ornements de ce genre.

« Mais, d'autre part, la mosaïque de Ravenne (dont j'ai vu une excellente photographie) représente Théodora avec les deux ornements : pendants à la

avec pendeloques vertes et bleues. Elle tient à deux mains un rouleau, lié et scellé d'une petite croix, qui contient l'acte de ses fiançailles et de la virginité qu'elle a vouée à Dieu. Sous ses pieds, chaussés de rouge, est étendue l'épée qui la décapita et de chaque côté brûlent les flammes de son bûcher.

Toute cette ornementation est empruntée textuellement au bréviaire romain :

Annulo suo subarrhavit me Dominus meus Jesus Christus et tanquam sponsam decoravit me corona. Amo Christum: quem cum amavero, casta sum; cum tetigero, munda sum; cum accepero, virgo sum. Collum meum cinxit lapidibus pretiosis, tradidit auribus meis inæstimabiles margaritas et circumdedit me vernantibus atque coruscantibus gemmis. Induit me Dominus cyclade auro texta. Ipsi soli servo fidem: ipsi sum desponsata. Benedico te, Pater Domini mei Jesu Christi, quia per Filium tuum ignis extinctus est a latere meo. Stans beata Agnes in medio flammæ, orabat ad Dominum.

Sainte Agnès a, à sa droite, le pape Honorius 1^{er}, et à sa gauche, le pape Symmaque.

Honorius, vêtu de la dalmatique blanche à laticlaves brunes et d'une chasuble de cette même couleur qui lui couvre les mains, offre la basilique qu'il a construite; c'est un édifice à trois nefs, couvert de tuiles rouges, avec abside et dont la porte d'entrée est tendue d'une courtine blanche. Son pallium n'a de croix qu'à l'ex-

couronne et pendants aux oreilles; la mosaïque de Sainte-Praxède lui donne de grands anneaux, style mérovingien, qui semblent bien attachés aux oreilles; l'autel d'or de Bâle, du musée de Cluny, en donne d'analogues à l'impératrice Cunégonde; la statue de sainte Foy de Conques a les oreilles percées et porte de vrais pendants d'oreilles. Enfin, dans le ms. d'Herrade de Landsberg, deux femmes en portent: la servante du renoncement de saint Pierre, et la Volupté, qui perd ses bijoux dans le combat des vertus et des vices. C'est bien peu au milieu de la nombreuse collection de dessins du *Hortus deliciarum*.

« Je vous soumetts la question, mon cher ami, sans la résoudre. Vous avez vu à Rome l'original de sainte Agnès, vous savez mieux que moi ce qu'il faut en penser. Mais j'appelle votre attention sur ce détail de costume. Je crois qu'on se trompe souvent sur les bijoux. On pourrait disserter longuement aussi sur les colliers et les bracelets, qui ont dû subir des vicissitudes analogues et se transformer en broderies de col et de manches. Qu'est-ce au juste que le pent-à-col et comment le suspendait-on? Cela ne me paraît pas non plus très bien établi.

« Mille pardons de ma longue lettre, sur un sujet d'un aussi mince intérêt. Je n'en suis pas moins heureux de cette occasion de me rappeler à votre bon souvenir. Votre bien dévoué et affectionné ».

trémité inférieure. Ses sandales noires sont brodées, sur l'empeigne, d'une fleur de lis blanche.

Saint Symmaque, vêtu exactement de la même manière, tient, dans un pan de sa chasuble qu'il relève, un évangélaire à couverture d'or, dont les gemmes dessinent et cantonnent une croix.

Le *Liber pontificalis* nous apprend qu'il répara l'abside, ce qui lui a valu l'honneur d'y figurer : « Hic absidam beatæ Agnæ, quæ ruinam minabatur, et omnem basilicam renovavit » (498-514).

L'inscription de dédicace, placée au-dessous des trois personnages, se répartit en trois compartiments, chacun de deux distiques. Les lettres se détachent en or sur un fond bleu et les mots ne sont pas séparés les uns des autres ¹.

✠ AVREA CONCISIS SVRGIT PICTVRA METALLIS
 ET COMPLEXA SIMVL CLAVDITVR IPSA DIES
 FONTIBVS E NIBEIS CREDAS AVRORA SVBIRE
 CORREPTAS NVBES RVRIBVS ARVA RIGANS
 VEL QVALEM INTER SIDERA LVCEM PROFERET IRIM
 PYRVPREVSQVE PAVO IPSE COLORE NITENS
 QVI POTVIT NOCTIS VEL LVCIS REDDERE FINEM
 MARTVRVM E BVSTIS HINC REPPVLIT ILLE CHAOS
 EVRSVM ² VERSA NVTV QVO CVNCTIS CERNITVR VNO
 PRAESVL HONORIVS HAEC VOTA DICATA DEDIT
 VESTIBVS ET FACTIS SIGNANTVR ILLIVS ORA
 AECET ³ ET ASPECTV LVCIDA CORDA GERENS

La mosaïque, réparée au xvii^e siècle, n'a réellement souffert que dans une partie de l'inscription, où des mots sans signification ont été introduits, comme *evrsvm* pour *rursvm*, *accet* pour *decel*.

Cette mosaïque se trouve gravée dans la collection de Fontana : *Simelli* en a fait des réductions photographiques. On la voit aussi dans Ciampini, *Vetera monimenta*, t. II, pl. 29. Elle est en couleur dans le grand ouvrage de Perret et au trait dans celui de Garrucci.

1. Marruchi, *Eléments d'archéologie chrétienne*, 1, 242.

2. Sic pour *rursvm*. Ciampini a lu SVRSVM.

3. Restituer *decel*.

V. — ICONOGRAPHIE ¹

La vie de sainte Agnès ² avait été peinte, au xiv^e siècle, dans les galeries de l'église suburbaine. Les fresques, fort endommagées, furent découvertes lors de la restauration, accomplie sous le pontificat de Pie IX : fixées sur toile, elles ont été transportées au Musée chrétien du palais apostolique de Latran (*Œuvres*, I, 545).

Le P. Cahier assigne à Ste Agnès cinq attributs : « Agneau, Ange, Bûcher, Chevelure, Enfants. » Ce n'est pas suffisant : Rome en admet vingt-huit.

1. *Age*. — Le Bréviaire Romain, dans le premier répons des Matines, lui donne treize ans au moment de son martyre : « Diem festum sacratissimæ virginis celebremus qualiter passa sit beata Agnes ad memoriam revocemus ; tertio decimo ætatis suæ anno mortem perdidit et vitam invenit, quia solum vitæ dilexit auctorem. Infantia quidem computabatur in annis, sed erat senectus mentis immensa ». L'homélie de S. Ambroise porte aussi : « Hæc tredecim annorum martyrium fecisse traditur. » Un tableau de la galerie Doria la représente réellement enfant, tandis que les autres peintres, oublieux de l'histoire, la transforment en jeune fille ou femme faite.

Anneau. — Je ne l'ai vu qu'à Milan, sur un vitrail de la fin du xv^e siècle, qui a figuré, il y a quelques années, à une exposition archéologique. Ste Agnès, couronnée de fleurs, tient un livre fermé dans la main gauche et un anneau dans la main droite ; un agneau est à ses pieds. Cet attribut se justifie par ces textes de son office :

1. « Une autre chapelle de brodeur, ornée très richement, ... dont la broderie de la chazuble est de la vie de Saint Denis et l'orfroy est au devant d'un crucifiement, de S. Loys de Marseille et S. Denis et ou derrière de S. Pol, S. Charlemagne, Ste Agnès, S. Loys de Franco... la dalmatique est brodée de la vie Sainte Agnès » (*Inv. du duc de Berry*, 1401, n° 1283). — Sur une broderie du xviii^e s., *Œuvres*, IX, 238.

2. La vie de sainte Agnès fait partie du recueil virginal, publié à Rome en 1597 par Sanctorio. On a aussi du P. Barthélemy Beverini : *Vita e culto di S. Agnese, V. et M., con addizione di note del memorabile avvenimento 13 Aprile 1855 presso la Basilica di S. Agnese* ; Roma, 1856, in-8°. Don Emericiano a publié dans les *Annales Romaines*, 1896, pp. 733-742, un important mémoire intitulé : *Remarques sur la passion de Ste Agnès*.

« Annulo fidei suæ subarrhavit me », « Annulo suo subarrhavit me Dominus meus Jesus Christus. »

Apparitions. — Plusieurs sont historiques : d'abord celle à ses parents, qui a motivé une fête spéciale (*Œuvres*, VI, 118), puis à S. Pierre martyr (XI, 501), à S. Stanislas Kostka (XII, 591) et à S. Martin (XIII, 167).

Arbres. — Sur deux verres dorés des catacombes, au musée du Vatican, elle est entre deux arbres, qui, suivant la symbolique du temps, traduisent aux yeux l'aménité du jardin céleste ¹.



Verre doré, au Vatican, 14^e siècle.

Attitude. — Ste Agnès est ordinairement debout, même au mo-

1. Les cinq verres dorés du Musée chrétien sont gravés dans une brochure de Mgr Martigny, intitulée : *Notice historique, liturgique et archéologique sur le culte de sainte Agnès*, in-8°, de 106 pages.

ment de sa passion (*haut-relief du xvii^e siècle, à Sainte-Agnès, place Navone*)¹, ce qui rend mieux sa constance et son immobilité : « immobilis », dit d'elle la cinquième leçon, extraite de S. Ambroise et qualité qu'elle partage avec Ste Lucie. On la voit à genoux et priant² (*plafond de Ste-Françoise Romaine, xvii^e siècle ; fresq. de 1614, à Ste-Marie de la Paix* ³), de même que sur son bûcher (*toile du Guerchin, gal. Doria.*)

Boucles d'oreilles. — Elles sont de grande dimension et se voient sur un verre doré des catacombes, où la sainte, nimbée, est désignée par son nom ANNE (*Mus. chrét. du Vatican, v^e siècle*) et sur la mosaïque de Ste-Agnès-hors-les-murs (vii^e siècle), pour rendre ce passage des Actes et du Bréviaire : « Tradidit auribus meis inestimabiles margaritas ».

Bûcher. — Ste Agnès se tient sur le bûcher, dont la flamme la respecte. « Romæ, passio sanctæ Agnetis virginis, quæ sub præfecto Urbis Symphronio ignibus injecta, sed iis per orationem ejus extinctis, gladio percussa est » (*Martyrol. Rom.*). Sur la toile du Guerchin, galerie Doria, le bourreau y met le feu. A son église place Navone, une magnifique sculpture, en haut-relief, du xvii^e siècle, place au-dessus d'elle un phylactère où est écrit : IN MEDIO IGNIS NON SVM AESTVATA. Elle dit, dans dans une des antiennes des Laudes : « Benedico te, Pater Domini mei Jesu Christi, quia per Filium tuum ignis extinctus est a latere meo. » *La Légende d'or*

1. C'est l'œuvre magistrale d'Hercule Ferrata.

2. Un bas-relief, qui paraît du iv^e siècle, découvert à Ste-Agnès-hors-les-murs dans l'escalier qui conduit à la basilique, doit avoir fait partie de la transenne qui entourait sa tombe. Elle est représentée jeune, orante, en longue tunique, les cheveux noués sur la tête ; près de laquelle on lit son nom : SCA AGNES (*Bullet. de Rossi, 1884, p. 198*).

3. L'inscription suivante la date et fait connaître la destination de la chapelle, fondée par Gaspard Rivaldi ; elle est gravée sur marbre noir :

DEO. OMNIPOTENTI
IN. HONOREM
BEATISSIMAE. VIRGINIS. DEI. GENITRICIS. MARIAE
GASPAR. RIVALDVS. ROMANVS
SACELLVM. A. FVNDAMENTIS. EXTRVXIT. ET. ORNAVIT
PERPETVVM. ANNVVM. REDDITVM. ATTRIBVIT
SEPVLCHRVM. SIBI. POSTERISQVE. SVIS
IN. SACELLO. CONSTITVIT
ANNO. SALVTIS. MDCXIII

Les vierges qui escortent ici leur reine sont : sainte Claire, sainte Agnès, sainte Brigitte et sainte Cécile.

s'exprime ainsi : « Tunc vicarius, Aspasius nomine, jussit eam in copiosum ignem jactari, sed in duas partes flamma divisa seditiosum populum exurebat et eam minime contingebat ¹. »

Chapelet. — Memling, au xv^e siècle, dans un charmant tableau de l'Académie de S.-Luc, le lui met entre les mains, pour exprimer la prière assidue.

Cheveux. — Lorsque Ste Agnès eut été dépouillée de ses vêtements, ses longs cheveux, poussant rapidement, couvrirent entièrement sa nudité. Telle la sculpta l'Algarde, emmenée par des soldats, sur l'autel de la crypte, qui occupe l'emplacement du *lupanar*² où elle fut exposée ³. « Tunc præfectus jussit eam expoliari et nudam ad lupanar duci. Tantam autem densitatem capillis ejus Dominus contulit ut melius capillis quam vestibus tegetur » (*Leg. aur.*). Mais quand elle y fut entrée, elle y trouva un ange, rayonnant de lumière, qui lui remit une robe blanche : « Ingressa autem turpi-

1. *Hymn. Veronen.* (Dreves, XIX, 45) :

« Sed fixa tuis legibus,
Flammis statim immergitur,
Expansis orat manibus,
Nullis tacta doloribus ».

2. *Œuvres*, VII, 252. C'était, selon Tertullien, le supplice le plus cruel pour une vierge : « Ad lenonem damnando christianam potius quam ad leonem, confessi estis labem pudicitie apud nos atrociolem omni pœna et omni morte reputari. » (*Apolog.* 50).

3. *Fornication* vient de *fornix*, voûte : elle se faisait « sub fornicibus » des cirques, bains et théâtres (V. Lampridius, *in vit. Heliogabal.*; Juvénal, *Sat.*, III, v. 65 ; Boulanger, *De circorum*, cap. LVI). C'est pourquoi Prudence a dit à propos de sainte Agnès :

« Cui posse soli cunctipotens
Castum vel ipsum reddere fornicem ».

La crypte de sainte Agnès est formée par deux travées de voûte qui restent du rez-de-chaussée du cirque agonal, construit par Alexandre Sévère.

J'écrivais, en 1869, dans la *Correspondance de Rome* : « On répare en entier la place Navone ; les deux égouts qui se trouvaient près des deux fontaines latérales ont été supprimés et remplacés par des canaux souterrains, d'un très beau travail, ce qui a permis de constater l'existence du sol antique de l'arène du Forum agonal et des substructions illustrées par le martyr de sainte Agnès, qui y fut exposée *sub fornicibus* et ensuite placée sur le bûcher, dans l'attitude qu'a si bien reproduite Hercule Ferrata dans la statue placée à l'autel de la sainte, en l'église voisine. — Dans la *Via de' Coronari*, qui doit son nom aux marchands de chapelets, était autrefois le Corso de Rome, transporté au xv^e siècle à la *Via Giulia* et fixé par Alexandre VII au lieu actuel. On veut de retrouver les polygones de silex indiquant l'antique voie romaine qui allait rejoindre, un peu plus bas que le Pont Saint-Ange, le Pont triomphal, dont on aperçoit encore des restes près de l'hôpital du Saint-Esprit ».

tudinis locum, angelum præparatum invenit (ici s'arrête l'antienne du bréviaire), qui locum claritate nimia circumfulsit sibi que stolam candidissimam præparavit. Sicque lupanar fit locus orationis, adeo mundior exiret quam fuisset ingressus, qui immenso lumini dabat honorem. » (*Ibid.*)

Collier. — Le mosaïste du VII^e siècle l'a mis au cou de la jeune vierge, à l'abside de l'église de la voie Nomentane. Les Actes, répétés par le Bréviaire, l'exigeaient : « Dexteram meam et collum meum cinxit lapidibus pretiosis. » Le bracelet manque pour compléter la parure céleste.

Couronne. — Ste Agnès porte la couronne sur sa tête, comme au jour des noces, pour témoigner qu'elle est l'épouse du Christ (*Mosaïq. du VII^e siècle; verre églomisé du XIII^e siècle, au mus. du Vatican; tabl. du xv^e s., ibid.*). Sa statue, sculptée au XVI^e siècle, dans l'église des Boulangers, est accompagnée de cette inscription significative : AGNI SPONSA PARITER ET VICTIMA. Une de ses antiennes porte : « Et tanquam sponsam decoravit (JESUS CHRISUS) me corona¹ ». Ailleurs, cette couronne gît à ses pieds, ce qui est moins respectueux et lui enlève son véritable sens. La couronne de roses (*Ste-Agnès, place Navone, XVII^e siècle; stuc, à St-Nicolas de Tolentin, XVII^e s.*)² peut symboliser soit la virginité, soit le martyre, selon que les fleurs sont blanches ou rouges.

Cette couronne vient du ciel : la main de Dieu la tient au-dessus de sa tête, pour en parer l'épouse qu'il s'est choisie, dans la mosaïque absidale de l'église *extra muros* et l'épouse fidèle, par reconnaissance, l'offre au Christ, à deux mains, dans la mosaïque absidale de Saint-Marc (IX^e siècle)³.

1. On lit encore dans le Bréviaire : « Posuit signum in faciem meam ut nullum præter eum amatorem admittam. » — « Ipsi soli servo fidem, ipsi me tota devotione committo ». — « Jam corpus ejus corpori meo sociatum est. » — « Ipsi sum desponsata, cui angeli serviunt, cujus pulchritudinem sol et luna mirantur. »

2. Ces stucs décorent la voûte de sa chapelle : ils sont au nombre de quatre.

3. Voir cette mosaïque, datée du pontificat de Grégoire IV et de l'an 774, dans les *Vetera monumenta* de Ciampini, t. II, pl. XXXVII. Sainte Agnès est vêtue d'une robe d'or, ses pieds sont chaussés de mules rouges et elle offre sa couronne des deux mains dans un linge blanc ; un bandeau retient ses cheveux, ce qui dénote une chevelure soignée ; elle a des boucles d'oreilles et un nimbe d'or, ourlé de blanc et de rouge, par allusion à sa gloire, sa vir-

Un verre doré des catacombes, qui est au Vatican, représente Ste Agnès entre deux colombes, qui tiennent chacune au bec une couronne. Prudence interprète ce symbole de la double récompense due à la virginité et au martyre :

« Duplex corona est præstita martyri :
Intactum ab omni crimine virginal,
Mortis deinde gloria liberæ.....
Cingit coronis interea Deus
Frontem duabus martyris inclitæ ;
Unam decemplex edita sexies
Merces perenni lumine conficit,
Centenus extat fructus in altera ². »



Verre doré, du Vatican, iv^e siècle.

ginité et son martyre. Son nom est écrit sur fond vert en lettres bleues SCA AGNES, sur l'escabeau qui la rehausse, en signe de triomphe au ciel.

1. Gerspach l'a reproduit dans *la Verrerie*, p. 69.

2. *Rev. de l'art. chrét.*, 1885, p. 147. — Les deux couronnes sont mentionnées dans ces antiennes de l'office des Stes Cordula et Candia, d'après un bréviaire espagnol de 1514 (Dreves, *Anal. hymn.*, XVII, 69) ;

« Thorum in deliciis
Carnis nescierunt ;
Attritæ suppliciis,
Ad sponsum ierunt.

Cum palma a martyribus
Sanguine mercatur,
Corona virginibus
Duplex præparatur ».

Il en est question aussi dans le Bréviaire des frères prêcheurs, au xv^e siècle (*Ibid.*, p. 89), à propos de Ste Eulalie :

« Cum cœlibatus lilio
Rosam gestans martirii,

S. Mathieu (XIII, v) semble, en effet, consacrer le nombre soixante à la virginité et le nombre cent au martyr.

Croix. — La croix équivaut à la profession de chrétienne sur un tableau du xv^e siècle, au musée chrétien du Vatican; à l'instrument du salut flotte un étendard de ralliement, marqué d'une croix rouge, qui indique la rédemption par le sang. Les stucs de l'église de S. Nicolas de Tolentin (xvii^e s.) l'ont aussi adoptée.

Éléphant. — Dans les anciens Bestiaires, l'éléphant, surtout s'il est blanc, symbolise la chasteté. Or Ste Agnès avait répondu au jeune homme qui la poursuivait, en parlant du Christ, son époux spirituel : « Quem cum amavero, casta sum » (3^e rép. de mat.). Il n'est donc pas étonnant qu'un des stucs de sa chapelle, à S. Nicolas de Tolentin, la montre caressant cet animal, dont elle a également la force.

Servat in cœli solio
Coronam bini præmii ».

Le Bréviaire de Barcelone, en 1540, proclame que Ste Eulalie a droit à deux couronnes comme vierge et martyr :

« Lilia candida virgo velut
Vel rosa martyrio rubuit.
Unde corona perennis ei
Tradita creditur esse duplex,
Quæ prætiosa Deo meritis
Virginibus sociata polo,
Martyribus sine fine manet ».

Dans le Bréviaire espagnol, imprimé en 1514 (XVI, 69, 121, 170) :

« Polo duplicis coronæ
Obtinendo meritum »;
« Virgo duplici corona
Prædita martyribus »;
« Fulget duplici corona
Cœlesti palatio
Virgo, martyr et patrona ».

Le Bréviaire de Zamora, au xv^e siècle, dit de même de Ste Marine (Dreves, XVI, 220) : « Fulgens corona duplici. »

Psalt. S. Katharinæ in Hoorn, xv^e s. (Dreves, XXIII, 108) :

« Agnes Agnum martyrio
Sequens et innocentia
De rosa fert et lilio
Sertum in Agni curia. »

On lit, parmi les bénédictions épiscopales du Missel de Westminster, au xiv^e siècle, deux formules qui font allusion aux fleurs de la virginité et du martyr et à l'intervention de l'ange au forum agonal; « Deus, qui beatam Agnetem simul et virginitalis et martirii decore concessit florere decenter..., qui eam per angelum suum celesti decoravit habitu in carceris squalore » (col. 617-618).

Feu. — Le feu est sous ses pieds (*tabl. du xvi^e siècle, à Ste-Agnès-hors-les-murs*). Dans la mosaïque absidale du xvii^e siècle, il se divise en deux foyers et ne l'atteint pas, « in duas partes flamma divisa » (*Leg. mur.*).

Gemmes. — Dans la même mosaïque et à celle de S.-Marc, la parure de la sainte est gemmée et ses vêtements étincellent de pierres précieuses. « Christus circumdedit me vernantibus atque coruscantibus gemmis pretiosis » (*Ant. du 3^e noct.*). Un tableau du xvii^e siècle, à Ste-Agnès-hors-les-murs, la couvre de pierres précieuses, ce qu'explique la légende : XPS CIRCUMDEDIT ME VERNATIS. ATQ. CORUSCANTIBUS. GEMIS PRECIOSIS.

Glaive. — Ste Agnès périt par le glaive : on le trouve sous ses pieds dans la mosaïque du vii^e siècle¹, et parmi ses attributs figurés, au xvii^e siècle, autour de l'église de la place Navone. Un tableau du xvi^e, à Ste-Agnès-hors-les-murs, la montre décapitée ; de même, sur les stalles de S.-Eusèbe, au siècle suivant. S. Ambroise, dans une des leçons de l'office, dit qu'après avoir prié debout elle fléchit la tête : « Stetit, oravit, cervicem inflexit ». La *Légende d'or* assure, au contraire, qu'elle eut le cou transpercé par le fer du bourreau : « Tunc Aspasius in gutture ejus gladium immergi præcepit et sic sponsus candidus et rubicundus ipsam sibi sponsam et martirem consecravit². »

Lampe. — Elle convient aux vierges sages et entre en conséquence dans la série du pourtour de Ste-Agnès, place Navone, parmi les neuf attributs que tiennent les anges en son honneur³.

Licorne. — A S.-Nicolas de Tolentin, dans une fresque du xvii^e siècle, Ste Agnès caresse une licorne, qui, en iconographie, est le symbole de la virginité.

Lis. — Le lis, par sa blancheur, exprime la pureté de la vierge : ie le rencontre deux fois au xvii^e siècle, sur une fresque et sur les

1. Dans le grand ouvrage de Perret sur les Catacombes, t. II, pl. I, le glaive, non compris par le dessinateur, a été transformé en escabeau.

2. Sur le lait qui coula au lieu de sang, voir dans *Œuvres*, t. XIV, page 359.

3. Je ne vois pas figurer ailleurs les anges, quoique sa légende en mentionne un, gardien de sa vertu, comme il est rapporté aussi de sainte Cécile : « Mecum enim habeo custodem corporis mei angelum Domini » (*2^e ant. des Laudes*).

emblèmes de l'église de la place Navone. Le *Martyrologe romain* rappelle cet éloge de S. Jérôme : « Omnium gentium litteris atque linguis, præcipue in ecclesiis, Agnetis vita laudata est, quæ et actatem vicit et tyrannum et titulum castitatis martyrio consecravit. »

Livre. — Il symbolise la prière et la foi catholique. Sainte Agnès le tient : au VII^e siècle, dans la mosaïque de son église hors-les-murs; au XVI^e, sur la statue de l'église des Boulangers; au XVII^e, sur le plafond en bois sculpté de l'église de la voie Nomentane et le tombeau du cardinal Sfondrati, à Sainte-Cécile. Il constitue même un de ses attributs les plus communs : aussi n'a-t-il pas été omis dans la nomenclature des emblèmes représentés place Navone.

Oiseaux. — Sur un verre doré des catacombes, au musée chrétien du Vatican, deux oiseaux escortent sainte Agnès ¹; sur un autre verre, ils ont au bec chacun une couronne. Dans l'iconographie des premiers siècles, ces oiseaux sont des colombes, pures et innocentes comme l'âme régénérée ; « columba innocens et sine felle, » disent les inscriptions. Elles symbolisent les âmes des élus, parmi lesquels Agnès vient prendre place et où elle reçoit la récompense due à ses mérites. La dernière antienne des Laudes le dit équivalement : « Congaudete mecum et congratulamini, quia cum his omnibus lucidas sedes accepi. »

Orante ². — Ce terme a été inventé par les archéologues pour traduire l'attitude spéciale de la prière, où le fidèle debout étendait les bras vers le ciel. Un bas-relief, qui paraît du IV^e siècle, découvert à Ste-Agnès-hors-les-murs, dans l'escalier qui conduit à la basilique, doit faire partie de la transenne qui entourait sa tombe. Elle est représentée jeune, orante, en longue tunique, les cheveux noués sur la tête, près de laquelle on lit son nom : SCA AGNES (*Bullet. de Rossi*, 1884, p. 128). Hercule Ferrata a ainsi sculpté

1. Les cinq fonds de coupe, en verre doré, provenant des catacombes, doivent être jugés ensemble et non isolément. Séparément, on pourrait être tenté de croire qu'il s'agit ici d'une Agnès quelconque, car, ailleurs, on voit de même un personnage *orant*, protégé et assisté soit par Dieu, soit par ses saints, sans qu'il soit lui-même *saint*. Mais l'hésitation disparaît quand on observe la riche parure de tête de sainte Agnès et surtout le *nimbe*, qui existe certainement sur un des verres.

2. *Œuvres*, II, 194, 195.

sainte Agnès, à son autel de la place Navone ; mais, plus anciennement, à l'origine même du culte, elle apparaît en orante sur cinq verres dorés (iv^e-v^e siècles), où elle est désignée nommément, avec de curieuses variantes d'orthographe : (A)GNES, ACNE, ANNES, ANNE. Le *Bréviaire romain* a une antienne de *Magnificat*, qui donne à cette attitude un cachet historique : « Beata Agnes in medio flammarum, expansis manibus, orabat : Te deprecor, omnipotens, adorande, colende, Pater metuende, quia per sanctum Filium tuum evasi minas sacrilegi tyranni et carnis spurcitas immaculato calle transivi. » Ce geste est familier à l'époque. Le *Bréviaire* l'attribue aussi à sainte Agathe : « Stans beata Agatha in medio carceris, expansis manibus, orabat ad Dominum », et à sainte Cécile : « Expansis manibus orabat ad Dominum. »

Il est certain que, dans ces trois circonstances, il s'agit bien d'une prière et les trois vierges martyres peuvent alors être parfaitement qualifiées *orantes*. Il n'en va plus de même pour les verres dorés, qui ne montrent pas sainte Agnès à un moment déterminé de sa passion, mais jouissant de la félicité éternelle. Dès 1857, j'écrivais à Rome : « Agnès, introduite au ciel par ses protecteurs et ayant reçu d'eux un souhait de vie, ne semble-t-elle pas, quand elle est seule, jouir, au milieu des arbres et des oiseaux, des délices du paradis ? *Orante* ici n'est pas *priante*. Son geste n'est pas, ne doit pas être supplication, dans quel but ? mais action de grâces, reconnaissance, béatitude. Comprenons-nous bien toute la portée de la gesticulation des anciens ? Ce geste est l'acte même du bonheur qu'elle goûte en JÉSUS-CHRIST, *in pace Dei, in Deo, in Christo*, pour employer le langage des inscriptions ». Au point où en est arrivée l'archéologie religieuse, il importe de bien préciser le sens positif de certains détails iconographiques, qu'on ne peut laisser dans le vague des généralités.

*Palme*¹. — Signe du martyr, elle est aux mains de sainte Agnès jusqu'à huit fois : xiii^e siècle, verre églomisé du Vatican ; xiv^e, ta-

1. *Œuvres*, IX, 239. *Brev. Celsonen.*, 1514 (Dreves, XVI, 69) ;

« Pugil constans fil numinis,
 Palmam gestit certaminis,
 Fide tulit martyrium,
 Cur cœli sumpsit bravium. »

bleau de la galerie Campana (1307); xvi^e, à Sainte-Agnès-hors-les-murs, statue de Nicolas Cordier ¹; xvii^e, plafond de Sainte-Agnès, place Navone; statue en stuc dans la nef de Sainte-Marie du Peuple.

Pieds. — Rigoureusement, sainte Agnès doit avoir les pieds chaussés, ce qui s'observe aux hautes époques, dans les trois mosaïques de Saint-Agnès-hors-les-murs (vii^e siècle), de Sainte-Praxède (ix^e siècle) ², et de Saint-Marc (ix^e siècle). Au xvi^e, elle est encore chaussée sur un tableau de Sainte-Agnès-hors-les-murs; au xvii^e, on lui met des sandales, à Sainte-Marie-du-Peuple et au tombeau du cardinal Sfondrati.

Prière. — L'orante est debout, mais la priante à genoux (*fresque de 1614, à Sainte-Marie-de-la-Paix; toile du Guerchin, galerie Doria*).

Saints Pierre et Paul ³. — Un verre doré des catacombes, au musée chrétien du Vatican (iv^e siècle) ⁴, place sainte Agnès entre saint Pierre et saint Paul, tous les trois nommés par une inscription latine: ANNES, PETRVS, PAVLVS; à la suite, on lit ZEZES, c'est-à-dire, *vis*. Les deux apôtres, chefs du collège apostolique, sont là comme patrons et protecteurs d'Agnès: ils l'introduisent au ciel. Nous en avons un exemple notable dans les mosaïques de Sainte-Praxède et de Saint-Jean de Latran. En même temps, ils disent à leur cliente: *Agnès, vis*. En effet, par sa mort chrétienne, la vie bienheureuse, qui est la vraie vie, commence pour elle ⁵. Une fois introduite, elle jouit seule de la félicité éternelle, attestée sur les verres par les arbres et oiseaux. Son office se fait l'écho de sa joie d'entrer au ciel, pour y voir Celui qu'elle a aimé et à qui elle a tout sacrifié: « Ecce venio ad te, quem amavi, quem quæsi, quem semper optavi » (*Ant. du Magnificat*). — « Amo Christum, in cujus thalamum intrabo » (*3^e répons des Matines*). — « Ecce

1. Cette statue surmonte le maître-autel. Le torse est antique et d'albâtre oriental: l'artiste lorrain y a ajouté une tête, des mains et des pieds de bronze doré. Il en résulte une véritable œuvre d'art, de l'aspect le plus attachant.

2. Chapelle de Saint-Zénon ou de la Sainte-Colonne. Son nom est écrit près d'elle: SCA AGNES. Voir les mosaïques de Ciampini, de Garucci et de de Rossi.

3. *Œuvres*, II, 193, n^o 9.

4. Dans ce même musée sont à noter, pour l'iconographie de Ste Agnès, un verre du xiii^e siècle (*Œuvres*, II, 209) et un tableau du xv^e (II, 243, n^o 4).

5. « Mortem perdidit et vitam invenit, quia solum vitæ dilexit auctorem » (*1^{er} rép. de Mat.*).

quod concupivi, jam video ; quod speravi, jam teneo ; ipsi sum juncta in cœlis, quem, in terris posita, tota devotione dilexi » (*Ant. du Benedictus*).

Roses. — Les roses forment sa couronne de fiancée (voir *Couronne*) et sur sa robe sont semés des boutons non encore épanouis (*Mos. de Sainte-Agnès-hors-les-murs*). « Rosæ, martyres », a dit saint Euchèr, évêque de Lyon, dans ses *Formulæ minores*.

Tombe ¹. — Sainte Emerance est lapidée pendant qu'elle prie au tombeau de sainte Agnès.

Vêtements. — Sainte Agnès, dans la mosaïque absidale de son église *extra muros*, porte une robe brune, signe d'humilité ; mais elle a par-dessus une cycladegemmée : « Induit me Dominus cyclade auro texta » (*Ant. du 2^e noct.*). Les gemmes étincellent sur le tableau de Sainte-Agnès-hors-les-murs (xvi^e s.) et la robe est d'or sur la mosaïque absidale de Saint-Marc (ix^e siècle). La robe est entièrement blanche au xvii^e siècle (*fresq., à Sainte-Marie de la Paix, 1614 ; toile du Guerchin, gal. Doria*), afin d'attester complètement, non seulement sa virginité et son titre d'épouse du Christ, mais aussi son martyre ² : « Induit me Dominus vestimento salutis et

1. Au Musée du Capitole existe une inscription qui rappelle le vœu fait par Potitus à sainte Agnès, vœu qui consistait en ornements apposés à sa tombe ou à son église (Armellini, *Cronachetta mensile*, t. V, p. II) :

MARTYRE AGNETI POTITVS SERBVS DEI ORNAVIT.

2. Aux hautes époques, le blanc signifie le martyre. L'Apocalypse le dit très clairement : « Qui vicerit, sic vestietur vestimentis albis » (III, 5) ; « Viginti quatuor seniores sedentes, circumamicti vestimentis albis » (IV, 4). — « Hi qui amicti sunt stolis albis qui sunt et unde venerunt ?... Et dixit mihi ; Hi sunt qui venerunt de tribulatione magna et laverunt stolas suas in sanguine agni » (VII, 13, 14).

Le troisième répons de l'office du commun des martyrs répète le texte Apocalyptique : « Isti sunt qui venerunt ex tribulatione magna et laverunt stolas suas in sanguine agni. »

Au iv^e siècle, on a inséré dans le *Te Deum* cette phrase significative, qui concorde parfaitement avec l'iconographie primitive : « Te martyrum candidatus laudat exercitus. »

Écoutez maintenant des écrivains contemporains de cette pratique, saints Zénon et Prudence :

« Agnus vestram nuditatem velleris sui niveo candore vestivit » (*S. Zeno, Homil. de duob. signis*).

« Chorus inde surgens
Tendit in cœlum niveus togatæ
Nobilitatis »

(PRUDENT., *Peristeph.* 74, où il parle des martyrs de Saragosse),

indumento lætitiæ circumdedit me et tanquam sponsam decoravit me corona » (*Rép. du 2^e noct.*).

Le vêtement, qui compte au nombre des attributs, à Sainte-Agnès, place Navone, doit rappeler celui dont l'ange la couvrit lorsqu'elle fut exposée dans le *lupanar* du cirque agonal. « Ingressa autem turpitudinis locum, angelum Domini præparatum invenit, qui locum claritate nimia circumfulsit sibique stolam candidissimam præparavit » (*Leg. aur.*)¹.

L'inscription de dédicace, par Calixte II en 1123, de l'église de la place Navone, mentionnait, parmi les reliques déposées dans l'autel : « Indumentum quod angelus detulit beatæ Agneti » (Rohault de Fleury, *les Sts de la Messe*, I, 161).

Le *voile*, symbole de la modestie, qui complète la parure de la eune fiancée, se rencontre deux fois seulement : sur un fond de verre doré des catacombes et au tombeau du cardinal Sfondrati, sculpté par Étienne Maderne.

Vierge. — Sur un verre doré, Agnès se trouve en face de la Vierge, MARIA. Sur un panneau peint du xv^e siècle, au Musée du

« Nunc Angelorum particeps
Collucis insigni stola
Quam testis indomabilis
Rivis cruoris laveras ».

(PRUDENT., *Hymn. V, de S. Vincent.*)

Sainte-Rufine, évêché suburbicaire de Rome, se nommait dans le principe *Silva nigra*. Après le martyre de sainte Rufine et de sainte Seconde, elle fut appelée *Silva candida* (*Bullet. d'arch. chrét.*, 1875, p. 119, note).

1. *Breviar. Carnoten.*, xiv^e s. (Dreves, XIX, 45) :

« Crines ejus dilatati
Fiunt ei tunica,
Subvenitur nuditati
Veste missa cœlica,
Novi cultus ministrati
De veste angelica ».

Mss. de Bruxelles, xv^e s. (Dreves, XV, 480) :

« E cœlo vestis mittitur
Qua virgo nuda tegitur,
Ac locus turpitudinis
Fulgure cœli luminis
In sanctum consecratur ».

L'Académie de S. Ferdinand, à Madrid, possède un tableau, peint par Luca Giordano, surnommé *l'a presto*, à cause de sa promptitude dans l'exécution. On y avait vu Ste Marie Egyptienne, mais M. Justi, par l'attribut de la robe blanche apportée par les anges, la nomme Ste Agnès (*Arch. stor. del l'arte*, 1896, 476).

Vatican, elle escorte la Reine des Vierges, assise en majesté, en compagnie de sainte Madeleine ¹, sainte Agathe, sainte Claire, sainte Élisabeth de Portugal, sainte Marguerite et sainte Catherine d'Alexandrie. N'avait-elle pas dit et l'office ne répète-t-il pas : « Amo Christum, . . . cujus Mater virgo est, cujus Pater feminam nescit » ? Puis, lors de son apparition à ses parents : « Ne me, parentes, mortuam lugeatis, nam una cum his virginibus vivo apud illum in-cœlis quem in terris tota mente dilexi » (3^e leçon de l'office du 28 janvier). Dans la chapelle Rivaldi, à Sainte-Marie de la Paix, peinte à fresque en 1614, la Vierge, assise également sur un trône, est assistée de sainte Claire, sainte Brigitte et sainte Cécile.

2. L'agneau est l'attribut principal et constant ². Je l'ai observé jusqu'à vingt-quatre fois, à partir du xv^e siècle : cependant son emploi est plus ancien, car il apparaît, dès le vi^e, à Saint-Apollinaire-le-neuf, à Ravenne, dans les mosaïques de la nef, et je le retrouve au xiv^e sur les fresques du *Sacro speco*, à Subiaco. Je ne citerai pas tous les monuments où il figure, mais seulement les plus intéressants, surtout au point de vue de la variété du type.

L'agneau est debout, une petite clochette au cou, près de sainte Agnès, à Ravenne. Il se tient à ses pieds, debout ou couché (*gal. Campana, tabl. de 1307*; *Académ. de Saint-Luc, tabl. de Memling, xv^e s.*; *Sainte-Agnès-hors-les-murs, tabl. du xvii^e s.*; *plafond de Sainte-Françoise Romaine, sculpture de haut-relief, xvii^e s.*). Sainte Agnès le caresse (*Stuc du xvii^e s., à Saint-Nicolas de Tolentin*; *tabl. de la gal. Doria*; *statue en stuc, dans la nef de Sainte-Marie du Peuple, xvii^e s.*); elle le porte sur une main ou dans ses bras (*verre églomisé, au Vatican, xiii^e s.*; *panneau à fond d'or, chez Don Marcello, xiv^e s.*; *statue, égl. des Boulangers, xvi^e s.*; *tabl. de Carlo Dolci, gal. Corsini*); ou sur son livre (*plafond de Sainte-Agnès-hors-les-murs, 1606*; *stalles du xvii^e s., à Saint-Eusèbe*). Elle le montre sur un rocher ³ (*Tomb. du card. Sfondrati*). Il as-

1. Sainte Madeleine se refit une virginité par sa pénitence.

2. *Œuvres*, IX, 202, 239, 249. Par une singulière méprise, cet agneau a fait transformer Ste Agnès en bergère. Sur un tableau de Quantin Matsys (xv^e siècle), « on voyait Ste Agnès en bergère, coiffée d'un chapeau de paille et tenant une houlette » (*Gaz. des Beaux-Arts*, 2^e pér., t. XXXVIII, p. 196).

3. Dans l'iconographie des premiers siècles, l'agneau est toujours debout sur un tertre ou colline, d'où coulent les quatre fleuves du paradis.

siste au supplice, près du bûcher (*toile du Guerchin* ¹, *gal. Doria*).

Or cet agneau est l'Agneau divin, le Christ symbolisé, ainsi que l'attestent le nimbe crucifère qui entoure sa tête au *xiv^e siècle* (fresque du *Sacro Speco* ², *tableau de Don Marcello*), et sur une sculpture en bois du *xv^e siècle*, au Musée Poldi, à Milan, l'étendard blanc de la résurrection, marqué d'une croix rouge. Lors de son apparition après sa mort, sainte Agnès était accompagnée de cet agneau, dont le Bréviaire, dans l'antienne du *Magnificat*, donne le sens mystique : « Stans a dextris ejus, nive candidior, Christus sibi sponsam et martyrem consecravit. » Son rôle est donc de rester unie à l'Agneau, qui devient son époux immaculé et qui la laisse intacte : « Quem cum amavero, casta sum; cum tetigero, munda sum; cum accepero, virgo sum » (*3^o rép. de Mat.*). Épouse, elle est aussi victime par son martyre : sa statue, dans l'église des Boulangers, a bien fait d'inscrire, pour expliquer l'agneau qu'elle tient sur sa main, cette gracieuse épigraphe :

AGNI SPONSA PARITER ET VICTIMA.

Le nom d'Agnès se prêtait, d'ailleurs, à ce symbole ³. Aussi la

1. Cette toile est vraiment un chef-d'œuvre. Les autres tableaux de maîtres, dans les galeries de Rome, sont : du Garofolo, au Capitole; de Durantini, à l'Académie de St-Luc; de Thadée Bartoli, galerie Borghèse; de Guido Reni, galerie Colonna; de Carlo Dolci, galerie Corsini; du Titien, galerie Doria.

2. *Annal arch.*, t. XVIII, p. 354.

3. La liturgie s'est emparée de ce thème, comme on va voir :

Ps. aller. S. Katharinæ in Hoorn, xv^e s. (Dreves, XXIII, 107) :

« Ave, gloriosa
 Agnes virtuosa,
 Agni sponsa digna,
 Mitis et benigna.
 « Sumens Agni dona,
 Spemens mundi bona...
 « Monstra te esse sponsam
 Agni præelectam ».

Brev. de Lérida (Dreves, XVI, 71) :

« Agnetis almæ virginis
 Recolentes memoriam
 Quam Agnus et fons luminis
 Desponsavit per gratiam ».

Un livre d'heures manuscrit du *xv^e siècle*, qui est à Bruxelles, joue ainsi sur le nom d'Agnès (Dreves, *Anal. hymn.*, XV, 181) :

« Agnes merito vocata,
 Agnes Agno sponso grata,

Légende d'or commence-t-elle ainsi le récit de sa passion : « Agnes dicta est agna, quia mitis et humilis tanquam agna fuit, vel a græco quodam agnos, quod est pius, quia pia et misericors exstitit. »

On lit, dans *Le Trésor sacré de Saint Denys*, par Dom Millet, Paris, 1640, pp. 290-291 :

Le R. P. Bzovius, au 2 des tomes qu'il a adjoutez aux Annales de Baronius, à l'an 1373, remarque qu'il (Charles V, roi de France) envoya ceste année là de grandes sommes de deniers à Rome aux églises de S. Marie Major, S. Jean de Latran, S. Pierre et S. Paul et à celle de Ste Agnès, une image de la sainte, avec un agneau de fin or, ce qu'il lit en action de grâces de la deffaite des Anglois, exterminiez, non par les forces humaines, mais par le glaive de Dieu, qui envoya une si grande famine en leur armée que, de trente mille qui estoient entrez en France par Calais, il n'en retourna pas six mille, tout le reste estant morts de faim par les chemins.

La dévotion de Charles V à Ste Agnès était grande, à en juger par ces cinq articles de son Inventaire en 1380 :

907. Item, un ymage de Sainte Agnès, d'argent doré, qui tient en main un reliquaire de cristal, garny d'or, auquel a des reliques de la dicte sainte et a sur le fruitelet une perle et en l'autre main une palme torse et a sur l'entablement, encontre ledit ymage, un aiglelet d'argent doré, qui a la teste d'un amatiste. Et est sur un hault entablement d'argent doré, à fenestragés, esmaillez de sa vie. — 2479. Item, un ymage de Sainte Agnès, toute d'or, qui a un chappel de perles, pesant deux

Agni zelo inflammata,
Ergo pia et decora,
Me exaudi sine mora.
Coram Agno mortis hora
Nobis veniam implora ».

L'iconographie, tout en acceptant la légende, semblerait faire meilleur accueil au symbole :

« On doit la représenter d'un âge fort jeune, puisqu'elle a souffert le martyre, ainsi qu'on le croit, à l'âge de treize ans; ses draperies doivent être d'un tissu des plus riches. Cette parure remarquable, que lui donnent les peintres, est fondée sur ce que rapporte S Ambroise, que les parents de la sainte, veillant une nuit auprès de son tombeau, virent un grand nombre de vierges vêtues d'habits précieux et environnées de lumières qui passaient devant eux; Ste Agnès marchait à leur suite, paraissant aussi brillante et vêtue comme elles. On place encore un agneau auprès d'elle et l'on est autorisé en cela par la même vision des parents de la sainte, qui aperçurent un agneau d'une blancheur éclatante et qui la suivait. D'ailleurs cet agneau fait au nom d'Agnès une allusion si naturelle et marque si bien la chasteté que les peintres n'ont pas cru devoir l'omettre dans son tableau » (Méry, *la Théologie des peintres*, pp. 123-124).

marcs troys onces d'or. — 2525. Item, un petit ymage de Sainte Agnès, tenant à une main la palme et à l'autre un petit reliquaire de cristal, sur lequel a une grosse perle, et est l'entablement d'argent; pesant un marc quatre onces quinze estellins. — 2636. Item, un ymage d'argent de Sainte Agnès, assise sur un mouton blanc et l'ymage doré, pesant quatre marcs sept onces treize estellins. — 2649. Item, un petit reliquaire d'or à pié, où dedens est un petit ymage de Sainte Agnès, enclose dedens un petit cristal au-dessus, ouquel sont deux ballais et trois perles; pesant troys onces quinze estellins.

L'illustre vierge et martyre de Rome figure dans les vitraux de la Sainte Chapelle de Riom, au xv^e siècle. Elle se distingue à ce double attribut que lui donne l'iconographie de tous les temps et de tous les pays, la palme et l'agneau. La palme redit sa victoire sur la terre et sa récompense au ciel.

L'agneau, qu'elle porte sur son bras, est motivé par son apparition à ses parents après sa mort. La *Légende d'or*, qui fut, au moyen-âge, le guide des artistes, en parle en ces termes, conformément à ses Actes et au Bréviaire Romain: « Comme les parents d'Agnès veillaient auprès de son tombeau, le huitième jour qui suivit sa mort, ils virent une réunion de vierges, vêtues de vêtements dorés, entre lesquelles ils reconnurent la bienheureuse Agnès, vêtue de semblables vêtements et un agneau plus blanc que la neige était à sa droite; et elle dit: Regardez, ne me pleurez pas, comme si j'étais morte, mais réjouissez-vous avec moi, car j'ai obtenu une place éclatante avec ces vierges du Seigneur. Et à cause de cette vision, on célèbre une seconde fête de Ste Agnès. »

L'Enlumineur, Paris, 1894, 8-17, a reproduit un tableau du Dominiquin, où Ste Agnès est debout, mains jointes, richement costumée, des sandales aux pieds, les yeux au ciel; un ange lui montre une palme et une couronne d'orfèvrerie, un angelot nu retenant son agneau; elle est dans un temple, où un prêtre va, avec sa hache de sacrificateur, immoler un bœuf sur un autel en l'honneur de la divinité qu'elle refuse d'adorer.

Il est opportun de rappeler que, tous les ans, après la messe célébrée pontificalement, l'abbé du monastère de Ste-Agnès-hors-les-murs, général de l'ordre des chanoines réguliers du St-Sauveur de Latran, bénit solennellement deux agneaux enrubannés et posés sur des coussins aux deux coins de l'autel; leur laine, filée et tissée par

des religieuses, sert à faire les palliums, insigne de la dignité patriarcale, primatiale et métropolitaine.

VI. — INSCRIPTION DAMASIENNE

L'éloge de Ste Agnès forme une grande plaque de marbre blanc, encadrée dans le latéral droit de son église hors-les-murs. Retrouvé en 1728 par Marangoni, il a été publié par lui, dans l'appendice aux *Acta S. Victorini*, page 137 ; par Boyer, page 54 de son livre *Damasus et Laurentius Hispanis asserti et vindicati* et par Armellini, dans *Il cimitero di S. Agnese*, p. 38 et pl. XVI.

En voici de nouveau le texte et le fac simile :

FAMA REFERT SANCTOS DVDVM RETVLISSE PARENTES
AGNEN CVM LVGBRES CANTVS TVBA CONCREPVISSET
NVTRICIS GREMIVM SVBITO LIQVISSE PVELLAM
SPONTE TRVCIS CALCASSE MINAS RABIEMQ. TYRANNI
VRERE CVM FLAMMIS VOLVISSET NOBILE CORPVS
VIRIB. INMENSVM PARVIS SYPERASSE TIMOREM
NVDAQVE PROFVSVM CRINEM PER MEMBRA DEDISSE
NE DOMINI TEMPLVM FACIES PERITVRA VIDERET
OVENERANDA MIHI SANCTVM DECVS ALMA PVDOVIS
VT DAMASI PRECIB. FAVEAS PRECOR INCLYTA MARTYR

F A M A R E F E R T S A N C T O S D V D V M R E T V L I S S E P A R E N T E S
A G N E N C V M L V G V B R E S C A N T V S T V B A C O N C R E P V I S S E T
N V T R I C I S G R E M I V M S V B I T O L I Q V I S S E P V E L L A M
S P O N T E T R V C I S C A L C A S S E M I N A S R A B I E M Q T Y R A N N I
V R E R E C V M F L A M M I S V O L V I S S E T N O B I L E C O R P V S
V I R I B I N M E N S V M P A R V I S S Y P E R A S S E T T I M O R E M
N V D A Q V E P R O F V S V M C R I N E M P E R M E M B R A D E D I S S E
N E D O M I N I T E M P L V M F A C I E S P E R I T V R A V I D E R E T
O V E N E R A N D A M I H I S A N C T V M D E C V S A L M A P V D O R I S
V T D A M A S I P R E C I B F A V E A S P R E C O R I N C L Y T A M A R T Y R

Epigraphe de Sainte Agnès, iv^e siècle.

Cette épigraphe a un caractère historique indéniable, il importe donc d'en faire le commentaire. Je ne puis me soustraire à ce devoir.

Fama refert, au début du premier vers, semblerait indiquer que S. Damase n'est ici que l'écho de la tradition orale; les *Actes* n'étaient donc, au iv^e siècle, ni rédigés ni en vogue.

Les parents furent-ils aussi martyrisés? On le croirait au qualificatif *sanctos*, qui, aux hautes époques, a ce sens précis et déterminé. Leur exécution aurait suivi celle de leur fille, puisque l'apparition vise ces mêmes parents exclusivement: « *Beata Agnes, parentibus ad ejus sepulchrum assidue vigilantibus, quadam nocte, choro virginum comitata, cum apparuisset* » (3^e lec. de l'office du 28 janvier).

Agnen, au 2^e vers, montre la troisième période des variantes du nom. Ici nous avons, au iv^e siècle, *Agnes*, qui, à l'accusatif, ferait en prose *Aagnetem*, contracté par la poésie en *Agnen*.

La trompette fait retentir des chants lugubres, car elle promulgue l'édit de persécution.

Au 3^e vers, voici le départ, sans délai, *subito*. La jeune fille se sépare de sa nourrice, qui veillait sur son enfance, n'étant âgée que de treize ans. On s'explique alors plus facilement son intimité avec sa sœur de lait, Ste Emerance.

Au 4^e vers, la spontanéité du sacrifice est attestée par le mot *sponte*. Elle brave à la fois les menaces et la rage du tyran farouche qui la persécute.

Le premier supplice fut celui du feu (5^e vers).

Faible, elle résiste à une terreur immense (6^e vers); rien ne peut ébranler sa constance.

Ses cheveux, poussés miraculeusement, couvrent son corps qu'ils soustraient ainsi aux regards impudiques ¹, dans le lupanar ² où elle

1. Dans un ms. du xv^e s. à Trèves (Dreves, XXIX, 126) :

« *Gaude, turpiter nudata,
Mire pilis es velata;
Scortorum intrans cingulum
Custodem habes angelum.* »

Brev. Celsonen., 1514 (Dreves, XVI, 69) :

« *Aagnetem nudam vestibus
Texit capillus pedibus,
Prostratus fit prostibulo
Principis hæres Zabulo.* »

Ms. du xvi^e s., à Liège (Dreves, XXIX, 93) :

« *Gaude, quod te capillorum
Densitate rex cœlorum
Vestivit mirifice.* »

2. « La plupart des théâtres, cirques et lieux de plaisir, étaient pourvus

est jetée (7^e vers); car un visage périssable ne peut contempler le temple du Seigneur, ce corps vraiment noble, en qui Dieu habite.

Les deux derniers vers de ce petit poème proclament l'héroïsme de la pudeur et contiennent une invocation de l'écrivain à l'illustre martyr, dont le pape réclame la protection.

Je suppose la pièce tronquée. Il doit y manquer un vers, allusif à la décollation. La lacune est évidente quand on considère avec quel soin minutieux ont été enrégistrés les autres traits de la passion à qui fait défaut le trait essentiel et final. *Martyr*, qui termine le 10^e vers, dit bien son héroïsme, mais d'une façon insuffisante, car il joue le rôle d'antithèse, en s'opposant à *decus pudoris*. S. Ambroise conclut d'une façon identique son panégyrique, qui porte, à la fin de la 6^e leçon de l'office : « Habetis igitur in una hostia duplex martyrium, pudoris et religionis. Et virgo permansit et martyrium obtinuit. »

VII. — EGLISES.

Armellini (*Chiese di Roma*, pp. 105-107, 672-674) a fait ce relevé des quatre églises dédiées à Ste Agnès et dont deux seulement subsistent :

1. — *Ste-Agnès au Transtévère.*

Parmi les églises taxées par le pape Pie IV pour la subvention des pauvres, est notée une église de Ste-Agnès dans la région du Transtévère, qui possédait un revenu annuel de 15 ducats. Excepté Martinelli qui la cite, nul autre écrivain, de ceux qui ont écrit sur les souvenirs romains de Ste-Agnès, ne fait mention de l'église Transtibérine de la célèbre héroïne de Rome. J'avoue ignorer absolument l'endroit précis où elle s'élevait, quelle était son ancienneté et quels souvenirs de la martyre s'y rattachaient.

2. — *Ste-Agnès ad duo furna.*

Elle était située à Ste-Marie Majeure, auprès de l'église de Ste-Praxède; il semble même que ce fut un oratoire de ce très vieux monastère. Au temps de S. Pie V, l'église était encore intacte. De fait, le catalogue des

de ces repaires du vice. On y trouvait de petites chambres, *cellæ*; au-dessus de leurs portes se lisait sur un *titulus* le nom de la malheureuse victime et le prix exigé... Certaines chambres obscures, situées près du portique du grand cirque à Rome, ont dû servir de *lupanar* » (*Annal. Romain.*, 1896, col. 737).

archives du Vatican, retrouvé par moi, indique, parmi les églises de la région des monts, « S. Agnesa, nella piazza di S. Maria maggiore ».

Au musée de Latran, on conserve la base d'un autel qu'un abbé du monastère, nommé Marc, éleva dans cet oratoire au XII^e ou XIII^e siècle¹. L'épigraphe dit : † *Deo ad honorem beato(rum) m (artyrum) Agnetis (virginis) Alexandri pp. obtulit aram Marcus abbas monasterii huius sancte Praxedis.*

Il existe une importante mention de cet oratoire dans la vie de Léon III, où la contrée, selon le Livre pontifical, était alors appelée *duo furna*².

Le Livre pontifical attribue l'origine de cet oratoire au pape Pascal I^{er} (817-824)³, ainsi que du monastère attenant, qui accueillit les moines grecs venant de l'Orient après la persécution des iconoclastes.

Il ne reste aucune trace de cet oratoire dans le susdit monastère, parce que les peintures qui ornent l'intérieur du clocher se réfèrent aux SS. Chrysanthé et Darie, et non à Ste Agnès, comme on les lui a faussement attribuées jusqu'ici.

3. — *Ste-Agnès in agone.*

Cette très ancienne église s'élève sur les ruines, non pas du cirque, mais bien du stade d'Alexandre Sévère (place Navone). Selon une pieuse tradition romaine, qui est confirmée par l'existence de cet édifice sacré, en ce lieu la vierge Agnès aurait subi le supplice du lupanar, comme le racontent ses Actes, et là serait arrivé le miracle des cheveux rapporté par S. Damase dans l'épigraphe monumentale qu'il dédia à cette martyre:

Nudaque profusum crinem per membra dedisse.

Le pape Calixte II agrandit notablement cette églisette si dévote que dans le catalogue de Turin, qui la dit officinée par un seul prêtre, elle est classée parmi celles de la première catégorie. Ce pape dédia la petite basilique qu'il avait renouvelée l'an 1123. La façade de l'ancienne église était à l'opposé de l'actuelle, sur la rue qu'on appelait autrefois de Ste-Agnès (Bartolini, *Gli atti del martirio della nobilissima vergine c m. S. Agnese*, pp. 154 et suiv.), quoiqu'elle eût aussi une petite porte du côté de la place.

Urbain III, dans une bulle célèbre expédiée de Vérone l'an 1186 pour la confirmation de tous les privilèges de la basilique de S.-Laurent *in Damaso*, compte parmi les églises filiales, celle de Ste-Agnès, qui y est appelée *de cryptis agonis*, ce qui prouve qu'à cette époque étaient à découvert et visibles les restes du stade qualifiés *cryptæ agonis*. Dans la fête des encensoirs et des arcs, l'église avait six deniers de presbytère.

1. *(Œuvres complètes, t. I, p. 554, n° 110.*

2. « In oratorio Sanctæ Agnetis, quod ponitur in monasterio qui appellatur *duo furna*, fecit canistrum ex argento ».

3. « Hic benignissimus præsul fecit in jamdicto monasterio oratorium beatæ Agnetis, Christi virginis, miræ pulchritudinis exornatum. »

En 1652, elle perdit entièrement sa forme, lorsqu'elle fut réédifiée depuis les fondements par le pape Innocent X. Dans le souterrain, ainsi que sous la majeure partie des maisons qui entourent la place Navone, on voit les substructions du stade qu'une fable populaire et ridicule prétend faire partie du cimetière de Ste-Agnès, qui se raccorderait avec celui de la voie Nomentane.

En 1384, dans cette églisette fut baptisée Françoise Bussa, depuis appelée Ste-Françoise Romaine, dont la maison était située vis-à-vis.

4. — Ste-Agnès sur la voie Nomentane.

Près du deuxième mille de la voie, à gauche, au-dessus du très ancien cimetière où Ste-Agnès fut ensevelie par ses parents, s'élevait un groupe d'édifices chrétiens dont il ne subsiste que des restes grandioses. Seuls ont bravé les siècles les deux plus insignes de ces monuments, le mausolée constantinien et la basilique de Ste-Agnès. Ce dernier monument présente encore tous les caractères architectoniques de l'époque où il fut édifié pour la première fois, c'est-à-dire du iv^e siècle de l'ère chrétienne.

Dans une célèbre épigraphe, dont le texte se lit dans quelques-uns des anciens recueils, on fait l'éloge de celle qui construisit cette basilique et qui y est appelée Constantine. Le Livre pontifical affirme catégoriquement qu'elle fut une des filles de l'empereur Constantin¹. L'épigraphe est acrostiche et les initiales des vers donnent la dédicace, *Constantina Deo* : on lit dans ce petit poème qu'elle fut *Christo dicata*. Peut-être fut-elle la fille de Minervina et la sœur de l'infortuné Crispus.

Pendant la persécution Arienne, le pape Libère se réfugia auprès de la basilique, comme fit plus tard Boniface près de celle de Ste-Félicité. Le Livre pontifical le dit expressément : « *Liberius habitavit in cœmeterio B. Agnetis, apud germanam Constantii, Constantiam Augustam* ».

La basilique, bien que dans le cours des siècles elle ait plusieurs fois, par suite des restaurations, changé de forme et de caractère, maintient encore sa physionomie antique. Comme la basilique Constantinienne de S.-Laurent, elle a deux étages de portiques ; à l'étage supérieur, selon l'antique usage, était le *matroneum*².

Quatorze colonnes corinthiennes, de travail et de marbres différents, forment le péristyle inférieur ; il y en a autant en haut. La conque de l'abside est ornée d'une mosaïque du vi^e siècle, du pontificat d'Honorius I^{er}, deci et delà elle a été postérieurement rapiécée. Au milieu se détache la

1. « *Fecit (Constantinus) basilicam Sanctæ martyris Agnetis, ex rogatu Constantiæ filiæ suæ et baptisterium in eodem loco, ubi et baptizata est soror ejus Constantia, cum filia Augusti, a Silvestro episcopo.* »

2. « *Ecclesiæ pars, quæ pars matronarum dicitur in Ordine Romano, pars mulierum, pars fæminarum, ibidem, in qua scilicet consistebant matronæ et mulieres* » (Du Cange).

figure majestueuse de la jeune martyre, richement vêtue, à la façon d'une impératrice de Byzance ; aussi ses vêtements sont-ils chargés de gemmes et de perles. Elle a sur la tête un diadème ou *mitella*¹. Au-dessus d'elle se lit son nom : SCA AGNES. Deux papes se tiennent à ses côtés ; celui de droite porte dans ses mains, comme pour l'offrir à la martyre, le modèle de la basilique qu'il a restaurée. Tous deux ont une tunique listée, la chasuble et le pallium ; leur tête est rasée, avec la couronne cléricale. Probablement ce sont les portraits de Symmaque et d'Honorius, qui, aux v^e et vi^e siècles, firent de grands travaux dans cette basilique. Des distiques, d'une diction barbare, au-dessous de leurs effigies, rappellent ces restaurations.

En avant de la tribune, sous l'autel reposent, dans l'endroit même où ils furent déposés la première fois, les blancs ossements de la plus pure des martyres. Au-dessus de ces restes précieux s'élève le riche tabernacle, soutenu par quatre superbes colonnes de porphyre, qui est dû à la piété et à la munificence de Paul V. En 1605, le sarcophage fut retrouvé ; les précieuses reliques qu'il contenait furent enfermées dans une châsse d'argent.

Il y a quelques années, le cardinal Lavigerie, titulaire de la basilique, ayant ordonné la restauration du grand escalier qui conduit du sol extérieur, dominant, à la basilique qui est enfoncée dans la colline du cimetière, on trouva parmi les marbres que le xvii^e siècle avait employés au pavage, outre de nombreux bas-reliefs et inscriptions, la face d'une transenne² pectorale³, qui fermait le presbytère de la basilique constantinienne. Ste Agnès y était effigée orante, les bras levés. Cette image est précieuse, parce qu'elle est la plus ancienne et la seule que nous ait transmise l'antiquité des marbres où est représentée la jeune martyre. Ce précieux monument a été, avec les autres, fixé à la paroi de l'escalier⁴.

1. « *Mitella*, mitra. Mitre feminarum sunt, ut pilea virorum » (Du Cange).

2. « *Transenna*, cancellus » (Du Cange).

3. A hauteur de la poitrine.

4. Le plafond, en bois de chêne peint et doré, est daté par cette inscription qui nomme le donateur, le cardinal Sfondrati, qu'a rendu célèbre l'invention du corps de Ste Cécile :

CARD. SFONDRATVS
CONSTRVXIT
ANNO. DOMINI
MCCGCCCVI

Pie IX l'a fait restaurer en 1855 et à cette occasion, on y a ajouté ses armes.

Je souhaite vivement que quelque archéologue, en résidence à Rome ou même simplement de passage pendant un hiver, entreprenne la monographie des plafonds des églises. Le sujet bien traité serait des plus intéressants.

VII. — CIMETIÈRE.

Le cimetière de Ste-Agnès, comme les autres cimetières suburbains, se composait de deux parties distinctes et d'époques différentes, l'une, creusée dans le sol, correspondant au temps des persécutions, et l'autre sur le sol, à ciel ouvert, datant de l'ère de la paix inaugurée par Constantin¹.

1. Le chanoine Cascioli, dans les *Ephemerides liturgicæ*, 1896, pp. 461-463, résume ainsi les données archéologiques sur ce cimetière insigne, dont la basilique de la voie Nomentane est comme le noyau.

Cœmeterium divæ Agnetis m. ponitur ad primum circiter lapidem a porta Nomentana (nunc Pia), quæ, ævo medio, ob sepulcrum divæ Agnetis, porta Domnæ seu Dominæ dicta est. Inclyta puella, consummato martyrio, deposita est, juxta Acta passionis, in agello suo, sive in prædiolo suo, quod ejus familiæ pertinebat, ubi hæc hypogeum pro humandis cadaveribus possidebat, prope alia paganorum hypogea (Armellini, *Il cim. di S. Agnese*). Locus, decursu temporis, cœmeterium omnino christianum effectus est.

Cum ab Arianis persequeretur Liberius papa, « habitavit in cœmeterio beatæ Agnes apud germanam Constantii, Constantiam Augusti » (*Lib. Pont.*). Constantia, seu potius Constantina (patet ex inscriptione seu carmine ipsius acrostichide), non filia imperatoris Constantini, sed neptis probabiliter est, primum Hannibaliano regi nupta ac deinde Gallo Cæsari (V. Ammianum Marcellinum, XIV, 1, 2, 7, 4). Ejus mausoleum, rotundæ formæ, prope basilicam divæ Agnetis extat : non pauci ex imperiali Constantiniana domo inibi depositi sunt in sarcophagis. Suasu ipsius, Constantinus magnus, sæculo quarto, hanc ipsam basilicam percelebrem supra corpus inclytæ martyris condidit, quæ idcirco in inferiori humi loco cernitur ædificata, ut ejus cryptam ædificium complecteretur neve martyris ejusdem corpus e loco removeretur, juxta laudabilem eorum temporum morem.

Cœmeterium de quo sermo est multis constat cubiculis et ambulacris subterraneis, magna ex parte integris, una cum tabulis inscriptis quæ

1. Nous savons par Ammien Marcellin que le fonds sur lequel s'éleva la basilique en 324 (Ste Agnès avait été martyrisée vers l'an 310) appartenait au domaine impérial. A la basilique était annexé un cimetière à ciel ouvert, comme il résulte de ce passage du *Liber pontificalis* : « Rediens (le pape Libère revenant de l'exil) autem habitavit in cœmeterio beatæ Agnes apud germanam Constantii, Constantiam Augustam, ut quasi per ejus interventionem aut rogatum rediret in civitatem ».

adhuc suo loco leguntur, quamvis sepulcra et loculi in superiori area fere omnes devastati perierint. Inter permultos lapides inscriptos ille extat Coeli Saturnini, præfecti prætorii; in aliquibus nomina leguntur quæ in epistolis divi Pauli reperimus, scilicet Narcissus, Epaphras, Epaphroditus, Eunice, Phœbe, etc.

Notatu dignum ducimus quoddam sepulcrum pervetustum excisum juxta morem Judæorum, cum lapide ad ostium evoluto. In ore vero loculi ejusdam adhuc extat fragmentum vitreum, calce adnexum, quo cernitur impressa effigies SS. Apostolorum Petri et Pauli.

Omnium tamen nobilissimum est sepulcrum sanctæ martyris Agnetis, quod, paucos post dies, sanguine Emerentianæ, ejus collactanæ, perfusum est; quæ, dum inibi oraret, lacessita a paganis, martyr occubuit. Magna ex marmore tabula, grandibus litteris pulchraque paleographia inscripta, quæ primitus corpus Agnetis tegebat, servatur in musæo Neapolitano (*Museo nazionale*), cui Roma pervenit, cum cardinalis Borgiæ antiqua suppellex aliis cessit.

Agneti titulus *sanctissimæ* tribuitur, qui quidem celeberrimæ martyris honorem summum denotat quique apprime convenit narrationi ejus Actuum, in quibus verba hæc in principio notantur: « Diem festum sanctissimæ virginis celebremus ». Tabula hæc est, veterum inscriptionum simplicitatem redolens:

AGNE . SANC
TISSIMA

Haud fugere poterat pontificis Damasi pietatem tantæ virginis celebritas famæ, qui sepulcrum ejus nobili carmine illustravit, quod adhuc legimus integrum, affixum ad scalas per quas descenditur in basilicam: *Fama refert, etc.*

Carmen incisum est litteris Philocalianis, ut cœtera Damasi carmina. quod variis in codicibus legitur, maxime Prudentianis. Codices nonnulli in ultimo versu ponunt *inclyta virgo*, sed reapse in marmore legitur *inclyta martyr*.

Ex carmine igitur hæc præcipue deprehendimus, nempe parentes divæ Agnetis christianos fuisse, cum eos sanctos vocet Damasus; puellam flammis datam eique crines per membra, Deo sic volente, profusos ne ab hominibus impudicis adspiceretur, cum turpitudinis locum esset ingressa. Secundi versus verba: *Cum lugubres cantus tuba concrepuisset*, initium persecutionis qua occubuit denotant, quamvis luculenter adhuc non sit probatum quo principe martyrium subiisset, num sub Valerio vel Diocletiano. Sed probabilior opinio potius ætati Valeriani favet, nam *Acta Sanctorum ad diem XXI januarii monasterii S. Maximini Trevirensis* (tom. II, 3) referunt virginem damnatam capite fuisse ab Aspasio, præfecti vicario, nomine Valeriani et Gallieni.

Id autem probare videntur primi versus carminis Damasiani *Fama re.*

fert. Verba enim tempus ab ætate Damasi remotum valde significant, quæ pontifex non adhibuisset si tempore Diocletiani passa esset beata Agnes, cum ipse proximus fuerit persecutioni quam Diocletianus excitavit (natus est anno 304 aut 305). Sicut enim martyrium beatorum Petri et Marcellini a percussore excepit, ita a testibus oculatis poterat passionem Agnetis discere. His positis, minime usus esset verbis *Fama refert.*

Adnotandum hic censeo nomen Agnetis non esse primitivum sed adjectivum, eo quod Agnes idem sonet ac pura, immaculata, prouti profecto erat virgo insignis; illius verum nomen non retulit historia.

Illustris admodum in tota Ecclesia est memoria beatæ Agnetis, de qua omnia Kalendaria et Martyrologia mentionem faciunt. Græci ter celebrant ejus festum, die 21 et 14 januarii et 5 julii. Duplex festum colitur in Ecclesia latina, nempe etiam *Natalis secundo*. Patres Ecclesiæ summis eam laudibus extulerunt et præsertim divus Ambrosius in libro *De virginibus* et Prudentius, qui, ejus sepulcrum celebrans, inquit inter cætera: « Agnes sepulcrum est Romulea in domo fortis puellæ, martyris inclytæ » (*Peristeph.*, XIV).

Hic addo, coronidis gratia, quod prope tumbam celeberrimæ virginis, quæ Romæ maxima semper religione culta est, monasterium *uncillarum Dei* jam a sæculo quarto fuerit ædificatum, de quo sæpe in codicibus fit mentio, ut hæ præ oculis continuo haberent præclara virginitatis exempla quæ imitanda reliquerat beata Agnes.

2. Mariano Armellini, qui avait l'amabilité d'échanger ses publications archéologiques avec les miennes, voulut bien m'offrir, dès qu'il parut, le volume consacré à l'étude approfondie du cimetière souterrain, sous le titre *Il cimitero di S. Agnese sulla via Nomentana*, Rome, imprimerie de la Propagande, 1880, in-8°, de 424 pages, avec 17 planches. Œuvre de haute érudition, c'est le travail le plus complet sur ce sujet, déjà élucidé par le P. Marchi et Perret.

IX. — CLIENTÈLE.

Ste Agnès n'est pas isolée, elle fait partie d'un groupe dont elle est le centre. Or les personnes qui forment ce groupe et constituent sa clientèle¹ sont de trois sortes : *compagnes, dévots et saintes.*

1. Les *compagnes* de Ste Agnès sont : sa mère et son père, à qui elle apparut ; sa *nourrice*, dont parle S. Damase ; Ste Emérance, sa

1. « *Clientia*, refugium, protectio. — Clientulus, clientula, qui vel quæ causam suam credit patrono defendendam » (Du Cange).

sœur de lait; mais surtout les vierges martyres au milieu desquelles elle se manifesta dans ses apparitions et qui ne sont pas désignées.

2. Les *dévots* de Ste Agnès, qui ont pris à cœur l'extension de son culte, se nomment: Ste Constance, qui lui érigea une basilique; S. Damase, qui chanta ses louanges dans un petit poème latin; S. Ambroise, dont on a une homélie dans le bréviaire et qui en a parlé souvent (Lib. II, c. 2, *de Virgin.*; *Hymn.* 33; *Serm. de Pass. S. Agnetis*; *De officiis*, c. IV; *Ad virginem lapsam*); S. Augustin, qui a trois sermons sous les nos 100, 273, 354; S. Jérôme (*Ep. ad Demetriad.*).

Le nom d'Agnès a été donné au baptême et porté très anciennement, par dévotion, comme en fait foi cette épitaphe de l'an 422, qui appartient à la collection épigraphique du cloître de S.-Paul-hors-les-murs :

HIC . QVIESCIT . AGNE . INNOCENS
QVE . VIXIT . ANNVS . VII . DEPOSITA
IN . PACE . VIII . K¹ . IVLIAS . FL² . S . AVITO
MARINIANO . V . C³ . V . CONSVLE

Dès le IV^e siècle, deux époux? (Euphrosinus et Decentia) se faisaient enterrer *ad sanctam marturam*, où leur fille posait cette table funèbre (Armellini, p. 67) :

locus EVFROSINI ET DECENSIES QVE CESQVET
...*idvs* OCTOB QVE VIXIT ANN XXX ET GVIII ET MENSE
...*filia* PAPARENTIBVS SVIS TABVLAM POSUIT BE
nemerentibvs IN P⁴ AD SANCTA MARTVRA

3. Le *Dictionnaire iconographique* de Migne, I, 70-72, énumère ainsi les saintes du même nom qui se sont sanctifiées à son imitation :

Ste Agnès, vierge et martyre en Angleterre, estimée une des compagnes de Ste Ursule, parce que ses reliques se trouvent à Cologne. 28 août.

1. Kalendas.
2. Flavio.
3. Viro clarissimo.
4. *In pace*.

Ste Agnès, abbesse de Ste-Croix, à Poitiers, morte en 588, 13 mai (*Œuvres*, IX, 192, 196, 201).

Ste Agnès de Montepulciano (voir page 199).

Bse Agnès d'Assise (voir page 197).

Bse Agnès, abbesse des Clarisses, morte en 1282, 6 mars.

Bse Agnès de Venosa (voir page 203).

Bse Agnès de Prague (voir page 200).

Vén. mère Agnès de Jésus, dominicaine, prieure du couvent de Ste-Catherine-de-Sienne, à Langeac, au xvii^e siècle. Sa *Vie merveilleuse* a été publiée en 1894 à Paris, par M^{lle} Lachaud.

X. — ARCHICONFRÉRIE.

1. La pieuse union de jeunes filles, érigée à Rome dans l'église de Ste-Agnès-hors-les-murs sous le patronage de la Vierge Immaculée et de Ste-Agnès, par bref du 16 février 1866, a été élevée par Pie IX à la dignité de *primaria* ou d'archiconfrérie, c'est-à-dire qu'elle peut s'agréger toutes les confréries similaires, à l'effet de leur faire gagner les indulgences qui lui ont été concédées et même la faveur de l'autel privilégié, comme il conste du bref suivant, octroyé à la demande du fondateur, le R. Albert Passeri, des chanoines réguliers de Latran et curé de la paroisse de Ste-Agnès.

Pius PP. IX. — Ad perpetuam rei memoriam. Sodalitia fidelium ad christianæ pietatis charitatisque opera exercenda instituta peculiaribus honoribus ac privilegiis pro re ac tempore ex Romanorum Pontificum prædecessorum Nostrorum more ditamus. Cum itaque dilectus filius Albertus Passeri, Canonicus Regularis SSmi Salvatoris Lateranensis, et parochus ad S. Agnetis virg. et mart. extra moenia Urbis, Nobis referendum curaverit piam quamdam Unionem titulo Filiarum Mariæ, et sub patrocinio Deiparæ Virginiis originali labe immunis et S. Agnetis virg. et mart. in dicta basilica canonice constituisse, supplicesque preces adhibuerit, ut eam Primariæ Sodalitatis honore et privilegiis augere de benignitate dignaremur Nostra, Nos, qui memoria tenemus quam gravi periculo Sanctæ Dei Matris et Divæ Agnetis præsentissima ope liberati simus, votis hujusmodi, quæ ad propagandum augendumque earum cultum intendunt, obsecundare quantum cum Domino possumus voluimus. Quæ cum ita sint, omnes et singulos, quibus Nostræ hæc litteræ favent, ab quibusvis excommunicationis et interdicti aliisque ecclesiasticis censuris, sententiis et pœnis, quovis modo vel quavis de causa latis, si quas forte incurrerint,

hujus tantum rei gratia absolventes et absolutos fore censentes, memoratam sodalitatem in parochiali templo Sanctæ Agnetis extra mœnia canonicæ, ut asseritur, erectam, titulo Filiarum B. Mariæ Virg. immaculatæ et sub patrocinio ejusdem Dei Genitricis et Agnetis virg. et mart., in Primariam sodalitatem, cum singulis quibusque honoribus, prærogativis, juri- bus et præeminentiis solitis et consuetis hisce Litteris auctoritate Nostra Apostolica erigimus et constituimus. Itaque ejusdem ecclesiæ parochi pro tempore existenti quippe sodalitatis moderatori ut alias quascumque so- dalitates, ubique canonicæ erectas, ejusdem nominis et instituti, servata tamen Clementis VIII prædecessoris Nostri rec. mem. desuper edita cons- titutione huic Primariæ sodalitati aggregare, illisque omnes et singulas indulgentias, privilegia, aliasque spirituales gratias, etiam quoad altare privilegiatum, quibus Primaria eadem sodalitas ab hac S. Sede locupletata est, et alias communicabiles perpetuo communicare Apostolica item Nostra auctoritate vi præsentium concedimus, tribuimus et elargimur. Decer- nentes præsentibus Nostris Litteras firmas, validas et efficaces existere et fore, suosque plenarios et integros effectus sortiri et obtinere, ac supra- scriptæ sodalitati hoc futurisque temporibus plenissime suffragari, sicque in præmissis per quoscumque judices ordinarios et delegatos etiam Causa- rum Palatii Apostolici Auditores judicari et definiri debere, irritumque et inane si secus super hisa quoquam quavis auctoritate scienter vel ignoranter contigerit attentari. Non obstantibus Constitutionibus et Ordinationibus Apostolicis, nec non ejusdem sodalitatis etiam juramento con- firmatione Apostolica vel quavis firmitate alia roboratis statutis et consue- tudinibus ceterisque contrariis quibuscumque. Datum Romæ, apud S. Pe- trum, sub Annulo Piscatoris, die xvi februarii MDCCCLXVI, pontificatus Nostri anno vicesimo.

N. Card. Parracciani Clarelli.

2. Pie IX, par bref du 16 janvier 1866, a accordé les indulgences suivantes :

1^o Indulgence plénière, aux conditions ordinaires, le jour de la réception ;

2^o Indulgence plénière, à l'article de la mort ;

3^o Indulgence plénière, aux conditions ordinaires, aux fêtes de Noël, de l'Ascension, de la Conception, de la Nativité, de l'Annon- ciation, de la Purification, de l'Assomption, de la Toussaint et de Ste-Agnès et le 1^{er} dimanche d'octobre, depuis les 1^{res} vêpres jus- qu'au coucher du soleil après les secondes.

La visite de l'église où est érigée la confrérie est nécessaire.

4° 7 ans et 7 quarantaines pour la visite de l'église de la confrérie, à toutes les autres fêtes de la Vierge ;

5° 60 jours d'indulgence pour toute bonne œuvre faite conformément aux statuts de la pieuse union ;

6° Indulgence des stations de Rome, aux jours fixés par le Missel romain¹, pourvu que l'on visite l'église de la confrérie ;

7° Les associées qui, à cause de la distance des lieux, ne peuvent visiter la basilique de Ste-Agnès, ont la facilité de visiter une église ou un oratoire public ;

8° Indulgence plénière, une fois le mois, aux conditions ordinaires, pour les associées qui assistent aux congrégations mensuelles et aux retraites qui se font chaque année ;

9° Indulgence plénière, aux conditions ordinaires, pour celles qui assistent, au moins, à la moitié de la retraite ;

10° Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire ;

11° Toutes les messes dites à l'autel de l'association pour les âmes des associées défuntes sont privilégiées ;

12° Le modérateur de l'association peut gagner toutes ces indulgences en accomplissant les œuvres prescrites ;

13° Le modérateur de l'association peut bénir les médailles que les associés doivent porter au cou et y appliquer l'indulgence plénière à l'article de la mort.

3. Tel est, dans sa teneur, le sommaire officiel des indulgences, dressé le 14 juillet 1867, par la S. C. des Indulgences :

Sommario delle indulgenze e privilegi concessi in perpetuo dalla Santità di N.S. Papa Pio IX alla Primaria Pia Unione col titolo delle Figlie di Maria sotto il Patrocinio della B. V. Immacolata e di S. Agnese v. e m. ed alle altre Pie Unioni sotto il medesimo titolo erette e da erigersi, purchè siano aggregate alla medesima.

I. — INDULGENZE PLENARIE

1. Indulgenza Plenaria nel giorno, in cui le Consorelle sono ricevute

1. *Œuvres complètes*, t. VI, pp. 76 et suiv.

Je profite de l'occasion pour signaler le curieux album de gravures de Callot : *Les églises des stations de Rome, dédiées par Israël Henriet à haute et puissante dame Marie Catherine de la Rochefoucauld*. S. l. n. d.. titre et 40 planches en feuilles.

nella Pia Unione, se veramente pentite e confessate avranno ricevuto la SS. Comunione.

2. In punto di morte, purchè veramente pentite, confessate e comunicate, o non potendo ciò fare, almeno contrite, divotamente avranno invocato con la lingua, se potranno, o almeno col cuore, il nome di Gesù.

3. Nella festa della Natività e Ascensione del Signore, se veramente pentite, confessate e comunicate, avranno visitato la chiesa della Pia Unione, o non potendo per la distanza ad essa portarsi, qualunque altra chiesa o pubblico oratorio, ed ivi avranno pregato per la concordia fra principi cristiani, per l'estirpazione delle eresie ed esaltazione di S. Madre Chiesa.

4. Nelle due festività della Pia Unione, cioè dell'Immacolata Concezione della B. V. Maria, e di S. Agnese vergine e martire.

5. Nelle feste della Natività, Annunziazione, Purificazione e Assunzione della B. V. M. Immacolata.

6. Nella solennità del SS. Rosario.

7. Nella solennità di tutt' i Santi.

8. Come pure una volta il mese in quel giorno, in cui veramente pentite e confessate, si saranno comunicate, e avranno visitato la chiesa della Pia Unione, ed ivi come sopra pregato, purchè siano intervenute alle Congregazioni, che si tengono nel mese, e in cui si praticano divini uffizi e molte opere di pietà (*le Consorelle potrebbero eleggere il giorno della comunione generale mensile*).

9. Finalmente se con devozione saranno intervenute agli esercizi spirituali, che ogni anno sogliono farsi nella Pia Unione, almeno oltre la metà del tempo che essi avranno durato, se veramente pentite, confessate e comunicate, avranno visitato la chiesa della Pia Unione, come sopra, ed ivi pregato, parimenti Indulgenza Plenaria.

II. — INDULGENZE PARZIALI

Le Consorelle se almeno di cuore contrite, avranno visitato la chiesa e pubblico oratorio, ed ivi avranno pregato, come sopra, acquistano l'Indulgenza di sette anni ed altrettante quarantene, in tutte le altre feste di M. V. Immacolata, cioè, secondo il decreto del 18 Settembre 1862 :

10. Nella festa dei sette Dolori di M. V. (*Venerdì dopo la Domenica di Passione*).

11. Nella festa della Visitazione di Maria SS. (*2 Luglio*).

12. Nella festa di M. Vergine del Carmine (*16 Luglio*).

13. Nella festa della Dedicazione di Maria SS. ad Nives (*5 Agosto*).

14. Nella festa del Nome di Maria (*Domenica fra l'ottava della sua Natività*).

15. Nella festa dei sette Dolori di Maria V. (*Dom. 3 Settembre*).

16. Nella festa della B. V. della Mercede (24 Settembre).

17. Nella festa della Presentazione di Maria V. (21 Novembre).

III. — ALTRE INDULGENZE PARZIALI

Le medesime acquistano inoltre l'Indulgenza di sessanta giorni per qualunque opera buona, che avranno fatto secondo l'Istituto della Pia Unione, come sarebbe :

18. Se assisteranno ai divini uffizi, prediche, congregazioni cui sogliono intervenire una volta la settimana ; o agli spirituali ragionamenti ed esortazioni del Direttore della Pia Unione.

19. Se interverranno alle adunanze, in cui si tratta dell' ammissione ed elezione delle Consorelle agli uffici, e degli altri affari della Pia Unione.

20. Se ascolteranno la S. Messa nei giorni feriali.

21. Se adoreranno il SS. Sacramento, e pregheranno Maria Santissima e S. Agnese almeno dalla propria abitazione.

22. Se reciteranno i cinque Salmi del Nome di Maria, o la Corona dell'Immacolata, o tre *Ave Maria* ed un *Pater Noster* almeno, ad onore di S. Agnese.

23. Se onoreranno la Vergine Madre col canto delle divine lodi, astenendosi dalle canzoni profane.

24. Se con diligenza faranno ogni dì la S. meditazione, la lettura spirituale e l'esame di coscienza.

25. Se si eserciteranno nelle virtù, specialmente della carità, purità, umiltà ed obbedienza ; e perciò

26. Se ritireranno il prossimo dal male con salutari ammonizioni o col'orazione.

27. Se consoleranno gli afflitti, e procureranno la pace tra nemici.

28. Se al suono della campana per la morte di qualche Consorella o fedele pregheranno Iddio per essi.

29. Se accompagneranno le Consorelle o altri fedeli defunti alla sepoltura.

30. Se visiteranno gl' infermi o i carcerati, e faranno ai poveri l'elemosina.

31. Se useranno speciale modestia nel vestire, o fuggiranno i balli, le veglie, o altri pericolosi trattenimenti.

32. Se baceranno devotamente la medaglia benedetta, che portano al collo, ecc. ecc.

IV. — INDULGENZE STAZIONALI

Le Consorelle che in tutti i giorni di Quaresima e negli altri tra l'anno descritti nel Messale Romano per conseguire le Indulgenze chiamate delle stazioni, devotamente avranno visitato la chiesa della Pia Unione, o non potendo per la distanza, qualunque altra chiesa o pubblico oratorio, ivi

pregando, come sopra, acquistano tutte e singole le Indulgenze, che acquisterebbero se nei medesimi giorni designati per le dette stazioni visitassero le chiese di Roma, purchè abbiano adempite le opere ingiunte per le dette Indulgenze.

Le Indulgenze sono le seguenti come costa dal decreto di Pio VI, 9 Luglio 1777. — 33. Nella Circoncisione ed Epifania del Signore. - Nelle Domeniche di Settuagesima, Sessagesima e Quinquagesima, Indulgenza di 30 anni ed altrettante quarantene.

In Quaresima. — 34. Nel Mercoledì delle Ceneri e Domenica IV, Indulgenza di 15 anni ed altrettante quarantene.

35. Nella Domenica delle Palme, di 25 anni ed altrettante quarantene.

36. Nel Giovedì Santo, Indulgenza Plenaria.

37. Nel Venerdì e Sabato Santo, di 30 anni ed altrettante quarantene.

38. Negli altri giorni sì festivi che feriali di Quaresima (comprese le *Tempora* di essa) di 10 anni, ed altrettante quarantene.

Nella Pasqua della Resurrezione del Signore. — 39. Nella Domenica, Indulgenza Plenaria.

40. In tutti gli altri giorni poi tra l'ottava fino alla Domenica in *Albis* inclusivamente, ogni giorno, di 30 anni ed altrettante quarantene.

41. Nella festa di S. Marco ev. e nelle tre ferie delle Rogazioni, di 30 anni ed altrettante quarantene.

Nell'Ascensione del Signore. — 42. Indulgenza Plenaria.

Nella Festa di Pentecoste. — 43. Nel Sabato avanti la Domenica, Indulgenza di 10 anni ed altrettante quarantene.

44. Nella Domenica di Pentecoste e negli altri giorni fra l'ottava fino al Sabato inclusivamente (comprese le *Tempora* di quest'ottava) ogni giorno Indulgenza di 30 anni ed altrettante quarantene.

45. Nei tre giorni delle *Tempora* di Settembre, di 10 anni ed altrettante quarantene.

Nell'Avvento del Signore. — 46. Nelle Domeniche I, II e IV, Indulgenza di 10 anni ed altrettante quarantene.

47. Nella Domenica III, di 15 anni ed altrettante quarantene.

48. Nei tre giorni delle *Tempora* di Dicembre, di 10 anni ed altrettante quarantene.

Nella Natività del Signore. — 49. Nella Vigilia, nella notte e nella messa dell'Aurora, indulgenza di 15 anni ed altrettante quarantene.

50. Nel giorno poi della Natività, Indulgenza Plenaria.

51. Finalmente nei susseguenti tre giorni estivi, Indulgenza di 30 anni ed altrettante quarantene.

V. — INDULGENZE DEI DEFONTI ED ALTRI PRIVILEGI

52. Tutte le sopradette Indulgenze possono applicarsi in suffragio de' fedeli defonti.

53. Le messe celebrate all'altare della Primaria e delle altre Pie Unioni aggregate per le Consorelle defonte da qualsiasi sacerdote, si secolare che regolare, regualmente suffragano come se fossero celebrate all'altare privilegiato.

54. I Direttori delle Pie Unioni godono delle medesime Indulgenze, purchè abbiano adempiute le opere ingiunte.

55. I medesimi Direttori hanno la facoltà di benedire nella forma consueta della Chiesa le sacre medaglie, che le Consorelle sogliono portare al collo, come tessera della Pia Unione, con l'applicazione dell'Indulgenza Plenaria da conseguirsi in articolo di morte.

Il presente Sommario delle Indulgenze dell'Arcisodalizio delle Figlie di Maria sotto il patrocinio della B. V. Maria Immacolata e di S. Agnese v. m. è stato ritrovato conforme ai documenti autentici, e perciò si permette che possa stamparsi e promulgarsi.

Dato in Roma dalla S. Congregazione delle Indulgenze il giorno 14 Luglio 1866.

L. ✕ S. — ANT. M. CARD. PANEBIANCO PREF. — *Filippo Can. Cossa Sostituto.*

4. Le 30 Août 1866, la S. C. des Indulgences rendit un décret par lequel, annulant la prescription de la constitution de Clément VIII, Pie IX autorise les évêques à établir dans le même lieu plus d'une confrérie des Filles de Marie.

URBIS ET ORBIS. Quantum in populo christiano tum familiarum, tum salutis communis intersit juventutem sequioris sexus adeo instituere et præcipue sanctissimæ Religionis nostræ subsidiis a tenera adhuc ætate munire, ut pietatis operibus intenta succrescens, a recto quem semel suscepitramite, *etiam cum senuerit, non recedat*, satis experientia et ratione compertum est. Inter cætera autem, quæ huic fini inservire dignoscuntur, adnumeranda quidem pia illa sodalitia, quæ præsertim sub Beatissimæ Mariæ Virginis titulo canonicè instituta et erecta, toties a Sede Apostolica non solum commendata, sed spiritualibus Indulgentiarum auxiliis ditata inveniuntur, et quæ potissimum *Filiarum Mariæ* nomine circumferuntur.

Nuper vero cum in basilica S. Agnetis extra mœnia Urbis similis Pia Sodalitas fuerit canonicè erecta sub titulo *Beatæ Mariæ Virginis Immaculatæ et S. Agnetis virg. et mart.* et per Litteras Apostolicas datas die 15 januarii 1866, amplissimis Indulgentiarum muneribus locupletata; et per aliud breve datum die 16 februarii 1866 in Primariam seu Archisodalitatem fuerit erecta, ita ut eidem jus competat aggregandi cæteras sodalitates ejusdem nominis et instituti, ubique locorum erectas vel erigendas, eisdemque communicandi omnes et singulas Indulgentias præfatæ Archisodalitati concessas vel concedendas, servata tamen forma Constitutionis Clementis VIII incip. *Quæcumque*; nunc tandem Sanctissimus Dominus

Noster Pius Papa IX, ad humillimas preces moderatoris ejusdem Archisodalitatis, cum maxime puellarum bono expedire judicaverit plures etiam in eodem loco hujusmodi sodalitates institui et erigi; in audientia habita ab Eminentissimo Cardinali Præfecto die 30 augusti currentis anni 1866, benigne mandavit ut quoad prædictas sodalitates nulla distantie ratio habeatur, sed liceat episcopis, prout opportunum in Domino judicaverint, plures in civitate vel diœcesi hujusmodi sodalitates instituere et erigere; quæ sic institutæ et erectæ jam dictæ Archisodalitati aggregari possint et valeant, et in Indulgentiarum communicationem admitti, ita ut in ipsis ecclesiis ubi respectivæ sodalitates fuerint erectæ, præter functiones secundum statuta obiri solitas, etiam visitationes peragi possint, quoties hæ ad Indulgentiarum acquisitionem præscriptæ inveniuntur, servata in reliquis Constitutione Clementis VIII et cæteris de jure servandis. Præsentem in perpetuum valituro absque ulla brevis expeditione. Non obstantibus in contrarium facientibus quibuscumque.

Datum Romæ, ex Secretaria Sac. Congregationis Indulgentiarum die 30 augusti 1866.

Loco ✕ Signi. — FR. ANTONIUS M. CARD. PANEBIANCO PRÆF. — A. Colombo Secretarius.

5. La S. C. des Indulgences a décidé que les directeurs locaux ne peuvent bénir, à l'effet de faire gagner l'indulgence plénière *in articulo mortis*, que les seules médailles de l'archiconfrérie, c'est-à-dire celles qui portent l'effigie de l'Immaculée Conception et de Ste Agnès.

Le curé de Ste-Agnès-hors-les-murs expose qu'il existe dans son église une pieuse association des *Filles de Marie*, placée sous le patronage de la Vierge Immaculée et de Ste Agnès, que Sa Sainteté a élevée au rang de *primaire* en lui accordant le privilège de pouvoir s'affilier toutes les autres associations du même nom et de leur communiquer toutes les indulgences, grâces et privilèges dont elle jouit. Entre autres facultés, le Directeur de l'association a celle d'attacher l'indulgence plénière *in articulo mortis* aux médailles que les Filles de Marie portent au cou comme signe distinctif. Le curé voudrait savoir si les Directeurs des associations affiliées peuvent bénir, comme on vient de le dire, toute médaille de la Ste Vierge ou seulement celle propre aux Filles de Marie.

SSmus D. N. Pius Papa IX, in audientia habita ab Emo Card. Præfecto die 26 martii 1867, proposito dubio rescribi mandavit posse tantum benedici numismata, in quibus insculpta sit imago B. Mariæ Virginis et S. Agnetis, prout in tessera Primariæ Unionis de qua agitur. Contrariis quibuscumque non obstantibus.

Datum Romæ, ex Secretaria S. Congregationis Indulgentiarum, die 26 martii 1897.

L. ✕ S. — A. CARD. BIZZARI PRÆFECTUS. — A. Colombo Secretarius.

6. Le 24 août 1897, la S. C. des Indulgences a rendu un décret par lequel elle interdit aux Filles de Marie le port de toute autre médaille différente du type proposé, sous peine de ne pas gagner les indulgences qui y sont attachées ; il n'y a pas toutefois d'effet rétroactif et les médailles reçues antérieurement peuvent être considérées comme valables.

S. C. Indulgentiis sacrisque Reliquiis præposita, utendo facultatibus à SS. D. N. Leone PP. XIII sibi specialiter tributis, sacrum numisma, a supremo moderatore omnium sodalitatum Filiarum B. M. V. exhibitum, cujus exemplar lineis expressum heic adnexum est, uti unicum tesseram earundem societatum recognovit et approbavit, simulque decrevit ut in posterum moderatores singularum sodalitatum per catholicum orbem diffusarum a die 8 decembris anni mox futuri caveant tradere puellis in easdem societates cooptandis aliud numisma, ab eo difforme quod ab hac S. C. fuit recognitum et approbatum sub pœna nullitatis Indulgentiarum a RR. PP. concessarum illud gestantibus et devote deosculantibus, indulgendo tamen puellis jam sodalitati adscriptis retinendi illud quod in actu cooptationis jam receperunt, absque indulgentiarum dispendio. Contrariis quibuscumque non obstantibus.

Datum Romæ, ex Secretaria ejusdem S. C. die 24 augusti 1897.

L. * S. — Fr. Hieronymus M. Card. Gotti præf. — Pro R. P. D. A. Archiep. Antinoen. Secret., Jos. M. can. Coselli substitutus.

L'Ami du clergé, 1899, pp. 1048-1049, commente ce décret, en répondant à une question qui lui était posée sur cette médaille.

Q. — Tachez donc de nous dire, avant la fête de l'Immaculée Conception, en quoi consiste la nouvelle médaille des enfants de Marie, imposée par le décret que vous avez publié à la p. 503. Est-ce que cette médaille est réellement obligatoire pour toutes nos Congrégations d'Enfants de Marie ?

R. — Oui ou non, selon que l'on emploie au sens *précis* ou au sens *large* ce nom d'*Enfants de Marie*. Car le décret du 24 août 1897 ne concerne que les *Enfants de Marie*¹, au sens strict, et non pas les autres Congrégations de la Sainte Vierge.

On peut distinguer en effet trois sortes de Congrégations de la Sainte Vierge qui se rattachent à deux centres différents.

a) *La pieuse Union des Enfants de Marie sous le patronage de la Vierge Immaculée et de sainte Agnès*. Cette association, exclusivement destinée

1. Cette traduction n'est pas exacte, car le latin *filix* et l'italien *figlie* font dans notre langue *filles*. Les *Enfants de Marie* sont une association différente. X. B. de M.

aux jeunes filles, a été restaurée par l'abbé et chanoine régulier du Latran, le P. Passerini. Elle a été canoniquement établie à Rome en 1864, dans l'église paroissiale de Sainte-Agnès-hors-les-murs. En 1866, Pie IX l'enrichit d'indulgences et de privilèges et l'érigea en congrégation *Primaria*, avec pouvoir de s'agréger partout, en leur communiquant ses indulgences et ses privilèges, d'autres associations de même but et de même titre canoniquement établies par les évêques. Cette faculté a été transférée en 1870 à l'abbé général des chanoines réguliers du Latran, qui demeure à Rome, *S. Pietro in Vincoli*.

Dans les réunions, aux communions générales, aux processions, etc., les Enfants de Marie portent, suspendue au cou par un ruban bleu (les aspirantes ont le ruban vert), une médaille bénite par le directeur. Elles peuvent gagner une indulgence de 60 jours, chaque fois qu'elles baisent leur médaille dans l'esprit de l'Union, et une indulgence plénière à l'article de la mort.

C'est pour celles-là, mais pour celles-là seules, que le décret du 24 août 1897 a été publié; la preuve péremptoire s'en trouve dans ce fait que les autres Congrégations de la sainte Vierge n'ont pas de médaille enrichie d'indulgences. Voici la description de la nouvelle médaille. Elle est ovale et mesure $0,030 \times 0,025$. La face représente la Vierge immaculée, debout, broyant la tête du serpent, les deux mains étendues, mais sans rayons¹, la tête entourée d'un nimbe en étoiles. La légende porte : + MONSTRA TE | ESSE MATREM +. — Au revers, dans le bas, un exergue pour graver le nom du titulaire et la date de sa réception; plus haut, deux branches de lis, gracieusement infléchies pour entourer une étoile, placée tout en haut, au milieu d'un faisceau de rayons. La légende porte : CONGRÉGATION DES ENFANTS DE MARIE.

XII. — PRIÈRES INDULGENCIÉES.

I. O très doux Seigneur, Jésus-Christ, source de toute vertu, qui aimez les vierges, qui triomphez avec force des démons, qui extirpez avec sévérité les vices, daignez tourner vos regards propices sur ma faiblesse et par l'intercession de la bienheureuse Vierge Marie, votre mère, et de votre chère épouse Ste Agnès, que vous vénérons comme vierge et mar-

1. Les rayons ne font pas exclusivement partie intégrante de la représentation de l'Immaculée Conception. Pie IX, dans la bulle par laquelle il a promulgué ce dogme, s'est appuyé pour le définir sur ces paroles de l'archange Gabriel : « Ave, Maria, gratia plena ». La plénitude des dons célestes est une grâce personnelle. A la fin du xv^e siècle, Marie croise ses mains sur sa poitrine, en signe de recueillement et d'humilité. De nos jours, la statue de la place de la Propagande, à Rome, les tend vers le ciel, en témoignage de gratitude, comme si elle entonnait le cantique de grâce, *Magnificat anima mea Dominum*. Les rayons sortant des mains expriment, non la grâce reçue, mais celle qui se transmet; cette innovation, qui est une exception dans l'art, se réfère exclusivement à un fait local, que le S.-Siège a sanctionné de son autorité et dont nous est venu le type dit de la *médaille miraculeuse*. X. B. de M.

tyre, accordez-moi l'assistance de votre grâce céleste, afin que je sache mépriser toutes les choses de la terre et aimer celles du ciel, résister aux vices et ne pas donner mon consentement aux tentations, me tenir fermement attachée à la vertu, ne pas rechercher les honneurs, éviter les plaisirs, pleurer les fautes commises, éloigner les occasions du mal, m'abstenir des mauvaises habitudes, converser avec les bons et persévérer dans le bien, afin que par le don de votre grâce, je mérite de posséder, avec Ste Agnès et tous les saints, pendant l'éternité, dans votre royaume, la couronne de la vie éternelle. Ainsi soit-il.

Cette prière a été composée par le vénérable Thomas à Kempis, chanoine régulier de Windeshcim. Pie IX, par rescrit du 30 octobre 1855, accorde cent jours d'indulgence, chaque fois qu'on la récite.

II. O modèle parfait de vertu, glorieuse Ste Agnès, par cette foi vive dont vous fûtes animée dès votre âge le plus tendre, et qui vous rendit si agréable à Dieu, que vous méritâtes la couronne du martyr; obtenez-nous la grâce de conserver intacte la foi catholique dans notre cœur, et de nous montrer sincèrement chrétiens, non seulement par les paroles mais aussi par les œuvres, afin qu'après avoir confessé Jésus devant les hommes, nous méritions de recevoir de Jésus un favorable témoignage devant son Père éternel. *Pater, Ave et Gloria.*

•2. O martyr invincible, illustre Ste Agnès, par cette espérance que vous avez gardée dans le secours divin, lorsque condamnée par l'impie préfet de Rome à voir souiller et fouler aux pieds le lis de votre pureté, vous avez mis sans trembler votre ferme assurance en ce Dieu qui envoie ses anges à la défense de ceux qui se confient en lui ! Ah ! obtenez-nous de Dieu par votre intercession, la grâce de garder avec un soin jaloux cette vertu dans notre cœur, afin qu'à tant de péchés commis nous n'ajoutions pas encore celui, si abominable, de la défiance en la miséricorde divine. *Pater, Ave et Gloria.*

3. O vierge forte, très pure Ste Agnès, par cette charité ardente qui a enflammé votre cœur et vous a préservée des flammes de la volupté et du bûcher que les ennemis de Jésus-Christ allumaient pour vous perdre ; obtenez de Dieu qu'en nous s'éteigne toute flamme impure, et que, seul, brûle le feu que Jésus-Christ est venu allumer sur la terre, afin que, après avoir passé une vie sans tache dans la pratique de cette belle vertu, nous puissions être admis à participer à cette gloire que vous avez méritée par la pureté de votre cœur et par le martyr. *Pater, Ave et Gloria.*

Léon XIII, par rescrit de la S. Congrégation des Indulgences du 16 janvier 1886, a accordé à la récitation de cette prière une INDULGENCE DE CENTS JOURS, une fois le jour.

XIII. — POÉSIE

Le 8 septembre 1853, au matin, je recevais la visite de deux élèves du collège Capranica, qui venaient humblement solliciter mon concours, pour la séance académique qui devait accompagner, un des jours suivants, la distribution des prix.

Celui qui porta la parole était un jeune Savoisien, par conséquent un compatriote; je ne pouvais donc guère lui refuser la petite pièce de poésie qu'il réclamait instamment de ma bienveillance, d'autant plus qu'il me promettait de la débiter lui-même; aussi m'invitait-il à venir l'entendre. J'hésitai cependant, car je n'avais ni le loisir ni le goût de faire des vers, tout occupé que j'étais à voir Rome avec une curiosité fiévreuse et, ce jour-là même, je tenais par-dessus tout à assister à la chapelle papale de Ste-Marie-du-peuple ¹. Désireux de faire plaisir, je cédai et tout s'arrangea pour le mieux.

Le lendemain, je remettais mon manuscrit au jeune collégien qui, pour être sûr du succès, me pria de vouloir bien lui faire répéter sa leçon.

Le jour venu, j'eus les honneurs du début, car le thème imposé était l'éloge de Ste Agnès, patronne du collège, et un compliment à l'adresse du cardinal Altieri, protecteur de l'établissement et, en cette qualité, devant présider la séance.

A Son Eminence Révérendissime Monsieur le Prince Louis, cardinal Altieri, Camerlingue de la Ste Eglise Romaine et Protecteur du collège Capranica ².

Comme un lis argenté,
A fleur épanouie,
Eclate de beauté
Dans la verte prairie;

Telle Agnès, à nos yeux,
Au jour de sa victoire,
Resplendit dans la gloire
D'un éclat radieux ³.

1. Pendant mon long séjour à Rome, je n'ai jamais manqué une seule chapelle papale ou cardinalice. Aussi, le cardinal Savelli m'en témoigna-t-il son étonnement, un soir qu'il venait faire sa partie de cartes habituelle chez le cardinal Piccolomini: « Je vous connais depuis longtemps, me dit-il gracieusement, car je vous ai remarqué bien des fois déjà à nos chapelles, où nous allons par devoir; mais vous quel motif vous y attire donc? ». — « Eminence, lui répondis-je, j'y vais par dévotion et par goût; l'assemblée de si hauts personnages, les cérémonies et le chant me transportent d'enthousiasme et je jouis de ce que je n'avais pas encore rencontré en France ».

2. Dans le *Rosier de Marie*, n° du 15 novembre 1862.

3. *Diurn. Constantien.*, xiv^e s. (Dreves, XXXIII, 109) :

Nous la nommons patronne,
Fiers d'être ses enfants.
Pour nous elle est si bonne!
Par elle Dieu nous donne
Les célestes présents.
Prosternés dans son temple,
Implorant son secours,
Nous la prions ensemble
Et répétons toujours :

Tendre fleur d'innocence,
Amante de Jésus,
Embellissez l'enfance
De vos douces vertus.
Conduisez la jeunesse
Dans le plus droit sentier ;
Relevez sa faiblesse
De force et de sagesse ;
Sauvez-la du danger.

Aux bienfaits si nombreux de notre protectrice,
Par son amour stimulant notre ardeur,
Nous voyons s'ajouter, grâces au ciel propice,
Une insigne et nouvelle faveur.

Aussi de votre extrême bienveillance
Conservant le précieux souvenir,
Nous redirons avec bonheur : Votre Éminence,
Au terme des travaux, a daigné nous bénir.

La *déclamation finie*, le cardinal, qui parlait *correctement le français*, ayant été noncé à Vienne pendant sa prélatrice, donna le signal des applaudissements, dont le collège entier se fit l'écho, sans doute pour faire honneur au talent de déclamation de son camarade.

Après la distribution ¹, le recteur du collège, chanoine de la basilique de *Ste-Marie de Monte sancto*, me présenta à Son Éminence comme auteur de la poésie française. Le cardinal me remercia et complimenta, puis me parla avec beaucoup d'intérêt de mon séjour à Rome, qu'il me souhaita fructueux.

Ce fut le principe de nos relations ultérieures, qui furent plus fréquentes quand Mgr Luigi Filippi, archevêque d'Aquila, eut fait valoir mes travaux et mon genre d'études. Son Eminence me lisait avec plaisir et dès lors je la vis surtout comme préfet de l'Index et membre de la S. C. des Rites. Sa mort inopinée m'a laissé au cœur les plus vifs regrets ².

« Inter choros jam virginum
Agnes floret ut liliū
Ante regem Dominum,
Virginis matris filium ».

1. Suivant l'usage italien, on distribue pour prix des médailles d'or et d'argent. La lecture du palmarès est entrecoupée de chants et de lectures qui donnent la mesure de la studiosité et de la capacité des élèves.

2. *Œuvres complètes*, V, 179.

S^{TE} AGNÈS D'ASSISE

Ste Agnès d'Assisè était sœur de Ste Claire. Elle mourut l'an 1253. Sa fête se célèbre le 16 novembre, jour auquel elle est inscrite dans le Martyrologe séraphique :

Assisii in Umbria, Sanctæ Agnetis, virginis, Sanctæ Claræ germanæ sororis, quæ illius orationibus ad Agni nuptias evocata, ea puritate et sanctitate enituit ut ad ejus sepulchrum demones fugarentur et innumera a Deo patrarentur miracula.

D'après les monuments de Rome, je constate cinq attributs. Le P. Cahier ne la mentionne même pas.

Costume. — C'est celui de l'ordre de S. François, simple, grossier et de couleur brune. Les monuments sont unanimes sur ce point.

Couronne. — Une gravure, insérée dans l'ouvrage du P. Gonzaga, *De origine religionis franciscanæ*, 1587, la couronne de roses, en signe de virginité. A S.-François *a Ripa*, elle a sur la tête une triple couronne, dont la signification est donnée par cette inscription : FV VISTA DA S . CHIARA ESSER CORONATA DALL'ANGELO DI TRE CORONE SECONDO I TRE PUNTI CH'ESSA IN QUEL MENTRE ORANDO MEDITAVA, MORI. Ces trois couronnes, apportées par un ange et vues par Ste Claire, signifient donc les trois *points* sur lesquels elle méditait au moment de sa mort. Une ligne de plus et nous aurions été renseignés sur le sujet de ces points, qui peuvent correspondre aux trois vœux de religion, dont elle aurait reçu ainsi la récompense : chasteté, pauvreté et obéissance ¹.

1. La triple couronne de Ste Claire de Montefalco correspondait à sa chasteté, à son obéissance et à sa victoire dans la souffrance : l'une était blanche, l'autre étoilée et la troisième en palmier. « Ante Clare presentia in ejus premium tres corone pulcherrime existebant, quarum una candidissima, stellarum alia, sed tertia erat palme, in qua litere plurime erant scripto... Corona candida virginitatem Clare significat, corona stellarum ejus obedientiam, corona palme ejus victoriam significat, quoniam multi martyrii fuit passa. Qua corona ideo coronata apparet, quoniam Clara fuit zelatrix fidei et magistra » (Faloci, *Vita di Sta Chiara da Montefalco*, p. 141).

Les trois couronnes pour Ste Vénère, vierge et martyre, sont la récompense de sa chasteté, de son martyre et de sa prédication efficace : « Tunc iterum facta est vox de cælo dicens : Veni, dilecta mea, ad portas paradisi, hodie coronabo te ; modo tres corone tibi sunt paratæ, una est fides castita.

Enfant Jésus. — Il lui apparaît, sur la gravure de 1587, tandis qu'elle le tient dans ses bras, sur une gravure du siècle dernier, où sont représentés tous les saints franciscains.

Lis. — Il lui est donné comme attribut dans la planche du P. Gonzaga et la fresque du couvent franciscain de *Ripa* ¹. Le Martyrologe dit à son éloge : « Puritate et sanctitate enituit ».

Livre. — Je ne le rencontre qu'une fois, dans l'ouvrage du P. Gonzaga et il signifie la prière et la méditation.

tis, alia effusio sanguinis, tertia adquisicio populorum ». (Julliot, *le Livre des reliques de l'abb. de S.-Pierre le vif de Sens*, p. 117).

1. Le cloître avait été entièrement peint au xv^e siècle et toutes les gloires de l'ordre s'y trouvaient retracées, avec une exquise suavité de pinceau. Chaque sujet avait sa légende explicative. Les Piémontais, ayant transformé le couvent en caserne, n'ont rien eu de plus pressé que d'en badigeonner les murs au lait de chaux. Honte aux dévastateurs !

ST^E AGNÈS DE MONTEPULCIANO

Ste Agnès de Montepulciano, morte l'an 1350, est inscrite au 20 avril dans le Martyrologe des Frères prêcheurs ¹. Piazza signale « ses entrailles » à la « sacristie de la *Chiesa nuova* » et « d'autres reliques à Ste-Marie *in via lata* » (p. 259) ².

Le P. Cahier la gratifie de sept attributs : « Ange, Apparition de l'Enfant Jésus, Communion, Croix, Groupe, Pied, Sépulcre » ; mais en réalité, ils peuvent se réduire à quatre, car *ange* et *communion* ne font qu'un, ainsi que les trois derniers. Rome m'en fournit neuf.

Agneau. — L'agneau, dans les fresques du cloître de la Minerve, ainsi que sur un *Agnus* de Pie IX, est motivé par le nom et le souvenir de Ste Agnès ³. Une gravure moderne de Telsburg, traitée dans le style si suave de fra Angelico, y voit mystiquement l'oblation volontaire : *Designans affectum oblationis*.

Ange. — Deux gravures modernes montrent un ange, qui descend du ciel et communique la sainte : d'une main, il tient une hostie et de l'autre un ciboire ou il lui présente un calice surmonté d'une hostie. Piazza assure que ce miracle se renouvela plusieurs fois et que les anges l'escortèrent au ciel : « Le portarono piu volte gl' angeli il SS. Sacramento..... et accompagnata dagl' angeli, se ne volo in cielo » (p. 258) ⁴.

Costume. — Il est entièrement blanc, avec voile et manteau noirs, tel que les portent les dominicaines.

1. « In monte Politiano, Sanctæ Agnetis, virginis, ordinis S. Patris Nostri, Dominici, quæ, maximis virtutibus et miraculis illustris, divinis a Christo sponso muneribus decorari meruit ; cui se parem in cœlesti gloria fore Sancta Catarina Senensis divinitus accepit ».

2. Voir sur sa canonisation, *Œuvres*, IX, 135, 143, 357 ; sur le *baume* et la *manne*, qui coulaient de son corps odorant, *Ibid.*, XIV, 385-386, 516.

3. A l'agneau est substitué un bélier, au nimbe crucifère, par conséquent symbolisant le Christ, chef du troupeau, à Pérouse, au xv^e siècle, sur une peinture qui ajoute au costume dominicain le lis et le livre (*Œuvres*, XII, 209).

4. L'ange se retrouve dans une autre circonstance dont l'iconographie n'a pas tiré parti. Un jour qu'Agnès reposait sur son lit, elle vit un ange qui la conduisit sous un olivier et lui fit boire dans un calice une liqueur très amère. — C'est maintenant, chère épouse, lui dit-il, qu'il faut prendre part au calice de l'Époux.

Croix. — Elles sont de deux sortes : l'une pend à son cou, c'est celle que lui donna l'enfant Jésus, au bras de la Ste Vierge dans une de ses apparitions : « La madre di Dio le comparve col bambino in braccio, il quale lasciolle una piccola croce che ci portava al collo » (Piazza, p. 258). Cette croix est très visible dans les fresques du cloître de la Minerve, qui datent du xvii^e siècle ¹. Le P. Cahier parle de ce fait, p. 58, et a soin de noter en ces termes le motif qui, à la Minerve et sur une gravure moderne, font semer son voile de petites croix blanches ² : « Elle vit plus d'une fois une pluie de croix tomber sur elle. Lorsque l'évêque lui donna le voile, l'église se trouva semée d'une quantité de petites croix blanches en manière de rosée et le même prodige se renouvela quand son cercueil fut visité après sa mort par Ste Catherine de Sienne » (p. 280) ³.

Enfant Jésus. — Sur un *Agnus*, consacré par Pie IX, elle le tient dans ses bras, parce qu'elle le reçut ainsi lors d'une apparition.

Lis. — Il symbolise l'état de virginité et se voit sur toutes les représentations romaines, entr'autres à la Minerve.

Livre. — Tenu dans la main gauche (*fresque de la Minerve*), il signifie la vie de prière et l'amour de la règle.

1. Ces peintures murales, consacrées aux gloires de l'ordre, donnent un grand charme à ce cloître.

2. A Savone, chez les Dominicains, une fresque du xvii^e siècle sème à la fois le manteau et le voile noirs de petites croix blanches ; la série des attributs se complète par le livre et le lis.

Ste Catherine de Sienne eut un jour une révélation. Elle vit que sa gloire au ciel serait égale éternellement à la gloire de sainte Agnès de Monte Pulciano. Elle part aussitôt pour visiter ses reliques et s'incline sur le corps d'Agnès pour lui baiser le pied, le pied se soulève de lui-même. Un autre jour, elle lui baisa le visage et alors eut lieu une pluie de croix.

3. Le Martyrologe Romain atteste le fait de la vision : « Cui (Agneti) se parem in caelesti gloria fore sancta Catarina Senensis divinitus accepit. »

B^{SE} AGNÈS DE PRAGUE

1. Les *Analecta juris pontificii*, qui sont une mine inépuisable, grâce à l'activité incomparable de Mgr Chaillot, contiennent trois documents importants sur cette fille du roi de Bohême, clarisse, morte en 1282 et fêtée indifféremment les 2, 6 et 7 mars : une notice hagiographique (XV, 655-661), le rapport latin fait à la S. C. des Rites (XV, 661-684), le décret de confirmation du culte immémorial (XIV, 635). Voici ce décret :

Decretum. Pragen. Confirmationis cultus ab immemorabili tempore præstiti servæ Dei Agneti, filix Premislai Otlocari, Bohemorum regi, ordinis Clarissarum, Beatæ nuncupatæ.

In ordinariis Sacrorum Rituum comitiis, hodierna die ad Vaticanum habitis, per me subscriptum cardinalem, eidem S. C. præfectum et causæ ponentem, proposito dubio : « An sententia lata a Rmo D. Ordinario archidioceseos Pragensis, super cultu ab immemorabili tempore præstito servæ Dei Agneti præfatæ, seu casu excepto a decretis sa. me. Urbani pp. VIII, sit confirmanda in casu et ad affectum de quo agitur ? », Emi et Rmi Patres sacris tuendis ritibus præpositi, omnibus maturo examine perpensis, auditoque voce et scripto R. P. D. Laurentio Salvati, S. Fidei promotore, rescribendum censuerunt : Affirmative. Die 28 novembris 1874.

Quibus per infrascriptum Secretarium SS. D. N. Pio pp. IX fideliter relatis, Sanctitas Sua rescriptum S. C. ratum habuit et confirmavit. Die 3 decembris anno eodem.

C. episcopus Ostien. et Velitern. card. Patrizi, S. R. C. præf. — D. Bartolini, S. R. C. Secretarius. — L. † S.

2. Le P. Cahier ne lui donnant qu'un seul attribut, un ange, il y a lieu d'insister sur son iconographie, dont deux monuments ont été invoqués dans le procès en cour de Rome.

Les traces du culte public sont plus rares au xv^e siècle. On peut citer cependant une très belle peinture représentant la Be Agnès portant la couronne comme fille de roi ; la tête est entourée du nimbe. A gauche, un ange présente à Agnès la croix de l'ordre et l'étoile. Du côté opposé, le général Sterberg, à genoux devant Agnès, prend des deux mains l'église que la Bse touche de sa main gauche. L'expertise donne à cette image la date de 1487.

Au grand autel de l'église des Crucigères, on remarque un tableau du

xvii^e siècle, dont la corniche est en argent massif et qui représente la Bse Agnès, couronne sur la tête, auréole, habit des Clarisses et tenant le crucifix à la main (col. 657).

La *croix* et l'*étoile* sont un souvenir de sa fondation d'un hôpital à Prague :

Elle fit construire un hôpital, qui existe encore sous son nom. Cet hôpital est desservi par les Crucigères, surnommés de l'*Etoile rouge*. Ils y célèbrent chaque année la fête de la Bse ; ils se sont constitués les promoteurs et les postulateurs de la confirmation du culte (col. 655).

3. On lit, parmi les dons qu'elle reçut, ces intéressants détails :

Le pape Alexandre IV envoya à Agnès de vénérables reliques sous bulle papale, notamment un doigt du pape S. Nicolas (col. 656).

Ste Claire envoya à Agnès un cordon, un voile, une tasse de bois et une écuelle, dont Agnès fit usage le reste de sa vie et qui firent, dit-on, plusieurs miracles (col. 657).

B^{SE} AGNÈS DE VENOSA

Mgr Chaillot nous la fait connaître dans les *Analecta juris pontificii*, V, 523; il y a là un trait qui se rapporte à son iconographie, ignorée de Cahier et de Guénébault.

S. Guillaume, fondateur de la congrégation monastique du Mont-Vierge, établit plusieurs monastères de filles. La Bse Agnès rendit célèbre le monastère de Venosa. L'histoire de sa conversion mérite d'être rapportée. On peut la lire dans Hélyot, *Histoire des ordres religieux*, tome VI. Agnès était courtisane à la cour de Roger. Lorsque S. Guillaume se rendit à Naples, elle promit de le faire tomber dans ses filets pour corrompre sa chasteté. Le roi y consentit et cette femme impudique alla trouver le saint avec les charmes les plus capables pour lui inspirer de l'amour. Il feignit d'acquiescer, à condition qu'elle se coucherait dans le même lit qu'il préparerait pour lui. Elle s'imagina sur cette réponse avoir remporté la victoire; elle alla bien joyeuse en porter la nouvelle au roi, mais elle fut bien surprise lorsque, l'heure du rendez-vous étant arrivée et étant entrée dans le lieu, elle n'y trouva qu'un lit de charbons ardents sur lequel le saint se coucha, l'invitant à faire la même chose. Elle fut encore plus étonnée de voir que le feu ne faisait aucun mal au serviteur de Dieu. Ce prodige la toucha si vivement qu'elle résolut de changer de vie et, ayant demandé pardon au saint, elle voulut vivre sous sa conduite. Elle vendit tout ce qu'elle avait et du prix qu'elle en retira, le saint fonda un monastère de filles à Venosa. Agnès y prit l'habit de l'ordre du saint fondateur et se sanctifia dans ce monastère dont elle fut ensuite supérieure. Ses vertus l'ont fait vénérer comme bienheureuse après sa mort, elle est connue sous le nom de la *Bse Agnès de Venosa*.

S. AGONCE

On lit dans l'*Emerologio di Roma*, p. 21 :

S. Agonzio, mansionnaire de la basilique de S.-Pierre, l'an 564. Ferrari l'inscrit dans son catalogue des Saints, s'en rapportant à Galesini et à S. Grégoire (*Dial.*, lib. 3, cap. 25). Sa sainteté éclata dans la régularité de son ministère en ce saint temple, où il laissa sa dépouille mortelle : on croit qu'il y repose encore. Le saint pontife raconte ses vertus singulières et sa sollicitude.

Mansionnaire ne signifie pas autre chose que gardien des choses sacrées ; nous dirions aujourd'hui *sacristain*. Or Torrigia donne cette définition du nom qui rappelle que « die ac nocte manebant in templo ad illius custodiam ».

M. Marucchi (*Elém. d'arch. chrét.*, I, 201) écrit : « Les portiers furent remplacés de bonne heure, à Rome, par les *mansionarii*, sorte de sacristains en dehors des ordres » et cite cette épitaphe de l'un d'eux :

L. ¹ FAVSINI QVEM COM
PARAVIT A IVLIO
MANSIONARIO. SVB
CONSCIENTIA PRES
BYTERI MARGIANI

1. *Locus.*

S. AGRICOLE

1. S. Agricole figure au 16 décembre dans le Martyrologe, qui le fait mourir à Ravenne, en compagnie des SS. Valentin, Concorde et Naval: « Ravennæ, Sanctorum Martyrum Valentini magistri militum, Concordii ejus filii, Navalis et Agricolæ, qui in persecutione Maximiani pro Christo passi sunt ». A Bologne, nous sommes dans l'État pontifical; le sujet nous revient donc de droit.

C'est à Bologne que je l'ai rencontré deux fois, sur des peintures du xvii^e siècle. Martyr, il est cloué à une croix: aussi la croix forme son principal attribut et il la tient en main. On la conserve dans l'église qui porte son nom. Le P. Cahier le reconnaît patron de la ville ¹.

On remarquera que *Navalis* précède *Agricola* au Martyrologe. Le P. Cahier lisait plutôt *Vitalis*: « Agricole était le maître de S. Vital.. Le serviteur fut torturé avant le maître, parce qu'on espérait que son supplice ébranlerait la résolution de l'autre... S. Vital, comme le prédécesseur et le modèle de son maître, est généralement nommé avant lui; mais ils sont fêtés ensemble le même jour et quelques artistes les représentent tous deux en croix, bien que Vital paraisse être mort sous les verges pendant qu'il était attaché à un poteau » (p. 289).

2. Piazza a cette courte note dans son *Emerologio*, p. 716, au 3 décembre:

S. Agricola, martyr en Hongrie; on ignore la *qualité* de son martyr. A la Madone de la Victoire, on expose ses reliques, apportées d'Allemagne à l'occasion de la miraculeuse image de Notre-Dame vénérée à l'autel majeur de cette église.

1. Voir sur son tombeau, *Œuvres*, VII, 249; au tome IX, p. 467, voir la citation de Benoît XIV, relative à S. Agricol, de Châlon-sur-Saône.

S. AIGNAN

1. Voici l'éloge du Martyrologe au 25 avril, qui est aussi le jour natal de S. Marc : « Alexandriae, S. Aniani episcopi, qui beati Marci discipulus ejusque in episcopatu successor, clarus virtutibus quievit in Domino ».

2. Piazza, p. 272, parle ainsi de sa fête à Rome :

S. Aignan, pauvre et bas artisan, élevé sur la chaire d'Alexandrie et successeur de S. Marc, illustre par ses vertus ; on en fait mémoire au 17 novembre. Sa fête est célébrée, avec indulgence plénière, à sa petite église, dite anciennement *Ste-Marie près Cosmedin*, par les garçons cordonniers, *lavoranti dé Calzolari*. On conserve un bras à S.-Ignace.

J'écrivais, en 1868, dans la *Correspondance de Rome*, p. 107 : « S. Aignan, évêque, disciple de S. Marc, mort en 61 à Alexandrie ; fête à son église. Il est le patron des savetiers, parce qu'il exerça lui même cette profession » et, en 1869, dans la même revue, p. 562 : « Sa relique est exposée à son église, qui appartient à la corporation des savetiers, dont il est le patron, parce que lui même exerça ce métier avant d'être évêque ¹. »

3. Telle est l'origine de son patronage ². S. Marc arrivé à Alexandrie, sa chaussure se défit. Il avisa un cordonnier et la lui donna à raccommoder. Ce faisant, le savetier, préoccupé de son visiteur, blessa à la main avec son alène ³. Marc le guérit et prit de là occasion de lui enseigner la religion ; après quoi, il le baptisa, ainsi que toute sa maison.

1. « Secundus Anianus. Hunc ordinavit S. Marcus evangelista, et est sutor ille qui aptavit ejus calceamenta » (*Histor. Patriarch. Alexand.*). — Bolland., t. XI, p. 358.

2. *Œuvres*, X, 159.

3. Konrad von Haimburg, au XIV^e siècle, dans l'hymne de S. Marco (*Dreves, Anal. hymn.*, III, 61) a ces deux strophes historiques :

« Dum intras, calceamentum
Ibi tibi rumpitur
Et qui fecit supplementum
Subula dum pungitur,

« Unum Deum confitentem,
Credulum artificem,
Super populum credentem
Efficis pontificem ».

A S.-Onuphre, une fresque du xvii^e siècle représente S. Aignan, vêtu pontificalement et tenant en main un soulier, pendant que l'autre git à terre.

4. Armellini ne dit que quelques mots de l'église S. Aniano, p. 133 :

Eglisette, existant dans la région de Ripa, près la place de la *Bocca della verità*. Elle appartenait en 1612 à la compagnie des savetiers (*ciabat-tini*), qui lui ôtèrent son ancienne dénomination de *Sta Maria*, pour y substituer l'actuelle, qui rappelle le saint diacre et martyr leur protecteur¹. L'église fut restaurée par Sixte IV, comme il résulte de l'écusson de ce pape qui est au-dessus de la porte.

1. Armellini se trompe, en confondant l'évêque avec le diacre d'Antioche, porté par le Martyrologe au 10 novembre : « Antiochiæ, SS. Demetrii episcopi, Aniani diaconi, Eustosii et aliorum viginti martyrum ».

B. AIMON TAPPARELLI

1. Mgr Chaillot lui a consacré une longue notice hagiographique dans les *Analecta juris pontificii*, II, 2334-2346. En voici le résumé, qui aidera à la reconstitution de son iconographie, passée sous silence par le P. Cahier ; on y cite en particulier, comme « le témoignage le plus intéressant », un manuscrit, daté de 1793, « qui se trouve à Rome dans les archives de l'ordre. »

Aimon naquit vers la fin du ^{xiv}^e siècle de la noble famille des Tapparelli, seigneurs de Lagnasco et de Génola... Il embrassa le service de Dieu dans l'ordre de S. Dominique. L'éclat de ses vertus le désigna à ses supérieurs pour enseigner aux religieux de son ordre la théologie et la Ste Ecriture... Le B. Amédée, duc de Savoie, le choisit pour son confesseur et pour prédicateur de sa cour. En l'année 1467, il fut nommé commissaire du S. Office, puis on le plaça à Saviliano, avec le titre d'inquisiteur général pour combattre l'hérésie dans les régions subalpines. Dans le temps qu'il s'acquittait de ces fonctions, il fut élu prieur du couvent de S. Dominique de Saviliano. En 1468, il fit la translation du corps du B. Antoine Pavonius, inquisiteur, mis à mort par les Vaudois... Enfin il fut revêtu de la charge de vicaire général de la province dans laquelle était situé son couvent...

Les chroniques nous rapportent qu'un jour, comme il récitait l'office de S. Hippolyte et de ses compagnons, à ces paroles : *Exultabunt sancti in gloria*, les anges répondirent : *Et lætabuntur in cubilibus suis*, lui annonçant sa fin prochaine. L'élévation habituelle de son âme vers Dieu se révélait par ces paroles qu'il répétait souvent : *Servire Deo regnare est* ; plus tard, elles furent placées comme sa devise à côté des peintures qui le représentaient et lui-même voulut que le vers suivant fût gravé au-dessus de la porte de la sacristie :

Sola salus servire Deo. Sunt caetera fraudes.

Sa fin bienheureuse arriva l'an 1495 à Saviliano, le jour de la fête de l'Assomption de la Ste-Vierge, pour laquelle il eut toujours une piété singulière. Après avoir récité les prières canoniales, muni des sacrements de l'Eglise, il s'endormit dans le Seigneur en pressant contre son cœur l'image de Jésus crucifié. Après sa mort, ses mains continuèrent à serrer étroitement le crucifix ; pour le lui enlever, il fallut un commandement fait au nom de la sainte obéissance.

2. Une fresque, du commencement du xvi^e siècle, dans la chapelle de S. Gothard, à Lagnasco, le représente ainsi :

Le saint est debout, aux deux tiers environ de la grandeur naturelle. Sa tête est couverte d'un capuchon très étroit ; elle est entourée par les rayons d'une auréole¹. Sa main gauche tient un livre ouvert, tourné du côté du peuple, la main droite un crucifix, autour duquel se déploie une banderolle² sur laquelle sont tracés en caractères gothiques ces mots : *Servire Deo regnare est*. La ceinture de l'habit est noire³ ; du côté droit deux cordons noirs rattachent à l'extrémité de cette ceinture une bande noire, placée là sans doute pour signifier la charité du serviteur de Dieu envers les pauvres.

3. Le corps, après diverses vicissitudes, a quitté Saviliano, lieu primitif de sa sépulture⁴ :

Les religieux dominicains du couvent de Raconigi (qui en avaient hérité) ayant fait don du corps au couvent des Dominicains de Turin par un acte capitulaire, en date du 21 novembre 1852, la précieuse relique fut transportée à Turin et déposée dans l'église des Dominicains, où on la plaça près du maître-autel.

4. Par décret du 29 mai 1856, la S. C. des Rites a reconnu le culte qui a été rendu, depuis un temps immémorial, au B. Aymon Taparelli, prêtre profès de l'ordre de S. Dominique. N. S. P. le pape Pie IX a confirmé ce culte immémorial par décision en date du 29 mai. Voici le décret qui l'atteste.

Decretum. Taurinen. seu Ordinis Prædicatorum. Confirmationis cultus ab immemorabili tempore præstiti S. D. Aymoni Tapparelli, sacerdoti professo, ordinis prædicatorum, Beato nuncupato.

Dei servum Aymonem Taparelli, sacerdotem professum ordinis prædicatorum, publicum et ecclesiasticum cultum obtinuisse longe ante centenariam in suis decretis a sa. me. Urbano pp. VIII requisitam, in eoque ultra numquam intermisso ad hæc usque tempora perseverare monumentis adeo gravibus et perspicuis demonstrari posse censuit R. P. Fr. Vincentius Aquarone, ejusdem ordinis sacerdos pariter professus causarumque beatificationis et canonizationis postulator generalis, ut de enun-

1. Les rayons conviennent en effet au bienheureux, non le nimbe appelé à tort ici *auréole*. Le titre de bienheureux se lit à Lagnasco sur une inscription qui accompagne son effigie : « Beatus Aymo Tapp. ex Dnis Lagnasci ».

2. Je saisis l'occasion qui se présente pour rappeler aux écrivains et aux imprimeurs la règle, posée par l'Académie et trop oubliée de nos jours, que *banderole* ne s'écrit qu'avec une seule *l*.

3. Les Dominicains portent une ceinture blanche.

4. « Les miracles se multipliant et la dévotion des peuples prenant chaque jour un nouvel accroissement, la translation de son corps se fit l'an 1504 et il fut placé sous l'autel dans une chapelle qui depuis porta son nom ».

ciati cultus confirmatione apud hanc Sedem Apostolicam agere non detrectaverit. Ad ipsius itaque postulatoris humillimas preces quum Emus et Rmus Dnus cardinalis Ludovicus Altieri, causæ relator, sequens dubium discutiendum proposuerit in ordinario coetu S. R. C., ad Vaticanum hodierna die coadunato : « An constet de cultu publico et ecclesiastico ab immemorabili præstito prædicto servo Dei, seu de casu excepto a decretis *sa. me. Urbani pp. VIII ?* », Emi et Rmi Patres sacris ritibus tuendis præpositi, post accuratum omnium examen, audito etiam voce et scripto R. P. D. Andrea Frattini, S. Fidei promotore, rescribendum censuerunt : Affirmative seu constare de casu excepto. Die 22 maii 1856.

Facta postmodum de prædictis SSmo Dno nostro Pio pp. IX per infra scriptum secretarium relatione, Sanctitas Sua sententiam S. C. ratam habere dignatus est, et confirmari cultum publicum et ecclesiasticum ab immemorabili tempore præstitum Beato Aymoni, sacerdoti professo ordinis prædicatorum, die 29 iisdem mense et anno.

Pro Emo et Rmo D. card. Patrizi, S. R. C. præfecto, G. card. Ferretti.
— Pro R. P. D. Hannibale Capalti, S. R. C. a Secretis, Joseph-Maria Star-
na Substit. — L. † Signi.

B. AIRALD

C'est encore Mgr Chaillot qui va nous donner les renseignements dans ses *Analecta*, XIX, 1059-1060 :

Fils de Guillaume II, comte de Bourgogne, Airald eut pour frères le pape Calixte II, Remond, roi de Castille et Henri, comte de Portugal. Il se retira et fit profession à la Chartreuse de Portes, alors diocèse de Lyon, actuellement dans celui de Belley. On l'obligea d'accepter le siège épiscopal de S.-Jean-de-Maurienne, où il exerça les plus grandes vertus. Le décret de la S. C. sur le culte immémorial est du 23 décembre 1862.

Decretum. Ordinis Carthusiani. Confirmationis cultus ab immemorabili tempore præstiti servo Dei Ayraldo, episcopo Maurianensi, Beato nuncupato.

Ayraldus, Guillielmi Burgundiæ comitis filius, fratres habuit alterum summum Romanum pontificem Calixtum II, alterum Castiliæ regem Remundum, alterum Lusitaniæ comitem Henricum. Ipse vero generis nobilitate despecta, divitiis honoribusque quos optare poterat valedicens, crucis humilitatem cœnobiique obscuritatem prætulit. Carthusianorum monasterium ad montem Portarum, in diocesi Lugdunensi erectum, ingressus, austeram illam vivendi rationem alacri animo amplexus est. Statim ab ipso tyrocinio, uti monumenta docent, integritate morum, mentis puritate, regulari observantia adeo excelluit ut seniores etiam ac diuturno severioris disciplinæ exercitio probatos in sui amorem rapuerit et admirationem. Hinc, quum de priore cœnobii eligendo ageretur, Ayraldus ceteris imperio præficitur, qui jam omnibus exemplo fuerat. Dein ad Maurianensem sedem evectus, prudentiæ et caritatis virtutibus episcopo propriis vitæ austeritatem moresque Carthusianos conjunxisse fertur. Verum sæpe ad pristinam illam sibi optatissimam Portarum solitudinem redire satagebat : ibi precibus et jejuniis ita assidue vacabat ut ad externa negocia ac pastoralem sollicitudinem iuvitus quodam modo remearet. Eum ad pastoralia munera redeuntem manebat pauperum desiderium quos ille omni humanitate complexus effusa prosequeretur caritate, manebant cuncti qualibet calamitate pressi, quos comiter excipiebat, ac collatis subsidiis solabatur. Præclaris hisce exemplis docere visus est quænam episcopi officia sint in Ecclesiæ bonis erogandis. At propera mors eum non sinit amplius pro ovium salute adlaborare, nam, virtutum exercitio conspicuus sacrisque reffectus, piissime obiit, nonnullis adstan-

tibus vicinioribus episcopis quos, uti traditur, de morte sibi adventante præmonuerat.

Reverendus porro pater Basilius Nyel, procurator generalis causarum beatificationis et canonizationis ordinis Carthusianorum, existimans ope monumentorum, quæ satis gravia reputavit, apud sanctam Apostolicam Sedem demonstrare posse a tempore immemorabili et longe ante decreta sa. me. Urbani papæ VIII huic servo Dei tributum fuisse publicum ecclesiasticum cultum, obtinuit ut ab Emo et Rmo D. cardinali Clemente Villecourt, causæ ponente, sequens dubium proponeretur in ordinariis comitiis S. R. C., ad Vaticanum habitis die 11 julii anno 1860: An constet de cultu publico ecclesiastico ab immemorabili tempore præstito servo Dei, seu de casu excepto a decretis sa. me. Urbani VIII? Ast Emi et Rmi patres sacris tuendis ritibus præpositi, post accuratum omnium examen ac auditum voce et scripto R. P. D. Andream Mariam Frattini, sanctæ fidei promotorem, sententiam suam proferre distulerunt, arbitrantes cultum ipsum amplioribus adhuc probationibus coadjuvari posse, ac proinde rescripserunt: Dilata et coadjuventur probationes.

Interim amplioribus corrogatis documentis, idem Rmus cardinalis relator in novis ordinariis comitiis ad Vaticanum pariter hodierna die habitis, hæc ipsa documenta proposuit, quibus mature perpensis, eadem S. C. ad propositum dubium. Affirmative respondendum censuit seu constare de casu excepto. Die 23 decembris 1862.

Facta postmodum de præmissis Smo D. N. Pio pp. IX a subscripto secretario relatione, Sanctitas Sua S. C. sententiam ratam habens, confirmare dignata est cultum publicum ecclesiasticum ab immemorabili tempore præstitum Beato Ayraldo, episcopo Maurianensi. Die 8 januarii 1863.

C. ep. Portuen. et S. Rufinæ card. Patrizi, S. R. C. præf. — D. Bartolini, S. R. C. secretarius. — Loco † signi †.

1. Sur son tombeau, *Œuvres*, XIV, 318.

S. ALBERT

1. Le Martyrologe Romain dit de lui, au 7 août : « Messanæ in Sicilia, S. Alberti, confessoris, ordinis Carmelitarum, miraculis clari. »

2. Piazza s'exprime en ces termes au sujet du carme sicilien, mort en 1292 :

Sa fête se fait à la Transpontine, où il y a un de ses bras, avec lequel on bénit l'eau dont les fidèles boivent par dévotion ; aussi à S.-Silvestre *ne Monti* et à S.-Chrysogone, qui est de cet ordre. Il y a de ses reliques à sa chapelle, à la Madone de *Monte Santo* et à Ste-Cécile (p. 516).

J'écrivais en 1869 dans la *Correspondance de Rome*, p. 378, au 6 août : Après les premières vêpres de S. Albert, vers 5 heures, à Ste-Marie Transpontine et à S.-Martin des Monts, les carmes se rendent processionnellement au puits du préau du cloître. L'officiant, qui porte la relique de S. Albert, la descend dans le puits, récite plusieurs oraisons et bénit l'eau, qu'on porte ensuite dans l'église, où on la distribue et donne à boire aux fidèles. S. Albert visitait à Messine un malade qui lui demandait à boire. Il prit un verre d'eau, le lui offrit et, quand le malade eut bu, il se sentit guéri. C'est en mémoire de ce fait que l'on bénit l'eau de S. Albert.

7 août. Sa fête se célèbre à Ste-Marie Transpontine, où l'on expose un ossement de son bras et où l'on distribue aux fidèles de l'eau bénite en son honneur.

3. Tel est le relevé de ses reliques, à Rome : à Ste-Marie au Trans-tévère (*OEuvres*, VII, 243, n° 19) ; à Ste-Cécile (259) ; un bras, à Ste-Marie Transpontine, (271) ; des ossements, aux Camaldules de Tusculum (VII, 284, n° 35).

4. Dans les volumes précédents, il est question de lui : dans une prière (VII, 29), pour sa canonisation (IX, 141, n° 113), à l'occasion de son eau (X, 138).

5. Le P. Cahier le dit patron de Messine, de Palerme, de Trapani, des Carmes et des tonneliers (en Piémont). Il ajoute qu'on l'invoque contre la fièvre jaune, les abcès à la gorge et la stérilité des femmes.

6. Armellini, dans ses *Chiese di Roma*, pp. 107-108, indique bien une église sous le vocable de S. Albert, mais il néglige d'identifier ce saint, car il y en a plusieurs du même nom.

S.-Albert. Parmi les églises de la seconde catégorie, celle-ci existait près du *vico Patrizio*, aux pieds de la colline de Ste-Marie-Majeure, non loin de Ste-Pudentienne. Elle était annexée à un hôpital qui avait quatre serviteurs (Burcard., *In Diar. Alex. VI, post diem 5 junii, a. 1500*). Elle s'élevait en un lieu qu'au *xiii^e* siècle le peuple appelait *Pozzo Roncone*. Au *xvi^e*, elle était encore debout, mais en ruines, comme nous l'apprenons de Fanucci (*Ap. p., lib. 3, c. 3*). Elle appartient, à l'origine, à la *Compagnie des Recommandés*, puis à celle de Ste-Marie et de Ste-Hélène, à l'*Ara cœli*.

Comme il résulte de plans appartenant au Gonfalon, faits en 1584 et conservés dans ces archives (Ruggeri, *L'Archiconfr. del Gonfalone*, pp. 2 et suiv.), l'emplacement précis correspondrait à l'aire occupée, d'un côté de la place de l'obélisque de Ste-Marie-Majeure, par l'église et le monastère du *Bambin Gesù*. Par devant passait une rue qui de l'église de Ste-Pudentienne montait jusqu'à l'escalier de la basilique de Ste-Marie-Majeure. Ce fut dans l'église de cet hôpital, que le zèle de S. Bonaventure érigea la compagnie des Recommandés, établie peu de temps auparavant à Ste-Marie-Majeure par deux chanoines de S.-Vital, Jacopo et Agnolo.

L'hôpital subsista jusqu'en 1414; alors Rome étant occupée par les bandes de Ladislas, roi de Naples, ses biens furent usurpés, on emporta même jusqu'aux lits; aussi un bref de Martin V affirme-t-il que l'édifice avait été transformé en une caverne immonde, étable aux bœufs, aux buffles et aux porcs. En 1549, l'église, toujours debout, fut concédée par le Gonfalon à des religieuses; mais, dix ans après, le jardin et la maison étaient loués à Don Tommaso Spica, avec une redevance annuelle d'une livre de cire blanche, le jour de l'Assomption. Dans le Catalogue des églises fait par ordre de S. Pie V, elle est ainsi dénommée: *S. Roberto, della compagnia del Gonfalone*. Elle fut probablement détruite quand Sixte V réduisit à la forme actuelle la place de Ste-Marie-Majeure.

7. A Palerme, la fête de S. Albert et de S. Gaétan se trouvant en concurrence au 7 août, la S. C. des Rites décida que ce dernier devait être transféré à un autre jour, la priorité restant à S. Albert, plus ancien de patronage.

Panormitana. Orta controversia in civitate Panormi inter patres Carmelitas et patres Theatinos super celebratione festi S. Caetani et S. Alberti, occurrentium quotannis eadem die 7 augusti, de quonam sit prius festum celebrandum, an de S. Alberto, tanquam antiquiori patrono minus principali, vel de S. Caetano, uti clerico et patrono pariter minus principali

prædictæ civitatis? Et S. R. C., audita relatione Rmi archiepiscopi ordinarii transmissa, una simul cum allegationibus Caroli de Amico, cathedralis Panormitanæ Ecclesiæ beneficiati et ejusdem Ecclesiæ Ordinarii compositoris, placuit respondere : Fiat translatio de S. Caetano et manuteneatur S. Albertus. Et ita declaravit. Die 22 junii 1680.

8. La similitude du nom me fait joindre ici ces deux notes :

L'église de S.-André *della valle* possède des reliques de S. Albert martyr (*Œuvres*, VII, 253). Cette indication est trop vague pour permettre une identification sûre. S'agirait-il de l'évêque de Liège, qui en effet, fut martyr et dont la fête se célèbre le 21 novembre ?

Le B. Albert le Grand, de l'Ordre de S. Dominique et évêque de Ratisbonne, est fêté le 15 novembre, par les Dominicains, dont le Martyrologe porte cette mention : « Colonia Agrippinæ, beati Alberti Magni, episcopi et confessoris, ex ordine Prædicatorum, cui ipsa Deipara Virgo in visu conspicua revelavit Deum disposuisse per ejus doctrinam mirifice suam illustrare Ecclesiam; variis in vita et post mortem claruit miraculis ». Il vint à Rome en 1256.

B. ALBERT DE BERGAME

1. Les *Analecta juris pontificii*, XIX, 1025-1027, suffisent à renseigner sur ce bienheureux ; toutefois j'abrègerai la narration, la réduisant aux points essentiels.

Il naquit au commencement du XIII^e siècle, dans le village d'Ogna Val Seriano, près de Clusone, diocèse de Crémone. Ses parents, cultivateurs, l'élevèrent dans la piété. Il épousa une femme acariâtre, qui lui fit exercer une patience héroïque. De mauvaises gens lui ayant enlevé iraduleusement son modique patrimoine, il alla habiter Crémone et gagna péniblement sa vie comme portefaix. Le prieur des dominicains de Crémone, connaissant sa grande vertu, lui donna l'habit du tiers ordre. Albert fit le pèlerinage de Rome, de Jérusalem et de S.-Jacques de Compostelle. Il mourut à Crémone, le 7 mai 1279. On raconte que le viatique lui fut porté par une colombe, parce que le curé de S.-Mathias mit du retard à porter le S. Sacrement. L'évêque, le clergé et la population assistèrent aux obsèques. Une main angélique creusa la fosse dans le chœur de l'église. Les miracles ont eu lieu à la tombe du B. Albert depuis l'époque du décès jusqu'à nos jours. Muratori a publié (tome IX, *Scriptores rerum italicarum*) la chronique de Parme, rédigée vers la fin du XIII^e siècle ; elle place la mort du B. Albert en 1279 et constate l'affluence de la population autour de la tombe de ce portefaix, *portitor vini*. La municipalité de Crémone ordonna de célébrer la fête du B. Albert comme précepte et défendit tout travail aux portefaix¹, en les obligeant d'assister à l'office, pendant lequel on offrait un cierge à l'autel du bienheureux.

La maison d'Albert fut convertie en hôpital.....

Les Bollandistes parlent du B. Albert, tome II du mois de mai, p. 652.

Le culte se propagea jusqu'en Espagne, car la confrérie des ouvriers en laine de Vich prit Albert pour patron et lui dédia un autel....

Depuis longtemps, le clergé diocésain de Crémone récite l'office et célèbre la messe du B. Albert, le 7 mai de chaque année.....

Benoît XIV signa de sa main la commission d'introduction de la cause.

Le culte immémorial étant légalement établi, la S. C. rendit le décret suivant, qui reconnut légalement le culte décerné de temps immémorial et longtemps avant le centenaire du pape Urbain VIII, au B. Albert.

1. Il faudra l'ajouter aux trois patrons ordinaires des portefaix (*Œuvres*, X, 158.)

Cremonen. Canonizationis B. Alberti à Bergamo, tertii ordinis Prædicatorum. Proposita per Emum et Rmum D. cardinalem Guadagni, ponentem, ad instantiam R. P. Vincentii Mariæ Ferretti, vicarii et procuratoris generalis ordinis Prædicatorum, in congregatione ordinaria Sacrorum Rituum habita sub infrascripta die, causa canonizationis B. Alberti a Bergamo, tertii ordinis Prædicatorum, atque in ea discusso dubio : An sententia judicium a Rmo episcopo Cremonen. deputatorum lata super cultu ab immemorabili tempore prædicto Beato exhibitio, sive casu excepto a decretis sa. me. Urbani papæ VIII, sit confirmanda in casu et ad effectum de quo agitur? S. C., audito R. P. D. Ludovico de Valentibus, Fidei promotore, qui scripto et voce suam sententiam exposuit, rescribendum censuit : Affirmative, si SSmo D. N. videbitur. Die 4 maii 1748. Factaque deinde per me secretarium de prædictis SSmo Dno N. relatione, Sanctitas Sua benigne annuit. Die 9 maii 1748.

D. F. card. Tamburinus, præf. — Loco † Signi. — T. patriarcha Hierosolymitanus, secretarius.

2. Mgr. Chaillot explique ainsi cette décision :

Les bienheureux publiquement honorés du culte ecclésiastique antérieurement à l'année 1534, sont exempts des formalités et des procédures que le pape Urbain VIII prescrivit en 1625 et 1634 pour la béatification des nouveaux saints. Ils demeurent en possession du culte qui leur a toujours été décerné ; nulle enquête, soit ordinaire, soit par autorité apostolique, n'est nécessaire pour les maintenir dans leur possession. Mais si l'on veut que le S. Siège confirme le culte immémorial d'un bienheureux, il faut en ce cas que les preuves de ce culte, les documents historiques qui le constatent et les dépositions verbales qui en établissent la continuation soient recueillies dans un procès juridique qui est instruit par l'Ordinaire ou par le délégué pontifical.

Depuis l'époque d'Urbain VIII, le S.-Siège a confirmé le culte d'un assez grand nombre de personnages. Dans le traité *De beatificatione sanctorum*, Benoît XIV a donné la liste de tous ceux dont le culte fut confirmé jusqu'à 1745 (XIX, 644).

Le savant directeur des *Analecta* a continué cette liste dans les tomes XIX et XX : il s'arrête au pontificat de Grégoire XVI, ayant recueilli 113 noms. Cette étude a pour titre : *Le culte immémorial. Énumération des bienheureux et des saints dont le culte immémorial a été confirmé par le S.-Siège.*

3. Par *culte immémorial*, il faut entendre canoniquement un culte public et liturgique, existant sans interruption antérieurement à l'an 1534 et dont sont fournies des preuves juridiques à la S. C. des Rites, qui examine la cause et soumet sa décision à l'approbation du souverain pontife.

B. ALVARO DE CORDOUE

Le B. Alvaro mérite ici une mention spéciale comme propagateur de la dévotion du Chemin de la croix, dont j'ai exposé, en le citant, les débuts dans le tome VIII de mes *Œuvres*, p. 151. Mgr Chaillot en a fait l'objet d'une notice au tome XIX des *Analecta*, col. 654.

Né de l'illustre famille de Cordoue, il entra dans l'ordre de S. Dominique et se livra à la prédication dans toutes les provinces d'Espagne et une grande partie de l'Italie. Il fut confesseur de la reine d'Espagne et de son fils, mais il renonça à ces fonctions par le désir d'une vie plus austère. Il établit un couvent sous le nom de S. Dominique et la *via crucis* sur une montagne près de Cordoue et y passa le reste de sa vie dans la contemplation et la pénitence. Il mourut en 1430. Urbain VIII signa l'introduction de la cause en 1627, des rémissoriales furent expédiées pour le procès apostolique. En 1676, Clément X autorisa la reprise de la cause, une enquête eut lieu sur le culte immémorial. Enfin la S. C. publia le décret suivant :

Decretum. Corduben. Canonizationis beati Alvari de Corduba, sacerdotis professi ordinis Prædicatorum et fundatoris cænobii sub titulo S. Dominici de Scala cæli, civitatis Cordubæ.

Cum post signatam anno 1671 manu s. me. Clementis X commissionem reassumptionis causæ canonizationis B. Alvari prædicti, disputatum fuerit anno 1716 et 1718 in S. C. R. dubium : An sententia Rmi episcopi Cordubensis, judicis delegati, lata super cultu immemorabili, seu casu excepto a decretis sa. me. Urbani VIII, sit confirmanda, etc. ? negativum prodiit responsum, reservato tamen jure postulatoibus coadjuvandi probationes super dicto casu excepto. Cumque, vigore ejusmodi rescripti, novus confectus fuerit auctoritate apostolica processus et in actis prædictæ S. C. exhibitus, propositum inde fuit per Emum et Rmum D. card. Belluga, in locum Emi et Rmi D. card. Corradini ponentis, ac mature discussum dubium : An constet de casu excepto a decretis Urbani VIII, seu de cultu immemorabili in casu et ad effectum de quo agitur ? Et S. eadem C., audito prius in scriptis R. P. D. Ludovico de Valentibus, Fidei promotore, respondit : Affirmative, si SSmo D. N. visum fuerit. Hac die 16 septembris 1741. Factaque deinde per me secretarium de prædictis eidem SSmo relatione, Sanctitas Sua benigne annuit. Die 22 ejusdem mensis et anni 1741.

J. A. card. Guadagni, pro-præfec. — T. patriarcha Hierosolym., secr.

S. ALEXANDRE

1. Parmi les homonymes, il existe plusieurs saints qui intéressent particulièrement Rome, outre le pape S. Alexandre, qui figurera dans une catégorie à part. En voici le relevé d'après Piazza :

9 février. S. Alexandre et 38 autres martyrs, mentionnés dans un ms. de S. Cyriaque, souvent cité par le cardinal Baronio. Vers l'an 300. A la Trinité du Pont Sixte, il y a indulgence plénière (p. 124) ¹.

18 février. Les SS. frères martyrs Maxime et Claude; Ste Prepedigna, femme de Claude et leurs deux fils Alexandre et Cuzia, nobles Romains, parents de l'empereur Dioclétien, convertis à la foi par Ste Susanne dans son propre palais, où est maintenant l'église dédiée à son nom et baptisés par le pape S. Caius dans sa maison, où est l'église de ce titre; lesquels envoyés à Ostie, y furent brûlés; leurs restes, jetés dans le Tibre, furent recueillis par les chrétiens et dispersés en diverses églises (p. 145) ².

Il y a, à Ste-Marie au Transtévère, des reliques de S. Maxime (*Œuvres*, VII, 243, n° 28) et de S. Claude (244, n° 37).

27 février. Les SS. MM. Alexandre, Abondius, Antigone et Fortunat ³. Leurs corps, extraits du cimetière de Calixte, furent distribués entre plusieurs églises; mais en particulier on conserve à Ste-Praxède leurs reliques, qui y ont été données par Pélage II; d'autres sont dispersées en divers autels des basiliques de S.-Pierre et de Ste-Marie-Majeure.

Il ne faut pas oublier de rapporter ici que le corps de S. Alexandre fut lacéré en petits morceaux et dispersé, comme l'en avait menacé le tribun Tiberianus, qui prononça ces paroles, d'après les Actes de ces SS. MM. : « Illud tibi prædico, per deos omnes, per omnes urbes ac regiones ossa tua a me dispergenda esse. Illud enim velim scias carnes tuas et ossa per

1. « Romæ, passio SS. Martyrum Alexandri et aliorum triginta octo Coronatorum » (*Martyr. Rom.*).

2. « Apud Ostia Tiberina, SS. Maximi et Claudii fratrum et Præpedignæ, uxoris Claudii, cum duobus filiis Alexandro et Cutia; qui, cum essent præclarissimi generis, jubente Diocletiano, tenti sunt atque in exilium deportati, deinde incendio concremati odoriferum martyrii sacrificium Deo ipsi obtulerunt; quorum reliquæ in flumen projectæ et a christianis perquisitæ, juxta eandem civitatem sepultæ sunt » (*Martyrol.*).

3. « Romæ, natalis SS. MM. Alexandri, Abundii, Antigoni et Fortunati » (*Martyrol.*).

singulas regiones per quas ego transiturus sum, dissipatum iri » (p. 159).

14 mars. S. Alexandre, m. Noble romain, il fut baptisé par l'évêque S. Julien, pendant la persécution de Domitien, qui le fit torturer sur le chevalet, puis poignarder à la gorge. Ses cendres reposent en Espagne (p. 189).

12 décembre. Les SS. MM. Maxence, Constance, Crescentius, Justin, Léandre, Alexandre et Soter, nobles sénateurs de Trèves, qui périrent dans la persécution de Dioclétien ¹. A Ste-Marie-Majeure, on expose, à la chapelle Pauline, le bras de l'un d'eux, sous le nom de martyr de Trèves (p. 727).

Stc-Marie au Transtévère a des reliques de S. Justin (*Œuvres*, VII, 243, n° 28). Il y a des reliques des MM. de Trèves à Stc-Marie du peuple (*Ibid.*, 270).

2. Piazza écrit au 26 août, p. 550 :

S. Alexandre, illustre soldat de la légion de S. Maurice, son capitaine, invité à sacrifier aux idoles, non seulement s'y refusa, mais jeta à terre leurs autels. Pour cela le tyran lui fit couper la tête ². La fête se fait avec indulgence plénière à l'église des Bergamasques, parce que ce saint martyr est protecteur de la ville de Bergame et que cette église lui est dédiée.

Mon calendrier porte, dans la *Correspondance de Rome*, 1869, p. 416 : S. Alexandre, soldat de la légion Thébaine, martyrisé l'an 301. Sa fête se célèbre à son église, sur la place Colonne, où les Bergamasques dotent les jeunes filles de leur nation qui sont domiciliées à Rome (*Œuvres*, VII, 138).

Armellini parle ainsi de S.-Barthélemy des Bergamasques :

Dès l'an 1538, des Bergamasques résidants à Rome établirent une confrérie nationale sous le titre des SS. Barthélemy et Alexandre, protecteurs de leur ville. Elle se réunit dans le 'principe à l'église de S.-Malo, près de laquelle ils avaient fondé un hôpital pour leurs compatriotes. L'hôpital des fous ayant été transféré par Benoît XIII dans la *via della Lungara*, ce pape accorda à la confrérie l'emplacement de l'église actuelle. Aux archives des brefs se conservent les documents qui se réfèrent à cette translation, qui eut lieu en 1729.

1. « Trevisis, SS. MM. Maxentii, Constantii, Crescentii, Justini et sociorum, qui in persecutione Diocletiani, sub Rictiovaro præsidente, passi sunt » (*Martyrol.*).

2. « Bergomi, in Gallia Cisalpina, S. Alexandri martyris, qui et ipse unus ex eadem legione (Thebæorum), cum nomen D. N. J. C. constantissime fateretur, martyrium capitis abscissione complevit » (*Martyrol.*).

3. Au t. II, p. 174, une inadvertance de l'imprimerie a omis parmi les bibliothèques célèbres, le n° 6, que je m'empresse de rétablir ici :

Bibliothèque de Jérusalem, fondée par S. Alexandre. *Bibliotheca Hierosolymitana, S. Alexander, episcopus et mart., Decio imp., in magna temporum acerbitate sacrorum scriptorum libros Hierosolymis congregat.*

S. ALEXIS

I. — CULTE.

1. S. Alexis occupe le premier rang dans le Martyrologe au 28 juillet:

Romæ, S. Alexii, confessoris, filii Euphemiani senatoris, qui, prima nocte nuptiarum, sponsa intacta, e domo sua abscedens ac post longam peregrinationem ad Urbem rediens, decem et septem annos tamquam egenus in domo paterna receptus hospitio, nova mundum arte deludens, incognitus mansit; sed post obitum et voce per Urbis ecclesias audita, et scripto suo agnitus, Innocentio I pontifice maximo, ad ecclesiam S. Bonifacii summo honore delatus est, ubi multis miraculis claruit.

2. Piazza, dans l'*Emerologio*, pp. 475-476, s'étend ainsi sur son culte, à Rome:

Dieu le fit resplendir de tels miracles que Rome tout entière, avec le souverain pontife Innocent I et l'empereur Honorius, vint honorer son saint corps qui, sous son escalier, fut manifesté par la voix des anges et le son de toutes les cloches. Il fut transporté avec une grande solennité à la basilique de S.-Pierre, où, avec un concours immense de peuple, furent célébrées ses funérailles.... Le pape et l'empereur le levèrent de terre, honneur qui n'avait pas encore été rendu à aucun saint...

Un manuscrit du Vatican, cité par Torrigia, rapporte que le corps de S. Alexis, fut en 909, déposé par l'empereur Othon II dans une châsse d'argent, dans la chapelle voisine de la sépulture de l'empereur: ce qui fut fait avec l'intervention de Léon, abbé du monastère des SS. Alexis et Boniface sur l'Aventin, qu'il enrichit de villas, champs et possessions, car auparavant il était pauvre en revenus. Le corps fut trouvé en 1217, sous Honorius III, qui donna partie d'un bras au cardinal Guido Pierleoni, diacre de S.-Nicolas *in carcere*.

La fête de ce glorieux saint se fait avec solennité à l'église de S.-Boniface, dite aussi de S.-Alexis, qui est un titre cardinalice. Son vénérable corps repose dans le maître-autel. Il y a indulgence plénière. Le peuple Romain offre un calice et une patène d'argent, d'une valeur de 30 écus, avec quatre torches: c'est par S.-Alexis que le peuple Romain a commencé de faire l'offrande aux églises de Rome.... L'escalier se voit encore dans l'église, où il est tenu en grande vénération...

A la basilique Vaticane, où il fut enseveli, il y a de ses reliques. Son corps fut ensuite transporté à sa maison paternelle, sur l'Aventin, quand elle eut été changée en église. A S.-Paul-hors-les-murs, on vénère un bras. A S.-Nicolas *in carcere*, on en conserve un autre. A Ste-Praxède, il y a une côte, reconnue dans la visite des saintes reliques faite le 8 avril 1708 et déposée alors dans un riche reliquaire d'argent, dû à la pieuse libéralité du prince Savelli. A Ste-Cécile au Transtévère, une dent et un ossement. A S.-Ignace, on expose une dent et partie d'une mâchoire. A Ste-Agnès, place Navone, un autel lui est dédié ; il se fait remarquer par la somptuosité de ses marbres et la belle sculpture d'Hercule Ferrata.

3. J'ai écrit, en 1869, dans la *Correspondance de Rome*, p. 344, à l'usage des pieux étrangers : S. Alexis, noble romain, mort l'an 409. Sa fête se célèbre à son église sur l'Aventin, où repose son corps et où l'on expose son chef dans un buste de métal doré. On y voit l'escalier, de neuf marches en bois, sous lequel il passa dix-sept ans, inconnu à sa famille et le puits qui lui fournissait de l'eau ; on en boit par dévotion.

On gagne une indulgence d'un an à visiter, ce jour-là, la basilique de S.-Pierre (*Œuvres*, II, 365, 383).

4. Dans les volumes précédents de mes *Œuvres*, j'ai fait ce relevé de ses reliques :

A S.-Alexis, le corps, le chef, le puits, l'escalier et la Madone qui lui parla (VII, 252) ; d'une côte, à Ste-Praxède (230) ; une partie du crâne, au palais Massimo (272) ; des ossements, à S.-Nicolas *in carcere* (273) ; des reliques innommées, à S.-Pierre du Vatican (241, n° 55), à Ste-Marie au Transtévère (243, n° 17), et en dehors de Rome, à Frascati (290, n° 103) et à S.-Bertrand de Comminges (V, 509).

Une inscription du XI^e siècle constate que le corps de S. Alexis est au maître-autel (*Œuvres*, XI, 391-392).

Le puits est dans la grande nef, à la 2^e travée, côté gauche en entrant : sa margelle, à huit pans, est en marbre blanc (*Œuvres*, X, 138).

L'escalier de bois compte neuf marches, visibles seulement à la partie antérieure : des anges soutiennent la châsse qui les renferme. Il y est fait allusion dans cette touchante épitaphe d'un inconnu, placé en 1639, en avant de sa chapelle :

D O M

HIC . IACEO . MAGNI . FAMVLVS . POSTREMVS . ALEXI
QVO . NVLLVS . POTVIT CHARIOR . ESSE . LOCVS
NAM . QVAS . VIVVS . ADHVC . SCALAS . PATRONVS . HABEBAT
HAS . CVPIO . VITA . FVNCTVS . HABERE . CLIENS
FVNDE . PRECES . HOSPES . SCALAS . MIHI . VT . ILLE . PER . ISTAS
AD . SVA . QVÆSITVM . SYDERA . MONSTRET . ITER

TV

SALVE . ÆTERNVM

ET

ÆTERNVM . VALE

M . D . C . XXXIX . DIE . XVIII . MAII

Malgré l'inscription qui l'atteste, je ne crois pas à l'authenticité de la Madone, placée à l'autel du transept, qui lui aurait parlé; ce panneau, à fond d'or, est une œuvre byzantine du moyen âge.

5. Il va sans dire que je ne partage nullement l'opinion étrange de Collin de Plancy, dans son *Dictionnaire des reliques*, I, 12-13 :

Alexis. Ce saint n'a jamais existé; on sait que c'est le même que S. Jean-Calybite. On raconte que, le jour de ses noces, il abandonna sa femme et sa famille désespérée, qu'il changea d'habit avec un mendiant, qu'il mena quelque temps la vie de gueux; que, lorsqu'il fut devenu méconnaissable, il vint demander l'hospitalité dans la maison paternelle, qu'on le logea sous un escalier où il vécut d'aumônes; que, pendant dix-sept ans, il entendit avec froideur les cris de sa femme, de sa mère, de son vieux père et qu'on le reconnut à sa mort en trouvant auprès de lui un livre de prières que sa mère lui avait donné. On a osé présenter cet horrible conte comme une histoire exemplaire.

On a bâti à Rome une église en l'honneur de S. Alexis, sur le lieu où il a fait pénitence. On y montre le corps de ce prétendu saint. « Cette église est très fréquentée, dit un voyageur pieux (*Journal d'un voyage de France et d'Italie, fait par un gentilhomme français, 1667, p. 365*), à cause des reliques du grand S. Alexis. On voit encore, au bas de la nef de l'église, l'escalier sous lequel il a vécu dix-sept ans inconnu et qui lui a facilité le chemin du ciel ». Nous répétons que le prêtre Baillet lui-même (*Vie des Saints, 15 janvier*) et tous les théologiens un peu sensés nient l'existence de ce saint, dont Rome expose les os à la vénération des fidèles.

La conservation du corps et l'exposition des os sont bien un fort témoignage en faveur de l'authenticité, à moins qu'on n'admette, ce

qui n'est pas possible, que Rome ait été induite en erreur ou trompé sciemment les fidèles.

6. Le P. Cahier, p. 606, déclare que S. Alexis est le patron des « mendiants, pèlerins, chaînetiers », pour les deux premiers en raison de son genre de vie. Le chaînetier est défini par l'Académie : « Ouvrier qui fait des agrafes, des petites chaînes » : je ne vois pas quel rapport il y a entre ce métier et lui, qui n'en exerça aucun ; bien au contraire, il rompit promptement les chaînes du mariage.

7. M. Oscar Havard, dans les *Fêtes de nos pères*, pp. 190-196, s'est occupé de la complainte de S. Alexis, dont voici l'historique :

Des vingt pages que le P. Giry consacre à la vie de S. Alexis, combien sont appuyées sur des actes authentiques ? Peut-être pas trente lignes, s'il faut en croire les critiques les plus estimés. Joseph Phymnographe (ix^e siècle) est le premier qui, dans une de ses hymnes grecques, donne la légende populaire...

Race épique par excellence, les Normands, qui célébraient alors tous les héros nationaux, s'emparèrent de la légende et en firent jaillir un poème. Le récit d'un moine de l'abbaye de Fontenelle, rapporté par Mabillon (*Acta ordinis S. Benedicti, sæculo tertio*, p. 378), permet en effet de croire qu'un chanoine de Rouen, Tedbat de Vernou (xi^e siècle), composa la cantilène qui fut découverte, en 1843, à Hildesheim (Hanovre), par Wilhelm Muller et dont MM. Gaston Paris et L. Pannier donnèrent, en 1872, dans la *Bibliothèque des hautes études* (7^e fascicule), une édition si soignée. Cette chanson obtint, au moyen âge, une vogue considérable ; les jongleurs la chantaient après les offices devant le porche des églises...

Voici une version d'un beau mouvement. C'est la complainte des Veillées, telle qu'on la chante encore dans les villages provençaux. Nous la reproduisons d'après l'ouvrage, devenu si rare, de Damase Arbaud : *Chants populaires et historiques de la Provence*, 1864, t. II, p. 25... Ainsi qu'il est facile de le voir, le cantique recueilli par Damase Arbaud est traduit du français... La version originale ne circule plus au-delà de la Loire... A quel siècle remonte cette version ? Au xvi^e siècle peut-être.

Vers le milieu du xvii^e siècle, un sieur Robinet Macé, — encore un Normand — publiait chez son compatriote Richard Auzouet, une *Vie de Monsieur S. Alexis* (Voir *Histoire des livres populaires*, par Nisard, t. II, p. 151), où le poème du chanoine Tedbat de Vernou se vit infliger un nouveau remaniement. Sous cette troisième forme, le cantique s'améliore-t-il ? Que nos lecteurs en jugent... Le scudérisme du style rendrait cette cantilène insupportable si la candeur des réflexions ne désarmaient le lecteur. Aussi nos braves aïeules professaient-elles un véritable culte pour cette version. Dans mon enfance, aucun cantique peut-

être n'a plus souvent retenti à mes oreilles que celui-là. L'épisode de l'escalier enflammait l'imagination et touchait les cœurs.

Eh bien ! vers la fin du xviii^e siècle, cette poésie, si maniérée qu'elle fût, parut encore trop naïve aux beaux esprits du temps. Un versificateur Toulonnais, Laurent Durand, se mit en tête de disloquer la plupart de nos vieux cantiques. Mesure, coupe du vers, accent, récit, tout subit une refonte complète. Les héros de l'épopée normande furent habillés à la mode du jour (*Les cantiques de l'âme dévote*, nouvelle édition, 1789).

Là s'arrêtent les transformations du cantique de S. Alexis. Nous ne connaissons pas de version plus moderne.

Je n'ai pas fait de citations, à mon grand regret, car il ne me plaît pas qu'elles soient tronquées et incomplètes. Or l'hymne grecque est seulement mentionnée ; de la cantilène de Tedbat, nous n'avons que trois strophes ; le cantique provençal n'est pas traduit en français ; on ne donne qu'en partie la complainte de Robinet Macé et enfin le cantique de Durand ne peut guère s'apprécier avec une strophe unique.

II. — LITURGIE

1. S. Alexis est inscrit au calendrier sous le rit semidouble. La rubrique porte en tête, au 17 juillet : *In festo S. Alexii, conf., semiduplex*. L'office est tout entier du commun d'un confesseur non pontife, avec une 4^e leçon historique et au 3^e nocturne, les leçons du commun des abbés sur l'évangile *Ecce nos reliquimus*.

Pour la messe, l'épître et l'évangile sont propres.

2. La S. C. des Rites a rendu deux décrets à cet égard. Dans le premier, daté de 1660, elle décide que l'office de S. Alexis, de précepte pour Rome et *ad libitum* pour toute l'Église, sera unifié de cette dernière manière¹ ; ce décret a été ultérieurement modifié, car le calendrier ne porte plus *ad libitum*. Lors de la réforme, on pourra supprimer sans difficulté cet office, qui n'intéresse que Rome, à cause du corps et de l'église de S. Alexis. Le second décret, de 1735, élève au rite double la fête de S. Alexis, pour Rome exclusivement ; je voudrais même qu'on montât au double majeur, puisqu'il s'agit d'un noble romain et du titulaire d'une église cardinalice.

Officii S. Alexii. — Cum, ut expositum fuit, sa. me. Urbanus VIII de-

1. Au fond, c'était mal juger, car Rome avait des droits particuliers qui auraient dû prévaloir.

creverit Romæ de præcepto recitandum esse et extra Urbem ad libitum recitare posse indulserit officium S. Alexii confessoris sub ritu semiduplici, novum sit tamen quod præceptum in similibus Romæ injunctum non obliget universalem Ecclesiam, S. R. C., die 24 julii 1660, censuit SSmo supplicandum ut vel extenderet præceptum ad universum christianum orbem, vel etiam Romæ ad libitum officium hujusmodi recitari præciperet. Allatis autem ad Sanctissimum S. C. precibus, Sanctitas Sua, tum Romæ cum alibi officium S. Alexii ad libitum recitari mandavit. Die 5 augusti 1660.

Decretum. Urbis ejusque districtus. — Cum Urbis conservatores, nomine Senatus Populique Romani, SSmo D. N. Clementi XII preces porrexerunt pro elevatione officii S. Alexii, confessoris et Patritii Romani, ad ritum duplicem, cujus festum, ratione etiam ipsius sacri corporis et ecclesiæ eidem dicatæ speciali modo maximaque populi frequentia in Urbe celebratur; hujusmodi vero instantia a Sanctitate Sua ad S. R. C. remissa et ab Emo et Rmo D. cardinali Origo relata, S. eadem C. dictum officium, quod jam in Ecclesia universali sub ritu semiduplici recitatur, pro Urbe totoque suo districtu sub ritu duplici juxta petita concedi posse censuit, si SSmo D. N. visum fuerit. Die 6 augusti 1735. Factaque deinde per me secretarium de prædictis S. D. N. relatione, Sanctitas Sua benigne annuit. Die 20 septembris anni 1735.

A. F. card. Zondadari, pro-præfect. — F. patriarcha Hierosolymit., S. R. C. Secret.

3. Le P. Blume, dans la 25^e livraison des *Analecta hymnica*, a publié trois offices rythmés de S. Alexis, d'après des manuscrits du xv^e siècle et des imprimés du xvi^e; tous sont hagiographiques. La 23^e livraison a deux hymnes du xvi^e siècle, qu'il importe de reproduire, car on devra les consulter, un office double comportant des hymnes propres. L'une à Coutances, est hagiographique, tandis que l'autre, à Aoste, est purement invocative.

Breviar. Constantiense, xvi^e s. (Dreves, XXIII, 111).

- | | |
|--|---|
| 1. Romanum fulget speculum,
Alexius, qui sæculum
Liquit, sequendo Dominum,
Altissimus humilium. | Pie vivendo Dominum
Efflagitat Jesum Christum. |
| 2. Regia sponsa caruit
Ob Jesum, qui et claruit
Ingenuus verissime
In hoc caduco tempore. | 4. Dehinc Mariæ placuit,
De eo quæ non tacuit,
Pandendo per mysterium
Ipsam fore sanctissimum. |
| 3. Edissam intrat peregre,
Dives et pauper propere, | 5. Fastum mundanum fugiens
Marique præsto repetens,
Optavit in Ciliciam
Transfretare provinciam. |

6. Ventus velis contrarius,
Tharsum spexisset carius,
Æde patris suscipitur,
Ad alendum committitur.

7. Bis septem annis deguit,
Sub stega tres adhibuit,
Dans Trinitati gloriam
Per suam victoriam.

Officia Augustana, ms. du xvi^e s., à S.-Gall (Dreves, XXIII, 112).

1. Lætare, gens catholica,
Exsulta, mens angelica;
Exortum germen gratiæ
Locasti cœli acie.

2. O lumen evangelice,
Perfectionis cœlicæ
Præmonstrans formam regulæ,
Dona te sequi sedule.

3. Sidus novæ militiæ,
Triumphator victoriæ,

8. Spiritum post obtulit,
Quem Deus ante voluit
Significare literis
Quisnam fuisset posteris.

9. Sit Trinitati gloria
Fidelibusque gratia,
Ut Alexii suffragiis
Protegamur ab inferis.

Exemplar innocentiae,
Hostem calcans sævitiæ.

4. Post hujus vitæ terminum
Fac frui luce luminum,
Solutos nexu scoriæ
Cinge nos stola gloriæ.

5. Sit Trinitati gloria
In unitate solida,
Potestas et victoria
In sempiterna sæcula.

III. — *Office des Carmélites de France* ².

Le Proprium Sanctorum et festorum ad usum monialium ordinis Beatæ Mariæ de Monte Carmelo in Gallia erecti juxta primitivam observantiam, Paris, 1670, contient un office propre de S. Alexis, qui date de 1618. Il importe d'en reproduire ici la teneur.

XVII JULII, IN FESTO S. ALEXII
Confessoris. Duplex.

Ad vesperas, Antiphona.

Ad me dictum est verbum absconditum, et quasi furtive suscepit auris mea venas susurrii ejus.

Psalm. Dixit Dominus, cum reliquis de Dominica, et loco ultimi, Psalmus Laudate Dominum omnes gentes.

Antiphona. Regnum cœlorum vim patitur, et violenti rapiunt illud.

1. Le rythme exige *Alexi*.

2. Je le cite à titre de pure curiosité, car je n'ai pas la preuve qu'il ait été approuvé à Rome.

Antiphona. Non veni pacem mittere in terram, sed gladium : veni enim separare hominem adversus patrem suum, et nulum adversus matrem suam, et inimici hominis domestici ejus.

Antiphona. Fuge, dilecte mi, et assimilare capræ hinnuloque cervorum super montes aromatum.

Ana. Quis dabit mihi pennas sicut columbæ, et volabo, et requiescam ? ecce elongavi fugiens.

Capitulum. — Rom. 8. Quis nos

separabit a charitate Christi ? tribulatio ? an angustia ? an fames ? an nuditas ? an periculum ? an persecutio ? an gladius ? (sicut scriptum est : Quia propter te mortificamur tota die, æstimati sumus sicut oves occisionis). Sed in his omnibus superamus propter eum qui dilexit nos.

Hymnus. Iste confessor.

ÿ. Justum deduxit, etc.

Ad Magnificat, Antiphona. Qui vult venire post me abneget semetipsum et tollat crucem suam et sequatur me.

Oratio. — Deus, qui beato Alexio tribuisti, ut nova mundum arte deluderet, et novo ductus spiritu per tot annos manens incognitus in domo paterna se incessanter exinaniret sicque de mundo, de seipso, de hoste humani generis mirabiliter triumpharet : da nobis amore tui nosmetipsos deserere, Spiritus tui ductum prompte et fideliter sequi ; et in hoc sancto studio, ejus ope muniri, cujus admirandis erudimur exemplis. Per Dominum nostrum.

Ad Matutinum.

Invitatorium, Hymnus et Psalmi de Communi Confes.

In primo Nocturno.

Antiphona. Quare quasi colonus futurus es in terra, et quasi viator declinans ad manendum ? Quare futurus es velut vir vagus ?

Antiphona. Vadam ad montem myrrhæ et ad collem thuris.

Antiphona. Trahe me post te, curremus in odorem unguentorum tuorum, odor illorum super omnia aromata.

ÿ. Vox turturis audita est.

ñ. In terra nostra.

De Epistola prima B. Pauli Apostoli ad Timotheum.

Lectio j. Cap. 6.

Est autem quæstus magnus, pietas cum sufficientia. Nihil enim intulimus in hunc mundum ; haud dubium quod nec auferre quid possumus. Habentes autem alimenta, et quibus tegamur, his contenti simus. Nam qui volunt divites fieri, incidunt in tentationem et in laqueum diaboli, et desideria multa inutilia et nociva, quæ mergunt homines in interitum et perditionem. Radix enim omnium malorum est cupiditas : quam quidam appetentes, erraverunt a fide, et inseruerunt se doloribus multis. Tu autem.

ñ. Euge, serve bone et fidelis, etc.

Lectio II. Tu autem, o homo Dei, hæc fuge : sectare vero justitiam, pietatem, fidem, charitatem, patientiam, mansuetudinem. Certa bonum certamen fidei, apprehende vitam æternam, in qua vocatus es, et confessus bonam confessionem coram multis testibus. Præcipio tibi coram Deo qui vivificat omnia, et Christo Jesu, qui testimonium reddidit sub Pontio Pilato, bonam confessionem ut serves mandatum sine macula, irreprehensibile usque in adventum Domini Nostri Jesu Christi : quem suis temporibus ostendet beatus et solus potens, Rex regum et Dominus dominantium : qui solus habet immortalitatem, et lucem inhabitat inaccessibilem, quem nullus hominum vidit, sed nec videre potest : cui honor et imperium sempiternum. Amen. Tu autem.

ñ. Justus germinabit, etc.

Lectio III. Divitibus hujus seculi

præcipe non sublime sapere, neque sperare in incerto divitiarum, sed in Deo vivo (qui præstat nobis omnia abunde ad fruendum) bene agere, divites fieri in bonis operibus, facile tribuere, communicare, thesaurizare sibi fundamentum bonum in futuram, ut apprehendant veram vitam. O Timothee, depositum custodi, devitans profanas vocum novitates, et oppositiones falsi nominis scientiæ, quam quidam promittentes, circa fidem exciderunt. Gratia tecum. Amen. Tu autem.

ñ. Iste cognovit justitiam, etc.

In secundo Nocturno.

Antiphona. Si quis venit ad me, et non odit patrem suum, et matrem et uxorem, adhuc autem et animam suam, non potest meus esse discipulus.

Antiphona. Qui amat animam suam, perdet eam : et qui odit animam suam in hoc mundo, in vitam æternam custodit eam.

Antiphona. Qui non renuntiat omnibus quæ possidet, non potest meus esse discipulus.

ÿ. Revertere, revertere, dilecte mi.

ñ. Revertere, ut intueamur te.

Lectio iv. — Alexius Romanorum nobilissimus, propter eximium Jesu Christi amorem prima nocte nuptiarum relinquens intactam spon sam, illustrium orbis terræ Ecclesiarum peregrinationem suscepit. Quibus in itineribus cum ignotus septemdecim annos fuisset, aliquando apud Edessam Syriæ urbem per imaginem sanctissimæ Mariæ Virginis ejus nomine divulgato, inde navi discessit. Ad portum Romanum impulsus, a patresuo tanquam alie-

nus pauper hospitio accipitur : apud quem, omnibus incognitus cum decem et septem annos vixisset, relicto scripto sui nominis, sanguinis ac totius vitæ cursu, migravit in cælum, Innocentio primo Summo Pontifice.

ñ. Honestum fecit illum Dominus, etc.

Ex sermone beati Petri Damiani episcopi de S. Alexio confessore.

Lectio v. — Beatus Alexius dum paternam domum tanquam retrogradus abrenuntiator ingreditur, decepti mundi principem, omnisque fraudis atque malitiæ fefellit auctorem. Unde novum martyrii genus, novum præbet in admiratione spectaculum. Martyribus enim carcer erat pœna, catena pressura : isti vero propria domus auratis decorata tricliniis, erat materia tentationis. Illos torquebat armata manus carnificum : istum gravius puniebat conspecta quotidie pietas progenitorum. In martyrem quemlibet fremebat horrenda rabies iudicis : hunc blanda, mitis atque venusta facies impugnabat uxoris. Martyribus in aula principum ingerebatur pœna tortorum : hic autem in domo proprii juris invisibiliter torquebatur, velut in area tribunalis. Illis fuerat pœna, supplicium : huic e contrario blandimenta tormentum. Lazarus plane, qui jacebat ad januam divitis, invitus esuriebat et cadentes de mensa miccas, quæ tamen sibi minime dabantur, optabat : unde potioris procul dubio meriti fuit pauper iste quam Lazarus. Ille nimirum non modo parum quid accipere, sed et saturari, sicut veritas perhibet, cupiebat,

cui tamen alimenta nemo misericorditer indulgebat : iste vero cum sibi sumptuosa divitiarum omnium copia ultro suppeteret, cum omnis hujus mundi gloria se sibi, si dignaretur, gratis offerret, imo etiam nolenti se violenter ingereret, omnia repulit, cuncta contempsit, irrevocabiliter aversatus abjecit. O strenuum Christi militem ! o prorsus invictum et nimis insignem caelestis militiæ bellatorem !

ñ. Amavit eum Dominus, etc.

Lectio vi. — Igitur Beatus Alexius cum terrena quæque dimisit, cum opes omnes atque divitias paterni juris abjecit, supernæ jussionis mandata complevit : cum vero ad propria rediit, abrenuntiator egregius metam procul dubio divinæ legis excessit. Et quia mensuram bonam, et confertam, et cogitatam in sinum suum laborem electi quique recipiunt, et unusquisque propriam mercedem recipit secundum suum laborem ; immensurabilem hic possidet gloriam, qui non tenuit in labore mensuram. Et qui Evangelicam regulam in sui certaminis agone transcendit, supereminens pretium de manu justii remuneratoris accepit. Ipse quippe factus est præmium retributionis, qui fuerat causa certaminis : et qui fuerat auctor pugnae, factus est corona victoriæ Jesus Christus Dominus noster, qui cum Deo Patre et Spiritu Sancto vivit et regnat in sæcula sæculorum. Amen.

ñ. Iste homo perfecit omnia, etc.

Gloria Patri. Quia.

In tertio Nocturno.

Antiphona. Aquæ multæ non po-

tuerunt extinguere charitatem, nec flumina obruent illam.

Antiphona. Si dederit homo omnem substantiam domus suæ pro dilectione, quasi nihil despiciet eam.

Antiphona. Fortis est ut mors dilectio : dura sicut infernus, æmulatio.

ÿ. Vox ejus non audietur foris.

ñ. Sedebit solitarius et tacebit.

Lectio sancti Evangelii secundum Matthæum.

Lectio vii. Cap. 19.

In illo tempore, dixit Simon Petrus ad Jesum : Ecce nos reliquimus omnia, et secuti sumus te : Quid ergo erit nobis ? Et reliqua.

Homilia S. Ambrosii episcopi. Enarrat. in Psalm. 118.

Ecce nos reliquimus omnia, hoc est, Non quæсивimus quæ secuti sunt, non quæсивimus partem de possessionibus, sed te elegimus portionem. Reliquisti ergo omnia, Petre, quæ habebas ; unde habes quæ habere te dicis ? Surgit claudus, sono sermonis tui erigitur. Sanitatem aliis donas, qui indigebas ipse tuæ salutis auxilio. Reliquisti ergo quæ habebas. Christum tibi non habebas, et cepisti : quæ portio, Christus tibi possessio est. Illius nomen tibi munificum, illius nomen tibi est fructuosum : illius nomen tibi tributa dependit, et bona tributa, non pecuniæ, sed gratiæ. Portio tua non ariditate siccatur, non imbre diluitur, non frigore uritur, non tempestate quassatur. Per diem sol non uret te, neque luna per noctem. Serva portionem quam elegisti : ea est enim portio quam terrenæ partes æquare non possunt. Quid

enim est quod conferri possit his, de quibus Deus dicit : Et inhabitabo in illis ? Quid magnificentius hospite cœlesti ? Quid beatius possessione divina ? Et deambulabo, inquit, inter eos. Alii quærentur de sui ruris angustiis : in te Deo est ampla possessio, in quo ambulare se dicit, hoc est, laxæ spatia habitationis inveniens, qui terram includit manu. Sic enim scriptum est : Quis mensus est manu aquam, et cœlum palmo, et universam terram clausa manu ? Cui mundus angustus est, tu ei ampla es domus.

ñ. Iste est qui ante Deum, etc.

Lectio VIII. — Portio, inquit, mea Dominus. Aliis verbis quam bene dixit hoc Paulus, ostendens nullam habere se in hoc sæculo portionem ; sic enim scriptum est : Usque ad hanc horam et esurimus, et sitimus, et nudi sumus, et colaphis vapulamur, et instabiles sumus, et laboramus operando manibus nostris. Maledicimur, et benedicimus ; persecutionem patimur, et sustinemus ; blasphemamur, et obsecramus. Tanquam purgamenta hujus mundi facti sumus, omnium lustramenta usque adhuc. Fortasse moveat quod purgamentum se esse dixit. Non enim est, sed sæcularibus videtur, qui putant summam in divitiis esse gloriam vel decorem. Nonne isti universos purgamenta esse putant, quicumque illis obsequuntur propter divitias, et mirantur eos propter opes, timent propter potentiam, laudant propter nobilitatem : sed hæc omnia Paulus detrimenta magis putabat esse quam commoda. Ideoque ait : Quæ mihi lucra fuerunt, hæc duxi propter Christum

detrimenta esse, propter eminentem scientiam Christi Jesu Domini mei, propter quem omnium detrimentum passus sum, et æstimo ut stercora, ut Christum lucrificiam.

ñ. Sint lumbi vestri, etc.

Gloria Patri. Et vos.

Lectio IX. — Frequenter enim æstimatur pauper ille irridendus et execrandus propter illuviem vestium aut vulnerum cicatrices, eo quod in terra nullam habeat portionem, et tamen portio ejus in cœlo est. Anima ejus ibi sibi patrimonium collocavit, quia audivit Jesum dicentem : Nolite thesaurum vobis condere in terra ; sed thesaurum vobis, inquit, condite in cœlo. Sed hoc divites audire non possunt. Clausas aures habent, et sono æris obtusas : nummus magis illis resonat quam verba divina.

Te Deum laudamus.

Ad Laudes, Antiphona.

Ad Jesum venit quidam princeps, et dixit ei : Domine, quid faciens vitam æternam possidebo ? et respondit ei Jesus : Si vis ad vitam ingredi, serva mandata.

Psalmus. Dominus regnavit, cum reliquis de Laudibus.

Antiphona. Et ille dives respondit Jesu : Domine, hæc omnia custodi a juventute mea ; et intuitus eum Jesus dilexit eum.

Antiphona. Respondit Jesus : Unum tibi deest. Si vis perfectus esse, vade, vende quæ habes, et da pauperibus, et habebis thesaurum in cœlo.

Antiphona. Hoc audito, non tristis, sed lætus abiit Alexius, et omnia vendidit ; seipsum et sua omnia

pro Jesu dereliquit. Quid ergo erit illi ?

Antiphona. Pars mea Dominus, dixit anima mea, propterea expectabo eum.

Capitulum, Hymnus et Vers. de Communi Conf. non Pontif.

Ad Benedictus. Antiphona. Si quis vult post me venire, abneget semetipsum, et tollat crucem suam quotidie, et sequatur me.

Ad parvas horas, Antiphonæ de Laudibus. Capitula et Responsoria de Communi Conf. non Pontif.

In secundis Vesperis omnia ut in primis.

IN MISSA.

Oratio, ut supra in primis Vesperis.

Secreta. Domine Jesu, qui sublimi-

tatem Incarnatæ divinitatis tuæ, in terris sub pauperis, privatæ et incognitæ vitæ velamine ; et in altari sub vilibus panis et vini speciebus occultare et exinanire voluisti : et hanc vitam tuam singulari gratiæ privilegio in Beato Alexio exprimere et honorare dignatus es : da nobis gratiæ tuæ potentiam experiri, et sic tibi in humillitate conformari in terris, ut tibi conregnare mereamur in cœlis. Qui vivis et regnas, etc.

Postcommunio. — Vivificet nos, quæsumus, Domine Jesu, Sacramenti quod sumpsimus virtus et operatio, ut qui sapientiæ tuæ in sanctis tuis adinventiones colimus, Beato Alexio confessore tuo intercedente, eorum quoque exempla imitari mereamur. Qui vivis, etc.

IV. — ÉGLISE.

Armellini, dans ses *Chiese di Roma*, pp. 108-109, va nous retracer l'histoire de l'église de S. Alexis :

Quelle que soit la valeur historique de la légende romaine d'Euphémien et de S. Alexis, il est certain que l'Orient a une légende semblable et que la tradition reconnaît comme très ancienne l'origine de l'église de l'Aventin, qui remonterait aux débuts du IV^e siècle. Selon ce récit, la maison d'Euphémien son père aurait été transformée en église au temps d'Honorius ; malgré cela, le culte et le nom de S. Alexis ne paraît pas avoir été associé à celui de S. Boniface avant la fin du X^e siècle, lorsque ce célèbre monastère commença à fleurir et à devenir l'institut romain pour les missions des pays slaves. Avant ce temps, l'église était dénommée S. Boniface et était même diaconie ; maintenant, c'est le contraire et au titre primitif de Boniface a été substitué celui d'Alexis.

Le pape Benoît VII, en 977, la céda au métropolitain grec Serge, évêque de Damas, qui avait fui les persécutions des Arabes ; il y fonda un grand couvent, dont il devint le premier abbé et dont les religieux étaient en partie bénédictins latins et en partie basilien grecs ; ceux-ci avaient reporté à ce lieu le nom du célèbre quartier de Constantinople, dit des *Blaquernes*, rendu fameux par l'image de la Vierge que lui avait donnée Ste Pulchérie.

Nerini, abbé de ce monastère, au siècle dernier, en a laissé une histoire classique, mais non sans erreurs (*De cœnobio SS. Alexii et Bonifacii*).

Le Livre pontifical mentionne plusieurs fois l'église qu'il appelle *Diaconia S. Bonifacii*, surtout sous Léon III.

Le fameux Albéric, au x^e siècle, ajouta à l'église ses maisons pour en faire un monastère, auquel il préposa le célèbre abbé de Cluny, S. Odon. Albéric mourut en 954 : il était l'aïeul du fameux Crescentius, qui domina la ville de 972 à 998 ; de sa race était le pape Benoît VII, qui y appela Serge, mort en 981. Son épitaphe se conserve encore dans le monastère, où est aussi celle du neveu du tyran que fit pendre Othon III.

Les Bénédictins gardèrent le monastère jusqu'en 1231, quoique, dès la fin du xii^e siècle, le monastère primitif ait formé deux monastères distincts, l'un sous le vocable de S. Boniface et l'autre de Ste Marie, aujourd'hui le prieuré de Malte. Parmi les moines qui l'habitèrent, il faut rappeler S. Adalbert, évêque de Prague et apôtre de la Bohême ; S. Gaudence son frère, S. Anastase et S. Boniface, apôtre de la Russie méridionale ; c'est pourquoi Baronio, à l'an 977, l'appelle *domicilium sanctorum*.

En 1231, Grégoire IX concéda le monastère aux Prémontrés ; Martin V y appela les moines de S. Jérôme, qui, au xvi^e siècle, transformèrent l'église. Sixte V la déclara titre cardinalice.

V. — ICONOGRAPHIE.

Rome assigne à S. Alexis les trois attributs que lui reconnaît le P. Cahier, mais elle en ajoute quatre autres : la *croix* du chrétien, le *lis* de la virginité², les *roses* récompense de la souffrance et le groupe de la femme, du père, de l'empereur et du pape. Ces trois attributs sont : le *billet*, qui, après sa mort, révèle son nom³, l'*escalier* sous lequel il vécut méconnu et le *costume de pèlerin*⁴, allusif à ses pérégrinations.

Les monuments qui s'y réfèrent ne sont qu'au nombre de cinq.

Dans la crypte de S. Clément, une fresque du xii^e siècle retrace

1. En voici le titre exact : *De templo et cœnobio SS. Bonifacii et Alexii, historica monumenta*, D. Fel. Nerinii, abbat. Hieronymiani ; Romæ, 1752, in-4, fig. en taille-douce.

2. « Alexius, Romanorum nobilissimus, propter eximium Jesu Christi amorem, prima nocte nuptiarum, peculiari Dei monitu, relinquens intactam sponsum, illustrium orbis terræ ecclesiarum peregrinationem suscepit » (*Lec. de son office*).

3. « Relicto scripto sui nominis, sanguinis ac totius vitæ cursu, migravit in cœlum, Innocentio primo summo pontifico » (*Ibid.*).

4. Il comporte un *sac*, une *pèlerine*, un *chapeau*, un *bourdon* et une *écuelle*.

sa mort et la constatation de son identité par sa femme éplorée et par le pape qui va présider à ses funérailles.

Au musée chrétien du Vatican (*Œuvres*, t. II, p. 247, n° 5), un tableau, du commencement du xv^e siècle, le montre quittant l'escalier sous lequel il vit et demandant à boire à son père, qui fait l'aumône à deux pèlerins nimbés.

Dans la chapelle du Capitole, Romanelli a peint S. Alexis parmi les saints originaires de Rome.

A Ste-Agnès, place Navone, un magnifique bas-relief, sculpté par Hercule Ferrata, au xvii^e siècle, forme le retable de son autel. S. Alexis est couché mort sous son escalier, il tient une petite croix en main ; le pape vient le voir, avec l'empereur ; un personnage de la suite lit le papier qui révèle son origine. Au ciel, des anges portent des lis, une couronne de roses et son bourdon.

Une toile du xviii^e siècle, à S.-Bernard, le figure étendu sous l'escalier et décédé. Elle est signée : PHILADELPHUS LARGAN. INVENI ET PIN 1 : ROMÆ, 1766.

Au-dessous de la relique de l'escalier, à S.-Alexis, au fond du latéral gauche, contre la paroi de l'est, gît sa statue en stuc, de grandeur naturelle. Il repose sur le sol, recouvert d'une peau de bête à longs poils ; de sa main droite, il tient une croix sur sa poitrine et de sa gauche présente une lettre cachetée ; près de lui, gisent son bourdon et son chapeau ; une écuelle est à ses pieds. Sur sa tunique, ceinte à la taille, il porte une pèlerine ; ses jambes sont nues et ses cheveux longs ; il a toute sa barbe.

La gravure qu'on distribue, le jour de sa fête, à S.-Alexis, représente ce monument ; elle date du siècle dernier. A la lettre se lit le nom du sculpteur : S. Alessio C.² *Statua di Andrea Bergondi nella Chiesa di detto Santo in Roma* ; puis celui du graveur et de l'éditeur : *Frañco*³ *Cecchini disegnó dal Originale. — In Roma da Secondo Bianchi al Gesù n° 80*. Cette estampe est une œuvre médiocre, un peu lâchée de style.

1. *Pinxi.*
2. *Confessore.*
3. *Francesco.*

VI. — CRITIQUE HISTORIQUE

1. Les Bénédictins du Mont Cassin ont publié, d'après leurs manuscrits : « Leonis pp. IX, *Rythmus in honorem S. Alexii et Vita S. Alexii*, dans les *Miscellanea Cassinese, ossia nuovi contributi alla storia, alle scienze e arti religiose, raccolti e illustrati per cura dei PP. Benedittini di Monte Cassino*; tip. di Monte Cassino, 1897, 1^{er} fascicule.

2. Le P. Poncelet, S. J., a deux longs articles sur S. Alexis dans la *Science catholique*, t. IV, pp. 269-271, 632-645. Rendant compte de *La légende syriaque de S. Alexis, l'homme de Dieu*, par Arthur Amiaud, Paris, 1889, in-8°, il pose ces conclusions : Huit manuscrits du v^e au ix^e siècle ont fourni la texte original, qui fait mourir *l'Homme de Dieu*, car il n'a pas d'autre nom, à Edesse. Entre le vi^e et le ix^e siècle, un écrivain byzantin remanie et embellit sa légende, qu'il complète par celle de S. Jean Cabylite; dès lors, il est nommé Alexis et meurt à Rome. Vers la fin du x^e siècle, cette nouvelle histoire passa à Rome, qui l'ignorait. « Sans doute, et c'était grave, on ne pouvait montrer son tombeau, absolument ignoré, et pour cause, pendant cinq siècles. Mais cela n'arrêta pas la ferveur de la dévotion; bien plus, cela n'empêcha pas au xiii^e siècle, les moines de S.-Alexis et les chanoines de Latran de se disputer l'honneur de posséder dans leurs églises le corps de S. Alexis » (p. 270).

Je ne m'attarderai pas à relever les objections accumulées par le savant Bollandiste, il vaut mieux faire connaître le beau travail de Mgr Lugari, qui, dans les *Annales Romaines*, 1896, 1079-1082, a ainsi vengé les droits de la vérité :

Ceux qui comme del Vico, dit Valeriani, sont accoutumés à regarder l'histoire comme une fable et à voir dans la fable le fondement de l'histoire, affirment que S. Alexis a été un être imaginaire, le récit de sa vie une fable et tout au plus une adaptation de celle de S. Jean Kalybite. . . J'ai discuté cette objection que l'on faisait à l'histoire de S. Alexis pour la démolir de fond en comble. En confrontant les deux histoires de S. Alexis et de S. Jean Kalybite, je pourrais démontrer comment l'une n'a rien à faire avec l'autre.

L'opinion qui fait de S. Jean Kalybite et de S. Alexis une seule et même personne n'est point nouvelle et, dès le siècle dernier, Tillemont et

Baillet la proposèrent et voulurent l'appuyer sur l'autorité de Papebrock, qui démontre, en étudiant mieux la chose, qu'il n'est pas improbable que S. Alexis soit né et soit mort dans l'ancienne Rome...

Amiaud écrit : « Je ne crois point qu'Alexis et Jean Kalybite soient le même »... Je conclurai par les paroles de Pinius : « Il serait étrange que la ressemblance de vie qui existe entre plusieurs saints obligeât à n'en faire qu'une seule personne ».

Je pourrais encore démontrer l'existence du culte de S. Alexis à Rome avant la venue de Serge Damascène ; je pourrais le démontrer à l'aide de cette homélie que l'on attribue à S. Adalbert, dans laquelle on reproche aux Romains d'avoir laissé tomber la dévotion à S. Alexis leur saint ; je pourrais le démontrer tant par les martyrologes que par les *actuarii* d'Usuard... Au 17 juillet, j'y lis, corrigé, il est vrai, mais indubitablement, le nom d'Alexis. Je pourrais le démontrer par l'image Vaticane de S. Alexis et l'hymne de S. Joseph le Mélode. Je pourrais encore démontrer que l'on accuse à tort d'imposture le moine Thomas, quand le pape lui-même, en présence du chapitre de S.-Pierre, décide la question en sa faveur....

Je dis seulement que les récentes découvertes de l'hymnographie et de la topographie confirment la vérité de l'histoire de notre S. Alexis. Vous connaissez tous la découverte faite dans un manuscrit de la Vaticane, qui contient un passage en l'honneur de S. Alexis... Cette découverte a fait que les Bollandistes, bien qu'ils fussent favorables à l'opinion contraire à S. Alexis, ont dû dire qu'il fallait marcher à pas comptés dans cette question, parce que l'hymnologie, l'expérience le prouve, ménage des surprises.

Enfin les découvertes faites sur l'Aventin des maisons de tant de personnages de sang impérial, comme les habitations de Trajan, des Deius, des Cornelius Repentinus, alliés à la famille de Didius Julianus, montrent la vraisemblance de ce qui est raconté dans cette vie et qui apparaissait fabuleux.

VII. — SAINTS HOMONYMES

1. Piazza, p. 476, mentionne un S. Alexis, « noble romain, genre de Ste Paule et mari de Rufine, à qui S. Paulin écrivit une lettre de condoléance pour la mort de celle-ci et qui vécut sous le pape Innocent I^{er} et l'empereur Honorius. Baronio en parle au 17 juillet, dans ses Notes au martyrologe » (p. 476).

2. Un martyr de ce nom repose dans la basilique de Ste-Marie au Transtévère, où se fait l'ostension de ses reliques (*Œuvres*, VII, 241, 244, 271). Il y a de ses reliques à S.-Laurent *in Damaso* (VII, 266).

3. Piazza écrit, p. 143, au 17 février :

B. Alexis Falconieri, un des sept fondateurs de l'Ordre des Servites, dont fait mémoire Ferrari dans son catalogue. Il ajoute qu'à son agonie de nombreux oiseaux entourèrent sa cellule et, quand il fut mort, ils s'élevèrent dans les airs comme pour accompagner son âme au ciel ; il avait cent ans. A S.-Marcel, des Pères Servites, on célèbre sa fête.

Le Martyrologe a cet éloge au 17 février : « Florentiæ, beati Alexii Falconieri, confessoris, ex septem Fundatoribus ordinis Servorum B. M. V., qui decimo supra centesimum vitæ suæ anno, Christi Jesu et angelorum præsentia recreatus, beato fine quievit ¹ ».

Mgr Chaillot ajoute : « Il fut l'oncle de Ste Julienne Falconieri... Il refusa constamment le sacerdoce, par sentiment d'humilité... L'enquête ouverte par l'archevêque de Florence ayant pleinement constaté le culte décerné de temps immémorial au B. Alexis, la S. C. des Rites confirma ce culte, par décret du 17 novembre 1717 ».

1. Il y a ces variantes dans le Martyrologe des Servites : « Florentiæ, .. qui quum unus fuerit ex septem Fundatoribus... prope ædem Annunciatae Virgini dicatam, septuagesimo septimo postquam Deo se voverat anno, ætatis vero centesimo decimo, adstantibus sub visibili forma Jesu et angelis... ».

B. AMAT RONCONI

1. En ce temps de pèlerinages et d'hospitalisation, il est bon de multiplier les protecteurs célestes en vue de ces œuvres de piété et de miséricorde. La S. C. des Rites, en confirmant le culte immémorial d'un franciscain, nous apprend à vénérer le « fondateur de l'hôpital des pauvres voyageurs, à Saludecio, diocèse de Rimini ». Mgr Chaillot a rapporté le décret dans ses *Analecta*, XIX, 669 :

Admise dans la Congrégation des Rites du 13 juillet 1775, l'introduction de la cause fut commise et signée par Pie VI, le 22 du même mois. En exécution de cette commission, la S. C., le 16 mars de l'année suivante, confirma le culte immémorial du B. Amatus. Voici le décret concernant l'introduction de la cause :

Decretum. Ariminen. Beatificationis et canonizationis venerabilis servi Dei Amati Ronconi, fundatoris archihospitalis pauperum peregrinorum oppidi Saludecii, Beati vulgo nuncupati.

Prævia apostolica dispensatione ab interventu et voto consultorum et ad humillimas preces fratris Josephi Mariæ de Monte Fano, sacerdotis professi et lectoris ordinis Minorum de Observantia S. Francisci, prædictæ causæ postulatoris, propositum fuit in congregatione ordinaria S. R., habita sub infrascripta die dubium : An sit signanda commissio introductionis causæ in casu et ad effectum de quo agitur ? Et S. eadem C., ad relationem Emi et Rmi D. cardinalis Vicecomitis, ponentis designati, omnibus mature perpensis auditoque tum voce tum in scriptis R. P. D. Dominico de S. Petro, Fidei promotore, respondendum censuit : Affirmative, si SSmo D. N. placuerit. Die 13 julii 1775. Et SSmus D. N. Pius Pp. VI, ad relationem per me secretarium factam, benigne annuendo, prædictam commissionem propria manu signavit. Die 22 dicti mensis et anni.

M. card. Marefusus, præf. — M. Gallo, S. C. R. secret.

2. Le *Dictionnaire hagiographique* de Migne a sur lui cette courte notice (I, 129) :

Amat (Saint), *Amatus*, pèlerin, patron de Saludez, près de Rimini, est honoré dans l'église de S. Blaise, où son corps fut inhumé. 8 mai.

Il ne doit pas être confondu (*Ibid.*) avec « Amat (saint), *Amatus*,

évêque de Nusco, en Italie, qui mourut en 1093 et est honoré le 31 août », date fixée par le Martyrologe : « S. Amati, episcopi. »

3. Le nom est bien *Amat* et non *Aimé de Saldezzo*, comme porte le P. Cahier, p. 802, quoique cette traduction du participe *Amatus* soit aussi littérale que l'autre. Mais *Amat* est la forme populaire, qui est même devenue, à la longue, un nom patronymique, comme on l'a vu, sous le pontificat de Pie IX, pour le cardinal Amat di S. Filippo et Sorso.

S. AMBROISE, MARTYR

1. Sa fête tombe le 16 août, selon le Martyrologe Romain :

Ferentini in Hernicis, S. Ambrosii, centurionis, qui, in persecutione Diocletiani, variis modis cruciatus, novissime per ignem illæsus transiens, demersus in aquam, eductus est in refrigerium.

On remarquera cette dernière expression, qui est d'ancien style et que le *Dictionnaire hagiographique* de Migne (I, 131) interprète ainsi : « Le supplice de S. Jean le conduisit au lieu de rafraîchissement éternel », *locum refrigerii*, dit le canon de la messe, au *Memento* des morts.

2. Le P. Cahier le dit avec raison patron de Ferentino, puisqu'il y fut martyrisé et y est spécialement vénéré.

3. En 1605, parut à Rome, chez Guillaume Faciotti, un petit in-8, de 48 pages, imprimé en rouge et noir et intitulé *Officium S. Ambrosii martyris*. L'office est suivi de la vie, en italien, du martyr, composée par Mgr Capano, évêque de Ferentino. Il y est raconté qu'il naquit à Milan, fut centurion et subit le dernier supplice à Ferentino (Etat pontifical.)

SS. AMÉRICAINS

I. — PRIÈRE.

1. Les évêques de l'Amérique latine, réunis à Rome en concile, en 1899, ont sollicité du Saint-Siège des indulgences pour une prière composée par eux en l'honneur des Saints et Bienheureux de leur nation. Léon XIII, par bref du 9 avril 1900, a concédé une indulgence de sept ans, une fois le jour, applicable aux âmes du purgatoire, avec cette restriction qu'elle ne peut être gagnée que par les habitants de l'Amérique latine.

Les saints et bienheureux auxquels on se recommande, après la louange de la Ste Trinité, du Sacré-Cœur, de la Ste Vierge et de S. Joseph, sont les suivants : Bienheureuse Anne-Marie de Jésus, B. Barthélemy Guttierrez, B. Barthélemy Laurel, S. François de Solano, B. Ignace de Azevedo ou les Quarante Martyrs, B. Jean Massias, S. Louis Bertraud, B. Louis Florez, B. Martin de Porres, S. Philippe de Jésus, S. Pierre Claver, B. Pierre Zuniga, Ste Rose de Lima, B. Sébastien de Aparizio, S. Thuribe.

Il serait à souhaiter que chaque nation suivit ce louable exemple et eût ainsi sa prière spéciale, mais moins longue.

2. Voici les trois documents du dossier : la supplique des évêques, l'approbation de la S. C. des Rites et le bref de Léon XIII.

Postulatum Patrum Concilii plenarii Americæ latinæ SS. D. N. Leonis papæ XIII exhibitum per S. R. C. pro obtinenda Indulgentiâ.

Beatissime Pater, Archiepiscopi et episcopi Americæ Latinæ, in concilio plenario congregati, instantissime postulavit ut Sanctitas Vestra indulgentiam septem annorum concedere dignetur fidelibus Americæ Latinæ vel in America Latina commorantibus, qui sequentem orationem in honorem B. M. V. Immaculatæ, cum invocatione Sanctorum et Beatorum ejusdem Americæ Latinæ, a S. R. C. adprobendam, recitaverint.

Gratiarum actio et petitio pro fidelibus et populis Americæ Latinæ.

Gloria Patri, gloria Filio, gloria Spiritui sancto, in sæcula sæculorum.
Amen.

Te Deum Patrem ingenitum, Te Filium unigenitum, Te Spiritum Sanctum Paraclitum, sanctam et individuum Trinitatem, toto corde confitemur, laudamus atque benedicimus; Tibi gloria in sæcula, Tibi gratias in ætærum. Confirma hoc, Deus, quod operatus es in nobis, salva nos et populos nostros.

Sit laus divino Cordi, per quod nobis parata salus, ipsi gloria et honor in sæcula.

Cor Jesu sacratissimum, ô Cor voluptas cœlitum, Cor fida spes mortaliū, Tui sumus, Tui esse volumus, salva nos et populos nostros, reconde nos in dulcissimo habitaculo caritatis tuæ. Suavis enim es, Domine, et in ætærum misericordia tua.

Parce igitur, o Cor Jesu suavissimum, parce civitatibus nostris, quæ in fide Ecclesiæ tuæ enutritæ, veræ fidei thesaurum, Te auctore, mirabiliter servarunt et contra omnis generis insidias custodierunt.

Suscipe ergo, o Cor Jesu sacratissimum, gratiarum actiones cleri et populi civitatum Americæ Latinæ, quæ in abundantia beneficiorum tuorum salvæ factæ sunt.

O beatissima Virgo Maria, ab originali labe præservata, peramantissima Americæ nostræ Latinæ patrona potentissima, sit Tibi etiam laus perennis, veneratio sempiterna, gratiarum actio in Christo Jesu.

O immaculata mater nostra, o benignissima Mater nostra, o dulcissima et augustissima Regina nostra, misericordias tuas grato animo decantamus. Sub tuum præsidium confugimus. O Domina, quæ rapis corda hominum dulcore, Tu rapuisti cor nostrum, Tu rapuisti corda populorum nostrorum. Tu primitias fidei nostræ benignissima præsentia tua, suavissima protectione tua in Guadalupano (*Hic addi potest nomen sanctuarii Mariani in natione vel diœcesi celebrioris*) aliisque pietatis tuæ monumentis per universas regiones nostras obfirmasti, amplificasti et confirmasti. O Domina nostra, o Mater nostra, quæ serpentis caput virgineo pede contrivisti, libera populos nostros a venenatis impiorum et hæreticorum jaculis, Tuque, quæATRIX fuisti atque educatrix populorum nostrorum in fide dilectissimi Filii tui, tutrix etiam, vindex et propugnaculum esto. Tui sumus, Tui esse volumus, monstra Te esse matrem et patronam nostram, custodi nos, salva nos potentissimis precibus tuis.

Joseph sanctissime, Deiparæ sponse castissime, qui Americæ Latinæ protector semper extitisti dilectissimus, Tibi laus et veneratio in Christo Jesu.

Virginum custos, quem læta celebrant agmina cœlitum, quem cuncti resonant christiadum chori, intercede pro nobis, suscipe corda nostra, dulcissimo cordi sponsæ immaculatæ perpetua donatione dicanda, donanda, tradenda.

Vos etiam invocamus, o Sancti et Beati, qui regiones nostras sanctissimis operationibus illustrastis. Memento nostri, tu præsertim Thuribi beatissime, antistitem et synodaliū Americæ Latinæ exemplar et orna-

mentum splendidissimum. Respice super nos, o protomartyr noster, Sancte Philippe a Jesu, qui in cruce exaltatus et glorificatus præconum crucis Christi magister et excitator factus es.

Intercedite pro nobis, o Quadraginta Martyres invictissimi, qui, duce B. Ignatio de Acevedo, Brasilianam gentem proprio sanguine Deo dicastis et conservastis.

Orate pro nobis, inclyti martyres Christi, Beati Bartholomæe Gutierrez, Bartholomæe Laurel, Petre Zuniga et Ludovice Florez, qui coronam pretiosissimam sanctitatis Ecclesiarum Americæ Latinæ purpuratis margaritis illustrastis.

Patrocinium vestrum similiter invocamus, o Sancti Franciscæ Solane, Petre Claver et Ludovice Beltran, Americæ nostræ apostoli et protectores, necnon Beati Sebastiane de Aparicio, Martine de Porres et Joannes Massias, qui apostolicis virtutibus populum nostrum mirabiliter ad Christum traxistis.

Respicite super nos et orate pro nobis, vos etiam virgines Christi, Sancta Rosa Limana, Americæ nostræ patrona, et Beata Maria Anna a Jesu, filia candidissima et fulgentissima, quæ mirabili virtutum fragrantia totam Americam Latinam delectastis et sanctificastis.

O Cor Jesu sacratissimum, salvas fac Republicas nostras eorumque supremos Magistratus gentesque nostras universas. Fac etiam, Domine, ut sint unum in unitate fidei, in amore propriæ patriæ, in zelo decoris et incolumitatis communis stirpis, totius scilicet Americæ nostræ Latinæ. O Maria immaculata patrona et tutamen nostrum, protege nos, salva nos, conjunge gentes nostras in amore propriæ incolumitatis, unitatis et communis integritatis, in solemnī professione catholicæ fidei. Amen.

Cum vero eadem S. R. C., die 13 martii 1900, rescripserit: « Quoad sanctos, nihil obstat; quoad beatos vero, attentis peculiaribus rei adjunctis, de speciali gratia concedi potest ». Sanctitas Sua benigne annuit per sequens breve :

Leo papa XIII. Ad perpetuam rei memoriam. Inter subsidia religionis, quæ venerabiles fratres Americæ Latinæ antistites in plenario eorum concilio in hac alma Urbe nostra superiore anno habito peropportune excogitarunt, ut catholica fides in ea nobilissima regione magis magisque augetetur in dies, principem sane obtinent locum preces ad Deum, ad Deiparam immaculatam et ad beatos cælites, eos præsertim qui sanctitate sua Americam illustrarunt, effundendæ, quibus divinum auxilium pro iis fidelibus populisque ardentem imploratur. Piæ hujusmodi preces a Sacra nostra Congregatione ritibus tuendis approbata, et quarum exemplar in tabulario Secretariæ nostræ brevium asservatur, titulum habent: *Gratiarum actio et petitio pro fidelibus et populis Americæ Latinæ*, verbis incipiunt: *Gloria Patri, gloria Filio, gloria Spiritui Sancto in sæcula sæculorum. Amen*; ac desinunt: *In solemnī professione catholicæ fidei. Amen.*

Quo igitur earumdem precum longe lateque evulgetur atque in uberius animarum bonum cedat, venerabilium prædictorum fratrum votis obsecundantes, preces ipsas cœlestibus Ecclesiæ thesauris libenti quidem animo ditamus. Quare omnipotentis Dei misericordia ac BB. Petri et Pauli apostolorum ejus auctoritate confisi, omnibus ac singulis utriusque sexus Christifidelibus Americæ Latinæ vel in America Latina commorantibus, qui corde saltem contrito easdem quas supra memoravimus preces devote recitaverint, quo die id egerint, septem annos de injunctis eis seu alias quomodolibet debitis pœnitentiis in forma Ecclesiæ consueta relaxamus; quas pœnitentiarum relaxationes etiam animabus Christifidelium quæ Deo in caritate conjunctæ ab hac luce migrarunt, per modum suffragii applicari posse indulgemus. In contrarium facientibus non obstantibus quibuscumque. Præsentibus perpetuo valituris, servato vero tenore nuperrimæ Constitutionis nostræ de suspensione indulgentiarum hoc anno Jubilæi.

Datum Romæ, apud S. Petrum, sub annulo piscatoris, die III aprilis MDCCCC, pontificatus nostrî anno vigesimo tertio.

Pro Dno card. Macchi, Nicolaus Marini substitutus.

Tel est le culte dont jouissent à Rome les Saints et Bienheureux de l'Amérique.

II. — S. FRANÇOIS DE SOLANO.

Mineur observantin, il mourut à Lima, le 14 juillet 1610. On l'invoque contre les tremblements de terre.

Son éloge est dans le *Martyrologium Romano-Seraphicum*, au 24 juillet :

Limæ in regno Peruano, S. Francisci Solani, confessoris, ordinis Minorum, apud Indos occidentales prædicatione, signis et virtutibus illustris, quem Benedictus XIII pontifex maximus Sanctorum fastis adscripsit; ejus autem obitus dies contigit pridie idus Julii¹.

Ses attributs sont : le *baptême* administré aux infidèles (*gravure de 1620*) ; le *costume des mineurs observantins* ; la *croix*, pour l'évangélisation (*gravure moderne et fresque du xvii^e s. à S.-Isidore*) ; le *crucifix*, qui est une variante de la croix (*gravure franciscaine de 1620*) ; la *main étendue* en signe de protection sur une ville qui croule (*grav. moderne*) ; *prédication* aux sauvages. A St-Isidore, elle est accompagnée de ce distique :

Vastis Indorum populis in præco salutis
Ignivomus charitum prædicat ille crucem.

1. *Œuvres*, IX, 140, n^o 159.

Dans l'église de Guéret (Creuse), un tableau, que l'on dit de 1525 et qui, en réalité, ne date que du xvii^e siècle, représente S. FRANÇOIS SOLAN, en franciscain, un chapelet au côté, un crucifix dans la main gauche et de la droite baptisant une jeune fille avec une coquille.

III. — B. JEAN MASSIAS ¹

Frère convers de l'ordre de S. Dominique, il y remplit les fonctions de portier. Mort le 16 septembre 1645, il fut béatifié par Grégoire XVI, en 1837. Lors de la translation de son corps dans une chapelle, « on le trouva sans corruption et exhalant une odeur suave » (*Dict. hagiogr.*). Il y a de ses reliques à S.-Pierre du Vatican (*Œuvres*, VII, 240, n^o 28).

IV. — S. LOUIS BERTRAND.

Dominicain, « il mourut le 9 octobre 1580, à l'âge de près de 55 ans. Plusieurs miracles ayant attesté sa sainteté, Paul V le béatifica en 1606 et Clément X le canonisa en 1671 » (*Dict. hagiogr.*).

Je ne lui ai trouvé que ces trois attributs : *calice*, d'où sort un serpent (*tableau du xvii^e s., à Ancône et à Civita Vecchia*) ; *crucifix*, à cause de ses prédications (*aux Dominicains de Civita Vecchia*) ; *lis de chasteté* (*fresque du Dominicain, xvii^e s., chez les Dominicains de Savone*). — « Une coupe avec un serpent annonce que, dans ses missions d'Amérique, il fut abreuvé de poison par les païens plus d'une fois, sans éprouver d'atteinte » (*Cahier*, 176) ; le *calice* n'est donc qu'une fausse interprétation de la coupe.

Le Martyrologe des Frères Prêcheurs l'inscrit ainsi au 10 octobre :

Valentia, in Hispania Tarraconensi, S. Ludovici Bertrandi, ordinis Prædicatorum, qui ad occidentales Indos missus, quum tantum Hispanico sermone illis ignoto prædicaret, innumeros ad christianam fidem adduxit, ac multis in vita et post mortem, quæ septimo idus octobris secuta est, miraculis clarus, a Paulo V Beatorum numero et a Clemente X sanctorum albo adscriptus est².

1. *Vita del B. Giovanni Massias*, par le P. Cipoletti ; Rome, 1837, in-4^o.

2. *Œuvres*, IX, 142, n^o 113.

V. — B. MARTIN DE PORRÈS¹

« Religieux du Tiers Ordre de S. Dominique, on lui confia la charge d'infirmier... Il mourut le 3 novembre 1630, à l'âge de 59 ans, et toute la ville de Lima voulut assister à ses funérailles. En 1664, son corps, qu'on transporta dans un lieu plus convenable, fut trouvé sans corruption... Il fut béatifié en 1837 par Grégoire XVI. — 3 novembre » (*Dict. hagiogr.*).

Il y a de ses reliques à S.-Pierre du Vatican, où eut lieu sa béatification solennelle, qui en comporte toujours la donation et l'exposition (*Œuvres*, VII, 240, n° 27).

VI. — S. PIERRE CLAVER.

Ses reliques existent à la basilique de S.-Pierre, en souvenir de sa béatification (*Œuvres*, VII, 240, n° 26).

Léon XIII, le 7 juillet 1896, l'a déclaré, par décret de la S. C. des Rites, protecteur des noirs.

Locorum missionis pro nigris. — Quum S. Petrus Claver, eximius confessor e Societate Jesu, inter cetera ecclesiastici officii munia in exemplum gesta præclare, Carthaginæ sex et quadraginta annos nigris convertendis atque in catholica fide excolendis præcipue intentus fuerit, non immerito tanquam ejusdem gentis apostolus habetur. Constat præterea quod etiam post obitum sanctus confessor sacras expeditiones ad nigras miraculis illustraverit ac peculiaris patrocinii signis prosecutus est. Quare postulantiis epistolis quamplurimi ecclesiastici viri ac præsertim sacrorum antistites apud nigras constituti, sive in Africa sive in America, tam meridionali quam septentrionali, sive in Australia aliisque orbis partibus disseminatos, præeunte Rmo P. Ludovico Martin, præposito generali Societatis Jesu, supplicarunt Ssmo D. N. Leoni papæ XIII ut suprema auctoritate sua S. Petrum Claver declarare dignaretur patronum peculiarem sacrarum expeditionum nigris ad evangelii agnitionis traducendis vel jam traductis in illius observantia. continendis. Porro ejusmodi preces Ssmus D. N. benigne excipiens, Congregationi Emorum et Rmorum Cardinalium sacris tuendis ritibus præpositorum remisit, ut sententiam suam sacer Amplissimus Ordo hac in re panderet. S. vero C. in ordinariis comitiis subsignata die ad Vaticanum habitis, referente Emo et Rmo D. card. Camillo Mazzella, hujusce causæ ponente seu relatore, audito etiam R. P. D. Gustavo Persiani, sanctæ fidei

1. *Vita del B. Martino de Porres*, par le P. Cipoletti, Rome, 1837, in-4°.

promotoris munus gerente, omnibusque maturo examine perpensis, petitioni a tam ingenti numero sacrorum præsulum aliorumque propositæ rescribendum censuit : Pro gratia, si Sanctissimo placuerit. Die 23 maii 1896. Hisce omnibus subinde per me infrascriptum cardinalem, sacro eidem cœtui præfectum, SSmo D. N. Leoni papæ XIII relatis, Sanctitas Sua sententiam S. C. confirmare et approbare dignata est ac S. Petrum Claver, confessorem e Societate Jesu, peculiarem apud Deum Patronum sacrarum Missionum ad nigritas suprema auctoritatè sua declaravit et constituit, die 7 julii anno eodem.

Cafelanus card. Aloisi-Mazella, S. R. C. præf. — Aloisius Tripepi, S. R. C. secret. — L † S.

VII. — STE ROSE DE LIMA

1. Le Martyrologe a pour elle deux mentions, qui pourraient être fondues en une seule. Au 26 août, elle vient la dernière.

Limæ, in regno Peruano, Sanctæ Rosæ a Sancta Maria, virginis tertii ordinis S. Dominici, cujus festum tertio kalendas septembris celebraturi.

Au 20 août, elle occupe au contraire la première place :

Sanctæ Rosæ a Sancta Maria, virginis, cujus dies natalis septimo kalendas septembris recensetur.

A ce dernier jour, le Martyrologe des Frères prêcheurs s'étend davantage :

Limæ, in regno Peruano, Sanctæ Rosæ, virginis, e Tertio ordine S. Patris Dominici, quam Clemens IX, romanus pontifex, primum ab India occidentali sanctitatis florem appellavit. Hæc primo ætatis quinquennio vocit virginitatem a Christo mirabiliter in sponsam cooptata, cum purissimæ vitæ innocentia asperrimam pœnitentiam conjunxit, plurimi clara miraculis.

2. On lit dans sa vie, par *l'Ami du clergé paroissial*, ces détails curieux sur son nom ¹ :

La première et la plus céleste fleur de l'Amérique du Sud fut Rose de Lima. Elle naquit, le 20 avril 1586, d'une famille noble, mais peu aisée.

1. « Primus Americæ meridionalis flos sanctitatis, virgo Rosa, christianis parentibus Limæ progenita, mox ab incunabulis claruit futuræ sanctimonie indicium. Nam vultus infantis mirabiliter in rosæ effigiem transfiguratus, huic nomini occasionem dedit; cui postea Virgo Deipara cognomen adjecit, jubens vocari deinceps Rosam a Sancta Maria » (4^e leç.). — « Angelo tutelari, sanctæ Catharinæ Senesivi, Virgini Deiparæ inter assiduas apparitiones mire familiaris, a Christo has voces audire meruit : Rosa cordis mei, tu mihi sponsa esto » (6^e leç.).

Son père, Gaspard des Fleurs, et sa mère, Marie d'Oliva, l'avaient nommée d'abord Isabelle ; mais trois mois après, ayant aperçu une belle rose sur le visage de leur enfant endormie, ils l'appelèrent Rose.

Quand elle fut grande, Rose eut un scrupule. Elle craignit que ses parents ne lui eussent donné ce nom pour caractériser sa beauté, d'ailleurs remarquable, déposant ainsi dans son berceau une répréhensible vanité. Elle exposa donc naïvement ses craintes à la sainte Vierge, qui répondit : Maintenant, ma fille, tu t'appelleras Rose de Sainte-Marie.

Un jour, le Sauveur lui apparut à l'église, dans la chapelle du Rosaire, et lui dit, la regardant avec une indicible tendresse : Rose de mon cœur, *Rosa mei cordis*, sois désormais mon épouse. — Voici votre servante, ô mon Dieu ! répondit-elle. C'est la seule qualité que je mérite. Je porte au fond de mon âme des signes trop visibles de servitude et d'esclavage pour mériter jamais le rang et le nom de votre épouse.

Marie intervint pour éclairer et fléchir son humilité : Rosé, ajouta-elle, la bien-aimée de mon Fils, tu es maintenant sa véritable épouse.

3. Piazza dit d'elle dans l'*Emerologio*, p. 556 :

Elle invoquait fréquemment la Ste Vierge par la dévotion du S. Rosaire, qu'elle avait coutume de tenir enroulé autour de son bras. Sa fête se fait avec indulgence plénière à la Minerve, dans sa noble chapelle et dans toutes les églises de l'ordre Dominicain.

Dans la même chapelle, autrefois dédiée au très saint Nom de Jésus, il y a sur le côté un petit oratoire, où l'on vénère une image miraculeuse de la Ste Vierge, copiée sur celle qui parla à Ste Rose, à Lima. Elle fut donnée par François de Valladolid, chanoine de la métropole de Lima, de pieuse mémoire, enseveli à Ste-Anastasie devant la chapelle du B. Thuriibe, qu'il avait érigée et ornée. Ce grand serviteur de Dieu resta plusieurs années à Rome comme procureur de la canonisation du B. Thuriibe et mourut dans la maison de S. Charles, au Corso.

4. Une inscription commémorative, en lettres d'or sur marbre noir, porte que la chapelle de Ste-Rose, à la Minerve, fut construite, ornée et dédiée en 1671 par Fr. Antoine Gonzalez, évêque espagnol, de l'ordre des Frères Prêcheurs, qui avait été, à Rome, le procureur de sa canonisation, faite par Clément X la même année (*Œuvres*, IX, 142, n° 145) 1.

On lit en regard que cette chapelle est du droit de patronage des princes Colonna, qui y ont leur sépulture et qui l'achevèrent à leurs frais.

1. « Clemens X pontifex maximus sanctarum virginum catalogo ritu solemniter adscriptis » (6° *lec.*).

D. O. M. IN HONOREM S. ROSÆ VIRGINIS LIMEN.

QVAM CLEMENS. IX

DIE XV. APRIL. MDCLXVIII

BEATORVM, ET. MDCLXXI CLEMENS. X

SANCTORVM FASTIS INTVLIT

TOTIQ. AMERICÆ VNIVERSALEM

PATRONAM. ELEGIT. HOC SACELLVM

F. ANTONIVS GONZALES EPISCOPVS

CARACEN ORD. PR.ED. ¹

DICTÆ VIRGINIS PATRIOTA

ET APOTHEOSIS PROCVRATOR EXSTRVXIT.

ORNAVIT, DICAVIT MDCLXXI

ATQVE IDIPSVM TVTELE AC PATRONATV.

EXCELL^{mæ}. COLVMNENSIVM STIRPI

ADDIXIT, CESSIT, PRÆBVIT.

QVOD ACCEPTANS HODIERNVS D. FAMILIÆ

APEX LAVRENTIVS PALIANI DVX

REGNI NEAP. ² CONTESTABILIS,

CVIVS MAXIMIS IMPENDIIS STAT OPVS,

RITE POSSESSIONEM INIIT, ELIGENS IN SVAM SVORVMQ.

DESCENDENTIVM PRÆCIPVAM SEPVLTVRAM,

VT SVÆ CALVMNÆ PLYS VLTRE HERCVLEAS

HIC SANCTIVS PERENNENT

IN THOLO VIRGINIS PERVAN.E

5. A Rome, son iconographie ne comprend que deux attributs : la rose, par allusion à son nom, et l'*Enfant Jésus*, qu'elle tient dans ses bras.

A Arles, à l'église de la Major, ancienne cathédrale, une toile du xvii^e siècle la représente en costume dominicain, une rose rouge à ses pieds, un livre en main et récréée par l'apparition de la Ste Vierge.

Sur les boiseries de l'église de Givet (Ardennes), sculptées sous le règne de Louis XV, elle a sur son bras gauche l'Enfant Jésus qui l'embrasse et une rose dans la main droite.

1. *Ordinis prædicatorum.*

2. *Neapolitani.*

6. Il a été publié par un dominicain, le P. Léonard Hansen, une vie de Ste Rose, avec son portrait; éditée à Rome en 1664, in-4°, on l'a réimprimée en la même ville, in-4°, en 1680, sous ce titre : *Vita mirabilis, mors pretiosa, sanctitas thaumaturga inclytæ virginis S. Rosæ Peruanæ, ex tertio ordine S. P. Dominici.*

7. Son office, au 30 août, est du rite double et du commun des vierges, avec une oraison propre et trois leçons historiques au second nocturne.

J'ai constaté de ses reliques à la cathédrale d'Albano (*Œuvres*, VII, 286, n° 187) et à Fracasti (290, n° 133).

VIII. — B. SÉBASTIEN D'APARIZIO.

Frère lai chez les Mineurs observantins, il mourut le 25 février 1600 et fut béatifié en 1786 par Pie VI. Sa vie a été imprimée à Rome en 1789, in-4°: *Vita del B. Sebastiano d'Apparizio, laico dei minori osservanti.*

Une fresque du cloître de S.-Isidore *a capo le case* le représente tenant un chapelet, se frappant la poitrine avec une pierre assez forte pour faire jaillir le sang et un bœuf couché à ses pieds, parce qu'il exerça la profession de laboureur. On lit au-dessous ce pentamètre : *Sylvestres placidas hic facit esse suas.*

Il y a de ses reliques à S.-Pierre (*Œuvres*, VII, 240, n° 42).

IX. — S. THURIBE.

1. Il a deux mentions au Martyrologe, l'une au 23 mars et l'autre au 27 avril; la seconde seule devrait être maintenue, puisque c'est celle de sa fête :

Limæ, in regno Peruano, S. Turibii, archiepiscopi, cujus virtute fides et disciplina ecclesiastica per Americam diffusæ sunt; ejus festivitas recollitur quinto kalendas maii.

Limæ, in regno Peruano, S. Turibii, archiepiscopi, de cujus natali agitur decimo kalendas aprilis.

2. Saint Thuribe, archevêque de Lima, mourut le 23 mars 1606, âgé de 67 ans, après un épiscopat de près de 25 ans. Il fut proclamé bienheureux par Innocent XI le 13 juin 1679 et canonisé par Benoît XIII, le 10 décembre 1726 (*Œuvres*, IX, 142, n° 154). Le cardinal Nugnez de Cuynha, grand inquisiteur de Portugal, lui a érigé à

Rome, dans l'église de Sainte-Anastasie, dont il était titulaire, un autel au fond du transept droit. La chapelle est considérée comme le lieu national des Péruviens. Au retable, Trevisano a peint le S. archevêque vêtu pontificalement et faisant l'aumône à la fois à un Indien et à un Espagnol, en témoignage de sa charité et des peuples qu'il a évangélisés.

L'autel a été consacré par Benoit XIII en 1726, ce qu'atteste cette inscription :

BENEDICTVS XIII . ORD . PRÆD . IN HONOREM S . TYRRIBIJ EPIS . ET CONF .
POST . EIVS CANONIZATIONEM ALTARE HOC CONSECRAVIT
DIE XXX . DECEMBRIS MDCCXXVI .

Une toile, à cette date, le représente en mosette, agenouillé et priant; un ange tient sa crose, et sa mitre est à ses pieds.

3. Parmi les *Agnus Dei* consacrés par Pie IX, en 1853, il en est un à son effigie, mais le moule doit remonter au pontificat de Benoit XIII. Vêtu de la soutane et portant sur sa mosette la croix pectorale, il tient une croix dans la droite et de la gauche montre le ciel, en souvenir de ses prédications; à ses pieds, gît un enfant mort, qu'il va ressusciter, à la prière du père et de la mère, qui le supplie à genoux. En exergue :

S . TYRRIBIVS . ARCHIEPISCOPVS LIMANVS .

4. Piazza écrit à son sujet, page 207 de l'*Emerologio* :

Il naquit par aventure la même année, le même mois et le même jour que S. Charles Borromée, dont il reproduisit parfaitement les vertus. Il mourut en fixant ses regards sur l'image du Crucifix et des SS. Pierre et Paul; il fit chanter, avec accompagnement de guitare, le psaume *Credidi*, puis *In te Domine speravi*, et reposa en paix au moment où l'on disait : *In manus tuas, Domine*. Sa fête se célèbre solennellement à sa chapelle, dans l'église de Ste-Anastasie, au Palatin, avec indulgence plénière, le dimanche qui suit le 27 avril. Un prêtre pieux et exemplaire, François de Valladolid, provoqua sa béatification et fut enterré devant son autel.

SS. ANACHORÈTES

1. L'*anachorète* est défini par l'Académie : « Religieux qui vit seul dans le désert ». *Désert* n'est pas rigoureusement exact, *solitude* serait préférable, car ce qui importe ici est plutôt l'isolement absolu que le lieu. Aussi confond-on dans la même catégorie les *ermites*, les *pères du désert*, les *reclus* et les *solitaires*.

2. La liturgie mentionne une seule fois les anachorètes. A l'antienne du *Magnificat* des premières vêpres de la Toussaint, qui est une invocation générique, ils occupent le dernier rang après les vierges : « Virgines Domini, anachoritæ sanctique omnes, intercedite pro nobis ».

Je n'en citerai ici que quelques-uns.

3. *S. Hilarion*. — Le Martyrologe, au 21 octobre, lui donne le titre d'abbé :

In Cypro, natalis S. Hilarionis, abbatis, cujus vitam virtutibus atque miraculis plenam S. Hieronymus scripsit.

Piazza, p. 643, après avoir dit qu'il se fit ermite à l'âge de quinze ans, et se mit sous la direction de S. Antoine, mentionne ses reliques à Ste-Croix de Jérusalem et à Ste-Anne des *funari*. Je n'en ai signalé actuellement qu'aux SS.-Jean et Paul (*Œuvres*, VII, 266).

Une fresque du pontificat de Sixte V (fin du xvi^e s.), à S.-Antoine *ai monti*, le représente vêtu de brun, tunique et manteau, un bâton à la main et un chapelet au côté.

4. *S. Onuphre*. — Le Martyrologe l'inscrit au 12 juin :

In Ægypto, S. Onuphrii, anachoretæ, qui in vasta eremo sexaginta annis vitam religiose peregit et magnis virtutibus ac meritis clarus migravit in cœlum, cujus insignia gesta Paphnutius abbas conscripsit.

Je lui ai consacré une longue notice au tome XI, pp. 261-282. Je n'y reviendrai que pour signaler, dans l'*Archivio storico dell'arte*, 1896, p. 12, la phototypie d'un tableau de la galerie Borghèse

(xvi^e s.), où on le voit nu et vieux, tenant dans ses deux mains jointes un chapelet.

Armellini décrit ainsi son église, p. 495 :

S.-Onuphre s'élève sur cette pente du Janicule qui est renfermée dans les murs de la ville et qu'on appelait, au x^v^e siècle, le *mont ventoux*. L'église fut édiflée en 1419, par le B. Nicolas da Forca Palena ¹, près de Sulmone, avec les subventions du pape Eugène IV et de la noble famille romaine de Cupis. Jusqu'en 1466, elle fut desservie par les pères ermites de S. Jérôme, de la congrégation du B. Pierre Gambacorta, de Pise. Léon X la déclara diaconie cardinalice et Sixte V titre presbytéral. Jusqu'à cette époque l'accès en était rude et abrupt, mais ce pape ouvrit la rue actuelle, dite *salita di S. Onofrio*. Aux lunettes du portique, il y a des fresques de la vie de S. Jérôme, peintes par le Dominiquin, mais gâtées par les intempéries. Le grand autel (abside) fut peint, en bas, par Balthazar Peruzzi et, en haut, par Bernardin Pinturicchio, mais des restaurations et retouches lui ont ôté sa valeur. Dans cette église se trouve le tombeau du Tasse, que le pape Pie IX, de sainte mémoire, a transformé en un splendide monument : ce poète est mort en 1595, dans le couvent voisin.

S.S. Paphnuce. — Le Martyrologe le dit, au 24 octobre, solitaire et martyr :

In Ægypto, passio SS. Paphnutii et sociorum martyrum. Is vitam in solitudine agens, cum audivit multos christianos in vinculis retineri, divino spiritu concitus, sponte præfecto se offert et christianam religionem libere profitetur ; a quo primum catenis ferreis constringitur et in equuleo diutissime torquetur ; deinde, cum aliis plurimis ad Diocletianum mittitur, cujus jussu ipse palmæ affigitur, ceteri autem ferro necantur.

Sadeler l'a représenté lisant ou priant, mais dans le Ménologe des Grecs, il meurt en croix sur un palmier.

6. Pères du désert. — Guénebault, dans son *Dictionnaire d'Iconographie*, col. 479-480, donne ces renseignements sur leurs représentations peintes ou gravées :

Tableau de leur vie austère dans les solitudes de la Thèbaïde ; représentés dans une fresque magnifique du Campo Santo, à Pise, peinte par les deux frères Ambrogio et Pietro Lorenzetti, de 1257 à 1340. — Autre composition d'un peintre de l'école grecque du x^e ou xi^e siècle, reproduite par d'Agincourt, *Histoire de l'Art, peinture*, t. II, pl. 82. — Autres composés et gravés par Tolomaërt, frères. — Vies des Pères des déserts d'Orient et d'Occident avec gravures, publiées par Mariette d'après divers

1. *Œuvres*, XIV, 287.

dessinateurs, 4 vol. in-12, par l'abbé Bourgoïn de Villefore ; éditions de 1606, 1708 et 1722.

La collection la plus curieuse et la plus complète est celle gravée par les frères Raphael et Jean Sadler et Adrien Collaert : elle est divisée en quatre séries qui se trouvent rarement réunies et forment alors un volume in-4° oblong de 107 planches, dont voici le détail : *Solitudo, sive vitæ patrum eremicolarum, per divum Hieronymum olim conscripta*, 29 planches. — *Sylvæ sacræ, monumenta sanctioris philosophiæ quam severa*, 1594, 25 pl. — *Trophæum vitæ solitariæ, Venetiis*, 1590, 29 pl. — *Solitudo sive vitæ fæminarum anachoreticarum ab Adriano Collaerto collectæ atque expressæ*, 24 pl.

Le 421° catalogue de Baillicu, libraire à Paris, y ajoute ces deux collections : *Monumenta anachoretarum*, 30 pl. ; *Oraculum anachoreticum*, 23 pl., qu'il dit dater de 1600 à 1620 et avoir été publiées à Paris par Jo. Le Clerc.

La liste des illustrations se complète par ces deux références :

Cavatio (Jacobo), Patavino, *Monaco Casinense. Illustrium Anachoretarum elogia sive religiosi viri musæum*. Venetiis, 1625, in-4, avec pl. à l'eau-forte.

Les Fleurs de la solitude, cueillies des plus belles vies des saints qui ont habitè les déserts, et qui ont chery plus expressément la vie solitaire, tant en l'Orient que l'Occident, et particulièrement en France, par le R. P. F. Simon Martin, religieux de l'ordre des Minimes, 1652, in-fol., front. et nomb. fig. en taille-douce, par Herm. Wergen. Volumerare, dédié à Dom Jean Pegon, prieur de la Grande-Chartreuse et général de tout l'Ordre.

M. de Farcy, dans *la Broderie*, p. 143, n° 160, cite une chape de l'an 1433, faisant partie de l'« Ornement de la Toison d'or, au Musée impérial de Vienne », où sont brodés, « au-dessous de S. Raphaël, les saints anachorètes et moines ».

Au palais du Vatican, dans la salle des *buzzolanti*, une fresque du xvii^e siècle représente, à la frise, des paysages, animés par des solitaires en prière (*Œuvres*, II, 36).

7. *S. Ephrem*. — Au Musée chrétien, un tableau byzantin montre S. Ephrem retiré dans une grotte, où il tient une lampe ardente devant les images du Christ et de la Vierge.

8. *S. Siméon Stylite*. — Le Martyrologe le fête le 3 septembre :

« S. Simeonis Stylitæ junioris ». Sur un tableau byzantin du Musée chrétien du Vatican, debout au sommet d'une colonne, il descend à l'aide d'une corde, un panier où on lui met des provisions (*Œuvres*, II, 231, n° 631). Ce sujet, peint par Emmanuel Zanfumari, fait partie d'une plus vaste composition, où les solitaires de Syrie tressent des paniers, battent le fer, font des lectures pieuses ou récitent le chapelet.

Assemani, en 1748, a imprimé à Rome, à la suite des *Acta SS. martyrum orientalium et occidentalium* (2 vol. in-f°), les *Acta S. Simeonis stylitæ*.

SS. ANANIAS, AZARIAS ET MISAEL

I. — RELIQUES

1. Leur nom est inscrit au Martyrologe romain, le 16 décembre¹ : « Trium puerorum, Ananiæ, Azariæ et Misaelis, quorum corpora apud Babyloniam sub quodam specu sunt posita. » *Sunt* est un présent, qui n'a plus sa raison d'être depuis la translation à Rome. Il serait donc opportun de corriger ainsi cette rédaction défectueuse : « quorum corpora, e Babylonia translata, Romæ in ecclesia S. Adriani quiescunt. »

Le *Kalendarium Ecclesie Mediolanensis*, qui est du XII^e siècle (Beroldus, p. 4), inscrit au 25 mars la délivrance des trois enfants :

« Annuntiatio S. Mariæ, Matris Domini: eodem die Dominus noster crucifixus est, et passio trecentorum Martyrum, et Jacobi fratris Domini et Protasii ac Gervasii; et Susannam de falso crimine liberavit et tres pueros de camino ignis liberavit et Adæ plasmatio et Isaac immolatio. » Mais il fixe leur fête au 24 janvier : « Sanctorum trium puerorum, extra portam orientalem » (Beroldus, p. 4). L'*Ordo et cæremonie Ecclesie Mediolanen.* dit que le *Benedictus* se chantait « in æstivali tono » (p. 39), en dehors du temps de Noël et de l'Épiphanie et du 1^{er} octobre au dimanche des rameaux, c'est-à-dire qu'on l'abrégeait en ne répétant pas l'antienne après chaque verset. Théodore, dans son *Expositio matut. offic. Mediolan. Eccles.*, donne cette rubrique : « Tunc cantatur hymnus quem cantabant tres pueri in fornace. Hunc autem hymnum vociferari solet; qui enim vocife-

1. Dans le *Martyrologes of Gorman* (Londres, 1895, p. 240), qui est Irlandais et du XII^e siècle, leur fête est ainsi annoncée au 16 décembre : « Ananias, Azarias, Misael, cen fuba. »

Le Sacramentaire Ambrosien (X^e siècle), à l'*Ambrosiana* de Milan, inscrit au 25 mars : « Eodem die, nat. sanctorum trium puerorum » et, au 24 janvier : « SS. Babilis et trium parvulorum », qui ne doivent pas être confondus avec les précédents. Pour eux, le Missel de Robert de Jumièges, qui est du XI^e siècle, tient aussi au 24 janvier, « IX Kal. febr. Sci Babilis episcopi et trium puerorum ».

rantur, magis in voce laborant: hymni vociferatio ad hylaritatem vocis et confessionem laudis celebratur. In initio hujus hymni accenduntur duo cerei ».

Chez les Grecs, la fête se célèbre le 17 décembre et ils sont honorés comme martyrs ¹. Le Missel de Lucques, au x^e siècle, tient pour le 23 août: « SS. Trium puerorum. »

2. Piazza écrivait, au siècle dernier, dans l'*Emerologio di Roma*, p. 734 :

L'an 190 avant la venue du Christ. Les trois bienheureux enfants de Babylone, Ananias, Azarias et Misaël, appelés aussi de leur nom hébreu Sidrach, Misach et Abdenago... A S. Adrien *in campo vaccino*, où se fait leur fête, leurs corps se conservent à leur autel laéral ².

Une longue inscription de l'an 1228, en fait mention dans cette église (*Œuvres*, IX, 446, 447): « Corpora Sanctorum trium puerorum in abside super columnam. »

L'inscription de dédicace de l'oratoire de S. Sylvestre, aux Quatre-Couronnés, consacré en 1246, mentionne de leurs reliques dans l'autel: « Sanctorum trium puerorum martyrum. »

3. A Langres, où on les appelait les *Benedicite*, on se vantait de posséder leurs « reliques » (*Annal. arch.*, t. IV, p. 308).

Elles furent reconnues de nouveau et authentiquées en 1605 et 1675. Sur un tombeau de pierre, exécuté dans les premières années du xv^e siècle, on lisait :

In hoc sarcophago	Quos Persarum rex Senonas
Iacent Sidrach, Misac, Abdenago,	Transferri jussit Lingonas
Igne usti ut pelago,	Ad depellendum demonas.

Au-dessus de leur tombeau de pierre, placé devant le maître-autel de la cathédrale de Langres, était étendue une *lame* de cuivre, sur laquelle gisaient, en relief et en bronze, les trois statues des enfants. Les trois jeunes Babyloniens y étaient appelés aussi les *Benedicite*, parce que, dans leur fournaise, ils avaient chanté le fameux cantique rempli de ce mot ³.

1. Une miniature du *Menologium Græcorum* (II, 36) représente leur décollation.

2. Le cardinal Baronio a parlé de leurs diverses translations sous Grégoire IX et Sixte V, dans ses annotations au Martyrologe Romain, au 12 mai.

3. Collin de Plancy écrit avec sa mauvaise foi habituelle: « Ananias, Mizaël, Azarias ou Sidrach, Abdenago, trois jeunes Hébreux que Nabuchodonosor fit jeter dans une fournaise ardente et qui en sortirent sains et frais. Les corps de ces trois jeunes saints étaient à Alexandrie en Egypte, où une de leurs

Le roi François I et la reine Claude de France, Charles IX et Louis XIII ont honoré ces reliques dans la cathédrale de Langres. François I, ayant même attribué à leur vertu le fils que lui donna la reine Claude, nomma cet enfant, qui mourut tout jeune, Charles Abdenago (*Ann. arch.*, I, 308; XIX, 50) ¹.

L'inventaire des reliques de la cathédrale de Narbonne enregistre, en 1790 : « Des trois saints enfants qui furent jetés dans la fournaise. » L'Inventaire de la cathédrale de Bayeux, en 1476, a cet article, sous le n° 20 : « Item, ung aultre jouel, duquel le dessus est d'or et de œuvre semblable (ouvré) et orné de pierrerie ; en dessus a une petite croix et, au millieu, une ymage de Saint Sauveur, faict en esmail, et le dessoubz est d'argent doré, où est escript en lettre ancienne : *R(eliquie) Sancti Remigii, Sydrach, Misach et Abdenago* ».

II. — ICONOGRAPHIE

1. La représentation des trois enfants est un thème favori des premiers siècles. On les voit peints et sculptés dans les catacombes ², de deux façons : refusant d'adorer la statue de Nabuchodonosor et rendant grâces à Dieu dans la fournaise ardente. Ceci n'était pas sans mystère. Dans les chapelles souterraines, « la représentation avait pour but d'encourager les chrétiens au martyre et de les prémunir contre la crainte de la mort, qui, pour le juste, est suivie de

mains faisait beaucoup de miracles et chassait les démons sans difficulté. Ces mêmes corps étaient aussi et sont encore à Rome, dans l'église de S. Adrien. En troisième lieu, ces jeunes Hébreux reposaient à Langres dans un tombeau de bronze, avec une inscription latine, qui annonçait que le roi de Perse Zenon avait envoyé ces trois corps saints à Langres, pour mettre en fuite les démons qui désolaient cette ville (Baugier, *Mémoires historiques de Champagne, tome I*). — Cependant, loin de savoir comment on a pu découvrir une seule relique de ces trois jeunes Hébreux, on ignore même le temps, le lieu et les circonstances de leur mort. On ne connaît d'eux que le miracle qui les préserva des flammes ; et si l'on en voulait croire le voyageur juif Benjamin de Tudèle, il faudrait chercher aux bords de l'Euphrate les corps et les tombeaux d'Ananias, de Mizaël et d'Azarias, qu'il dit avoir vu honorer, au XII^e siècle, par les peuples de ces contrées. Mais tous ces contes ne méritent pas plus de foi que toutes ces reliques ». (*Dict. crit. des reliq.*, I, 20-21).

1. La cathédrale de S.-Omer possède le tombeau d'un de ses doyens, Sidrach de Lalaing, qui mourut en 1523. L'épithaphe débute ainsi :

*Nobili et generoso D. D. Siidrach de Lalaing
huius ecclesiae decano.*

2. Sculpture de la catacombe de S.-Calixte, dans Aringhi, *Roma subterranea*, t. I, pl. de la page 359, reproduite par Bianchini, dans sa *Demonstratio historiae ecclesiasticæ*, III, 502. Voir aussi Mamachi, *Originum et antiquitatum christianarum*, I, 264.

la délivrance. V. Cyprian., *Epist.* LXI ; Greg. Magn., *Dial.*, III, 18 » (Martigny, *Dict. des antiq. chrét.*, p. 340).

Sur les sarcophages, « elle était encore, d'après S. Irénée (l. v, c. 5, 2) et Tertullien (*De resurrect.*), l'un des nombreux symboles de la résurrection ¹ en usage chez les premiers chrétiens » (*Ibid.*, p. 341).

S. Cyrille d'Alexandrie (*Ep. XXXVII ad Olymp.*) compare l'Eglise à la fournaise de Babylone, l'Eglise, où les hommes, de concert avec les anges, chantent les louanges du Seigneur et lui offrent continuellement l'hommage de leur reconnaissance (*Ibid.*) ².

Habituellement, ce fait, dans les sculptures des sarcophages notamment, a pour pendant celui de l'adoration des mages. Cette circonstance, qui n'a été remarquée que dans ces derniers temps (V. de Rossi ³, *Bullet.*, 1866, pp. 63, 64) prouve qu'il existe entre l'un et l'autre une relation symbolique. Les jeunes Hébreux qui, condamnés à vivre au milieu d'un peuple idolâtre, détestent néanmoins l'idolâtrie et affrontent la mort plutôt que de s'en rendre coupables, sont la figure des païens qui plus tard embrasseront la foi du Christ et mourront pour elle, et dont les mages seront les prémices. Cette explication se trouve complètement confirmée par quelques monuments qui font voir l'étoile miraculeuse au-dessus des jeunes Hébreux refusant d'adorer la statue du roi : il est évident que c'est dans la vue de cette étoile et dans les espérances dont elle est le symbole que ces

1. Les *Constitutions apostoliques* contiennent ce passage significatif, en parfait accord avec la liturgie et l'archéologie : « Nous croyons que la résurrection viendra, par cela seul que le Seigneur est ressuscité. C'est lui qui a ressuscité Lazare, tiré Jonas vivant du sein de la baleine, sauvé les trois enfants de la fournaise et Daniel de la fosse aux lions ; la puissance ne lui fera pas défaut pour nous ressusciter également ». Ce texte important a été cité par Salomon dans *l'Histoire de l'Art chrétien aux dix premiers siècles*, p. 102, et dans les *Notes d'art et d'archéologie*, 1896, p. 6, par le P. Clair.

2. « S'agit-il des trois jeunes Hébreux jetés dans la fournaise, les docteurs de l'Eglise y ont vu à la fois le type de la résurrection, de l'Eglise militante, du martyre, de la tyrannie qu'exercera l'Antechrist. Je ne rappelle pas ici, pour abrégér, les justifications relatives à cet article ; on en trouvera, au besoin, le plus grand nombre dans les livres de Bosio, Buonarotti, Bottari et dans l'utile *Dictionnaire du chanoine Martigny* » (Le Blant, *Etude sur les sarcophages chrétiens antiques de la ville d'Arles*, p. XV).

3. A l'occasion de cette publication, je me suis permis une observation très pratique à l'illustre commandeur, qui ne la prit pas en sérieuse considération, comme je le vis par sa réponse et la suite de son *Bulletin*. Je lui disais ceci : « Vous n'écrivez pas pour les seuls savants et vous supposez trop facilement que tous vos lecteurs sont au courant de la question, qu'un grand nombre peut-être ignore complètement. Vous posez un principe et comme preuve vous indiquez un renvoi. Ce n'est pas suffisant : la citation, pour éclairer fructueusement, doit être faite intégralement. Vous éviterez ainsi la peine de recourir à des livres, souvent rares, qu'on n'a pas sous la main ».

trois jeunes gens puisent la force de résister aux ordres de cet impie monarque. Parmi les monuments qui présentent cette intéressante circonstance, nous pouvons citer trois sarcophages : l'un du Vatican (Bosio, p. 279), le second de Milan (Allegranza, *Monum. ant. di Milano*, tav. IV) et enfin une curieuse sculpture découverte récemment à S.-Gilles et publiée par M. de Rossi (*Ibid.*, p. 338).

Aux monuments cités je puis en ajouter deux autres, l'un romain et l'autre africain, ce qui prouve l'extension du type, qui a son point de départ à Rome. Les dessins de Grimaldi, qui sont à l'Ambrosienne de Milan, représentent, t. VII, p. 19: « l'Adoration des bergers ou des mages; Ananie, Azarie et Micha refusant d'adorer la statue de Nabuchodonosor. Catacombe de Ste-Félicité » (Müntz, *les Sources de l'archéolog. chrét.*, p. 44). Sur le couvercle d'un sarcophage chrétien, du ^{ve} siècle, trouvé à Cherchell (Algérie), est sculptée l'Adoration des Mages en regard des trois jeunes Hébreux dans la fournaise, à gauche (*Rev. arch.*, 1890, pp. 214 et suiv.; *Bullet. arch. du Com. des trav. hist.*, 1891, p. 583.)

2. J'insisterai sur le sarcophage de Milan, à cause de son symbolisme particulier, dont on a produit deux autres exemples en France et à Luxembourg. Le P. Garrucci écrit, à ce sujet, avec beaucoup d'autorité, dans la *Storia dell'arte cristiana*, t. I, p. 36 :

Une nouvelle preuve du sens prophétique d'un récit biblique est le fait des trois jeunes Hébreux qui refusèrent d'adorer la statue de Nabuchodonosor. Le couvercle du sarcophage, qui est à S.-Ambroise de Milan, introduit dans cette scène l'astre prophétique de Balaam, qui brille en haut et vers qui se tourne un des trois jeunes gens. La même addition de l'étoile se voit sur un autre couvercle de sarcophage, récemment découvert en France, où un des trois jeunes gens montre aussi l'astre du doigt. Le troisième monument qui répète cette particularité, étrangère à l'histoire décrite par Daniel, fut vu par Willème qui nous en a laissé une esquisse (*Luciliburgensia, Icones*, n^o 97) : là encore apparaît l'étoile, que se montrent deux des jeunes gens. Cette particularité, qu'il est impossible d'expliquer d'après la narration historique du livre de Daniel, démontre à l'évidence qu'on a voulu indiquer le sens prophétique de cet événement, parce que l'on a voulu démontrer que les trois jeunes Hébreux furent le type des trois mages, qui, repoussant l'idolâtrie, suivirent l'étoile qui les conduisait à l'adoration du vrai Dieu. Que telle ait été la pensée de l'artiste inventeur, nous en avons la confirmation dans la transformation complète des trois jeunes Hébreux en trois mages, que l'on voit sur deux sarcophages, l'un à Ancône et l'autre à Tolentino : les trois jeunes gens y

portent à la main le bâton de voyage, et si l'étoile n'est pas exprimée, l'indice n'en manque pas pour cela, car leurs regards sont dirigés en haut et ils la montrent presque du doigt. En outre, le monument cité du Luxembourg a le double avantage d'exprimer en même temps l'étoile et de donner aux trois jeunes gens le bâton de voyage.

L'analogie entre ces deux scènes se fonde sur ce point capital que, de part et d'autre, a été vu, reconnu et adoré le *Fils de Dieu*. Le reste constitue l'accessoire, mais précise encore mieux l'intention évidente de l'artiste qui met en relief le rapprochement. Ces détails sont : le nombre *trois* des adorateurs, l'étoile et le bâton.

Serrant de plus près l'argument général, je le présenterai sous une autre forme : les trois jeunes Hébreux sont la figure des trois mages, parce que, des deux côtés, le Fils de l'Homme s'est manifesté à eux et que tous lui ont offert des chants ou présents symboliques, allusifs à la Trinité¹.

Le même motif explique leur présence sur les patènes², où le pain est offert et se change au corps du Fils de Dieu.

3. L'iconographie de ces jeunes héros comporte plusieurs obser-

1. Dans le *Ganticum trium puerorum* on lit vers la fin : « *Benedicamus Patrem et Filium cum Sancto Spiritu ; laudemus et superexaltemus eum in sæcula* ».

Un manuscrit Cistercien, de la fin du XII^e siècle (Dreves, *Analecta hymnica*, XX, 56), dans une hymne a une strophe où il est dit que les présents des Mages sont un symbole de la Trinité :

« *Muneribus oblatis
Quam, Magi, prædicatis,
Jam patet Trinitatis
Mysterium* ».

Deux fois nous avons le nombre trois, dans les Mages et leurs présents. De cette idée en germe, on peut faire l'application des symboles aux trois personnes divines.

L'or convient au Père, parce qu'il est le plus précieux et symbolise d'ordinaire la divinité ; l'encens va bien au S. Esprit, qui est appelé par la liturgie *ignis, caritas* et la myrrhe fait allusion à la vie mortelle du Christ.

Un graduel de Nevers, du XII^e siècle (*Anal.*, XX, 104), avait déjà dit, mais moins explicitement, que les trois dons se rapportaient à la Trinité :

« *En Dei Filius
Venit ab æthere,
Quem magi prævio
Quærentes sidere,
Post trinum triplici
Fatentur munere* ».

2. Le Musée chrétien du Vatican possède deux médaillons, en émail bleu et or, où l'on voit les trois enfants dans la fournaise, et qui ont été détachés de patènes de verre (*Œuvres*, t. II, p. 197, nos 137, 138).

vations : ils sont debout, à côté les uns des autres ; leurs bras étendus ou leurs mains levées en font ce qu'on appelle des *orants* ; ils louent le Seigneur (sur une lampe trouvée à Constantine, l'un d'eux s'accompagne d'un instrument) ; les flammes de la fournaise dans laquelle ils posent simplement les pieds montent le long de leur corps, mais ne les brûlent pas ; parfois, ils sont tête nue, mais plus ordinairement ils ont la tiare ou bonnet persan ; leur vêtement consiste en des sarabales (espèces de pantalons), une tunique courte, ceinte à la taille et parfois un manteau agrafé sur l'épaule.

4. Le moyen âge a étendu le symbolisme. Voici un des points de vue que signale Didron (*Ann. arch.*, t. IV, p. 309, note 2) :

L'ancienne église abbatiale de la Chaise-Dieu, en Auvergne, possède une série considérable de tapisseries historiques qui datent du xvi^e siècle. Là, en vertu de l'esprit qui a gouverné toutes les époques du moyen âge, les faits principaux de l'Ancien Testament sont opposés à ceux du Nouveau, comme l'image à la réalité. Sur l'une de ces tapisseries, Jésus descend aux enfers, après sa mort et avant sa résurrection. Il brise les portes du royaume infernal et tire Eve et Adam de la gueule du démon. Jésus, dans cette scène, est assimilé à l'Ange qui descend dans la fournaise et en tire les trois jeunes Hébreux. Au-dessous du tableau, on voit la légende suivante :

*Rex Nabuchodonosor tres pueros in fornacem ardentem misit,
Ad quos Angelus Dei proficiscens ab ardoribus præservavit.
Ita veteres patres dyabolus in infernum captivos duxit,
Ad quos Redemptor noster sua bonitate descendens liberavit.*

M. Achille Jubinal a publié cette tapisserie et toutes celles de la Chaise-Dieu dans son grand ouvrage in-f^o, *les Anciennes tapisseries historiques*.

Il faut avouer que le rapprochement est ingénieux. Nabuchodonosor symbolise le diable et deux fois le Christ intervient en rédempteur ; les limbes sont à la fois une prison et un lieu d'expiation par les flammes, comme la fournaise brûlante.

5. Un autre aspect de la question a été présenté par Alfred Darcel :

La collection Czartoryski nous offre une grande plaque en forme d'écaille, de travail colonais du xii^e siècle qui représente Ananias, Azarias et Misaël dans la fournaise, réconfortés par l'ange du Seigneur et chantant le cantique : *Benedictus es, Deus dominus¹ patrum nostrorum, et*

1. L'original, dans la Vulgate, porte *Domine Deus*.

laudabilis et gloriosus in secula. Une inscription qui circonscrit la plaque nous prouve que cette représentation d'un fait de l'ancienne loi, qui devait faire partie d'un monument très considérable, y était opposée à un fait de la nouvelle, suivant une pratique constante, au XII^e siècle, surtout en Allemagne, et que ce fait devait être la Nativité. L'inscription est celle-ci :

*Nec pveros ledit vesania regis 'et ignis
Nec matris natvs disolvit clavstra pvdoris.*

Le buisson ardent que les flammes n'offensent point, les enfants dans la fournaise qu'épargnent les flammes, sont deux images de la Vierge Mère (*Gazette des Beaux-Arts*, t. XIX, p. 514).

Je puis justifier cette interprétation archéologique d'un fait sculptural par deux textes liturgiques :

Un Graduel du XIV^e siècle contient cette strophe dans la prose pour la fête de Noël (*Dreves, Anal. hymn.*, IX, 16) :

*Rubus ardet, sed non cedit ;
Fornax fervet, sed non ledit;
Virgo paret et non perit
Puritas, sed proficit.*

Un manuscrit de Munich, de l'an 1351, a cette strophe pour la fête de l'Assomption (*Dreves, Anal. hymn.*, XV, 86) :

*Deo lacu in leonum
Danielem servum bonum
Conservare placuit,
Vestes trium puerorum
In fornace positorum
Non comburi pertulit.*

Sicard, évêque de Crémone, au XII^e siècle, va nous faire pénétrer plus avant dans le symbolisme chrétien, car il voit dans les trois enfants une figure du Christ, qui est venu les délivrer :

Benedicite innuit tempus in quo Nabuchodonosor tres pueros in caminum posuit ignis et illud tempus in quo Antichristus tres filios Noe friget in camino tribulationis. Ideoque sine *Alleluia* et *Gloria* cantatur, quia tunc omnis laus Ecclesiæ reprimetur, vel ideo sine *Gloria*, quia Trinitatem in eo recolimus dicentes : *Benedicamus Patri et Filio cum Sancto Spiritu.*

Et vide quod hymnus iste tres habet distinctiones. In prima invitantur superiores creaturæ ad laudem Creatoris, scilicet quæ sunt super cælum, quæ in cœlo, quæ in aere. In secunda invitantur creaturæ terrenæ et quæ moventur in aquis. In tertia invitantur homines, spiritus et animæ, ut cum omni creatura Domino benedicamus, quia sicut tres pueri Nabu-

chodonosor caminum ignis, sic nos diabolum et incendium inferni evasimus. Et bene convenit hoc canticum diei Dominico et cuilibet festivo, quia in prima die Dominus omnia creavit et per resurrectionem suam postmodum innovavit. Ideoque in ea die et in festivis quæ Resurrectionem Dominicam imitantur, hoc canticum legitur in quo Dei creaturæ ad laudem Creatoris invitantur. Quidam vero aiunt in hoc cantico passionem Christi nobis ad memoriam reduci, quia Nabuchodonosor diabolus est, ministri Judæi, caminus ignis ara crucis, tres pueri Christus, in quo tria pura : divinitas, caro et anima, vel ex quo tria sacramenta : spiritus, sanguis et aqua (*Mitrale*, lib. IV, cap. 5).

Le nombre trois me semble plutôt allusif à la Trinité, car les trois enfants, par le verset final, comme par leur groupe, attestent son existence et les trois divisions du cantique se réfèrent au Père créateur, au Fils qui est descendu sur terre et au Saint-Esprit, qui vivifie les âmes de son souffle.

6. Nous ne nous arrêterons pas à quelques estampes, insérées surtout dans les diverses éditions de la Bible, car elles n'ajouteraient pas un élément nouveau à l'iconographie romaine. On en trouvera l'indication dans le *Dictionnaire iconographique* de Guénebauld (I, 322, 325), qui semble plus préoccupé des anciennes gravures que des monuments peints ou sculptés. Toutefois, je réparerai une omission notable de sa part. L'*Imitation* en vers, de Corneille, imprimée en 1659, est illustrée d'une gravure de David Campion : « Les trois enfants d'Israël dans la fournaise de Babylone ». Les trois jeunes hommes paraissent dans la gueule d'un four, chantant, les mains jointes ou croisées sur la poitrine ; au milieu d'eux est l'ange qui, de la droite, leur montre le ciel. Du four jaillissent des flammes ruisselant sur leurs persécuteurs qui fuient épouvantés ou sont renversés. En haut, un cartouche porte cette inscription : *Deum time et hominum terrores non expavesces*¹.

III. — DÉVOTION.

La dévotion est définie par l'Académie : « Piété, attachement aux pratiques religieuses ; l'action des pratiques religieuses, ces pratiques mêmes ».

1. La chambre de feu Mademoiselle « au château des Cars (Hte-Vienne), d'après l'inventaire de 1604, était tendue de « six pièces de tapisserie de Felletin, où est l'histoire de Daniel et des (trois) enfans » (*Bull. de la Soc. arch. du Limousin*, t. XLII, p. 430).

Or, voici deux de ces pratiques, qui sont la *prière* et l'*imitation*.

1. Dom Dumas, qui a donné la Passion de sainte Fauste d'après « un grand bréviaire » de l'abbaye de Solignac, lui met sur les lèvres « cette prière : O Père de mon Seigneur Jésus-Christ, qui avez délivré les trois enfants de la fournaise, sainte Barbe du feu, David (Daniel) de la gueule des lions affamés et S. Pierre de la prison, qui regardez la terre et la faites trembler, soutenez-moi par votre miséricorde » (*Bulletin de la Soc. arch. du Limousin*, t. XLIII, p. 612).

Dans un bréviaire de Bamberg, ms. du xv^e s. (Dreves. XXV, 285), à la fête de saint Erasme, l'antienne du *Benedictus* est ainsi formulée :

Hymnum trium decantabat
Puerorum, Christum magnificabat :
Benedictus es in regni throno,
Domine Deus; cœlesti dono
Salva hunc populum te invocantem,
Agonem meum exspectantem.

« *Les Sentiments du chrétien dans la captivité*, par Messire François Doujat, conseiller du Roy et Maître ordinaire de son hôtel », Paris, 1670, contiennent, pp. 129-130, la « Prière selon l'esprit des saints enfants Ananias, Misaël et Azarias ». On y lit :

Seigneur, ç'a été pour nous contraindre à violer vos saintes loix et nous faire adorer une statue d'or qu'il a fait dresser pour le culte général de toutes les nations qui lui sont soumises. Et parce que nous avons refusé de commettre cette idolâtrie sacrilège, il nous a fait jeter dans la fournaise ardente, de laquelle vous, ô Dieu tout puissant, nous avez retiré pour vôtre gloire et nôtre salut. Nous acceptons donc, Seigneur, avec une joie inconcevable, le secours que vôtre main victorieuse vient nous départir à la confusion de ces idolâtres et, puisque c'est de vous seul que nous recevons une grâce si fort au-dessus de nos mérites, nous vous promettons à jamais une éternelle fidélité.

Quoique le texte ne soit pas très explicite, le *Seigneur* peut s'entendre du Fils de Dieu, qui procure la délivrance. Cette prière convient donc à la situation particulière des captifs.

2. Les saints, les martyrs surtout, nous sont proposés comme modèles de vertu héroïque. C'est dans cet esprit que se sacrifièrent, à l'exemple des martyrs de Babylone, un pape et deux prêtres, ses

compagnons, fêtés le 3 mai et dont on lit dans les Actes de saint Alexandre (Rohault de Fleury, *les Saints de la Messe*, t. III, p. 121)

Quand le pontife, épuisé par la perte de son sang, fut descendu du cheval, on amena Eventius et Theodulus. Aurelianus se mit à les interroger et n'en put obtenir d'autres réponses que des protestations de fidélité au Christ et de mépris de la mort... Aurelianus fit attacher dos à dos Alexandre et Eventius et les fit jeter dans une fournaise ardente. Quant à Theodulus, il voulut qu'on le tint auprès sans partager le supplice. Le miracle des compagnons de Daniel se renouvela. Du milieu des flammes Alexandre s'écria : Theodulus, mon frère, viens avec nous. L'ange qui apparut aux trois jeunes Hébreux est ici à nos côtés, il te garde une place. Alors Theodulus se précipita dans la fournaise et on entendait les trois martyrs, libres dans les flammes, chanter la parole du psaume : Seigneur, vous nous avez éprouvés par le feu et il ne s'est trouvé en nous aucune iniquité.

IV. — LITURGIE

Les trois jeunes Hébreux occupent une place très importante dans la liturgie.

1. Leur chant de triomphe et de reconnaissance forme le cinquième psaume des Laudes ¹. Il est intitulé : *Canticum trium pue-*

1. Dom Morin a publié dans la *Revue bénédictine*, 1897, pp. 385-397, un article intitulé : « *Le De psalmodia hono. de l'évêque S. Niceta, rédaction primitive, d'après le ms. Val. 5729* ». Or, S. Niceta, évêque de Daces et ami de S. Paulin de Nole, vivait au IV^e siècle et le ms. du Vatican, provenant de l'abbaye de Farfa, date du XI^e au XII^e. Il est y dit : « Cum tribus etiam pueris (psallimus), quasi in fornace positi, convocata omni creatura, creatori omnium benedicimus ». Sur quoi l'éditeur donne ce commentaire : « On sait que dans toutes les liturgies connues d'Orient et d'Occident l'office solennel comporte, outre le chant des psaumes, celui d'un ou plusieurs cantiques tirés de l'Écriture. Le choix et la disposition de ces cantiques n'étaient pas les mêmes dans toutes les églises. Dans celle de Rome, dès le VI^e siècle, il y avait comme maintenant un cantique assigné à chaque jour de la semaine et cet arrangement doit avoir eu de bonne heure force de loi pour les pays environnants, puisque S. Benoît, qui a réglé l'office de ses moines avec tant de liberté, n'a pas cru devoir s'écarter en ce point de l'usage suivi à Rome. Dans d'autres églises au contraire, en Orient, à Milan, on chantait plusieurs cantiques à la suite l'un de l'autre, particulièrement le dimanche et le samedi. C'est à ce second système que semble se référer la liturgie de Niceta. Pour plus de précision, je donnerai ici, en regard énumérés dans l'opuscule de ce dernier, la liste de ceux qui furent très anciennement en usage à Constantinople, à Milan et dans celle des églises des Gaules, pour laquelle fut transcrit le fameux psautier Vatic., Regin. XI, du VI^e — VII^e siècle ».

Niceta admet neuf cantiques, qui se classent ainsi dans le tableau :

« *Niceta* : Moïse, Exode, *Gaule* : Trois jeunes gens.

« — Jérémie, *Constantinople* : Trois jeunes gens (1^{re} partie).

« — Trois jeunes gens, *Constantinople* : Trois jeunes gens (2^e partie).

Milan : Trois jeunes gens (les deux parties). Pour la *Gaule*, au 13^e rang est inscrit : « Azarias, Dan., III, 26-45 ».

rorum et extrait de Daniel (III, 52-90). Il se termine par cette rubrique : « Hic non dicitur *Gloria* neque *Amen* ». *Amen* supposerait, en effet, la louange finie ; et elle va se continuer par les trois psaumes 148, 149, 150, qui commencent par ces mots : *Laudate Dominum de cœlis, Cantate Domino canticum novum, Laudate Dominum in sanctis ejus*. La doxologie est inutile, puisque les trois personnes divines sont louées distinctement par l'avant-dernier verset : « *Benedicamus Patrem et Filium cum Sancto Spiritu.* » De ce verset même, je tirerais une déduction favorable à l'identification de l'ange avec le Christ : jusque-là la louange se réfère au Seigneur, mais ici elle s'adresse directement à la Trinité, dont une des personnes s'est manifestée dans la fournaise de Babylone.

L'antienne varie suivant le temps. Dans le courant de l'année, elle se présente sous la forme historique : « *Per annum. Antiphona. Tres pueri, jussu regis, in fornacem missi sunt, non timentes flammam ignis, dicentes : Benedictus Deus.* » A leur exemple, nous devons bénir Dieu, même au milieu des tribulations, et si le cantique figure à *Laudes*, c'est-à-dire au point du jour, la raison en est évidente : il devient la prière du matin, aussi toute la nature qui s'éveille est-elle en même temps conviée à la louange.

Pendant le temps pascal, on dit : « *Tempore paschali. Ant. Surrexit Christus de sepulcro, qui liberavit tres pueros de camino ignis ardentis. Alleluia* ». La résurrection correspond à l'aurore : le Christ est sorti du sépulcre, comme il a tiré de la fournaise les trois enfants qui pouvaient la considérer comme leur tombeau. Qu'on remarque l'interprétation scripturale : l'ange descendu du ciel est le Fils de Dieu lui-même.

2. Le cantique *Benedicite* reparaît une seconde fois en action de grâces après la messe ¹. « *Gratiarum actio post missam. Ant. Trium*

1. Cette pratique est très ancienne dans l'Eglise, comme on va le constater par les rubriques d'un certain nombre de missels du XI^e au XV^e siècle ; j'ai fait ces relevés sur le tome I de l'important ouvrage du Dr Adalbert Ebner : *Quellen und forschungen zur geschichte und kunstgeschichte des Missale Romanum im mittelalter*, Fribourg, 1896 :

Florence, ms. du XI^e siècle : « *Expleta missa, dicat hos psalmos : Benedicite omnia. Laudate Dominum omnes gentes. Laudate Dominum in sanctis ejus. Antiphona : Trium puerorum. Oratio, Deus qui tribus* ».

Rome, XI-XII^e s., à S.-Jean de Latran. Après *Placeat* et quelques versets : « *Domine exaudi. Dominus vobiscum. Deus, qui tribus pueris mitigasti flammam ignium, concede propitius ut per intercessionem eorum et merita om-*

Puerorum cantemus hymnum, quem cantabant sancti in camino ignis, benedicentes Dominum. — *Canticum. Benedicite... Oremus.* Deus, qui tribus pueris mitigasti flammam ignium, concede propitius ut nos famulos tuos non exurat flamma vitiorum. »

Ici, l'allusion est moins transparente; cependant, on y dit que c'est Dieu qui directement apaisa les flammes. Rapprochée de l'antienne précédente, nous en avons ainsi le vrai sens. Là encore nous sommes au matin et nous remercions de la première grâce obtenue, qui est le saint sacrifice. Et pourquoi, à ce moment précisément, revient l'hymne de bénédiction? Parce que le prêtre a vu réellement, sous les espèces eucharistiques, le Fils de Dieu, sauveur et rédempteur, comme les trois enfants ont vu le même Fils de Dieu, descendu du ciel pour les sauver.

3. A la messe du samedi des Quatre-Temps de l'Avent, qui précède le quatrième dimanche, la cinquième leçon avant l'épître est tirée de Daniel. Après le récit de l'apparition de l'ange du Seigneur, vient le cantique, qui est suivi d'une oraison identique à celle de l'action de grâces : « Deus, qui tribus pueris, etc. » Les flammes de la fournaise sont l'emblème du feu des passions : on demande à Dieu qu'il en délivre ses serviteurs, comme il a porté secours aux trois enfants.

Il en est de même au samedi des Quatre-Temps de carême, avant le second dimanche, et le samedi des Quatre-Temps de la Pentecôte et de septembre. Au renouvellement des saisons, l'Eglise se prémunait contre l'ardeur des vices.

nium sanctorum nos famulos tuos non exurat flamma vitiorum. Per. Actiones nostras »

Rome, Bibl. Barberini, XII^e s. : « *Post expletam missam : Placeat. Trium puerorum* ».

Rome, Basil. de S. Pierre, XII^e s. « *Finita missa, sacerdos osculet altare et dicat : Placeat. Tunc sacerdos cantet hymnum trium puerorum.* »

Rome, Bibl. du Vatican, XIII^e s. « *Finita missa osculetur altare, dicat hanc orationem apud se : Placeat. — Absolutio. Meritis et intercessionibus omnium sanctorum suorum misereatur et propitius sit nobis omnipotens Dominus. Deinde dicit ymnum trium puerorum.* »

Naples, XIII^e s. « *Post missam, exuens se sacerdos vestibus sacerdotalibus, et dicat hanc orationem : Trium puerorum* ».

Rome, Bibl. Vatic., XII^e s. : « *Finita missa, dicat hanc orationem : Placeat. — Post missam, exuens se sacerdos vestibus sacerdotalibus, dicat hanc antiphonam : Trium puerorum* ».

Rome, S. Pierre au Vatican, XV^e s. : « *Finita missa : Trium puerorum.* »

Rome, Bibl. de la Minerve, XV^e s. Placeat. Meritis. *Hymnus trium puerorum.*

4. Enfin, avant la messe du samedi saint, la douzième prophétie raconte en détail la condamnation et le triomphe des jeunes Hébreux, mais sans le cantique final. L'oraison déclare le mystère de la prophétie, qui est Dieu, unique espoir du monde et par qui croissent les vertus parmi les fidèles : « *Oratio. Omnipotens sempiterna Deus, spes unica mundi, qui prophetarum tuorum præconio præsentium temporum declarasti mysteria, auge populi tui vota placatus, quia in nullo fidelium, nisi ex tua inspiratione, proveniunt quarumlibet incrementa virtutum.* »

Là encore, Dieu n'est autre que le Christ, qui, le samedi, est renfermé dans le tombeau, dont il sortira glorieux, le jour de Pâques.

5. Dans le Rituel Romain, l'*Ordo commendationis animæ* contient une invocation au Christ, pour qu'il arrache aux flammes de l'enfer et aux griffes du démon l'âme du fidèle qui va mourir, comme il a délivré les trois jeunes Hébreux de la main féroce de Nabuchodossor : « *Libera, Domine, animam servi tui, sicut liberasti tres pueros de camino ignis ardentis et de manu regis iniqui.* »

Le même livre liturgique, au titre *De exequiis parvulorum*, fait chanter le *Benedicite*, après la sépulture : « *Cum a sepultura revertuntur in ecclesiam.* » C'est un chant d'action de grâces pour l'entrée au ciel d'un élu.

6. Dom Plaine s'exprime en ces termes dans le *Prêtre* (n° du 16 janvier 1896, p. 1169) :

La seconde Messe des Martyrs Pontifes a pour introït un passage du Cantique des trois enfants dans la fournaise de Babylone (Daniel, III, 84 et 87). Les premiers chrétiens, nos pères dans la foi, entourèrent de bonne heure ces trois personnages des hommages de leur vénération. Ils les considéraient comme des martyrs de l'ancienne Loi et aimaient à s'animer de leur exemple pour résister à la persécution ; car c'était en haine de l'idolâtrie que ces serviteurs du vrai Dieu avaient été condamnés à un supplice plus cruel cent fois que la mort par le glaive, et dans lequel ils auraient dû expirer inévitablement sans l'intervention miraculeuse du ciel. C'est ce qui explique pourquoi les peintures des catacombes représentent si fréquemment le fait dont nous nous occupons, pourquoi aussi s'introduisit de bonne heure l'usage, qui s'est fidèlement maintenu, de recourir en maintes circonstances au Cantique de ces trois enfants pour remercier Dieu de ses bienfaits ; comme aussi celui d'emprunter à cette composition lyrique, si pleine d'enthousiasme, diverses antiennes ou versets, afin d'en enrichir tant la messe que l'office divin. En ce qui tou-

che en particulier le texte de notre introït, il n'offre rien dans sa teneur littérale, qui oblige à le réserver pour les Martyrs Pontifes, sinon l'assimilation, qui existe comme il vient d'être dit, entre les martyrs chrétiens et les trois enfants de la fournaise. Aussi l'a-t-on accordé dans le passé à saint Jérôme et à d'autres saints qui n'avaient été que simples prêtres et n'étaient jamais parvenus à la plénitude du sacerdoce par la réception de l'onction épiscopale¹. Mais présentement cette réserve existe dans le Missel romain.

S'il fallait maintenant dire pour quel saint martyr cet introït a dû être primitivement composé, nous indiquerions avec probabilité S. Sixte II, plutôt que saint Apollinaire ou un autre martyr Pontife du même âge, comme on l'a parfois donné à entendre, nous fondant sur ce que ledit *Introït* est attribué au Pontife martyr du 6 août par le manuscrit de Compiègne (*Patrol. lat.*, t. 78, p. 699), tandis que nous savons positivement par l'auteur anonyme du *Micrologue* que S. Apollinaire ne doit cet *Introït* qu'à S. Grégoire le Grand lui-même (*Microlog.*, c. 43). Une chose paraît toujours indubitable d'après le même anonyme, c'est que cet *Introït* est antérieur au VII^e siècle et au pontificat de S. Grégoire le Grand (*Item, ibidem*).

Voici cet introït, d'après le Missel de S. Pie V :

De eodem communi (unius martyris pontificis) alia missa. Introïtus. Sacerdotes Dei, benedicite Dominum; sancti et humiles corde, laudate Deum. *Psalm.* Benedicite, omnia opera Domini, Domino; laudate et superexaltate eum in sæcula.

La passion des trois jeunes Hébreux a fait, par similitude, choisir leur cantique d'actions de grâces pour la messe d'un martyr. Les prêtres de Dieu, saints et humbles, y sont invités nommément, parmi les autres créatures, à louer le Seigneur, que la consécration leur a remis entre les mains pendant le S. Sacrifice et qu'ils ont ainsi vu et adoré.

Sacerdos, primitivement, se disait de l'évêque seul, qui avait la plénitude du sacerdoce. Il en reste un souvenir dans ces deux textes des vêpres du commun d'un confesseur pontife : « *Ecce sacerdos magnus* » et « *Sacerdos et pontifex* ».

Dans le même commun, la quatrième antienne de vêpres et de laudes emprunte ce verset, un peu différent de celui de l'introït : « *Sacerdotes Dei, benedicite Dominum; servi Domini, hymnum dicite Deo, alleluia.* »

1. Nous renvoyons pour le prouver à un manuscrit de Saint-Gall, reproduit en fac-simile dans la *Paléographie musicale*, t. II, p. 28.

7. L'histoire des trois jeunes Hébreux reparaît dans le Bréviaire aux leçons du premier nocturne. Elle commence, avec la prophétie de Daniel, le troisième dimanche de novembre, et se continue le mercredi suivant ; mais elle y est incomplète, finissant au verset 24 du chapitre III. La suite, en effet, dit la Vulgate, ne se trouve pas dans l'hébreu : « Quæ sequuntur in hebræis voluminibus non reperi. » La liturgie, comme au samedi saint, s'en tient donc rigoureusement au texte de l'italique.

8. Sicard, évêque de Crémone, au XII^e siècle, dans le *Mitrale*, col. 244-245, à propos du dimanche de la Septuagésime, compare les 70 années de la captivité de Babylone imposées aux juifs par Nabuchodonosor leur vainqueur et il en conclut que Babylone symbolise le monde et Nabuchonosor le diable ; mais Cyrus, figure du Christ, les ramena à Jérusalem, symbole du paradis.

Hæc Dominica LXX^{ma} nominatur, eo quod hic habet exordium LXX^{ta} dierum, quæ incipit hodie et terminatur in sabbato Paschatis hebdomadæ ; quæ LXX^{ma} est rememorativa præteritorum et significativa præsentium. Rememorat enim tempus LXX^{ta} annorum quibus Israël fuit sub servitute Babyloniorum. Legitur enim (*IV Reg.*, 25) Nabuchodonosor, rex Babylonis, Hierusalem bellica manu destruxit, populum captivavit et LXX^{ta} annis operibus duris affectit ; unde Jeremias : « Servient regi Babylonis septuaginta annis » (*Jer.* 25). Verum tamen annis LX^{ta} transactis, Cyrus, qui et Christus est, regnum Babylonicum subjugavit populoque redeundi licentiam dedit (*I Esdr.*, 1) ; unde pars cum Zorobabel ad patriam rediens, templum Hierosolymis cum gaudio reædificavit (*I Esdr.*, 2) ; pars autem in captivitate remansit usque ad completionem LXX^{ta} annorum. Quibus completis, sub Dario et Assuero feliciter reversi sunt et tunc duplex gaudium habuere. Mystice Nabuchodonosor diabolus, Babylonia mundus, Hierusalem est paradisus. Nabuchodonosor populum a Hierusalem in Babyloniam captivavit, cum diabolus genus humanum de paradiso in confusionem et exilium hujus mundi seduxit (*Gen.* 3), ubi LXX^{ta} annis affligitur. Vel quia præsens vita septem dierum curriculo volvitur, vel quia septem millibus annorum includitur.

9. L'Antiphonaire de Bangor, qui date de la fin du VII^e siècle et est conservé à l'*Ambrosiana* de Milan, contient un certain nombre de textes très significatifs et très précis sur l'apparition du Christ aux jeunes Hébreux. Je les reproduis d'après l'édition qu'en a donnée M. Warren, en 1895, pour la société liturgique de Londres, sous le titre *The antiphonary of Bangor*, t. II.

Collectio post benedictionem puerorum. Exaudi preces nostras, omnipotens Deus et præsta ut, sicut in decantato hymno beata puerorum instituta seclamur, ita tuo munere peccatorum laqueis absoluti, æterni ignis non ambiamur incendiis, Salvator mundi, qui cum Patre vivis, etc. (page 24, n° 63).

Super benedictionem trium puerorum. Sancte Domine et gloriose, mirabilium et virtutum effector, qui tribus pueris inter supplicia constitutis quartus assistis, cui factum facile est ignium temperare naturam et vim quodammodo exustantium coercere flammarum, ut inter incendia frigidi hymnum tibi canentes cum magna victoria exultarent, eandem nunc, Domine, ad liberandos ac protegendos nos dona virtutem, Salvator mundi. Qui regnas, etc. (p. 25, n° 69).

Post benedictionem trium puerorum. Deus, qui pueris fide ferventibus fornacis flammam frigidam facis et tribus invictis, morte devicta, quartus assistis, precamur nobis æstibus carnis talem virtutem præstes adustis, per te, Jesu Christe, qui regnas, etc. (p. 25, n° 72).

Item, post Benedicite. Deus, qui tres pueros de fornace eripuisti, sic nos eripias de suppliciis inferni. Qui regnas in sæcula etc. (p. 26, n° 77.)

Post hymnum trium puerorum. Te enim, omnipotens Deus, benedicimus jure. Qui tres pueros liberasti ab igne, nos quoque de supplicio mortis æternæ propter misericordiam tuam eripe, qui regnas, etc. (p. 26, n° 82).

Post Benedicite. Ut tres pueros in flamma salvasti descensu in fornacem cælestis nuntii, sic nos per angelum magni consilii liberare digneris ab igne inferni, qui regnas etc. (p. 27, n° 89).

Super benedictionem trium puerorum. Tres Hebræi, venerabiles numero, sacramento muniti, ætate teneri, sed fidei soliditate robusti, amore divinæ religionis regis adorare imaginem contempserunt, utpote qui ipsum contempserant regem, qui ira sufflatus solito septies amplius caminum jussit incendi ac pice et stупpa armatum citari incendium æstuantibus globis. Erubescit quoque ipsum alienis ignibus cælum. Illo præcipitantur insonantes, ibidemque te, propter quem præcipitantur, inveniunt, Christe. Taliter nos et ex tyranni intellectualis furore et ab ingenito igne digneris liberare, Salvator mundi, qui cum æterno Patre vivis, etc. (p. 27, n° 92).

Super Benedicite. Fornacis flammæ pueri contempserunt,

Christo jugiter immolaverunt,

Viam iniquam dereliquerunt (p. 29, n° 8).

Il y a tout un enseignement dans ces textes liturgiques, relevons-en donc les principaux traits.

Les trois enfants sont « vénérables par le nombre » ; en effet, l'iconographie des premiers siècles y a vu la figure des trois mages ; de part et d'autre, il y a offrande au Christ soit de chants, soit de présents.

Nabuchodonosor, le persécuteur, est le symbole du démon, ce « tyran intellectuel » ; la fournaise qu'il fait allumer représente l'enfer ; celle-là donne la mort du corps, celui-ci entretient la mort éternelle. Il est donc tout naturel que le fidèle demande, par similitude, à la vertu du Christ le triomphe sur le démon et l'enfer.

Le feu fait songer à celui des passions, aux bouillonnements de la chair. Il convient surtout au prêtre d'en solliciter l'apaisement, parce qu'il doit rester chaste pour pouvoir offrir le saint sacrifice.

L'oraison, s'adressant au Sauveur du monde, indique déjà son intervention dans la délivrance des jeunes victimes. Ailleurs, il est appelé *l'ange du grand conseil*, ce qui établit encore mieux l'identité du libérateur. Mais il n'y a pas le moindre doute là où il est déclaré que le quatrième personnage est le Christ et que l'offrande s'adresse directement au Christ.

Le rit Ambrosien a une phrase semblable au *Benedicite des Laudes* : « Deus, qui tribus pueris in camino ignis positus quartus adesse dignatus es ».

On remarquera encore que dans l'Antiphonaire de Bangor, la *Benedictio trium puerorum* (p, 9) se termine par ce double verset : « Benedicite, Anania, Azaria, Misael, Dominum : hymnum dicite et superexaltate eum in sæcula. Benedicamus Patrem et Filium et Spiritum Sanctum, Dominum : hymnum dicamus et superexaltemus eum in sæcula ». Trois enfants louent les trois personnes divines et si le Seigneur est dit un et triple, c'est par une allusion évidente à la descente au milieu des flammes de Celui que l'oraison appelle le « céleste messager ».

9. Consultons maintenant les P. P. Dreves et Blume, dont les *Analecta hymnica mediæ ævi* sont si précieux pour l'hymnologie du moyen âge. Je classe les cinq extraits selon l'ordre chronologique :

Un manuscrit du x^e siècle, à la Bibliothèque de Bruxelles, contient une hymne en l'honneur du Christ, Fils de Dieu. Or, la troisième strophe déclare expressément que les trois jeunes Hébreux ont été délivrés par lui, qui se manifesta le quatrième dans la fournaise (XXIII, 12) :

« Canticum canentibus
In camino flammeo

Tribus una vox erat
Et ille quantus quis fuit ? »

Un manuscrit du xi^e siècle, au Mont Cassin, dans une antienne des laudes de l'office rythmé de Ste Sabine, fait allusion au cantique des trois Hébreux qui vient d'être récité (XXIV, 276) :

« Quanta tribus pueris ignes tribuere camini,
Tanta tibi miseri tormenta dedere tyranni ».

Dans un Missel, de la fin du xiii^e siècle, à la bibliothèque de Tournai, la séquence de *Resurrectione Domini*, fait concorder la délivrance des trois Hébreux avec la fête de Pâques, dont elle est la figure biblique :

« Hec (dies) Egiptum spoliavit
Et Hebreos liberavit
De fornace ferrea ».

Dans un Livre d'heures français du xv^e siècle (XXX, 89), l'hymne de sexte, à la fête des SS. Anges, se compose de ces deux strophes, qui déclarent que le libérateur fut un ange :

« *Ad Sextam.*
« Ne uramur incendio
Fornacis Babylonicæ,
Urat nos Christus radio
Caritatis angelicæ.
« Trino Deo præconium
Trina det mundi fabrica,
Trinamque pellat hostium
Vim trina vis angelica ».

Une hymne pour la Conception, dans un livre d'heures provenant de la Chartreuse, à Cologne (xv^e s.), atteste que le Seigneur protégea les trois enfants contre le feu de la fournaise et sa mère de la souillure du péché (XXXI, 126) : donc, de part et d'autre, il s'agit du Christ.

« Sicut tres pueros Dominus protexit ab igne,
Sic prorsus matrem macula præservat ab omni ».

Kerver, en 1494, a publié une gravure où la vision du Christ est donnée comme figure de la Transfiguration. Nabuchodonosor, à la vue des quatre personnages de la fournaise, s'écrie, comme dans Daniel : « Respondit rex : Ecce video viros quatuor solutos et abu (ambulantes). Daniel 3 ».

On l'aura déjà remarqué, la scène rapportée par Daniel prête à de multiples interprétations symboliques.

V. — NABUCHODONOSOR, PROPHÈTE DU CHRIST

1. L'iconographie religieuse est devenue une science, parce que, procédant par voie d'observation et d'investigation, elle est arrivée, lentement mais sûrement, à poser des principes et à formuler des axiomes.

Cependant tous ses arrêts ne sont pas irrévocables et plus d'une question, hâtivement étudiée et prématurément tranchée, demande à être revisée à l'aide de lumières nouvelles. Parmi les sujets qu'il convient de soumettre à la censure, il est incontestable que celui du rôle de Nabuchodonosor, dans l'iconographie du moyen âge, appelle hautement notre attention.

Trois opinions se sont produites jusqu'à ce jour. Aucune n'est plus soutenable actuellement : je n'aurai pas de peine à le démontrer. Mais comme il ne suffit pas de détruire l'erreur et qu'il faut encore établir la vérité, il est de mon devoir de fournir les preuves d'une affirmation qui aura d'autant plus d'autorité qu'elle ne m'appartient pas en propre, puisqu'elle procède directement du moyen-âge lui-même. Je me charge seulement de la produire et de l'interpréter.

2. Feu Didron, dont le coup-d'œil était si prompt et la pénétration si profonde, lisant un jour un mystère latin du XII^e siècle, pensa que le texte pouvait être élucidé par un monument du même temps et, songeant aussitôt à la façade de Notre-Dame de Poitiers, il me pria de lui faire photographier le bas-relief qui représente Nabuchodonosor et de lui fournir les renseignements que je pourrais avoir sur cette question. C'était en 1861. La maladie, puis la mort empêchèrent seules la rédaction d'un mémoire, plein de science et de vie, qui eût tranché définitivement le problème resté jusque-là sans solution positive. Personne n'était plus compétent pour porter une sentence irréfutable que celui qui a posé en France les bases solides et non encore renversées de l'iconographie chrétienne, quoi qu'ait fait le P. Cahier, dans des accusations injustes et odieuses, pour lui ravir la gloire qui s'attache à son nom ¹.

1. Il est misérable de venir contester la légalité du mot *iconographie*, quand

L'année suivante, dans les *Mémoires* de la même Société, pag. 177, M. Foucart, se référant au rapport de M. Lecoindre, décrit, comme il suit, les deux premiers sujets du portail de Notre-Dame : « En partant de la gauche du spectateur, on voit d'abord Adam et Ève après leur chute; à côté d'eux est le roi Nabuchodonosor, personnification de l'orgueil ».

4. En 1856, M. Crosnier, vicaire général de Nevers, publiait dans le *Bulletin monumental*, tome XXII, pp. 113-115, un article intitulé : *Promenade archéologique à S.-Benoît-sur-Loire*. J'en résume le début : Sur un chapiteau du narthex, sept individus sont tourmentés par des démons, que symbolisent un des animaux au-dessous d'eux. Un seul est assis, il tient une couronne en main; un lion est au-dessus de sa tête. Ne serait-ce pas l'orgueilleux, avide de domination? Le chapiteau, qui exprime les suites du péché de nos premiers parents, devait être placé avec la chute et la réhabilitation. Il rappelle Poitiers, où Nabuchodonosor est assis entre la chute d'Adam et les prophètes.

Quoiqu'il déclare la présence de ce roi difficile à comprendre, le docte écrivain continue en ces termes :

Nabuchodonosor est l'orgueil personnifié; c'est, si on peut se servir de cette expression, la reproduction du péché originel dans toute sa force, avec tout son développement; mais, en même temps, celui qui est jaloux de sa gloire et qui résiste aux superbes, va renouveler l'anathème primitif avec un nouveau degré d'indignation. Comme notre père, qui régnait sur toute la création et qui a vu l'immortelle couronne tomber de sa tête, Nabuchodonosor, pour son orgueil, a été renversé du trône... L'un et l'autre ont été ravalés au niveau de la brute.

En 1871, le chanoine Auber, qui avait l'habitude de penser par lui-même et de contrôler les assertions d'autrui, renvoyait encore aux *Mémoires* publiés par la Société dont il faisait partie et résumait ainsi son opinion dans une note de son *Histoire du symbolisme*, tome II, page 360 : « A Notre-Dame de Poitiers, Nabuchodonosor paraît là comme le type de l'orgueil, qui a perdu le premier homme et qui le fit tomber à son tour ».

1. Cette opinion n'a aucune valeur scientifique; c'est elle néanmoins qui prévaut encore en 1899, à en juger par la citation de Lecoindre dans le *Pays Poitevin*, p. 90 : « Nous y voyons (à la façade) se dérouler au premier ordre la chute du premier homme, suivi du règne de l'orgueil et du mensonge ».

Au tome VI du même ouvrage, le savant archéologue trouve encore occasion de parler de Nabuchodonosor, à propos du « drame de la Nativité », représenté d'abord à Rouen, puis à Sens, « vers la fin du douzième siècle ». Or il n'est question dans ce drame, ou plutôt mystère, que des prophètes annonçant la venue du Messie et ces prophètes sont, dans l'ordre où ils se présentent, Moïse, Aaron, Jérémie, Daniel, Habacuc, Balaam, Virgile, Nabuchodonosor et la sibylle de Cumès. La conclusion toute naturelle était celle-ci : Donc le moyen-âge a classé Nabuchodonosor parmi les prophètes de la gentilité, qui viennent confirmer et compléter les prédictions des prophètes du judaïsme. Je suis certain que si mon érudit confrère n'avait pas été préoccupé par une idée préconçue, que lui imposait la dissertation de M. Lecoindre, il eût vu clairement que le moyen-âge devait s'expliquer par lui-même et que le monument du XII^e siècle ne pouvait avoir un commentateur plus éclairé qu'un texte contemporain. Avec un peu plus de hardiesse et d'indépendance, il touchait à la solution.

En 1872, Ch. de Chergé, dans sa troisième édition du *Guide du voyageur à Poitiers*, p. 287, répète la même ritournelle, copiant invariablement le rapport de la commission : « M. Lecoindre-Dupont, dit-il, dans son excellente notice sur la façade de Notre-Dame, à laquelle nous emprunterons beaucoup, interprète ainsi et d'une manière fort satisfaisante, à notre avis, cette inscription :

ADA ; EVE CRIMEN FERT HOMINI PRIMORDIA LUCTUS.

« Ainsi le deuil est entré dans le monde par la faute de nos premiers parents, et avec le deuil, la souffrance, fille du péché, dont on voit la personnification dans l'orgueil, le vice le plus dangereux, que représente Nabuchodonosor.

« C'est en effet lui que l'on voit sur son trône avec tous les attributs de la puissance. Son nom est écrit à ses côtés :

NABVCO NOSOR REX. »

Je ne pense pas que le *Guide* soit cliché, car il existe des différences notables entre ses diverses éditions. Comment se fait-il donc qu'une opinion erronée subsiste encore en 1872, quand l'auteur, averti par le P. Cahier que Nabuchodonosor était un prophète, crut devoir se rétracter dans cette note dès 1857 : « Il n'en coûte

assurément rien à mon amour-propre d'auteur de reconnaître que sur ce point mon docte correspondant a parfaitement raison, et que j'ai eu parfaitement tort ; car la situation de la statue, avant celles des prophètes et des évangélistes, prouve complètement que l'intention de l'imagier de Notre-Dame a bien été en effet d'établir là ce groupement traditionnel dont parle le R. P. Cahier » (*Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, tome VIII, p. 253). Voilà certes de bonnes intentions. Malheureusement, elles n'ont pas abouti à un acte de réparation ; aussi, à Poitiers, sur la foi de tant d'autorités, pense-t-on encore que Nabuchodonosor personnifie l'orgueil.

D'abord rejetons le mot *personnification* qui est ici très impropre, car il faudrait dire *symbole*, pour être précis et exact. Quand le moyen-âge a voulu, à la suite de la chute de nos premiers parents, donner un autre exemple de l'orgueil, il n'a pas choisi Nabuchodonosor, mais bien Alexandre le Grand. C'est un point d'iconographie que le P. Cahier a pleinement mis en lumière dans ses *Nouveaux mélanges d'archéologie*, en traitant d'un chapiteau historié du XII^e siècle, qui se voit à la cathédrale de Bâle. Seulement l'érudit Jésuite, après avoir montré la relation qui existait entre les deux scènes du petit monument suisse, a oublié d'en indiquer la connexion morale, laquelle ressort du fond même des scènes représentées.

Quand le serpent tente la femme, il a soin de lui insinuer ceci : Dieu te défend de manger du fruit de cet arbre, parce qu'alors tu serais semblable à lui. Dès que vous en aurez mangé, vos yeux seront ouverts, et vous serez comme des dieux, parce que vous saurez à la fois le bien et le mal. « Dixit autem serpens ad mulierem : Nequaquam morte moriemini. Scit enim Deus quod in quocumque die comederitis ex eo, aperientur oculi vestri : et eritis sicut dii, scientes bonum et malum » (*Genèse*, III, 4, 5).

Le but avoué et direct de l'infraction au commandement de Dieu est donc l'acquisition d'une science qui doit égaler à Dieu lui-même. Alexandre, d'après sa légende, est pris du même vertige, et c'est pour cela qu'aidé de ses griffons il s'aventure dans les airs pour y découvrir les secrets du ciel empyrée ¹.

1. Aux textes et monuments cités par Julien Durand dans les *Annales ar-*

5. En 1874, le comte Grimoard de Saint-Laurent, dans son *Guide de l'art chrétien*, exprime en ces termes une opinion qui ne se base pas sur celle de ses devanciers :

La série des bas-reliefs sculptés à la façade de l'église Notre-Dame, à Poitiers, s'ouvre par la chute d'Adam et d'Eve ; Nabuchodonosor vient ensuite, suivi de l'Annonciation : il est clair que l'on a voulu successivement représenter le péché, le règne du péché et le remède au péché. Là encore on fait apercevoir les conséquences directes de la faute, en vue de la réparation, pour mieux faire sentir le prix de celle-ci ; mais, cependant, ce n'est pas comme dans l'antiquité primitive, puisqu'une place est accordée au règne du péché, qui, alors, semblait aussitôt supprimé par la toute-puissante efficacité du remède. Ces nuances sont délicates ; comment en serait-il autrement, puisqu'elles portent, non sur des vérités différentes, mais seulement sur des points de vue différents de la même vérité, suivant que l'on insiste sur l'un ou sur l'autre ?... Elles répondent certainement aux caractères très divers des époques ; mais, pour les apprécier, il faut avoir le sentiment de cette diversité (tom. IV, p. 33).

Mais de même que, par leur geste, ne montrant rien de déterminé, les Prophètes ne reportent que mieux la pensée sur l'accomplissement, non pas seulement de l'une de leurs prédictions, mais de tout ce qu'ils ont prédit, ils peuvent tenir des banderoles où rien ne soit écrit, et ils n'en seront que mieux censés y faire lire toutes leurs prophéties. C'est ainsi qu'au XII^e siècle, à la façade Notre-Dame de Poitiers, on voit réunis les quatre grands prophètes, déployant leurs phylactères, et placés entre Nabuchodonosor, représentant le règne du péché, et l'Annonciation qui prélude au règne de la grâce. La pensée est analogue à celle que nous avons vue exprimée dans ces miniatures du X^e siècle, où Isaïe, illuminé d'en haut, laisse derrière lui la nuit et les ténèbres où le monde était tombé, tandis que l'aurore du christianisme s'avance déjà devant lui (tom. V, pag. 70, 71.)

Cette explication est aussi ingénieuse que poétique, mais elle manque d'exactitude. Les prophètes, au moyen-âge, ne sont, à moins que l'espace ne le permette pas, ni muets, ni impersonnels. Leur nom s'ajoute ordinairement à leur prophétie, et d'ailleurs cette prophétie suffit amplement à les désigner ¹.

chéologiques, t. XXV, p. 143, j'ajouterai ce renseignement fourni par l'Inventaire du trésor de l'abbaye de S. Bénigne, à Dijon, en 1519, n^o 182 : « Item, une autre chappe, chargée du grand roy Alexandre, ensemble les griffons ; laquelle chappe est bien ancienne et est doublée de toile noire ».

1. Les inscriptions peintes à Poitiers ont été lavées par la pluie et sont devenues presque illisibles. Cependant le sermôn-leçon du pseudo-Augustin, qui a inspiré le sculpteur, permet de nommer les prophètes et de fixer le texte

Nabuchodonosor n'est, à Notre-Dame, ni une personnification ni un symbole. La personnification, lorsqu'on croit devoir y recourir, est plutôt abstraite, c'est-à-dire qu'elle représente un personnage fictif, idéal, imaginaire. Elle ne s'identifie pas ordinairement sous la forme concrète en un personnage historique. Ainsi, pour le cas présent, on eût personnifié soit l'orgueil, soit le péché, mais on n'eût pas cherché à l'incarner dans tel ou tel personnage : cette manière de procéder est surtout propre au xv^e siècle, et non aux hautes époques. Je ne puis donc admettre que Nabuchodonosor ait symbolisé historiquement le péché ou le règne du péché ; c'eût été, d'ailleurs, faire double emploi avec la scène de la chute, après laquelle il fallait passer de suite, sans intermédiaire, à l'annonce de la délivrance.

Si M. de S^t Laurent se fût souvenu de la lettre du P. Cahier, qu'il a dû lire comme membre de la Société des antiquaires de l'Ouest, il eût affirmé, ce qu'il entrevoyait au tome III, page 144, de son *Guide*, que Nabuchodonosor, précédant les prophètes, était un prophète lui-même : « Nous ne nous étendrons pas non plus relativement à Nabuchodonosor, représenté par un roi, assis sur un trône, entre Adam et Eve d'une part, et les quatre prophètes de l'autre : c'est-à-dire entre la chute et l'annonce de la délivrance. Il est désigné

de leur prophétie, comme l'a fait Julien Durand, à qui j'emprunte ce renseignement :

Moïse : *Prophetam dabit vobis de fratribus vestris. Et non estima...* Les trois derniers mots reviennent à Jérémie.

Jérémie : *Post hæc in terris visus est et cum hominibus conversatus est*, texte qui est de Baruch.

Isaïe : *Egredietur virga de radice Jesse et flos de radice ejus ascendet* (Isaïe, XI, 1, 2).

Daniel : *Cum venerit Sanctus Sanctorum (cessabit unctio)*.

M. d'Avril, qui, dans le feuilleton du *Monde* du 29 février 1891, a condensé, sous le titre *Les prophètes du Christ*, les textes épars des mystères, fait comparaître successivement Moïse, Amos, Isaïe, Aaron, Jérémie, Daniel, Habacuc, Balaam, Samuel, David, Osée, Joël, Abdias, Jonas, Michée, Nahum, Sophonias, Aggée, Zacharie, Ezéchiel, Malachie, Zacharie père de S. Jean, Elisabeth, S. Jean-Baptiste, Siméon, Virgile, Nabuchodonosor, la Sibylle. Je ne citerai que les quatre qui nous intéressent ici :

Moïse : *Un homme viendra après moi.*

Jérémie : *Le Seigneur est le vrai Dieu.*

Isaïe : *Et il sortira un rejeton de la racine de Jessé et une fleur s'élèvera, qui est l'Esprit de Dieu.*

Daniel : *Le Saint des Saints viendra.*

par son nom : NABVGO NOSOR REX et il rappelle l'état du monde sous l'empire du péché ».

Le comte de Saint-Laurent était encore très près de la vérité, quand, décrivant un vitrail de la cathédrale de Chartres, il inscrit Nabuchodonosor parmi les prophètes qui glorifient la Vierge, assise sur un trône et tenant l'enfant Jésus dans ses bras : « A cette rose ainsi remplie se rattachent les cinq grandes fenêtres que l'on voit au-dessous, et où Marie enfant, portée dans les bras de sainte Anne, sa mère, qui occupe la fenêtre du milieu, est accompagnée de David, de Melchisédech, de Salomon et d'Aaron, placés dans les fenêtres latérales, avec Saül, Nabuchodonosor, Jéroboam et Pharaon, au-dessous d'eux, le premier se perçant de son épée, le deuxième et le troisième adorant, l'un sa propre statue, l'autre son veau d'or, le quatrième submergé » (tom. III, pag. 141).

Si Nabuchodonosor se distingue ici par une statue, il n'y faut pas voir autre chose qu'un attribut visant à déterminer sa personnalité, car sa signification n'est nullement symbolique dans la circonstance présente ¹.

6. Le P. Cahier, le premier parmi les auteurs, mais non entre les archéologues, a classé Nabuchodonosor au rang des prophètes et il l'a fait avec une certaine érudition, suivant son habitude. Voici ce qu'il écrivait en 1857 à Ch. de Chergé :

Je disais donc que vous deviez une réparation d'honneur à Nabuchodonosor, pour le rôle que vous lui avez attribué dans le portail de Notre-Dame de Poitiers. C'est que, à l'époque romane surtout, ce roi entre pour ainsi dire dans le cycle de la sainte Vierge, comme ayant prophétisé l'incarnation (et partant la grandeur de Marie). Voyez dans le livre de Daniel (ch. II) le songe du roi et l'explication qui lui en est donnée par le prophète. Ce colosse — la puissance romaine — que renverse la pierre détachée de la montagne sans qu'un homme y ait mis la main

1. Le P. Cahier voit dans cette statue le colosse que renversera la pierre détachée de la montagne. Je l'accorderais si, de cette façon, le sujet ne demeurait obscur et incertain. Dans cette scène, pour qu'elle soit complète et intelligible, doivent figurer deux éléments également essentiels, le colosse et la pierre. L'artiste Imperati, qui sculpta en 1603 les bas-reliefs symboliques du plafond de l'église franciscaine de *Santa Maria Nuova*, à Naples, ne s'est pas trompé sur le public qu'il voulait instruire : aussi a-t-il figuré la pierre détachée du sommet d'une roche et roulant sur ses flancs en grossissant. Bien plus, pour éviter toute équivoque sur le sens précis de sa composition, il l'a élucidée par une inscription latine empruntée au texte biblique : *A verlice m (ontis)*.

(*sine manibus*), indiquait le triomphe du Christianisme dans le monde sur les ruines des empires païens. Je pourrais vous citer Pères grecs et latins, ou mêmes textes liturgiques expliquant ce *lapis abscissus de monte sine manibus* par la maternité de la très sainte Vierge sans coopération d'homme ; mais ce qui importe le plus à mon dessein est de faire voir que pour cela Nabuchodonosor appartient aux groupements formés par le moyen-âge en l'honneur de la mère de Dieu. Or, à Chartres, dans les vitraux du transept nord, consacrés au triomphe de Marie, Nabuchodonosor figure évidemment à ce titre ¹. Dans une verrière de Troyes, où l'histoire de la sainte Vierge est accompagnée des prophéties et des faits prophétiques qui l'annonçaient pour les peuples antérieurs à Jésus-Christ, Nabuchodonosor se voit dormant ; près de lui est son colosse, et la pierre qui roule de la montagne vers cette statue pour la briser.

Je suis sûr d'en avoir rencontré d'autres exemples, et particulièrement en fait de sculpture ; mais je ne puis en ce moment les désigner positivement. Permettez-moi donc, Monsieur, de ne pas dépasser ce que j'ai à ma disposition d'une façon bien certaine (*Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, tome VIII, page 253).

Le P. Cahier qui, avec sa mauvaise humeur proverbiale, tançait si vertement et si facilement les archéologues quand ils avaient la maladresse de se tromper ou la malchance de lui déplaire, ne pourrait trouver mauvais que je lui démontre qu'il s'est fourvoyé et a pris le change au sujet du Nabuchodonosor de Notre-Dame de Poitiers. Sans doute, je ne veux pas lui ôter le mérite de sa découverte ; mais il importe, dans l'intérêt de la science iconographique, de relever l'erreur qui, dans sa lettre, se mêle à la vérité. Nabuchodonosor est bien un prophète, non de la Vierge, mais du Christ. Le vitrail de Troyes a égaré le vaillant critique et lui a fait conclure du particulier au général ; en effet, le sujet y est tellement bien précisé par l'attitude du roi, son colosse et la pierre qui le brise, qu'aucune autre interprétation n'est acceptable.

A Chartres, les attributs que nous venons de décrire faisant

1. M. Paul Durand a bien voulu m'adresser un dessin de ce panneau de vitrail, qui porte en tête NABUGODONOSOR. Sous une arcade cintrée, le roi, couronné et vêtu d'un manteau sur sa longue tunique, fléchit le genou et adore, mains jointes, une statue, dressée sur une colonne ; or cette statue, espèce de Vénus couronnée, qui cache pudiquement ses seins et son sexe, est de trois couleurs : jaune, jusqu'à la taille ; blanche, jusqu'aux genoux ; verte, jusqu'aux pieds. Autrement dit, Nabuchodonosor, dans son orgueil, adore sa propre personnification, qui passe ainsi par les trois états de prospérité, d'amointrissement et de décadence dont parle la Bible. Cette représentation n'a donc rien à faire ici avec notre façade, quoi qu'en pense le P. Cahier.

défaut et étant remplacés par une caractéristique différente, il est évident que la pensée de l'artiste n'est pas la même dans les deux cas. La statue, comme dans les catacombes, indique qu'elle fut l'objet de l'adoration demandée à l'occasion de son érection et alors il ne n'agit plus d'un songe, mais de l'histoire des trois jeunes Hébreux qui se termine par l'apparition du Fils de Dieu.

A Notre-Dame de Poitiers, où les attributs manquent complètement, le sens de la représentation ne peut être limité à une circonstance spéciale; il doit bien plutôt se déterminer par l'iconographie aux diverses époques de l'art.

Qu'on ne m'objecte pas que le P. Cahier n'a pas donné toute sa pensée dans une lettre intime ou qu'il y ait encore place, après étude réfléchie, à une interprétation subsidiaire, car l'auteur lui-même, à deux fois différentes, revient sur la même idée. D'abord, dans les *Caractéristiques des Saints*, il reparle de la pierre détachée de la montagne.

Si les artistes byzantins nous ont fait voir parmi les prophètes des personnages que nous ne classons pas habituellement dans cet ordre, que dirait-on d'y voir figurer Nabuchodonosor? Il est pourtant vrai que le moyen-âge a souvent introduit ce monarque asiatique dans la série des personnages qui rappellent les grandes prophéties de l'Incarnation. L'on pourrait bien dire que le songe mystérieux où il vit les empires dont la suite devait être couronnée par le règne de l'Évangile (Dan., II, 47), ne devint pas une prédiction avant d'être interprétée par Daniel. Au fait, sculpteurs, peintres et même écrivains ecclésiastiques n'y ont pas regardé de si près. Le roi de Babylone avait vu cette pierre détachée de la montagne sans main d'homme (*Ibid.*, 34-45), et qui devait renverser l'empire romain; c'est-à-dire le divin fils de la Vierge, dont la loi remplacerait celle des anciens conquérants. Dieu s'était donc communiqué au prince assyrien pour l'utilité de tout l'univers (cf. *Ibid.*, 28-30); à ce titre, on avait droit de le faire entrer dans la série des antiques manifestations qui déclareraient d'avance la maternité divine de Marie et l'Incarnation du Verbe (pag. 717).

Les *Nouveaux mélanges d'archéologie* ne sont pas moins explicites. Le P. Cahier insiste sur la *vision* de Daniel, racontée au chapitre deuxième, vers. 31 à 45, comme seule source authentique du motif « qui a fait placer parfois ce prince parmi les prophètes » (tome II, p. 84).

7. L'impeccable jésuite s'est malheureusement trompé de chapitre,

car ce n'est pas au *deuxième*, mais au *troisième* qu'il devait recourir pour obtenir sûrement la solution désirée. Je vais retracer en traits rapides le tableau donné par le jeune prophète dans le texte biblique :

Nabuchodonosor fait faire une statue d'or, haute de soixante coudées, commandant à tous de l'adorer. Les trois intendants des travaux, Sidrach, Misach et Abdenago, se refusent à se prosterner devant elle. Aussitôt, en punition de leur désobéissance, ils sont jetés, liés, dans une fournaise ardente. Mais la flamme ne les atteint pas et ils se promènent dans la fournaise en louant Dieu. On active le feu et la flamme jaillit de quarante-neuf coudées au-dessus de la fournaise. Alors l'ange du Seigneur, descendant avec eux, abattit la flamme et fit souffler un vent frais. Aussi les trois Hébreux entonnèrent-ils d'une seule voix un cantique d'actions de grâces, invitant toutes les créatures à se joindre à eux pour bénir le Seigneur. Nabuchodonosor accourut en hâte et, stupéfait à ce spectacle, il dit aux grands de sa cour : « N'avons-nous pas jeté trois hommes liés au milieu du feu?... Voici que je vois quatre hommes déliés et marchant au milieu du feu, et il n'y a pas de lésion en eux, et l'apparence du quatrième est semblable au fils de Dieu ». Après les avoir fait sortir, il les éleva en dignité et rendit cet édit : « Nabuchodonosor, roi, à tous les peuples, nations et langues, qui habitent sur toute la terre, que votre paix se multiplie ! Les prodiges et les merveilles qu'a faits devant moi le Dieu Très-Haut, il m'a paru bon de les publier. Que ces prodiges sont grands et que ces merveilles sont puissantes ! Son royaume est un royaume éternel, et sa domination est aux générations des générations ».

Il faut citer, dans le latin même de la Vulgate, les paroles prophétiques de Nabuchodonosor, car elles ont dans la question une importance capitale :

Tunc Nabuchodonosor rex obstupuit, et surrexit prope, et ait optimatibus suis : Nonne tres viros misimus in medium ignis compeditos ? Qui respondentem regi dixerunt : Vere, rex. Respondit et ait : Ecce ego video quatuor viros solutos, et ambulantes in medio ignis, et nihil corruptionis in eis est, et species quarti similis filio Dei.... Et erumpens Nabuchodonosor, ait : Benedictus Deus eorum, Sidrach videlicet, Misach et Abdenago, qui misit angelum suum, et eruit servos suos, qui crediderunt in eum.... neque enim est alius Deus, qui possit ita salvare.

Nabuchodonosor rex, omnibus populis, gentibus et linguis, qui habitant in universa terra, pax vobis multiplicetur. Signa et mirabilia fecit apud me Deus excelsus. Placuit ergo mihi prædicare signa ejus, quia magna sunt, et mirabilia ejus, quia fortia; et regnum ejus regnum sempiternum, et potestas ejus in generationem et generationem (Daniel, III, 91, 92, 95, 96, 98, 99, 100).

Nous savons donc, de science certaine, par la Bible, que Nabuchodonosor a vu directement et en personne le Fils de Dieu et que, séance tenante, il l'a proclamé seul sauveur. Il a fait plus encore : il a voulu que toute la terre entendît sa voix et son édit porte qu'à la suite des merveilles dont il a été témoin, il lui plaît d'annoncer le règne et la puissance éternels de celui qu'il a vu.

Il n'en fallait pas davantage pour faire de Nabuchodonosor un prophète de la loi nouvelle. Plus heureux que les autres prophètes, il n'avait pas parlé seulement sous l'inspiration de Dieu, mais il avait aperçu de ses propres yeux Dieu lui-même. Aussi il ne pouvait plus se taire sur cette merveille qu'il annonçait par un édit général.

L'artiste qui sculpta le portail de Notre-Dame savait toutes ces choses-là, quand il assignait une place déterminée à Nabuchodonosor entre la chute et les prophètes. La chute appelait la réparation, les prophètes l'annonçaient au monde; mais, en tête de ce groupe privilégié, le monarque figurait au premier rang : on rendait de cette façon hommage à sa vision et aux paroles retentissantes qui en furent la conséquence ¹. Les quatre prophètes qui viennent à sa suite n'ont qu'une importance secondaire relativement à lui : on voit de prime abord à sa taille, ainsi qu'à la place qu'il occupe, qu'il est pour l'artiste le premier et principal prophète du Christ. Je dis *premier*, non dans l'ordre des temps, mais uniquement en raison du rôle majeur qu'on lui attribue, car, comme l'a démontré M. Marius Sèpet, dans la *Bibliothèque de l'école des chartes*, à propos des mystères où figuraient les prophètes du Christ ², l'ordre

1. M. Raoul Rosières, parlant du drame des *Prophètes du Christ* au XIII^e siècle, écrit : « Nabuchodonosor (compris, on ne sait pourquoi, parmi eux) est invité à parler » (*L'Œuvre d'art*, 1897, p. 166). On le sait très bien, l'auteur seul ne le sait pas, bien que la question ne soit pas nouvelle en iconographie.

2. M. Gaston Paris, dans le *Rapport fait au nom de la Commission des Antiquités de la France*, en 1879, rendant compte de l'ouvrage de M. Sèpet,

chronologique n'a jamais préoccupé les auteurs de ces œuvres naïves et charmantes.

Nabuchodonosor forme dans l'iconographie du portail de Notre-Dame un groupe à part, parallèle à celui des prophètes. Sous ses pieds, mais tirant vers la première scène, on voit un aigle qui essaie de prendre son vol : ne serait-ce pas le symbole de cette royauté déchue par le péché que le Christ rétablit dans toute son intégrité et qu'il prolonge jusqu'à la fin des siècles¹ ? En pendant de cet aigle, à l'extrémité opposée, deux hommes s'embrassent, comme deux ennemis qui se réconcilient². C'est la traduction littérale de

les Prophètes du Christ, insiste sur la mise en scène usitée au moyen âge et n'omet pas Nabuchodonosor.

« Nabuchodonosor était invoqué dans le sermon à cause des paroles qu'il dit en voyant les trois jeunes gens sains et saufs dans la fournaise et avec eux un quatrième, *pareil à un fils de Dieu* ; on s'avise de mettre le tout sous les yeux des spectateurs : voici dans l'église la fournaise, où des étoupes vont faire une grande flamme, au milieu de laquelle les trois jeunes Israélites chantent leur cantique, pendant qu'à côté d'eux apparaît le « fils de Dieu ». Voici plus loin le trône de Nabuchodonosor, et bientôt celui de Darius et la fosse aux lions, et le champ d'Abacuc » (pages 16-17).

1. La commission Poitevine a négligé ce détail dans son compte rendu. — Le symbolisme de l'aigle correspondant à la chute se justifie par ce texte du roi-prophète : « *Benedic, anima mea, Domino... qui redimit de interitu vitam tuam, qui coronat te in misericordia et miserationibus ; qui replet in bonis desiderium tuum ; renovabitur ut aquilæ juvenus tua. Faciens misericordias Dominus* » (*Psalms*. CII, 1, 4, 5, 6). L'évêque Theobaldus, qui vivait à la fin du XI^e siècle, est très explicite à cet égard. Voici la glose de son *Physiologue* versifié : « *Per aquilam intelligitur quilibet peccator qui deformis est despectusque in oculis Dei propter senectam suorum peccatorum inveteratam. Sed quum per baptismum secundam agit penitentiam, renovatur juvenus ejus ut aquilæ. Sic per alas desiderii transcendit ad nubes, celestia sapit. Tunc sentit Solis justitiæ incendia* » (Auber, *Hist. du symbolisme*, t. III, p. 484). On remarquera que cet aigle est sculpté du côté nord du portail, ce point cardinal étant de toute antiquité affecté au font baptismal.

2. « Ici le motif du sujet s'offre de lui-même à l'esprit. C'est la traduction sur la pierre d'un verset bien connu du psaume 81 : *Misericordia et veritas obtraverunt sibi, justitia et pax osculatæ sunt*. La Miséricorde, sous des traits viriles et la barbe au menton, reçoit entre ses bras la Vérité, jeune fille innocente... Derrière elle, le démon du mensonge s'enfuit sous la figure d'un loup... Dans cette figure virile donnée à la Miséricorde, on ne saurait méconnaître un type byzantin. Un artiste qui n'aurait eu que les traditions de l'Occident l'eût représentée comme une femme ; ainsi l'aurait voulu le genre du mot latin qui la désigne. Dans le texte grec, au contraire, le mot *cleos* est masculin et a dû en conséquence être symbolisé sous des traits masculins » (*Mém. de la Soc. des Antiq. de l'Ouest*, 1839, pp. 146-147). Ce raisonnement ne tient pas un instant devant un examen attentif. Les deux personnages sont bien deux hommes, un d'âge mûr et l'autre jeune, peut-être le père et le fils : leurs vêtements courts surtout l'indiquent clairement. Il ne s'agit pas ici de rencontre, par conséquent nous n'avons pas sous les yeux la miséricorde et

la parole dite du haut des cieux par les anges, au moment de la naissance du Sauveur : « In terra pax hominibus bonæ voluntatis » ¹. C'est aussi le commentaire graphique du souhait adressé par Nabuchodonosor aux habitants de la terre : « Pax vobis multiplicetur » ².

8. Au XII^e siècle, un artiste inconnu, mais habile, eut l'heureuse idée de s'inspirer de la fournaise ardente pour en faire un encensoir, en cuivre fondu et ciselé. Au sommet de la calotte supérieure sont assis les trois jeunes Hébreux : ils louent Dieu par leurs gestes ou écoutent l'ange qui leur parle et qui trône à un niveau plus élevé. L'ange a les ailes abaissées : sa main droite est portée vers sa poitrine, comme s'il affirmait qu'il vient de la part de Dieu et, en témoignage de sa mission, il présente de la gauche le disque

la vérité; tout au plus seraient-ce la justice et la paix, car il y a, non pas *baiser*, mais *embrassement*, c'est-à-dire enlacement des bras. C'était une tradition iconographique : sur une miniature du missel de l'anti-pape Clément VII, qui est à la bibliothèque d'Avignon et qui fut exécuté en 1390, « la *missa pro pace* montre deux soldats convertis de cottes de mailles et se tenant embrassés » (*Bull. hist. du Com. des trav. hist.*, 1894, p. 151).

Le portail de Notre-Dame n'est nullement byzantin, sans influence directe ni indirecte, mais exclusivement roman. Or, à cette époque, le surhuméral d'Eichstaedt, gravé dans les *Nouveaux mélanges d'archéologie*, nous montre les quatre vertus sous la figure de *femmes* et c'était si bien accepté que Guillaume Durant en fit plus tard dans son *Rational* une règle générale.

Est-ce bien un loup qui s'enfuit ? J'en doute fortement, car l'animal n'a guère les allures et le pelage de ce carnassier. Je préfère y voir cette bête fantastique qu'Israël appelle la *mauvaise bête* : « *Ipsi videbunt gloriam Domini. Non erit ibi leo et mala bestia non ascendet per eam (directam viam), nec inveniatur ibi et ambulabunt qui liberati fuerint. Et redempti a Domino convertentur et venient in Sion cum laude* » (Isaïe, XXXV, 2, 9, 10).

Cependant le loup, symboliquement parlant, n'est pas impossible. M. de Farcy, dans les *Mélanges de décorations religieuses*, décrivant la couronne de lumière donnée, au milieu du XI^e siècle, par Odon de Conteville à son église cathédrale de Bayeux, cite les deux vers qui en terminaient la longue inscription. Il y est souhaité paix et honneur aux habitants de la cité céleste, ainsi qu'espoir pour le monde où le *loup* doit être vaincu par *l'agneau* :

« Pax et honor vobis cælestis civibus urbis ;
Spes redeat mundo. Lupus superatur ab Agno ».

L'idée symbolique convient très bien à la façade de Notre Dame. La gloire et la paix appartiennent aux saints qui siègent à la partie supérieure. L'espoir revient au monde, perdu par la chute d'Adam et cet espoir il le tire de la naissance de l'agneau, qui met en fuite le loup, c'est-à-dire le démon, annonçant ainsi le règne de la paix sur la terre.

1. S. Luc., II, 14.

2. Daniel, III, 93.

marqué d'une croix que l'on a nommé le sceau du Dieu vivant : *Signum Dei vivi* ¹.

A s'en tenir au texte même de la Bible, le consolateur descendu du ciel était un ange ² : « Angelus autem Domini descendit cum Azaria, et sociis ejus, in fornacem » (*Daniel*, III, 49).

Nabuchodonosor voit l'ange aussi, mais il trouve qu'il a l'aspect du Fils de Dieu : « Et erumpens Nabuchodonosor, ait : Benedictus Deus eorum, Sidrach videlicet, Misach et Abdenago, qui misit angelum suum, et eruit servos suos » (*Daniel*, III, 95). — « Et species quarti similis filio Dei » (*Ibid.*, III, 92).

J'ai des doutes sérieux sur cet ange, quoiqu'il soit motivé par le texte biblique. J'admettrais volontiers une pensée plus haute, qui serait la présence du Christ lui-même à cette place. L'inscription qui contourne le vase permet cette hypothèse, car elle compare la fumée de l'encens aux prières qui montent vers le Christ ³. Supprimez les ailes et vous avez le Christ en personne. Or ces ailes, gravées dans les *Annales archéologiques* et dans le *Dictionnaire du*

1. Sur un chapiteau du XII^e siècle, au cloître de Moissac (Tarn-et-Garonne), l'ange, ANGELUS DNI, se tient debout devant les trois jeunes Hébreux et les bénit.

Les trois Hébreux sont mentionnés dans un livre deutérocanonique, traité sur le même pied que les livres canoniques, car une lampe du musée de Constantinople est historiée de la scène de la fournaise, avec l'ange qui en rafraîchit l'ardeur (*Dict. de la Bible*, II, 155).

* Un de ces jeunes gens sur un sarcophage du cimetière de Callixte — le groupe tout entier et en outre, par derrière, comme un ange cité sur un arcosolium du même cimetière — le même, avec un ange en dehors, sur un sarcophage du Vatican — le même, sur un ivoire du V^e siècle — un ange au-dessus de trois enfants dont l'un, à droite, touche d'un instrument, Azarias sans doute, sur une très belle lampe d'Afrique » (*Ibid.*, 1269).

La Revue de l'art chrétien (t. XXVII, pl. 13) reproduit, d'après Gori (t. III, pl. 8), un diptyque du V^e siècle, où l'on voit « Le Christ, ange ailé, venant au secours des trois Hébreux ». Le messager céleste tient de la main droite une croix à longue hampe, qu'il abaisse comme pour calmer les ardeurs de la flamme. Cet attribut convient plus particulièrement au Christ, quoiqu'on le trouve parfois donné aux anges.

L'ange, d'ailleurs, figure si bien le Christ que, parmi les sculptures du sarcophage de Junius Bassus, conservé à S.-Pierre du Vatican (IV^e siècle), on remarque « l'agneau descendant dans la fournaise des trois Hébreux ». au même titre que plus loin il « multiplie les pains et ressuscite Lazare ». (*Rev. de l'art. chrét.*, t. XXVII, p. 374).

2. C'est bien un ange, car il est imberbe; or à cette époque, un Christ sans barbe serait une rareté. De plus, très certainement, le Christ eût béni, le moyen âge ne le comprenant pas autrement.

3. La voici d'après les *Annales archéologiques*, t. IV, p. 310 :

mobilier, de Viollet-le-Duc (*Ustensiles*, pl. II), n'existent pas dans la gravure publiée par les *Nouveaux mélanges d'archéologie*, d'après les dessins du P. Martin. La gravure de Viollet-le-Duc est une réduction de celle de Didron. Nous avons donc, de part et d'autre, deux témoignages qui se contredisent. L'inspection de l'original pourrait seule trancher la difficulté. Le P. Martin, qui était fort distrait, de l'aveu du P. Cahier, a bien pu oublier les ailes de l'ange. Cependant je serais grandement surpris qu'il eût omis par étourderie ce détail essentiel, sur lequel se tait mal à propos son commentateur ou *collaborateur*, comme il se plaît à le répéter avec une pointe d'ironie.

Sur une gravure du *Catéchisme historique* de Fleury, Paris, 1686, p. 97, les trois jeunes Hébreux dans la fournaise sont visités par un ange.

L'ange est une reproduction littérale, tandis que le Christ serait la forme symbolique donnée au texte par la tradition. A Brauweiler, une fresque du XIII^e siècle, dans la salle du chapitre, nimbe les trois jeunes Hébreux, tandis que le *Fils de Dieu*, sans nimbe ni ailes, n'a que la taille d'un enfant ¹.

9. Il n'y a qu'un seul mode d'interprétation sûre des monuments du moyen-âge. Il consiste à consulter les contemporains sur les idées qui avaient cours à leur époque. Autrement, nous courons grand risque de mettre nos idées personnelles à la place de celles des artistes, comme l'ont fait, pour la question qui nous occupe, MM. Lecoindre, de Saint-Laurent et Cahier. Demandons donc directement au moyen-âge ce qu'il a voulu exprimer en sculptant Nabuchodonosor au portail de Notre-Dame.

† Hoc. ego. Reinerus. do. signum. quid. michi. vestris.
exequias. similes. debelis. morte. solito.
et. reor. esse. preces. vrans. timiamata. Christo.

Urans est évidemment une faute de lecture. Il faut restituer *vestras*, qui a son analogue au premier vers dans *vestris*.

Qu'on remarque l'allusion : le mort demande des prières, symbolisées par la fumée de l'encens brûlant sur des charbons ardents. L'encensoir est comme la fournaise, il s'en échappe un cantique ; la fournaise devait être un tombeau, mais les condamnés en sortirent sains et saufs, symbole de la résurrection du défunt.

1. Cet enfant, sans nimbe ni ailes, ne peut être que le Fils de Dieu : EXTINKERVNT IMPETVM IGNIS (*Wandmalereien des Christlichen mittelalters in der rheilanden*, par Ernst Weerth, Leipzig, 1880, pl. VIII).

Nous pouvons alléguer pour cette interprétation quatre textes quasi-liturgiques, tous du temps même où fut terminée l'église romane qui est une des curiosités de Poitiers.

Dans le *Mystère des vierges sages et des vierges folles*, transcrit au XII^e siècle dans un manuscrit de S.-Martial de Limoges (Monmerqué et Fr. Michel, *Théâtre français au moyen âge*, p. 3), la venue du Christ est annoncée par les prophètes, Virgile, la Sibylle et Nabuchodonosor.

De Coussemaker, dans l'*Histoire de l'harmonie au moyen âge*, a reproduit en *fac-simile* le manuscrit de la Bibliothèque Nationale qui contient le mystère des prophètes du Christ, antérieurement édité par MM. Magnin et Edelestand du Méril. Les prophètes Moïse, Isaïe, Jérémie, Daniel, Habacuc, David, Siméon et Jean-Baptiste défilent les premiers. A leur suite viennent Virgile, Nabuchodonosor et la Sibylle. Le préchantre apostrophe ainsi Nabuchodonosor : « Allons, dis, bouche adonnée à la bouteille, ce que tu sais vraiment du Christ. Nabuchodonosor, viens donner, par ta prophétie, de l'autorité à l'auteur de toutes choses ». Le roi répond : « Lorsque je revis les trois jeunes hommes que j'avais fait jeter dans la fournaise, je vis le Fils de Dieu au milieu de ces justes, que n'avaient pas touché les flammes. J'avais jeté dans le feu trois hommes; le quatrième, je le vois, est le Fils de Dieu ».

La prophétie est en vers assonants : elle peut se résumer dans ce vers final : *Je vois le Fils de Dieu.*

(*Præcentor ad Nabuchodonosor*) :

Age, fare, os lagenæ,
 Quæ de Christo nosti vere?
 Nabuchodonosor, prophetiza,
 Auctorem omnium auctoriza.

Nabuchodonosor.

Cum revisi

Tres quos misi

Viros in incendium,

Vidi justis

Incombustis

Mixtum Dei filium 1.

Viros tres in ignem misi,

Quartum cerno prolem Dei.

1. Dans Daniel, le Christ est appelé le Fils de l'homme, comme dans l'Apoca-

Le mystère d'Adam, qui date du XII^e siècle et qui a été édité avec tant de soin par Léon Palustre, fait intervenir (pages 136, 138) Nabuchodonosor à la suite de tous les prophètes. Il parle après Isaïe et la rubrique qui précède son petit discours en vers français cite à peu près textuellement le verset de Daniel où le prince déclare avoir vu le Fils de Dieu.

Tunc veniet Nabugodonosor, ornatus sicut regem. Nonne misimus tres pueros in fornace ligatos? Respondent ministri vero: Rex: Ecce video, quatuor viros solutos deambulantes in medio ignis, et corruptio nulla est in eis, et aspectus quarti similis est filio Dei.

« Nabugodonosor

Oez vertu de merveille grant,
Ne l'oït homme qui seit vivant,
Ço que jo vi des trais emfanz
Chi jo fis mettre eu foc ardent.
Le foc esteit mult fier e grant,
E la flambe cler e bruiant;
Les trois enfanz faseient joie grant,
Là où furent al foc ardent,
Chantouent un vers si cler e bel,
Sembleit li angle fuissent del ciel.
Cum jo regart, si vi le quartz
Chi lor faseit mult grand solaz.
La chiere aveit resplendissant,
Sembleit le fils de Deu puissant ».

La traduction d'un troisième texte a été donnée par M. Charles Barthélemy, dans son *Rational des divins offices*, t. III, pp. 423-426, d'après l'*Ordinaire manuscrit de l'Église de Rouen*. Du Cange a reproduit, de cet ordinaire, dont il ne donne pas la date, ce qu'on appelait au moyen âge *Festum asinorum*. Nabuchodonosor comparait au dernier lieu après les prophètes Jean-Baptiste et Siméon, après Virgile et avant la Sibylle. La mise en scène se réfère au refus par les trois jeunes Hébreux d'adorer sa statue.

Interim Nabuchodonosor, quasi rex paratus, ostendens imaginem duobus armatis dicat: Hic venite, vos armati. Tunc armati ostendant imaginem pueris, dicentes: Regi gratum famulatum. Interim ostendant ima-

lypse, I, 13; XIV, 14. Voir sur cette expression la *Science catholique*, t. I, pp. 63-64.

(1) La Bible exige: *Vere*.

ginem tribus pueris, dicentes : Huic sacro simulacro. Tunc pueri, imaginem respicientes, dicant : Deo soli digno coli. Hoc audito, armati pueros ducant regi, dicentes : Quia tuum stabilitum non timetis. Tunc ostendant pueros regi, dicentes : Rex, tua salventur. Tunc rex iratus dicat : Ergo tales assumantur. Tunc armati ducentes pueros ad fornacem, dicent : Reos digne jam in igne. Tunc mittantur pueri in fornacem et accendantur. At illi facti liberi dicant : Benedictus es, Domine Deus. etc. Rex hoc audiens, admirans hoc dicat : En quid cantant illi tres? Armati dicant : Deum laudant. Tunc vocatores dicant regi : Puerum cum pueris, Nabuchodonosor. Rex fornacem ostendens dicat : Tres in igne positi pueri. Vocatores, etc. »

Ce texte n'est certainement pas postérieur au ^{xiii}^e siècle, il peut fort bien dater d'une époque antérieure et être contemporain de la façade de Notre-Dame de Poitiers. Un mot doit être relevé; c'est le *puerum*, qui correspond si bien à l'enfant de la fresque des bords du Rhin, tant il est vrai que l'art, au moyen âge, procédait presque toujours directement de la liturgie ou des documents quasi-liturgiques, comme étaient les mystères.

40. La liturgie va maintenant nous fournir un argument décisif. Un archéologue de marque, Julien Durand, dans un article intitulé : *Monuments figurés du moyen âge exécutés d'après les textes liturgiques*, a présenté ces judicieuses observations (*Bullet. monum.*, 1888, pp. 521 et suiv.):

Aux ^{xii}^e et ^{xiii}^e siècles, on récitait généralement, aux matines de la fête de Noël, une leçon qui avait une certaine célébrité. Elle était tirée d'un sermon sur le symbole, attribué à tort à S. Augustin et était intitulée : *Sermo sancti Augustini in Natali Domini, Lectio sexta*. Depuis le ^{xvi}^e siècle, elle cessa de faire partie de l'office... A d'anciennes époques, il était pour ainsi dire d'usage de rappeler, par des figures, dans l'ornementation des églises, les mystères du premier et du second avènement du Christ, en se guidant sur la sixième leçon des matines... J'entre en matière en donnant quelques passages de la leçon d'après un bréviaire du ^{xii}^e siècle du diocèse d'Arles, manuscrit conservé à la Bibliothèque Nationale de Paris.

A un moment donné de matines, le prêchantre ou autre dignitaire du chœur, étant monté sur une estrade (ambon, pupitre, jubé ou autre), s'adresse aux Juifs et leur reproche leur incrédulité; puis évoquant plusieurs prophètes et autres personnages, les appelle successivement ainsi en témoignage.....

« Faisons voir encore que les Gentils eux-mêmes ont rendu témoignage en faveur du Christ, puisque la vérité, ne pouvant se taire, a crié par la bouche même de ses ennemis. Ne rendait-il pas témoignage au

Christ le plus éloquent des poètes, quand il disait au milieu de ses poésies : *Jam nova progenies caelo demittitur alto* (Églogue IV, vers 4) ? On pourrait en douter si je ne faisais pas avancer d'autres témoins véridiques parmi les Gentils qui vont déposer.

« Je ne passerai pas sous silence ce roi, ce grand roi qui abattit votre superbe en vous faisant captifs, le roi de Babylone, Nabuchodonosor. Dis-nous, Nabuchodonosor, ce que tu vis dans la fournaise quand tu y faisais mettre injustement ces trois hommes justes ; dis, dis-nous ce qui te fut révélé. *Nonne, inquit, tres viros misimus in fornace ligatos? Et aiunt ei : Vere, rex. Ecce, inquit, ego video quatuor viros, solutos, deambulantes in medio ignis et corruptio nulla est in eis et aspectus quarti similis est Filio Dei* (Daïel, III, 91, 92 avec variantes).

« Etranger, où as-tu pris cela ? Qui donc t'a annoncé le Fils de Dieu ? Quelle loi, quel prophète t'a annoncé le Fils de Dieu ? Il n'est pas encore né pour le monde et tu reconnais pourtant de quelque façon sa ressemblance ? Où as-tu pris cela ? Qui te l'aurait annoncé si une flamme divine n'avait illuminé ton esprit, afin que tu rendisses témoignage au Fils de Dieu, au moment même où tu retenais captifs les Juifs, ses ennemis ? »

Il me paraît évident que la composition qui orne et décore la façade de l'ancienne église collégiale de N.-D. de Poitiers a été exécutée d'après une partie du texte du pseudo-sermon de S. Augustin, sixième leçon des matines de Noël.

La tradition s'est maintenue sans altération pendant le moyen âge, qui, après l'avoir négligée pendant une période de deux cents ans, l'a reprise à la renaissance. En effet, dans les peintures de la cathédrale d'Albi, qui datent du commencement du XVI^e siècle, on voit, parmi les prophètes, en regard l'un de l'autre, deux personnages que désignent « les noms de Jonas et de *Nabuc* ». M. Crozes ajoute : « Par ce nom on a voulu sans doute indiquer le prophète Nahum, qui prophétisa, après Jonas et comme lui, la ruine de Ninive, détruite peu de temps après par Nabuchodonosor ¹ ». Je ne crois pas à cette substitution de nom et je préfère y voir le dernier écho de la tradition qui a échappé à l'auteur de la monographie de l'insigne métropole. *Nabuc* ne peut être que le commencement de *Nabuchodonosor*.

II. Le chanoine Davin, commentant, dans la *Revue de l'Art chrétien* (tome XXII, pag. 415 et suiv.), une fresque de la *Cappella greca*, au cimetière de Priscille ², termine ainsi son récit :

1. Crozes. *Monogr. de la cath. d'Albi*, p. 213.

2. L'inventaire des tapisseries du Vatican, à la fin du XV^e siècle, sous le pontificat d'Innocent VIII, en enregistre une à l'histoire de Nabuchodonosor, qui

Il est clair que les trois Hébreux se montrent l'ange du Seigneur descendu vers leur fournaise, et qui en a déjà rabattu les flammes.

Cet ange, il apparaît au coin du tableau, debout, vêtu d'une courte tunique, comme le Christ de Susanne, redressant la tête, avec une singulière majesté, et avançant la main droite pour un irrésistible commandement. Son geste est analogue à celui de Moïse, qui est au-dessus de lui, touchant de la baguette le rocher d'où jaillissent les eaux. Ici ce sont les flammes qui sont comprimées et rendues innocentes. Mais le geste montre plus d'empire encore que celui de Moïse. En vérité, le Christ ne commandera pas autrement aux vents et à la mer. Le grand calme est fait devant nous dans la tempête de feu; et sur l'autel du sacrifice, devenu l'autel du triomphe, les trois victimes, tournées vers leur libérateur, entonnent l'hymne d'actions de grâces.

Cet ange, c'est le Verbe de Dieu. Il vient de sauver les trois jeunes amis de Daniel, comme il a sauvé Susanne, comme il sauvera Daniel lui-même. Son air, si hautement divin, le révèle. Nous avons d'ailleurs, bien des preuves que c'est lui que le peintre a voulu figurer. Nabuchodonosor a dit que son apparence est « semblable au fils de Dieu ». Ce mot, à la rigueur, pourrait s'entendre d'un ange, car l'Écriture appelle « fils de Dieu » les anges. Mais S. Hippolyte, enseignant à Rome, nous déclare qu'il s'agit ici du Fils de Dieu par excellence, de l'Éternel, du Verbe ¹.

« Dis-moi, Nabuchodonosor, s'écrie-t-il, d'où sais-tu que c'est le fils de Dieu, que tu le confesses le fils de Dieu? Qui a touché ton cœur pour que tu profères une telle parole? D'où tes yeux ont-ils acquis la puissance de contempler cette lumière? Pourquoi s'est-elle manifestée à toi seul et à aucun des autres satrapes? C'est qu'il est écrit : *Le cœur du roi est dans la main de Dieu.* C'est la main par qui le Verbe a touché le cœur de cet homme, afin que l'ayant reconnu dans la fournaise, il le glorifiât. Et

devait être bien vieille, puisqu'elle était en lambeaux : « It, unus parvus (pannus) cum historia Nabuchodonosor; deficit et supponunt pannos marcidos » (Muntz, *les Arts à la Cour des papes Innocent VIII, Alexandre VI, Pie III*, p. 430).

Parmi les tragédies du P. Caussin, jésuite, il en est une intitulée : *Nabuchodonosor*. Caussin (Nic.), Trecentis, Soc. Jesu. *Tragediæ sacræ*, 1620, pet. in-8. Solyma. — Nabuchodonosor. — Hermenigildus.

En 1864, à Rome, au carnaval de 1855, j'ai vu jouer par les élèves de l'hospice apostolique de S. Michel, une pièce fort brillante, qui se rapportait aussi à Nabuchodonosor et aux trois enfants.

1. Le texte de l'écrivain romain se trouve confirmé par un monument romain. A propos du « sarcophage de Latran, découvert à S. Paul », M. Rohault de Fleury (*la Messe*, t. IV, p. 5) décrit ainsi la scène de Daniel : « Les bras en orant, dans l'attitude de la prière, Daniel se prépare à la réception de l'Eucharistie. Habacuc est figuré sous les traits d'un jeune homme, ayant dans les mains une ceste de pains... Un personnage barbu, qui rappelle le Verbe dans le groupe de la Trinité, semble tenir ce dernier par les cheveux. Dans l'Ancien Testament l'ange du Seigneur représente souvent le Verbe ».

notre pensée n'est point ici dénuée de raison. Car les fils d'Israël devant voir le fils de Dieu dans le monde sans croire en lui, l'Écriture a montré d'avance que les Gentils devaient le reconnaître incarné, lui que Nabuchodonosor ayant vu autrefois non incarné, a reconnu et déclaré être le fils de Dieu ».

S. Hippolyte avait reçu cette doctrine de S. Irénée, son maître, qui dit, en parlant des trois Hébreux dans la fournaise : « Cette main de Dieu qui vint à leur secours, accomplissant en eux des choses inattendues et impossibles à la nature de l'homme..., c'est le fils de Dieu, comme le roi Nabuchodonosor le dit, au témoignage de l'Écriture... *Hic est autem filius Dei* (V Hæres., v, 2) ».

Les monuments romains viennent de toutes parts confirmer l'interprétation de S. Irénée et de S. Hippolyte et éclairer notre antique peinture dont ils procèdent plus ou moins. Un fond de coupe, trouvé dans le cimetière de S.-Callixte (Boldetti, p. 197; planche IV, 2), nous montre le Fils de Dieu incarné s'avançant, la baguette souveraine à la main, vers le paralytique qui porte son lit. A côté, il s'avance de même vers Tobie portant le grand poisson qui semblait vouloir le dévorer, et qui se trouve être le poisson mystique, le Christ eucharistique; et le Christ allant à Tobie est, en effet, parmi les sept corbeilles du pain miraculeux qu'il a produit au désert. Entre ces deux sujets, on voit dans le rond de la coupe le même Christ, avec sa baguette, s'avançant vers les trois Hébreux dans la fournaise. Trois fois, ailleurs, le Christ apparaît dans la fournaise elle-même. Une fois sur le sarcophage de Junius Bassus, il entre, sous la forme d'un agneau, parmi les ondées de flammes sous lesquelles sont cachés les trois Hébreux; et il est maintes fois, sur ce sarcophage, en agneau tenant la baguette, et opérant la multiplication des pains, la résurrection de Lazare, ou les autres prodiges évangéliques (Aringhi, t. I, p. 277; planche, VI, 2). La fournaise est bien caractérisée par ses ouvertures, demi-circulaires au bas. Une autre fois, sur une insigne fresque du cimetière de S.-Hermès (*Patrol. lat.*, t. CXXVII, col. 973), il est au milieu des trois Hébreux dans la fournaise; et le monument précédent nous dit bien que c'est lui. Une troisième fois, sur un sarcophage du cimetière du Vatican (Aringhi, t. I, p. 295), il est de même entre deux Hébreux, le troisième à qui son compagnon tend la main, allant monter sur la fournaise. La statue érigée par Nabuchodonosor est à côté, avec son buste sur la colonne, et Nabuchodonosor lui-même, admirant le fils de Dieu; et la fournaise a pour pendant la crèche du Christ, où les trois mages viennent l'adorer. Sur un sarcophage du Vatican encore, on voit le Christ auprès de la fournaise où sont les trois Hébreux, debout, tenant le rouleau de l'évangile, montrant le ciel et disant évidemment : « Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, car le royaume des cieux est à eux » (Matt., v, 10). Je crois le voir aussi dans le personnage tenant un rouleau à la main, qui vient vers la fournaise, sur le sarcophage

d'Agapène, du musée de Latran. Il est sous les traits d'une colombe, portant à son bec un rameau d'olivier, et planant dans les airs au-dessus des trois Hébreux, sur un autre sarcophage de ce musée, et sur une fresque du cimetière de Priscille. La colombe symbolise quelquefois le Christ ¹, témoin (Aringhi, t. II, p. 311) l'exclamation de Prudence : « Tu es pour moi, ô Christ, la colombe puissante, à laquelle cède l'oiseau (l'aigle) repu de sang » (*Cath.*, III, v. 166). Il est sous la figure de l'étoile sur le sarcophage de Saint-Ambroise de Milan et sur un sarcophage de Saint-Gilles, près de Nîmes, où le buste de la statue a les traits frappants de Nabuchodonosor qui est auprès : il éclaire et soutient les trois Hébreux, à qui Nabuchodonosor veut faire adorer sa statue (*Bullettino*, 1866, p. 64). « Un ivoire du ^v^e siècle donné par Gori (*Thes. dipt.*, t. III, tab. VIII), ne permet guère, dit M. Martigny, de douter que les artistes de cette époque n'aient eu l'intention de représenter le fils de Dieu. Le personnage qu'offre cet intéressant monument est ailé, et il étend une croix sur les flammes pour les apaiser » (pag. 287) ². C'est le Christ, ange du

1. « L'art chrétien a souvent reproduit une apparition non moins mystérieuse (que celle des trois anges à Abraham) racontée au livre de Daniel... Je n'ai point à rechercher ici quelle signification ce mot (Fils de Dieu) pouvait présenter à l'esprit du roi de Babylone : l'art chrétien l'entendit dans son sens littéral et sur plusieurs monuments, où un personnage est représenté à côté des trois hébreux, ... ce n'est pas un ange, mais Jésus-Christ qui apparaît... Dans une peinture de catacombe, le Sauveur des jeunes Hébreux n'a pas la forme humaine, mais celle de la colombe, qui était le symbole du Christ » (*Rev. de l'art chrét.*, 1835, p. 6).

2. La citation demande à être complétée par la suite du texte, qui exhibe un autre monument de premier ordre : « Ceci paraît non moins certain dans un fond de coupe où Notre Seigneur est vu étendant sa baguette sur la fournaise, absolument comme dans l'accomplissement de deux de ses miracles, la multiplication des pains et la guérison du paralytique, sujets qui, avec le premier, remplissent tout le pourtour du verre » (Martigny, p. 340).

Un peu plus haut, le même auteur avait dit, p. 339 : « Nous devons appeler l'attention du lecteur sur un sarcophage du Vatican (Bottari, XLI), qui présente une circonstance importante et assez rare, du moins dans les monuments des catacombes. C'est un personnage debout, hors de la fournaise, vêtu de la tunique et du pallium, tenant dans la main gauche un volume roulé et levant la droite disposée comme pour l'absolution ou la bénédiction latine ; il est tourné vers les trois jeunes gens qu'il semble exhorter. Bottari se demande si ce personnage ne serait point Daniel, que cependant le livre sacré ne fait point intervenir dans cette circonstance, ou le Fils de Dieu qu'une idée d'artiste aurait, selon lui, placé là, comme le désiré des nations dont l'attente fortifiait dans les épreuves les saints de l'Ancien Testament. En se reportant au texte de Daniel, le savant antiquaire eût pu éviter, ce me semble, toutes ces hésitations. — Il est certain (Dan., III, 49) qu'un quatrième personnage intervint et Daniel lui donne le nom d'ange : *Angelus Domini descendit in fornacem* ; qu'il rompit les liens des trois martyrs et neutralisa l'ardeur du feu par un vent frais et une douce rosée. Ce qui n'est pas moins certain, c'est que, frappé de ce prodige, Nabuchodonosor s'écria qu'avec ses trois victimes il voyait un homme semblable au Fils de Dieu (Dan., III, 92) : *Et species quarti similis Filio Dei*. Quel était ce personnage ? Nabuchodonosor y voyait-

grand conseil. Tous ces exemples et le texte de S. Hippolyte nous autorisent à conclure avec assurance que l'ange qui vient au secours des trois Hébreux est le Verbe, qui doit s'appeler le Christ, et qui prélude à son nom de Sauveur.

Mais il faut entendre l'Homère chrétien, Prudence, déployer ici sa grande théologie, sa poésie splendide et ravissante. Voici une page, que nous n'abrègerons pas, de son apothéose du Christ :

« Le don du Père invisible, c'est de produire un fils visible, par qui le Père lui-même puisse être vu, et cela, non point seulement aux yeux des saints, mais à ceux-mêmes qui ne connaissent point la lumière. Je parle des plus aveugles des aveugles, dont l'épaisse stupidité ne peut apprécier le vrai dans leur cœur ténébreux. Si vous niez que Dieu se manifeste aux mortels, dites-moi donc quel est celui que, de la citadelle de Babylone, le tyran voit marcher à distance au milieu des flammes qui ne lui font aucun mal, et fouler les feux rapides qui ne brûlent point ses frères? Il n'est pas douteux, ô mes nobles, s'écrie-t-il, que trois fournaises haletantes n'aient reçu ces hommes dans leur vaste incendie. Et voici que quelqu'un, se joignant à eux, passe au milieu des feux qui jettent leurs vapeurs et s'en rit. Celui-là est le fils de Dieu; vaincu, je l'avoue et je l'adore. Ecartez les tisons dont on se raille, et retirez les bois résineux devenus tièdes : l'ardeur même du soufre embrasé est froide.

« C'est le fils, il n'est pas douteux, qui produit ces miracles dans les éléments. Celui que je vois, c'est Dieu même, c'est la progéniture très certaine de Dieu ¹. Il commande à ces ardeurs immenses; il dompte ces violences, en se balançant sur le bûcher qui le sert; il comprime les

il simplement un ange ou bien, par une illumination céleste, y reconnaissait-il le Fils de Dieu, la seconde personne de la Ste Trinité? La première opinion est la plus suivie, car l'Écriture donne souvent aux anges le titre de Fils de Dieu (Job, I 1, II, 1; *Psalm.* LXXXVIII, 7) et d'ailleurs, selon certains interprètes (Dionys. Carthus. et alii quidam), le roi pouvait avoir en vue et désigner par ce nom quelqu'un des demi-dieux admis par la théogonie chaldéenne.— Quoi qu'il en soit, il ne nous semble nullement douteux que l'artiste n'ait voulu représenter dans ce bas-relief le Fils de Dieu. Nous en avons une première preuve dans le volume que le personnage en question porte à la main et que l'antiquité n'a jamais, que nous sachions, donné pour attribut aux anges. Au surplus, le sculpteur, ou celui qui l'a dirigé dans son œuvre, n'a fait vraisemblablement que formuler sur le marbre l'opinion adoptée à cet égard au 1^{er} siècle, date probable du monument ».

1. M. Davin, qui est un vulgarisateur, a le tort de ne donner que la traduction des textes. Le passage principal du poète du 1^{er} siècle est le discours de Nabuchodonosor, d'où je détache ces cinq vers (*Apotheos.*, v. 130-138):

« Nempe, ait, ô proceres, tres vasta incendia anhelis
Accepere viros fornacibus; additus unus
Ecce vaporibus ridens intersecat ignes.
Filius ille Dei est, fateorque et victus adoro.
« Filius (haud dubium est) agit hæc miracula rerum;
Quem video Deus ipse, Dei certissima proles. »

fureurs de la poix, et il force la rage des flammes à devenir de glace. Le courant embrasé, ayant ordre de ne pas toucher les plis de leurs vêtements étrangers, passe et il court en bruissant sur ces légers tissus. La vapeur elle-même du feu a défense d'aller à travers leurs tiaras assyriennes, de crainte que leur chevelure épandue sur leurs épaules ne soit ternie et ne répande une exhalaison amère. Il dit, et il imposa silence aux divers chants, aux syrinx, aux sambuques, aux cithares, aux chalumeaux et aux trompettes. La superstition insensée se tut, la voix de la fête s'arrêta, qui célébrait l'image d'or exposée à tort à tous les yeux. Les seuls cantiques des saints hommes résonnent maintenant, célébrant d'un triple concert le roi des cieux, qui a fait la mer, qui a fait les terres, qui a fait les astres lumineux, et qui, au milieu des flammes, a couvert et mis en sécurité ses élèves.

« Le Verbe du Père tout puissant descendit toujours au secours de l'homme qu'il avait à sauver : il soigna toujours d'un amour particulier l'être mortel qu'il devait s'unir, afin que la chair destinée à lui être associée et à être remplie de la présence d'un seigneur éternel, cette chair qui menait alors une vie animale, changeât sa vie dégénérée, en ayant l'exemple du maître, et s'accoutumât, en voyant des membres semblables aux siens, à contempler celui qui devait partager sa face terrestre, à connaître comme d'un regard de sûreté le participant de sa nature, et à s'approcher peu à peu du Christ son consanguin ».

S. Hippolyte et Prudence ne sont point les seuls des Pères à reconnaître le Verbe de Dieu dans l'ange qui secourut les trois Hébreux. Pour n'en citer qu'un après eux ¹, S. Théodore, moine et mélode de ce monastère de Studium, qui fut à Constantinople le boulevard des catholiques contre les Iconoclastes, s'écrie dans son hymne à la croix : « Celui qui a arraché les trois enfants aux flammes est celui qui, prenant notre chair, est venu sur la terre ». L'Église romaine elle-même chante, au temps pascal : « Il est sorti du tombeau le Christ qui a délivré les trois enfants de la

1. M. Davin me permettra d'ajouter à son commentaire si complet une autre citation, qui a quelque importance, parce qu'elle prouve que la tradition biblique s'est maintenue jusqu'à nos jours. En effet, nous trouvons dans le *Cursus completus Scripturæ sacræ* de Migne, les développements suivants qui méritent d'être cités pour mémoire : « *Et species quarti*. Quia propter irradiationem vultus in corpore assumpto bene apparebat quod angelus non erat filius hominis, sed magis aliquid supra hominem et quid divinum. Secundum quod ponitur ibi, est approbatio miraculi, cum dicitur : *Similis Filio Dei, id est similis angelo, ut vertunt LXX* ».

Menochius commente ainsi le verset 92 : « *Species quarti est similis filio Dei. Id est angelo, ut vertunt septuaginta et ipse rex, vers. 95, sesemet exponit (a)*. Sic et alibi in scripturis angeli sæpe vocantur filii Dei. Allegorice, designatur Christus, naturalis filius Dei, inquit S. Hieronimus. Tertullianus et Augustinus, de quo huc alludens canit Ecclesia : *Surrexit Christus de sepulcro, qui tres pueros liberavit de camino ignis ardentis* ».

(a) Je reviens sur ce verset qui n'est pas dans le commentaire, quoiqu'il s'y adapte parfaitement : « Et erumpens Nabuchodonosor ait : Benedictus... qui misit angelum suum ».

fournaise du feu ardent : *Surrexit Christus de sepulchro, qui liberavit tres pueros de camino ignis ardentis, alleluia.*

Il est présent deux fois à la *cappella greca*, dans des scènes de l'ancien Testament. Assistant Susanne, assistant les trois Hébreux, il fait sentir son bras au monde et déjà lui impose son règne.

Et qui ne voit, en effet, que la main qui rabat au loin les flammes de la fournaise s'étend aussi contre la statue d'or placée en avant, et signifie dès à présent son destin à la Babylone de Nabuchodonosor, et à son héri-tière suprême, « la grande Babylone » des Césars ?

Les trois mages de l'entrée de la *cappella greca* font à peu près vis-à-vis aux trois Hébreux, et avec eux à Nabuchodonosor qu'ils rappellent et qui, d'après la juste observation de S. Hippolyte, fut leur précurseur dans la proclamation du Fils de Dieu. Les mages seront les prémices des gentils : Nabuchodonosor, que doit imiter Darius le Mède, est en quelque sorte les prémices des mages. La *cappella greca* semble retentir de toutes ces proclamations du fils de Dieu, soit avant, soit après son Incarnation, par les gentils. Assis sur les genoux de la Vierge, sa mère, il fait face au buste du Dieu babylonien monté sur sa colonne. Il lui reprend sa divinité usurpée et l'empire. Les trois Hébreux et le roi de Babylone lui-même l'acclament comme le vrai Dieu et le Sauveur tout-puissant ; et les trois mages orientaux l'adorent. Ce double concert des trois Hébreux et des trois mages en regard, qui commence à la *cappella greca*, se répétera nombre de fois dans les cimetières de Rome et de l'univers' . . .

Dans les limbes, où l'Église, avec les patriarches et les enfants de leur foi, attendait la venue du Rédempteur, « cet ange, semblable au fils de Dieu, est, dit S. Jérôme, le type et la figure anticipée de Notre Seigneur Jésus-Christ : il est descendu dans la fournaise de l'enfer, où étaient retenues enfermées les âmes des pécheurs et des justes, sans atteinte des flammes ni lésions pour lui : il a délivré ceux qui étaient enchaînés des liens de la mort ». Et n'est-ce pas ainsi qu'il délivre aujourd'hui les membres de l'Église qui souffrent au Purgatoire ? C'est pourquoi, dans la liturgie romaine, que le prêtre offre le saint sacrifice pour les vivants ou qu'il l'offre pour les morts, il se retire toujours de l'autel en récitant cet hymne : *Trium puerorum cantemus hymnum quem cantabant sancti in camino ignis.*

12. Avec l'érudit chanoine de Versailles, qui a jeté à pleines mains tant de lumière sur les mystères des catacombes, nous avons pu

1. Bosio, en 1618, vit au cimetière de S. Pontien une peinture que Mgr Gerbet a décrite dans son *Esquisse de Rome chrétienne*, t. 1, p. 173 : « Il y a au milieu de la voûte de cette descente, une grande tête du Rédempteur. En descendant, vous voyez sur la gauche les trois enfants hébreux dans la fournaise ». N'y a-t-il pas corrélation évidente entre ces deux représentations ? Les Hébreux rendent grâce à leur libérateur, qui se manifeste à eux visiblement.

constater que la tradition tout entière des premiers siècles avait considéré Nabuchodonosor comme un prophète et l'ange de la fournaise comme étant réellement le Fils de Dieu. Complétons ses citations capitales par d'autres textes non moins importants, dont quelques-uns d'une époque plus rapprochée ¹.

Le P. Garucci (*Stor. dell'arte crist.*, t. I, p. 351) cite ces deux textes de S. Jérôme et de S. Augustin :

Speciem autem quarti, quem similem dicit Filio Dei, vel angelum debemus accipere, ut Septuaginta transtulerunt, vel certe, ut plerique arbitrantur, Dominum Salvatorem. In typo præfiguratur iste angelus sive filius Dei D. N. J. Christum » (S. Hieronym., *Comm. in Daniel*, III, V). — « Visus est in fornace jam juvenis multa post sæcula nasciturus » (S. Augustin.) in *Psalm. LXXV*).

L'auteur des *Præfigurationes Christi et Ecclesiæ*, qui écrivait au XII^e siècle, déclare que le quatrième personnage, vu dans la fournaise, est le Christ Sauveur :

O vir sanctorum, Daniel, desideriorum,
Dum captivaris. regi regum famularis.
Nempe canes juvenum vinum potare venenum,
Pingue fugis sumen, manducas vile tegumen.
Qui sic se domitant animas tibi, Christe, maritant.
Uri tres pueri non possunt igne camini,
Inter tres quartus vadit : de Virgine partus
Catholicos castos ita Christus salvat ab Orco.

L'abbé Udalrich écrivait, au XV^e siècle, en termes identiques, dans son *Rosarium* (Dreves, *Anal. hymn.*, VI, 167) :

Qui vere apparuit
Quartus in camino
Ac totus exaruit
Amore divino,
Carne cum se induit
More peregrino,

1. Le Bréviaire de Valence, imprimé à Venise en 1489, dans l'Office du S. Ange gardien (Dreves, *Anal. hymn.*, XVII, 41) donne cette note discordante en montrant l'ange comme le gardien né des trois enfants :

« In fornacis ligati medio,
Sidrach, Misach, sanctus Abdenago,
Descendente ad ipsos angelo,
Irrorantur dulcore nimio.
Torquet flamma Chaldæos devorans,
Mulcet sanctos ad laudem provocans ».

A lapsu eripuit
Qua nos serpentino.

Une hymne, dans le Bréviaire franciscain du xv^e siècle, reproduit le même enseignement (Dreves, *Historiæ rhythmicæ*, p. 21) :

Tres in fornacis medio,
Cum quarto quasi filio
Cœlestis genituræ,
Trijno rerum principio
Psallerunt in vestigio
Totius creaturæ.

Le bréviaire franciscain-espagnol, du xv^e-xvi^e siècle, qui est à Paris manuscrit, dans l'hymne des premières vêpres, « in festo stigmatum S. Francisci », compare S. François au Fils de Dieu, qui apparaît le quatrième dans la fournaise enflammée (Dreves, *Anal. liturg.*, XI, 132) :

Franciscus in congerie
Flammarum quarto cernitur,
Qui similis in specie
Dei Nato describitur ¹.

13. Palustre et moi avions songé à publier, au point de vue iconographique, les façades historiées à l'époque romane des églises du Poitou et de l'Angoumois, si riches de détails. Notre-Dame de Poitiers y eût occupé une place de choix, car il résulte de l'ensemble que le thème a été fourni à la fois par les mystères qui durent se jouer dans son parvis et par les pièces liturgiques qui se chantaient au chœur.

Divisé en trois zones, il représente les deux avènements du Christ², dans le temps et à la fin des temps³. L'office du premier dimanche

1. La tradition patristique s'est maintenue jusqu'à nous. En 1891, Mgr Fava, évêque de Grenoble, écrivait dans le *Bulletin des serviteurs de S. Pierre*, p. 51 : « Il n'y a rien de plus grand dans le monde antique que le Christ, Fils de Dieu. Tous les esprits en étaient remplis et lorsque le roi Nabuchodonosor regarde, plein de stupeur, au fond de la fournaise où il avait fait jeter les trois Hébreux et qu'il en vit un quatrième, il s'écria : J'en vois quatre se promenant libres au milieu des flammes, incorruptibles dans le feu ; le quatrième ressemble au Fils de Dieu, et species quarti similis filio Dei (Daniel, III, 92) ».

2. Voir plus haut pag. 30-33.

3. La prose qui se chantait le premier dimanche d'Avent contenait cette strophe :

« Adventu primo justifica,
In secundo nosque libera ».

de l'Avent fait ce rapprochement en plusieurs endroits; d'abord dans l'hymne des vêpres, attribuée à S. Grégoire le Grand :

Commune qui mundi nefas	Te deprecamur ultimæ
Ut expiaret, ad crucem	Magnum dici Judicem
E Virginis sacrario	Armis supernæ gratiæ
Intacta prodit victima.	Defende nos ab hostibus.

Le même parallélisme se manifeste dans l'hymne des matines :

Verbum supernum prodiens	Ut cum tribunal Judicis
E Patris æterni sinu,	Damnabit igni noxios...
Qui natus orbi subvenis,	Non esca flammæ nigræ
Labente cursu temporis	Volvamur inter turbines.

Les répons sont non moins expressifs. Le second doit être rapproché du troisième, qui raconte l'Incarnation, *Missus est Gabriel angelus*, etc., car il fait la description prophétique de l'avènement du Fils de l'homme au dernier jour, où commence son règne :

Aspiciebam in visu noctis et ecce in nubibus cœli Filius hominis veniebat et datum est ei regnum et honor. Et omnis populus, tribus et linguæ servient ei. Potestas ejus, potestas æterna, quæ non auferetur, et regnum ejus quod non corrumpetur.

S. Léon, dans l'homélie qui forme la quatrième leçon de matines, débute ainsi, en se basant sur les paroles mêmes du Sauveur : « Cum de adventu regni Dei et de mundi fine ac temporum discipulos suos Salvator instrueret totamque Ecclesiam suam in apostolis erudiret. »

Dans le *Mystère des prophètes du Christ*, tel qu'il a été édité par M. d'Avril, après Nabuchodonosor apparaît la Sibylle, qui prédit le jugement final :

Le coryphée : Et toi, Sibylle, tu ne prophétises pas ?

La sibylle : La terre se couvrira de sucres en signe de jugement.

Tous les prophètes : C'est dans le sein d'une vierge que s'est trouvé le salut du monde.

Appliquant ces pensées réunies aux sculptures poitevines, nous constatons que l'idée générale est celle-ci : Le salut du monde est venu par le fils de la Vierge. Au rez-de-chaussée, l'homme pêche ; les prophètes, Nabuchodonosor en tête, annoncent le Rédempteur, qui naît de Marie, opposée à Eve¹, pendant que S. Joseph médite

1. On trouve l'équivalent dans cette strophe d'une hymne (Dreves, *Cantiones Bohemicæ*, p. 125) :

sur cet événement ¹. Voilà le premier avènement, dans sa cause et sa réalisation : il surmonte la porte, symbole matériel de l'entrée du fidèle dans l'Église du Christ.

Dans la zone intermédiaire, située à l'étage des fenêtres, la lumière évangélique brille dans le monde par l'organe des apôtres et des évêques, debout en prédicateurs du Verbe, au nom duquel ils proclament la nécessité du salut.

Enfin, dans le pignon, qui correspond à la partie éthérée du monument, le Christ descend du ciel pour juger l'humanité. Créateur des astres ², il est accompagné du soleil et de la lune ; législateur, il a à ses côtés ses quatre évangélistes. Ce n'est pas encore le jugement, mais sa préparation ; autrement, il serait assis et non debout, comme à l'Ascension, qui fait présager cette scène ³.

Je suis heureux de me rencontrer sur ce point fondamental avec Julien Durand, qui, dans le *Bulletin monumental*, 1888, p. 529, a expliqué la façade de Notre-Dame par les deux avènements du Christ : de l'école de Didron, cet archéologue, qui a trop peu écrit, mais qui a laissé d'innombrables matériaux inutilisés, possédait à un haut degré le sens esthétique du moyen-âge. Que cet éloge soit un juste hommage rendu à sa mémoire.

14. Mgr Battandier, résumant les « Conférences d'archéologie chrétienne à Rome », s'exprime ainsi au sujet d'un sarcophage qui provient d'une basilique détruite, située entre les voies Appienne et Ardéatine, et est conservé au magasin archéologique du Coelius.

« La scène des trois Hébreux dans la fournaise nous offre une

« Omnis homo jam lætetur
De tam magno gaudio,
Evæ scelus jam deletur
Virginis puerperio ».

1. Le *Prosarium Lemovicense*, des x^e, xi^e et xii^e siècles, s'exprime ainsi sur son attitude songeuse dans la prose de la Nativité :

Joseph valde se simul recolebat
Admirando retractabat
Qui rei
Actu hujusmodi
Veniret.

2. L'hymne des vêpres de l'Avent commence par ces vers : « Conditor alme siderum, Æterna lux credentium ».

3. La première antienne des vêpres de l'Ascension répète la parole des anges aux apôtres : « Viri Galilæi, quid aspicitis in cœlum ? Hic Jesus, qui assumptus est a vobis in cœlum, sic veniet ».

particularité. Au milieu des trois Hébreux est un personnage barbu, qui regarde un de ceux-ci et est revêtu de la tunique et du manteau. On pourrait *a priori* y voir l'ange protecteur qui écarte des Hébreux les flammes de la fournaise, suivant ce que dit Daniel (III, 25) ; mais des anges barbues sont une chose qui n'existe pas dans l'antiquité chrétienne.

« Avant que le sarcophage ne fût retrouvé, M. Stuehfaulth (qui l'étudia sur un dessin fait en 1640), se basant sur certaines représentations de sarcophages chrétiens qui montrent le défunt dans l'arche à la place de Noé, ou le défunt à côté des trois Hébreux dans la fournaise, ou même le défunt lui-même accolé au Bon Pasteur, pensa que ce sarcophage appartenait à ce groupe. Dans cette hypothèse, le personnage barbu ne serait autre chose que l'âme du défunt pour lequel le sarcophage avait été sculpté. Il restait bien cependant une difficulté. L'inscription nous apprend que le tombeau renfermait les restes d'une *Publilix Florentiæ castissimæ conjugis* et le personnage en question était barbu. Toutefois, un archéologue est un peu comme un avocat, il ne s'inquiète pas pour si peu et trouve toujours une explication qui lui permette d'accorder le dessin avec son interprétation. Dans l'espèce, M. Stuehfaulth admettait la vente successive du tombeau. Fait d'abord pour un homme, le sarcophage n'aurait pas été utilisé par son propriétaire et aurait été ensuite acheté par les parents de Florentia qui se seraient contentés de faire graver l'inscription sans rien changer aux sculptures. Et au fond, il faut avouer que l'interprétation était d'autant plus plausible que l'on a de fréquents exemples de l'utilisation successive de tombeaux.

« Toutefois, le D^r Allemand écarte cette interprétation et de l'étude du fragment qu'il a retrouvé arrive à une conception plus rationnelle et plus naturelle de la scène en question. Le personnage barbu ne serait autre que le Père éternel, le Dieu d'Israël, en qui les trois Hébreux avaient mis leur confiance et qui est ainsi représenté au-dessus d'eux, pour faire toucher du doigt la vérification de cette parole des Psaumes : *In te, Domine, speravi, non confundar in æternum*. Ps. XXX, 2]» (*Revue de l'art chrét.*, 1897, p. 527).

Lè D^r Stuehfaulth a donné deux solutions qui ne sont pas plus acceptables l'une que l'autre, quoiqu'il soit approché bien près de

la vérité. L'âme barbue d'une femme est à rejeter, presque comme l'hypothèse d'un sarcophage sculpté pour un homme et utilisé par une femme : la question de personne n'est point ici en cause. De plus, pourquoi cette intervention du *Père éternel* en particulier, puisque la tradition ne s'y rapporte aucunement ? Il serait préférable alors de dire *Dieu* tout court ou *le Seigneur*, sans spécifier.

D'après la thèse si rationnelle que je soutiens ici, l'explication vient d'elle-même au bout de ma plume : le personnage barbu n'est autre que le Christ, vu par les trois Hébreux et aussi par Nabuchodonosor. La seule difficulté qu'on pourrait objecter est la barbe, car le Christ était alors plus généralement imberbe. Cependant, on en a des exemples pour le *v^e* siècle, qui est la date assignée au sarcophage par le Dr Stuhfauth, en raison de ses figures faites assez « grossièrement ».

Le symbolisme résulte de l'ensemble des scènes sculptées, au nombre de quatre : « Jonas jeté hors du navire et rejeté sur le rivage, les trois Hébreux dans la fournaise et Noé dans l'arche avec la colombe. » Or tout ici parle de délivrance, de résurrection et de récompense. Avec Jonas, on croit à la résurrection des corps ; par Noé, l'âme échappe à la fureur des flots et, au ciel, elle contemple le Christ Sauveur, comme il apparut aux trois jeunes Hébreux. De la sorte, l'idée est complète et parfaitement appropriée à la destination du sarcophage, qui n'est qu'un abri temporaire pour le corps qui s'éveillera un jour de son sommeil pour jouir, réuni à l'âme, des félicités éternelles.

15. Une seconde fois, Nabuchodonosor est mis au rang des prophètes dans les vitraux de nos églises, comme le P. Cahier l'a signalé plus haut pour les cathédrales de Chartres et de Troyes. Sa triple caractéristique est alors la statue aux pieds d'argile, la montagne et la pierre qui s'en détache et renverse la statue, conformément à la Bible. J'en emprunte le texte aux trois leçons du premier nocturne du lundi de la troisième semaine de novembre : à cette place, à la fin de l'année liturgique, cette histoire prépare à la venue du Christ qu'annoncera plus particulièrement le temps de l'Avent (Daniel, II, 31-44).

Lectio I. — Tu rex videbas et ecce quasi statua una grandis ; statua illa magna et statura sublimis stabat contra te et intuitus ejus erat terri-

billis. Hujus statuæ caput ex auro optimo erat, pectus autem et brachia de argento, porro venter et femora ex ære. Tibiæ autem ferreæ, pedum quædam pars erat ferrea, quædam autem fictilis. Videbas ita donec abscissus est lapis de monte sine manibus et percussit statuam in pedibus ejus ferreis et fictilibus et comminuit eos. Tunc contrita sunt pariter ferrum, testa, æs, argentum et aurum et redacta quasi in favillam æstivæ aræ quæ rapta sunt vento nullusque locus inventus est eis : lapis autem qui percusserat statuam factus est magnus et implevit universam terram.

Lectio II. — Hoc est somnium, interpretationem quoque ejus dicemus coram te, rex. Tu rex regum es et Deus cœli regnum et fortitudinem, et imperium et gloriam dedit tibi ; et omnia in quibus habitant filii hominum et bestię agri ; volucres quoque cœli dedit in manu tua et sub ditione tua universa constituit : tu es ergo caput aureum. Et post te consurget regnum aliud minus te argenteum et regnum tertium aliud æreum quod imperabit universæ terræ. Et regnum quartum erit velut ferrum. Quomodo ferrum comminuit et domat omnia, sic comminuet et conteret omnia hæc.

Lectio III. — Porro quia vidisti pedum et digitorum partem testæ figuli et partem ferream, regnum divisum erit, quod tamen de plantario ferri orietur, secundum quod vidisti ferrum mistum testæ ex luto. Et digitos pedum ex parte ferreos et ex parte fictiles, ex parte regnum erit solidum et ex parte contritum. Quod autem vidisti ferrum mistum testæ ex luto, commiscebuntur quidem humano semine, sed non adhærebant sibi, sicuti ferrum misceri non potest testæ. In diebus autem regnorum illorum suscitabit Deus cœli regnum, quod in æternum non dissipabitur et regnum ejus alteri populo non tradetur ; comminuet autem et consumet universa regna hæc et ipsum stabit in æternum ¹.

Il est regrettable que le verset suivant ait été omis : « Secundum quod vidisti, quod de monte abscissus est lapis sine manibus et comminuit testam et ferrum et æs et argentum et aurum, Deus magnus ostendit regi quæ ventura sunt postea et verum est somnium et fidelis interpretatio ejus. » Complétons donc la prophétie. Quelques anciens textes liturgiques vont nous faire pénétrer dans le sens symbolique que la tradition a attribuée à la pierre détachée de la montagne.

1. La fondation du collège romain par les Jésuites ne se fit pas sans grandes difficultés. Grégoire XIII, qui s'y intéressait, y mit la dernière main, en faisant construire par l'Ammanato le grand palais où fut établie l'Université Grégorienne. Il y fut fortement poussé par un Français, le cardinal Mathieu Cointrel, qui lui dit allégoriquement : « Saint Père, vous avez fait une statue semblable à celle de Nabuchodonosor : le Collège germanique est sa tête d'or ; le Collège anglais, sa poitrine d'argent ; mais le Collège romain, qui sert d'appui à cette statue et qui soutient les autres, n'a que des pieds d'argile. »

On lit dans le *Tropaire de Cambrai*, qui est du x^e-xi^e siècle (*Dreves*, X, 22), à la fête de la Circoncision :

Et lapis de monte sine manibus,
Editus puer absque complexibus.

Dans le *Prosaire de Glaston*, au xii^e siècle, parmi les figures de la Vierge (*Dreves*, X, 109) :

Sine tactu carne sana
Absque manu est humana
Lapis cæsus ex te, pura,
Quem mons signat in futura.

Un manuscrit du xiii^e siècle, qui est à Oxford, s'exprime ainsi dans un chant à la Vierge (*Dreves*, XX, 146) :

Tu mons es intactus	Bonæ voluntatis
Visus Danieli,	Tamen, sine semine
Qui est regi factus	De Virgine
Augur infideli;	Grata datus gratis,
Lapis hinc redactus	Natus est renatis,
Est rex rector cœli,	Verbum plenum gratiæ,
Non præcisus manibus,	Rex gloriæ,
Hominibus	Via veritatis.

L'office de l'Image miraculeuse de Bérithe, dans le *Bréviaire de Saragosse*, imprimé en 1527, contient ce répons :

Lapis de monte jam sancto	Quo ut David Philistæum
Sine manibus præcisus	Dæmonem convincimus.
Est Salvator noster Christus,	Factus est namque Salvator
De Virgine jam natus,	Christus angularis lapis.

L'hymne des laudes, à la fête de la dédicace, débute par cette strophe :

Alto ex Olympi vertice	Terras in imas decidens,
Summi Parentis Filius,	Domus supernæ et infimæ
Ceu monte desectus lapis	Utrumque junxit angulum.

16. Voici une troisième fois Nabuchobonosor introduit dans l'office et l'iconographie. Précédemment, il est considéré en bonne part, parce qu'on ne voit en lui que le prophète. Ici, au contraire, il est pris exclusivement en mauvaise part; tyran, il ne symbolise plus Satan, comme dans la scène de la descente du Christ aux limbes, mais à cause de l'orgueil qui l'enivre en raison de sa puis-

sance, il est puni et dans sa déchéance il est assimilé à la bête¹.

Le texte biblique figure ainsi le mercredi de la troisième semaine

1. Dans *l'Imitation de J.-C.*, traduite et paraphrasée en vers français par P. Corneille, imprimée à Rouen par L. Maurry, pour Robert Ballard, MDCLIX et dédiée à Alexandre VII, une gravure de H. David représente la chute du roi : « Le roy Nabuchodonozor, après avoir vescu sept ans parmi les bestes, se convertit à Dieu ». Il conserve la forme humaine, mais est tout couvert de poils ; ses mains se terminent en griffes et il marche à quatre pattes, comme les animaux de toutes sortes au milieu desquels il se trouve. Du ciel part un rayon de lumière qui l'éclaire et de sa bouche sort une banderole où est écrit : *Nihil sum et nescivi*.

La folie fut annoncée à Nabuchodonosor dans l'explication du songe de l'arbre par Daniel. « L'arbre, c'est Nabuchodonosor. On le chassera d'entre les hommes et il habitera avec les bêtes et comme le bœuf il mangera de l'herbe, mouillé par la rosée du ciel pendant sept temps, jusqu'à ce qu'il confesse que le Très-Haut domine sur les royaumes et qu'il les donne à qui il veut... Un an s'écoula et la prédiction s'accomplit. Dans un moment de suprême orgueil, le glorieux roi fut frappé de folie subite, du genre de celles que les savants appellent *lycanthropie*. Il errait dans les bois autour de son palais, vivant avec les bêtes, ayant tout l'aspect de celles-ci. Il demeura ainsi sept temps, trois ans et demi, croyons-nous » (*Dict. de la Bible*, 1249).

Nabuchodonosor fut représenté en bœuf sur un verre de Cologne, ce qui concorde avec ces mots de Dracontius (*Ad Gontharium regem*) :

« Persarum regem Babylonæ regna tenentem
Post decus iuperii quis neget esse bovem ?
Erravit per prata vagus, mala gramina pastus,
Et qui homo bos fuerat de bove factus homo est ».

Les *Præfigurationes Christi et Ecclesie*, lib. III, pp. 834-850 (*Spicileg. Solesmen.*, III, 51) apostrophent en ces termes Nabuchodonosor changé en bœuf :

« Tu, Nabuchodonosor, pacis seu fœderis osor,
Regum regnator et terrarum dominator,
Quam nihil insinuas terrena potestas !
Quam debellasse ac plurima regna teneres,
Adversus cœli regem nimis intumuisi
Corque tuum vidit qui vocem sanguinis audit.
Quo circa tibi mox turgenti cœlica fit vox :
Rex, carcas proprio, brutescas corde bovino.
Pulsus es absque mora solio perdensque tribunal,
Es ut equus gramen, potas ut damula flumen ;
Annis et septem silvas camposque pererras ;
Exactis annis, miserante Deo, respiscis,
Præditus efficeris cordis ratione prioris,
Qui detruserunt solio te restituerunt.
Hæc igitur talis tanti mutatio regis
Orbi sit toti divina forma timoris :
Quo procedit opus cor omni sordide lavemus ».

Collin de Plancy écrit dans le *Dictionnaire critique des reliques*, II, 209 « On voit dans le cabinet du roi de Danemark un ongle de Nabuchodonosor (*Voyages de Regnard*). Est-ce une relique ? Est-ce une curiosité ? Est-ce l'ongle de l'homme ou l'ongle du bœuf ? Car Nabuchodonosor fut homme et bœuf, comme dit la Ste Bible. »

de novembre, où Daniel explique à Nabuchodonosor le songe de l'arbre (Daniel, IV, 16-25).

Lectio I. — Respondit Baltassar et dixit : Domine mi, somnium his qui te oderunt et interpretatio ejus hostibus tuis sit. Arborem quam vidisti sublimem atque robustam, cujus altitudo pertingit ad cælum et aspectus illius in omnem terram et rami ejus pulcherrimi et fructus ejus nimius et esca omnium in ea subter eam habitantes bestiæ agri et in ramis ejus commorantes aves cæli : Tu es rex, qui magnificatus es et inva-luisti et magnitudo tua crevit et pervenit usque ad cælum et potestas tua in terminos universæ terræ.

Lectio II. — Quod autem vidit rex vigilem et sanctum descendere de cælo et dicere : Succedite arborem et dissipate illam, attamen germen radicum ejus in terra dimittite et vinciaturo ferro et ære in herbis foris et rore cœli conspergatur et cum feris sit pabulum ejus donec septem tempora mutantur super eum : hæc est interpretatio sententiæ Altissimi, quæ pervenit super dominum meum regem : Ejicient te ab hominibus et cum bestiis ferisque erit habitatio tua et fœnum ut bos comedes et rore cœli infunderis.

Lectio III. — Septem quoque tempora mutabuntur super te, donec scias quod dominetur Excelsus super regnum hominum et cuicumque voluerit det illud. Quod autem præcepit ut relinqueretur germen radicum ejus, id est arboris, regnum tuum tibi manebit, postquam cognoveris potestatem esse cælestem. Quamobrem, rex, consilium meum placeat tibi et peccata tua eleemosynis redime et iniquitates tuas misericordii pauperum, forsitan ignoscet delictis tuis. Omnia hæc venerunt super Nabuchodonosor regem.

Le texte suivant est d'une grande importance en iconographie :

Item, deux grands bassins d'argent, lesquels donna Lancelot et y faut cinq fleurs de lys en la teste de Nabu^{sson} et sont fort désammailié en plusieurs lieux (*Inv. de l'égl. abbat. S.-Bénigne, à Dijon, 1395, n°36*). — Item, deux beaux grands bassins d'argent, lesquels furent donnés par le roy Lancelot, et y faut quatre fleurs de lys en une teste couronnée servant de gorgole, au milieu duquel a un écusson de sable, garnie d'une teste couronnée, le tout fait à esmail et faut quelque peu dud. émail et en l'autre bassin faut tout l'esmail ; ledit bassin où est la gorgole pèse quatre mars une once et demie et l'autre poise trois mars sept onces et demie (*Inv. de 1519, n° 26*).

Ces deux bassins d'argent émaillé sont des plats à laver ou *gémelions*. L'écusson, apposé au milieu du plus pesant, n'est pas celui du donateur, prétendant au trône de Pologne et inhumé en 1389 à l'abbaye de S.-Bénigne, où il avait été religieux. La gargouille par

où du premier bassin l'eau s'écoulait sur les mains à laver dans le second représentait un roi, à couronne fleurdelisée. L'inventaire de 1395 le nomme Nabuchodonosor, tradition qui était déjà perdue en 1519, puisque l'article qui le concerne n'affirme pas son identité. L'office de gargouille, aux murs extérieurs des églises du moyen âge, où la fonction était aussi de déverser l'eau, était rempli par des démons, des monstres et des animaux : dans cette position humble et dédaigneuse, Nabuchonosor, le roi dégénéré de Babylone, jouait le rôle d'une bête, conformément à l'Écriture qui, pour châtement de son orgueil, le montre semblable à un vil animal. Ce symbolisme intentionnel, datant du xiv^e siècle, était une leçon donnée au roi qui se servait de ces bassins ; elle lui apprenait à ne pas se croire, par sa position, au-dessus de ses sujets, car il s'exposait ainsi à une chute terrible. Il a d'autant plus de portée qu'il n'a pas été commandé pour un dignitaire ecclésiastique : ce qui prouve que même l'iconographie civile et profane s'inspirait des enseignements de l'Église.

17. Sur deux chapiteaux romans du beau cloître de l'abbaye de Moissac, nous avons en détail l'histoire de Nabuchodonosor. J'en emprunte la description à l'excellent ouvrage de M. Rupin : *l'Abbaye et les cloîtres de Moissac*, pp. 215-217, 298-299 :

Après la prise de Tyr, Nabuchodonosor, enivré de sa puissance, conçut un orgueil insensé, que Dieu résolut d'humilier. Un songe vint jeter le trouble dans son esprit. Il vit un arbre qui s'élevait jusqu'au ciel et dont les branches, chargées de fruits magnifiques, s'étendaient jusqu'aux extrémités de la terre. Tandis que, dans son fol orgueil, il se comparait à cet arbre gigantesque, la voix terrible d'un ange, descendu du ciel, se fit entendre : Abattez l'arbre, coupez-en les rameaux, brisez-en les feuilles et dispersez-en les fruits. Puis elle ajouta : Que son cœur d'homme lui soit ôté et qu'on lui donne un cœur de bête pendant sept années.

Daniel, appelé auprès du roi pour donner à cette vision une interprétation que n'avaient pu fournir les plus habiles devins du pays, lui fit connaître que ce songe exprimait ce qui devait lui arriver, et que, pour punition de son orgueil, il devait un jour se voir réduit à la condition la plus humiliante, sans cependant être renversé de son trône.

En effet, un an après cet oracle, au moment où Nabuchodonosor, se promenant dans son palais, contemplant cette cité qu'il avait fait bâtir avec tant de magnificence, il fut subitement atteint d'une affreuse maladie qui aliéna sa raison et le fit tomber dans un tel état d'abrutissement qu'il ressemblait par les goûts et les inclinations aux animaux les plus vils. Il

fut séparé de la société des hommes, il mangea du foin comme un bœuf, ses cheveux lui crûrent comme les plumes d'un aigle, ses ongles devinrent comme les griffes des oiseaux, mais il ne perdit point sa couronne. Il s'humilia sous la main de Dieu, quand la raison lui fut revenue et recouvra la dignité royale (Daniel, IV, 7 à 33). Tel est le récit biblique, reproduit sur le chapiteau.



Face orientale. Nabuchodonosor, couronné en tête, est représenté sous une arcature en plein cintre, assis ; les jambes croisées, tenant de la main droite le bord de son manteau, agraté sur le milieu de la poitrine. A sa gauche, un des devins du pays, n'ayant pu donner l'interprétation du songe, fait un mouvement pour s'éloigner ; à sa droite, le prophète Daniel fournit l'explication tant désirée. Deux tours, placées aux angles de cette face, indiquent que la scène se passe dans le palais du roi.

Face septentrionale. Cette face représente la cité de Babylone. On y pénètre par deux portes cintrées, couronnées par une galerie couverte, surmontée de trois tours. Au-dessus de la galerie, dont les parapets sont très élevés, on aperçoit la tête de deux gardes.

Je doute que ce soient des gardes, car, tête nue, ils ne sont ni casqués ni armés. Je préférerais donc y voir les habitants de la ville.

Face occidentale. Nabuchodonosor est changé en bête. Bien qu'ayant conservé la figure humaine, il marche sur ses pieds et sur ses mains, au

milieu d'une forêt, représentée par deux arbres et broute l'herbe et les feuilles ; on le reconnaît sans peine à la couronne fleuronée qu'il a sur

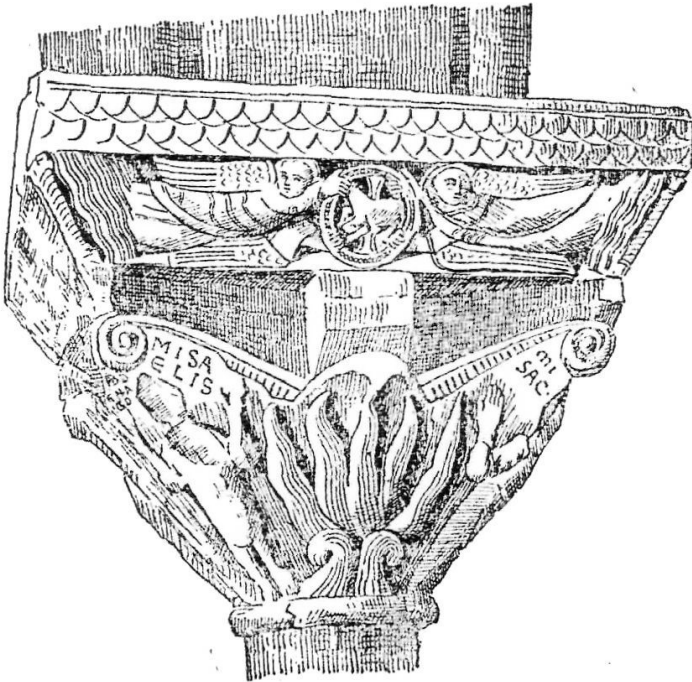
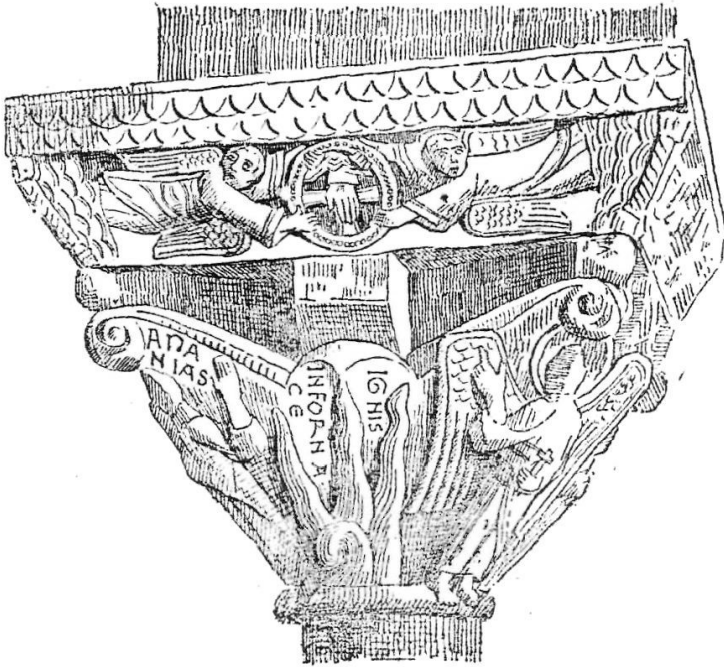


la tête et qui indique qu'il n'a pas été dépouillé entièrement de sa puissance. Sa barbe et ses cheveux se sont démesurément allongés et se divisent en de longues mèches bouclées. La voix du ciel qui a annoncé cette métamorphose est rappelée au-dessus de lui par un ange, ailé et nimbé, qui sort d'un nuage.

Face méridionale. Les sept années imposées pour la pénitence se sont écoulées. Le roi de Babylone est assis de nouveau sur son trône, levant la main droite et tenant de la gauche un rouleau déployé, sur lequel son nom NABVC (h) ODO NO (sor) est écrit, afin que son identité ne soit point méconnue.

Je lirais autrement et intervertirais l'ordre précédent. Pour moi, Nabuchodonosor n'est point ici à la fin de son règne, mais au commencement ; assis et couronné, il est au faite de sa puissance, ce qui l'enorgueillit. Alors suit tout naturellement sa dégradation.

Le geste de sa main droite, l'index tendu, doit avoir une signification plus haute que de montrer son nom écrit ainsi sur son phy-



lactère : NA | BV | CO | DO | NO ; un repli du rouleau cache la dernière syllabe. Souvenons-nous que nous sommes au XIII^e siècle, l'époque symbolique par excellence. Pourquoi ce geste n'exprimerait-il pas plutôt sa vision ?

Tailloir. Un rinceau de feuilles, inspirées de la palmette antique, s'étale sur les quatre faces du tailloir. Au-dessus de ce rinceau, sur la partie plate, se trouve une inscription, gravée en lettres capitales, souvent s'enlaçant et se liant entre elles. Cette inscription, tirée des versets 27, 28 et 29 du chapitre iv du livre de Daniel, explique le sujet traité sur le chapiteau; elle doit commencer à se lire par la face du nord :

NON(n)E HÆC E(st) BABYLON MAGNA QVA(m)
 EGO HÆDIFICAVI : TIBI DICITVR NABVCHODONOSOR
 REX REGNV(m) TVV(m) TRANSI(b)T A TE
 FENV(m) VT BOS COMEDES ET SEPTE(m) TE(m)PORA MVTABVNTVR SVP(er) TE

Trois jeunes Hébreux, captifs à Babylone, Ananias, Misaël et Azarias, dont les noms, suivant les usages des Chaldéens, avaient été changés en ceux de Sidrach, Mizac et Abdénago, étaient élevés à la cour de Nabuchodonosor. Ayant refusé d'adorer la statue du roi, ils furent précipités, les mains et les pieds liés, dans une fournaise ardente. Mais le feu consuma leurs liens sans toucher à leur personne et ils se promenaient avec un ange que le Seigneur avait envoyé.

La fournaise, représentée par des jets de flamme, occupe toute la base du chapiteau. Sur les angles se trouvent l'ange et les trois Hébreux. L'ange porte dans la main gauche une croix et les compagnons de Daniel sont debout, élevant les bras et chantant les louanges de Dieu. Leur double nom, un sur chaque face, est gravé au-dessus de leur tête; mais, par suite d'une erreur du sculpteur, il y a eu interposition de deux mots et il faut substituer *Misaelis* à *Misac* et *Azarias* à *Abdenago*. Voici ces inscriptions dans l'ordre qu'elles occupent sur chaque face :

Face septentrionale : ANGE(lu)S DOMINI — ABDENAGO

Face occidentale : MISABLIS — MISAC

Face méridionale : AZARIAS — SIDRAC

Face orientale : ANANIAS — IGNIS IN FORNACE

Tailloir. Des anges, dans une position horizontale, vêtus et nimbés, deux sur chaque face, sortent des nuages sculptés sur les angles qu'occupe une colonnette torse. Ils tiennent, deux par deux, un médaillon rond sur deux parties latérales du chapiteau, ovale sur les autres. Ce médaillon renferme, sur le côté nord, une figure humaine, symbole de Dieu le Père; sur le côté ouest, l'Agneau mystique, un pied appuyé sur le livre des Évangiles, symbole du Christ; sur le côté sud, une colombe reposant sur un nuage, emblème du S. Esprit et, sur le côté Est, la main bénissante de Dieu sortant des nuages. Tous ces attributs reposent sur un nimbe crucifère.

Précisons quelques détails iconographiques. L'ange, debout, est au repos, ailes baissées et pieds nus posés sur l'astragale; l'index de la main droite levé, il montre le ciel, d'où il vient, et de la gauche

tient une petite croix, car il est l'envoyé du Christ, s'il n'en est pas la personnification.

Il y a certainement interposition dans les disques tenus par les anges; celui à figure humaine doit correspondre au supplice de la fournaise, dont le feu est amorti par l'intervention divine. Ce peut être le Père, mais plus probablement le Fils, parce qu'il est plus particulièrement intéressé à la scène.

Les trois autres disques crucifères forment autant d'auréoles, encadrant les trois symboles de la Trinité: la main bénissante pour le Père, conformément aux traditions iconographiques; l'Agneau rédempteur pour le Fils et la colombe pour l'Esprit Saint. Leur place était ici tout indiquée, car leur présence atteste que les trois jeunes Hébreux chantèrent, en action de grâces, les louanges des trois personnes divines.

18. Le récit biblique sur Nabuchodonosor se continue en ces termes (Daniel, IV, 28-34):

Vox de cælo ruit: Tibi dicitur, Nabuchodonosor rex: Regnum tuum transibit a te et ab hominibus ejicient te et cum bestiis et feris erit habitatio tua; fœnum quasi bos comedes et septem tempora mutabuntur super te donec scias quod dominetur Excelsus in regno hominum et cuicumque voluerit det illud. Eadem hora, sermo completus est super Nabuchodonosor et ex hominibus abjectus est et fœnum ut bos comedit et rore cœli corpus ejus infectum est, donec capilli ejus in similitudinem aquilarum crescerent et unguis ejus quasi avium. Igitur post finem dierum, ego Nabuchodonosor oculos meos ad cœlum levavi et sensus meus redditus est mihi et Altissimo benedixi et viventem in sempiternum laudavi et glorificavi, quia potestas ejus sempiterna et regnum ejus in generationem et generationem..... In ipso tempore sensus meus reversus est ad me et ad honorem regni mei decoremque perveni et figura mea reversa est ad me; et optimates mei et magistratus mei requisierunt me et in regno meo restitutus sum et magnificentia amplior addita est mihi. Nunc igitur ego Nabuchodonosor laudo et magnifico regem cœli, quia omnia opera ejus vera et viæ ejus judicia et gradientes in superbia potest humiliare.

Nabuchodonosor reconnaît la main de Dieu dans le châtimeut qu'il lui a infligé, à cause de son orgueil. Redevenu homme et roi, il loue le roi du ciel, dont la puissance est si grande que personne sur la terre ne peut lui résister: « Non est qui resistat manui ejus » (Daniel, IV, 32). Par cet acte suprême, il mérite encore de prendre

rang parmi les prophètes, qui ont annoncé et proclamé le vrai Dieu au milieu du monde païen.

Pour pousser le symbolisme jusqu'au bout, l'adaptation du monarque babylonien à un bassin à laver fait de suite songer à l'eau, qui purifie de toute souillure, cette eau de la tribulation et de l'affliction dont le psalmiste a dit dans le *Miserere*: « *Amplius lava me ab iniquitate mea..... lavabis me et super nivem dealbabor* ».

19. La Renaissance a voué une espèce de culte à Nabuchodonosor, à cause du rôle important qui lui est attribué dans l'œuvre de la Rédemption ¹. Elle a oublié son ignominie pour ne voir que sa gloire. J'en citerai deux exemples notables.

Au portail de la Chartreuse de Pavie, qui contient en médaillons historiés tout un cours d'histoire religieuse et profane, Nabuchodonosor et son fils sont sculptés entre l'empereur Commode et le roi des Perses Cyrus. Une inscription les désigne :

NABUCODONOSOR REX BABYLON.

EVILMERODAC FILIVS REX BABYLONIS.

A la fin du xv^e siècle, également, dans la chapelle des évêques de Poitiers, au château de Dissais (Vienne), parmi les peintures à fresque Nabuchodonosor occupe une place notable : assis en majesté, couronne en tête, sceptre et globe en main, il est à la droite de l'autel, comme s'il était condamné à voir le Christ dans la suite des temps. Son identité est établie par la prise de Jérusalem, l'érection de sa statue sur une colonne et le supplice des trois Hébreux qu'un ange préserve des flammes. L'inscription le désigne ainsi :

Vous trouverez mon nom sy registre
q..... fu hault roy de babiloyne
con..... moult craint et redoute.

Il y a là comme un écho de la tradition inaugurée en Poitou au xii^e siècle.

1. Parmi les tapisseries du château d'Amboise, en 1494, se trouvait « l'ystoire de Nabugodonosor ».

S. ANANIE

1. Sa fête se célèbre au 25 janvier, selon le Martyrologe :

Apud Damascum, natalis S. Ananiæ, qui eundem apostolum (S. Paulum) baptizavit. Hic cum Damasci et Eleutheropoli alibique evangelium prædicasset, sub Licinio iudice nervis cæsus et laniatus, demum lapidibus oppressus, martyrium consummavit.

2. Piazza en parle ainsi, p. 80 de l'*Emerologio* :

A la basilique de S.-Paul-hors-les-murs, on expose le chef de ce grand maître du docteur des nations ; à Ste-Praxède, on vénère ses bienheureuses cendres.

J'ai relevé des reliques à Ste-Praxède (*Œuvres*, VII, 230) et à S.-Paul-hors-les-murs, des ossements (*Ibid.*, VI, 53 ; VII, 274).

3. Le P. Blume (*Anal. hymn.*, XXIX, 95) a publié une hymne en son honneur, d'après un ms. du xvi^e siècle, à Liège.

S. ANASTASE

I. — CULTE

1. S. Anastase vient au second rang, après S. Vincent, dans l'énumération des saints, au nombre de cinq, dont le natal est fixé par le Martyrologe au 22 janvier :

Romæ ¹, ad Aquas Salvias, S. Anastasii, Persæ monachi, qui, post plurima tormenta carceris, verberum et vinculorum, quæ in Cæsarea Palestinæ perpessus fuerat, a Chosroe, Persarum rege, multis pœnis affectus, ad ultimum decollatus est, cum prius septuaginta socios in fluentia demersos ad martyrium præmisisset. Ejus caput Romam delatum est ², una cum veneranda ejus imagine, cujus aspectu fugari dæmones morbosque curari Acta secundi concilii Nicæni testantur.

2. Les reliques, énumérées dans mes volumes précédents, sont : le chef, au Saint des Saints (*Œuvres*, t. I, p. 438, n° 13) et à S.-Vincent *alla regola* (VII, 232); une jambe, aux SS.-Nérée et Achillée (VII, 273); trois dents, aux Trois Fontaines (VII, 279); un bras, à S.-Alexis (XI, 147); un autre, à la *Regola*; des ossements, à S.-Marc (VII, 249, n° 32), à Monte Cavi (281, n° 4) et à Castel Gandolfo (283, n° 5); des reliques, à la *Regola* (VII, 231), à Ste-Marie au Transtévère (243), à Ste-Marie *in Campitelli* (250, n° 15), à S. Alexis (252), à S.-André *della valle* (253), à S.-Grégoire au Coelius (283), à Frascati (287) et à S.-Ange *in pescheria* (XI, 147).

En 1123, comme porte l'inscription commémorative, fut consacré un oratoire dédié à S. Chrysogone, près de son église. On déposa dans l'autel « de capite Sancti Anastasii martyris ».

Le bras de S. Anastase est inclus, à son église de la *Regola*, dans un bras de métal, qui porte une double inscription; l'une désigne

1. Le style ecclésiastique comporte ici, non le lieu de la reposition, mais celui du martyre.

2. Cette indication est trop vague; il y a plus de probabilité pour le Saint des Saints, quoique Piazza, au siècle dernier, ait vu le chef aux Trois-Fontaines.

la relique, qui est à découvert, et l'autre les donateurs, avec la date de la donation (1663) :

BRACHIVM
S. ANASTASH
M
DESIDERII . NATALIS
LIBERALITATE
ET . P. ORVM . SODALIVM
ELEEMOSYNIS . ADIVTVM
COLLEGIVM COQVORVM
PASTICIE^{VM} . M. DCLXIII

Le départ des reliques est assez difficile à faire, car il existe plusieurs saints martyrs du même nom ; or, je trouve cinq corps de S. Anastase martyr : au Saint des Saints (*Œuvres*, t. I, p. 439, n^o 4; VII, 276), à Ste-Marie-des-Anges (VII, 269), à Ste-Marie-des-Martyrs (270), à S.-Martin-des-Monts (XIII, 105, 106) et à Ste-Croix de Jérusalem (VI, 64).

Collin de Plancy (*Dict. des reliq.*, I, 21-22) traite la question à sa façon, comme d'habitude :

Anastase, martyr de Perse. « Les bourreaux le noyèrent et, après, lui tranchèrent la tête. Les chiens gardèrent son corps, sur lequel on voyait une étoile fort brillante. Dieu opéra plusieurs miracles avec l'habit de S. Anastase et avec son image miraculeuse. Sa tête fut portée à Rome, aussi bien que cette image, qui chassait les diables et guérissait les malades. Tandis qu'on portait le corps du saint, une dame nommée Aréta refusa de faire la révérence aux reliques de S. Anastase. Le saint lui apparut avec son habit de religieux et lui dit : Tu es méchante. Elle répondit : Non, je suis bonne. Et aussitôt elle fut saisie de douleurs poignantes et ne recouvra la santé qu'en se faisant porter dévotement auprès du corps de S. Anastase » (Ribadénéira, 22 janvier).

S. Anastase a laissé trois têtes, une à Constantinople, une à Rome, une à Aix-la-Chapelle¹. Son corps était aussi dans les deux premières de ces villes et il y a peu de pays qui ne se vantent d'avoir quelques-unes de ses reliques.

Le comte Riant, dans ses *Exuvix Constantinopolitanæ*, indique la tête et le tronc à Constantinople, le corps à Venise :

1. Sur le reliquaire d'Aix-la-Chapelle, voir *Œuvres*, IX, 383.

. Ecclesia S. Lucæ . . . servatur truncus S. Anastasii, nam caput furto ablatum est (II, 226). — Nunc autem corpus S. Anastasii monachi dicitur esse Venetiis in capella Sanctissimæ Trinitatis et portavit ipsum dominus Valaessus (de Varalesiis), quando ceperunt Constantinopolim Veneti et dicitur frequenter ibi sentiri odor miræ suavitatis atque fragrantie (II, 261).—Post vi annos Heraclius, cum victoria Constantinopolim rediens, detulit secum corpus Anastasii Persæ, quod sub Henrico Dandulo duce delatum est Venetias (262).

3. Piazza parle en ces termes des reliques et des fêtes de Rome :

Son corps, selon ce qu'écrivit Bède, fut porté à Rome par des moines Orientaux et déposé dans l'église de Ste-Marie, dédiée ensuite en son honneur; mais Léon III le transféra à la chapelle du *Sancta Sanctorum*, où on le conserve actuellement.

On célèbre solennellement sa fête, avec indulgence plénière, à la belle église paroissiale située au pied du Quirinal, près de la fontaine de Trevi, restaurée et embellie d'une somptueuse façade, sur le dessin de Martin Lungo, par le cardinal Jules Mazarin, qui, dès ses premières années, fut élevé sur cette paroisse et qui devint l'arbitre et le plus puissant du royaume de France. On y expose des reliques insignes de cet illustre martyr.

L'église abbatiale des moines Cisterciens, aux Trois-Fontaines, dédiée d'abord à S. Paul, le fut ensuite aux SS. Vincent et Anastase, lorsque le corps de celui-ci eut été transporté à Rome; sa vénérable tête, apportée de Perse à Rome, y est exposée, ainsi que sa très dévote image, envoyée par l'empereur Héraclius et dont l'aspect majestueux, comme l'affirme le second concile de Nicée, mettait en fuite les démons; de là vient la pieuse coutume de bon nombre de personnes qui l'ont dans leur chambre à coucher pour en éloigner les malins esprits.

Son corps repose à l'oratoire de la *Scala santa*, où il fut déposé par S. Léon III; mais d'autres prétendent qu'il est sous l'autel du *Sancta Sanctorum*. Il y a indulgence plénière.

L'église paroissiale, située sur les rives du Tibre, en un lieu agréable et desservie par la compagnie des cuisiniers, fait sa fête avec solennité et indulgence plénière.

A la basilique Vaticane, on conserve, dans un précieux reliquaire d'ambre, les ossements vénérables des deux SS. Vincent et Anastase, qui ont eu le même glorieux martyre.

J'écrivais, en 1869, dans la *Correspondance de Rome*, p. 39: S. Anastase, moine basilien, décapité en Perse, l'an 627. Son corps repose sous l'autel papal du Saint des Saints et l'on expose un de ses bras dans son église *alla Regola*, qui appartient à la confrérie des pâtisseries et cuisiniers. Aux Trois-Fontaines, les franciscains ¹ mon-

1. L'église est maintenant desservie par les Trappistes.

trent une ancienne peinture sur bois, qui représente la tête coupée et sanglante de S. Anastase, telle qu'elle était après sa décollation.

II. — LITURGIE

1. La rubrique du Bréviaire unit S. Vincent et S. Anastase dans la même festivité, sous le rit semidouble : « In festo SS. Vincentii et Anastasii, martyrum, semiduplex. Omnia de Communi plur. Martyrum, præter sequentia. »

L'office est entièrement du commun de plusieurs martyrs, excepté l'oraison et les trois leçons historiques du second nocturne, dont les deux premières concernent S. Vincent, tandis que la troisième (6^e de l'office) est affectée à S. Anastase. On y lit, à la fin, ce renseignement incomplet, qui demanderait à être précisé : « Cujus reliquiæ primum Jerosolymam ad monasterium in quo monasticam vitam professus erat, deinde Romam delatæ, collocatæ sunt in monasterio ad Aquas Salvias. »

La messe est également du commun : « Missa *Intret*, de Communi plurimorum Martyrum, exceptis orationibus ». Or de ces trois oraisons, la collecte seule est propre ; par une de ces transpositions familières au Romain, la secrète *Munera* est celle de la messe *Sancti* du commun des martyrs au temps pascal et la postcommunion *Quæsumus* est empruntée à la messe *Justus* du commun d'un confesseur non pontife.

2. Un remaniement s'impose. Le rit semidouble est insuffisant pour cette fête, au moins dans le Propre de Rome, en raison des trois églises qui lui sont dédiées dans cette ville et de la présence de son corps et de son image célèbre. Je ne vois pas trop son utilité à le maintenir au Calendrier universel : il pourrait figurer simplement au commun des moines.

Il n'y a pas lieu non plus de le laisser associé à S. Vincent, avec qui il se rencontre uniquement par le même jour du natal : deux saints sans relation autre qu'une coïncidence doivent jouir chacun d'une fête distincte, quitte à renvoyer le second au premier jour libre.

3. La Commission de réforme instituée par Benoît XIV, en 1741, maintint l'union des deux martyrs et jugea que, les Actes étant authentiques, on pouvait en composer les leçons :

Die XXII januarii. SS. Vincentii et Anastasii martyrum. Omnia ut in Breviario. — *Adnotatio congregationis particularis.* Utriusque acta sincera sunt. . . . Quod vero attinet ad Acta S. Anastasii, pariter sine contradictione recipiuntur, adeundi Bolland. Ex actis autem lectiones fuerunt compositæ (*Anal. jur. pont.*, XXIV, 657).

4. Au xvi^e siècle, S. Vincent et S. Anastase avaient pris place parmi les martyrs, entre SS. Gervais et Protais et SS. Côme et Damien « SS. Vincenti et Anastasi » (*Œuvres*, VI, 38). Les litanies actuelles n'ont gardé que S. Vincent.

III. — ICONOGRAPHIE

1. Elle se réduit à bien peu de chose, car S. Anastase n'a été représenté que deux fois à Rome. Dans la mosaïque absidale de l'église de *Scala cœli*, près de son église des Trois-Fontaines, ce qui a motivé son effigie, il est vêtu d'une *coule* blanche, qui dénote la profession monastique et a ce double attribut du *livre*, à cause de la règle qu'il suivit et de la *palme*, insigne du martyr. Au siècle suivant, il est peint, sur le tabernacle de son église, au même lieu, avec le *livre* et une *coule* noire, car il était moine basilien ¹.

2. Mais un monument de premier ordre, vénéré à l'instar d'une relique, est celui que conserve l'église abbatiale des Trois-Fontaines et que désigne cette inscription, placée sous le cadre dans lequel on l'expose :

IMAGO . S . ANASTASII . MONACHI . ET . MARTYRIS .
CVIVS . ASPECTV . FVGARI . DEMONES . MORBOSQVE .
CVRARI . ACTA . SECVNDI . CONCILII . NICENI
TESTANTVR

Cette image, de style byzantin, très belle de dessin et d'exécution, a été peinte sur bois, en face de la tête elle-même après sa décollation. C'est donc une œuvre, à date certaine, de l'an 627. La chair est blafarde, exsangue; la mort a fermé les yeux; une cicatrice sanglante se remarque au-dessus de l'œil gauche, produite par un coup de hache. Le cou est coupé et saignant. Le nimbe qui entoure la tête est or et noir.

1. C'est à tort, comme l'observe Piazza, que Trithème en a fait un bénédictin.

IV. — EGLISES

Armellini fournit d'utiles renseignements sur les cinq églises, qui ont porté ou portent encore le nom de S. Anastase (*Chiese di Roma*, pp. 112-114).

1. *S. Anastase de Trivio*. — Elle faisait partie de la première catégorie et n'avait qu'un prêtre et un clerc. Cette dénomination lui vint de la place sur laquelle elle s'élevait, aujourd'hui appelée par corruption de *Trevi* et anciennement *Trejo*. Elle était aussi dédiée à S. Vincent. Le Camérier, dans la solennité accoutumée, lui assigne six deniers de *presbyterium*. En 1612, le pape Paul V la concéda aux pères de S. Jérôme de Fiesole¹, en compensation d'une autre église que Pie IV avait fait abattre pour agrandir la place en avant du palais pontifical du Quirinal : cette église avait nom *S.-Sauveur de Cornéliis* et était soumise aux SS. Apôtres. Le couvent disparut en même temps. Cet ordre fut supprimé par Clément IX, le 14 décembre 1668, 2^e année de son pontificat ; il avait été fondé par Carlo Romano, comte de Monte Granello. Ce pape donna l'église aux Clercs mineurs de S.-Laurent *in Lucina*. Les Crucifères l'obtinrent ensuite ; à leur suppression, elle passa aux pères Ministres des infirmes, qui la possèdent actuellement. Cette paroisse, qui avait autrefois sur son territoire le palais pontifical, reçut, en conséquence, le nom de *paroisse pontificale*, titre qui lui fut enlevé par disposition de Léon XII². La paroisse primitive confinait à celles des SS.-Apôtres et de S.-Sauveur ai Monti.

2. *S.-Anastase de Pinea*. — Cette église fut de la première catégorie et prit son nom de la région (*Pigna*), où elle était située. Elle était desservie par un prêtre. Il en est fait mention dans un testament, en date du 15 juillet 1348, par lequel noble homme André Vallerano lui laissa des jardins au lieu dit *Palazzo et Contessa* (Martinelli, *Roma ex ethn. sacra*, p. 336). La taxe de Pie IV la désigne simplement sous le nom de S.-Anastase, dans la région *della Pigna* ; il lui est attribué 20 ducats de rente. Son clergé recevait six deniers de presbytère. On ignore l'endroit précis où elle était bâtie.

3. *S.-Anastase de Arenula*. — Elle appartenait à la troisième catégorie et était située près de la rive du Tibre, dans la région de la *Regola*. La taxe de Pie IV lui attribue 20 ducats. Je crois qu'elle est la même que celle appelée dans le catalogue de Cenci *S. Anastasio arcove*, à qui sont attribués six deniers de presbytère à la solennité des arcs. Cette église, autrefois paroissiale, est très ancienne. Comme elle menaçait ruine, elle fut concédée à la confrérie des cuisiniers et pâtisseries qui la possèdent

1. *Lettera intorno la vera e sicura origine del venerabile ordine de PP. Girolamini*. Roma, Salomoni, 1755, in-4.

2. Lors du remaniement des circonscriptions paroissiales (*Œuvres*, V, 118).

actuellement et qui avait été érigée en 1513 à S.-Louis des Français sous le titre de l'Annonciation. Elle était aussi appelée S.-Anastase *in piscinula e'*, plus rarement, S.-Anastase *Vidæ*, dont je ne trouve pas l'étymologie. Martignelli, parmi les tombes de cette église, signale celle du cuisinier secret de Paul III. Dans les Archives du S.-Siège, j'ai rencontré l'observation suivante dans le rapport sur les visites des églises de Rome, ordonnées en 1566 par le vicaire du pape : « Cette église est à la compagnie des cuisiniers. La paroisse n'a pas plus de 20 feux et est habitée par de pauvres gens. Il n'est pas bien que le chapelain fasse l'école dans l'église, comme font les autres paroisses de cette région. »

4. *S.-Anastase de Marmorata*. — Elle s'élevait non loin de la rive du Tibre, au-dessous de l'Aventin. Le manuscrit de Turin la classe dans la seconde catégorie, à proximité de S.-Laurent *juxta flumen*. Son nom est emprunté à la contrée qui a gardé cette dénomination¹. Le Camérier l'appelle simplement S.-Anastase. Telles étaient les quatre églises urbaines de S. Anastase, à l'intérieur de la ville ; il n'en reste plus que deux sur pied.

5. *SS.-Vincent et Anastase, via Ostiense*. — Elle est voisine de l'église des Trois-Fontaines, dite *ad Aquas Salvias*, lieu de la décapitation de l'apôtre des nations. Elle fut bâtie en l'honneur des saints martyrs par Honorius I, ainsi que le monastère, en 625. Adrien I^{er} la restaura vers 722, selon Richard, moine de Cluny. Léon III, en 796, la fit reprendre aux fondements. Charlemagne la dota de douze terres sur le territoire de Sienne, au rapport d'Ughelli dans l'*Italia sacra*, où, à propos des évêques d'Ostie, il parle de ce privilège. Innocent II, en 1128, renouvela le monastère et fit venir de Clairvaux S. Bernard pour y habiter avec ses moines, assignant pour leur entretien des terres et des vignes. S. Bernard y plaça comme premier abbé un moine appelé D. Pierre Bernard de Pise, qui, élu pape en 1145, prit le nom d'Eugène III ; ce fut à lui que ce même saint écrivit son livre très connu *De consideratione*. L'église ayant été remise en bon état, Honorius III la consacra en 1221 ; son effigie se voit peinte sous le portique, avec d'autres peintures anciennes d'un goût grossier et que le temps et les intempéries ont gâtées². Celles du maître autel sont regardées comme très anciennes et d'un meilleur style³. Les douze apôtres, sur les pilastres de la nef centrale, furent peints d'après les cartons de Raphaël ; on prétend même que ce sont des copies des fameuses peintures exécutées par Sanzio au Vatican dans la salle dite des *clairs obscurs*.

1. La *marmorata* est le lieu de débarquement des marbres qui venaient à Rome par la voie d'Ostie et du Tibre.

2. Il ne reste qu'un S. Léonard, signalé au tome IX, p. 487. On retrouve là un souvenir de la France, l'église ayant été francisée, au xiii^e siècle, par S. Bernard et, de nos jours, par les Trappistes.

3. Elles ont totalement disparu.

On conserve en cette église beaucoup de reliques des saints martyrs, outre celles des Saints titulaires ¹. Une d'elles est de S. Anastase, moine persan, martyrisé l'an 626 par Chosroès, roi de Perse; elle fut envoyée à Rome par l'empereur Héraclius, en même temps que l'image de ce saint, qui y est tenue en grande vénération.

Dans la nef de gauche se lit encore la pierre rappelant la consécration faite par Honorius III avec seize cardinaux.

A l'église est annexé un ancien cloître; à ce même cloître s'adosse d'un côté un portique couvert, dont les murs furent décorés de peintures, altérées et gâtées par l'humidité et le grand air ². Parmi ces débris que j'estime du XIV^e siècle, on voit l'intérieur d'une église et un autel, au fond, sur lequel est un missel; un moine s'avance vers lui. A l'extérieur du saint édifice, un autre moine sonne la cloche du monastère, tandis que s'approche un cortège funèbre, précédé de la croix. Au-dessous de cette scène se développe une inscription explicative, en lettres blanches sur fond rouge. On ne peut y lire que quelques mots, d'un sens obscur, parce qu'elle est trop mutilée :

....QVARENTA ANNI....ET ONNVNO E TORNATO...
....DE GISE A LO MORTO....ESSE....
LA PORTATO O SANO O INFA....

Dans le manuscrit de Turin est écrit : « Monasterium S. Anastasii habet abbatem et monacos præsentis XV ³ ».

V. — DONATIONS DE CHARLEMAGNE.

1. La note qui suit, importante pour l'histoire et l'orfèvrerie, est traduite de l'*Emerologio* de Piazza, pp. 74-75 :

Torigio rapporte dans ses *Grotte Vaticane* un fait qu'il emprunte à Malvolti, historien de la ville de Sienne et qui vaut la peine d'être rapporté. Charlemagne soumit plusieurs villes et châteaux de la Lombardie, entr'autres, parmi les terres les plus éloignées du territoire de Sienne, une d'elles, nommée Ansidonia, qui résista aux armes de Charles et se défendit vaillamment. Mais le jour de S. Anastase moine étant arrivé, de l'église voisine, dédiée à son nom, partait une solennelle procession, où l'on portait autrefois le chef de ce saint, qui se vénère encore aujourd'hui en ce lieu; mais les habitants de cette terre voyant que l'armée n'y portait pas la

1. Ce sont ces reliques qui attiraient les dévots; aussi, lors de la visite des sept églises, malgré l'allongement du chemin, faisait-on station à cette église (*Œuvres*, VI, 27).

2. Il n'y en a plus trace, mais dans le monastère même a été conservée une fresque du XIII^e siècle, représentant la Nativité de N.-S.

3. Albert Lenoir, dans *l'Architecture monastique*, t. II, p. 307, a donné une vue du cloître.

*sainte relique, poussés par leur dévotion et le déplaisir qu'ils avaient d'être ainsi privés de la visite du saint, s'arrêtèrent spontanément. Le roi, considérant que ce fait, résultant de l'intercession du saint, était miraculeux, donna à cette église cette terre avec d'autres qui l'entouraient dans les marmes de Sienne. Mais l'église ayant été dévastée en 935, Alexandre III affecta ces terres à cette abbaye (des SS. Vincent et Anastase *ad Aquas Salvias*), à qui échut aussi, comme on conjecture, la précieuse relique de la tête de ce saint. Ces terres lui paient actuellement un cens annuel. Cependant on croit qu'elles furent, dès le principe, données à l'abbaye même par ce roi Charles, ainsi que la tête, dans un riche et élégant reliquaire d'argent, excellemment travaillé et qui s'est conservé jusqu'à nos jours avec sa vénérable et érudite antiquité. Nous qui écrivons, dans la première visite que nous fîmes de cette vénérable église, l'an 1674, nous observâmes avec une pieuse curiosité, en vénérant la sainte tête, le précieux vase d'argent, en forme d'un petit tabernacle, où étaient dessinés élégamment, tout autour, avec leurs noms, les douze châteaux donnés par le très pieux roi Charles à cette très ancienne abbaye, renouvelée depuis les fondements par S. Léon III: les noms de ces châteaux étaient *Orbitello, Cassarbio, Ansdonia, Monte Argentario, Giglio, Altrecosta, Aquapiteno, Monte Acuto, Serpena, Massigliano, Sciapilazio* et *Monte Gianuzio*. Tout cela se voit peint sous le portique de l'église, mais endommagé par les injures du temps. Aujourd'hui (1713) la même sainte relique se vénère, au grand préjudice de la sainte antiquité Romaine, dans un reliquaire moderne, aussi d'argent, mais non aussi précieux et d'un travail mémorable; en lui s'éteint l'érudit souvenir de son origine ecclésiastique ¹.*

2. ² Le dénombrement des domaines, placé sous la garde de Dieu même, le plus près possible de son sanctuaire, s'affichait aux yeux de tous, *ad perpetuam rei memoriam*, de trois manières: sur les portes mêmes, comme à Casauria et au Mont Cassin, avec ou sans représentations figurées; sur une plaque de marbre, encastrée, en face de la porte de l'église, dans un des murs du porche, à Ste-Scolastique de Subiaco; peint à fresque, avec montagnes, verdure et châteaux, au porche du monastère des SS.-Vincent et Anastase, près Rome. Je parlerai avec quelque détail de ce dernier mode. Les abbayes se plaisaient à inscrire, près de l'entrée principale, pour que ce fût bien en vue, l'énumération de leurs possessions territoriales, qui devenait dès lors un titre de propriété permanent, s'opposant de soi à toute contestation ultérieure.

1. Hélas! l'ancien reliquaire, ainsi que le nouveau, et la tête elle-même ont si bien disparu depuis la révolution que je n'en ai pas retrouvé le moindre vestige.

2. Dans la *Revue de l'art chrétien*, 1883, pp. 38-39.

L'abbaye des SS.-Vincent et Anastase, aux Trois-Fontaines, eut soin, dans les premières années du XIII^e siècle, de faire peindre la voûte et les murs du petit porche qui donne accès à la cour précédant l'église. C'était l'entrée principale, qui frappait tout d'abord les regards du visiteur; on transforma le décor en une page d'histoire locale.

A la voûte, le Christ est peint au milieu des anges et des évangélistes : la cour céleste elle-même protège donc l'abbaye et inscrit sur le livre de vie la générosité de ses bienfaiteurs. Tous sont en buste: le Sauveur, très mutilé, bénit à la manière grecque; les quatre anges sont disposés en croix autour de lui, tandis que les quatre symboles se groupent sur deux lignes horizontales : ils sont nimbés, ailés et tiennent un livre fermé. Leur ordre est celui-ci : en haut et à droite, l'ange de S. Mathieu et, à gauche, l'aigle de S. Jean; en bas, le lion de S. Marc, faisant face au bœuf de S. Luc, ce qui est l'ordre logique et traditionnel¹.

Autour de ces symboles sont semés des médaillons contenant, sur fond blanc, un spécimen du bestiaire de l'époque, où je note le léopard, le perroquet, le griffon, le lapin, la colombe, l'aigle, la huppe et le porc-épic.

A l'orient, encadré par une bordure imitant les mosaïques de marbre si communes alors, on voit un moine agenouillé près de S. Bernard, fondateur de l'abbaye et lui faisant hommage d'un calice que tient un clerc à ses côtés.

Au nord, voici une cavalcade, porte-croix en tête, qui se dirige vers trois tentes indiquant les trois églises qui s'élèveront en ce lieu et qui subsistent encore.

Au midi, le pape Alexandre III donne aux Cisterciens une charte où est écrit qu'il leur concède, par autorité apostolique, Ansidonia et ses châteaux :

CŌCEDIM . ET . DO
 NAM' . ECCL'IE . TVE .
 ANSIDONIA CŪ CA
 STRIS . ISTIS . AVCTOR
 ITATE AP'LICA . 7 PERIAU (*imperiali*?)².

1. *Œuvres*, II, 211.

2. *Concedimus et donamus ecclesie tue Ansidoniam cum castris istis auctoritate apostolica et imperiali.*

Plus loin, Charlemagne (ca)ROLVS . IPERATOR, fait donation de deux forteresses, ainsi désignées ORBITALIS . et MONS . ARGENTARIVS, à l'abbé du monastère, ECCL'IE . S . ANASTASII ABAS., qui est escorté de ses moines : MONACHI CŌVERSI.

Cette fresque, trop peu connue, a donc un grand intérêt historique, puisqu'elle nous fait connaître, outre les donations, qui constituent les domaines de l'abbaye, les noms de trois illustres personnages qui furent ses insignes bienfaiteurs, à deux époques distinctes.

Cette abbaye, étant ainsi richement dotée, est devenue l'apanage d'un cardinal, qui prend le titre d'abbé commendataire des SS.-Vincent et Anastase aux Trois-Fontaines.

S. ANASTASE ET LES MARTYRS DE SALONE

I. — CULTE

1. Le Martyrologe inscrit S. Domnion, évêque de Salone, au 11 avril, mais ne nomme pas ses huit compagnons soldats : « Salone in Dalmatia, SS. MM. Domnionis episcopi, cum militibus octo. »

2. Le chef de ce groupe de huit soldats est fêté à part au 21 août : « Salone, S. Anastasii cornicularii ¹, qui cum videret beatum Agapitum constanter tormenta perferentem, conversus est ad fidem et pro confessione nominis Christi, jubente Aureliano imperatore, interemptus martyr migravit ad Dominum. »

3. Piazza, *Emerologio*, p. 319, en parle au 11 mai :

Les SS. MM. Anastase, Astère, Calien, Maur, Paulien, Septime, Tellius et Antiochien, soldats esclavons, martyrisés avec leur évêque S. Domnion, à Salone en Esclavonie. Leur fête se fait à l'église de S.-Venance, près de S.-Jean *in fonte*, au Latran, là où était un portique célèbre dans les anciens rituels. Aujourd'hui elle se nomme la *Madone de S. Jean*, à cause de la dévote image vénérée au maître-autel, noblement érigé par l'illustre famille des marquis de Ceva, en Piémont, après sa découverte miraculeuse en 1675. Les corps de ces saints martyrs reposent sous cet autel : on voit leurs effigies dans la tribune en très ancienne mosaïque, élégamment restaurée par la même famille, ainsi que celles des papes Jean IV et Théodore ; noble reste et aussi trophée de l'antiquité ecclésiastique.

Bien que le Martyrologe les omette au 11 mai, c'est la date de leur natal, fêté par les chanoines de S.-Jean de Latran, qui vont chanter la messe sur l'autel où ils reposent depuis leur translation sous Jean IV².

II. — MOSAÏQUE³

1. Le *Bullettino di archeologia e storia Dalmata*, Spalato, 1898,

1. « *Cornicularius*, corniculaire, sous-officier attaché à la personne d'un centurion ou d'un tribun » (Quicherat).

2. Des fouilles opérées à Salone (Dalmatie), dans ces dernières années, ont confirmé l'authenticité des *Actes* : il en a été longuement rendu compte dans le *Bullettino di archeologia e storia Dalmata*.

1. *Oratoire de S.-Venance*, dans la *Revue de l'Art chrétien*, 1886, pp. 400-403.

n^{os} 4, 5, 6, contient quatre dissertations importantes dont voici les titres : 1. *S. Anastasio, martire di Salona*, par le P. Delehay, S. J. (pp. 57-72); 2. *Il musaico del l'oratorio Lateranense*, par le P. Grisar, S. J. (pp. 72-84); 3. *S. Anastasio fullone e S. Anastasio corniculario, martiri Salonitani*, par Jélic (pp. 85-100); 4. *Gli antichi abiti sacri e profani, osservazioni generali sulla loro rappresentazione nel musaico dell'oratorio di San Venanzio*, par le P. Grisar (pp. 1-18), avec une planche.

Le premier mémoire traduit en italien une publication faite en 1897 par les *Analecta Bollandiana*, pp. 488-500. Il tend à établir qu'il n'y a qu'un seul Anastase, qui est le foulon dont parle ainsi le Martyrologe de Berne : *VII kal. sept. in Salona, Anastasi. Hic fullo fuit.*

M. Jélic réplique au Bollandiste qu'à Salone même on distingue deux saints portant le même nom d'Anastase : le foulon et le corniculaire, ce qu'il prouve par la tradition locale, plusieurs textes anciens et la présence de deux corps en deux endroits différents ; Rome possède celui du foulon.

Le P. Grisar identifie facilement les martyrs, grâce aux fouilles récentes de Salone, qui ont donné les plus heureux résultats.

De S. Domnion, on a retrouvé le titre funèbre, qui le mentionne comme évêque de Salone : *DepositiO DOMNionis episCopi III IDVs aprilis.*

Ses compagnons sont au nombre de quatre ou de huit, d'après les Martyrologes. Ce sont des soldats, *militēs*, mot estropié ainsi *miliarum* dans le Martyrologe hiéronymien de Berne : « Salone Dalmacie, Domnionis episcopi et miliarum VIII ». Cinq noms sont relevés sur leur épitaphe à Salone : *ANTIUCHIANVS*, *gaiNVS*, *TELIVS*, *Paulinia NVS*, *ASTE rius*. Sur un sarcophage, on lit cette épitaphe incomplète :

DEPOSTIO¹,
GAIANI
DIE

M. Alacevic a traduit en italien mon mémoire dans le *Bullet. di arch. e stor. Dalmata*, 1887, pp. 179-183, 196-198.

Le comm. de Rossi a donné une belle reproduction en couleur de cette mosaïque dans les *Musaici cristiani di Roma*, ainsi que le P. Grisar au tome I de ses *Analecta Romana*.

1. Sic pour *depositio*.

Venance est un évêque, dont l'épithaphe est très mutilée :
VenantIVS.

S. Maur paraît être l'évêque de Parenzo, car, d'après le *Liber pontificalis*, des reliques vinrent aussi de l'Istrie. Une inscription du 7^e siècle mentionne ainsi sa translation :

HOC CVBILE SANCTVM CONFESSORIS MAVRÏ
NIBEVM CONTINET CORPVS
hAEC PRIMITIVA EIVS ORATIBVS
REPARATA EST ECCLESIA
hIC CONDIGNE TRANSLATVS EST
VBI EPISCOPVS ET CONFESSOR EST FACTVS
IDEO IN HONORE DVPLICATVS EST LOCVS

De S. Anastase, il ne reste à Salone que cette mémoire : I KAL SEP, qui se complète par le Martyrologe hiéronymien de Wissembourg : « vii kal. sept. Civitate Solana, natalis sanctorum Anastasi martyris. Hic fullo fuit quique fidei suæ merito inter martyrum numero meruit coronari. »

Le diacre S. Septime a à Salone cette épithaphe : NATALE septimi MARTYRIS DIE XIII KALendas MAIAS.

Ce qui reste de S. Astère est très douteux, car l'inscription de Salone en fait un évêque.

On reporte à S. Anastase ce *titulus* : DEPOSITIO Anastasii martyris vii KALendas SEPTembres.

2. L'étude du P. Grisar relative aux vêtements portés par les saints figurés sur la mosaïque de S. Venance est des plus curieuses. La distinction entre eux s'établit par suite du costume, qui convient parfaitement au nom.

S. Pierre, S. Paul et les deux SS. Jean ont le costume d'honneur des anciens patriciens romains et qui comporte la tunique et le manteau (*pallium*).

Les quatre soldats, par respect, sont gratifiés du costume des palatins, tunique et chlamyde, agrafée sur l'épaule droite.

La chasuble, *casula*, est le signe distinctif du prêtre Astère, des évêques Domnion, Venance et Maur et des papes Jean IV et Théodore, qui ajoutent par-dessus le *pallium* sacré; elle est portée sur la dalmatique clavée, qui est l'insigne du diacre Septime.

Enfin, S. Anastase est vêtu d'un costume laïque, tunique et manteau.

Le P. Grisar fait observer que, dans cette représentation qui donne une idée exacte des vêtements liturgiques au VII^e siècle, il n'est pas question de l'amict, de l'aube, de l'étole et du manipule, pas plus que de la tiare pour le pape et de la mitre pour l'évêque, qui restent tête nue.

3. *Fecit ecclesiam beatis martyribus Venantio, Anastasio, Mauro et aliis multis martyribus quorum reliquias de Dalmatia et Istria adduci præceperat et recondidit eas in ecclesia suprascripta juxta fontem Lateranensem, juxta oratorium beati Joannis evangelistæ, quam ornavit.*

Ce texte du *Liber pontificalis*, qui se réfère au pape Jean IV et à l'an 639, est fécond en enseignements. Il nous apprend : 1^o que Jean IV fit venir de Dalmatie et d'Istrie les corps de plusieurs saints martyrs qu'il nomme; 2^o qu'il construisit une église en leur honneur, près du baptistère de Latran et de l'oratoire de Saint-Jean évangéliste; 3^o enfin qu'il la décora.

Saint Venance, le premier et le plus illustre de ces martyrs, a donné son nom à l'église de Jean IV et la présence de leurs reliques en cet endroit a motivé leur représentation, soit à l'abside, soit à l'arc triomphal.

Les vies des papes ne disent pas quel genre de décoration fut adapté à cette église, mais leur silence n'infirmes pas l'attribution qui est faite à Jean IV de la mosaïque, en raison surtout de son portrait, qui y figure comme donateur, et de la dédicace, qui le nomme expressément ¹.

Cette inscription votive, formée de trois distiques, s'étend sur deux lignes, fond d'azur, en majuscules blanches, à la base de la voûte de l'abside :

MARTYRIBVS XPI DNI. PIA VOTA IOHANNES

REDDIDIT ANTISTES. SACRIFICANTE ² DEO.

AT SACRI FONTIS SIMILI FVLGENTE METALLO ³

1. La mosaïque a été restaurée en 1674 par le mosaïste Mariano Spina. L'inscription avait particulièrement souffert; Clément X voulut qu'on la rétablît d'après la copie prise par le cardinal Baronio et publiée dans ses *Annales*. Tout le bas est moderne.

2. *Sacrificante* est une altération pour *sanctificante*.

3. *Metallo* s'entend des cubes d'émail, qui sont, en effet, colorés par un oxyde métallique.

PROVIDVS INSTANTER HOC COPVLAVIT OPVS
QVO QVISQVIS GRADIENS ET XPM PRONVS ADORS :
EFFVSASQ̄ PREGES. IMPETRAT ILLE SVAS ².

Neuf personnages, au-dessous de cette inscription, foulent une terre uniformément verte. La Vierge³, debout au milieu, est accompagnée, à droite, de saint Paul, de saint Jean évangéliste, de saint Venance et du pape Jean IV ; à gauche, de saint Pierre, de saint Jean-Baptiste, de saint Domnion et d'un prêtre.

Marie a un nimbe d'or, ourlé de blanc et de bleu, semblable à celui des saints qui l'entourent ; sa robe est bleue, comme son manteau qui remonte sur sa tête et se termine par des raies et une frange blanches. Une croix d'or pattée tient lieu de fibule à sa poitrine ; une ceinture d'or, à mouchoir pendant en avant, serre sa robe à la taille. Ses pieds sont chaussés de rouge et ses bras étendus à la manière des orantes ⁴.

Saint Paul, caractérisé par son type traditionnel, porte, comme saint Pierre et les deux saints Jean, un triple vêtement, qui consiste en une tunique à manches étroites, une autre tunique blanche laticlavée de noir et un manteau blanc, marqué de la lettre P⁵ entre deux points. Des sandales protègent la plante de ses pieds. Il tient dans un pan de son manteau un livre fermé, à couverture rouge.

Saint Jean évangéliste ⁶, SCS IOHANNIS EV, ne se distingue de

1. Il y avait primitivement *adorans*.

2. D'après une ancienne copie, M. de Rossi lit *mittit ad æthra suas*, ce qui est une lecture bien préférable.

3. Le P. Garucci y a vu à tort l'*Eglise*, interprétation que ne comporte pas l'iconographie du temps. Ce que M. de Rossi a pris pour un « pallium » est simplement un mouchoir frangé, passé à la ceinture. Ce mouchoir se retrouve à la main dans la mosaïque de Sainte-Marie *in dominica* (ix^e siècle) et la Vierge, dite de Saint-Luc, à Sainte-Marie-Majeure, qui est une œuvre byzantine du haut moyen-âge.

4. Je dis à la manière des orantes pour mieux faire saisir ma pensée, car je n'admets pas, avec M. de Rossi, que ce soit « l'attitude de l'intercession ». Je m'en suis déjà expliqué plusieurs fois, ce geste des bras ouverts signifie la joie céleste, dont Marie parle elle-même dans le *Magnificat* : « Et exultavit spiritus meus in Deo salutari meo. »

5. Très souvent les lettres des *vestes litteratæ* donnent l'initiale du nom : ici P signifie *Paulus*.

6. Les deux saints Jean sont ici figurés, soit à cause du vocable du baptistère, soit parce qu'ils sont en même temps co-titulaires de la basilique constantinienne du Saint-Sauveur, dont le baptistère est une dépendance.

saint Paul que par sa figure jeune et imberbe; sa tonsure, la lettre H¹ de son manteau et la couverture d'or et gemmée de son livre.

Saint Venance, SCS.VENANTIVS, est un vieillard par sa barbe et ses cheveux blancs. Sa tête est rasée en manière de tonsure ecclésiastique. Sa dalmatique blanche, laticlavée de rouge, est garnie de franges à l'échancrure du côté gauche. Il tient dans sa chasuble, de couleur grenat, un livre fermé sur lequel il appuie la main droite. Son pallium blanc n'est marqué que d'une seule croix à l'extrémité inférieure. Il fut évêque de Salone et le chef du groupe.

A la droite de saint Venance se tient le pape Jean IV, en qualité de fondateur. Il n'a pas de nimbe à la tête, mais aux pieds des chaussures noires attachées, avec trèfle sur l'empeigne et en dehors. Sa dalmatique blanche est laticlavée en violet et frangée au côté gauche; sa chasuble et son pallium sont identiques pour la forme aux vêtements que porte saint Venance. Il a dans sa main recouverte le modèle de l'église qu'il a dédiée aux saints martyrs, édifice dont la nef s'arrondit en abside et dont la porte ouverte est garnie d'un *velum* blanc et frangé, brodé au milieu d'une croix pattée.

Passant au côté gauche de la Vierge, nous voyons au premier rang l'apôtre saint Pierre, conforme à la tradition pour la physionomie. Ses attributs sont deux clefs qu'il tient de la main droite et dans la gauche une longue croix processionnelle, rouge et bleue, qu'il appuie sur son épaule.

Saint Jean-Baptiste a, comme les autres saints, son nom latin écrit au-dessus de sa tête : SCS.IOHANNIS BĀ. Il porte des sandales, une tunique verte, un manteau jaune marqué de la lettre H, une croix de procession peinte en rouge et une barbe et des cheveux incultes. Sa main droite levée affirme que le Sauveur est là.

Saint Domnion, SCS.DOMNIO, présente l'analogie la plus complète avec saint Venance pour le costume. La couverture de son livre est en or et gemmée. Les martyrologes le qualifient évêque de Salone.

Suit un autre personnage sans nom, qui ne diffère du précédent que par la couleur bleue de sa chasuble, rabattue sur ses bras. Il offre un évangélicaire à couverture d'or gemmé, posé à plat sur sa chasuble.

1. M. de Rossi fait observer que cette lettre correspond à la première consonne du nom, *iollannes*.

Le sommet de la conque absidale figure le ciel.

Du sein de nuages aux trois couleurs, blanc, bleu, rouge, émerge le Christ et deux anges.

Le Sauveur a son nimbe d'or ¹, ourlé de blanc, traversé par les pointes des nuages, ce qui indique une lumière transparente et non opaque. Sa barbe et ses cheveux sont châtain. Cette tête, qui accuse une quarantaine d'années, est belle et sévère : on y sent malheureusement quelques retouches. La tunique, à laticlaves d'or, est brune comme le manteau. La main droite levée bénit à la manière grecque.

Les deux anges assistent, à droite et à gauche, le Sauveur. Leur grosse figure est encadrée dans un large nimbe d'or fileté de blanc. Un ruban blanc, dont les extrémités voltigent, retient leur chevelure dorée. Leurs ailes sont en repos. Des deux mains ils montrent celui qu'ils adorent. Sur leur tunique bleue est jeté un manteau blanc, marqué de la lettre H ou de la lettre R ².

La bordure intérieure de l'arc est bleue avec résille blanche et fleurons rouges.

La bordure extérieure, dominée par une croix d'or dans une auréole bleue, est semée de fleurs de lis blanches disposées en croix, qui alternent avec des losanges et des ronds à fond bleu, chargés de croix d'or, lançant des rayons de leurs angles rentrants.

La place manquait dans la courbure de l'abside pour tous les saints que l'on voulait honorer, il fallut donc en rejeter une partie des deux côtés de l'arc triomphal, de manière à continuer la même file. Les quatre, qui se trouvent à droite, sont saint Anastase, saint Astère, saint Télius et saint Paulinien. Les quatre de la gauche se nomment Maur, Septime, Antiochien et Gaïanus. Tous les noms sont écrits en lettres bleues au-dessus des têtes.

Saint Anastase, *SĪS. ANASTASIVS*, imberbe, porte une tunique blanche laticlavée de rouge. Il offre une couronne dans un pan de son manteau d'or, marqué en bleu de la lettre N ³.

1. Ce nimbe n'est pas crucifère, ce qui constitue une anomalie, probablement parce que l'artiste a voulu reproduire le buste du Sauveur, réputé miraculeux, qui orne la conque de l'abside du Latran.

2. A cette place l'art byzantin représente les archanges Michel et Gabriel. Aucune de ces lettres ne leur convient. R pourrait toutefois être l'initiale de *Raphaël*, si cette consonne est authentique.

3. N., première consonne de *aNastasius*. La tonsure actuelle paraît une re-

Saint Astère, SCS. ASTERIVS, est un vieillard, dont la main presse un rouleau. Une chasuble grenat recouvre sa dalmatique verte. Il avait le caractère sacerdotal.

Saint Télius, SCS. TELIVS, et saint Paulinien, SCS. PAVLINIANVS, portent le même costume : une tunique blanche, bordée de noir à la partie inférieure, échancrée, plaquée d'un *lorum* également noir à l'épaule et serrée à la taille d'une ceinture rouge ; puis un manteau blanc à pièce brune (*tabula, tablion*), ouvert sur le côté et agrafé à l'épaule droite. La couronne qu'ils offrent est, comme celle de tous leurs compagnons, un cercle d'or gemmé et surmonté d'une triple aigrette. Comme eux aussi, ils sont chaussés et ont un nimbe d'or, ourlé de blanc et de bleu. Paulinien est plus jeune que Télius, qui a déjà de la barbe ¹.

Saint Maur, SCS. MAVRVS, évêque, a sa chasuble brune, relevée sur les bras et ornée d'un long pallium, avec une seule croix à l'extrémité inférieure. Sa tête est tonsurée. Il appuie la main droite sur le livre à couverture d'or et gemmé qu'il tient de la gauche. Ses pieds sont chaussés de souliers noirs, à empeigne peu développée.

Saint Septime, SCS. SEPTIMIVS, n'a que peu de barbe. Il porte une large tonsure, une dalmatique blanche, laticlavée de noir, une chasuble semblable à celle de son voisin saint Maur, et un livre d'or fermé et gemmé. Il était de l'ordre des diacres.

Saint Antiochien, SCS. ANTIOCHIANVS, et saint Gaïen, SCS. GALIANVS ², sont des jeunes gens, dont l'attitude et les vêtements ne diffèrent en rien de ceux des saints Paulinien et Télius, *milites* comme eux par conséquent ³.

touche et ne concorde pas avec son costume, qui est entièrement civil. paraît avoir exercé le métier de foulon.

1. Leur costume est celui de la milice palatine. Ils ont pour pendant saint Antiochianus et saint Gaïanus. Les martyrologes les disent *milites et compagnons* des saints Venance et Anastase.

2. Le *Bullettino di archeologia e storia Dalmata* (1885, p. 186) relève, sous la plume de M. de Rossi, ce fait important que, parmi les inscriptions récemment découvertes dans l'église primitive et le cimetière de Salone, il en est une, de la fin du III^e siècle environ, qui semble se rapporter au martyr Gaïanus : des deux monogrammes qui y sont figurés l'un est grec et l'autre latin. Il est à remarquer que le sarcophage était sous la table de l'autel principal, au centre de l'abside, et qu'on le trouva ouvert et vide.

3. La *Tabula magna Lateranensis*, rédigée au commencement du XVI^e siècle, parle en ces termes des corps saints vénérés dans l'oratoire de Saint-Venance.

Le fond sur lequel se détachent ces huit personnages est d'or. Une bande d'or coupe, comme un tapis plus riche, le sol vert où sont posés leurs pieds.

Trois fenêtres carrées, autrefois ouvertes et bouchées depuis le xvii^e siècle, ont un fond bleu de ciel et des moulures d'architecture; elles partagent le haut de l'arc triomphal, qui a dû être remanié au xvi^e siècle, car il est impossible que l'on ait figuré les évangélistes sans le Christ vers lequel, malgré sa disparition, tendent encore leurs regards.

L'ordre qu'observent entre eux les symboles évangélistiques est celui-ci : bœuf — ange — lion — aigle.

† Affrontés et mis en vis-à-vis, deux par deux, ils sortent à mi-corps de nuages bleus et rouges. Le fond d'or leur tient lieu de nimbe. Leurs ailes, diaprées d'or, de rouge, de blanc et de bleu, sont dressées comme pour prendre leur essor. Le livre qu'ils tiennent est fermé, la couverture étincelle de pierres précieuses.

L'ange a une tunique blanche laticlavée d'or.

La bordure rouge gemmée qui encadre les fenêtres contourne aussi les animaux symboliques et les deux villes de Bethléem et de Jérusalem, relégués aux deux coins.

Entourées de murailles d'or que rehaussent des pierres de couleur, ces villes sont fortifiées de tours carrées, à toits bas et couverts de tuiles. A l'intérieur se groupent des maisons. Au cintre de la porte pendent trois pierres précieuses serties d'or.

Un arbre étale son vert feuillage près des murs extérieurs de Jérusalem.

Deux triangles suivent la courbe de l'arc et remplissent le vide laissé par les personnages. Une bordure bleue circonscrit le fond d'or, où s'enlèvent en couleur des rinceaux et des enroulements à fleurs rouges, qui prennent racine au cœur d'une espèce de tulipe bleue.

« Aliud vero est oratorium, huic prædicto contiguum, quod unam sub abside tantummodo habet aram, sub qua sunt recondita præciosa sanctorum corpora. Illa sunt nomina : S. Venantius, S. Domnius, S. Anastasius, S. Maurus, S. Allorius, S. Septimius, S. Thebius, S. Antiochianus, S. Paulincanus, S. Gazanius » (*Œuvres*, t. I, p. 400, n° 16). Quelques-uns des noms sont altérés : leur vraie orthographe est celle de la mosaïque, qui n'a pas subi de retouches à cet endroit.

III. — FORMULES ÉPIGRAPHIQUES

Le *Bullettino Damalta* est revenu sur la question des martyrs de Salone et a inséré (1900, pp. 85-111) un article du P. Delehaye, intitulé *I Santi dell'Istria e della Dalmazia*, où il maintient sa première opinion sur S. Anastase, toujours unique.

Parmi les inscriptions exhumées de Spalato, il en est une du v^e siècle, qui porte : NC..M.... IVSTINI EP....DIE II NON... SEPT..., ce qu'on a traduit : *Depositio Sancti Martyris Iustini episcopi, die II nonas septembris*. Ce S. Justin étant d'une authenticité très douteuse, l'auteur propose de lire : *Depositio sanctæ memoriæ Iustini episcopi, die II nonas septembres*, et il justifie de la sorte son interprétation. Comme la question a un intérêt général, je vais m'y arrêter un instant.

L'expression *Sancti martyris* ne se confirme pas par la série des inscriptions des martyrs de Salone. Aucune de celles que nous connaissons ne porte le nom de *martyr*. Si nous cherchons ailleurs, le formulaire épigraphique de l'époque des persécutions nous offre plutôt des exemples du qualificatif *sanctus*, mis après le substantif, comme dans l'inscription *Abundio presbytero martyri sancto*. Mais plus souvent on trouve l'épithète *beatus* ou *beatissimus* appliquée au martyr. L'épithète *sanctus* placée devant paraît plus tard et se lit sur les inscriptions monumentales ou votives en l'honneur des martyrs.

D'autre part, *sanctæ memoriæ* est l'épithète officielle des évêques. Je citerai en passant quelques textes littéraires bien connus : « Dum adviveret sanctæ memoriæ Damasus », dit S. Jérôme ; « Zenonis sanctæ memoriæ, sanctæ memoriæ Athanasius, Alexandrinæ Ecclesiæ episcopus » se trouve dans S. Ambroise ; « Sanctæ memoriæ Ambrosii Mediolanensis episcopi, Sanctæ ac beatæ memoriæ Augustini episcopi », dans l'ouvrage (*Commonitorium*) de Marius Mercator. Il importe beaucoup d'étudier ces monuments épigraphiques, parce que de leur concordance résulte qu'au moins aux v^e et vi^e siècles la formule *sanctæ memoriæ* est sur les épitaphes des évêques, au lieu de *beatæ memoriæ* des simples fidèles.

Une autre formule parallèle qu'il faut noter est celle *augustæ memoriæ*, appliquée aux empereurs : « Sub Constantino augustæ memoriæ, sub Constantino augustæ memoriæ imperatore, augustæ memoriæ Theodosius », dit S. Ambroise.

Quatre épitaphes qui font partie de la mosaïque de la basilique de Théveste nous offrent un exemple insigne de cette opposition. La première, celle de l'évêque Palladius, porte la formule consacrée : † *Hic in pace requiescit sancte memorie Palladius episcopus*. — Les autres : *Bone memorie*

Petronius. — Marcella simplement. — Bone memorie Quod vult Deus presbiter.

On sera content que nous réunissions ici (d'après le *Corpus inscriptionum Latinarum*, t. V, VIII, X) quelques épitaphes d'évêques qui, nous l'espérons, mettront hors de doute le fait constaté.

Sétif, an 440. *Hic jacet antistes sanctusque Novatus.*

Quiza: *In nomine Domini Salvatoris sancto Vitaliano episcopo Ulpiana cum suis.*

Orléansville, an 475. *Hic requiescit sanctæ memoriæ pater noster Reparatus episcopus.*

Nole, an 484. *Depositio sancti Felicis episcopi.*

Nole, an 523. *Hic requiescit sancte memorie Priscus episcopus.*

Nole. *Depositio sanctæ memoriæ domini Aureliani episcopi.*

Naples. *Hic requiescit in pace sanctus Gaudiosus episcopus.*

Pouzzoles, an 435. *Hic requiescit sanctus Theodorus episcopus.*

Capoue, an 554. *Vir beatissimus Victor episcopus sedit an. XIII.*

Capoue, an 572. *Vir beatissimus Probinus episcopus sedit an. I.*

Cagliari. *In hoc tumulo requiescit sancte memorie Bonifatius episcopus.*

Vérone, an 524. *Hic requiescit in pace sanctus Valens episcopus.*

Comum, an 539. *B. M. Hic requiescit sancte memorie Euticius episcopus.*

Lodi, an 575. *B. M. Hic requiescit in pace sancte memorie Projectus episcopus.*

Novare. *Hic requiescit in pace sanctæ memoriæ Gratius episcopus*

Novare, an 554. *B. M. Hic requiescit in pace sanctæ memoriæ Fylacrius, episcopus Ecclesie Novariensis.*

Verceil. *Pontificis sancti cineres tenet huc Honorati arca.*

Verceil. *Pontificis sancti requiescunt membra sacrato pro meritis devoto loco.*

Verceil. *Sanctæ memoriæ Celsus episcopus, claro ex genere ortus.*

Aoste, an 546. *Hic requiescit in pace sanctæ memoriæ Gallus episcopus.*

S. Christophe, près d'Aoste. *Hic requiescit in pace sanctæ memoriæ Gratus episcopus.*

Turin, VII^e s. *Depositio sanctæ memoriæ Ursicini episcopi.*

Valence. *Hoc requiescit in tumulo... beatissimus... episcopus sancte Ecclesie Valentine.*

Cette énumération suffira pour convaincre le lecteur de la thèse énoncée.

L'épithète *sanctus* (variante rare *beatissimus*), jointe ordinairement avec le mot *memoria*, sert de règle pour les évêques. Ce n'est que par exception que nous trouvons la formule *sanctæ memoriæ* sur d'autres épitaphes. Nous citerons celles du prêtre Ursicinus et du diacre Numerianus, trouvées à Pavie; du diacre Reparatus, trouvée à Nole, du prêtre Euripius à Vaison, et l'inscription de la basilique de S.-Vénérand, *sanctæ memoriæ Gallæ*, connue seulement par Grégoire de Tours (*Gloria conf.*, c. xxxv). On pourrait peut-être multiplier les exemples, sans arriver pourtant à prou-

ver que la formule *sanctæ memoriæ* ait été adoptée indifféremment pour les évêques et les autres membres du clergé.

Sanctæ memoriæ s'écrivait, tantôt en entier, tantôt en abrégé, avec de notables variantes : SCAE MEMORIAE, SCE MEMORIE, SCE .MM., SCE .M., SC. M., SANG. M. Cette dernière forme est exactement celle de l'évêque Justin. Si nous ajoutons que les caractères gravés sur le marbre sont précisément de l'époque où cette formule fut surtout en vogue, nous pouvons sans témérité joindre aux précédentes l'inscription : *Depositio sanctæ memoriæ Justinii episcopi die II nonas septembres.*

Nous mettrons fin à cette étude en demandant quelle est la portée de l'épithète *sanctus* appliquée aux évêques sur les épitaphes et ailleurs. Parmi les évêques, qualifiés *saints* ou *de sainte mémoire*, dont la liste est plus haut, il en est certainement plusieurs qui, à bon droit, ont été honorés d'un culte public. D'autres ont été inscrits dans le calendrier liturgique uniquement à cause du mot *sanctus*, lu sur une épitaphe à une époque où l'expression n'avait pas le sens que nous lui donnons aujourd'hui. Pour d'autres enfin, l'épithète n'est qu'un simple titre d'honneur, constatant que l'évêque a laissé une bonne réputation d'orthodoxie et de vertu qui convient à son état.

Primitivement, le sens du mot *sanctus* dans presque toutes les inscriptions est celui que nous lui donnons. De fait, elles ont été appliquées, presque toutes, sur la tombe de l'évêque au moment où elle venait de se refermer et quand il ne pouvait encore être question d'un culte public rendu à sa mémoire. On n'entendait pas, en écrivant sur leur épitaphe *sanctus* ou *sanctæ memoriæ*, les canoniser, comme nous ne prétendons pas canoniser un pape en l'appelant *Sa Sainteté*. Souvent il arriva que le culte public suivit la renommée de sainteté laissée par l'évêque. Mais dans les cas particuliers on doit en faire la preuve, parce que l'épitaphe n'est pas par elle-même un monument de ce culte.

Nous devons logiquement appliquer ces principes aux évêques de Salone dont nous avons des épitaphes. Ni Justin, ni Hesyehius ni Symerius ne doivent point être comptés parmi les saints tant qu'on n'aura pas fait la preuve incontestée de leur culte.

Cette citation est vraiment lumineuse. Qu'on m'y laisse ajouter quelques mots, pour la compléter, dans l'esprit de la discipline de l'Eglise.

Sanctus et *sanctæ memoriæ* sont des formules officielles, pour ainsi dire, de chancellerie, qui se transmettent par tradition. *Sanctus* est resté au pape et à son siège, dit *Sancta Romana Ecclesia* ; les évêques ne l'ont gardé que pour leur siège, *Sancta Parisiensis Ecclesia*. *Sanctus* pourrait venir du fait de la consécration qui *sanctifie* l'élu.

Sanctæ memoriæ fut appliqué principalement au souverain pon-

tife; il l'abrège *sa. me.* ou *s. m.*, que l'on a même traduit ultérieurement *sanzæ memoriæ*, dans le sens de mémoire intègre. La chancellerie a pour variante *felicis recordationis*, qui s'écrit *fel. rec.*

Les évêques ayant perdu le *sanctus* furent privés également de *sanctæ memoriæ*, qui a été remplacé par *bonæ memoriæ*, écrit *bo. me.*, mais avec cette tournure italienne, qu'on ne dit pas : *N. de bonne mémoire*, mais *la bonne mémoire de N.* (Œuvres, I, 109, note 1).

STE ANASTASIE

I. — CULTE

1. Ste Anastasie figure au second rang dans le Martyrologe, qui, le 25 décembre ¹, où elle est éclipsée par la fête de Noël, lui conserve néanmoins un long et solennel éloge :

Eodem die, natalis sanctæ Anastasiæ, quæ, tempore Diocletiani, primo diram et immitem custodiam a viro suo Publio perpessa est, in qua tamen a Chrysogono, confessore Christi, multum consolata et confortata fuit; deinde a Floro præfecto Illyrici diutina custodia macerata, ad ultimum manibus et pedibus extensis ligata est ad palos et circa eam ignis accensus, in quo martyrium consummavit in insula Palmaria, ad quam cum ducentis viris et septuaginta feminis deportata fuerat, qui variis interfectionibus martyrium celebrarunt ².

2. Piazza s'étend sur sa vie et sa fête en ces termes dans l'*Ememologio*, p. 742 :

Ste Anastasie, noble matrone romaine, martyrisée l'an 303, sous le pape S. Marcellin et l'empereur Dioclétien. Pour obéir à son père, elle épousa Publius, chevalier romain, de mœurs perverses, qui la tint longtemps en prison, parce qu'elle visitait et secourait les pauvres chrétiens, incarcérés et affligés, soignant également leurs plaies ; après sa mort, elle dépensa plus largement encore sa fortune pour les pauvres ; pendant qu'elle était occupée à donner la sépulture aux SS. martyrs, elle fut de nouveau emprisonnée et reléguée dans l'île Palmaria, où, pieds et mains liés, attachée à un poteau, elle termina dans les flammes son glorieux martyre.

Sa fête se fait avec solennité et indulgence plénière à sa somptueuse (depuis peu) collégiale et très ancienne église stationnale, titre cardinalice dès avant S. Grégoire, au pied du Palatin, où repose son corps et où s'ex-

1. Le Ménologe grec du Vatican, œuvre du x^e siècle, a, au 22 décembre, une miniature de Ste Anastasie, peinte par Siméon (Rohault de Fleury, *la Ste Vierge*, I, 31).

2. Le cardinal Baronio ne faisant pas ici mention de sa virginité, on peut la croire plutôt légendaire qu'historique. — *Istoria di S. Anastasia, vergine e martire romana, figliuola di Pretestato et discepola di S. Grisogono*, par le P. Ant. Max. Bonucci ; Rome, Komarck, 1722, in-4, avec pl.

posent le voile de la Ste Vierge dans lequel fut enveloppé l'Enfant Jésus, et le manteau de S. Joseph ¹.

Là le pape célébrait, à l'aurore, la seconde messe de la solennité de Noël, puis il retournait processionnellement à Ste-Marie-Majeure, où, arrivé au presbytère, un mansionnaire lui présentait un cierge allumé, avec lequel il mettait le feu à un paquet d'étoupes qui y était suspendu, faisant ainsi allusion à l'incendie qui sera la fin du monde, à la seconde venue du Christ. L'évangile ayant été chanté en grec et en latin, il adressait un sermon ou homélie au peuple.

3. Le Martyrologe inscrit Ste Fauste, mère de Ste Anastasie, au 19 décembre : « Romæ, Sanctæ Faustæ, matris Sanctæ Anastasiæ, nobilitate et pietate insignis. »

Piazza la mentionne au même jour, p. 734 :

Ste Fauste, noble matrone romaine, mère de Ste Anastasie la seconde, miroir des plus signalées vertus. Sa sainte fille en rend témoignage dans une lettre qu'elle écrivit au saint martyr Chrysogone, qui fut son maître dans la foi. En voici la teneur : « Anastasie au saint confesseur du Christ Chrysogone. Quoique mon père fût grand amateur des idoles, ma mère jusqu'à la fin de sa vie fut l'amante du Christ ; aussi à peine m'eut-elle mise au monde qu'elle me fit chrétienne. Mais après qu'elle fut passée à meilleure vie, je fus mariée à un homme très importun dont je suis enfin débarrassée par la grâce de Dieu, ayant sans cesse prié Dieu qu'il daigne me délivrer de l'impur adorateur des idoles. Cet idolâtre, avec ses pareils et d'abominables gens a mangé tout mon bien ; et comme j'étais une magicienne et une sacrilège, il m'a fait mettre en prison, où j'espère bientôt finir ma vie ».

La dévote église de Ste Anastasie, au pied du Palatin et sur le côté du grand cirque, est située là où fut le palais paternel de cette sainte et où elle rendit le dernier soupir, après être sortie de prison. C'est à elle et à sa sainte fille qu'est dédié le temple somptueux où reposent leurs vénérables corps.

4. M. Rohault de Fleury, au tome II des *Saints de la Messe*, a une notice sur Ste Anastasie. Dans le compte-rendu que j'en ai fait (*Œuvres*, XII, 11-12), j'ai relevé ces détails hagiographiques : l'identité, les reliques, l'église, le patronage et l'iconographie. Il importe de compléter par ces renseignements : la maison paternelle (p. 168), la virginité malgré le mariage (167), l'insertion du nom au canon (137) ; ses deux fêtes, dont une pour la translation (164)², l'imposi-

1. *Œuvres*, VII, 253.

2. La translation, au couvent de Benedict-Beyrn (Allemagne), se fêta le 7 septembre, le natal étant fixé au 29 janvier. On y distribuait des médailles

tion du nom au baptême (141)¹, l'église (141-144), avec sa confession et sa statue couchée.

Les planches 2 et 4 montrent l'église, tandis que son iconographie est gravée aux planches 5, 6, 8, 11, 14 et 15.

5. Le comm. Marucchi (*Elém. d'arch. chrét.*, II, 46, 50) nous permet de joindre à l'inscription précédente deux autres épigraphes historiques, qui attestent le culte de Ste Anastasie par le patronage de son nom.

Dans la première, à la fin du IV^e siècle, sont rappelés les travaux exécutés dans la basilique Vaticane par le préfet de Rome Longinianus et sa femme Anastasie :

*Longinianus v. c². praef. urb. ET ANASTASIA C F³ EIVS
uxor ad augendum splendorem BASILICAE APOSTOLI PETRI
pavimentum, parietes, ITEM COELVM
sacri fontis quem dudum DAMASVS VIR SANCTVS IN
ea extruxit sumptv proprio MARMORVM
cultu et musivo opere DECORARVNT*

La seconde inscription est datée de l'an 522, par les noms des consuls qui y sont inscrits. Elle porte qu'Argentarius et Anastasie achetèrent de leur vivant, du prêtre Pierre, titulaire de S. Chrysogone, une place dans le cimetière de S. Pancrace, où fut d'abord déposée Pétronia, peut-être leur fille

*Hunc locum v. h.⁴ ARGENTARIUS ET A
nastasies h. f.⁵ qui sivivos⁶ CONPARABER*

de la patronne, avec cette formule : « *Formula distribuendi signa. Det tibi Deus per intercessionem S. Anastasiae sanitatem mentis et corporis, ut, corroboratus hoc signo, vincere possis omnes diabolicas machinationes. In nomine Pa † tris, et Fi † lii et Spi † ritus Sancti. Amen* ».

1. On découvrit dans le cimetière de Sto-Balbine cette épigraphe :

*IVE ANASTASIA
MVDVPIIII· ID IVN.*

« Anastasie est le second *cognomen*, probablement le *nomen spirituale* de la défunte, qui signifie la foi à la résurrection » (De Rossi, *Bull.*, 1867, p. 31).

L'inscription est mutilée. La seconde ligne se lit : (*vixit annos*) *menses V, dies V, posita* (pour *deposita*) *IV idus junii.*)

2. *Vir clarissimus.*
3. *Clarissima femina.*
4. *Vir honorabilis.*
5. *Honorabilis femina.*
6. *Se vivi.*

unt¹ sivi erediuus quis² a PETRO PRESuite
ro tti³ sanc. Crisogoni † HIC REQUIESCIT
in pace Petronia que VIXIT ANNVM unum
mens . vii . dies . xv . dep.OSITA in
pace sub die pr. non. jun⁴. CONSVLA
tu Symmachi et Boeti viris consulIBVS.

II. — LITURGIE ⁵

1. Ste Anastasie est inscrite au canon, avant le *Pater*, à la suite de Ste Cécile (*Œuvres*, XII, 5).

2. Elle ne figure pas au Bréviaire, mais seulement au Missel, le jour de Noël, à la messe de l'aurore, où il en est fait mémoire par trois oraisons propres⁶. Sa fête évidemment est éclipsée par celle de la Nativité de Notre Seigneur, mais il y a là un souvenir tant de la station que de la messe papale, qui est indiquée par cette rubrique

1. *Locum* a été omis.

2. *Sibi hæredibusque*.

3. *Tituli*.

4. *Pridie nonas junii*.

5. M. Léopold Delisle, dans son *Mémoire sur d'anciens sacramentaires*, tous mérovingiens ou carlovingiens, nous renseigne sur le culte de Ste Anastasie, à ces hautes époques, par l'inscription au calendrier et dans les litanies.

Sacramentaire de Senlis : « VIII kl. decembris. Et Sirmio, passio sanctæ Anastasiæ, virginis et martyris » (p. 223).

Sacr. d'Amiens : « VIII kl. dec. Sanctæ Anastasiæ » (p. 344).

Sacr. de S. Vaast et de Corbie : « VIII kl. dec. Et passio sanctæ Anastasiæ virginis » (p. 360).

Sacr. de S.-Denis : « S. Petronilla, S. Agatha, S. Agnes, S. Cæcilia, S. Lucia, S. Anastasia, S. Eufemia, S. Eugenia » (p. 364).

Sacr. de S.-Amand : « S. Felicitas, S. Perpetua, S. Anastasia, S. Tecla, S. Agatha, S. Agnes, S. Cæcilia, S. Lucia » (p. 363).

Sacr. de Senlis : « Letania Romana : « S. Felicitas, S. Perpetua, S. Agatha, S. Agnes, S. Cæcilia, S. Anastasia, S. Petronilla, S. Lucia » (p. 365).

Sacr. d'Amiens : « S. Felicitas, S. Perpetua, S. Petronilla, S. Agatha, S. Agnes, S. Cæcilia, S. Lucia, S. Anastasia, S. Tecla » (p. 367).

Sacr. de Winchcombe : « S. Felicitas, S. Perpetua, S. Petronilla, S. Agnes, S. Agatha, S. Cæcilia, S. Lucia, S. Genovefa, S. Praxedis, S. Anastasia, S. Eulalia, S. Tecla, S. Prisca, S. Eufemia » (p. 368).

Sacr. de S.-Thierry : « S. Felicitas, S. Perpetua, S. Agatha, S. Agnes, S. Lucia, S. Cæcilia, S. Anastasia, S. Genovefa » (p. 370).

Dans ces litanies, Ste Anastasie n'est pas toujours à la même place. Elle occupe la 3^e, deux fois la 6^e, la 7^e, la 8^e et la 10^e. Il n'y avait donc pas de règle fixe dans l'ordre hiérarchique des vierges et des saintes femmes.

6. La postcommunion est empruntée à la messe du commun des vierges, ce qui n'a pas de signification, puisqu'on la retrouve au commun « pro nec virgine nec martyre » ; le Romain est étonnant parfois pour ses adaptations intempestives.

d'un Missel de la bibliothèque Vaticane (xiv^e s.) : « Summo mane, indutus (papa) vestimentis missalibus, vadit ad S. Anastasiam et celebrat ibi missam secundam... Postea revertitur ad S. Mariam Maiorem ¹. »

3. Je ne vois pas l'utilité désormais de cette mémoire, qui manque d'opportunité, la seconde messe étant célébrée sans solennité. Mais je voudrais une place meilleure à Ste Anastasie dans le Propre de Rome, à l'exclusion de la catholicité, : il ne faut pas, en effet, oublier que son culte est tout local et que la ville éternelle y est tenue à ce triple titre, la présence du corps, l'antiquité de l'église et son double qualificatif de *cardinalice* et *stationale*.

La fête étant pour ainsi dire annihilée par celle de Noël, ne serait-il pas convenable de la reporter plus haut, au 19 décembre, jour natal de Ste Fauste? Si la mère et la fille sont réunies ensemble au maître-autel, pourquoi la liturgie ne les associerait-elle pas également? Seulement, puisque l'église n'a qu'un seul vocable et que Ste Anastasie a la préséance, en raison de son martyre, l'office et la messe seraient en rouge, avec mémoire de Ste Fauste, par les suffrages des vêpres et des laudes, une 9^e leçon historique et trois oraisons à la messe. Quant au rite, il ne peut être moindre que double, comme pour les autres titres cardinalices.

4. Le 13 décembre 1895, la S. C. des Rites a rendu un décret, pour le diocèse de Québec, par lequel Ste Anastasie peut être fêtée le 30 décembre, dans l'église qui lui est dédiée, mais à condition que sa mémoire ne sera pas omise le 25 décembre.

Utrum dies 30 decembris assignari possit S. Anastasiæ mart. in ecclesia propria? — Affirmative, non ommissa commemoratione S. Anastasiæ in secunda missa Nativitatis, ratione stationis.

5. On lit dans *l'Ami du Clergé*, 1896, p. 640, cette question, suivie de sa réponse :

Le jour de Noël, à la seconde messe, on fait mémoire de Ste Anastasie.

1. La rubrique porte au titre IX de *commemorationibus* : « In cujus (Nativitatis Domini) officio nulla fit commemoratio de S. Anastasia, sed in secunda tantum missa ». Les *Ephemerides liturgicæ* (1896, 94) la commentent : « De commemoratione autem S. Anastasiæ, quæ fit in missa ratione stationis quæ fiebat antiquitus in secunda missa Nativitatis, vide Meratum (*Comm. Gavanti*, p. 1, tit. 7, n^o 2) ».

Au canon, on doit incliner la tête lorsqu'on prononce son nom. Le doit-on faire aussi aux deux autres messes, jour de sa fête ?

D'après la règle générale que, le jour de la fête d'un saint ou d'une sainte, on incline la tête vers le missel ou vers sa statue placée sur l'autel, lorsqu'on prononce son nom, il faut incliner la tête au nom de Ste Anastasie aux trois messes de la fête de Noël. Pour observer cette rubrique, en effet, il n'est pas nécessaire que dans la messe même on fasse mémoire du saint; il n'y a d'exception que pour les messes de *Requiem*.

Je ne crois pas cette solution rigoureusement exacte et je réduirais l'inclination de tête à la seule messe de l'aurore, car là seulement est fêtée Ste Anastasie, tout le reste du jour étant absorbé par les solennités de Noël. De fête proprement dite, il n'y en a pas pour Ste Anastasie, mais, à la messe la moins solennelle, une simple mémoire, qui ne se répète pas dans l'office. Alors, pourquoi ferait-on un signe particulier, qui, d'après les dispositions prises par l'Église, ne correspondrait à rien? La logique autorise amplement cette manière de voir.

Toutefois, la question a, il me semble, une plus grande portée, car elle ne vise pas seulement la mémoire de la messe, mais aussi l'insertion au canon. Or il est évident, d'après la règle générale, que l'inclination de tête, à cet endroit, au mot *Anastasiæ*, est de principe, bien qu'elle soit absolument négligée, à cause de la présence du S. Sacrement sur l'autel.

III. — RELIQUES.

1. Les reliques de Ste Anastasie se répartissent ainsi dans les églises de Rome : le corps, avec celui de Ste Fauste, au maître-autel de son église (*Œuvres*, VII, 253) — son invention et sa reposi-tion en 1692 (IX, 449); — un bras, aux SS.-Apôtres (VII, 247, n° 14); un doigt, à S.-Marc (IX, 248, n° 3); des ossements, à Ste Anastasie (VII, 253); des reliques innommées, au Saint-des-Saints (I, 437, n° 4), à Ste-Croix de Jérusalem (II, 346, 347) et à Ste-Cécile (VII, 259)¹.

1. « Item, un ymage de sainte Anastase, d'argent doré, tenant en l'une de ses mains un reliquaire, où dedans a des reliques de la dicte sainte et, au dessus du dict reliquaire, une grosse perle; et siet ledit ymage sur un entablement d'argent doré, esmaillé de plusieurs anges jouans de instrumens; pesant dix mars, deux onces, six esterlins. Datum capelle Bicturicensi » (*Inv. du duc de Berry*, 1402, no 704).

2. Il est évident qu'il a existé plusieurs saintes du même nom. Ainsi, voici un corps, à Ste-Marie de la Paix (VII, 270) et, au palais Atemp, des reliques d'une vierge (non martyre), *Anastasiæ virg.* VII, 235)¹.

Or le Martyrologe a une double mention à cet égard, d'abord au 15 avril: « Romæ, sanctarum Basilissæ et Anastasiæ, nobilium feminarum, quæ, cum essent apostolorum discipulæ, et constantes in fidei confessione persistèrent, sub Nerone imperatore lingua pedibusque præcisis, percussæ gladio, martyrii coronam adeptæ sunt. »

Piazza, p. 250, après avoir dit que « Néron les fit mettre à mort parce qu'elles avaient donné la sépulture aux corps des SS. Apôtres Pierre et Paul », précise ce qui reste de leurs reliques à Rome : « A S.-Paul-hors-les-murs, repose en grande partie le corps de Ste Basilisse ; à Ste-Marie-Majeure, on conserve son menton dans la chapelle Pauline et il y a de ses reliques à S.-André *a monte Cavallo.* » Il est étonnant qu'il ne dise rien du corps de Ste Anastasie, qui, selon lui, serait la première martyre du nom.

Au 28 octobre, le même hagiographe a cette note sur la martyre de l'an 262 :

Ste Anastasie, dite la vieille, vierge et martyre, noble Romaine, religieuse dans un monastère de Rome... A Ste-Marie-du-Peuple et à Ste-Marie-de-la-Victoire, il y a des ses insignes reliques.

Le Martyrologe s'étend longuement sur sa passion :

Romæ, sanctæ Anastasiæ senioris, virginis et Cyrilli martyrum ; illa, in persecutione Valeriani, sub Probo præfecto, vinculis constricta, colaphis cæsa, igne et verberibus cruciata cum in confessione Christi immobilis permaneret, abscissis mamillis, evulsis unguibus, dentibus comminutis, manibus pedibusque præcisis, truncato capite, tot passionum monilibus ornata, migravit ad Sponsum ; Cyrillus autem, ei petenti aquam propinans, martyrium pro mercede accepit.

Piazza, p. 651, dit qu'à Ste-Marie *in Via* il y a de ses insignes reliques.

3. En plus de ces trois martyres romaines, nous constatons l'existence de trois autres saintes du nom d'Anastasie, dont l'identité n'est pas bien établie.

1. Un parchemin du xiii^e siècle signale des reliques de Ste Anastasie, v. et m., à l'abbaye de S.-Florent-lès-Saumur (*Œuvres*, X, 94).

Il y avait à Constantinople, d'après l'archevêque de Novgorod, le corps de Ste Anastasie, dans son église : « Juxta (*monasterium Pantocratoris*) est corpus Stæ Anastasiæ, in ejusdem ecclesia, sortes et fraudes revelantis » (*Exuv. Constant.*, II, 228). C'est là que Robert de Clari prit la relique indiquée par le catalogue de l'abbaye de Corbie, au n° 47 : « De sancta Anastasia » (*Ibid.*, II, 199).

En 1842, la S. C. des Indulgences et des Reliques, à propos du corps de Ste Anastasie, conservé à Castel di Sesto, diocèse de Concordia, admet son authenticité, mais refuse de se prononcer sur son identification avec la plus célèbre de celles vénérées à Rome. J'ai publié le décret dans le tome VII, p. 139.

Le R. P. Grisar, dans la *Civiltà Cattolica*, 1896, t. III, p. 225, écrit, à propos de l'ancienne cathédrale de Sta Maria di Vescovio, en Sabine :

La crypte ne paraît pas avoir été érigée en l'honneur d'un martyr spécial. A *Forum novum* n'est assigné par l'histoire aucun martyr local. Quant aux assertions de Piazza et d'autres à ce sujet, il n'y a pas lieu de les discuter. L'inscription publiée par Sperandio (*Sabina sagra*, Rome, 1790), p. 33, parle seulement d'une sainte Anastasie, qui reposerait sous l'autel de la crypte et dont il ne précise pas l'époque : *CORPVS S. ANASTASIAE VIRGINIS ET MARTIRIS*. Sperandio tient pour très vraisemblable que c'est le corps de Ste Anastasie, qui a été transporté clandestinement à Rome en 1678 et que l'on vénère dans l'église dédiée à cette sainte. Mais il ne donne aucune preuve de son hypothèse. Néanmoins, il n'est pas impossible que *corpus*, dans l'inscription, ne dénote pas un corps entier, mais, comme on en a tant d'autres exemples au moyen âge, seulement une partie du corps, une petite relique, peut-être apportée de l'église de Ste-Anastasie, à Rome.

IV. — ICONOGRAPHIE.

1. Trois monuments notables doivent être mis en avant. Le premier en date est un sceau, le second un tableau, et le troisième une fresque.

Pierre de Monteruc, neveu d'Innocent V, fut créé cardinal-prêtre en 1356. Son sceau porte en exergue : *Sigillum Petri Dei gracia tituli sancte Anastasie presbyteri cardinalis*. Dans le champ, il est représenté, accompagné de deux écus aux armes de son père et de sa mère et priant Ste Anastasie, debout, tenant une palme et un livre,

accostée de deux anges et surmontée d'une Vierge à mi-corps (Demay, *Inv. des sceaux de la Flandre*, n° 5744).

A la Pinacothèque du Vatican, Ste Anastasie figure au grand retable peint en 1466 par Nicolas Alunno (*Œuvres*, II, 89).

Au Gesù, sur une fresque de 1560, elle tient du feu dans une coupe et une palme ¹.

2. D'autres monuments plus récents se voient dans son église et permettent de fixer ainsi ses attributs : *anges*, à son martyre et son apo théose ; *bûcher*, sur lequel elle fut brûlée ; *confirmation* par le pape ; *couchée*, après son supplice ; *dame romaine*, qui l'ensevelit ; *couronne* de fleurs, récompense de sa virginité et de son martyre ; *hache* de sa décapitation ; *invention* de son corps ; *palme* de la victoire.

La fresque, à la voûte de l'abside, la représente portée au ciel par les anges (xvii^e s.).

Sa belle statue de marbre blanc, couchée sous l'autel, appuie sa tête sur le bûcher et a, placée près d'elle, la hache du licteur. L'archevêque de Tarse, François Febei, mort en 1680, se reconnaît le donateur par cette épigraphe :

INGLYTE CHRISTI MARTYRI ANASTASIE PATRITIE ROMANÆ
FRANCISCVS MARIA PHOEBEVS ARCHIEPISCOPVS TARSENSIS

Au-dessus de l'autel de S. Jérôme, autre fresque du xvii^e siècle ; la poitrine découverte, elle est attachée à un arbre ; on apporte le bois du bûcher.

A la même date, sur trois toiles de sa chapelle : le pape la confirme ; après sa mort, son corps est recueilli par une dame romaine ; invention du corps.

Une peinture de 1722 retrace son martyre : attachée par des cordes à deux poteaux, pieds et mains liés, elle est debout sur un bûcher en feu ; sa récompense céleste consiste en une palme et une couronne de roses rouges et blanches.

Enfin Pie VII, sur la grande toile du plafond, revient, en 1817, au même sujet : on allume le bûcher sous elle, attachée à deux pieux, tandis qu'un ange lui apporte une couronne de fleurs et un

1. « Une sainte Anastasie, sans bras, en bois couvert d'argent » (*Inv. de Notre-Dame de Chatellerault*, 1611).

autre une palme. La dédicace se lit à la partie inférieure du tableau :

PIVS SEPTIMVS
PONTIFICATVS SVI
ANNO DECIMO SEPTIMO

V. — ÉGLISE.

1. Je traduis de l'italien la notice d'Armellini dans ses *Chiese di Roma*, pp. 111-112 :

De cette martyre il n'y a qu'une seule et très célèbre église à Rome, au pied du Palatin ; très ancien titre cardinalice, on en ignore l'origine. On voit déjà ses prêtres souscrire au synode tenu à Rome en 492 par le pape Gélase ; l'église y est dénommée *sub palatio*, à cause de sa situation topographique. Les prêtres apparaissent de nouveau en 492 au concile romain, tenu sous le pape Symmaque. La tradition qui prétend que S. Jérôme fut prêtre de ce titre me paraît tout à fait dépourvue d'arguments sérieux.

Le Livre pontifical la mentionne plusieurs fois, surtout sous Léon III¹, et Grégoire IV².

Cette sainte fut très populaire à Rome et son nom est porté de nos jours par beaucoup de femmes ; mais son église anciennement fut en grande vénération (Cappello, *Brevi notizie dell' antico e moderno stato della chiesa collegiata di S. Anastasia*, 1732 ; Crescimbeni, *Historia della basilica di S. Anastasia*, 1722).

Le pape y célébrait une des trois messes du jour polyliturgique de Noël, celle de l'aurore et, le jour des Cendres, là se réunissait la *colletta*³ pour la station de Ste Sabine.

Le pape Innocent III, l'an 1210, la restaura notablement, comme on lisait sur un marbre qui faisait partie des ambons et qu'a vu Ugonio (*le Stazioni*, p. 61) : *Anno Domini mccc, pontificatus Domini Innocentii tertii papae, anno ejus decimo tertio, indictione quarta*. Sixte IV la restaura de nouveau en 1475⁴. Jusqu'en 1636, elle se conserva dans l'état

1. « Sarta tecta tituli beatæ Anastasiæ, quæ a priscis temporibus per incuriam marcuere et pœne casura erant suo almo studio noviter restauravit ». — « Et in titulo S. Anastasiæ fecit vestem de fundato ». — « Et in titulo beatæ Anastasiæ fecit coronam, pens. lib. VII et uncias IX ».

2. « Fecit in ecclesia B. Anastasiæ martyris vestem de fundato, habentem aquilas et periclysin de olovero ».

3. Du Cange a « *Collecta*, conventus, assemblée », mais non le sens proprement liturgique comme ici, où il s'agit du rassemblement du clergé, en un lieu déterminé, d'où il part processionnellement.

4. L'église de Ste-Anastasie est orientée à l'orient d'hiver. En plan, elle forme une croix, dont le transept ne se voit qu'à l'intérieur et contre lequel viennent buter les nefs latérales. Construite en briques, elle montre au mur septentrional des traces non équivoques de sa construction et de ses restau-

primitif ; mais, cette même année, ayant été endommagée par un ouragan, le pape Urbain VIII fit reconstruire la façade ¹ et, en 1722, le cardinal portugais Nuno da Cunha en réduisit l'intérieur à la forme actuelle ². Anciennement, elle était divisée en trois nefs par trente colonnes, dont deux de vert antique soutenaient l'arc majeur³ ; son pavé était œuvre cosmatesque ⁴. Dans les actes de la Visite faite aux églises de Rome sous Alexandre VII et qui sont conservés dans les archives secrètes du S. Siège, au Vatican, il est dit qu'il résulte d'une *notarella* ⁵ et autres écritures de ses archives qu'elle avait sous sa dépendance les églises de S.-Grégoire *a ponte quattro capi*, Ste-Marie *in vincis* à Monte Capriano, Ste-Marie-Egyptienne et une église profanée, près du grenier du sieur Portalone, et dont les Caffarelli avaient fait un fenil.

Dans un autre document de l'époque, on trouve qu'il y avait six chanoines⁶, qui touchaient 60 ducats par an et que le sol de l'église était bien plus élevé que celui du dehors, puisqu'on y montait par vingt marches et qu'il y avait toujours des bancs pour se reposer et un palier en haut. Des actes de la Visite faite sous Urbain VIII, en 1628, il résulte qu'il restait dans la tribune ⁷ des traces de peintures anciennes, *magna ex parte consumptæ* ⁸.

rations successives. Le transept paraît plus ancien que la nef. J'attribue à l'époque primitive, ix^e siècle, le coin de l'orient, plusieurs fenêtres carrées et trois rangs d'assises au-dessus des fenêtres ; au commencement du xiii^e, une série de onze fenêtres, longues et cintrées, se touchant et munies d'une double archivoltte ; à la fin du xv^e siècle, quatre fenêtres plus élevées à deux baies, reliées par une ogive triflée, avec quatre feuilles au tympan. Tout cela correspond parfaitement aux pontificats de Léon III, Innocent III et Sixte IV.

1. Le Musée de Poitiers possède une médaille de bronze, ainsi décrite dans le catalogue de Brouillet, II, 636, n^o 6224 : « Avers. VRBANVS. PON. MAX. A. XIII. Buste à droite. Revers : AEDĒ EXOMATA FACIĒ RESTITVTA. Edifice sur lequel est écrit : ANASTASIA. Diam. 0,040 ». Cette médaille commémore la restauration entreprise par Urbain VIII (*Œuvres*, III, 394, n^o 204). Il est facile de rétablir *exornata* au lieu de *exomata*.

2. La médaille frappée à cette occasion est reproduite par Rohault de Fleury, pl. II, pour la face seulement, qui représente une vue intérieure de la basilique : RESTITVTIO ET ORNATVS MDCCXXII. Page 141, est donnée l'exergue du revers qui porte le buste du cardinal : *Nonius tit. S. Anastasie S. R. E. Presb. card. Cunha*.

3. L'arc triomphal.

4. Comme ceux de S.-Jean-de-Latran, de S.-Chrysogone, etc., à dessins géométriques où dominant, sur fond blanc, le porphyre rouge et le serpent in vert.

5. Diminutif de *nota*, feuille volante.

6. C'est encore le chiffre actuel ; mais la collégiale n'est plus officinée qu'à Noël et aux jours des stations.

7. Sur la signification de ce mot, voir *Œuvres*, I, 401.

8. Si je ne craignais d'être trop long, j'aurais volontiers reproduit ici l'excellente monographie de Ste Anastasie, publiée par le P. Grisar dans la *Civiltà Cattolica*, 1896, n^o 3, puis réimprimée dans les *Analecta Romana*, 1899, t. I. Je me bornerai à traduire le titre des chapitres : « 1. Ste Anastasie de Rome et

2. Il importe de compléter cette description par l'inscription de dédicace, apposée en 1818, dans la nef, au côté droit, pour rappeler la consécration de l'église, sous le pontificat de Pie VII, qui l'avait fait restaurer, par Mgr Frattini, archevêque de Philippines, vice-gérant de Rome et chanoine de Ste-Anastasic; l'anniversaire est fixé au dernier dimanche d'octobre.

TEMPLVM . HOC
 ANASTASIAE . TITVLO . ERECTVM
 BASILICAE . NOMINE¹
 TRIBVSQVE . IN . ANNO . SVPLICHIS . STATIVS
 DECORATVM
 MYSTERIIS . IN . EO . QVONDAM . A . PONT . MAX .
 PRIMA . LVCE . DIEI . NATALIS . D . N² . IESV
 ET FERIA . IV . IN . CAPITE . IEIVNI . FIERI . SOLITIS
 CELEBRATISSIMVM
 PLVRIES . VETVSTATE . DILAPSVM . PLVRIES . REPARATVM
 ANNO . M . DCCC . XVII . ELEGANTIVS . RESTITVTVM
 CVM . NVLLA . EXTARET . EIVS . CONSECRATIONIS . MEMORIA
 CVRANTE . ET . SVMPTVM . SVGGERENTE
 FRANC . ANT . XAV³ . GVARDOQVIO . CARD⁴ . TITVLARI
 SACRIS . OPERANTE . CANDIDO . MARIA . FRATTINIO
 ARCHIEP . PHILIPP⁵ . PER . VRBEM . VICESGERENTE
 EIVSDEM . BASILICAE . CANONICO
 SOLEMNI . RITV . DEDICATVM . EST .
 VII . KAL . IVNIAS . ANNO . M . DCCC . XVIII .
 PONTIFICATVS . D . N . PII . VII . XIX
 CONSTITVTA . SACRIS . ANNIVERSARIIS
 DOMINICA . VLTIMA . M . OCTOB⁶ .

l'Anastasis de Jérusalem et de Constantinople. 2. Singulière topographie et architecture de Ste-Anastasic. 3. Le culte d'Hercule au-dessous de Ste-Anastasic. 4. Ste-Anastasic, église de la cour papale et privilèges de ses stations. La seconde messe de Noël. 5. Monument épigraphique de la victoire sur le Pélagianisme.

1. Ce nom a deux significations: l'église dédiée à un martyr et le plan en forme *basilicale*, en croix et à trois nefs.

2. *Domini Nostri*.

3. *Francisco Antonio Xaverio*.

4. *Cardinali*.

5. *Archiepiscopo Philippensi*.

6. *Mensis octobris*.

S^{te} ANASTASIE ET S^{te} SALOMÉ

J'aborde un sujet absolument nouveau en hagiographie et à peu près inconnu en iconographie, non pas qu'on n'ait cité de ci de là des exemples isolés, mais il n'en a pas été fait un groupe en manière de monographie. On pourrait l'intituler : *le rôle des sages-femmes à la Nativité de Notre Seigneur*.

Il y a à rechercher deux choses : l'origine de la tradition et son développement dans le cours des siècles. A l'aide des textes et des monuments, peints et sculptés, on arrivera à nommer les deux sages-femmes représentées : l'identification se fera surtout sur Ste Anastasie et Ste Salomé, parce que, malgré quelques divergences, c'est encore elles qui sont le plus généralement désignées.

Comme résultat pratique de cette étude, ce ne serait pas trop demander qu'on voulût bien désormais les reconnaître toutes deux comme patronnes des sages-femmes, puisque cette utile et universelle corporation n'en a pas d'attribuées, ce qui est un fait vraiment exceptionnel dans la longue liste des patronages de métiers.

I. — IVOIRE BYZANTIN DU VATICAN ¹

Le Musée chrétien du Vatican, trop peu accessible au public, possède, enfermée dans une des armoires, un ivoire byzantin, du XI^e ou XII^e siècle ², que j'ai fait photographier par Carlo Simelli ³ et qui est entré dans mes *Antiquités chrétiennes de Rome* avec cette description iconographique :

1. *Antiquités chrétiennes de Rome, du v^e au xv^e siècle*; Rome, 1864, in-f^o, article : *La Nativité de N. S., ivoire byzantin du XI^e-XII^e siècle, au Musée chrétien du Vatican*, avec une photographie. — *Avorio bizantino, della fine del XI secolo, nel Museo cristiano del Vaticano*; Rome, Danesi, 1892, in-f^o de 4 pages, avec une phototypie; extr. de *l'Archivio storico dell'arte*, tir. à part à 50 exempl.

2. X. B. de M., *la Bibliothèque du Vatican*, p. 110, n^o 533; *Œuvres complètes*, t. II, p. 225, n^o 533. Farabulini (*Archeologia*, p. 33) dit de cet ivoire : « avorio del secolo XI ».

3. X. B. de M., *Antiquités chrétiennes photographiées par M. Ch. Simelli*, p. 8, n^o 69.

Trois faits, presque simultanés et relatifs à la naissance de Jésus-Christ, figurent à trois plans différents et superposés, sur cette feuille d'ivoire dont l'inscription grecque ΗΓΝΝΗCIC¹ et le caractère hiératique révèlent l'origine byzantine.

La scène se passe, ainsi que le prescrit la tradition, dans une grotte ², creusée dans les flancs d'un rocher, qui s'annonce, d'un côté, par une déchirure à pic, de l'autre par une pente escarpée et en haut par un arbre feuillagé.

Marie, voilée, drapée dans les nombreux replis du manteau qui couvre sa robe, nimbée comme il convient en raison de sa sainteté, est à demi couchée sur un lit dont la partie supérieure se relève pour lui former dossier. Quoique la Vierge n'ait ressenti aucune des douleurs de l'enfantement ³ et qu'elle ait mis au monde son di-

1. Des représentations identiques sont gravées dans Rohault de Fleury, *l'Évangile*, t. I, pl. XI, fig. 1 et 3; pl. XII, fig. 1; pl. XIII, fig. 2 et 3; *la Vierge*, pl. XX.

2. Garucci, *Stor. dell'arte crist.*, t. I, p. 363. — On chantait au moyen-âge, dans les églises un trope, cité par Léon Gautier (*les Tropes*, t. I, p. 258), où se lit ce passage : « Quem vagientem inter angusta antra præsepis angelorum cœtus laudat excellens ». — Un ancien Noël lorrain (*Journ. de la Soc. d'arch. Lorraine*, 1887, p. 489) continuait la tradition :

« Pour chasser la froidure, Joseph tout équipé
Brûlait un peu de paille à l'entrée de la grotte
Où gisait l'enfançon et sa mère Marie ».

Jésus-Christ naquit dans une caverne, selon les Évangiles apocryphes, suivi en cela par l'art de l'Orient. L'influence byzantine se fait sentir jusqu'à la fin du XIII^e siècle dans les mosaïques absidales de Ste-Marie-Majeure et de Ste-Marie au Transtévère, qui placent la scène de la Nativité dans une grotte lumineuse.

Un Noël grec, œuvre de Romain le Mélode, qui faisait partie du clergé de Constantinople au commencement du VI^e siècle, est très explicite, dans plusieurs de ses strophes, sur le lieu de la naissance du Sauveur : « 1. La Vierge aujourd'hui enfante Celui qui est au-dessus de la nature, et la terre prépare une grotte à l'inaccessible... 2. Bethléem a ouvert les portes de l'Éden en ce lieu même, allons voir; venez, goûtons des délices cachées; possédons les jouissances du paradis dans l'intérieur de cette grotte... 4. Roi très-haut, quoi de commun entre vous et les indigents? Créateur des cieux, pourquoi venez-vous chez les terrestres choisir une grotte comme un lieu de délices?... 8. Puisque c'est votre peuple, permettez, mon enfant, qu'ils pénètrent dans votre grotte, afin qu'ils voient une pauvreté riche, une indigence pleine d'honneur » (*La Semaine du Clergé*, tom. XIII, pag. 336, 337).

« Greffin Apagart, pèlerin de Terre Sainte en 1533 et 1534, se préoccupa de la détermination du lieu où naquit le Sauveur. Ce n'est pas, contrairement à l'opinion générale, une étable abandonnée ni un cellier, mais une caverne creusée dans un rocher à l'entrée de Bethléem, où Joseph et Marie se logèrent, comme faisaient souvent les pauvres gens n'ayant pu trouver place dans une hôtellerie » (*Bullet. hist. et philolog.*, 1898, 514).

3. Kessæus, auteur arabe, est peut-être le seul parmi les historiens, qui ra-

vin Fils, sans effort ni souffrance ¹, comme une fleur qui produit son fruit ou un astre qui envoie dans l'espace un rayon lumineux ²,

conte que Marie enfanta dans la douleur : « Lorsque le moment de sa délivrance approcha, elle sortit au milieu de la nuit de la maison de Zacharie et elle s'achemina hors de Jérusalem. Et elle vit un palmier desséché et lorsque Marie se fut assise au pied de cet arbre, aussitôt il refleurit... et quand les douleurs de l'enfantement tourmentaient Marie, elle serrait étroitement le palmier de ses mains ».

1. « Conceptio quidem per auditum facta est, ortus vero per eam partem per quam enixe fetus consuescit, quamvis aliqui fabulentur illum per genitricis Dei latus editum esse : neque enim hoc ei impossibile erat ut per portam transiret, sigillis ejus nulla parte labefactatis » (S. Joan. Damascen., *De fide orth.*, l. IV).

Farabulini (*Archeologia*, p. 43) écrit : « E coloro che dissero il parto di lei somigliante al parto dell'altre donne, non furono già condannati dal concilio Quinisesto ? »

2. « Eva lactum,

Vitæ fructum

Virgo gaudens edidit,

Nec sigillum

Propter illum

Castitatis perdidit.

« Si crystallus sit humecta,

Atque soli sit objecta,

Scintillat igniculum ;

(Adam de S. Victor, prose *Splendor Patris*).

« Sicut sidus radium

Profert Virgo filium

Pari forma.

(S. Bernard, prose *Lætabundus*).

Le même docteur dit ailleurs : « Sine corruptione fecunda, sine gravamine gravida et sine dolore puerpera ».

« Ave, cujus viscera

Contra mundi fœdera

Ediderunt filium ».

(Prose *Ave mundi*, missel de Cluny, 1523).

La comparaison de la lumière et du cristal s'était étendue plus loin que l'enfantement : « les hérétiques l'appliquaient même à la conception, en sorte que le Verbe n'aurait fait que traverser le sein de Marie, comme le rayon de lumière traverse le cristal, son corps n'ayant pas été formé de sa substance virginale ». Origène, au III^e siècle, les combattit énergiquement dans son traité *De Christo homine vero ex Maria*.

« Exiit sine dolore puerpera, dolor enim partus datus est matribus in penam post peccatum concipientibus cum libidine, quod non fuit in Virgine, quia partus Virginis fuit miraculosus, sicut et conceptus. Unde Xpc sine omni lesione exivit de utero Virginis, salvo signaculo virginali, quod propheta-verat Ezechiel de porta clausa et Esaias VII : *Ecce virgo concipiet et pariet filium* ; canit Ecclesia : « Nesciens mater Virgo virum peperit sine dolore Salvatorem seculi » (*Stellar. coron. ben. M. & V.*).

Un livre d'Heures du XV^e siècle, à la bibliothèque de Poitiers, dit en vers :

« Hee Dieux qui fut la ventrière

Quant la Vierge accoucha ».

les Grecs, imités en cela par les Latins du moyen âge, ont constamment donné à Marie cette attitude de repos, qui est propre aux mères ayant enfanté selon les lois ordinaires de la nature.

Sa figure est grave et sérieuse : elle semble attentive aux premiers soins donnés à son enfant par deux femmes¹ qui s'occupent à le laver dans un bassin, dont la large coupe, supportée par un pied étroit, rappelle les vasques antiques.

S. Joseph, reconnaissable à son nimbe, est assis² sur le même banc de pierre qu'une des deux servantes de la Vierge ; ses pieds sont chaussés de sandales et il pose sa tête dans sa main, méditant sur le grand mystère qui vient de s'accomplir.

L'Enfant Jésus, nettoyé, lavé, purifié³, est couché dans une crèche, coffre de bois où l'âne et le bœuf, qui le réchauffent de leur tiède haleine, prennent leur nourriture. Enveloppé de langes, il est aussi lié de bandelettes, ainsi que le chantait, au vi^e siècle, le poète Fortunat :

« Vagit infans inter arcta
Conditus præsepia :
Membra pannis involuta
Virgo mater alligat
Et Dei manus pedesque
Stricta cingit fascia ».

1. Le *Guide de la peinture*, publié et annoté par Didron, ne mentionne pas les sages-femmes à la Nativité. Cependant, cet auteur dit avec raison : « En vertu d'une légende, recueillie par Siméon le Métaphraste, les Grecs donnent pour la nativité deux sages-femmes à la Vierge. Lorsque la Vierge met Jésus au monde, les deux sages-femmes prennent l'enfant et le placent dans un bain où elles le lavent. Dans le couvent de Ste-Laure, je remarquais cette représentation pour la centième fois peut-être » (p. 158).

2. Une hymne du x^e siècle, dans un manuscrit de Bruxelles, montre S. Joseph assis et contemplant (Dreves, *Anal. hymn.*, XII, 13) :

« Lætus sedebat Joseph sanctissimus
Quia videbat Regem altissimum ».

3. « Petram in Bethleemi spelunca cavatam lavacrum Dominico corpor præbuisse » (*Ven. Beda*).

« Dans la cour de Salomon (à Jérusalem), il y a le berceau de Jésus-Christ, les langes et la cuvette » (*Récit slave sur Jérusalem du xiv^e siècle*, ap. *Arch. de l'Or. lat.*, t. II, *Docum.*, p. 391).

Le curé Lemoigne, dans ses *Nouveaux nouveaux*, écrit :

« Marie faisoit
Une bersouère,
Joseph chapusoit
Une baignouère ».

Trois anges, jeunes hommes que caractérisent des ailes abaissées, ont annoncé aux bergers la bonne nouvelle et entonné, au haut des cieux, l'hymne de l'allégresse. Maintenant que leur mission est accomplie, ils se retournent vers l'enfant nouveau-né pour l'adorer ¹.

Deux bergers ² gardaient leur troupeau sur les collines de Beth-

1. Marie d'Agréda, qui, dans ses visions, retrace ce qu'elle a pu voir sur les monuments du moyen-âge, mais en les arrangeant à sa façon, s'exprime ainsi dans la *Cité mystique* :

« Le S. Enfant vint au monde très beau et tout resplendissant; il ne blessa nullement la sainte virginité, parce qu'il pénétra le sein virginal comme un rayon de soleil. Il naquit glorieux et transfiguré, car la gloire de son âme sainte rejaillissait alors sur son corps. Aussitôt qu'il fut né, les saints archanges Michel et Gabriel le prirent dans leurs mains et le montrèrent à la divine Mère, comme le prêtre montre au peuple la Ste hostie. Pendant qu'ils le tenaient ainsi, l'Enfant divin parla à sa Mère et les premières paroles qu'il prononça furent celles-ci : « Mère, devenez semblable à moi, qui pour l'être humain que j'ai reçu de vous veux vous donner un être de grâce plus élevé, un être qui en étant celui d'une pure créature soit semblable au mien « par lequel je suis Dieu et homme. »

« Marie ouït aussi la voix du Père qui disait : « Celui-ci est mon fils bien-aimé, en qui je me plais uniquement ». Après ces entretiens si remplis de profonds mystères, le divin Enfant cessa d'apparaître transfiguré; il suspendit les dons de la gloire de son saint corps par un miracle non moins merveilleux et se montra dans son être naturel passible. La Ste Vierge l'adora de nouveau dans cet état avec une profonde humilité. Elle le reçut à genoux de la main des saints anges et se répandit en actes d'amour. Les anges entonnèrent le *Gloria in excelsis*. S. Joseph, revenu de son extase, vint adorer l'Enfant et baiser ses petits pieds; Marie demanda à son Fils la permission de s'asseoir, prit les langes que Joseph lui présentait; elle enveloppa Jésus avec une dévotion et un respect inconcevables. Ensuite elle le coucha dans la crèche en y mettant un peu de paille et de foin...

« Les saints anges allèrent annoncer en divers endroits la naissance du Fils de Dieu, et saint Michel alla aux limbes en porter la nouvelle aux patriarches. En l'apprenant, S. Joachim et Ste Anne prièrent l'archange de recommander à Marie leur fille d'adorer en leur nom le divin Enfant, ce qu'elle fit aussitôt » (*Vie divine*).

Dans l'église de Notre-Dame-du-Port, à Clermont, une sculpture du XII^e siècle représente la Vierge couchée, S. Joseph, nimbé, assis au pied du lit et la tête dans sa main, pensif, pendant que deux anges prennent l'enfant emmaillotté pour le déposer dans son berceau.

2. Les monuments, d'accord cette fois-ci avec les auteurs ecclésiastiques, parmi lesquels il me suffira de citer le vénérable Bède et le cardinal Baronio (t. I^{er} des *Annales*), fixent invariablement le nombre des bergers à trois. Deux est une exception fort rare et quatre se voit extraordinairement à Rome sur une sculpture des premiers siècles. Un archéologue romain a avancé que le nombre quatre était nécessité, comme aussi pour les Mages, par le besoin d'harmoniser les deux groupes de pasteurs, oubliant sans doute qu'une ancienne tradition nomme ces bergers *Misaël*, *Achéel*, *Stéphane* et *Cyriaque*. Mais cette opinion ne semble pas avoir prévalu, l'artiste a pu toutefois la connaître et s'en inspirer, et le dernier écho se constate tard. On remarquera que de ces quatre bergers deux portent un nom hébreu et les deux autres un nom grec. Dans les *Heures* gothiques de Simon Vostre; il n'y a que trois bergers

léem. Ils ont entendu la voix des anges et les voilà qui s'empressent de se rendre à l'étable. Le plus jeune hâte les pas du vieillard, son père peut-être, qui appuie sur sa houlette sa démarche chancelante et réchauffe ses membres glacés par l'âge, à l'aide d'une peau jetée sur ses épaules ¹.

Près d'eux sont accroupis ou debout un bouc à longues cornes, un mouton qui broute et une brebis qui allaite un agneau naissant.

Enfin au ciel brille une étoile, qui darde ses rayons jusque sur la tête de l'enfant — Dieu, fantaisie artistique que l'Écriture réproouve, car elle ne fait luire l'étoile miraculeuse que pour conduire plus sûrement les Rois Mages ².

appelés *Planter*, le beau *Roger* et *Gobin le Gay*, mais ils sont accompagnés de leurs femmes, *Aloris*, *Mahault* et *Alison*. Une toile du ^{xvi}^e siècle, à S.-Marc (Rome), représente l'adoration par les trois bergers.

1. J'ai écrit autrefois, dans la *Correspondance de Rome*, une note qu'il importe de reproduire pour qu'elle ne soit pas perdue :

Pour l'observateur chrétien, il n'est pas de promenade, dans Rome, qui n'amène la découverte de quelque souvenir ou monument intéressant et souvent peu connu. Voulant échapper à l'encombrement des voitures et à la foule, j'ai quitté le Forum et suis entré dans la grande église de la *Consolazione*, dont la façade a été terminée aux frais du cardinal Consalvi, qui y a consacré, chose digne de remarque, le prix des dons reçus des divers Souverains de l'Europe, tabatières ornées de diamants, anneaux, chaînes d'or, etc. Dans le bas-côté droit de cette église, existe une chapelle, dédiée à l'Adoration de l'Enfant Nouveau-né par les Bergers. Le sujet peint au retable est surmonté de cette inscription : *Reges adoraverunt puerum, cognoverunt Pastores*, épigraphe d'une grâce et d'une simplicité charmantes tant par la forme que par la pensée. L'entrée de la chapelle est fermée par une grille en fer forgé, d'un travail élégant, quoiqu'un peu lourd. On y lit le nom de ceux qui ont fondé la dite chapelle et la possèdent encore, *Universitas affidatorum*. Les *affidatori* sont les gens à gages qui gardent les troupeaux dans la campagne romaine, et c'est là leur *Université*. Pour mieux préciser leur profession, ils ont fait modeler en stuc et dorer à la voûte un bas-relief représentant une bergerie, une cabane, des pasteurs la houlette en main et un troupeau de moutons. Bien plus, comme chaque corporation ou Université a droit à des armoiries, ils ont sur leur écusson l'*agneau pascal*, arme parlante anoblie par une haute pensée religieuse.

Chaque profession, à Rome, forme une Université, et pour ne citer que celles dans le voisinage de la *Consolazione*, on trouve d'abord l'église de S.-Homme-Bon, qui appartient aux tailleurs ; puis l'église de S.-Aignan, des savetiers ; l'église du S.-Sauveur, des cordonniers ; l'église de S.-Éloi, des maréchaux-ferrants et des forgerons ; l'église de *Sta Maria in Vincis*, des fabricants de savon ; l'église de S.-André, des marbriers (*scarpellini*) ; l'oratoire de S.-André, des pêcheurs du Tibre.

2. Cette étoile, de dimensions insolites et projetant sa vive clarté sur l'étable, peut signifier ou les ténèbres de la nuit ou la lumière qui se manifesta lorsque l'ange annonça aux bergers la bonne nouvelle. « Et pastores erant in regione eadem vigilantes... Et ecce angelus Domini stetit juxta illos et claritas Dei circumfulsit illos et timuerunt timore magno » (S. Luc., III, 8-9). La

L'art byzantin est un art hiératique, qui a des types et des mises en scène traditionnels et invariables. Aussi, avec cette immobilité

collecte de la messe de minuit donne la raison symbolique: « Deus, qui hanc sacratissimam noctem veri luminis fecisti illustratione clarescere, da, quæsumus, ut cujus lucis mysteria in terra cognovimus, ejus quoque gaudiis in cœlo perfruamur ». L'introit de la messe de l'aurore est emprunté à une prophétie d'Isaïe: « Lux fulgebit hodie super nos, quia natus est nobis Dominus » et la collecte revient sur cette pensée: « Da nobis, quæsumus, omnipotens Deus, ut qui nova incarnati Verbi tui luce perfundimur, hæc in nostro resplendeat opere quod per fidem fulget in mente ».

L'*Histoire de la Nativité de Marie et de l'enfance du Sauveur*, qui compte parmi les évangiles apocryphes, mentionne cette étoile comme ayant apparu au ciel, dès l'instant même de la naissance. « Et une grande étoile brilla sur la caverne depuis le soir jusqu'au matin, et jamais on n'en avait vu de pareille grandeur depuis l'origine du monde. Et les prophètes, qui étaient en Jérusalem, disaient que cette étoile indiquait la nativité du Christ, qui devait accomplir le salut promis, non seulement à Israël, mais encore à toutes les nations ». Voir sur l'étoile de Noël le *Guide de l'Art chrétien* du comte de Saint-Laurent, t. IV, p. 162 et pl. IV.

L'hymne de Noël *Cedit meror* (Dreves, *Cantiones Bohemicæ*, p. 98) parle d'un rayon de lumière qui brilla à la naissance du Sauveur :

« Natus est Christus Dominus
Tulitque gaudia,
Ingens jubar emicuit,
Acheron contremuit,
Filium dum genuit
Virgo illibata ».

Le manuscrit de Bruxelles, au x^e siècle, fait apparaître l'étoile en même temps aux bergers et aux Mages (Dreves, *Anal. hymn.*, XII, 35):

« Dum pastores pervigilant,
Migrantes jubar conspiciunt
Magi, sequentes inveniunt,
Christo munera offerunt ».

Le graduel de Nevers, au xii^e siècle, a cette prose pour Noël (Dreves, *Anal. lit.*, XI, 14):

« Lux hodierna Fulget in arva, Rex quia regum Patris ab arce Virginico se Infudit alvo.	« Stella refulget, Cui dedit amplum Sidere signum, Quo duce gentes Currere possint Regis ad aulam ».
--	---

D'après Grégoire de Tours l'étoile des Mages, qui se confond avec celle-ci, se serait éteinte dans un puits, à Bethléem même, où quelques âmes pieuses en voyaient encore la trace au vi^e siècle: « Est in Bethleem puteus magnus, de quo Maria gloriosa aquam fertur hausisse; ubi sæpius aspicientibus miraculum illustre monstratur, id est stella ibi mundis corde, quæ apparuit Magis, ostenditur. Venientibus devotis ac recumbentibus super os putei, operiuntur linteo capita eorum. Tunc illo cujus meritum obtinuerit, videt stellam ab uno pariete putei super aquas transmigrare ad alium, in illo modo quo solent super cælorum circulo stellæ transferri. Et cum multi aspiciant, ab illis tantum videtur quibus est mens sanior. Nonnullos vidi qui eam asserebant se vidisse. Nuper autem diaconus noster retulit quod cum quinque viris aspexit, sed duobus tantum apparuit » (*Miraculor.*, lib. I, cap. 1).

systematique, il devient fort difficile d'assigner une date à un objet ancien. Toutefois je crois ne pas trop errer en reportant au XI^e siècle ou au XII^e au plus tard ¹ l'époque où fut sculpté l'ivoire qui nous occupe.

L'archéologie, qui est une science d'observation, procède par comparaison. Elle juge l'inconnu par le connu, l'incertain par le certain. Or, si l'on veut prendre la peine de mettre notre ivoire en regard d'un des panneaux de la porte byzantine de la basilique de S. Paul, on sera de suite frappé de l'identité des motifs iconographiques et de la conformité du style. On dirait que la même main a dessiné tout à la fois les reliefs de l'ivoire et les damasquinures de l'airain. Ce rapprochement, fortuit peut-être, m'ôte toute hésitation, quand je sais d'une manière positive que le panneau damasquiné date de l'an 1070, par conséquent de la deuxième moitié du XI^e siècle.

Quelle fut la destination de cet ivoire? Je l'ignore, mais l'on peut vraisemblablement supposer que cette feuille isolée servit à couvrir un livre liturgique ² ou à décorer une châsse, concurremment avec les autres faits de la vie du Sauveur, quoique la première supposition soit plus probable.

On voit encore, sur la bordure que devait recouvrir une bande de métal, les trous que firent les clous d'attache, au nombre de treize. Aix-la-Chapelle possède un ivoire byzantin ainsi encadré d'orfèvrerie gemmée et servant de reliure à un manuscrit ³.

Il y aurait beaucoup à dire sur cet ivoire au point de vue spécial de l'iconographie, car il faudrait développer en particulier ce qui

1. M. Rohault de Fleury le reporte au VIII^e siècle (*la Vierge*, t. I, p. 129). « Si cet ivoire, dit-il, n'est pas un modèle de finesse, on doit cependant reconnaître dans la pose de la Sainte Vierge une noblesse que les Madones byzantines n'ont pas toujours su garder. Elle est couchée, mais la tête et le haut du corps sont droits. On peut voir dans cette attitude une preuve d'antiquité; généralement aux XI^e et XII^e siècles, comme aux portes de Pise ou sur la façade de Notre-Dame de Poitiers, la Ste Vierge est absolument étendue. A l'époque de cet ivoire, les artistes se rappelaient encore les premières leçons de l'iconographie ». Malgré l'autorité qui s'attache si justement au nom de mon docte ami, je ne puis admettre sa comparaison qui met en parallèle des monuments d'art différent, byzantin d'une part, latin de l'autre.

2. Voir sur les reliures des livres en général et des évangélistes en particulier, *la Revue de l'art chrétien*, t. I, pp. 21-23.

3. *Annal. arch.*, t. XX, p. 5.

concerne d'abord les personnages : *Vierge, enfant, anges, saint Joseph et bergers* ; puis le lieu : *grotte, montagne boisée, troupeau, bœuf et âne* ; enfin l'étoile qui brille au-dessus de la crèche ; mais tout cela se trouve en substance, quoique non groupé méthodiquement, dans les deux savants ouvrages de M. Rohault de Fleury : *l'Évangile et la Vierge*.

Un seul détail de l'ivoire du Vatican me paraît mériter une attention hors ligne : c'est la scène du bain de l'enfant Jésus après sa naissance et l'assistance que lui prêtent deux femmes. A part un article assez court du P. Cahier ¹, je ne sache pas que la question ait encore ait été traitée *ex professo* ; en conséquence, je vais grouper ici tous les documents que j'ai recueillis sur ce sujet depuis bien des années et, suivant l'ordre chronologique, je montrerai comment ce thème a pris naissance, s'est affirmé au moyen âge et ne lui a presque pas survécu. La thèse est à la fois historique, archéologique, iconographique et liturgique, c'est-à-dire qu'un intérêt multiple s'attache à un travail de cette nature.

II. — ÉVANGILES APOCRYPHES

La source première et constante de cette représentation existe dans les *Évangiles apocryphes*, qui en parlent trois fois. Il importe donc de citer intégralement leur récit.

1. Le *Protévangile de S. Jacques*, traduit par G. Brunet (*les Évang. apocryph.*, pp. 126 et suiv.), nous fournit une narration très explicite et des plus intéressantes :

L'empereur Auguste rendit un édit pour que tous ceux qui étaient à Bethléem eussent à se faire enregistrer. Et Joseph dit : « Je ferai enregistrer mes fils², mais que ferai-je à l'égard de cette femme ? Comment la ferai-je inscrire ? La ferai-je inscrire comme mon épouse ? Elle n'est

1. *Nouveaux mélanges d'archéologie*, t. II.

2. S. Joseph, selon son *Histoire*, n'aurait épousé la Sainte Vierge que fort âgé et veuf d'une première femme, dont « il engendra des fils et des filles, savoir quatre fils et deux filles. Et les noms des fils sont *Jude, Juste, Jacques et Simon*. Les noms des deux filles étaient *Assia et Lydia* » (G. Brunet, *les Évang. apocryph.*, pp. 31-32). D'après la même source, il avait quatre-vingt-treize ans lors de la naissance de l'enfant Jésus : il mourut l'an 18, âgé de cent onze ans. *L'Histoire de la Nativité de Marie et de l'Enfance du Sauveur* le dit « vieux et d'un aspect misérable », ce que ne contredisent ni l'ivoire du Vatican, ni les plus anciens monuments (G. Brunet, pages 19, 21, 23, 42, 48, 190, 210).

pas mon épouse et je l'ai reçue en dépôt du temple du Seigneur. Dirai-je qu'elle est ma fille ? Mais tous les enfants d'Israël savent qu'elle n'est pas ma fille. Que ferai-je donc à son égard ? » Et Joseph sella une ânesse et il fit monter Marie sur cette ânesse. Joseph et Simon¹ suivaient à trois milles. Et Joseph s'étant retourné vit que Marie était triste et il dit : « Peut-être ce qui est en elle l'afflige ». Et s'étant retourné de nouveau, il vit qu'elle riait et il lui dit : « O Marie, d'où vient donc que ta figure est tantôt triste et tantôt gaie » ? Et Marie dit à Joseph : « C'est parce que je vois deux peuples de mes yeux ; l'un pleure et gémit, l'autre rit et se livre à la joie ». Et étant arrivés au milieu du chemin, Marie lui dit : « Fais-moi descendre de mon ânesse, parce que ce qui est en moi me presse extrêmement² ». Joseph la fit descendre de dessus l'ânesse et il lui dit : « Où est-ce que je te mènerai, car ce lieu est désert ? »

Et trouvant en cet endroit une caverne, il y fit entrer Marie et il laissa son fils pour la garder et il s'en alla à Bethléem chercher une sage-femme³. Et lorsqu'il était en marche, il vit le pôle ou le ciel arrêté et l'air était obscurci et les oiseaux s'arrêtaient au milieu de leur vol. Et regardant à terre, il vit une marmite, pleine de viande préparée et des ouvriers qui étaient couchés et dont les mains plongeaient dans les marmites. Et, au moment de manger, ils ne mangeaient pas et ceux qui étendaient la main ne prenaient rien et ceux qui voulaient porter quelque chose à leur bouche n'y portaient rien et tous tenaient leurs regards élevés en haut. Et les brebis

1. Simon, le fils de Joseph, est remplacé par un ange sur l'ivoire du vi^e siècle, qui est à Ravenne, et gravé dans Rohault de Fleury, *l'Évangile*, t. I^{er}, pl. X, fig. 1, et dans Martigny, *Dict. des Antiq. chrét.*, pp. 97 et 346.

2. Sur l'ivoire de Ravenne, Marie, assise sur l'ânesse, passe son bras autour du cou de Joseph pour descendre plus facilement ; de même, sur un ivoire du ix^e siècle, à la Bibliothèque Nationale (pl. X, fig. 2), M. de Saint-Laurent (*Guide de l'Art chrét.*, t. III, p. 177) écrit : « Le voyage de Nazareth à Bethléem a pu seul être ainsi représenté ; l'absence de l'Enfant Jésus suffirait à le prouver, quand on n'en aurait pas une preuve plus évidente sur une boîte en ivoire, publiée à Hanovre par M. Hahn, où, fait observer M. de Rossi, cette scène se trouve placée dans une série historique, entre l'Annonciation et la Nativité de Notre-Seigneur (De Rossi, *Bull. d'Arch. chrét.*, t. III, p. 29 ; Bandinì, *In antiquam tabulam eburneam observationes*, Florentiæ, 1746 ; *Append. ad Gorii Thes. vet. dipty.*, tab. XII ; Martigny, *Dict. des Antiq. chrét.*, p. 346) ».

3. Catherine Emmerich (*Vie de la Sainte Vierge*, p. 298) repousse l'idée d'assistance : en effet, S. Joseph lui ayant proposé de faire venir deux pieuses femmes de Bethléem qu'il connaissait, elle s'y refusa, sachant qu'elle n'avait besoin du secours de personne. M. de S.-Laurent ajoute : « Il est fort à remarquer que la pieuse augustine de Dulmen, si souvent d'accord avec ces écrits (les apocryphes) sur les points où ils paraissent avoir un fondement sérieusement traditionnel, s'en écarte complètement en cette occasion. Il en est de même de sainte Brigitte, de Marie d'Agrèda » (*Guide de l'art chrét.*, t. IV, p. 128). Je me place à un autre point de vue. Les visions de Catherine Emmerich sont évidemment inspirées soit par les apocryphes, soit par les images qui les ont reproduits ; elle s'en écarte seulement, comme ici, quand la chose lui répugne ou qu'elle ne la comprend pas.

étaient dispersées ; elles ne marchaient pas, mais demeuraient immobiles. Et le pasteur, levant la main pour les frapper de son bâton, sa main restait sans s'abaisser. Et regardant du côté du fleuve, il vit des boucs dont la bouche touchait l'eau, mais qui ne buvaient pas, car toutes choses étaient en ce moment détournées de leur cours.

Et voici qu'une femme descendant des montagnes, lui dit : « Je te demande où tu vas. » Et Joseph répondit : « Je cherche une sage-femme de la race des Hébreux. » Et elle lui dit : « Es-tu de la race d'Israël ? » Il répliqua que oui. Elle dit alors : « Et quelle est cette femme qui enfante dans cette caverne ? » Il répondit : « C'est celle qui m'est fiancée ». Et elle dit : « Elle n'est pas ton épouse ? » Joseph dit : « Ce n'est pas mon épouse, mais c'est Marie qui a été élevée dans le temple du Seigneur, et qui a conçu du Saint-Esprit. » La sage-femme reprit : « Est-ce vrai ? » Et il dit : « Viens voir ». La sage-femme alla avec lui et s'arrêta quand elle fut devant la caverne ¹. La sage-femme dit : « Mon âme a été glorifiée aujourd'hui, car mes yeux ont vu des merveilles ». Tout d'un coup la caverne fut remplie d'une clarté si vive que l'œil ne pouvait la contempler et quand cette lumière se fut peu à peu dissipée, l'on vit l'enfant, à qui sa mère donnait le sein. La sage-femme s'écria : « Ce jour est grand pour moi, car j'ai vu un grand spectacle. » Et elle sortit de la caverne et Salomé fut au devant d'elle. La sage-femme dit à Salomé : « J'ai de grandes merveilles à te raconter ; une vierge a enfanté et elle reste vierge ». Salomé dit : « Vive le Seigneur mon Dieu ; si je ne m'en assure pas moi même, je ne croirai pas. »

La sage-femme rentrant dans la caverne dit à Marie : « Couche-toi, car un grand combat t'est réservé. » Salomé l'ayant touchée sortit en disant : « Malheur à moi, perfide et impie, car j'ai tenté le Dieu vivant. Et ma main, brûlée d'un feu dévorant, tombe et se sépare de mon bras ». Et elle fléchit les genoux devant Dieu et elle dit : « Dieu de nos pères, souviens-toi de moi, car je suis de la race d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Et ne me confonds pas devant les enfants d'Israël, mais rends-moi à mes parents. Tu sais, Seigneur, qu'en ton nom j'accomplissais toutes mes cures et guérisons et c'est de toi que je recevais une récompense. » L'ange du Seigneur lui apparut et lui dit : « Salomé, Salomé, le Seigneur t'a entendue ; tends la main à l'enfant et porte-le, il sera pour toi le salut et la joie. » Salomé s'approcha de l'enfant et elle le porta dans ses bras,

1. « Beata Virgo post conceptum aut (haud) in partu perdidit sanitatem vel pulcritudinem, imo tanta pulcritudine radiavit quod Joseph eam inspicere pro radiositate non potuit, ut dicit Glosa super Mattheum, cap. 1. Unde Joseph Mariam non cognovit facie qualis esset donec peperit et evacuato utero, radiositas a visione faciei ejus oculos non ita reverberaret... In partu quoque non indignit obstetricatione, sed ut canitur in quibusdam ecclesiis : « Gaudebat Dei genitrix in partu, quam circumstabant obstetricum vice concinentes angeli gloriam Deo... Cum gaudio sine omni lesione et dolore peperit » (Stellar. corone B. M. V., 1502).

en disant : « Je t'adorerai, car un grand roi est né en Israël. » Elle fut aussitôt guérie et elle sortit de la caverne, justifiée. Une voix se fit entendre près d'elle, qui disait : « N'annonce pas les merveilles que tu as vues jusqu'à ce que l'enfant soit entré à Jérusalem. »

De cette narration ressortent plusieurs faits qu'il importe de relever ; d'abord, le voyage se fait sur une ânesse, il n'est donc pas étonnant qu'il y ait eu un âne dans l'étable¹ ; puis la naissance a lieu dans une caverne enveloppée de lumière, S. Joseph se préoccupe de chercher une sage-femme et rencontre des bergers stupéfiés ; enfin les deux sages-femmes, qui ne viennent pas en même temps, mais se rencontrent à la grotte, proclament la virginité de Marie². L'une se nomme Salomé et est l'objet d'une guérison miraculeuse³.

1. La présence du bœuf et de l'âne dans l'étable se justifie par un texte prophétique d'Isaïe : « Cognovit bos possessorem suum et asinus præsepe domini sui, Israel autem non cognovit et populus meus non intellexit » (1,3) ; par le témoignage de plusieurs Pères qu'a énumérés Baronio dans ses *Annales*, et par la tradition iconographique de l'art chrétien, dont le plus ancien monument remonte à l'an 343 (de Rossi, *Inscr. christ. Rom.*, t. I, p. 51, et *Bullett. di arch. crist.*, 1877, p. 143 ; Roller, *Catacomb. de Rome*, p. 143). L'*Histoire de la Nativité* parle en ces termes des deux animaux : « Le troisième jour de la naissance du Sauveur, la bienheureuse Marie sortit de la caverne et elle entra dans une étable et elle mit l'enfant dans la crèche et le bœuf et l'âne l'adoraient... Ces deux animaux l'ayant au milieu d'eux l'adoraient sans cesse. Alors fut accompli ce qu'avait dit le prophète Kabame : « Tu seras comme au milieu de deux animaux ». Et Joseph et Marie demeurèrent trois jours dans cet endroit. »

« Le texte d'Habacuc (III, 2) : « Tu seras comme au milieu de deux créatures vivantes », qu'on lit dans les Septante et dans les anciennes traductions latines, et qu'on appliquait naturellement à la naissance de Jésus-Christ dans une étable, ne se trouve plus dans la version de saint Jérôme. Le savant docteur a rendu ce passage du prophète par ces mots : *In medio annorum notum facies* » (*Le Monde*, feuilleton du n° 203, 1880). Les *Évangiles apocryphes* laissent entendre que l'âne et le bœuf appartenaient à S. Joseph. Marie vint à Bethléem, montée sur un âne, et le bœuf trainait le « chariot dans lequel les objets nécessaires étaient portés ».

2. Ayala (*Pictor christianus*, lib. III, cap. 1, § 10) invoque le témoignage de Suidas, qui prétend que les prêtres juifs envoyèrent des sages-femmes pour constater l'intégrité de Marie : « Sacerdotes, his auditis, fideles obstetrices venire jusserunt eisque mandarunt ut accurate perquirerent et explorarent an adhuc vere virgo esset Maria. Illæ vero, ex ipsis rebus accepta plena certaque cognitione, virginem eam affirmabant ».

3. Darras a écrit dans la *Semaine du clergé*, 1880, pp. 1514-1515, en confondant l'accoucheuse avec Marie Salomé : « Selon saint André de Crète, Mathan, vingt-troisième descendant de David et de Salomon, eut de Marie, son épouse : un fils, Jacob, père du Charpentier, c'est-à-dire de saint Joseph, et trois filles :

2. *L'Histoire de la Nativité*, attribuée à Jacques, fils de Joseph, et traduite par G. Brunet dans ses *Evangelies apocryphes* (pp. 157 et

Marie, mère de Salomé, l'accoucheuse ; Sobé, mère de sainte Elisabeth, et sainte Anne, mère de la Mère de Dieu.

« Cette Marie, mère de Salomé, est-elle aussi la mère de saint Jacques le Mineur? Je serais bien tenté de le croire, parce que cela expliquerait pourquoi sainte Marie Jacobé ou Cléopé et sainte Marie Salomé sont appelées toutes deux les tantes maternelles de Notre Seigneur. Raban-Maur leur donne ce nom dans sa vie de sainte Marie-Madeleine et de sainte Marthe ; et l'on sait qu'il avait fait le voyage de la Palestine. Dans la procédure qui fut faite en 1448, par ordre du pape Nicolas V, pour l'élévation des reliques des saintes Maries Jacobé et Salomé, elles sont appelées constamment les « tantes maternelles du Seigneur ». On voit, par les dépositions des témoins et les attestations des évêques, que c'est leur nom traditionnel. Et, en effet, si sainte Marie Jacobé est la sœur de sainte Anne, par conséquent la tante maternelle de la très sainte Vierge et la grand'tante de Notre Seigneur, sa fille sainte Marie Salomé, cousine germaine de la très sainte Vierge, pouvait, par suite d'un usage très ancien et qui s'est conservé jusqu'à nos jours, être appelée la tante maternelle de Notre Seigneur, dont elle était ascendante dans la ligne collatérale. Toutes deux avaient donc droit à ce titre très glorieux, mais inexplicable pour nous, qui savons que la très sainte Vierge n'avait pas de sœur.

« Malheureusement, il y a à cela plusieurs objections, dont la dernière paraît insoluble. On oppose d'abord ce surnom d'*accoucheuse*, donné à Salomé, pour la distinguer sans doute de sainte Salomé, mère de saint Jacques le Majeur et de saint Jean l'Évangéliste. Mais il faut remarquer que c'est dans un poème sur la Nativité de la très sainte Vierge que saint André de Crète l'appelle ainsi, et qu'il ne semble d'ailleurs connaître que la Salomé dont parle l'Évangile. Les anciens se distinguaient par le nom du père, du frère, du mari, comme on le voit dans la sainte Écriture, et non par leur profession. Il y avait des accoucheuses chez les Hébreux ; mais ce n'était pas un titre d'honneur, surtout pour une descendante de David et de Salomon. N'est-il pas plus vraisemblable que saint André de Crète, célébrant la naissance de Marie, a voulu seulement nous apprendre que c'était Salomé qui avait assisté sainte Anne, et qui avait eu la joie de recevoir à son entrée dans la vie la reine du ciel et de la terre? Assurément ce souvenir méritait d'être conservé par les premiers chrétiens.

« La difficulté d'âge est plus considérable. Salomé, qui assistait à la naissance de la très sainte Vierge, peut-elle être la mère de saint Jean l'Évangéliste, qui était plus jeune que Notre Seigneur de deux ou trois ans? Marie, sœur de sainte Anne, peut-elle avoir vécu non seulement jusqu'à la Passion, mais jusqu'à l'époque où sainte Marie-Madeleine, sainte Marthe et leurs compagnons vinrent en France? Car il est certain que sainte Marie Jacobé et sainte Marie Salomé étaient avec eux.

« La très sainte Vierge étant née quinze ans avant Notre Seigneur, Salomé pouvait être mariée à Zébédée. La longue stérilité de sainte Anne fait penser que sa nièce devait avoir plus de vingt ans lorsque cette stérilité cessa ; mais elle n'en avait pas quarante lorsque naquit saint Jean. On ignore l'âge de saint Jacques le Majeur, son fils aîné, ce qui ne permet pas de fixer approximativement l'époque de son mariage ; il suffit de ne pas rencontrer d'impossibilité absolue ; et ici il n'y en a pas. La naissance de saint Jean après dix-huit ans de mariage n'aurait rien d'extraordinaire, puisqu'elle fut précédée de celle de saint Jacques. Il semble plus conforme aux desseins de Dieu de

suiv.), ne nous apprend rien que nous ne sachions déjà par le *Protévangile*, qui trouve ici une éclatante confirmation.

Il fut nécessaire que Joseph se rendît avec Marie à Bethléem, car ils en étaient originaires et Marie était de la tribu de Juda et de la maison et de la patrie de David. Lorsque Joseph et Marie étaient sur le chemin qui mène à Bethléem, Marie dit à Joseph : « Je vois deux peuples devant moi, l'un qui pleure et l'autre qui se livre à la joie. » Joseph lui répondit : « Reste assise, tiens-toi sur ta monture et ne profère pas des paroles superflues. » Alors un bel enfant ¹, couvert de vêtements magnifiques, ap-

donner ses saints de prédilection à un âge où la passion a moins de part à leur naissance. C'est ce qu'on peut remarquer dans la sainte Ecriture et dans les vies des saints. J'ajouterai que si sainte Marie Salomé avait plus de soixante ans, et que si sa mère, sainte Marie Jacobé, était bien plus vieille encore lorsque toutes deux suivaient Notre Seigneur dans ses courses apostoliques, avec la très sainte Vierge, sainte Marie-Madeleine et d'autres saintes femmes, leur grand âge devait inspirer aux Juifs un respect qu'ils n'eussent pas eu pour la jeunesse de plusieurs de leurs compagnes. Il ne serait pas étonnant que Dieu eût voulu pourvoir de la sorte à l'honneur de son Fils et de sa divine Mère. Les Grecs rapportent que Zébédée mourut avant la Passion. C'était probablement, comme saint Cléophas, un homme d'un âge assez avancé pour n'avoir pu prendre part aux travaux de Notre Seigneur, dont on ne peut douter qu'il n'ait été le disciple. De plus, sainte Marie Salomé, après son débarquement sur la terre de France, ne prêcha pas l'Evangile comme sainte Marie-Madeleine et sainte Marthe, qui convertirent un très grand nombre de païens; mais elle demeura avec sa mère, sainte Marie Jacobé, auprès du petit oratoire qu'elles avaient élevé en l'honneur de la très sainte Vierge au lieu où aborda leur barque; ce qui fait supposer qu'elles n'avaient plus la force de prêcher Jésus-Christ. Car sainte Marie-Madeleine, malgré son amour de la vie solitaire, n'avait pu se défendre d'annoncer la bonne nouvelle en plusieurs pays, avant de se renfermer dans la sainte Baume.

« Voilà ce qui peut faire croire que sainte Marie Jacobé et sainte Marie Salomé étaient plus âgées que la très sainte Vierge; mais je ne nie pas que la difficulté ne soit pas grande; car, selon l'Evangile, la sœur aînée de sainte Anne aurait eu plus de cent ans à la Passion; et, selon Raban-Maur, plus de cent quatorze ans à son arrivée dans les Gaules. Au fond, ce n'est pas impossible, je le sais bien; et cela ne m'aurait pas arrêté, sans une autre difficulté que je vais dire tout à l'heure. »

1. Ce *bel enfant* est nommé *ange* un peu plus loin. Le terme même implique qu'il n'a pas d'ailes. Pourquoi lui font-elles défaut, quand, sur l'ivoire du Vatican, on en gratifie les trois anges qui se manifestent dans les régions éthérées? La réponse peut se fonder sur ce passage de l'*Histoire de la Nativité*, où il s'agit très certainement d'un ange : « Un jeune homme apparut parmi les montagnes où Joachim faisait paître son troupeau. » Il importe pour les études iconographiques de constater un type analogue d'« anges sans ailes » dans l'Evangile même. Les saintes femmes se rendent au tombeau et elles voient « *juvenem sedentem in dextris, coopertum stola candida* » (S. Marc., XVI, 5). — « *Duo viri steterunt secus illas in veste fulgenti* » (S. Luc., XXIV, 4). A l'Ascension, les apôtres aperçoivent aussi « deux hommes » près d'eux qui leur parlent : « *Duo viri assisterunt juxta illos in vestibus albis* »

parut devant eux et dit à Joseph : « Pourquoi as-tu traité de paroles superflues ce que Marie te disait de ces deux peuples ? Car elle a vu le peuple Juif qui pleurait, parce qu'il s'est éloigné de son Dieu et le peuple des Gentils qui se réjouissait, parce qu'il s'est approché du Seigneur, suivant ce qui a été promis à nos pères Abraham, Isaac et Jacob. En effet, le temps est arrivé où la bénédiction de la race d'Abraham va s'étendre à toutes les nations. » Lorsque l'ange eut dit cela, il ordonna à Joseph d'arrêter la bête de somme sur laquelle était Marie, car le temps de l'enfantement était venu. Il dit à Marie de descendre de sa monture et d'entrer dans une caverne souterraine, où la lumière n'avait jamais pénétré et où il n'y avait jamais eu de jour, les ténèbres y ayant constamment demeuré. A l'entrée de Marie, toute la caverne resplendit d'une clarté aussi brillante que le soleil et c'était la sixième heure du jour. Tant que Marie resta dans cette caverne, elle fut, la nuit comme le jour, sans interruption éclairée de cette lumière divine. Et Marie mit au monde un fils, que les anges entourèrent dès sa naissance et qu'ils adorèrent, disant : « Gloire à Dieu dans les cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. » Joseph était allé pour chercher une sage-femme et lorsqu'il revint à la caverne, Marie avait déjà été délivrée de son enfant. Il dit à Marie : « Je t'ai amené deux sages-femmes, Zélémi et Salomé, qui attendent à l'entrée de la caverne et qui ne peuvent entrer à cause de cette lumière trop vive. » Marie entendant cela sourit. Joseph lui dit : « Ne souris pas, mais sois sur tes gardes, de crainte que tu n'aies besoin de quelques remèdes. » Il donna l'ordre à une des sages-femmes d'entrer. Et lorsque Zélémi se fut approchée de Marie, elle lui dit : « Souffre que je te touche. » Lorsque Marie le lui eut permis, la sage-femme s'écria à haute voix : « Seigneur, Seigneur, aie pitié de moi, je n'avais jamais soupçonné ni entendu chose semblable. Ses mamelles sont pleines de lait et elle a un enfant mâle, quoiqu'elle soit vierge. Nulle souillure n'a existé à la naissance et nulle douleur lors de l'enfantement. Vierge elle a conçu, vierge elle a enfanté et vierge elle demeure. » L'au-

(*Act. Apost.*, I, 10). Les vêtements blancs et brillants dont ils sont vêtus aident à reconnaître ces messagers célestes, que l'historien sacré ne nomme pourtant pas des « anges », quoique ce mot reparaisse fréquemment dans les saints livres. Evidemment il y a ici, dans les termes comme dans l'apparition, une forme insolite que je crois devoir signaler aux ecclésiologues.

M. Paul Allard (*Revue des quest. historiq.*, 7^e livr., p. 8), citant ces vers de Prudence :

« Desine terga hominum plumis obducere, frustra
Fertur avis mulier magnusque eodem dea vultus »

dit : « Ces vers montrent qu'au moment où ils furent composés, au commencement du v^e siècle, les peintres chrétiens n'avaient pas encore l'habitude de donner des ailes aux anges ; s'il en avait été autrement, Prudence se fût abstenue de cette raillerie. Le premier monument de date certaine où les anges paraissent avoir des ailes est la mosaïque de l'arc triomphal de Sainte-Marie-Majeure, œuvre du pape Sixte III, 432-440. »

tre sage-femme, nommée Salomé, entendant les paroles de Zélémi, dit : « Ce que j'entends, je ne le croirai point, si je ne m'en assure. » Et Salomé s'approchant de Marie, lui dit : « Permits-moi de te toucher et d'éprouver si Zélémi a dit vrai. » Marie lui ayant permis, Salomé la toucha et aussitôt sa main se dessécha. Ressentant une grande douleur, elle se mit à pleurer très amèrement, à crier et à dire : « Seigneur, tu sais que je t'ai toujours craint et que j'ai toujours soigné les femmes sans en recevoir de rétribution ; je n'ai rien pris à la veuve et à l'orphelin et je n'ai jamais renvoyé loin de moi l'indigent sans le secourir. Voici que je suis devenue misérable, à cause de mon incrédulité, parce que j'ai osé douter de ta vierge. » Lorsqu'elle parlait ainsi, un jeune homme d'une grande beauté apparut près d'elle et lui dit : « Approche de l'enfant et adore-le ; touche-le de ta main et il te guérira, car il est le sauveur du monde et de tous ceux qui espèrent en lui. » Aussitôt Salomé s'approcha de l'enfant et, l'adorant, toucha le bord des langes dans lesquels il était enveloppé et aussitôt sa main fut guérie. Et, sortant dehors, elle se mit à crier et à raconter les merveilles qu'elle avait vues et ce qu'elle avait souffert et comment elle avait été guérie. Beaucoup crurent à sa prédication, car les pasteurs des brebis affirmaient qu'au milieu de la nuit ils avaient vu des anges qui chantaient un hymne : « Louez le Dieu du ciel et bénissez-le, parce que le Sauveur de tous est né, le Christ, qui rétablira le royaume d'Israël. »

Là encore nous voyons plusieurs faits distincts : la rencontre de l'ange, figurée au *vi^e* siècle, sur l'ivoire de Ravenne ; l'enfantement dans une caverne lumineuse, l'assistance des anges ; la présence de deux sages-femmes, Zélémi et Salomé, qui attestent la virginité malgré la maternité et le miracle dont cette dernière est l'objet, après qu'elle a été momentanément frappée de paralysie pour avoir douté ¹.

3. *L'Évangile de l'enfance*, qui a été attribué indistinctement aux apôtres S. Pierre, S. Thomas ou S. Jacques, dit que Marie se retira dans une caverne, pour enfanter et que l'accouchée était une vieille femme, qui n'est pas nommée et qui s'attacha au service de

1. S. Zénon, évêque de Vérone, cité par Baronio dans les *Annal. eccles.* (Rome, 1593, t. I, p. 45), faisait allusion, au *vi^e* siècle, à ce miracle, dans son sixième sermon sur la Nativité : « O magnum sacramentum ! Maria virgo incorrupta concepit, post conceptum virgo peperit, post partum virgo permansit. Obstetricis incredula periclitantis eixam, in testimonium reperta ejusdem esse virginitatis, incenditur manus ; qua, tacto infante, statim edax illa flamma sopitur ; sicque illa medica feliciter curiosa, dein admirata mulierem virginem, admirata infantem Deum, ingenti gaudio exultans, quæ curatum venerat, curata recessit » (S. Zeno Veronen., lib. II, tract. VIII).

la Vierge. En effet, Cyriaque, évêque de Tabenne en Égypte, rapporte dans un de ses discours que, lors de la fuite en Égypte, Salomé accompagnait la sainte Famille. Mais elle arriva après la naissance et ce qui est dit de sa purification par l'apposition des mains ressemble singulièrement à la guérison mentionnée par les deux autres apocryphes. Gustave Brunet (*les Évangiles apocryphes*, p. 62) a ainsi traduit en français ce passage que Fabricius et Thilo ont fait passer en latin de l'original arabe :

L'an trois cent soixante-neuf de l'ère d'Alexandrie, Auguste ordonna que chacun se fît enregistrer dans sa ville natale. Joseph se leva donc et, conduisant Marie son épouse, il vint à Jérusalem et il se rendit à Bethléem pour se faire inscrire avec sa famille dans l'endroit où il était né. Lorsqu'ils furent arrivés tout proche d'une caverne, Marie dit à Joseph que le moment de sa délivrance était venu et qu'elle ne pouvait aller jusqu'à la ville. « Entrons, dit-elle, dans cette caverne. » Le soleil était au moment de se coucher. Joseph se hâta d'aller chercher une femme qui assistât Marie dans l'enfantement et il rencontra une vieille Israélite, qui venait de Jérusalem et la saluant il lui dit : « Entre dans cette caverne où tu trouveras une femme sur le point d'accoucher. » Et après le coucher du soleil, Joseph arriva avec la vieille devant la caverne et ils entrèrent. Et voici que la caverne était toute resplendissante d'une clarté qui surpassait celle d'une infinité de flambeaux et qui brillait plus que le soleil à midi. L'enfant, enveloppé de langes et couché dans une crèche, tétait le sein de sa mère Marie. Tous deux restèrent frappés de surprise à l'aspect de cette clarté, et la vieille demanda à Marie : « Est-ce que tu es la mère de cet enfant ? » Et Marie ayant répondu affirmativement, la vieille lui dit : « Tu n'es pas semblable aux filles d'Ève. » Et Marie repartiit : « De même qu'il n'y a parmi les enfants aucun qui soit semblable à mon fils, de même sa mère est sans pareille parmi toutes les femmes. » La vieille dit alors : « Je suis venue, Madame et maîtresse, pour acquérir une récompense qui dure à jamais. » Et Marie lui répondit : « Pose tes mains sur l'enfant ». Lorsque la vieille l'eut fait, elle fut purifiée et quand elle fut sortie, elle disait : « Dès ce moment, je serai la servante de cet enfant et je serai vouée à son service durant tous les jours de ma vie. »

Ensuite, lorsque les bergers furent arrivés et qu'ayant allumé le feu, ils se livraient à la joie, les armées célestes leur apparurent, louant et célébrant le Seigneur, la caverne eut toute ressemblance à un temple auguste, où des rois célestes et terrestres célébraient la gloire et les louanges de Dieu à cause de la nativité du Seigneur Jésus-Christ. Et cette vieille Israélite, voyant ces miracles éclatants, rendait grâces à Dieu, disant : « Je vous rends grâce, ô Dieu, Dieu d'Israël, parce que mes yeux ont vu la nativité du Sauveur du monde. »

4. Il est de mon devoir de réfuter ici deux objections qui ont cours : les Évangiles cités sont *apocryphes* et *condamnés*.

Apocryphe ne veut nullement dire *faux* et *controuvé*, mais simplement en dehors de la collection authentique des livres saints et par conséquent dépourvus de l'inspiration divine qui en écarte toute erreur. Les apocryphes restent donc livres historiques et, lors même qu'ils ne seraient pas de la main de ceux à qui on les attribue, on ne peut leur refuser une très haute antiquité et une autorité notoire. Qu'on les débarrasse du merveilleux, qui a pu s'y ajouter subsidiairement, ils présentent un caractère de véracité indéniable. En effet, ils parlent d'une *grotte*, ce qui est confirmé par le fait même de la vénération rendue de tout temps à ce lieu¹;

1. Voici, consigné dans *le Rosier de Marie*, le récit d'un pèlerin, décrivant la basilique de Bethléem :

« Deux escaliers tournants, l'un de treize degrés, l'autre de seize marches, aboutissent à la crypte qui s'étend sous le chœur. Un troisième escalier de vingt-trois marches, qui part de l'église Sainte-Catherine, permet aux Français et aux pèlerins latins de descendre dans la crypte sans passer par le chœur des Grecs. Un quatrième escalier aboutissait à la grotte de Saint-Jérôme, mais l'entrée en a été murée. Le sanctuaire principal, celui de la Nativité, est une grotte sombre et obscure, qui n'est éclairée que par un grand nombre de lampes d'argent, dons de la France, de l'Autriche, de l'Italie et de l'Espagne. La grotte est pavée avec des dalles de marbre blanc, veiné de rouge et de noir. Les murs sont également revêtus de marbre et tendus de draperies de soie qui tombent de vétusté. A l'extrémité orientale de la grotte, entre les deux escaliers qui y convergent, on voit une niche arrondie et revêtue de marbre blanc. C'est là qu'est né Notre Seigneur. Au-dessous de cette niche brille une étoile d'argent, encastrée dans le pavé; cette étoile atteste et consacre les droits des Latins à la propriété de ce précieux sanctuaire. A sept pas de là, vers le sud, dans un enfoncement, se trouve une crèche en marbre blanc, qui remplace la vraie crèche de bois, que l'on vénère à Rome dans la basilique de Sainte-Marie-Majeure. Près de là on a dressé un autel. L'autel et la crèche appartiennent aux Latins. La première chapelle que l'on rencontre après celle de la Nativité, en tournant vers la droite, est celle de Saint-Joseph. D'après Quaresmius, cet autel a été érigé de son temps vers l'an 1621, par le Révérend Père Thomas de Novare. De la chapelle de Saint-Joseph on arrive à celle des Saints-Innocents. La tradition dit que ce fut en cet endroit que les bourreaux entassèrent les cadavres des innocentes victimes de la fureur d'Hérode; c'est là qu'ils furent ensevelis ».

Un pèlerin de Terre Sainte écrivait au XIV^e siècle : « O Dieu, me voilà donc dans ce çaire béni où Jésus est né ! Le temps des couches virginales de Marie étant arrivé, et ne trouvant aucun lieu dans Bethléem parmy la foule du peuple, pour se retirer et donner au monde cette divine lumière, qui devait dissiper nos ténèbres, cette sainte Dame, accompagnée de Joseph son époux, sortit de la ville et chercha aux avenues quelque lieu à l'écart pour, dans les ardeurs de son amour, enfanter ce Dieu fait homme. Ils n'en trouvèrent point de plus commode qu'une pauvre petite estable en forme de caverne, où cette belle aurore entra pour enfanter le soleil de Justice avec plus de pureté que le soleil ne produit la lumière. »

ils racontent la naissance d'une façon extraordinaire, alors que Marie est seule. Joseph étant allé chercher une sage-femme; une seule pouvait suffire, mais la tradition nous renseignera sur la présence de deux, motivée par l'embarras du moment. Le fait n'a rien en soi qui répugne : S. Joseph, ignorant comment s'opérerait la délivrance, prit les précautions ordinaires et il en résulta deux témoins de la virginité de Marie. Je le répète, rien en tout cela n'est contredit par l'Évangile qui y trouve un utile complément. Le rôle des sages-femmes n'étant pas celui de leur métier, puisqu'il n'était pas nécessaire et que toute la tradition s'y oppose, elles en ont un autre plus beau et plus considérable. L'enfant naît sans leur assistance, mais elles s'empressent de rendre au nouveau-né les premiers soins et elles le lavent de suite, comme elles avaient l'habitude de faire¹, puis Marie l'enveloppe elle-même de langes et le dépose dans la crèche² où mangeaient les animaux.

Je n'examine pas ici la question au point de vue théologique et doctrinal : ce n'est ni le lieu, ni précisément mon affaire. Je dois me borner à observer des faits et à en rendre compte. Or il est avéré que, dans toutes les représentations anciennes de la Nativité, on trouve ici cinq personnages ainsi figurés : la Vierge, couchée sur un lit comme une femme malade ; saint Joseph, pensif et ennuyé ; deux femmes qui lavent l'enfant Jésus. Ce n'est qu'au xve siècle que Marie se lève pour s'agenouiller et adorer Celui qu'elle a enfanté, selon les paroles mêmes de la liturgie : *Quem genuit adoravit*. Les saints Pères et les écrivains ecclésiastiques ont eu beau dire, pendant des siècles, que Marie avait enfanté sans effort ni douleur³, les

1. Les Évangiles apocryphes ne disent pas que l'enfant Jésus fut lavé par les sages-femmes aussitôt après sa naissance, ce qui concorde avec l'opinion de S. Cyprien, mais plusieurs passages montrent clairement que ce fut Marie elle-même qui le nettoya plus tard et l'eau dont elle s'était servie opéra plusieurs miracles, guérisons de lépre et autres (G. Brunet, pp. 71, 73, 79, 82, 83, 85).

2. « Et peperit filium suum primogenitum et pannis eum involvit et reclinavit eum in præsepio » (S. Luc., II, 17).

3. « Nulla ibi obstetrix, nulla mulierularum sedulitas intercessit. Ipsa (Maria) pannis involvit infantem, ipsa et mater et obstetrix fuit... Quæ sententia et apocryphorum deliramenta convincit » (S. Hieronym., *Opera*, t. II, p. 1). J'en demande bien pardon à S. Jérôme, il n'y a pas dans les apocryphes le *deliramentum* qu'il suppose gratuitement, puisque les sages-femmes amenées par S. Joseph n'ont pas pris part à la délivrance, mais ne sont venues qu'après pour constater le fait et en même temps l'intégrité de la

artistes, je ne dirai pas n'y ont pas cru, mais ont agi tout différemment, presque sous la préoccupation du réalisme, traitant une scène divine à la façon d'une scène purement humaine. Le bain de l'enfant est essentiellement réaliste¹ et peut s'autoriser de l'opinion de Ratramne, moine de Corbie, et de quelques théologiens allemands².

mère. Ce sont deux choses bien différentes. Le sens élevé des auteurs ecclésiastiques est celui-ci : Une sage-femme n'était pas nécessaire, elle eût même supposé un enfantement purement humain, donc il n'y en a pas eu. Mais ce raisonnement ne détruit nullement la possibilité du fait subséquent, transmis par la tradition.

« Genitrix est obstetrix et devotam dilecto soboli exhibet clientelam... nullus dolor, nulla naturæ contumelia in puerperio, nec locus ibi erat lavacris quæ solent puerperis præparari..., quoniam sine tormento peperit, quæ in conceptione caruit voluptate » (S. Cyprian., *In nativité. Christi*).

« Quæ sine dolore aliquo mater fuit, eodem et obstetricis munero functa est, cum a nulla muliere didicisset; non enim permisit quemquam impuris manibus atrectare partum ab omni labe purum; illa per se cum qui ab ipsa et pro ipsa genitus est, suscepit » (S. Athanas., *Serm. de Nativité. Dom.*).

« Quæ sine contaminatione concepit et sine dolore filium procreavit; non secutus est dolor partum, quia non præcessit libido conceptum » (S. Petr. Damian., *Serm. 3 de Mar. Nativité.*).

Au ix^e siècle, le B. Notker le Bègue, dans la prose *Natus ante sæcula* de la Messe du jour, à Noël (Ul. Chevalier, *Poésie liturgique*, p. 36), à la 1^{re} strophe, repousse les sages-femmes et les remplace par les anges :

« Gaude, Dei genitrix,
quam circumstant obstetricum
vice concinentes
angeli gloriam Deo.

« Obstetrices in partu deerant,
Sed angeli pro eis aderant. » (*Hymne d'Abailard*).

Abailard dit le dernier mot dans la question : les sages-femmes tirent défaut *in partu*, sans pour cela qu'elles n'aient pu venir *post partum*.

1. Martigny se trompe quand il avance que l'iconographie des premiers siècles chrétiens « prouve, jusqu'à l'évidence » l'authenticité du canon des livres saints (*Dict. des Antiq. chrét.*, p. 636), car les artistes ont attribué dans les œuvres d'art la même autorité aux livres dits apocryphes. Je n'en veux pas d'autre preuve que la scène même de l'Annonciation reproduite par Martigny à la page 42 de son *Dictionnaire* et inspirée uniquement par le *Protévangile de S. Jacques*.

2. « Le *Traité de l'enfantement de la Sainte Vierge* (par S. Paschase Radbert, abbé de Corbie, mort l'an 865) est dédié à Théotrade et à ses religieuses de l'abbaye de Soissons. « De même, dit Paschase, que le Christ est sorti du « sépulcre sans ôter la pierre, sans rompre le sceau, de même qu'il entre dans « le cénacle par la porte, mais par la porte fermée, ainsi est-il né du sein « de sa mère ». Ratramne, moine de Corbie, et quelques théologiens allemands soutenaient au contraire que Jésus était sorti du sein de sa mère dans les conditions ordinaires de la nature, mais sans lésion de sa virginité » (Corblet, *Hagiog. du dioc. d'Amiens*, t. III, p. 325).

Voici le décret du pape Gélase ¹, tel qu'il est rapporté dans le « *Corpus juris canonici* », *distinct. XV, cap. 3* ².

Cœterum quæ ab hæreticis sive schismaticis conscripta vel prædicata sunt ³, nullatenus recipit catholica et apostolica Ecclesia Romana. E quibus pauca quæ ad memoriam venerunt et a catholicis vitanda sunt, credimus esse subdenda.

Itinerarium nomine Petri apostoli, quod appellatur S. Clementis, lib. 8, apocryphum.

Actus nomine Andreæ apostoli, apocryphi.

Actus nomine Philippi apostoli, apocryphi.

Actus nomine Petri apostoli, apocryphi.

Actus nomine Thomæ apostoli, apocryphi.

Evangelium nomine Thaddæi, apocryphum.

Evangelium nomine Thomæ apostoli, quo utuntur Manichæi, apocryphum.

Evangelium nomine Barnabæ, apocryphum.

Evangelium nomine Bartholomæi apostoli, apocryphum.

Evangelium nomine Andreæ apostoli, apocryphum.

Evangelia, quæ falsavit Lucianus, apocrypha.

Evangelia, quæ falsavit Hesychius, apocrypha.

Liber de infantia Salvatoris, apocryphus.

Liber de nativitate Salvatoris et de Sancta Maria et de obstetrice Salvatoris ⁴, apocryphus.

1. Il siégea de 492 à 496. La prohibition du pape Gélase fut renouvelée par le Saint Office contre Marie d'Agreda, qui pourtant n'était que logique. On proscrivait les livres qui racontaient le fait et les anathèmes se faisaient contre les monuments où le fait se trouvait répété et multiplié pour ainsi dire à l'infini. Or la religieuse espagnole avait échauffé son imagination, non pas tant à la lecture de ces livres apocryphes qu'à la contemplation de ces scènes de l'art plastique qui reparaissaient pour elle dans ses extases, sous la forme de visions plus ou moins authentiques. De quelque côté, en effet, qu'on se tournât dans les églises, la scène des deux sages-femmes lavant l'Enfant Jésus après la naissance frappait les regards, traduite qu'elle était à la fois par la peinture et la sculpture. A Saint-Pierre-les-Eglises (Vienne), le xii^e siècle l'a peinte dans le sanctuaire même, près de l'autel, et à N.-D. de Poitiers, il l'a sculptée à la façade, c'est-à-dire à deux endroits très en vue. Bien plus, à la même date, un évangéliste avait pour couverture une tablette d'ivoire sculpté, conservée maintenant au musée chrétien du Vatican et il se produisait cette anomalie qu'une sculpture condamnée, produit de l'évangile apocryphe, servait de reliure à l'évangile authentique.

2. Le titre est : *De canonibus Ecclesiarum, Conciliis et Libris apocryphis* et le sous-titre : *De iisdem etiam Gelasius in concilio habito Romæ cum 70 episcopis scribit dicens.*

3. Notons cette déclaration : *livres écrits ou propagés par des hérétiques et des schismatiques*. Je ne dis pas que les hérétiques n'aient pas fait usage des apocryphes, puisqu'il est certain qu'ils les ont interpolés, mais il n'est pas prouvé qu'ils en soient les auteurs.

4. D'après ce titre, on n'aurait cru qu'à une seule sage-femme, tandis que les apocryphes en mentionnent deux.

Liber qui appellatur Pastoris, apocryphus...

Mgr Chaillot, incontestablement le premier canoniste de notre époque, que j'avais consulté sur ce point délicat, m'a fait ces deux observations qui sont sans réplique :

La condamnation des Évangiles apocryphes par S. Gélase ¹ n'est pas rigoureusement canonique, car rien ne prouve son authenticité. Elle se trouve dans la collection de Gratien, qui n'a pas d'autorité et émanerait d'un concile romain dont on ne peut pas prouver l'existence, ainsi que l'ont démontré les savants allemands Thiel et Jaffé. De plus, la sentence peut être contrôlée, car elle atteint également plusieurs saints Pères et notamment Tertullien et S. Cyprien pour des ouvrages que l'Église admet parfaitement.

J'ajouterai un autre argument, qui a bien sa valeur. Les apocryphes étaient admis après la condamnation, comme règle iconographique; donc cette condamnation sans effet doit être tenue pour suspecte, autrement c'eût été se moquer publiquement de la sentence du pape.

III. — TRADITION

Poursuivons l'étude des textes, découlant directement des apocryphes. Je puis en citer plusieurs, dont deux du XIII^e siècle et un du XIV^e; ce dernier n'a pas de date précise, car nous ne le connaissons que sous sa forme populaire, qui peut être récente.

1. L'archevêque de Gênes, Jacques de Voragine, a transporté au XIII^e siècle, dans sa *Legenda aurea*, plusieurs passages des Évangiles apocryphes. Il est essentiel de les reproduire pour bien faire voir de quel crédit ils jouissaient alors et à quelle source s'inspirait l'iconographie populaire.

Joseph autem, cum esset de genere David, a Nasareth in Bethleem profectus est. Cum autem beatæ Mariæ tempus pariendi instaret et ipse de suo reditu nesciret, eam secum assumpsit et in Bethleem secum duxit, nolens thesaurum sibi a Deo commissum in aliena manu dimittere, sed ipse per se volens illum cura pervigili custodire. Cum ergo Bethleem appropinquasset (ut frater Bartholomæus in sua compilatione testatur et de libro Infantia Salvatoris est sumptum), vidit beata Virgo partem populi

1. Mgr Duchesne, dans le *Liber pontificalis*, p. cxix, qualifie ainsi ce pape : « pseudo-Gélase » : il ne croit donc pas à l'authenticité de son *index*.

gaudentem, partem gementem. Quod sibi angelus exponens ait : Pars populi gaudens est populus gentilis, qui in semine Abrahæ æternam benedictionem accipiet. Pars autem gemens est plebs Judaica, a Deo suis meritis reprobata. Cum igitur ambo Bethleem venissent et quia pauperes erant et quia omnia hospitia alii, qui propter hoc venerant, occupaverant, nullum hospitium habere potuerunt ; reverterunt ergo in communi transitu, qui (ut dicitur in hystoriis scolasticis) erat inter duas domos, operimentum habens, qui *diversorium* dicitur, sub quo cives ad colloquendum vel ad convalescendum in diebus otii vel pro aëris intemperie devertebant. Ubi forte Joseph præsepe bovi et asino fecerat vel secundum quosdam, rustici, cum ad forum veniebant, animalia sua ibidem ligabant et ideo præsepe ibi constructum erat. Ipsa igitur nocte media diei dominicæ, beata Virgo filium suum peperit et in præsepio super fœnum reclinavit, quod fœnum, ut habetur in hystoriis scolasticis, beata Helena postmodum Romam attulit, a cujus fœni comestione bos et asinus abstinabant. Notandum autem quod nativitas Christi fuit mirabiliter facta, tum ex parte generantis, tum ex parte geniti, tum ex parte modi generandi. Ex parte generantis, quia ipsa fuit virgo ante partum et virgo post partum, et hoc scilicet, quod virgo manens peperit, quinque modis ostensum est. Primo per prophetiam Isaiæ VII : *Ecce virgo concipiet*, etc ¹. Secunda per figuram : hoc enim figuratum fuit et per virgam Aaron, quæ sine omni humano studio floruit ² et per portam Ezechielis, quæ semper clausa permansit ³. Tertio per custodiam : Joseph enim, ex eo quod ipsam custodivit, testis suæ virginitatis exstitit. Quarta per experientiam, cum enim (ut in compilatione Bartholomæi habetur et de libro Infantix Salvatoris sumptum fuisse videtur) beatæ Mariæ pariendi tempus instaret, Joseph,

1. Au musée chrétien du Vatican, un panneau peint du xv^e siècle représente la Vierge, à l'Annonciation, ayant devant elle, sur un pupitre, un livre ouvert à ces mots : ECCE VIRGO CONCIPIET.

2. L'office de la Conception, dans le bréviaire manuscrit de la bibliothèque de la Roche-sur-Yon, à la fin du xv^e siècle, contient cette antienne :

« Virga Aaron fructifera
 Mariæ tipum gesserat
 Quæ nobis fructum attulit
 Nostramque famem expulit. »

3. On lit dans le même office :

« O Maria, clausa porta,
 Quam nemo aperuit.
 Princeps ille qui transivit
 Deus et homo fuit
 Nec ingressu nec egressu
 Violavit clausulam,
 Sed quam prius non habebat
 Sumpsit carnis fibulam.
 Sic togatus tanquam sponsus
 Suo processit thalamo ».

licet Deum de virgine nasciturum non dubitaret, morem tamen gerens patriæ, obstetrices vocavit, quarum una vocabatur Zebel et altera Salome. Zebel igitur considerans et inquirens et ipsam inveniens, exclamavit virginem peperisse : Salome autem, dum non crederet, sed hoc probare similiter vellet, continuo aruit manus ejus, jussu tamen angeli sibi apparentis, puerum tetigit et continuo sanitatem accepit (*Edit. Græss*, pp. 41-42).

Je ne ferai que deux remarques sur ce texte : la grotte a disparu pour faire place à une espèce de hangar ¹, simple abri pour les voyageurs ; puis les deux sages-femmes, l'une, la miraculée, continue à se nommer *Salomé*, tandis que l'autre a déjà son nom de *Zélémi* altéré en *Zebel*.

2. Geoffroy de Courlon, dans son *Livre des reliques de l'abbaye de S.-Pierre le vis de Sens* (édit. Julliot, p. 14), écrivait, en 1293, dans le chapitre *De Nativitate Domini* :

1. Le *hangar*, en iconographie, commence au xv^e siècle, avec les pré-raphaélites. Un des plus notables exemples est le tableau de Lorenzo di Credi, au musée de Florence. Des piliers de pierre supportent une charpente, couverte de chaume ; l'abri, fermé en haut, n'est pas clos sur les côtés. Marie agenouillée adore l'enfant Jésus, couché nu sur un linge étendu sur un peu de foin ; Joseph debout contemple le nouveau-né ; quatre anges sont prosternés ou causent du miracle de cette naissance ; trois bergers s'avancent, de trois âges différents ; l'âge mûr, qui prie avec recueillement ; l'âge viril, qui regarde avec étonnement ; l'adolescence, qui offre un agneau.

Denisot, auteur du xv^e siècle, décrivait ainsi ce hangar dans ses *Cantiques spirituels* :

Quatre fourches en quarré,
L'une sur l'autre penchantes
Sous un plancher bigarré,
De tous côtés chancelantes,
Étaient les quatre piliers
De ce tant heureux repaire,
Où les anges à milliers
Ont vu la Vierge être mère.
Sur ces fourches, tout au long,
Quatre perches à l'antique
Desceignaient le double front
D'un double et double portique.
Tout le plancher de roseaux
Et de paille ramassée,
De torchis et de tulleaux,
D'herbe seiche entrelacée,
Était tout entièrement
Lambrissé, de telle sorte
Qu'on eût dit facilement
Le tout n'être qu'une porte.
Les poutres et soliveaux

Étaient petites perchettes,
Plus pour nicher les oiseaux
Que pour servir de logettes.
L'entour estait façonné
D'une claye my-rompue,
Où le vent avait donné
Tant qu'il l'avait corrompue.
Sur le dessus m'y passait
L'herbe penchant de froidure,
Qui ses cheveux hérissait,
Teinz encore de verdure.
Quatre gaules en travers,
Déjà seiches de vieillesse,
Ouvertes de mille vers,
Bout sur bout faisaient l'adresse.

.
Voilà le beau corps d'hôtel
Et la maison somptueuse,
Où le grand Dieu immortel
Est né de la Vierge heureuse.

Et licet sciret Joseph Deum de Maria virgine nasciturum, tamen morem gerens patrie, obstetrices vocaverat, quamdam Zebel nomine et alteram Salome. Zebel vero, Mariam virginem matrem aspiciendo, considerando et inquirendo inveniens, exclamavit virginem peperisse. Salome non credit et statim aruit manus ejus; sed, jussu angeli, puerum tetigit et recepit continuo sanitatem.

3. On trouve, parmi les *Miracles de Nostre Dame*, publiés par la *Société des anciens textes français*, t. I, Paris, Firmin-Didot, 1876, le titre suivant : « Cy commence un miracle de la Nativité Nostre Seigneur Jhésu Crist : coment Salomé, qui ne créoit pas que Nostre Dame eust enfanté virginalment sanz euvre d'omme, perdit les mains pour ce qu'elle le vout esprouver, et tantost après, elle se repenti et mist ses mains sur Nostre Seigneur, et elles li furent rendues en santé. » Dans la prière, Salomé s'exprime ainsi¹ : « Certes, c'est chose si nouvelle, etc. ».

Ailleurs Gabriel lui dit : « Or l'avise que Dieu peut faire, etc. »

Salomé réplique : « Je la vois touchier sans repit, etc. »

C'est exactement le récit des apocryphes : même nom de la paralysée, même miracle; seulement ici l'ange innommé s'appelle *Gabriel*.

4. Le bel ouvrage *S. Michel et le Mont S.-Michel*, pp. 501 et et suiv., a reproduit un mystère français du xiv^e siècle, intitulé « Miracle de la Nativité de Nostre Seigneur Ihesus Crist », d'après deux manuscrits de la Bibliothèque nationale. Voici les passages relatifs aux sages-femmes :

Joseph. Hé! m'amie, or ne vous ennuit
Tant qu'à celle femme soions
Que la voy. Si li demandous
S'aucun bien nous enseignera.
Dame, Dieu du ciel qui tout a
Créé vous doit bénéïçon.
Enseigniez nous une maison...

Zebel. Sire preudons, foy que doy m'ame,
Vous estes venuz mal à point....

Nostre Dame. Ha! dame, que Dieu vous gart dire!
Y seray-je par vous menée (à l'étable)?
Je sui de travail si lassée
Que ne pui plus.

1. Le texte intégral est donné plus loin.

Zebel. Dame, oil, sans faire refus.
Vous me samblez de bon affaire
Et preste, ce croy, de bien faire.
Scavez-vous terme ?

Nostre Dame. Nanil ; pour voir le vous afferme,
Ma douce amie.

Zebel. Dame, ne vous mentiray mie :
Vezci le lieu que je disoie.
Entrez ens. Dieu vous y doit joie
De vostre corps.

Nostre Dame. Joseph, alez me tost là hors
Aucune ventrière amener,
Car je sens bien que délivrer
D'enfant me fault.

Joseph. C'y vois le cuer joiant et haut,
Sans faire séjour ne détri.
Dame, je vous requier et pri
Que vous li tenez compaignie,
Afin que seule ne soit mie,
Tant que reviegne.

Zebel. Sire preudons, quoy qu'il aviengne,
N'en doubtez point, ne la lairay.
M'amie, je vous aideray
Voulientiers. Comment vous est-il ?
Certes, je crainz moult le péril
Où je vous voy.

Nostre Dame. Bien, dame ; pour Dieu aidiez moy ;
Veuilliez mon enfant recevoir,
Car nulle autre n'y peut pourvoir
A temps venir.

Zebel. Je le feray de grand désir.
Ha ! Dieux ! que je voy grans merveilles !
Onques mais ne vis les pareilles,
Car je tien un fil né de mère
Sanz généracion de père,
Corporelle et par vérité
La vierge en sa virginité
Est demeurée.

Nostre Dame. Douce amie, s'il vous agrée,
En ces drapiaux envelopez
Mon enfant et puis le mettez
Cy delez moy.

Zebel. Voulientiers, dame, par ma foy ;
Au bien couchier vueil mettre cure.
E! enfes, douce créature,
Bien puisses-tu ore estre nez
Et bons eurs te soit donnez,
Car tu es gracieus et doulx
Et plaisant sur les enfans tous
C'onques en ma vie vi naistre.
Tenez, dame, veuillez le mettre
De vous bien près.

Nostre Dame. M'amie, moult en suis engrès ;
Bailliez-le sà.

Joseph. Dame, Dieu vous gart ! Il a là
Une femme d'enfant enceinte
Et sachiez qu'elle est si atainte
Qu'il lui semble bien sans doubter
Que maintenant doie enfanter.
Pour ce, dame, si vous requier,
S'il vous plaist, venez li aidier
Par charité.

Salomé. La dame dont m'avez conté,
Sire, où fait-elle son demour ?
Respondez me voir par amour
Ne qui est-elle ?

Joseph. C'est une jonne damoiselle
Qui m'a esté donnée à fame,
Qui n'a pas plus de treize ans, dame,
Et s'est née de Nazareth.
Pour Dieu, mais qu'il ne vous soit lait,
Ma chière amie, à li venez,
Si que de l'enfant quand iert nez
Serez ventrière.

Salomé. Sire, avec vous à lie chière
Yray, puisqu'en avez mestier,
Car aussi est-ce mon mestier
D'enfans noviaux nez recevoir.
Alons men tost sans remanoir,
N'atarjons point.

Joseph. Alons, dame : Dieu doit qu'à point
Y puissez estre !

Salomé. Sire, dites moy en quel estre
Vous me menez.

- Joseph.* M'amie, assez tost y serez.
C'est ci, ce sachiez, qu'est la fame
Pour qui je vous amaine, dame.
Or entrez ens.
- Salomé.* Diex du ciel veuil estre céens
Par son plaisir !
- Zebel.* Salomé, bien puissez venir !
Que venez querre ?
- Salomé.* On m'a ci amené bonne erre
Pour une femme qui travaille,
A qui je dois estre la baille¹
De son enfant.
- Zebel.* Salomé, pour voir vous créant
Que trop à tort vous y venez,
Car li enfes si est jà nez
Et veslà la mère couchié ;
Et si sachiez c'onques touchié
Ne fu d'omme en nulle manière,
Ains est vierge de corps entière,
Car je l'ay bien hui esprouvé
Et pour voir telle l'ay trouvé
A l'enfanter.
- Salomé.* Tu te feras des gens moquer,
M'amie, se plus diz tels moz :
Ne porte à femme jà ce loz
Qu'elle puist enfant concevoir
Sanz congnoissance d'omme avoir ;
Ce ne peut estre par nature ;
Ne qu'enfanter puist vierge pure,
Ne le dy mie.
- Zebel.* Quoyque des autres ne le die,
De ceste le tesmoigneray
Qu'après l'enfanter trouvé l'ay
Vierge pucelle.
- Salomé.* Certes, c'est chose si nouvelle
Que se de mes yeulz ne veoie
La dame, et de mes mains touchoie,
Je ne croiroie point tel dit ;
Pour ce maintenant sanz respit
L'iray veoir et puis taster.
Lasse ! j'ai perdu le taster.

1. En italien, *balia*, nourrice.

Lasse! lasse! lasse! mes mains
Ay perdu, Et lasse! s'au moins
L'une des deux demourast vive,
Bien me fust; mais lasse! chétive!
Ceste forment me desconforte,
Que je voi qu'elle est toute morte
Et ceste-ci redevient seiche
Aussi comme une vielle meiche.
Dieux! or vivray-je en meschéance
Quant les membres dont ma chevance
Par honneur je souloie avoir
Pers ainsi. Lasse! Or ne sçay voir
Que puisse faire.

.

Salomé.

E! Diex, pour quelle mesprison
Sui-je ainsi laidement batue?
Lasse! de forte heure embatue
Me sul céens, au dire voir,
Pour enfant mortel recevoir,
Quand g'y ay mes deux mains perdu,
Dont j'ay le cuer esperdu,
Ne sçay que dire.

Zebel.

Salomé, je me doubte qu'en ire
Dieu contre vous me ne soit
Pour aucun péchié qu'en vous voit
Qui par aventure est en vous,
Jà soit ce que nous péchons touz,
Dont il se veut ore vengier,
Car il est juge droiturier.
Mais il est si miséricors
Que qui de soi met péchié hors
Et merci li prie humblement,
Il l'appaise ligièrement:
Si que je vous conseil pour bien,
M'amie, se vous savez rien
Qu'aiez meffait encontre li
Que vous li en criez merci:
Ce scra sens.

Salomé.

A ce conseil, Zebel, m'assens,
Car il me semble raisonnable,
Mais je ne sçay de quoy coupable
Vers li tant soie.

.

Salomé. E! Sire Diex, s'en en vous habunde
Ne pitié ne miséricorde,
Je vous pri de moy vous recorde
Et me veuillez estre amiable,
Dieu du ciel, père espéritable,
Car se j'ay n'en parler n'en fait
Riens, sire, contre vous meffait,
Pour quoy vous me punissiez ci,
De cuer vous en requier merci
Que le mœ veulliez pardonner
Et me veuillez, sire, donner
Par vostre infinie bonté,
S'il vous plaist, parfaite santé
Dessus mes membres.

Gabriel. Salomé dame, or te remembres
Que pour ce que tu n'as veu
Vierge enfanter, ne l'as creu,
Ains te vouloies esprouver ;
Pour ça votre Dieu estriver
A toy qu'estrivoies à lui,
Et t'a envoie cest annuy
Qui te doit estre à grant contraire.
Or t'avise que Dieu peut faire
Plus que vierge faire enfanter
Et se tu le croiz sans doubter,
Attouche l'enfant seulement
Et tes mains saines vraiment
Recouvreras.

Salomé. Ha! sire, ne me moquez pas.
Qui estes-vous? Dites le moy,
Si vous plaist et je vous ens proy :
Ne vous vois mie.

Gabriel. Je sui un ange, belle amie ;
Sachez que je te compte voir.
Si tes mains veulz saines ravoïr,
Fai ce qu'ay dit.

Salomé. Je te vois touchier sans respit.
Entes doulz et beneurez,
Si voirement com tu es nez
De vierge, et ainsi je le croy,
Et que mes mains en celle foy
Mett sur toy, Dieu par son plaisir,
Ains que de cy puisse partir,

A sa merci me vueille prendre !
Ha! Dieu, bien vous doy grâces rendre,
Puisque tant m'avez honnoré,
Que mes mains m'avez restoré,
Sire, en santé.

Zebel. Il est Diex parfait en bonté,
Salomé, ce povez savoir.
Nous devons espérer pour voir
Que cezt enfant de par lui vient,
Puisqu'après l'enfanter il tient
Vierge la mère.

Salomé. Voire et dire qu'il en est père.
Zebel, moult doiz grant joie avoir,
Quant tel enfant poz recevoir.
Et vous, dame, moult estes digne,
Qui gisez de ceste gésine ¹
Esmervellable.

Nostre Dame. A Dieu, le père espritable,
En soit la gloire attribuée,
Quand de sa grace m'est donnée
Si grant partie.

Salomé. Jà me quier estre départie
De vous, dame, s'il vous agrée,
Tant que vous soiez relevée
Toul à vostre aise.

Nostre Dame. Chière amie, ne vous desplaise,
Zebel seule bien me souffist.
Alez à celui qui vous fist,
Qui vous gart l'âme!

Salomé. Je m'en vois doncques. A Dieu, dame,
Puissiez remaindre.

Résumons les traits épars dans ces longs colloques. Joseph et Marie se rendent à Jérusalem ; Marie a insisté pour ne pas quitter

1. L'inventaire de l'église du S.-Sépulcre de Paris, rédigé en 1379, contient cet article : « Item, un thappiz grant, où la giezaine Notre-Dame et les III roys de Coulongne et souloit estre devant le volt de Lucques ».

Ronsard, au premier livre de ses *Hymnes*, donne la vraie signification du mot *gésine* :

« Si tost qu'elle se vid voisine d'accoucher,
Et que ià la douleur son cœur venait toucher,
S'en vint à Saint-Germain, où la bonne Lucine
Luy osta la douleur que l'on sent en gésine. »

son époux, malgré son état de grossesse avancée. Ils sont arrivés à la ville et en quête d'un logement : on leur a dit que tous sont pris. Ils s'adressent à Zebel qu'ils rencontrent et qui leur enseigne une étable, seul lieu où ils puissent prendre gîte. Marie, sentant sa délivrance proche, envoie Joseph chercher une sage-femme : Zebel reste auprès d'elle. Elle assiste à la naissance, reçoit l'enfant, l'enveloppe de langes et le couche près de la mère, dont elle constate la virginité.

Joseph s'entretient avec Salomé, autre sage-femme, et l'amène à l'étable. Zebel lui dit qu'elle vient trop tard, que l'enfant est né et qu'elle atteste la virginité de la mère. Salomé proteste : elle est punie de son incrédulité par la paralysie subite de ses deux mains. Elle se désole, mais l'archange Gabriel lui conseille de croire et d'approcher ses mains de l'enfant, ce qu'elle fait et aussitôt elle recouvre la santé. Elle se retire, laissant Zebel auprès de Marie.

Zebel ne quitte pas la Vierge et elle l'accompagne au temple pour la purification, portant « une paire d'oiseaux » et un « cierge alumé ».

Il est opportun de consigner maintenant les analogies et les dissemblances avec les apocryphes. L'ange est nommé Gabriel, comme dans les *Miracles de Notre-Dame*, tandis que d'un côté il est qualifié « ange du Seigneur » et de l'autre, « jeune homme d'une grande beauté ».

Des deux sages-femmes, la première ne se nomme pas Zélémi, suivant l'*Histoire de la Nativité*, mais Zebel, avec la *Légende d'or*. De plus, elle n'était pas *ventrière*, mais seulement gardienne provisoire de Marie.

Celle-ci intervient à la naissance : là l'écart est considérable, car elle n'entra dans la grotte lumineuse qu'après l'enfantement, selon le *Protévangile* ; elle ne put donc recevoir l'enfant. Le poète a pris des licences à l'endroit du document original et aussi de l'Évangile, car Marie n'enveloppe pas elle-même son enfant de *drapiaux*.

Certains passages sont identiques aux *Miracles de Notre Dame*, comme la paralysie.

4. J'emprunte à une brochure de M. Le Carguet, intitulée *Noël* (in-8° de 6 pages), un Noël, en bas-breton, qu'il accompagne de cette traduction :

Joseph et Marie étaient allés
Faire le tour de l'Italie ;
Quand le tour de l'Italie ils eurent achevé,
Ils demandèrent avec instance, à loger.

— « Remplies sont ma salle et mes chambres
De gentilshommes nobles et de barons (*bis*).
Vous êtes des gens pauvres, je ne vous logerai pas. » —

— « Vous logeriez le riche
Dans des chambres ornées et splendides :
Il est habillé d'argent et d'or !
L'Enfant Jésus n'a que les guenilles du pauvre. » —

Un jeune cloarec étant dans l'hôtellerie,
Bien avancé en ses études...
— « Cette femme était la Vierge Marie !...
Au nom de Dieu, donnez-lui l'hospitalité !

— « Si vous avez grand pitié d'elle,
Courez après elle, ramenez-la !
Mettez-la au coin de l'écurie,
Une poignée de foin sous elle ! » —

A la Noël, à minuit,
Quand chacun s'est mis en repos,
Quand il n'y a ni lumière, ni feu,
Pour réchauffer le petit enfant,

Glacés étaient ses petits pieds,
Il était saisi par le froid...
... Quand le coq chanta deux fois, trois fois,
Joseph sortait de l'hôtellerie.

Joseph, Joseph, quand il l'eut entendu,
Sitôt, sur ses deux pieds, bondit (*bis*) ;
Et, à la porte où il s'arrêta :

— « Bonjour, allégresse, aux gens de cette maison ! » —

— « A vous, Seigneur, avant tout autre ! » —

— « Un bout de chandelle pour Marie ?

« Et une femme de cette maison prête à se lever ? » —

« Les femmes de cette maison sont toutes couchées,
Excepté une, appelée Brigitte (*bis*)
Qui n'a ni mains, ni doigts. » —

-- « Brigitte, Brigitte, emmaillotez mon fils,
Je vous ferai un beau cadeau ! » —

— « Comment emmailloter votre fils,

Puisque je n'ai ni mains, ni doigts?...
Prêt est mon cœur à se fendre

En voyant l'Enfant Jésus trembler ;
Ses pieds, ses petites mains
Seront bientôt glacés par le froid ! »...

Elle n'avait pas achevé ces paroles
Que des mains, des doigts lui ont poussé (*bis*)
Pour emmailloter le Sauveur du monde ¹.

M. Le Carguet ajoute ces quelques observations :

Ce Noël est très ancien, malgré quelques interpolations d'un autre Noël qui se chante à Pleyber-Christ. Ces interpolations se rencontrent à la 3^e, à la 6^e et à la 13^e strophe.

La première strophe semble rappeler une légende que j'ai, autrefois, entendue à Pont-l'Abbé. Chaque année, dans la nuit de Noël, saint Joseph et la Sainte Vierge, avec l'Enfant Jésus, reviennent sur terre demander l'hospitalité qu'ils n'ont pas reçue à Bethléem. La fin du monde arrivera lorsqu'ils auront ainsi visité toutes les contrées, ou reçu l'hospitalité dans la première maison à la porte de laquelle ils iront frapper.

Le fond est donc identique aux Évangiles apocryphes : Joseph accourt en hâte chercher une sage-femme ; il ne rencontre qu'une infirme, qui est guérie immédiatement. Le nom diffère, elle s'appelle *Brigitte* et aussi l'infirmité, puisqu'elle n'a *ni mains ni doigts*, ce qui veut dire strictement que la paralysie lui a enlevé l'usage et qu'elle ne peut, en conséquence, rendre le service qu'on lui demande. La même infirmité reparaît dans les mêmes termes au Noël poitevin qui va suivre.

5. Les *Bulletins de la Société de statistique des Deux-Sèvres*, 1883, p. 199, ont publié sous le nom des *Conditeux* une chanson populaire en Poitou. J'en extrais le passage relatif à la sage-femme :

Sur la motte de garet
Talle y allait, talle y allait,
Alle y allait quand a voulait.
La bonne Vierge est accouchée,
Alle at appelé Sainte Jouïne :
— Sainte Jouïne, venez donc m'aider ?
— Comment voulez-vous qu'i vous aide,
I n'ai pu de bras sus mes coustés

1. Noël chanté par Jeannie Mével, 41 ans, et Marguerite Le Meur, 42 ans, Daoulas, le 26 décembre 1896.

Ni de mains pour vous soulager.
La bonne Vierge a fait miracle,
Lui en a envoyé de tous nus (neufs),
Des mains plus blanches que la fleur
Pour recevoir nêtre Seigneur ¹.

Il y a ici deux altérations notables : Salomé est devenu *Jouine*, nom local dérivé sans doute de S.Jouin, invoqué dans le pays ; puis la paralysie précède la naissance, en sorte que la sage-femme ne peut aider l'accouchée, qui ne l'appelle qu'après l'enfantement.

IV. — AUTEURS DIVERS

1. Deux évangiles mentionnent deux sages-femmes; le dernier, au contraire, n'en indique qu'une seule, fait observé dans la tradition et sur les monuments, quoiqu'il ne soit pas le plus commun. Pour l'*Evangile de l'enfance*, l'accoucheuse unique est Salomé et, ailleurs, on la nomme *Anastasia*. L'identification ne peut se faire de celle-ci avec celle-là, car Salomé est toujours distincte de l'autre sage-femme ². Je serais donc porté à la confondre avec Zélémi ³, d'autant plus que dans le *Protévangile* l'une des deux n'est pas nommée.

1. « Une sorte de chant religieux, recueilli à Courlay (Deux-Sèvres), par M. Puichaul et qui s'appelle, je ne sais pourquoi, les *Conditeux de Notre-Seigneur*, amalgame dans la même mélodie les épisodes de la *Verbadiou* et le *Miracle de Sainte-Jouine*, cette sainte manchote, à qui la Vierge rend « deux bras tout neufs, avec des mains plus blanches que la fleur », afin qu'elle puisse recevoir à sa naissance l'Enfant Jésus » (*Le Pays Poitevin*, 1898, p. 39).

2. Clément d'Alexandrie (*Stromates*, lib. VIII), Suidas et S. Zénon, évêque de Vérone, qui vivait au iv^e siècle, parlent des sages-femmes. L'*Histoire de Joseph le charpentier* ne nomme que Salomé, qui « se joignit à eux pour les accompagner dans leur voyage ». L'*Evangile de l'enfance* n'en mentionne qu'une seule, dont il tait le nom. Salomé reparaît dans le *Protévangile de S. Jacques* avec une compagne que l'*Histoire de la Nativité* appelle Zélémi, et la *Vie de la Sainte Vierge*, imprimée à Bologne en 1474, Gélomé. Mais Gélomé n'est qu'une répétition et altération du nom de Salomé.

4. « Peut-être que le nom de Zélémi n'est-il qu'une corruption de celui de Salomé » (*Mél. d'arch.*, t. I, p. 23). Ce n'est pas possible, d'après l'*Histoire de la Nativité*, qui fait dire à S. Joseph : « Je l'ai amené deux sages-femmes, Zélémi et Salomé ». M. de S.-Laurent est tombé dans la même erreur : « L'on peut croire, sans trop se hasarder, que les deux noms de Salomé et Zélémi, qu'on donne aux deux femmes dans l'*Evangile de la Nativité de Marie* et de l'*Enfance de Notre-Seigneur*, ne sont que des formes différentes du même nom, dont on a fait aussi ailleurs celui de Gélomé » (*Rev. de l'art chrét.*, t. XXX, p. 324).

Essayons de débrouiller ce cahos, qui a exercé la sagacité de plus d'un écrivain. Le *Pèlerin* s'exprime en ces termes dans la vie de *Ste Anastasie*, au 25 décembre :

Le martyrologe romain fait mention de trois saintes martyres qui portèrent le nom d'*Anastasie*. L'une, qui est marquée au 15 avril, mourut pour la foi pendant la cruelle persécution de Néron. La seconde, dont la fête se célèbre le 28 octobre, obtint sous Valérien la palme du martyre. La troisième est celle dont la sainte Eglise fait mémoire dans les oraisons de la seconde messe de Noël, celle dont le nom est au canon de la messe et dont le culte se trouve tellement uni à celui du divin enfant, que le pape a coutume, quand il n'est pas prisonnier¹, de chanter la troisième messe de Noël à son église, à Sainte-Anastasie, au *forum*.

La tradition populaire, qui place cette sainte près de la crèche, veut qu'elle ait vécu au temps de l'enfant Jésus ; il n'en est rien, elle a seulement mérité par sa fidélité de servir les martyrs, ces continuateurs du corps du Christ, avec tant de constance qu'elle est considérée comme si elle avait soigné le corps de Jésus lui-même. Elle ressemble, d'ailleurs, à la Sainte Vierge par l'éclat de sa virginité.

Cette explication, qui reconnaît la *tradition populaire*, est embarrassée, car, pour échapper à un fait qui ne lui va pas, elle se lance dans un mysticisme qui n'a pas sa raison d'être. Le plus simple était de distinguer deux saintes du même nom, également fêtées le 25 décembre.

2. Le chanoine Corblet, dans *le Dimanche* (1874, pp. 525-526), s'appuie surtout sur le témoignage de l'évêque de Perpignan, dont l'imagination ne résout rien :

Sainte Anastasie, dont l'Église célèbre la mémoire le jour de Noël, appartenait à une noble famille Romaine. Elle fut brûlée vive, après avoir subi plusieurs tortures, par ordre du préfet d'Illyrie, pendant la persécution de Dioclétien, dans l'île où elle avait été déportée, ainsi qu'un grand nombre de chrétiens qui tous moururent glorieusement pour la foi, de divers supplices. Son corps fut rapporté à Rome, où le culte de cette sainte martyre devint promptement célèbre. Son nom fut inséré dans le Canon de la Messe.

« Dans l'office de la nuit de Noël, dit Mgr Gerbet, les commémorations particulières de Saints se taisent devant le grand nom qui remplit la liturgie ; mais, par une exception unique, le nom de sainte Anastasie a le

1. Il y a longtemps que les papes ne vont plus à Sainte-Anastasie célébrer la messe de l'aurore : Léon XII a cherché en vain à faire revivre cette coutume, son exemple n'a pas été suivi.

privilège de retentir à l'autel dans les oraisons de la messe de l'aurore. L'anniversaire de son martyre coïncidant avec le 25 décembre, les chrétiens de Rome ont commencé, peu de temps après sa mort, à s'assembler ce jour-là près de son tombeau. Depuis lors cette réunion n'a pas été remise à un autre jour : elle reste entrelacée à la solennité de la naissance du Christ. La station de Noël à Rome, pour la messe de l'aurore, a lieu dans l'église de cette Sainte, construite, suivant l'opinion commune, sur l'emplacement de sa maison. Cette station offre un de ces rapprochements que Rome seule peut fournir. L'antique église de Sainte-Anastasie est située au pied du mont Palatin. Lorsque vous allez y assister à l'office de Noël au point du jour, vous apercevez sur cette colline, dans l'ombre du crépuscule, de grands pans de muraille et de vieux arceaux ruinés. Ce sont les restes du palais des Césars : c'est de là qu'est sorti le décret d'Auguste pour le dénombrement de l'empire, qui a conduit la Vierge Marie à l'étable de Bethléem » (*Esquisse de Rome Chrétienne*).

3. Le P. Martin a écrit dans les *Mélanges d'archéologie*, tome I, p. 23, que la commémoration de sainte Anastasie, le jour de Noël, à la Messe de l'aurore, avait donné lieu à une méprise, déjà relevée par Baronio ¹. Mais l'oraison est nécessitée par la station qui se faisait, pour cette même messe, à Sainte-Anastasie, et ce serait vraiment peu approfondir les choses que de s'arrêter en si beau chemin, car il reste à savoir pourquoi la station est indiquée précisément à cette église. Je le dirai en quelques mots.

4. Le Martyrologe romain mentionne plusieurs saints dont la fête tombe le jour de Noël. D'aucun il n'est fait mémoire, excepté de sainte Anastasie. Pourquoi cette exclusion et ce choix unique qui doit avoir sa signification ? Sainte Eugénie méritait également cet honneur : n'avait-elle pas autrefois à Rome une basilique où reposait son corps ? Pourtant les liturgistes l'ont dédaignée. La station

1. « De ce que cette légende (celle des accoucheuses à la Nativité de J.-C.) remonte jusqu'à l'époque de Clément d'Alexandrie, et de ce qu'elle figure dans une littérature où le gnosticisme semble faire sentir son influence, M. Thilo conclut un peu vite que le dogme si souvent défini de la virginité perpétuelle de Marie a été emprunté par l'Eglise catholique au gnosticisme, son ennemi dès le berceau. L'art, au contraire, adopta la légende comme un témoignage de la virginité de Marie ; et le peuple s'y attacha au point de confondre sainte Anastasie avec l'accoucheuse, parce qu'il trouvait une commémoration de cette martyre dans la messe de Noël. Cette opinion avait tellement pris faveur parmi le peuple, qui y voyait la preuve palpable d'une glorieuse prérogative de la Sainte Vierge, que le grave Baronius crut devoir la réfuter dans ses notes sur le Martyrologe romain » (*Mélanges d'archéol.*, t. I, p. 22, note 1).

de la messe de la nuit se faisait à Sainte-Marie-Majeure, où le pape officiait ¹, en présence même des pierres de l'étable où naquit le Sauveur et de la crèche de bois où l'enfant fut déposé après sa naissance. C'était justice. Le pape se rendait ensuite, à l'aurore, pour célébrer à Sainte-Anastasie ², parce que là reposait le corps d'une sainte qu'on identifiait avec celle qui eut le bonheur de voir l'enfant naissant, avant même les bergers. Il y avait donc connexité évidente entre elle ³ et le mystère dont on célébrait la mémoire. Ce n'est pas tout : on avait placé dans cette église, sous le patronage de la martyre, d'autres reliques fort précieuses de la nativité, le voile de la Vierge et le manteau de saint Joseph, qui servirent au premier moment de langes à l'enfant Jésus ⁴. Attiré par ce souvenir qui

1. Le Missel Romain contient cette rubrique : « Ad primam missam in nocte, statio ad Sanctam Mariam Majorem ad præsepe. » Ainsi, la station doit se faire dans un lieu déterminé de la basilique, qui est la chapelle de la Crèche, comme pratiquait Sixte V. Pie IX, qui officia pour la dernière fois en 1853, célébrait au maître-autel.

La troisième messe est, au contraire, dans la basilique même, c'est-à-dire à l'autel papal : « Ad tertiam missam, statio ad Sanctam Mariam Majorem. »

2. « Ad secundam missam in aurora, statio ad Sanctam Anastasiam. »

3. Les trois oraisons de la messe sont du commun, en sorte qu'elles n'apprennent rien sur sainte Anastasie, qu'elles qualifient simplement *martyre*, sans faire la moindre allusion à la virginité, qui est repoussée par le Martyrologe, où elle est dite mariée à Publius : « Eodem die, natalis sanctæ Anastasiæ, quæ, tempore Diocletiani, primo diram et immitem custodiam a viro suo Publio perpressa est. »

4. Le catalogue des reliques exposé dans l'église a ces deux articles : « Velum, in quo B. V. M. involvit filium suum D. N. J. C. in sua nativitate. — Pannum varii coloris de clamyde S. Joseph, in quo D. N. J. C. in sua nativitate fuit involutus. »

Dans le reliquaire, dit de S. Grégoire le Grand, à Sainte-Croix de Jérusalem, j'ai lu cette étiquette : « Lapis ubi natus est xps. »

A S.-Pierre du Vatican, le reliquaire en argent de la Nativité, aux armes de Clément XIII, renferme, de manière à ce qu'on ne les voie pas, ainsi que l'a prescrit Benoît XIV, du foin de l'étable, de la crèche de N. S. et du voile de la Sainte Vierge. Les reliques, le nom du donateur et la date d'exécution du reliquaire sont indiqués par cette inscription :

DE
FOENO . IN . QVO . XPVS . IACVIT .
DE
CVNAVLO . EIVSDEM . AC
DE
VELO . DEIPARAE . VIRGINIS
GERMANI HVIVS PIO AC 1601
CVS BASILICAE GRATO
FIDELIS CANONI ANIMO
CVS DONAVIT

Grandet, dans *Notre-Dame Angevine*, pp. 133-135, raconte ainsi un don de

lui rappelait sa chère Bethléem, S. Jérôme aimait à prier en ce lieu et à y vénérer les reliques de l'enfance du Sauveur. L'autel que l'on y voit n'est pas le sien, car je ne le crois pas antérieur au ix^e siècle,

langes et de vêtements de la Vierge fait, au xv^e siècle, à une église d'Angers : « Il y a dans le trésor de l'église du Ronceray des reliques très précieuses, mais entr'autres des langes de Notre-Seigneur, qui sont enfermés dans un reliquaire de vermeil que tient un ange entre ses mains, et des vêtements de la Sainte Vierge, qui y furent donnés par René, roi de Jérusalem et de Sicile, duc d'Anjou. Voici l'histoire du don et de la translation de cette relique faite en l'église du Ronceray, le 21 février 1470, tirée du procès-verbal qui en fut dressé ce jour-là, où il est dit que le roi René, ayant envoyé Jean Perroté, professeur en théologie, son confesseur, à Rome, vers le pape Paul second, en qualité d'ambassadeur, pour quelques affaires importantes à l'Eglise et à ses royaumes, le pape Paul second écrivit au roi un bref par lequel Sa Sainteté lui dit qu'il a reçu de bon cœur les présents que sa majesté lui a envoyés, lesquels il lui aurait renvoyés s'il n'avait point craint de l'offenser, parce qu'il n'en recevait jamais de personne, mais qu'en reconnaissance il lui envoie aussi une croix d'or assez grande, enrichie de perles et de diamants, *in qua*, dit le pape, *posuimus de ligno Sanctissimæ Crucis et de indumento beatæ Mariæ Virginis pro devotione tua* ; dans laquelle croix, il a mis de la vraie Croix et des habits de Notre-Dame. Le bref est daté du 9 mai 1469. L'acte ajoute que le roi ayant déjà donné la portion de la vraie croix, où Notre-Seigneur a été attaché, à l'église de Sainte-Croix d'Angers, pour y être vénérée par le peuple, le même roi, voulant gratifier le monastère et l'église de Notre-Dame du Ronceray d'Angers, pour laquelle il a toujours eu beaucoup d'attachement, dont les ducs d'Anjou ses prédécesseurs sont fondateurs, il aurait aussi résolu, pour faire honorer en ce lieu la très digne mère de Dieu, pour laquelle il a une dévotion singulière, de donner la relique des habits de Notre-Dame que lui a envoyés le pape audit monastère et aux religieuses du Ronceray, dont l'abbesse s'appelait alors Aliénor de Champaigné, entre les mains de laquelle il la mit enchâssée dans la croix d'or ci-dessus envoyée par Paul second, avec défense de la montrer à découvert, à moins que ce ne fût par l'ordre exprès des Souverains Pontifes, des rois de France ou des ducs d'Anjou et avec ordre de la mettre dans une fenêtre fermée de grilles de fer à trois clefs, d'où elle ne serait tirée qu'une fois l'an, le jour de l'Assomption, pour la montrer et la faire vénérer au peuple ; et il dit que ladite relique demeurera sur l'autel du château jusqu'à ce que la châsse d'argent où il la voulait mettre fût achevée, qui pèse plus de vingt marcs d'argent, et qui est d'un très bel ouvrage, et qu'enfin, le jour de la feste de l'Annonciation suivante, toutes les églises de la ville, tant la cathédrale que les autres assemblées, elle fût processionnellement portée au Ronceray par Oliverius Principis, chantre, et par Robert Britonis, chanoine de la cathédrale, le roy et la reine assistant à la procession avec une multitude innombrable de peuple ; qu'ensuite la châsse fut mise au pied d'une image de Notre-Dame, dans cette fenestre de fer à trois clefs, dont le roy donna la première à l'abbesse, la seconde à la doyenne, et la troisième aux officiers de la chambre des comptes et fonda une lampe ardente pour brûler jour et nuit devant cette relique ».

L'inventaire des reliques d'Aix la Chapelle porte : « De pannis Dni quibus in presepio fuit involutus et de ipso presepio, de fascia cum qua ligatus fuit ». Ces langes passent pour être les bas ou chausses de S. Joseph.

Le Trésor de la cathédrale de Chartres, publié par M. de Mély, contient, d'après un inventaire de 1682, en trois endroits, la mention de ces reliques :

mais au moins on le donne comme tel, et cela suffit pour maintenir la tradition, non moins que le calice que l'on y montre ¹.

Je n'ignore pas qu'il existe plusieurs saintes du nom d'Anastasia et que Rome elle-même en a fourni une qui paraît avoir vécu au III^e siècle. Mais la confusion que l'ignorance a établie entre ces deux saintes peut altérer la tradition ; elle ne l'infirmes pas.

A Rome, même, cette tradition n'est pas encore complètement perdue, puisque les *pifferari* chantent, tous les ans, dans un de leurs Noël's pieusement récités au pied des Madones, cette strophe précieuse pour nous :

San Giuseppe, sant' Anastasia
Assistar'no al parto di Maria.

A prendre à la lettre, ce texte dit trop, car nous avons vu que ni S. Joseph ni la sage-femme n'assistèrent à l'enfantement. Il faut donc l'entendre du moment qui suivit, où les premières personnes qui entrèrent dans la grotte furent S. Joseph et Ste Anastasia. Ici encore la sage-femme est unique.

5. Quittons Rome maintenant. J'emprunte à Dom Guéranger cette observation : « Un fait digne de remarque dans la liturgie Ambrosienne, c'est la fréquente conformité avec la Romaine... Il semble même que les livres romains aient été imités à Milan, avec une intention toute particulière, car on trouve au missel Ambrosien la mémoire de Ste Anastasia dans la seconde messe de Noël, mémoire qui ne convient qu'à la station qu'on fait à Rome dans l'église de cette sainte. On ne trouve plus cette mémoire dans le missel du cardinal Gaysruk, imprimé en 1830 ; mais, outre les manuscrits, nous avons, en faveur de ce fait caractéristique, le missel gothique in-quarto, imprimé à Milan en 1500 et plusieurs de ceux qui l'ont suivi » (*Instit. liturgiq.*, t. I, pp. 196-197). Etant donnée cette pré-

« De pannis infantia Salvatoris » (p. 51), « Des langes sacrés » (p. 52), « De pannis quibus fuit involutus Jesus prodiens ex utero Virginis » (p. 401) : ce dernier texte est de l'an 1322.

Les langes furent déposés, en 408, à Constantinople, par l'impératrice Pulchérie dans une église qu'elle fit bâtir à cette intention.

1. M. Rohault de Fleury descend même le ciborium jusqu'au commencement du XII^e siècle (*Ciboria*, p. 30). Il nie l'authenticité du calice : « Nous ne parlons pas du prétendu calice de S. Jérôme, que l'on conserve à Ste Anastasia de Rome, coupe de grossière majolique, monté sur un pied de bronze et qui n'offre aucun souvenir sérieux » (*La Messe*, t. IV, page 58, note 2).

misse incontestable, je conclurai d'une façon différente et avec plus de logique peut-être. Je reprends l'argument *da capo*. La mémoire a dû être, à l'origine, propre à l'église de Ste-Anastasie ; plus tard, elle est entrée dans le Missel, et par lui elle s'est étendue à l'Église entière. La station a été motivée par les reliques de la Nativité et aussi par le nom même de Ste Anastasie. D'où il faut conclure, non à une imitation servile du rit romain, mais bien à une adaptation conforme à la tradition, acceptée comme fait historique.

6. La Bible de Jeanne d'Evreux, que possède la Bibliothèque nationale de Paris, établit sans cesse des analogies entre l'Ancien et le Nouveau Testament. Là le symbolisme est érigé en système, et ce système n'est pas toujours juste. Dans la question présente, Moïse est la figure de Jésus-Christ, et la sage-femme qui le reçoit à son entrée dans le monde signifie sainte Anastasie, dont la mission est identique auprès de Marie : « La nativité Moyses senefie la nativité Ihucrist : ce que la ventrière le reçut senefie la pucelle qui reçut Ihucrist, sainte Anastasie. » Et le miniaturiste, quelques pages plus loin, oubliant ce texte et son symbolisme, à la naissance du Sauveur, faisait assister Marie par deux femmes. Tel est le cas que les artistes, indépendants et routiniers, faisaient de l'enseignement écrit et officiel.

7. J'emprunte ma dernière citation à l'*Inventaire de Charles V*, daté de 1379, qui inscrit sous le n° 2648 ce petit tableau d'ambre sculpté : « Item, Nostre Dame gisant, les Trois roys de Coulongne, saint Joseph, et saincte Anastasio, tous d'ambre blanc, en petiz ymages, sans nulle garnison. »

Tout cet ensemble liturgique, littéraire et archéologique, fait que les objections du cardinal Baronio n'ébranlent pas ma conviction. J'aurais mauvaise grâce à ne pas faire connaître aux lecteurs son opinion : « Rursus apocrypha quædam, immo falsa omnino fieri ex anilibus fabulis congesta de sancta Anastasia, quod interfuit sanctissimo Virginis puerperio, eo quod scilicet eadem die de ea commemoratio in Ecclesia fiat » (*Martyrol. Rom.*, Paris, 1645, p. 844).

V. — HYMNES ET MYSTÈRES

1. La liturgie a été très réservée, au moyen âge, à l'endroit des

sages-femmes : ou elle a nié leur présence et leur besoin, ou elle leur a substitué des anges. Les hymnes sont particulièrement curieuses à étudier à ce point de vue.

Abélard, dans son hymne de Noël (Dreves, *P. Abaelardi hymnarius*, pp. 95-97), a ces deux strophes :

Obstetrices in partu decrant,
Sed angeli pro eis aderant,
Quorum statim chorus non modica
Hujus ortus edixit gaudia.

Defuerunt fortassis balnea
Sed quam lavent non erat macula,
Non est dolor quam illa relevent
Nec scissura quam illa reparent.

Quam beatum stratum hoc straminis,
Tantæ latus quod pressit virginis,
Quo parvulus nascens excipitur...

In sericis reginæ celeræ
Summo solent dolore parere,
Vilis strati beatus lectulus
Omnis fuit doloris nescius.

Si nous consultons l'iconographie du XI^e siècle, nous voyons clairement qu'Abélard ne la connaissait guère, car, à part le *lit*, il n'a vu ni les *sages-femmes* ni le *bain* de l'enfant et il parle d'*anges*, assistants ou chanteurs, qui n'apparaissent pas avant le XV^e.

Le bréviaire de l'abbaye de Nouaillé, au XIII^e siècle, dans l'hymne des vêpres de la Nativité de la Ste Vierge, déclare que l'*émission* dans le monde du Dieu-homme est une victoire sur le démon et une des joies de Marie (Dreves, *Anal. hymn.*, XIII, 54); or l'intervention du démon ne peut s'entendre ici que de la douleur dans l'enfantement, suite du péché.

Hæc mundo dedit gaudia...
Dum mittit Deum hominem,
Mundi triumphat principem.

Un manuscrit du XIV^e siècle, à Carlsruhe, dans une hymne sur l'*Ave Maria* (Dreves, *Anal. hymn.*, XXX, 199), insiste sur la parturition merveilleuse et sans douleur :

Peperisti modo miro
Deum, per quem omnia.

Gratia tu singulari
Meruisti fecundari,

Paritura puerum ;
Plena tu virtutum rore,

Parientis sine more
Non dolebas uterum.

Un manuscrit de Munich, de l'an 1490, dans l'office rythmé des sept joies de la Vierge, revient deux fois sur l'accouchement de Marie. A Prime, dans la seconde joie, elle semble redouter cette suite de la maternité (*Dreves, Anal. hymn., XXX, 119*):

Gaude, partum expavescis.

A Tierce (*ibid.*), les anges l'assistent et la troisième joie est de savoir sa virginité maintenue :

Gaude, vice obstetricum
Bethlehem implesti vicum
Seraphim servitio ;
Gaude, quia angelorum
Scit adesse tibi chorum

Tua parturitio.

Gaude, quando paris Jesum,
Virginale non est læsum
Deus suo flosculo.

Le xv^e siècle s'est plu, en effet, à cette iconographie et l'on voit souvent, à la Nativité, les anges contemplant et adorant le Nouveau-né.

2. Citons deux Noël's, qui oublient totalement les sages-femmes.

Un manuscrit de la bibliothèque de Plaisance, écrit au xiv^e siècle, contient un certain nombre de Noël's ou *laude spirituali*, qu'ont publiés les *Miscellanea francescana*, t. II et suiv. Ils sont antérieurs d'une centaine d'années. Dans l'un il est dit que l'enfant Jésus naquit dans une grotte, était nu sur le sol et gardé par S. Joseph seul :

Egli (Yhu) era in nuda nato
Quel bambolin giocondo ;
Ancor non e fasciato....
Collui non e persona
Se non Giosepho cho la sta guardare.....
Et come un poverino
Si sta colla sua madre ;
Quel ch'e signore et padre,
Inn una grotta e nato, cio mi pare.
L'asino el bu si stava.
Non c'iabit altra gente
La dove si posava
Virgo Maria piacente
Et Yhu veracemente
Nostro Signor verace
Humilmente si giace :
Al lato al lui andiamo habitare.

Mais voici qui est plus fort. Un ancien Noël n'osait plus parler des sages-femmes, mais leurs sentiments personnels étaient placés dans la bouche de deux bergères. En 1699, Binard publia un recueil de Noël's nouveaux. Le sujet de l'un d'eux est ainsi indiqué : « De deux bergères, l'une qui annonce la virginité immaculée de la Vierge Marie et l'autre qui pense qu'on se moque d'elle de lui tenir ce discours » (*Musica sacra*, 1888, p. 33).

3. Au moyen-âge, sur la liturgie proprement dite, qui comprenait les prières, les chants et les cérémonies, vint se greffer un rite nouveau, extra-officiel, mais extrêmement populaire et qui donna naissance aux *Mystères*, qui en sont le développement et aussi la dégénérescence. Je veux dire la représentation, figurée et dialoguée, d'un fait historique ou légendaire.

Or, la tradition relative aux deux sages-femmes y a sa place marquée.

Le P. Cahier a reproduit dans le tome I^{er} des *Mélanges d'archéologie*, p. 260, un texte du XI^e siècle ¹. C'est la sage-femme qui reçoit les Mages et leur montre l'enfant Jésus.

Obstetrix. Qui sunt hi quos stella ducit nos adeuntes,
Inaudita ferentes ?

Magi. Nos sumus quos cernitis reges Tharsis et Arabum et Saba, dona ferentes Christo regi nato Domino, quem, stella deducente, adorare venimus.

Obstetrix. Ecce puer adest quem quæritis; jam properate, adorate, quia ipse est redemptio mundi.

4. M. Boutillier, dans ses *Drames liturgiques et rites figurés ou cérémonies symboliques dans l'église de Nevers*, pp. 18-19, cite un document du XI^e siècle, qu'il complète à l'aide d'un manuscrit du XIII^e, car le manuscrit de la cathédrale de Nevers donne les paroles, mais sans la rubrique explicative. Il s'agit de l'adoration des bergers.

Ce sont des femmes, des accoucheuses (*obstetrices*) qui, soulevant la courtine derrière la crèche, montrent l'enfant en chantant ces paroles : « Le voilà, cet enfant, avec Marie sa mère, ce Messie dont le prophète Isaïe avait prédit jadis l'avènement ». Montrant ensuite aux bergers la mère du saint enfant, elles continuent à chanter : « Voici qu'une vierge

1. Ce manuscrit est un « évangélaire », qui, « du monastère de Bilsen, dans le Limbourg, près de Liège », a passé à Bruxelles.

concevra et mettra au monde un fils. Allez donc maintenant et annoncez qu'il est né ». — « Adest hic parvulus, cum Maria matre ejus, de qua Domini vaticinando Isaias dixerat propheta : *Ecce virgo concipiet et pariet filium*. Et nunc euntes dicite quia natus est. »

Ce manuscrit appartient à la Bibliothèque Nationale, ainsi que le suivant, gradué du XII^e siècle, que M. Léopold Delisle a analysé dans *Romania*, 1875, p. 6, et d'après qui M. Boutillier (*Drames*, pp. 26-27) a donné un texte identique à celui du P. Cahier, à cette différence près qu'ici nous avons deux sages-femmes, au lieu d'une seule.

Obstetrices. Qui sunt hii qui, etc.

Magi simul respondent. Nos sumus quos cernitis reges, etc.

Osbletrices. Ecce puer adest, etc.

De Coussemaker a reproduit, dans les *Drames liturgiques du moyen âge* d'après un manuscrit du XII^e siècle, provenant de l'abbaye de S.-Benoît-sur-Loire, le mystère de l'adoration des Mages : les bergers avancent jusqu'à la crèche, dont l'entrée était gardée par deux femmes (les sages-femmes évidemment), qui les interrogeaient : « Et sic procedant usque ad presepe, quod ad januas monasterii paratum erit. Tunc due mulieres, custodientes presepe, interrogant pastores, dicentes. »

5. Dom Piolin, dans *le Théâtre chrétien dans le Maine au temps du Moyen-Age*, Mamers, 1892, donne la traduction d'un drame liturgique qui se représentait au Mans vers le XI^e siècle, le jour de l'Épiphanie. Ce sont les sages-femmes qui reçoivent les bergers et les mages.

Deux femmes qui gardent la crèche, interrogent ainsi les bergers :

Les femmes. Que cherchez-vous, bergers? dites-le.

Les bergers. Le Sauveur, le Christ, le Seigneur : un enfant enveloppé de langes, selon la promesse angélique.

Les femmes. Voici le petit enfant avec Marie sa mère; c'est d'elle que le prophète Isaïe a dit en annonçant l'avenir, il y a bien longtemps : *Voici qu'une vierge concevra et enfantera un fils* » (p. 22).

Les sages-femmes voyant les mages disent :

Les sages-femmes. Quels sont ces hommes qui, conduits par une étoile, s'avancent vers nous et portent des objets inconnus ?

Les trois mages. Nous, que vous voyez, nous sommes les rois de Tharse, de l'Arabie et de Saba...

Les sages-femmes montrant l'enfant: Voici l'enfant que vous cherchez.

Empressez-vous et adorez-le, car il est la rédemption du monde (p. 31).

6. Félix Clément a cité dans le tome VII des *Annales archéologiques*, p. 315, cette rubrique de la nuit de Noël, d'après un manuscrit de la seconde moitié du XIII^e siècle :

Item obstetrices cortinam aperientes puerum demonstrant, dicentes : Adest hic parvulus cum matre sua, de quo dudum vaticinando Isaias dixerat. Ostendant matrem pueri dicentes, Ecce virgo concipiet et pariet filium et euntes dicite quod natus est ¹.

Ce récitatif est très poétique et l'on comprend sans peine l'influence qu'il dut avoir sur les populations qui l'entendaient. L'art mimé et le drame liturgique marchaient donc de concert avec l'art graphique ; aussi les mystères et les représentations demi-théâtrales des cathédrales assignaient-ils un rôle aux sages-femmes de l'étable, même à l'adoration des mages, où l'iconographie ne les montre guère, bien que, d'après un des apocryphes, Salomé se soit attachée au service du nouveau-né et de sa mère.

7. La *Revue des Sociétés savantes*, 5^e série, t. VIII, p. 261, a édité la liste des « personnages d'un mystère représenté à Toulon en 1333 ». Le « second acte, qui était le corps du mystère, figurait la naissance du Sauveur, l'adoration des bergers, la venue des rois ». Les personnages sont énumérés dans cet ordre : « *Alter angelus, Josep, Mag^r Johannes cantor; Anastasia, Vincentius Romani; Tertius angelus, sint ibi Judei; Zaël, Hugo Calaphati; Salome, Mayorgonas; Pastores ut supra* ». Voici donc trois anges pour l'annonce aux bergers ; des Juifs, qui probablement vont payer le tribut et trois femmes, Anastasie, Zaël et Salomé. La première et la dernière nous sont connues, ce sont les matrones habituelles ; la troisième, Zaël, serait-elle Zébel ou Zélémi ? Tout porte à le croire.

Le *Bulletin historique et philologique*, 1896, pp. 705 et suiv., a publié, d'après un ms. du XV^e siècle, conservé à Manosque (Basses-

1. Le *Messager des fidèles* a donné en 1885 un article intitulé : *Une nuit de Noël au moyen-âge* (pp. 565-568), écrit sur les documents insérés dans Dom Martène, *De antiquis Ecclesiæ ritibus*, t. III et IV, et Félix Clément, *Histoire générale de la musique religieuse* (pp. 97-103), relatifs à l'« Ordinarium du Mont Cassin ». La mise en scène est la même : seulement, le traducteur prend une périphrase pour désigner les sages-femmes qui évidemment l'offusquent : « Des femmes qui tiennent compagnie à la divine Mère, tirent le voile qui dérobo la crèche ».

Alpes), « La moralité des Trois Roys », qui malheureusement est incomplète. Ste Anastasie, qui était restée auprès de la Ste Vierge pour l'assister, y paraît effectivement comme servante : Marie lui commande de faire du feu pour réchauffer S. Joseph et préparer la nourriture de l'Enfant Jésus :

Marie. Anastayse, faictes bon feu :
Si chauffera se proudomme,
Et puis après, c'en est la somme,
Ferés à mengier à l'enfant.

Anastayse. Je m'y en vois tout maintenant,
Marie, ma douce mestresse,
Car est bien rayson que vous serve,
Certes, tout le temps de ma vye ¹.

Josep J'ay bien grant froit, je vous affye ;
Faictes bon feu, douce Anastayse ²,
Et puis nous chaufferons à nostre ayse
Vous et moy, tous deux de ung acort.

Anastayse. Je m'y en vois sans nul resort,
Joseph, certes, mon bon amy ;
Or vous chauffés, je vous en pri,
Puisqu'il vous plaist et vous agréé ³.

VI. — ICONOGRAPHIE.

Le peuple, au moyen-âge, ne lisait pas, ce qui ne veut pas dire que pour cela il fût ignorant, car il voyait et entendait. Son instruction religieuse se faisait d'une autre façon, plus saisissante.

A l'église, la liturgie dramatisée avait son écho dans l'art, peint ou sculpté. Ce sont les monuments eux-mêmes qu'il nous faut étudier maintenant, pour nous rendre un compte exact de l'influence persistante des apocryphes. Ils sont nombreux, je tâcherai de n'en omettre aucun et de bien mettre en lumière le point spécial qui nous intéresse. Nous suivrons l'ordre chronologique, afin de mieux faire comprendre le progrès ou la décadence du thème traditionnel.

v^e siècle. S. Jérôme peut témoigner pour son époque, mais non pour les siècles suivants : « Il n'y eut là ni sage-femme ni œuvre de

1. Allusion évidente à sa guérison.

2. La rime exige *Anastasye*.

3. *Agréé* ne peut rimer avec *ressort*. Je propose *confort* ?

femme. Marie elle-même enveloppa l'enfant dans les langes, elle fut à la fois mère et sage-femme. . . Ce sentiment réfute les divagations de certains apocryphes au sujet de la sage-femme qui assista Marie » (S. Jérôme, *Contre Elvidius*, n° 8). Ce texte ne fait pas tort le moins du monde à la tradition.

Le P. Garucci (*Stor. dell'arte crist.*, t. I, p. 499) dit, à propos de la mosaïque de l'arc triomphal, à Ste-Marie-Majeure, qui date du pontificat de Sixte III (432-440), qu'à la scène de l'Épiphanie : « A destra e sinistra del trono seggono la madre et la balia ¹ ». Les deux femmes, assises de chaque côté du trône, où l'Enfant Jésus se présente lui-même à l'adoration des Mages, seraient donc, l'une, la sainte Vierge et, l'autre, la sage-femme, qui, à la Nativité, lui avait promis de s'attacher à son service. La scène est gravée dans l'*Évangile*, t. I, pl. XXI; M. Rohault de Fleury y voit l'Église et la Synagogue, ce qui n'est pas impossible en raison de leurs attributs : le siège avec escabeau, signe d'honneur; le livre fermé ou le rouleau déployé, l'air de jeunesse et le riche costume de celle qui est à droite, l'air âgé et le voile de celle qui est à gauche; toutes les deux sont chaussées. En présence de ces opinions si tranchées, l'attribution reste douteuse. J'en proposerai cependant une troisième. La Ste Vierge ne doit pas figurer dans cette scène, car il serait inconvenant de lui assigner une place en regard d'une sage-femme, qui jouirait des mêmes privilèges qu'elle. Si le P. Garucci a raison sur un point, ayant tort sur l'autre, pourquoi n'aurions-nous pas ici les deux sages-femmes, d'âges différents? Mais alors surgit cette difficulté : Comment se fait-il que la mère soit absente d'un tableau où son rôle est marqué constamment?

Alfred Darcel a publié dans la *Revue des Sociétés savantes*, 5^e sér., t. I, pp. 144-147, une « Note sur cinq pyxides d'ivoire appartenant à M. le professeur Aus'm Werth, de Cologne ».

La troisième pyxide, dit-il, dont il n'existe que le cylindre, qui est

1. Prudence en fait mention (*Cathemer.*, XI) dans un vers presque contemporain de la mosaïque :

« Hunc quem latebræ et obstetrix
Et virgo foeta et cunula
Et imbecilla infantia
Regem dederunt gentibus. »

Amaduzzi (*Anecd. litter.*, t. III, pp. 59, 90) la nomme Salomé.

même en très mauvais état, représente l'Annonciation, la fuite à Nazareth et la Crèche. . Dans la fuite à Nazareth, la Vierge est assise sur un âne et soutenue par S. Joseph. Elle a passé son bras autour du cou de son époux, vieux et barbu. Un ange guide l'âne. La crèche est un édicule ouvert au sommet pour laisser voir l'enfant, couché au-dessous d'une étoile. Les avant-trains du bœuf et de l'âne sortent de chaque côté de l'édicule. Une figure de femme, soutenant un de ses bras levé avec son autre main, est agenouillée devant la partie inférieure de la crèche. A côté, la Vierge est couchée sur un matelas jeté à terre. Un ange s'incline devant elle, tenant une croix d'une main et un encensoir très allongé de l'autre. . . Cette œuvre semble être du v^e siècle.

L'interprétation de cette sculpture est très facile, grâce aux apocryphes. La femme est Salomé, qui, sur la recommandation de l'ange, présente à l'Enfant Dieu, pour qu'il le guérisse, son bras paralysé et inerte, qu'elle est obligée de soutenir; elle s'agenouille même pour mieux faire agréer sa demande. Quel est ici le rôle de l'ange? Ferait-il songer à l'Annonciation ou commence-t-il la série des anges adorateurs, si fréquents ultérieurement? L'encensoir va se retrouver sur un autre ivoire, où la Vierge a une attitude différente; autrement, on pourrait croire, d'après les descriptions que je cite, sans avoir étudié les originaux, qu'il s'agit d'un même objet.

Ivoire de Hanovre. Il a été édité par Halm en 1862. L'enfant est dans une crèche entre le bœuf et l'âne; en avant, une femme à genoux dans l'attitude de la prière. La Ste Vierge, assise sur un trône, est drapée dans son pallium. Derrière elle un ange ailé porte une croix de la main gauche et un encensoir de la droite (Rohault de Fleury, *la Vierge*, t. I, p. 127).

Distinguons ici deux scènes : l'Annonciation, où la Vierge est assise et accueille l'ange Gabriel, dont la croix indique la mission; puis la Nativité, où l'enfant est prié par Salomé pour qu'il la guérisse.

vi^e siècle. Voilà trois monuments pour le v^e siècle : nous en aurons deux pour le vi^e et l'un et l'autre en ivoire.

La collection Trotti, à Legnano, possède une plaque de la chaire en ivoire de Ravenne (549), qui représente la Nativité et la guérison de Salomé, ce qui suppose sur une plaque perdue le bain de l'Enfant Jésus.

La guérison de Salomé se voit sur les bas-reliefs du siège épiscopal de Ravenne et sur une boîte à eulogies, découverte à Minden, deux monu-

ments du VI^e siècle, cités par Garucci, *Stor. dell'arte crist.*, pl. 417, 437 » (*Rev. de l'art chrét.*, t. XXX, p. 325).

VII^e siècle. Nous avons trois monuments, dont deux en ivoire, pour le VII^e siècle.

M. Rohault de Fleury, dans son texte, classe l'« Ivoire de Bologne » au VII^e siècle (*la Vierge*, t. I, p. 128), tandis que sa planche le descend au « VIII^e » (pl. XIX); peu importe, au reste, la date qui ne peut être qu'approximative. L'essentiel est de le savoir latin. De la « collection Cospi » il a passé à l'« université de Bologne ». Il superpose « l'Annonciation, la Visitation et la Nativité. Dans cette dernière, la Ste Vierge est presque couchée; S. Joseph, âgé d'environ cinquante ans, sans barbe, dans l'acte de la réflexion et de l'admiration; l'enfant Jésus, dans une crèche d'osier, près de la sage-femme. Ce dernier trait, qui ferait descendre la date de ce monument, est compensé dans le haut par une caractéristique plus ancienne; c'est la croix de l'ange Gabriel, qui rappelle les ivoires des VI^e et VII^e siècles ». Au-dessous de la crèche maçonnée, où l'enfant emmaillotté est réchauffé par le bœuf et l'âne, la sage-femme, en robe à ceinture et écharpe flottante, court vers Marie qui lui parle : ses mains tendues montrent qu'elle s'offre à toujours la servir. Le vase de l'ablution est élevé sur trois pieds, espèce de cuve, que complète, sous le lit de la Vierge, un pot à une anse et panse godronnée. Au registre inférieur, les bergers semblent écouter la voix invisible qui va les diriger vers l'étable.

M. Marucchi a étudié spécialement les fresques de la catacombe de S. Valentin (*Bullett. del. commis. archeolog. comm.*, 1888, n^o de juillet). « Il les attribue au VII^e siècle ». Parmi elles est la « naissance du Christ, où figure l'accoucheuse Salomé, dont parlent les Evangiles apocryphes » (*la Science catholique*, t. III, p. 43).

Le comte de S.-Laurent, parlant du « bain de l'enfant Jésus », fait cette observation :

Les sages-femmes s'y montrent ordinairement occupées d'un autre soin (l'investigation de la maternité), qui lui-même ne nous paraît pas pouvoir se justifier; elles lavent l'enfant Jésus ou prennent les dispositions pour le laver. Le fait ne s'est pas produit avant le VII^e ou le VIII^e siècle (*Guide de l'art chrét.*, t. IV, p. 128).

On rencontre très anciennement, ajoute le même écrivain, des représentations de la Nativité, où la cuve baptismale apparaît sans que les sages-

femmes elles-mêmes soient mises en scène. Il en est ainsi sur le diptyque de la cathédrale de Milan, provenant de la basilique ambrosienne. . . Cet ivoire est donné par Mozzoni' (*Tavole della storia della chiesa*, X sec.) comme étant du x^e siècle ; nous aurions incliné même à le croire antérieur au diptyque de Bologne, que Gori estime probablement du vii^e siècle (*Rev. de l'art chrét.*, t. XXX, p. 326).

La planche qui accompagne cette note montre l'étoile brillante, deux anges près de la crèche où repose l'enfant, Marie couchée et du doigt désignant la cuve, en forme de calice, et le pot à anse qui doivent servir au bain ¹.

viii^e siècle. Il est représenté par un texte et sept monuments.

Dans les peintures du cimetière de S. Jules, attribuées au viii^e siècle et qui en portent en effet tous les caractères, elle (Salomé) est nommée et doublement représentée ; une première fois, près du divin enfant couché dans la crèche, seule avec lui et obtenant sa guérison en le touchant ; puis dans une seconde scène où, avec l'aide d'une autre femme, elle tient le Sauveur plongé dans un bassin qui a pris la forme d'une cuve baptismale ; c'est là que le nom de SALOMEV est inscrit à côté d'elle. Nous disons le Sauveur et non pas l'Enfant divin, car, si l'on en juge par la gravure de Bosio (*Roma sott.*, p. 579), on l'aurait représenté adolescent plutôt qu'enfant nouvellement né ; son nimbe crucifère, d'ailleurs, le fait parfaitement reconnaître. Cette peinture occupait le fond d'un *arcosolium* ; au milieu se voit la Vierge-mère et, en regard de la scène du bain, celle de la Visitation. Sur la planche de Bosio, Salomé et l'autre femme sembleraient avoir de la barbe, mais cette planche est si mal exécutée qu'on ne peut en tenir compte. Le nom de *Salomeu*, les costumes ne laissent pas de doute et l'on ne peut méconnaître que ces personnages soient des femmes. L'enfant Jésus qui, dans la crèche, porte le nimbe crucifère, n'a dans la cuve que le nimbe simple ; mais, sur ce point aussi, l'ensemble des documents enlève toute incertitude (*Guide de l'art chrét.*, t. IV, p. 129) ².

1. « Un cylindre chrétien, exposé au cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, nous fait voir douze sujets, tels que l'Annonciation, la Visitation, la Nativité. . . Un premier personnage nimbé semble tenir un enfant dans son berceau. . . Le nimbe qui le caractérise exclut la pensée de la sage-femme, trop souvent figurée plus tard. A côté, la Ste Vierge se retrouve encore à demi-couchée, l'enfant dans la crèche, avec une tête de bœuf au-dessus » (*la Vierge*, t. I, p. 129).

2. M. Muntz (*les Sources de l'Archéologie chrétienne*, p. 11) cite, parmi ces « dessins de l'Ambrosienne » à Milan, t. VII, f^o 25, « un personnage dans un baquet avec deux femmes, qui le lavent ; chapelle de S. Jules, pape, près de Ponte Molle, près de l'église de S. Valentin, martyr, dans la vigne des Pères ermites de Ste Marie du Peuple » et, pag. 32, dans les « dessins de la Barberine », à Romo, f^o 12, « ex ruinis antiquissimi sacelli Ioannis papæ VII in

Le comte de S.-Laurent revient, dans la *Revue de l'art chrétien*, t. XXX, pp. 324-325, sur cette représentation.

Le P. Garucci¹ croit que, probablement, elle a été exécutée sous le pontificat du pape Théodore I, c'est-à-dire au milieu du vi^e siècle (*Storia dell'arte cristiana*, pl. 84, fig. 1). Elle représente, au centre, une Vierge mère, désignée par ces mots SCA DI GENETRIX; au-dessus, l'enfant Jésus dans la crèche et une femme qui en approche, tendant les bras; on voit à droite la Visitation et à gauche l'enfant Jésus, plongé dans une cuve par deux femmes, dont l'une est désignée sous le nom de SALOME. Dans la planche de Bosio, on lit SALOMEV², mais le père Garucci a constaté que ce qui avait été pris pour v était un signe de ponctuation. Macarius n'avait songé, en présence de cette composition, qu'à y voir S. Jean devant la Porte Latine, sans prendre garde à l'inscription. Bottari et d'Agincourt avaient cru au martyre d'une chrétienne nommée Salomé. Le P. Arthur Martin³ est le premier, il paraît, qui se soit aperçu que ce nom trouvait son explication dans les évangiles apocryphes.

S. Jean Damascène, décrivant, à la fin du viii^e siècle, les épisodes de la vie du Christ, signale, après l'Annonciation, la Nativité, la grotte, la crèche, la sage-femme, les langes, l'étoile et les mages (Garucci, *Stor. dell'arte crist.*, t. I, p. 590).

M. Rohault de Fleury, l'*Évangile*, t. I, pl. XI, fig. 1, a gravé une miniature d'un manuscrit de la bibliothèque de S. Marc, à Venise.

veteri basilica mncviii, in sacris cryptis Vat., mosaïque avec la femme agenouillée, étendant le bras vers le coffre sur lequel repose le Christ ».

1. *Stor.*, t. I, p. 574.

2. Bottari lisait SALOME V(irgo).

3. « Pour le fait qui nous occupe, l'oubli de cette narration apocryphe a fourvoyé le savant Aringhi dans l'explication d'une peinture des catacombes sur le sens de laquelle il était à peine possible de se méprendre. Une même paroi, dans le cimetière de S. Jules (*Roma subterranea*, 1659, t. II, p. 164, 165), réunit les peintures de la Visitation, de l'Enfant Jésus dans la crèche, de la Ste Vierge tenant son divin fils sur ses genoux et enfin des deux femmes qui baignent le nouveau né... Il est évident que tout cet ensemble est consacré aux détails de l'Incarnation. Mais Aringhi ou ses dessinateurs ont tellement pris le change sur la dernière scène qu'ils ont donné de la barbe aux deux matrones, bien que la longueur de leurs robes suffit pour faire reconnaître des femmes. D'Agincourt (*Peinture*, pl. XII, fig. 18; texte p. 10), sur la foi de ses prédécesseurs, y a vu la représentation d'un martyre; et, marquant plus fortement qu'Aringhi le soin de l'enfant, il a intitulé cette peinture : *Martyre d'une sainte*. Puis il ajoute, par une malencontreuse observation qui semblait devoir lui dessiller les yeux, que « c'est le seul sujet de ce genre qu'on ait rencontré dans les catacombes ». Or, quand le groupe même des sujets rapproché sur cette muraille n'aurait pas suffi à montrer qu'ils formaient une série continue, la signification de celui qu'Aringhi a pris pour un martyre était surabondamment indiquée par l'inscription SALOMEV, tracée près de la femme assise » (*Mélang. d'archéolog.*, t. I, p. 23).

La Vierge couchée parle aux deux sages-femmes, l'une assise, qui lave l'Enfant dans une cuve, semblable à un verre à pied, pendant que l'autre, debout, lui présente un linge pour l'essuyer. L'*Archivio storico dell'arte* (1883, p. 160) dit que ce manuscrit est grec et que « Marie se retourne vers les femmes qui doivent laver l'enfant ».

L'ivoire de Ravenno, qui joint les mages aux bergers, pour adorer le nouveau né, étendu dans la crèche, a, au-dessous de la Vierge, couchée sur un matelas, la scène du bain. L'enfant est debout et nu, dans une cuve à pied tréflé. A gauche, une femme, assise sur le rocher de la grotte, le tient à deux mains ; mais lui se retourne vers celle de droite, âgée, qui verse l'eau et il lui parle ; c'est sans doute Salomé qu'il va guérir (*l'Évangile*, t. I, pl. XIII, fig. 4).

De Dartein, dans son *Architecture lombarde*, donne le dessin d'une adoration des mages, qui est à Cividale dans le Frioul et qu'il date du milieu du VIII^e siècle. Derrière le trône de la Vierge se tient debout une femme, qui ne peut être qu'une des accoucheuses (*Arch. stor. Lombardo*, 1891, p. 433).

Le P. Garucci a soin de noter ce détail dans la mosaïque du pape Jean VII (705-708), à la scène de la Nativité : « Davanti alla culla v'è l'ostetrica Salome ginocchione con la destra assiderata, ella sta pregando per ottenere la guarigione. Nel basso due donne lavano il Bambino neonato nella conca » (*Stor. dell'arte crist.*, t. I, p. 582).

Cette mosaïque, placée autrefois dans la basilique de S.-Pierre, a été reproduite par Ciampini, *De sacris ædificiis*, pl. 23 ; par Muntz, *l'Oratoire du pape Jean VII*, et par le P. Berthier, dans la *Revue de l'art chrétien*, 1893, 363.

Entre la Visitation et l'Épiphanie se place la Nativité. J'en ai parlé dans le *Trésor et les souterrains de S.-Pierre*, p. 74, ainsi que les *Musées et galeries de Rome*, p. 61, parce que la scène du bain a émigré au palais apostolique de Latran (*Œuvres*, t. I, p. 539, n° 15). Dans le dessin, pris au siècle dernier, la Vierge est couchée et S. Joseph, assis et nimbé ; l'enfant est lavé par deux sages-femmes ; actuellement, il n'en reste plus qu'une seule ¹.

1. Si le pape S. Gélase a réellement défendu la lecture des évangiles apocryphes dans les églises et condamné en particulier la scène des accoucheuses, comment un siècle et deux après s'étaient-ils à peine écoulés, qu'un autre pape, Jean VII, faisant construire une chapelle dans la basilique même de S.-Pierre, ait laissé, sous ses yeux, un mosaïste reproduire ce même fait ?

Le pape Jean VII, au commencement du VIII^e siècle, fit tisser pour l'exposition du S. Suaire, à sa chapelle de la basilique Vaticane, un dais historié, qu'a vu Grimaldi au XVII^e et dont il donne un dessin tel quel, reproduit par M. Muntz, dans la *Revue de l'art chrétien*, 1900, p. 20. Le sujet est la vie du Christ, traitée en style byzantin. A la Nativité, Marie nimbée et couchée dans la grotte, près de l'enfant qu'accompagnent le bœuf et l'âne; plus loin, on voit une femme, nimbée et agenouillée, joignant les mains. Au-dessous, en face de S. Joseph, assis et pensif, nimbé, deux femmes entourent la conque où va se laver l'enfant; cette partie du dessin est un peu confuse.

Le manuscrit du collège des Arméniens, à San Lazzaro, près de Venise, daté de l'an 770, montre, à la Nativité, Marie couchée dans la grotte, regardant son fils et de l'index désignant le bain. Salomé, vieille, est assise sur un quartier de rocher; elle répond à la Vierge et présente son bras gauche à l'Enfant, assis dans la cuve en calice qu'accompagne une grande amphore (*l'Évangile*, t. I, pl. XI, fig. 3). « S. Joseph, assis, s'appuie la tête sur la main; trois anges interviennent, dont l'un appelle les bergers; l'enfant divin, d'abord couché dans la crèche, est environné de bandelettes, puis lavé par la sage-femme dont nous signalons ici la présence pour la première fois. C'est l'origine d'une longue suite d'images de même genre » (*la Vierge*, t. I, p. 128). Ce n'est pas tout à fait exact, car les sages-femmes ont déjà fait leur apparition antérieurement.

IX^e siècle. Quatre monuments représentent le IX^e siècle.

Le P. Cahier a donné, dans les *Nouveaux mélanges d'archéologie*, 1874, t. II, p. 119, une miniature du Sacramentaire de Drogon où l'enfant Jésus est lavé par deux sages-femmes (*Bull. mon.*, 1888, p. 532).

Le *Sacramentaire d'Autun*, cité par la *Gazette archéologique*, 1884, pl. 23, a une miniature consacrée à la Nativité. Une étoile à rayons flamboyants, à l'instar du soleil ¹, brille au-dessus de la crèche, « presepe ». « Joseph », assis, nimbé, un bâton dans la main

1. L'hymne de laudes, le jour de l'Épiphanie, contient cette strophe :

« Quem (l'enfant Jésus) stella, quæ solis rotam
Vincit decore ac lumine,
Venisse terris nuntiat
Cum carne terrestri Deum ».

gauche, fait de la main droite un geste qui est le signe de la parole. En bas, deux bergers, « pastores », appuyés sur leurs bâtons et gardant leur troupeau, écoutent l'ange, qui descend du ciel, une croix à la main. L'enfant, couché dans un berceau, est réchauffé par les deux animaux¹. La Vierge, « Maria », étendue sur un lit bas et nimbée, se redresse pour répondre à une femme qui s'avance vers elle et lui parle : celle-ci est vêtue d'une robe longue et porte un chapeau sur sa tête.

Ivoire de la collection Zpitzer... L'enfant Jésus, nimbé et de taille adulte, est couché sur un lit très riche ; nu dans la partie supérieure du corps, il est pour le reste couvert d'un drap... Sa tête est appuyée sur la main droite et le bras gauche est hors du drap. Par derrière, la Ste Vierge, très notable particularité, est nimbée et debout ; elle lève la main gauche. A côté d'elle, S. Joseph, debout, sans nimbe, étend les deux mains vers l'enfant, semblant s'écrier : Voyez-le... Trois bergers, au pied, contemplant le Sauveur qu'un ange leur indique (Rohault de Fleury, *la Vierge*, t. I, p. 130, pl. XIX).

En examinant la planche, je vois bien la Vierge debout au chevet du lit, qui parle avec le personnage qui est à sa gauche, lequel n'est pas S. Joseph, mais une des sages-femmes, comme l'attestent son costume et ses longs cheveux, et qui s'adresse aux bergers, leur racontant le miracle de la naissance. Dans le magnifique ouvrage sur cette riche collection, l'ivoire est donné comme byzantin et du x^e siècle ; une seule femme lave l'enfant dans une coupe.

Le musée de Lyon possède un ivoire du ix^e siècle, où la Vierge est couchée et l'enfant réchauffé par les animaux. S. Joseph, pensif, est assis au chevet du lit ; en face et aux pieds, est également assise une femme âgée et nimbée, qui réfléchit à ce qu'elle voit. M. Giraud, conservateur du musée, l'a nommée Ste Anne, ce qui est absolument impossible ; il faut y voir une des sages-femmes.

Notker, dans la séquence *Natus ante sæcula*, a cette strophe : « Gaude, Dei genitrix, quam circumstant obstetricum vice concinentes angeli gloriam Dei. » Moins réaliste, le poète liturgique remplace les sages-femmes par les anges.

1. Voir sur le bœuf et l'âne, à la Nativité, la *Revue de l'art chrétien*, 1870, pp. 119 et suiv. ; 1884, pp. 177. Dans le cloître de l'*Ara cœli*, à Rome, sur une fresque de l'an 1734, on observe S. Joseph conduisant l'âne, le bœuf et Marie, qui se dirigent vers une grotte, conformément à ce qu'a écrit S. Bonaventure dans ses *Méditations*.

x^e siècle. Pour cette période, nous connaissons trois monuments :

« Ivoire Barberini. La Ste Vierge est couchée à côté de l'enfant Jésus ; sur le devant, deux femmes lavent l'enfant, S. Joseph est assis et tient la tête dans sa main » (*la Vierge*, t. I, p. 131).

Le Ménologe du Vatican, œuvre grecque, représente la Nativité à la manière byzantine ; la Vierge est assise, à la tête de la crèche maçonnée où repose l'enfant, sur lequel descend du globe céleste un large rayon de lumière¹. Au-dessous, une femme, bras nus et en cheveux, plonge horizontalement le petit Jésus, nu et au nimbe uni, tandis que plus haut il est crucifère, dans une large vasque à pied ; auprès est un grand vase à une anse qui a servi à apporter l'eau nécessaire au bain (*la Vierge*, t. I, pl. XX) ; d'Agincourt a figuré cette scène (*Pitt.*, tav. 33, n^o 4). Au-dessous de la crèche, l'enfant est réchauffé par les deux animaux.

Le Bénédictional de S. Æthelwold est reproduit pl. XIV de *la Vierge*. Marie, couchée sur un lit, est assistée par une femme, qui lui met un traversin sous la tête, en regardant S. Joseph, assis au pied².

xⁱ^e siècle. Sept monuments de plus pour le xⁱ^e siècle, c'est-à-dire dix, y compris l'ivoire du Vatican, décrit en commençant.

Sur le manuscrit grec de la Bibliothèque Nationale, à la Nativité, une des femmes plonge l'enfant droit dans une coupe à pied ; l'autre s'avance à gauche, présentant une amphore dont elle va verser le contenu (*La Vierge*, t. I, pl. XV).

La porte de S.-Paul-hors-les-murs, fondue à Constantinople en 1070, est donc toute byzantine. La Vierge, tournée vers la scène du bain, fait le geste de la parole. L'enfant, au-dessous, est lavé par la femme de droite, assise à terre, l'autre debout versant de l'eau (*l'Évangile*, t. I, pl. XIII, fig. 2).

1. Ste Claire de Montefalco, morte en 1308, eut, la nuit de Noël, une vision, dans laquelle elle aperçut une large bande lumineuse qui allait du Père éternel à l'enfant Jésus. « Vidit (Clara, in nocte Natalis Domini), simul cum nato puero, viam quamdam ad latitudinem magne domus, velut solis radium a Deo Patre procedere et directe ad ipsam Claram descendere, nullo obstaculo interjecto. Ad cujus claritatis fulgorem, Clara virgo exurgens et spiritualem sentiens emotionem, stans erecta in pedibus, se videbat positam infra dictum solarem radium et angelos sanctos a Deo Patre ad ipsam et a se ad Deum descendere et ascendere cognoscebat. Et angelos audiens sanctos pro nato puero exultantes cantare, cepit simul cum eis dulciter decantare » (Faloci, *Vita di Sta Chiara da Montefalco*, p. 67).

2. *Guide de l'art chrét.*, t. IV, p. 129.

Sur l'autel portatif du monastère de Melk, en Autriche, qui date du XI^e siècle, à la scène de l'adoration des Mages, deux femmes âgées se tiennent derrière la Vierge. Elles font un geste d'étonnement. Ce sont évidemment les deux matrones ordinaires.

« Sur les portes de bronze de Hildesheim et sur le diptyque du Musée Barberini (XI^e siècle), il n'y a qu'une seule femme : là, placée devant la Vierge, elle semble l'écouter ; ici, elle lui présente un bassin » (*Guide*, t. IV, p. 129).

Une miniature du Missel de Robert de Jumièges, qui est du XI^e siècle et qu'a reproduite la Société Bradshaw, pl. I de son édition du manuscrit, représente, à la Nativité, l'Enfant Jésus, couché dans la crèche, réchauffé par les deux animaux et gardé par S. Joseph, tandis que, au-dessus, la Vierge, à laquelle parle un ange du haut du ciel, est assistée par une femme âgée et nimbée, qui lui met un oreiller sous la tête, car elle est étendue sur un lit.

M. Rohault de Fleury, dans les *Monuments de la Messe*, VIII, 90, sur la crosse d'ivoire de S. Gauthier, qui est du XI^e siècle, constate, à la vie de Notre Seigneur qui y figure, qu'à la visite au temple, pour la purification rituelle, « la Ste Vierge porte un cierge, Joseph une colombe, Salomé (?) une coupe remplie ». Tous trois sont nimbés. Cette scène figure sur la planche DCXLIX.

Kondakow, *les Emaux byzantins*, p. 149, décrit et figure l'icône du monastère de Kozkheti en Mingrèlie, émail de la deuxième moitié du XI^e siècle. « La Nativité est figurée avec l'ablution de l'Enfant Jésus, exécutée par deux femmes de service ». Sur la vignette, on voit très distinctement la Vierge couchée dans un lit et l'Enfant dans un berceau à sa droite ; les deux femmes, à sa gauche, viennent d'entrer, ce qu'indique le bâtiment dont elles ont franchi la porte ; elles parlent à Marie et sont de taille et d'âges différents, une avauce son bras pour montrer son impuissance.

Le XII^e siècle nous offre douze monuments.

Fonts baptismaux de Vérone ¹... On y retrouve, comme toujours, l'in-

1. L'influence de S. Zénon devait naturellement se faire sentir dans cette ville. En effet, « les récits relatifs aux sages-femmes qui assistèrent Marie se retrouvent dans un sermon de S. Zénon, évêque de Vérone, mort en 380 ; un moine grec du XII^e siècle, Epiphane, les reproduit dans son livre de la *Vie de Marie*, dont Mingarelli a donné le texte grec dans les *Anecdota litteraria* d'Amaduzzi, t. III, p. 29 » (Rupin, *la Nativité*, p. 6).

fluence des apocryphes, qui se transmet de siècle en siècle : la sainte Vierge couchée, S. Joseph méditant, les sages-femmes, les animaux, et, au-dessus de la tête de l'enfant, une étoile. Un trait distinctif est la présence de deux femmes, lesquelles, dans l'Annonciation, se regardent et sont placées chacune à l'extrémité du tableau, au lieu qu'ici elles sont réunies et portent un nimbe. Elles représentent sans doute l'Eglise et la Synagogue que la naissance de l'enfant a rapprochées (*la Vierge*, t. I, p. 134).

A l'Annonciation, on voit souvent, aux hautes époques, la compagne assignée par le grand-prêtre à Marie et que quelques auteurs nomment Véronique : deux serait une exception notable. Les deux femmes nimbées ne font-elles pas allusion plutôt à la scène de la Visitation?

Sur les portes de bronze du dôme de Pise, à la NATIVITAS DNI, même Vierge dans la grotte et enfant couché dans la crèche entre le bœuf et l'âne; puis la préparation du bain; une femme debout verse l'eau et l'autre, agenouillée, tient la conque à deux mains (*l'Evangile*, t. I, pl. XIII, fig. 3).

Le comte de S.-Laurent a résumé (*Rev. de l'art chrét.*, t. XXX, pp. 328-332) le débat qui s'est élevé entre M. de Longuemar et le chanoine Auber au sujet de l'interprétation d'une fresque de Saint-Pierre-les-Eglises (Vienne), « exécutée au XII^e siècle, peut-être au XI^e » et qu'a tranché définitivement le P. Cahier (*Nouveaux mélang. d'arch.*, 1874, p. 143 ¹). Pour le premier, c'était le baptême du Christ (*Chroniq. popul. du Poitou*, 1851, p. 159); pour le second, le bain de la Vierge à sa naissance (*Mém. de la Société des Antiq. de l'Ouest*, 1851). La peinture est assez fruste, cependant on y distingue nettement le petit Jésus, au nimbe crucifère, tenu par un bras dans une cuve en forme de font baptismal, par une femme assise, tandis qu'en face une autre femme présente la tunique ou chemise que revêtira l'enfant au sortir de l'eau; une troisième femme, assise, qu'on a prise à tort pour le Jourdain, tient dans chaque main

1. Cette publication, pp. 141-143, cite trois monuments poitevins du XII^e siècle, à S.-Hilaire, Notre-Dame, et S.-Pierre-les-Eglises. Je n'ai pas connaissance du premier et je serais étonné qu'il m'eût échappé dans cette collégiale si pauvre en sculptures historiées que je n'en compte pas plus de deux : la fuite en Egypte et la mort de S. Hilaire. Julien Durand répète, après le P. Cahier, que la scène du bain existe à S.-Hilaire « sur un chapiteau » (*Bull. mon.*, 1888, p. 532).

un pot plein d'eau qui déborde; suivant M. de Longuemar, il n'y aurait qu'un seul pot, ce qui est plus vraisemblable.

En 1839, M. Lecointre a publié, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, la description et la lithographie de la « façade de l'église Notre-Dame de Poitiers ». Il trouve « inconvenante » la « cérémonie » de l' « enfant lavé après sa naissance ». Que diront de ce gros mot Didron et de Saint-Laurent, qui ont vu dans le bain un symbole du baptême? La Vierge est étendue horizontalement sur un lit, au pied duquel est la crèche où dort l'Enfant. Elle tend la main, le montrant : une des sages-femmes se retourne pour l'écouter. Les deux matrones presque agenouillées, les jambes fléchies pour se mettre au niveau du petit Jésus, le plongent à mi-corps dans une cuve en calice ¹.

A Arles, dans le cloître de S.-Trophime, sur un chapiteau sculpté, Marie couchée est assistée par une femme, qui lui tend un linge. L'enfant est au-dessus, dans son berceau et emmaillotté. Plus bas la même femme le lave.

M. Brutails, décrivant la porte romane de l'église du Boulou, en Roussillon, écrit :

Sur la frise se déroulent, de droite à gauche, des scènes de la Nativité.... Une autre scène offre un intérêt particulier, c'est le bain de l'Enfant Jésus. On sait que ce sujet, fréquemment traité chez les Byzantins, a été représenté rarement dans l'Europe occidentale; la frise du Boulou peut être ajoutée aux quelques exemples déjà signalés (P. Cahier, *Nouv. mélanges d'arch.*, p. 140; Julien Durand, *Bullet. mon.*, 1888, p. 532; Rupin, *Bullet. arch. du Comité*, 1891, p. 456). L'enfant est plongé dans un bassin en forme de marmite allongée, dont l'aspect rappelle à la fois les fonts baptismaux de la contrée et les cuiviers dont les ménagères se servent dans les *mas* pour la lessive; les deux sages-femmes lavent l'Enfant, agenouillées des deux côtés du bassin. Peut-être ces sculptures donneraient-elles lieu à d'intéressantes observations de détail sur les Évangiles apocryphes (*Bull. arch. du Com. des trav. hist.*, 1893, p. 349).

1. Parlant de la façade de Notre-Dame de Poitiers, Corroyer écrit dans *l'Architecture romane*, p. 234: « L'une de ces sculptures de l'arcade latérale représente le bain de l'Enfant Jésus, sujet très rare et dont il n'existe, croyons-nous, qu'un exemple appartenant à la châsse, en orfèvrerie du xiii^e siècle, dite des grandes reliques, conservée au trésor d'Aix-la-Chapelle ». On voit ce qu'il en est de cette rareté. La *Revue de l'Art chrétien* réfute l'assertion de cet architecte (1889, p. 253). Le bas-relief poitevin est gravé dans *l'Évangile* de Rohault de Fleury, I, 47.

M. Giraud a publié, dans l'*Exposition rétrospective de Lyon*, pl. III, une plaque d'ivoire, qui a dû faire partie d'un coffret. Le style est byzantin et accuse le XII^e siècle environ. S. Joseph est assis sur un tabouret, nimbé et sandalé. Il soutient sa tête, à cheveux frisés, dans sa main gauche, ce qui est l'attitude de la réflexion. La Vierge, étendue sur un lit, les mains appuyées sur les genoux, se détourne, comme pour lui parler. Sur le côté, repose l'enfant dans la crèche, emmaillotté et réchauffé par l'âne et le bœuf. Aux pieds de Marie est assise une femme, d'âge moyen, voilée et nimbée, qui, elle aussi, réfléchit.

Dans la partie de la *pala d'oro* de Venise, qui date du XII^e siècle et est encore de facture byzantine, malgré les inscriptions latines, à la Nativité, l'enfant Jésus est lavé par deux femmes (Veludo, *la Pala d'oro de S. Marc de Venise*, p. 25).

Mgr Farabulini (*Archeologia*, p. 84) cite, à Florence, dans l'église Sta Maria Novella, « a tempi di Cimabue, nelle pareti... sullo scorcio del secolo XII, da uno dei maestri bizantini, da' quali apprese l'arte Cimabue stesso... il fanciullo, che due donne vi tengono tra le mani, è in un gran viluppo di veli tutto fasciato ». L'enfant vient donc d'être mis dans ses langes par les deux sages-femmes, dont le rôle ici est plus relevé.

Le même écrivain reporte au XII^e siècle l'évangélique grec, qui a appartenu aux Commène et est passé dans la bibliothèque des ducs d'Urbino, puis au Vatican. « Ici, dit-il, Marie est assise sur un lit et caresse son enfant; en bas, un homme, avec le turban en tête et une femme lavent l'enfant » (p. 85). Y a-t-il un homme et une femme, au lieu des deux sages-femmes habituelles ? J'en doute fort. L'auteur a mal vu. Je n'en veux d'autre preuve que ce qu'il dit, p. 83, de l'erreur commise par Grimaldi et Bosio. Le premier, reproduisant en un mauvais dessin, conservé au Vatican, la mosaïque de Jean VII, « invece di una delle donne che lavano il fanciullo, dipinse un uomo con la barba ». Le second a fait graver dans sa *Roma sotterranea* « a curare il bambino, due uomini in luogo delle femmine ». Le cas est identique.

L'abside de la cathédrale de Lyon date de 1110 à 1120. Les chapiteaux sont historiés. En regard de l'Adoration des Mages est placée la Nativité. Le cinquième sujet montre « Marie, couchée dans un

lit, S. Joseph est assis auprès d'elle dans l'attitude de l'indifférence. A son chevet, une servante, *ventrière*, lui offre ses soins; mais, du geste, Marie indique qu'elle les repousse. Le sixième présente une scène tout orientale. Deux femmes lavent le nouveau-né dans un bain qui a la forme d'une cuve baptismale » (Bégule, *Monogr. de la cath. de Lyon*, p. 59). Je ne crois pas que le geste de la Vierge ait été exactement interprété; comme ailleurs, elle doit renvoyer la paralysée à l'Enfant-Dieu pour qu'elle en obtienne sa guérison. M. Bégule ajoute que la scène du bain est très fréquente dans le midi de la France.

Halberstadt a une chasuble brodée du XII^e siècle, où la Vierge est au lit, étendant la main vers l'Enfant Jésus, couché dans la crèche; près de lui s'empressent deux femmes, d'âge différent; la plus jeune est nimbée; l'autre, presque vieille, cause avec l'ange qui lui montre le nouveau-né de qui elle peut obtenir la guérison; aussitôt elle avance vers le berceau son bras gauche paralysé (De Farcy, *la Broderie*, pl. 5).

Voici donc très explicitement ce que pensait le moyen-âge et ce qu'il ne redoutait pas de figurer, même en tableaux vivants. Faut-il avoir réfléchi à tout cela et pour avoir trop consulté les livres qui, depuis deux cents ans, ont fait faire fausse route à l'archéologie, Martigny a lancé cette appréciation erronée d'une pâte byzantine. « Pâte verte du sixième siècle..... C'est la moitié d'une espèce de camée, de forme demi-circulaire..... Au milieu, Marie, nimbée, est couchée sur un lit..... A côté d'elle, dans un berceau, est l'enfant Jésus..... Dans l'angle droit..... Joseph assis, nimbé..... L'angle gauche montre les trois Mages prosternés, ayant chacun un vase à la main » (*Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, 1^{re} édit., p. 331). Je ne connais pas le monument que décrit Martigny, mais le dessin qu'il en donne me suffit pour former ma conviction, totalement différente de la sienne. Les pâtes vitreuses, fabriquées par les byzantins, pul-lulent, et leurs reliefs sont invariablement les mêmes. Dater celui qui nous occupe du VI^e siècle, c'est très hardi et doubler le millésime ne serait peut-être pas trop faire. C'est encore plus hardi de voir trois Mages, là où il n'y a que deux femmes, qui ne sont nullement prosternées, mais penchées dans l'attitude du travail. La pâte est brisée à cet endroit, sans que pour cela il y ait place pour un troi-

sième personnage et la cassure me semble suivre exactement les contours de la coupe dans laquelle était plongé l'enfant. La même cassure empêche complètement de voir l'usage que ces femmes faisaient de leurs mains et il n'y a pas apparence de vases portés par elles. Enfin l'ensemble même de la composition démontrait d'une manière péremptoire qu'il s'agissait ici exclusivement de la Nativité et non de l'Adoration des Mages. Je mettrais presque au défi de citer un exemple, même des catacombes et des premiers siècles chrétiens, où la Vierge reçoit dans son lit la visite des Mages. Il suffirait d'avoir lu Bossuet, dans son sermon sur la fête de l'Épiphanie, pour comprendre que la royauté de Jésus-Christ commence précisément ce jour-là. C'est en vertu de ce principe, je crois, que l'enfant est assis sur les genoux de sa mère, assise elle-même, non sur un siège vulgaire, mais sur une *cathedra* ou chaire d'honneur, qu'une étoffe revêt pour la rendre plus digne.

J'appellerai maintenant en témoignage vingt-trois œuvres du XIII^e siècle :

La grande châsse d'Aix-la-Chapelle a été exécutée au commencement de cette période. Les *Annales archéologiques*, t. XXVI, p. 344, ont donné une belle gravure de la scène du bain. L'Enfant, au nimbe crucifère et visage viril, est lavé dans une cuve à pied qui ressemble à un calice, par une femme âgée, la figure enveloppée; une jeune femme, à longs cheveux, verse à deux mains dans la cuve l'eau d'un pot en *olla*, c'est-à-dire sans anses. Dans la gravure du P. Martin (*Mél. d'arch.*, t. I, pl. 3, fig. 6), il est fait allusion à cette infirmité d'une des sages-femmes. En effet, l'artiste l'a représentée le bras enveloppé et comme paralysé, retenu par une écharpe nouée à l'épaule et elle touche l'enfant qui va la guérir.

« Il y a deux femmes près de la divine Mère, à Chartres, dans les petits bas-reliefs de la cathédrale, XIII^e siècle » (*Guide*, t. IV, p. 129). « On le voit aussi à la cathédrale de Chartres sur une frise du grand portail. Bulteau, *Description de la cathédrale de Chartres*, 1850, p. 52 » (*Bullet. mon.*, 1888, p. 532).

Au parement d'autel, brodé au XIII^e siècle et qui appartient à la Société archéologique de Toulouse, la nuit de Noël, la Vierge repose sur un lit, la tête appuyée dans sa main; au chevet, une femme

s'avance vers l'enfant Jésus dans la crèche, suppliante et tendant les mains, comme pour lui demander sa guérison (de Farcy, *la Broderie*, pl. 31).

« La Nativité de Notre Seigneur, bas-relief de la chaire au baptistère de Pise, par Nicolas de Pise. . . . L'enfant s'y trouve représenté deux fois, dans la crèche en haut et dans le bain, où sa tête est brisée, en bas » (*Guide*, t. I, pl. XI, p. 63; t. VI, p. 264). M. Müntz, dans *les Primitifs*, p. 222, précise la scène : la Vierge est couchée sur un lit ; une femme, âgée et assise, plonge l'enfant nu dans une cuve ou calice, tandis que l'autre, jeune et tête nue, verse l'eau d'un vase à anses.

A Rome, sur les fresques de S.-Urbain *alla Caffarella*, l'enfant est lavé par deux femmes.

De même à la cathédrale du Mans, dans la chapelle du chevet, sur une verrière. Jésus est plongé dans une cuve, où une des deux matrones verse l'eau.

La *Revue de l'art chrétien*, t. XXXII, pp. 450-451, a extrait du tome XXIII du *Bulletin de la Société académique de Laon* et d'un article sur les *Vitraux de la cathédrale de Laon*, par M. de Florival et Midoux, cette « description d'un médaillon de lancette du XIII^e siècle » :

Le médaillon représente la scène de la Nativité. Une femme qui n'est autre que la Vierge, voilée et nimbée, est couchée sur un lit, appuyée sur le coude. A droite, une autre femme tient un enfant nouveau-né, enveloppé de langes. C'est l'une des sages-femmes, Gélome et Salomé, dont il est parlé dans le Protévangile de Jacques le mineur et qui serait venue donner ses soins à la mère et à l'enfant. . . . Deux personnages frappent les regards ; l'un âgé, coiffé d'un bonnet juif de couleur rouge, assis sur une pierre et s'appuyant des deux mains sur une sorte de béquille. . . . L'autre personnage est une femme, qui plonge un petit vase dans un bassin ou cuve circulaire d'assez grande dimension et élevé sur un pied massif dont la forme rappelle celle de certains fonts baptismaux pédiculés. . . . Le vieillard figuré à droite n'est autre que S. Joseph, dépouillé ici, on ne sait pourquoi, du nimbe qui lui appartient. . . . La femme qui est auprès de Joseph est encore l'une des sages-femmes dont il a été question plus haut et qui puise de l'eau pour donner des soins au nouveau-né. Cette assimilation de l'Enfant divin aux fils des hommes qui paraîtrait aujourd'hui une inconvenance, ne choquait pas les mœurs moins délicates de ces temps éloignés.

M. de S.-Laurent a publié dans le *Guide de l'art chrétien*, t. IV,

p. 130, la miniature d'un graduol franciscain exécutée en Italie au XIII^e siècle, dans l'intérieur de la lettre P, initiale de *Puer*, mot qui commence l'introït de la messe de Noël. Les deux anges qui ont annoncé la naissance à deux bergers, PASTORI, se retournent pour adorer l'enfant, couché dans la crèche ¹, réchauffé par les deux animaux et désigné à la fois par son nom *ic̄ xc̄* et l'étoile qui brille au-dessus de lui. Marie, couchée dans la grotte sur un matelas, détourne la tête, triste, un mouchoir dans la droite. Au-dessous, l'enfant nu, avec un nimbe crucifère, comme plus haut, bénit de la droite et de la gauche cache sa nudité : il émerge d'une cuve circulaire. La sage-femme de droite agenouillée pose une de ses mains sur son épaule : elle est âgée et de la gauche fait un geste de supplication. C'est Anastasie que Jésus bénit et guérit. De l'autre côté, une femme debout, plus jeune, verse de l'eau avec un pot et lève la droite pour témoigner son admiration à la vue du miracle. Plus bas, S. Joseph, assis et pensif. Toute cette scène est traitée dans le goût byzantin.

Le baron de Verneilh, après avoir décrit la Nativité sculptée au XIII^e siècle sur la Vierge d'ivoire de Boubon, ajoute : « Sur les deux côtés en retour du socle, s'ouvrent deux petites arcades cintrées, au milieu desquelles sont sculptées deux petites figures de femmes debout dont je ne trouve pas le sens iconographique » (*Bull. de la Soc. arch. du Limousin*, XLI, 257). Le sens est très clair, puisqu'il répond à l'iconographie du temps ; or les deux sages-femmes escortent ici la « Vierge couchée » et l'enfant dans son berceau. Il n'y a donc pas de doute possible sur l'identification.

Le chanoine Schnutgen a reproduit dans *Zeitschrift*, 1891, pl. VIII, une petite mosaïque byzantine, qui est au musée de Florence. A la Nativité, dans une grotte, le type habituel ne varie pas : au-dessous de Marie couchée, une sage-femme assise lave l'enfant dans une conque.

De Linas, décrivant les *Emaux limousins de la collection Basilewsky*, à S.-Petersbourg (*Bull. de la Soc. arch. de la Corrèze*, t. VIII, p. 252), signale une « chässe » du XIII^e siècle, ainsi historiée :

1. Au moyen âge, l'enfant Jésus est couché dans la crèche, emmaillotté et lié de bandelettes (Voir *Monogr. de la cath. de Chartres*, sculpt. du jubé, XIII^e siècle, pl. 52).

Ange, face : la Nativité. Au centre, la Vierge couchée ; près d'elle l'enfant que lave un homme nimbé (Ste Anastasie ?) portant un vase ; à droite, un ange. Derrière la Vierge, on voit encore Jésus dans la crèche, réchauffé par le bœuf et l'âne ; à gauche du tableau, S. Joseph assis, couronné et nimbé, tient un bâton. Toit, face : la fuite en Egypte. La Vierge, l'enfant sur ses genoux, est placée sur un âne que S. Joseph mène par la bride : un ange ailé précède le groupe, que suit une femme nimbée (le serviteur traditionnel ?)

Une pareille châsse ne pouvait contenir que des reliques de l'Enfance du Sauveur, mais je crois peu à son authenticité, tant son iconographie est étrange. L'enfant figure deux fois, lavé et couché, c'est normal. Ce qui ne l'est nullement, c'est de le voir lavé par un *homme*, que de Linas déclare une femme. Semblable quiproquo s'est-il jamais rencontré ? Surtout, quand, à la Fuite en Egypte, cet homme redevient *femme* : ce n'est pas moi qui souligne. Dans les deux cas, ce personnage est nimbé. Pourrait-on en fournir d'autre exemple ?

Que S. Joseph soit nimbé, voilà encore une exception, une rareté ; mais qu'il soit couronné, je le nie carrément. A propos de quoi porterait-il cet insigne, qui ne lui a été donné que de nos jours ? Je le répète, tout cela, pour être Limousin, est si étrange qu'il faut absolument s'en défier. Le faussaire a copié un original quelconque, ivoire ou miniature, mais il l'a arrangé en le dénaturant : je mets à son compte les nimbes insolites, le couronnement dérisoire et l'interversion des rôles, car il faut une *femme* à la Nativité et un *homme* à la Fuite. Constatons, sur le prototype qui nous échappe, une sage-femme unique. Tout cela n'est guère limousin ; la Nativité n'entre pas, que je sache, dans le cycle de son émailerie et ici elle diffère complètement de la représentation qu'on voit sur la châsse en argent de l'église S.-Vaury, qui date aussi du XIII^e siècle.

Le même auteur, qui semble s'être fait une spécialité de l'émailerie, continue, p. 254, au sujet de la « châsse » n° 10 : « *Auge, face : le massacre des Innocents. Toit, face : l'Épiphanie. Au centre trône la Vierge portant Jésus ; à droite, les mages ; à gauche, un saint imberbe et nudipède ; une femme, un vieillard appuyé sur une béquille, XIII^e siècle* ». Le vieillard est S. Joseph, la femme une accoucheuse ; le jeune saint qui peut-il être ? De Linas aurait bien

dû chercher à pénétrer ce mystère dont la solution m'échappe. Là encore je dois constater que cette Epiphanie ne ressemble guère aux Epiphanies limousines, connues et authentiques, par exemple celles du musée de Guéret et de l'exposition de Tulle. S. Joseph est acceptable à la rigueur, mais la sage-femme est une exception, au moins dans nos contrées ; quant au saint, il intervient si frauduleusement qu'il me rend l'ensemble très suspect. Comment le méticuleux de Linas n'a-t-il pas flairé cela ? L'iconographie est, en pareil cas, une règle aussi sûre que la technique.

Sur mes indications, M. Rupin a publié la plaque limousine du XIII^e siècle, qui a fait partie de la collection Vasset, à Paris. Elle est l'objet d'une savante brochure intitulée : *La Nativité, plaque émaillée du XIII^e siècle*, Paris, 1892, in-8^o de 7 pag., avec une planche. Le fond est bleu, semé de roses émaillées. La Vierge est étendue complètement, non pas sur un lit, mais dans une auréole double, de couleur verte, aussi semée de roses, elliptique pour la partie supérieure du corps, arrondie pour la partie inférieure : on loue à la fois sa virginité et sa maternité. Au-dessus d'elle, dans l'angle droit, l'enfant Jésus, au nimbe crucifère, repose dans un berceau, accosté du bœuf et de l'âne. Marie, pensive, se tient la tête de la main gauche et tend le bras droit comme pour parler à S. Joseph, jeune, imberbe et méditatif, la tête appuyée dans sa main ¹, assis sur un fauteuil et qui avance le bras gauche pour transmettre l'ordre reçu. En face, une femme âgée et la tête enveloppée dans un long voile, lave, à genoux, l'enfant sortant à mi-corps d'une coupe à pied (genre étrusque) et la tête entourée d'un nimbe crucifère.

Ernest Rupin, dans l'*Œuvre de Limoges*, revient sur la plaque Vasset, pp. 346-349. Il cite encore une autre scène analogue en Russie, dans l'ancienne collection Basilewsky, et répète à peu près ce qu'en a dit de Linas : « Châsse, face principale : la Nativité. Au centre, la Vierge couchée ; près d'elle, l'enfant que lave un personnage nimbé portant un vase ; à droite, un ange. Derrière la Vierge, on voit encore Jésus dans la crèche ; à gauche, S. Joseph, assis, couronné et nimbé, tient un bâton. Sur le toit : la fuite en Egypte, un

1. L'attitude de S. Joseph est parfaitement exprimée dans cette strophe de la prose « in Nativitate Domini » du Missel de Rouen, en 1499 : « Joseph valde se simul recolebat ac mirando retractabat cur ei actus hujusce modi veniret. ».

ange ailé précède le groupe que suit une femme nimbée » (p. 425).

Salazaro a publié, dans les *Monuments de l'Italie méridionale*, la Nativité d'après l'ambon de la cathédrale d'Altamura, qu'il date du XIII^e siècle. « Une femme se tient derrière Marie, dans l'attitude de la contemplation » (*Arch. stor. dell'arte*, 1888, p. 128). C'est évidemment une des sages-femmes.

Dans l'église de S. Giovanni fuorcivitas, à Pistoie, fra Guglielmo, de Pise, a sculpté, en 1270, un ambon, où est figurée en beaux bas-reliefs une partie de la vie du Christ. Au registre inférieur, il y a un peu de confusion, trop de personnages étant pressés les uns contre les autres. La Vierge, assise à terre, occupe le centre de la composition : elle présente son Fils habillé aux mages qui lui apportent des présents. Au-dessous, le même enfant, entièrement nu, se tient debout dans un bassin en coupe, où il est soutenu par une femme âgée qui avance vers lui son bras droit dénudé ; l'Enfant Dieu semble lui parler, tourné vers elle. Ce doit être Ste-Anastasie. De l'autre côté, une jeune fille, Salomé, adore, agenouillé, les bras croisés. Cette scène est reproduite dans la *Revue de l'Art chrétien*, 1899, p. 520.

Didron a décrit cet ambon dans les *Annales archéologiques*, XVII, 316, et entr'autres la scène de la Nativité : « L'enfant Jésus est lavé par deux jeunes sages-femmes, sujet existant en Grèce et presque inconnu chez nous. Ces deux femmes ont les bras nus et la robe agrafée sur l'épaule droite, comme on représente les Nymphes. Une autre nymphe adore l'enfant, au lieu de le laver. C'est du Télémaque, c'est du grec christianisé par le Fénelon sculpteur. Brebis broutant et bergers amassés. Mages, mais sans couronne ».

A la façade de la cathédrale d'Orvieto (XIII^e siècle), est sculptée la Nativité ; Marie est couchée et soulève le voile qui recouvre son enfant. Une des deux sages-femmes, en avant, verse avec un vase de l'eau dans une vasque godronnée, en manière de calice ; l'autre, également agenouillé, tend les bras comme pour prendre l'enfant (*Arch. stor. dell'arte*, 1888, p. 159).

A la Présentation, Marie est accompagnée d'une suivante, qui doit être la sage-femme qui s'attacha à sa personne (*Arch. stor.*

dell'arte, pp. 168, 170). M. Baldoria y voit à tort « Anna la profetessa », plutôt que un « ancella ».

A la cathédrale de Sienne, sur un bas-relief, où se succèdent la Visitation, la Nativité et l'Épiphanie, Marie est assise sur un rocher; au-dessous d'elle, dans un coin, S. Joseph, assis et réfléchi et deux femmes lavant l'Enfant; la vieille, assise, le tient dans la coupe que la jeune, agenouillée, emplit d'eau.

Une peinture murale du ^{xiii}^e siècle, dans l'église de S.-Paul, à Worms, représente la Nativité. La Vierge est couchée sur un lit, au pied duquel on remarque S. Joseph pensif: elle parle et gesticule des deux mains. A la porte et comme entrant, se tiennent deux femmes, l'une grande et l'autre petite qui causent entr'elles. Je ne doute pas qu'elles soient les deux sages-femmes, dont Marie doit s'entretenir avec son époux pour dire leur inutilité (Schneider, *S. Paulus Kirche zu Worms*, pl. 6).

La naissance a été sculptée au tympan de la cathédrale de Trau, en Dalmatie, en 1240 par Raduanus: on y voit le « lavement de l'enfant » (*Arch. stor. dell'arte*, 1888, p. 131, note 2).

Dans la collection Gounelle, à Paris, une plaque de cuivre repoussé, du commencement du ^{xiii}^e siècle, représente le petit Jésus bénissant et lavé, à deux mains, dans une coupe en calice, par une femme, jeune et assise.

M. le chanoine Bouillet m'écrivait en 1892 :

Monseigneur, permettez-moi de faire appel, encore une fois, à vos connaissances iconographiques, au sujet d'une scène représentée dans une verrière du ^{xiv}^e siècle ou de la fin du ^{xiii}^e. Autour du Christ triomphant, placé au centre d'une rosace, se groupent, en une multitude de petits tableaux, les faits historiques de la naissance et de l'enfance du Sauveur. A côté de la Nativité, on voit deux femmes, la tête couverte de résilles, en face l'une de l'autre, qui tiennent l'Enfant Jésus au-dessus d'un baquet quadrangulaire. L'une de ces femmes tient l'enfant et l'autre verse de l'eau. Comment expliquer cette scène, si peu en rapport avec la naissance miraculeuse du divin enfant ?

Après tout ce que j'ai dit précédemment, la scène s'explique d'elle-même et nous sommes encore en présence des deux sages-femmes traditionnelles.

Dans une miniature du ^{xiii}^e siècle, à la Bibliothèque de l'Arsenal, à Paris, la Nativité est ainsi figurée: Un hangar, une crèche

avec le bœuf et l'âne, où Marie place l'enfant emmaillotté; S. Joseph à côté, sans nimbe et joignant les mains; l'Enfant Jésus, soigné par deux femmes, l'une le tient sur ses genoux et tâte l'eau pour s'assurer qu'elle n'est pas trop chaude, l'autre verse l'eau dans un bassin circulaire supporté par trois pieds.

Je crois devoir émettre ici une observation au sujet de l'influence théologique sur l'art. Elle est absolument nulle et ne parvient pas à enrayer l'habitude contractée. Ainsi, le prince des théologiens, S. Thomas, s'appuyant sur le témoignage de S. Jérôme (*contra Helvid.*) nie positivement la présence de la sage-femme (*Summ.*, pars III, quæst. XXXV, ad 3). Le Cte de S.-Laurent fait, à ce propos, ces judicieuses observations :

Le saint docteur va trop loin, faute d'avoir peut-être sous les yeux, dans le moment, le texte du livre *De ortu Salvatoris*, qu'il prétend réfuter, lui attribuant une erreur beaucoup plus grosse que celle dont l'auteur de cet écrit demeure responsable. Aussi, tout en établissant que les versions du livre apocryphe n'ont aucun fondement en dehors des sources, sans autorité par elles-mêmes, où elles se rencontrent, nous ferons remarquer que les réfutations du saint docteur ne les atteignent pas directement; nous le dirons à la décharge de l'art chrétien, qui, pendant si longtemps, leur a donné une consistance qu'assurément elles ne méritaient pas. Comme atténuation de la faute, il importe surtout de dire que, dans les représentations dont nous parlons, on ne voit rien qui ait trait même à aucune investigation. Mais les sages-femmes s'y montrent ordinairement occupées d'un autre soin qui, lui-même, ne nous paraît pas pouvoir se justifier : elles lavent l'enfant Jésus, ou prennent des dispositions pour le laver (*Guide de l'art chrét.*, t. IV, p. 128).

Le texte incriminé est celui-ci :

Quæ sententia apocryphorum deliramenta convincit, dum Maria ipsa involvit infantem.

Au xiv^e siècle, loin de se ralentir, le mouvement traditionnel s'accroît, témoins les vingt-sept monuments suivants :

Dans la Bible de Jeanne d'Évreux, à la Bibliothèque nationale, le nouveau-né est lavé par deux femmes.

M. le chanoine Pottier a, dans sa collection, à Montauban, un bas-relief en albâtre, panneau détaché d'un retable de la collégiale de Montpezat (Tarn-et-Garonne). La sage-femme présente l'Enfant Jésus à sa mère pour qu'elle l'allait.

M. Lecointre-Dupont, à Poitiers, possède un bréviaire manuscrit,

ayant appartenu aux frères mineurs, où, à Noël, une miniature représente le bain de l'enfant par deux femmes.

La *Revue de l'art chrétien*, t. XXX, p. 326, reproduit une « miniature du *xiv^e siècle* », où Marie, assise sous un hangar, serre dans ses bras et couvre de baisers le fils qui vient de naître et qu'elle a déjà emmaillotté; S. Joseph est assis à ses pieds; près d'elle est un vase circulaire, à socle épanelé. Sur le côté, on voit venir, causant ensemble, deux femmes, l'une jeune et l'autre âgée, qui tient à la main droite un pot à eau et dans la gauche une serviette qu'elle a jetée sur son épaule.

Une mitre du *xiv^e siècle*, conservée aux Archives Nationales, à Paris (de Farcy, *la Broderie*, pl. 51), représente, sur une des faces, la Nativité; au pied du lit, où est couchée Marie, une femme nimbée prépare, à genoux, le bassin où elle va laver l'Enfant.

Sur la chape, brodée au *xiv^e siècle*, de la cathédrale de Pienza (de Farcy, *la Broderie*, pl. 45), à la scène de la Nativité, la Vierge est assise et détourne la tête; à sa gauche se tient debout une femme, âgée et voilée, qui porte dans ses bras l'Enfant emmaillotté.

La belle chape, de travail anglais, qui est au Musée de Vich (Espagne), figure dans le dos, en soie de couleurs, sur une bande verticale, la Nativité entre le Couronnement et l'Épiphanie. M. de Farcy l'a reproduite dans *la Broderie*, pl. 153. Marie, couchée dans un lit, au pied duquel S. Joseph est assis, tient dans ses bras son fils; derrière elle s'avance, les mains jointes, une femme, grande et maigre, la tête voilée; son attitude est celle de l'étonnement. En légende : NATIVITAS DNI.

Sur un orfroi de chasuble, de l'école de Florence (de Farcy, pl. 156) et de la collection Hochon, à Paris, Marie, nimbée, est assise sur son lit, tenant dans ses bras son fils emmaillotté; au pied, deux femmes sont agenouillées, l'une âgée et l'autre jeune; S. Joseph se tient au chevet, pensif, la tête dans sa main; deux bergers entrent dans l'étable.

A la bibliothèque du Mans, sur un missel Dominicain, d'un *xiv^e siècle* avancé, la fête de Noël est illustrée par une miniature fort réaliste. Marie est couchée sur un matelas, la tête appuyée sur un traversin et voilée de blanc : elle tend les mains vers une femme, nimbée comme elle, qui lui présente l'enfant qu'elle vient d'envelopper de

langes et qui porte un nimbe uni. A gauche, S. Joseph, sans nimbe, est assis sur un escabeau et tourne la bouillie qu'il fait cuire au feu dans une marmite. La femme est unique, peut-être est-ce une des parentes de la Vierge, surtout étant donné qu'elle est nimbée, fait à peu près exceptionnel que nous n'avons guère relevé que sur l'émail de la collection Basilewski.

A S.-Bonnet-le-château (Loire) une peinture murale de la Nativité est ainsi décrite par M. Bégule :

La Vierge, assise, au centre, sur un lit abrité par le toit de chaume de l'étable, présente son *bambino* à l'adoration des rois mages... Signalons ici la présence de la sage-femme que les évangiles apocryphes font intervenir dans la Nativité de N.-S., et qui, selon la légende, serait venue offrir ses services à la Vierge. La ventrière, debout près d'un berceau garni, tend à la mère un linge destiné à recouvrir les membres du divin enfant. Relégué à l'extrémité de la composition, S. Joseph est absorbé par les soins du ménage et puise, au moyen d'une cuiller de bois, dans le *pot au feu* suspendu à la crémaillère une écuelle de bouillon qu'il va présenter à sa chaste épouse (*Congr. arch. de France, Montbrison, 1885, p. 404*).

Au SacroSpeco de Subiaco (Etat pontifical), dans la crypte, sur une fresque, une femme prépare un vase pour laver l'enfant Jésus, que les bergers, avertis par l'ange, vont venir adorer.

On remarque peu, dans l'église de Santa Maria Novella, à Florence, un tableau à fresque de la fin du xiv^e siècle. Il est assez médiocrement peint sur le mur intérieur de la façade entre deux des portes et il représente une Annonciation, qui n'a rien en effet pour attirer l'attention; mais la Nativité, qui figure avec quelques autres sujets dans sa *predella*, nous a frappé... On y voit la Ste Vierge, à genoux ¹, dans une auréole; le divin enfant est lui-même tout rayonnant de lumière ² et gisant sur le

1 « In ejus nativitate ministravit sola Maria, quia, ut dicit Hieronymus, *nulla obstetrix, nullu ibi mulierum sedulitas intercessit, sed ipsa sola Virgo de terra Xpi natum levavit, ipsa nudum pannis involvit; ipsa sola famescentem lacte virgineo cibavit et potavit, ipsa ulnis portavit et balneavit. O quam frequenter ipsum ut filium osculabatur et ut Deum amplexando et adorando venerabatur! Et certe pie creditur quod quotienscumque eum manibus tangere oportebat vel contractare in ulnas suscipiendo aut in gremium, primum adorabat eundem, adorabat genuflexa et capite inclinato, sicut et sacerdos quotienscumque in altari accipit manu corpus Xpi in Eucaristia, totiens primum adorat » (*Stellarium corone benedictæ Mariæ Virginis, 1502*).*

2 « Margarita (religieuse de Spolète), in quadam extasi posita et rapto spiritali absorta, vidit quemdam puerum delicatissimum, omnem speciem decoris mirabilis transcendentem et in conspectu illius dulcissima domina

sol ; les langes qui vont le couvrir sont étendus auprès de lui et S. Joseph s'avance pour l'adorer. Derrière le saint époux de Marie, on voit aussi une femme d'un certain âge, qui est en prière ; ce semblerait être une réminiscence de l'intervention des sages-femmes (*Guide*, t. IV, p. 139).

Cette femme doit être Salomé.

Les peintures, en style grec, de la *Pala d'oro*, à S.-Marc de Venise, datent de 1345 et sont l'œuvre de maître Paul et de ses deux fils Luc et Jean. A la Nativité, « deux sages-femmes baignent dans un bassin, une sorte de font baptismal, l'Enfant divin qui vient de naître » (*Annal. arch.*, t. XX, p. 252).

Pasini, dans le *Guide de la basilique de S.-Marc à Venise*, p. 192, a noté, sur la partie inférieure de la *Pala d'oro*, la scène de la Nativité : « On voit Marie, à demi couchée sur un lit et à sa gauche repose dans un petit berceau l'Enfant Jésus, sur lequel une grande étoile rayonne et que deux animaux échauffent de leur haleine. Sur le devant, il y a, à gauche, S. Joseph assis ; au milieu une femme lave le nouveau-né dans une vasque et une autre femme verse de l'eau dans la cuvette, en inclinant un vase ayant la forme d'un oiseau ; à droite, on voit deux bergers, à qui un ange avait annoncé la naissance du Messie ».

Le *Pergamo* ou ambon, sculpté par Jean de Pise, pour le dôme de cette ville et achevé en 1311, porte, en bas-relief, la scène de la Nativité : « Au bas, à gauche, une femme tient l'enfant dans son giron, pendant qu'une servante verse l'eau dans un bassin qui est à terre » (*Archiv. stor. dell'arte*, 1892, p. 70). Ce sont encore nos deux sages-femmes habituelles.

La chape de la cathédrale de Pienza (Italie), donnée, dit-on, par Pie II, ce qui n'est pas admissible, car il n'a pas dû offrir une vieilleries qui n'aurait point été appréciée, est entièrement brodée (XIV^e siècle) et représente, sur deux rangs, la vie de la Vierge. On peut en voir une phototypie dans la *Revue de l'art chrétien*, 1888, pl. VII. Or, à la Nativité, Marie est étendue, demi-couchée ; Joseph est à ses pieds. Derrière la crèche se tient debout une femme âgée et voilée, qui porte dans ses bras l'enfant emmaillotté et va l'y déposer.

existebat, quæ erat mire candidior et maculam nullam habens. De predicto autem puero lux splendet quidam mirabilis et claritatis radii emicabant quod ignis vel solis claritati non erant similes, sed multo amplius clariores, mirabiliores » (Faloci, *Vita di Sta Chiara du Monte Falco*, p. 96).

Les émaux du reliquaire du S.-Corporal, à Orvieto, exécutés en 1338 par Ugolino di Vieri, représentent, outre le miracle de Bolsène, la vie du Christ. Or, à la partie antérieure, est figurée la naissance du Christ, que Luzi décrivait ainsi en 1886 : « Pour se conformer à la pieuse coutume de son temps, l'illustre orfèvre voulut adoucir l'horreur de la misère du céleste Enfant, en représentant deux servantes richement habillées, qui lui offrent leurs soins ; l'une tient en main un bassin et l'autre un linge et un vase (Fumi, *Il santuario del SS. Corporale nel duomo di Orvieto*, p. 37).

Dans cette même ville, à la façade de sa superbe cathédrale, le xiv^e siècle a sculpté ainsi la Nativité : Marie est couchée et l'enfant dort dans sa crèche ; les deux sages-femmes occupent le premier plan, l'une tend vers Marie des mains suppliantes, parce qu'elle est infirme, l'autre verse l'eau dans un vase ; S. Joseph dort tranquillement au pied du lit.

Le portail de la Vierge, à Huy (Belgique), sculpté au xiv^e siècle, représente, au tympan, la Nativité et l'Adoration des Mages. La Vierge, entièrement couchée sur un lit, pendant que S. Joseph assis dort à ses pieds, prend dans ses bras son enfant nu. Près d'elle est une femme à genoux, qui ne semble pas une donatrice et qui joint des mains suppliantes. Plus haut, les deux animaux réchauffent l'enfant emmaillotté, dans sa crèche d'osier (*Gaz. des Beaux-Arts*, 2^e pér., t. XXXVII, p. 175).

M. Gounelle, à Paris, a, dans sa riche collection ecclésiologique, deux ivoires du xiv^e siècle. L'un est un diptyque où figure la Nativité : Marie, couchée dans un lit et accoudée, met dans un berceau son enfant emmaillotté ; derrière elle une femme parle à S. Joseph, assis au pied du lit et lui montre sa gauche paralysée. Sur l'autre, qui est une boîte à miroir, à l'Adoration des Mages, contrairement à l'habitude, la Vierge est encore au lit ; des deux mains elle présente l'Enfant Jésus ; devant elle se tient une femme nimbée, dont le geste de la main droite ouverte indique une conversation engagée avec Marie.

A la basilique d'Assise, dans l'église inférieure, une fresque de Giotto est consacrée à la Nativité : la Vierge, assise sur son lit, après avoir emmaillotté le nouveau-né, s'apprête à le déposer dans sa crèche ; plus bas, une vieille femme tient l'enfant qu'elle a sorti du

bain, pendant que l'autre assistante, jeune, présente le linge avec lequel elle l'essuiera (*l'Œuvre d'art*, 1892, p. 218).

On attribue à Giotto un panneau peint de la galerie Sciarra, à Rome, classé sous le n^o 22 dans la 4^e salle. A la scène de la Nativité, la Vierge assise embrasse son enfant couché dans une auge ; à côté se voit l'annonce aux bergers et, plus bas, le petit Jésus lavé par deux femmes ; S. Joseph, retiré dans un coin et assis, nimbé, la tête appuyée dans la main, médite sur le mystère qui vient de s'accomplir.

A l'archevêché de Tours, un missel offre, dans une de ses miniatures, au f^o 19, ces particularités dans la représentation de la naissance du Sauveur : La Vierge couchée, S. Joseph assis à droite et sans nimbe ; à gauche, une jeune femme, à cheveux blonds et robe verte, s'entretient avec la mère ; quatre anges enlèvent l'enfant et le posent respectueusement sur des coussins.

A la Nativité de Gentile da Fabriano, au Musée de Florence, la Vierge adore l'enfant, S. Joseph est endormi ; à l'entrée de la grotte, sous un appentis, deux femmes sont assises, l'une regarde et l'autre, tournant le dos, sommeille, la tête appuyée dans sa main (*l'Œuvre d'Art*, 1897, 216).

La collection Spitzer possède un petit tableau, en verre doré et gravé, qui est de fabrication italienne. M. Garnier l'a reproduit dans son *Histoire de la verrerie et de l'émaillerie*, p. 72 ; il figure aussi dans le *Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*, t. XIV, p. 203, et dans le grand ouvrage sur la collection Spitzer, *Peintures sous verre*, pl. I. Deux anges chantent au ciel *Gloria in excelsis* ; un troisième avertit deux bergers, qui gardent leurs troupeaux ; S. Joseph est assis et pensif au pied de la couche derrière laquelle se tiennent le bœuf et l'âne ; la Vierge assise regarde son enfant qu'elle tient dans ses bras. Au-dessous est la scène du bain : l'enfant, reconnaissable à son nimbe crucifère, est à mi-corps, couvrant de ses deux mains sa nudité, dans un bassin circulaire, en chaudronnerie, à pied, rebord et pause arrondie, avec anneau en avant pour pouvoir le transporter plus aisément. Les deux sages-femmes sont agenouillées de chaque côté : la plus âgée, à droite, tient l'enfant par l'épaule et le frotte avec un linge ; la

jeune verse l'eau dans le bassin avec un pot à anse et de la droite tête pour s'assurer qu'elle n'est pas trop chaude ¹.

A l'église S.-François, à Pistoie, la Vierge agenouillée adore son enfant, posé dans la crèche. Un peu plus loin, une femme assise tient l'enfant nu sur ses genoux, pendant qu'une autre femme debout touche avec la main l'eau qu'elle vient de verser dans une coupe. Cette fresque est tout à fait dans les données habituelles.

Le xv^e siècle fera ici bonne figure avec un texte et vingt-sept monuments.

Le célèbre chancelier de l'Université de Paris, Jean de Gerson, dans son petit traité: *Quomodo puer Jesus in mente devota concipitur*, explique symboliquement les deux femmes assistant encore de son temps à la naissance du Sauveur (Gerson mourut en 1429).

Dulcis Jesus, tu es natus : esse debes involutus. Verum requiruntur panni qui sint albi, pulchri, mundi. Panni sunt virtutes ipsæ, quæ debent esse puræ. Panni si forent immundi aut mixti, non requiesceres ibi. Opus est ancillis duabus : una quidem est gemitus, altera appellatur contritio ; pannos ut hæ lavent est ratio. Qua ipsi lavantur aqua, est animæ lacryma pura. Contritio pannos fricat, cum lacryma ad cor usque intrat. Gemitus pannos lavant, cum oculi lacrymæ se manifestant. Oportet autem ut dilatentur, extendantur et siccentur. Duabus opus est ancillis, non infestis, nec superbis. Una dicitur confessio, altera satisfactio. Confessio viam intrat, pannos capit et explicat. Confessio sine celatione vult pannos prorsus explicare. Ipsos coram sole posuit quos et satisfactio capit. Et ait quod ipsa non recedet, donec pannos omnes siccet.

Les deux panneaux suivants se voient au Musée chrétien du Vatican : *Nativité de N.S. Marie* adore son enfant qu'entoure une auréole; Joseph est endormi; deux femmes sont dans l'étable pour assister la Vierge. Un ange annonce aux bergers la naissance de l'Enfant-Dieu. *Nativité de N. S.* (xv^e siècle avancé). L'enfant vient de naître : il est adoré par sa mère, tandis que S. Joseph médite sur le mystère qui vient de s'accomplir. Une femme apporte de l'eau pour le laver, et une autre s'appête à lui donner les premiers soins. — Un ange annonce aux bergers la naissance du Fils de Dieu. — Les trois Rois Mages, nimbés, viennent à cheval, suivis de chameaux et de domestiques, offrir leurs présents ².

1. La *Gazette des Beaux-Arts* (2 pér., t. XXIX, p. 307) parle de cette « plaque en verre », qu'elle dit du « xiii^e siècle ».

2. X. Barbier de Montault, *la Bibliothèque Vaticane*, pp. 147-148.

Mgr Farabulini reporte au XII^e siècle la broderie du pallium de Grotta ferrata, quoiqu'une inscription placée au bas le date de 1618 (*Archeologia ed arte rispetto a un raro monumento greco conservato nello badia di Grotta ferrata*, p. 43); mais elle en indique plutôt l'usage en dernier lieu, car l'étoffe du fond remonte au XV^e siècle. La broderie doit être de ce temps; le style byzantin la rend hiératique et par conséquent identique au type adopté antérieurement. A la Nativité, absolument semblable à l'ivoire du Vatican, une femme, jeune et debout, prépare le bain; à gauche, une femme, âgée et assise, tient au bras l'Enfant Jésus, nimbé, qu'elle va plonger dans la cuve: « Tutto ignudo, benche rimanga da un braccio e dalle vesti dell'ostetrica nascoso sino al petto ».

A la bibliothèque du Mans, j'ai observé, dans un missel, cette miniature, à la fête de Noël: Une femme, en cheveux et à genoux, étend un linge sur l'enfant qu'adorent Marie et Joseph.

Le musée de Narbonne conserve le moule à enseigne d'un pèlerinage des Landes, désigné ainsi par l'inscription: S. (*Signum*) S. MARIE DE MOMISANO. Au-dessous de la Vierge mère, on remarque l'enfant Jésus, avec le nimbe crucifère, plongé par une femme dans une cuve.

Au Musée de Bar-le-Duc, existe une sculpture qui semble provenir d'un retable. La scène se passe dans l'étable, spécifiée par l'âne et le bœuf. La Vierge est couchée et assistée par une femme, qui se tient par derrière.

A l'hôpital de Neufchâteau (Vosges), l'ancien retable de la chapelle gît abandonné dans le jardin: il est en pierre sculptée. La Vierge, assise et voilée, tient d'une main son fils nu sur le genou gauche, de l'autre, un livre ouvert où elle lit l'accomplissement des prophéties; elle le présente ainsi aux hommages des rois de l'Orient. Dans un coin, S. Joseph prépare sur le feu la bouillie pour le nouveau né qu'une femme assise va laver, dans l'eau dont elle reconnaît avec la main le degré de chaleur.

Le tableau du Musée de Dijon est plus intéressant encore. La mère et le père adoptif adorent le petit Jésus. Azel dit à Salomé qu'une vierge a enfanté: *Azel: Virgo peperit filium*. Salomé incrédule dit qu'elle veut voir pour croire: *Salome: Ita illum (Ita illud?) credam quin probavero*. Elle paie de la paralysie son incrédule,

mais un ange en aube l'avertit qu'elle sera guérie dès qu'elle aura touché l'enfant : *Tan (ge) puerum et sanaberis*. Nous connaissions déjà Salomé, mais voici un nom nouveau dans Azel, qui doit être une altération de Zélémi.

Sur un tableau du commencement du xv^e siècle, au dôme de Cologne, l'Enfant Jésus est lavé par la Ste Vierge et S. Joseph, qui verse l'eau (*Zeitschrift fur christliche kunst*, 1895, p. 97).

Le tableau de la Nativité de N.S. a été peint sur bois par Sammlung Clavé dans la seconde moitié du xv^e siècle : il est actuellement à Cologne et le chan. Schnutgen l'a reproduit en phototypie dans sa revue allemande *Zeitschrift*, 1894, pl. I. L'Enfant Jésus est adoré par la Vierge et les anges agenouillés, S. Joseph éclaire avec une chandelle. En dehors, on voit venir deux femmes : l'une, vieille et voilée, tient de la main droite une lanterne pour s'éclairer dans la nuit, tandis que la gauche s'appuie sur un bâton ; l'autre, qui la suit, est jeune et en cheveux ; de la main gauche, elle porte une palme : on pourrait reconnaître en elle la vierge et martyre Ste Anastasie, l'autre étant Salomé, sur laquelle s'opéra le miracle.

La même revue a reproduit un tableau du xv^e siècle à sa fin, qui est à Berlin et qui représente la Nativité de N. S. ; la Ste Vierge est agenouillée devant l'Enfant Jésus, posé nu sur le sol, qu'elle adore avec les anges ; derrière elle avance, une lanterne à la main, car il fait nuit, une jeune femme, coiffée d'une façon étrange ; elle baisse modestement les yeux, étonnée de ce qu'elle voit, car l'enfant pour lequel on l'appelait est déjà né. Je n'hésite pas à y reconnaître Ste Anastasie.

Sur un vitrail de 1467, à la cathédrale de Bourges, pl. 11, à la scène de la Purification, la Ste Vierge est suivie d'une jeune femme tenant un cierge et un panier où sont deux colombes.

Sur une croix de chasuble, brodée en Flandre, à la fin du xv^e siècle (de Farcy, *la Broderie*, pl. 62), la Ste Vierge, nimbée, tenant un cierge allumé, présente à un prêtre l'enfant Jésus emmaillotté ; elle est accompagnée d'une femme âgée et voilée.

A Cologne, dans l'église des Frères Mineurs, sur un retable en bois, sculpté en 1483, à la scène de la Nativité, on voit la Ste Vierge adorant avec deux anges l'enfant Jésus. Par la porte entre une

femme, accompagnée de deux hommes : c'est la sage-femme, introduisant les bergers.

Le tombeau du cardinal de Lagrange, décédé en 1402 et restitué par M. Muntz d'après un dessin de la bibliothèque Barberini, à Rome, existait à Avignon dans l'église S.-Martial (Muntz, *le Mausolée du cardinal de Lagrange*, 1890, in-8). Or un des bas-reliefs est ainsi décrit, page 11 : « A gauche, le cardinal agenouillé, présenté par un Saint ; plus loin, un autre personnage debout, les mains jointes. A droite, la Vierge assise, tenant sur ses genoux l'Enfant ; à côté d'elle, deux femmes ». Ces deux femmes pourraient être prises pour les deux sages-femmes, si réellement il s'agissait de la Ste Vierge et de l'Enfant Jésus ; mais, outre que le dessinateur a inscrit en tête *Deiparae Nativitas*, les deux scènes qui suivent sont celles de l'Annonciation et de la Naissance du Christ : « *Annunciatio Dominica* », « *Nativitas Christi* ». Ces femmes, selon l'iconographie du temps, par exemple à Bergame et à la Chartreuse de Pavie, sont donc des parentes de Ste Anne, qui tient dans ses bras la Vierge nouvellement née. Alors le « personnage aux mains jointes » ne peut être que S. Joachim. Quant au présentateur du cardinal agenouillé, c'est évidemment son patron S. Jean.

M. Niffle, dans sa brochure *les Repos de Jésus*, dit que le berceau où repose l'enfant Jésus « est accompagné d'une petite figure mobile, destinée apparemment à remplir le rôle de berceuse » (p. 39). Ce berceau est au musée de Cologne et date du xv^e siècle (p. 47). Je n'hésite pas à y voir une des deux sages-femmes.

Le Bréviaire de Marie de Savoie, qui date de 1489 et est conservé à la bibliothèque de Chambéry, a une miniature représentant la Nativité, que M. Mugnier a reproduite, p. 72, dans ses *Manuscrits à miniature de la maison de Savoie*, mais sans en saisir la signification complète. Marie, Joseph et les anges agenouillés adorent l'Enfant-Dieu, couché à terre sous un hangar. On voit arriver les deux sages-femmes, qui causent ensemble. La plus jeune, sa robe retroussée pour marcher plus à l'aise, tient sur sa tête le baquet dans lequel elle lavera le nouveau-né. Elle donne la main, pour l'aider, à une vieille, long voile sur la tête, qui s'avance péniblement, courbée et appuyée sur un bâton.

M. Lafenestre, dans *la Peinture italienne*, p. 139, a représenté

une Adoration des Mages, qui est à l'Académie des Beaux-Arts de Florence : derrière la Vierge assise, deux femmes causent ; elles sont debout et de deux âges différents.

L'*Archivio storico dell'arte*, 1890, p. 14, décrit ainsi une œuvre en terre cuite colorée, de Guido Mazzoni de Paganini, exécutée vers 1480 et qui des Observantins est venue chercher un abri dans la cathédrale de Modène. Le portrait du donateur, de la maison Porriani, « est probablement figuré par S. Joachim, ce vieillard qui a un genou en terre et les mains jointes, dans l'acte de l'adoration devant la Vierge : il est vêtu d'un « zipone », fourré de peau et à sa ceinture pend une escarcelle de cuir, où l'on voit imprimé l'aigle d'Este. A droite, se tient suppliante Ste Anne, une main dévotement posée sur le cœur. Au milieu, la Vierge, assise, tient son fils en chemise sur ses genoux et abaisse suavement ses yeux sur lui. A son côté est une grosse et grotesque servante, une vraie flamande, appelée en 1500 *suor papina*, qui souffle sur une cuillère pour refroidir la soupe, « pappa, » qu'elle va présenter à l'enfant, qui a à la main une « ciambelleta » (espèce d'échaudé rond) et qui, de la droite s'accroche, avec un air suppliant, au voile qui enveloppe le cou de sa mère ».

Dans le transport du groupe, la disposition première a été modifiée, paraît-il. Voici ce que l'on distingue sur la phototypie, qui me rafraîchit mes souvenirs. La Vierge, nimbée, est assise sur un banc, posé sur un socle à pans : l'enfant Jésus fait le geste bien connu par lequel il demande à être allaité. A sa droite est debout la servante, en robe et tablier, soufflant sur la cuillerée de potage qu'elle a pris dans la coupe que tient sa main gauche. Cette femme d'âge moyen ne peut être ici que la sage-femme, qui s'apprête à donner ses soins à l'enfant, non point naissant, mais déjà grandclet.

S. Joachim et Ste Anne, tous deux nimbés et agenouillés, adorant le divin enfant, sont absolument insolites dans la scène de la crèche. Aussi leur identification est-elle loin d'être certaine. Le vieillard, qui passe pour le donateur, ne serait-il pas plutôt S. Joseph et la femme, placée en regard, qui n'est plus jeune, pourrait être l'autre sage-femme, n'était son nimbe, qui s'oppose presque à cette explication. Il y a donc lieu de faire quelque réserve à son endroit.

M. Ricci s'est occupé, dans l'*Archivio storico dell'arte*, Rome,

1888, des fresques exécutées en 1469 par Laurent, de Viterbe, dans sa ville natale, à Sta Maria della Verità. Dans la scène de la Nativité, il signale, après la Vierge et son enfant, S. Joseph et « due donne che parlano fra di loro » (p. 32). Ces deux femmes qui causent entre elles du prodige opéré sous leurs yeux sont certainement les sages-femmes. « De ces deux femmes, ajoute l'auteur, qui sont en arrière, l'une, vêtue de rouge vif avec une robe verte, est suffisamment agréable; mais l'autre, plutôt antipathique, a une robe d'un rouge foncé, dont les plis sont absolument manqués ». La différence de figure n'indiquerait-elle pas aussi celle de l'âge ?

L'*Œuvre d'art*, en 1897, p. 232, a donné une reproduction du superbe retable de Gentile da Fabriano, qui est l'ornement du Musée de Florence. A la Nativité, les deux sages-femmes dorment, pendant que Marie adore son fils; à l'Épiphanie, elles sont debout derrière la Vierge assise et causent ensemble du spectacle qui s'offre à leurs yeux; leur figure indique deux âges différents, aux extrémités de la vie.

En Italie, la tradition iconographique est consignée dans un livre rare, qui explique pleinement le sujet, l'art et l'enseignement marchant d'accord. « Cette légende est reproduite dans un livre italien, devenu très rare et du reste peu connu, intitulé: *Vita del Nostro Signore Jesu Cristo e de la sua gloriosa madre vergine, Madona santu Maria*, sans nom d'auteur. Ce livre porte en suscription ces mots: *Bologna, Baldisera de li Azoaguidi, 1472, in-f^o*. Il y est question de deux accoucheuses, dont l'une porte le nom de Salomé; Salomé qui, ayant éprouvé la virginité de Mario, après son enfantement, fut d'abord frappée d'une paralysie des deux mains, puis guérie aussitôt qu'elle eut touché le divin Enfant » (Rupin, la *Nativité*, p. 4). Il y a là une double innovation: la paralysée n'est plus Ste Anastasie, mais Salomé: l'infirmité n'est pas antécédente, mais la conséquence de sa témérité à avoir voulu toucher la jeune mère, doutant de sa virginité.

Au Musée de Bar-le-Duc, à la scène de l'Épiphanie, qui se passe dans l'étable, puisqu'on y remarque le bœuf et l'âne, la Vierge est couchée et derrière elle se tient une femme, comme pour l'assister; ce ne peut être que Salomé, qui s'est attachée à son service.

Dans la collection Spitzer, t. I, une tapisserie flamande, de la fin

du **xv^e siècle**, se distingue à la scène de la Nativité, par ces deux caractéristiques : S. Joseph tient une lanterne et à ses côtés est une vieille femme qui regarde.

Dans l'église de Notre-Dame, à Montluçon (Allier), un panneau, de la fin du **xv^e siècle**, s'attache à la vie de la Vierge, de sa Conception à son Assomption. Or, au panneau de la Nativité, l'Enfant Jésus est lavé, à la façon ordinaire.

Le retable, en bois sculpté, de l'église de Kerdevot (Bretagne) date du **xv^e siècle** et est en style flamand. La *Revue de l'Art chrétien* l'a reproduit en 1896, p. 473. On y voit l'adoration des bergers : « derrière la sainte Vierge est une femme portant une lanterne ».

XVI^e siècle. Au Musée archéologique de Milan, un médaillon de la Renaissance, sculpté par Giovanni Antonio Amadeo, représente, à la Nativité, l'enfant Jésus, à terre, adoré par la Vierge, S. Joseph et un ange, au moment où s'avancent, empressées, deux femmes, une vieille et une jeune, qui sont les sages-femmes requises (*Arch. stor. dell'arte*, 1897, p. 110).

Sur un tableau de la confrérie de N.-D. du Puy, à Amiens, exécuté en 1519, à côté de la Vierge, assise sur le gazon et allaitant son fils, « sont assises quatre femmes, portant chacune un oiseau ou une fleur, qui sont là pour soigner l'Enfant Jésus et sa mère » (*Rev. de l'Art chr.*, 1892, p. 192).

La collection Carrand, à Florence, renferme un émail de Limoges, que l'on dit de Léonard Limosin, et dont M. Rossi parle en ces termes : « On peut lui attribuer un grand tableau, dont le sujet est emprunté à une estampe de Marc-Antoine, mais modifiée. La Vierge est assise et tient dans ses mains l'enfant, comme pour le remettre à sainte Anne, qui se penche vers le berceau. Derrière la Vierge est une vieille qui lève les bras en signe d'admiration ; à droite est un bassin, près duquel dans l'estampe est debout un ange » (*Archiv. stor. dell'arte*, 1889, p. 20). Je ne nie pas Ste Anne, dont la présence serait ici motivée par celle des trois Maries ses filles ; cependant, faute d'avoir vu l'original, je fais des réserves à cet égard. Son attitude, puisqu'elle se penche sur le berceau, en ferait plutôt une sage-femme, ce qui est d'accord avec la représentation du bassin, qui autrement n'aurait pas de signification. Ce serait alors celle qui fut guérie, précisément par l'attouchement de l'Enfant-Dieu. On com-

prend en conséquence le geste d'admiration de la « vieille », qui ne peut être autre que la seconde sage-femme.

La tapisserie du Ronceray, à Angers, qui date du commencement du xvi^e siècle, à la scène de l'Adoration des Mages, représente la donatrice, agenouillée et priant. A sa gauche se tient une autre femme, debout et voilée, qui fait un geste de stupéfaction. Je ne crains pas de la qualifier une des deux sages-femmes traditionnelles.

Une tapisserie flamande, soie et or, exécutée entre 1510 et 1528, a été récemment achetée par le musée de South-Kensington, à Londres.

Au centre, Notre-Dame, assise sur un fauteuil, les mains jointes en prière, regarde l'Enfant Jésus couché sur ses genoux. Au premier plan, à droite, se trouve S. Joseph, courbant le genou, la main droite levée et relevant son manteau de la main gauche. Derrière lui, sainte Anastasie et une autre femme se dirigent vers le Seigneur. Derrière la sainte Vierge se trouvent quatre bergers, dont l'un joue de la musette; à sa droite, trois anges revêtus de chapes..., à l'extrême gauche, on voit trois anges qui jouent d'instruments à cordes, et à l'extrême droite, trois autres qui chantent autour d'un lutrin sur lequel se trouve un livre ouvert (*Rev. de l'Art chrét.*, 1889, p. 271).

A l'exposition rétrospective de Tours, en 1890, j'ai noté, dans des Heures du commencement du xvi^e siècle, ce détail d'une miniature: la Vierge est à pied, suivie de l'âne et du bœuf; S. Joseph parle à une femme, la tête découverte.

A l'hospice d'Oiron (Deux-Sèvres), une sculpture sur bois représente, à la Nativité, l'Enfant couché sur la paille, une vieille femme écarte l'âne pour mieux le voir; quatre bergers s'approchent pour l'adorer.

Le manuscrit de M. de Stroganoff, « recueil de dessin exécutés vers la fin du xvi^e siècle », et reproduit à Moscou, de format in-4, est un calendrier, où figure la Nativité, ainsi décrite par Julien Durand: « La mère de Dieu couchée; l'Enfant Jésus, également couché, à part. Anges, bergers, mages, saint Joseph, l'enfant lavé par deux femmes » (*Annal. arch.*, t. XXVII, p. 121). Tout ceci est dans la tradition byzantine.

M. Brouillet, alors professeur au petit Séminaire de Paris, a bien voulu me consulter sur l'interprétation de l'iconographie d'un retable

de la renaissance, en bois sculpté et peint, qui appartient à une église de Normandie. Il a joint à sa description, très détaillée, une photographie, malheureusement un peu petite, mais suffisante à la rigueur.

A la partie supérieure, découpée en feuillages, on remarque une tête d'ange ailée, abritée dans un fronton, qui alterne avec trois hommes, qui peuvent être des prophètes et trois femmes, qui me semblent des sibylles, les uns et les autres en buste dans un tympan cintré.

Sur le bandeau supérieur sont alignés neuf anges, en buste également, ailes baissées et sans nimbe, dont la bouche ouverte indique qu'ils chantent les louanges du nouveau-né.

Le retable n'est plus en son entier, car il n'a que trois compartiments, séparés par des colonnettes, et il en faudrait au moins quatre pour que la scène fût complète. Le sujet principal manque, nous n'avons plus que les accessoires qui s'y rapportent directement et qu'ils réclament impérieusement. En effet, l'adoration des bergers et des mages demeure sans signification, si on ne les voit se prosterner devant l'Enfant-Dieu. Marie est également indispensable et S. Joseph ne pouvait y être oublié.

Le compartiment central donne la clef de la composition. Deux mages, dont un nègre, se consultent, leur présent en main. Ils sont debout près d'une mesure, au-dessus de laquelle brille l'étoile qui les a guidés : ils arrivent donc à l'étable. Derrière eux, au second plan, « deux soldats poignent les enfants que portent deux femmes, l'une encore debout, l'autre renversée ». L'adoration des mages et le massacre des Innocents précisent la Nativité de Notre Seigneur : Les deux sujets, sculptés aux extrémités, doivent donc se référer au même thème iconographique, d'autant plus qu'on y voit des bergers avec leurs bâtons.

Deux bergers, court vêtus et bras nus, un bâton (ou houlette?) levé dans la main, s'avancent, au compartiment de gauche : ils sont précédés d'un vieillard, en robe longue et écharpe flottante, qui s'appuie sur un bâton ; M. Bouillet suppose ce bâton *noueux*, tandis qu'il me semble tourné en spirale. Serait-ce le père des deux jeunes gens ?

Deux personnes s'avancent vers eux pour les recevoir : l'un en

tunique courte et d'âge mûr, me semble S. Joseph ; il tend le bras comme pour leur faire bon accueil et cause avec la femme qui l'accompagne. Celle-ci est une des sages-femmes qui est allée prévenir de l'arrivée des bergers et qui, maintenant, l'index levé vers le ciel, déclare que tout ici est miraculeux. Elle a les bras et les pieds nus : sa figure dénote la jeunesse, de vingt-cinq à trente ans.

Le compartiment, qui fait pendant à celui-ci, à droite, s'explique surtout par son second plan ; deux bergers, en partie nus, font paître leur troupeaux sur une colline ; l'ange qui leur apparaît pour leur annoncer la bonne nouvelle, déroule un phylactère, signe de la parole. Cette scène est très connue et rend compte parfaitement du reste. Leurs gestes expriment l'étonnement.

A la voix de l'ange, ils se sont donc mis en marche et, dans le compartiment précédent, nous les avons vus reçus, à l'entrée de l'étable, par S. Joseph et la plus jeune des sages-femmes.

Les deux accoucheuses sont dehors, ce qu'indique le sol fleuri, l'une près de l'autre, adossées à un portique semi-circulaire. Elles ont les pieds chaussés et sont vêtues de robes longues, mais celle qui parle a la poitrine découverte, car elle a tenu à montrer son bras gauche nu qu'elle étend avec l'intention bien évidente de le faire voir. Elle raconte certainement que ce bras, qui était paralysé, vient d'être guéri miraculeusement, ce qui lui donne occasion de proclamer la virginité de Marie, dont elle avait douté, mais qu'elle a constatée.

Émerveillé, le berger qui l'écoutait et qui est vêtu d'une tunique courte s'incline profondément pour adorer Dieu qui lui révèle ainsi sa puissance.

La signification de ces trois groupes ainsi entendus ne me paraît pas douteuse. Nous avons là, à la dernière période de la tradition relative aux sages-femmes, une mise en scène plus complète que d'habitude : ce n'est plus seulement le bain de l'Enfant Jésus, la guérison du bras impuissant, l'assistance de la Vierge, mais bien une conversation avec les bergers, de façon à les convaincre et à motiver leur adoration. On a médité de la Renaissance, quand on a écrit qu'elle n'avait pas le sentiment chrétien : le retable normand proteste contre cette allégation trop générale.

Mon interprétation a été acceptée (page 7) dans la brochure subsé-

quente de cet écrivain : *les Deux retables de Fontaine l'Abbé (Eure)*, Caen, 1891.

Le dernier écho de la tradition se rencontre, pour cette période, à Conques (Aveyron), sur une sculpture en bois de la fin du xvi^e siècle. A ma recommandation, M. le chanoine Pottier en a pris un estampage pour la Société archéologique de Tarn-et-Garonne.

XVII^e siècle. A l'abbaye de Fontgombaud, un tableau flamand, peint sur cuivre, représente l'adoration des bergers : ils causent avec la sage-femme qui leur explique le mystère.

Au couvent de S. Onuphre, à Florence, est conservée une Nativité du xvii^e siècle, où, au premier plan, deux femmes agenouillées et voilées, plutôt jeunes, sous les yeux de S. Joseph debout, plongent horizontalement l'enfant nudans une conque, qui a été remplie d'eau avec les deux vases déposés à côté (*Arch. stor. dell'arte*, 1896, 431) ¹.

Dans le tableau de la Nativité, peint par le Corrège, au musée de Dresde, deux bergers entrent dans l'étable ; sur le côté est une femme, qui fait un geste d'étonnement. A l'adoration des bergers, tableau de Ribera, au musée du Louvre, une femme âgée, qui se tient en arrière, fait le même geste (*l'Œuvre d'art*, 1897, pp. 224, 225). On peut hésiter à y voir une bergère ou une sage-femme.

A Conques (Aveyron), sur un panneau sculpté du xvii^e siècle, consacré à l'Adoration des mages, figure une jeune femme près de la Ste Vierge.

J'ai vu, au château de la Bastide S. Pierre (Tarn-et-Garonne), chez les Chartreusines, une plaque de cheminée du xvii^e siècle, où la Vierge découvre l'enfant Jésus pour le montrer à deux bergers que lui présente la sage-femme.

L'*Archivio storico dell'arte*, 1888, p. 45, signale une peinture du Corrège, de ses débuts, qui est à Milan, chez M. Crespi. Marie adore son fils, posé à terre ; Joseph est endormi. « All'opposto lato, col ginocchio destro piegato a terra, trovasi sant'Anna, la quale tiene sull'altro il piccolo san Giovanni, volgendo pur esso all'adorazione

1. Un Noël du Bas-Quercy, intitulé *Sous une pauvre toiture*, termine par ce couplet : « Il n'a pour les servir, ni valet ni servante » (*Bull. de la Soc. arch. de Tarn-et-Garonne*, 1889, p. 3). Il y a donc ici désaccord entre l'iconographie et la tradition populaire.

del neonato... Veggonsi spuntare due figure di pastori, ivi condotti da un angelo adolescente ». Ste Anne et S. Jean n'ont jamais figuré à la crèche ; d'ailleurs, S. Jean-Baptiste n'était pas fils de Ste Anne, mais de Ste Elisabeth. La femme prise ici pour Ste Anne, par conséquent âgée, ne serait-elle pas plutôt la sage-femme ordinaire, qui fait adorer le nouveau-né à l'enfant de l'un des deux bergers ? De la sorte, au moins, la scène aurait une apparence de vérité et garderait son unité historique.

Au musée de Tours, n° 487 du catalogue, existe une plaque émaillée en grisaille, rehaussée d'or, que l'inscription désigne ainsi : † NATIVITAS † † IESV † † CHRISTI † et qui est signée des initiales de Jean Laudin : · I. L. Le sujet est plutôt l'Adoration des bergers ; ils sont trois, un à genoux, sa houlette à terre et les deux autres debout ; l'enfant Jésus est couché dans son berceau, près de la Vierge ; en arrière est l'âne et une femme debout, les mains jointes.

C'est encore la sage-femme traditionnelle, sur laquelle je me suis empressé de consulter M. Guibert, secrétaire général de la Société archéologique du Limousin, dont voici la réponse :

Je n'ai jamais vu, sur un émail du moyen âge, les sages-femmes à la Nativité de N. S. Ceux de mes confrères de Limoges que j'ai pu consulter n'ont connaissance, non plus, d'aucune pièce d'orfèvrerie ou d'émaux Limousins du moyen âge où figurent ces personnages.

Les émaux peints, par contre, offrent parfois des sages-femmes aux pièces de la Nativité de N. S. ou de la naissance de la Ste Vierge. Je me rappelle avoir vu deux émaux représentant cette dernière scène. L'un appartenant à M. Pouyat, de Limoges, et qui figurait dans nos vitrines de l'Exposition de 1886, reproduit une gravure d'Albert Durer, où il y a tout un monde de commères, buvant, berçant ou habillant l'enfant, soignant la mère, etc. ; dans la chambre de Ste Anne ; aucune ne lave l'enfant.

XIX^e siècle. — Pour finir et affirmer le maintien de la tradition jusqu'à nos jours, je citerai un bibelot religieux, en cuivre et albâtre venant de Paris et que j'ai observé à Poitiers en 1857 : l'enfant Jésus, couché dans la crèche, est adoré par la Vierge, S. Joseph et une femme. Quelle est cette femme, pourrait-on bien se demander et quel rapport intime peut-elle avoir avec la Ste Famille ? L'auteur de la composition l'ignorait probablement lui-même ; il a répété, sans le comprendre, d'une façon inconsciente, ce qu'il avait vu ailleurs et qu'il estimait, à tort ou à raison, partie intégrante du pre-

mier acte de la Nativité. On ne peut penser à une bergère, puisque les bergers ne l'accompagnent pas. Mais, éclairés par un long passé, il n'y a pas d'équivoque possible sur l'identification, qui se réfère exclusivement à la sage-femme, convaincue par la virginité de Marie et qui ne voulut plus la quitter ; aussi la retrouve-t-on ailleurs à l'Adoration des mages, à la Fuite en Égypte et à la Présentation au temple. Tel a été, de tout temps, la marche de l'art : dans le principe, on sait ce que l'on fait, mais, plus tard, par habitude, on agit sans savoir.

Je conclus cette longue énumération par une observation topique : On avait dit que la représentation des sages-femmes était un fait rare et exceptionnel, or je viens d'en signaler *cent trente-huit* du v^e au xix^e siècle et je ne suis pas certain d'avoir tout vu.

SAINTE ANATOLIE

1. *Anatolia* est le féminin d'*Anatolius*. Le Martyrologe mentionne trois saints du nom d'Anatole, un évêque et deux martyrs, aux 20-mars, 3 juillet et 20 novembre, mais leur culte n'existe dans aucune église de Rome.

La fête de Ste Anatolie, vierge et martyre, est fixée au 9 juillet : « In civitate Thora, apud lacum Velinum, passio SS. Anatoliæ et Audacis, sub Decio imperatore ; quorum Anatolia, Christi virgo, postquam plurimos per totam Piceni provinciam variis languoribus affectos curasset et in Christum credentes fecisset, jubente Faustiano iudice, diversis pœnarum generibus vexata, cum ab immisso serpente liberata Audacem convertisset ad fidem, novissime, extensis manibus orans, gladio transverberata est ; Audax quoque, in custodiam datus, sine mora capitali sententia coronatur » (*Mart. Rom.*)

2. Piazza, au 9 juillet, la dit « sœur de Ste Victoire », morte en « l'an 253 », et parle ainsi de ses reliques et de son culte : « La basilique de Ste-Marie-Majeure a le menton et deux doigts de cette sainte. Beaucoup d'églises ont été érigées en son honneur dans la Marche, où elle est très vénérée » (p. 464.)

Je n'ai trouvé de ses reliques qu'au baptistère de Latran (*Œuvres*, t. VII, p. 226, n° 37).

A la cathédrale de Tivoli, un des neuf autels de la nef de droite était dédié à « Ste Anatolie, v. et m. » (Rohault de Fleury, *les SS. de la Messe*, III, 127.)

Le *Dictionnaire hagiographique* de Migne, I, 167, contient ce renseignement : « S. Ambroise envoya une partie de ses reliques à S. Victrice, évêque de Rouen ».

3. Pour le P. Cahier, les attributs de Ste Anatolie correspondent aux trois instruments de son supplice, l'épée, le serpent et la torche.

A Anagni, dans l'église de S.-Jacques, sur une peinture du xvii^e siècle, une épée lui transperce le cou.

A Ravenne, dans l'église de S.-Apollinaire le neuf, une mosaïque de l'an 570 la place près de Ste Victoire ; l'ordre observé est celui-ci : *S. Eugenia, S. Savina, S. Christina, S. Anatolia, S. Victoria* (Ciampini, *Vet. mon.*, II, 100). Elle tient en main une couronne de fleurs, récompense céleste.

B. ANGE D'AQUA-PAGANA

Je cite textuellement les *Analecta juris pontificii*, XIX, 702 :

Le B. Ange d'Aqua-Pagana, convers de l'ordre des Camaldules, naquit dans la ville d'Aqua-Pagana, diocèse de Camerino, en 1271. Entré dans l'ordre des Camaldules, il vécut en solitaire dans une grotte et mourut le 19 août 1313. Vénération des reliques, ex voto, offrande de cierges, images nimbées, visite du sépulcre par l'ordinaire, autels érigés en son honneur, avec legs de messes, etc. Voici le décret de la S. C. des Rites qui a confirmé le culte immémorial du B. Ange d'Aqua-Pagana.

Decretum. Cumerinensis seu Ordinis monachorum Camaldulensium. Confirmationis cultus ab immemorabili præstiti venerabili servo Dei fr. Angelo ab Aqua-Pagana, laico professo ordinis monachorum Camaldulensium, beato nuncupato.

Multis iisque singularibus nominibus insignis ordo monachorum Camaldulensium quavis ætate non paucos edidit spectatæ pietatis ac præcellentis sanctimonix alumnos, inter quos, sæculo XIII exeunte, præfulsit ven. Dei servus B. Angelus ab Aqua-Pagana, sic nuncupatus quia primum lucem eodem in oppido aspexit anno 1271. Hic quidem a parentibus piissime institutus ab ipsa pene pueritia famulatu monachorum eremitarum Camaldulensium sese addixit iisque ducibus christianæ perfectionis fundamenta jecit; austerioris vero vitæ cupidus, in eorum numerum cooptari petiit et obtinuit, habitaque a præside venia, seorsum in specu solitariam vitam agere cepit asperitatibus omnibus omnino addictam, sed cælestibus contemplationibus suavissimam, nihil interim remittens quoad debitam obedientiam et commune pietatis exercitium, sed statis horis proximam adibat ecclesiam ut una cum monachis divinis interesset officiis. Per hæc dum amplissimas sibi compararet meritorum opes et clarissimam undique sanctitatis famam, diuturna acerbaque ægritudine fuit a Deo probatus, qua pari semper patientia constantique animo tolerata, morti tandem cruciatibus diraque carnis maceratione confectus, quadragesimum secundum ætatis suæ annum agens, quartodecimo kalendas septembris anno 1313, submissis genibus coram Christi cruci affixi imagine, preces fundens, in Domino obdormivit. Corpus ad ecclesiam delatum et marmoreo elato tumulo reconditum, ferrea crate apposta ut sacræ ejus paterent exuvix, magna illico confluentis populi venera-

tione coli cœpit, quam sæculorum lapsus non modo non imminuit, quinimo incrementa in diem cultus ipse suscepit. Beato Angelo siquidem votivæ tabellæ fuere appositæ, cerei etiam publice oblati, imagines cum aureolis depictæ, per ordinarias visitationes sepulchri institutæ cum subsequuta reliquiarum distributione, aræ in ejus honorem extractæ cum missarum celebratione. Hæc aliaque similia publici et ecclesiastici cultus indicia et significationes in B. Angeli honorem tributa ab ejus felici obitu ad hæc usque tempora sedulo animo reputans, Rmus P. Abbas D. Raynerius Viola, supradicti ordinis monachorum procurator generalis, ab S. R. C. humillimis datis precibus enixe petiit ut formiter de more ad decretorum tramites cultus hic probaretur. Quæ in ordinariis comitiis apud Vaticanas ædes subscripta die coadunata, ad relationem Emi ac Rmi D. cardinalis Ambrosii Bianchi ponentis, omnibus attente consideratis riteque libratis, audito R. D. Petro advocato Minetti, S. C. assessore et vices R. P. D. Andreæ Mariæ Frattini, sanctæ Fidei promotoris, agente visisque responsionibus ad animadversiones per defensores datis, unanimi sensu rescribendum censuit: Constare de casu excepto a decretis sa. me. Urbani papæ VIII. Die 14 junii 1845.

Super quibus omnibus facta postmodum SS. D. N. Gregorio pp. XVI per me subscriptum secretarium fideli relatione, Sanctitas Sua rescriptum S. C. adprobavit et cultum publicum et ecclesiasticum beato Angelo de Aqua-Pagana monacho prædicto ab immemorabili præstitum, sua auctoritate confirmavit. Die 24 mens. julii anno eodem.

F. L. card. Micara, epis. Ost. et Velit., S. R. C. præfectus. — Joseph Gaspar Fatati, S. R. C. secretarius.

S. ANIGRO

1. Il n'en est pas question dans Piazza et le seul document que je trouve à son sujet m'est fourni par Armellini (*Chiese di Roma*, p. 133) :

S. Anigro. Martinelli (*Roma ex ethn. sacra*, 342) fait mention de cette églisette, qu'il dit située dans la région de Ripa et indiquée dans la fausse taxe de Léon X, que j'ai démontré devoir, au contraire, se rapporter à Pie IV. On y lit : « S. Jacobo d'Alto passo, con S. Anigro, nel rione di Ripa ». Il est clair que le nom a été mutilé par la prononciation vulgaire, car le nom d'Anigro est inouï. Jecrois qu'il faut y substituer celui d'*Eligio*, à qui était dédiée l'église de l'université des forgerons et qui se dit aussi *Alo*. S'il en est ainsi, l'église existe encore avec le titre de *Sant'Eligio de Ferrari*.

2. Armellini émet son opinion, sans avoir l'air d'y tenir beaucoup. En effet, il paraît difficile d'admettre que *Anigro* soit une corruption d'*Eligio*, déjà altéré par la prononciation populaire en *Alo*. Il y aurait changement de trois lettres, qui rendraient le nom plus sonore et plus dur : *a* pour *e*, *n* pour *l*, *r* pour *i*. Les deux premiers cas ne sont pas impossibles philologiquement, mais il n'en est pas de même du dernier, car l'italien a plutôt une tendance à adoucir les mots.

3. Je proposerai, mais sans appuyer, une autre solution, basée sur le radical du nom, qui est évidemment *niger*. S'agirait-il d'un saint nègre ? Pourquoi pas ? La couleur est le côté qui aura plus vivement frappé le peuple. Or il en est trois qui peuvent revendiquer ce signe distinctif : un des Mages, S. Maurice et S. Benoît le Maure. Mais on peut objecter avec raison que les Mages ne se séparent pas et que pour S. Maurice le qualificatif est plutôt une conséquence du radical *Maurus*¹. Quant au franciscain S. Benoît de S.

1. *Œuvres*, XIII, 343.

Philadelphie, il n'a été canonisé que sous Pie VII¹, alors que l'église n'existait plus depuis longtemps.

1. Voici sa formule au 3 avril dans le *Martyrologium Romano seraphicum* : « Panormi S. Benedicti confessoris, ob corporis nigredinem cognomento *Nigri*, ordinis Minorum, qui, signis et virtutibus clarus, pridie nonas aprilis in Domino quievit et a Pio papa septimo anno 1807 sanctorum cathalogo solemniter fuit adscriptus ». Le *Dictionnaire hagiographique* le dit né en 1526, près de Messine, et mort en 1589. « Trois ans après sa mort, son cercueil ayant été ouvert, son corps fut trouvé dans un état parfait de conservation et exhalant une odeur très agréable. Béatifié par Benoît XIII en 1743 » (I, 400).

S^{te} ANNE LA PROPHÉTESSE

I. — CULTE

1. Le Martyrologe, le 1^{er} septembre, l'inscrit au 4^e rang, après S. Gilles, les douze frères martyrs et les saints Josué et Gédéon, précédant ainsi huit autres saints, parmi lesquels des martyrs et des évêques. Cette place honorable indique en quelle considération elle est tenue, très anciennement, dans l'Église;

Jerosolymis, beatæ Annæ prophetissæ, cujus sanctitatem sermo Evangelicus prodit.

2. En effet, S. Luc (II, 36-38) l'a fait intervenir dans le temple lors de la Purification de la Ste Vierge, ce qui n'est pas étonnant puisque celle-ci avait été son élève. Mais ce passage de l'Évangile ne figure pas dans la liturgie de ce jour, quoiqu'il ait une relation directe avec la fête. Il y est parlé de sa longue viduité, de son âge avancé (elle avait alors quatre-vingt-quatre ans), de sa vie dans le temple où elle servait jour et nuit, épuisée par le jeûne et sanctifiée par la prière; ayant vu le Seigneur entre les bras du vieillard Siméon, elle prophétisa qu'il serait le Rédempteur d'Israël.

Et erat Anna prophetissa filia Phanuel, de tribu Aser : hæc processerat in diebus multis et vixerat cum viro suo annis septem a virginitate sua. Et hæc vidua usque ad annos octoginta quatuor; quæ nondiscedebat de templo, jejuniis et obsecrationibus serviens nocte ac die. Et hæc, ipsa hora superveniens, confitebatur Domino et loquebatur de illo omnibus qui exspectabant redemptionem Israël.

3. La liturgie ne mentionne qu'une seule fois Ste Anne. C'est le dimanche dans l'octave de la Nativité, où au 3^e nocturne une homélie de S. Ambroise parle de la Présentation au temple et des prédictions qui furent faites à cette occasion. Or la neuvième leçon, commentant S. Luc, s'exprime en ces termes sur les prophéties que l'on entendit alors :

Prophetavit itaque Simeon, prophetaverat virgo, prophetaverat copulata conjugio, prophetare debuit etiam vidua, ne qua aut professio deesset, aut sexus. Et ideo Anna, et stipendiis viduitatis et moribus talis inducitur, ut digna plane fuisse credatur quæ Redemptorem omnium venisse nuntiaret. Cujus merita cum alibi describeremus, cum viduas hortaremur, hoc loco, quoniam ad alia properamus, non putamus iteranda.

Cette dernière phrase, qui renvoie à un autre texte, avait été justement supprimée dans les bréviaires français; il serait opportun d'introduire la même modification dans le romain.

4. Benoît XIV, dans son immortel traité de la Béatification et Canonisation, est revenu plusieurs fois sur la prophétesse; son enseignement se résume dans cet extrait de ses tables, toujours si précises :

Anna prophetissa filia fuit Phanuelis; laudatur à S. Hieronymo, nam in viduitate Deo assidue vacabat. An aliquod peccatum veniale commiserit (il se prononce pour l'affirmative, avec S. Augustin contre Pélage). Samuelem filium suum sacra doctrina erudit. Prophetiæ dono illustrata fuit (d'où son qualificatif). In limbum descendit, sed inter Sanctas in Martyrologio celebratur. Sanctis novi Testamenti adjungitur. Ejus memoria recolitur in Martyrologio Græcorum (IV, 142).

5. Les Grecs ont réuni ensemble, au 3 février, les fêtes de S. Simeon et de Ste Anne et c'est avec raison, car ils ont prophétisé dans la même circonstance et un jour ne pouvait mieux leur convenir qu'à proximité de la présentation de l'enfant Jésus au temple.

6. Piazza parle en ces termes du culte de Ste Anne, à Rome (*Emerologio*, 560) :

Ste Anne la prophétesse, dont il est fait mention dans l'Évangile, comme d'une femme de grande sainteté... Il y a de ses reliques à S.-Paul della Regola. Elle mourut âgée de 84 ans: les saints Pères l'ont dite une religieuse très pieuse, la dernière sainte de l'Ancien Testament et la première du Nouveau.

On remarquera la présence des reliques dans l'église de la *Regola*. Là est le point de départ de la dévotion à Ste Anne; mais, par une confusion étrange qui porte sur d'autres détails, la mère de la Ste Vierge a été substituée à la prophétesse.

II. — ECOLE DE LA VIERGE

1. L'iconographie, bien que traditionnelle, de Ste Anne apprenant à lire à la Ste Vierge, manque du cachet historique, qui seul

peut en assurer la valeur ; étudiée de près, elle ne résiste même pas à la critique. En effet, la Ste Vierge quitta sa mère dès l'âge de trois ans pour se renfermer dans le temple ; or, il est invraisemblable que Ste Anne ait commencé sitôt son éducation et inadmissible qu'elle l'ait poursuivie dans sa retraite pour lui apprendre soit à lire, soit à travailler. De plus, il paraît certain qu'il y a eu confusion, dans la suite des temps, entre deux saintes contemporaines et du même nom. Durand, dans *l'Ecrin de la Ste Vierge*, II, 351, rétablit ainsi la vérité des faits :

Sur la vie de Marie au Temple, nous sommes privés de renseignements certains. Nous cueillerons, dans ce que les auteurs ont écrit à ce sujet, ce qui peut être raisonnablement accepté par une piété éclairée. Marie fut confiée à la garde d'Anne la prophétesse, car sa cousine Ste Elisabeth n'habitait pas constamment le temple, Zacharie son époux n'y étant appelé qu'à des époques déterminées, pour l'exercice de son sacerdoce. Elle y apprit les saintes lettres ; aussi un manuscrit des pèlerinages de Terre sainte mentionne-t-il ces lieux sous cette dénomination : École de la Ste Vierge, où elle apprit les saintes lettres : « Schola Beatæ Mariæ Virginis, in qua litteras didicit ».

2. Puisque l'occasion se présente, un petit hors-d'œuvre me sera pardonné sur cette école, puisqu'il aidera à renverser la fausse théorie de l'enseignement de la fille par la mère. Je l'emprunte au *Journal de Terre Sainte*.

Les trois pèlerins italiens Georges Gucci, Léonard Frescobaldi et Simon Sigoli, nobles citoyen de Florence, qui visitèrent la Ville Sainte en 1334, nous assurent avoir rencontré sur la voie douloureuse l'école dans laquelle Notre-Dame apprenait à lire, et nous disent que cette école était placée entre l'église du Spasme et le prétoire de Pilate (*Viaggio in Terra santa*. Firenze, G. Barbera, 1862).

Messire Guillebert de Lannoy, chevalier de la Toison-d'Or, vers 1447, le bohème Léon de Rozmital, en 1467, et Georges Lengherand, mayeur de Mons, en 1485, nous répètent la même chose.

Le baron d'Anglure, qui accomplit son pèlerinage aux saints Lieux en 1395, ajoute une autre circonstance et nous dit, en vieux français, qu'en se dirigeant vers la maison de Pilate, après avoir visité la station du Spasme, on laissait à sa droite l'école de la vierge Marie : « Item, en allant toujours au contrement d'icelle rue, à dextre partie, a une maison en laquelle la douce Vierge Marie apprint à l'escole » (*Le saint Voyage de Jérusalem*. Paris, 1878).

Enfin, deux savants et pieux pèlerins du xv^e siècle nous fournissent une autre indication bien précise pour déterminer le véritable emplacement de l'école de la Ste Vierge. Le premier, Jean Poloner, qui se trouva à Jérusalem en 1422, s'exprime ainsi à propos de ce sanctuaire : « Sub arcu prædicto (l'arc de l'Ecce Homo) monstratur locus scholæ Beatæ Virgînîs qua in juventute scripturam didicit » (*Descriptiones Terræ Sanctæ*, par T. Tobler). L'autre, qui est l'aumônier Mariano, de Sienne, écrivit son voyage dans la Terre sainte après avoir visité Jérusalem, pour la troisième fois, en 1431. Vers la fin du mois de mai, accompagné par le Révérendissime Père custode, qui indiquait toujours aux pèlerins italiens les sanctuaires de la ville sainte, il visita la voie douloureuse (en commençant par la porte judiciaire, selon la coutume de ces temps). Il nous a laissé de très intéressants détails sur les différentes stations et particulièrement sur l'arc de l'Ecce Homo. Il dit expressément que l'école de la Ste Vierge était au pied de cet arc ou Pont, comme il l'appelle : « A pié di questo Ponte vi e una casa di Sarraini, nella quale si dice che la diletta Vergine Maria stette a imparare... Qui presso si trova la casa di Pilato » (*Viaggio in Terra santa*, Parma, Fiaccadori, 1843).

Or, toutes ces circonstances et indications précises ne peuvent convenir qu'à une petite mosquée, de douze mètres de long sur dix de large, qui, même occupée par les musulmans, a conservé la désignation de *Sitti Mariam*, c'est-à-dire la maison de Notre-Dame Marie. Certaines parties de la construction semblent seulement d'une époque antérieure aux croisades ¹.

3. La question est donc pleinement résolue : là était l'école des vierges consacrées au temple, que tenait Ste Anne. Marie, comme ses compagnes, y fut élevée et éduquée, apprenant en même temps à lire et à travailler. Luini, dans une fresque charmante du xv^e siècle, au musée Brera, à Milan, a même appelé l'attention sur les jeux innocents de ces jeunes filles.

Charles Blanc, dans son *Histoire des peintres*, à l'École Milanaise, cite ce trait de la vie de la Vierge, d'après ces mêmes fresques :

Il me souvient surtout de celle qui représente des jeunes filles jouant la main-chaude. Délicates figures de la plus charmante candeur ! Je m'imaginai voir la Vierge Marie en récréation avec ses compagnes ; avec une modestie ingénue, elle va frapper un coup de sa petite main sur la

1. J'y ajouterai ce texte précieux : dans le *Voyage d'un maire de Bordeaux au xiv^e siècle*, se trouve cette phrase : « Item, die martis sequenti (11 déc. 1392), de mane... loca visitavimus que secuntur... Item, scolam ubi beata Virgo letteras didicit » (*Archiv. de l'Orient Latin*, II, Doc., p. 383).

main blanche de celle qui a les yeux cachés, mais ce coup timide sera aussi doux qu'une caresse. Ces figures sont presque de grandeur naturelle. Ainsi, avec une hardiesse qui ferait frémir nos modernes académies, l'artiste s'est permis d'introduire ce que nous appelons aujourd'hui un tableau de genre, dans une peinture monumentale.

III. — ICONOGRAPHIE

1. Le plus ancien monument est la mosaïque de l'arc triomphal, à Ste-Marie-Majeure, qui date du v^e siècle, pontificat de Sixte III. M. Rohault de Fleury en a donné une gravure dans *l'Evangile*, I, pl. XIV. La Vierge présente l'Enfant Jésus nimbé ; devant elle est S. Joseph, qui des deux mains montre à son épouse Ste Anne, drapée dans un ample manteau brun et voilée, qui fait le geste de l'allocution, c'est-à-dire qu'elle prophétise ; ensuite vient le vieillard Siméon, qui tend les bras pour recevoir le nouveau-né. Ste Anne aurait donc parlé la première.

2. Sur les portes de bronze du dôme de Pise, xi^e siècle, Anne suit au contraire le prêtre : dans la main gauche elle tient un *volumen* pour indiquer qu'elle parle, et de la droite elle fait un geste expressif relatif à sa prophétie.

3. A la cathédrale de Clermont, dans un vitrail du xiii^e siècle, Siméon et Anne sont nimbés.

4. A la même date, Rome offre, à Ste-Marie-Majeure, une mosaïque où Ste Anne se tient derrière S. Siméon : nimbée d'or, elle a sur sa robe jaune un manteau bleu qui remonte sur sa tête et ses pieds sont chaussés de rouge ; de la droite levée, elle témoigne de son étonnement, tandis que le rouleau fermé qu'elle tient dans la gauche la déclare prophétesse.

5. Une peinture vénitienne, publiée par *le Pèlerin*, mais faussement attribuée au xii^e siècle, montre Ste Anne, nimbée, un rouleau déployé et écrit en grec dans la gauche, causant avec S. Joseph à qui, de son doigt indicateur, elle révèle le mystère qu'elle vient d'approfondir.

6. Dans ses Vies des Saints, *le Pèlerin*, n^o 317, donne, sans explication aucune ni date, car il a tort de ne pas écrire ainsi pour les savants, une gravure signée *Martin de Vos inven.* La Vierge, encore

à genoux, a déposé dans les bras du vieillard Siméon l'enfant Jésus qu'il baise à la joue ; Ste Anne, assise en dehors du sanctuaire, un livre ouvert sur les genoux, interrompt sa lecture pour tendre les bras vers le divin enfant qu'elle désire également tenir et couvrir de baisers. A l'arrière-plan, assise près d'une colonne, elle explique à la Vierge étonnée, jeune fille encore, la venue du Messie. Dans les deux scènes, elle est âgée, embéguinée et sa tête est recouverte de son manteau.

ANNEAU

1. L'anneau est le symbole de la foi jurée entre époux. Par similitude il rappelle l'union qui existe entre l'évêque et son Église.

Il se place au quatrième doigt, que l'on appelle pour cela *annulaire*. L'épouse le reçoit à la main gauche, parce que le doigt qui en est orné correspond au cœur, organe traditionnel de l'affection ; l'évêque, au contraire, le prend à la main droite qui bénit.

2. L'hagiographie s'en occupe plusieurs fois. Ces deux exemples sont mémorables. Le 3^e répons de l'office de Ste Agnès mentionne, d'après ses Actes, ses fiançailles avec le Christ : « Annulo fidei suae subarrhavit me », qui ne doivent peut-être se prendre qu'au figuré ; mais l'iconographie a donné à cette pensée une forme concrète lorsqu'elle a représenté le mariage mystique de Ste Catherine d'Alexandrie, où l'enfant Jésus lui remet lui-même l'anneau nuptial.

3. La lipsanographie compte l'anneau parmi les reliques extrinsèques. Les deux plus célèbres sont ceux de la Ste Vierge à Pérouse (*Œuvres*, VII, 433; VIII, 554) et de Ste Anne, à Rome (*Œuvres*, VII, 260) : j'ai des doutes très sérieux sur l'authenticité de ce dernier.

Rome conservait au Saint des Saints l'anneau de Ste Agnès (I, 413) et l'église S.-Blaise *dell'anello* avait reçu ce nom de l'anneau de l'évêque de Sébaste, qu'elle possédait.

4. J'ai cités ces anneaux dans les volumes précédents : de la Vierge, à Anchin (VIII, 555), à Cunaud (XI, 44), à Paris (VIII, 554), à Semur (VIII, 255) ; de S. Bertrand, à Saint-Bertrand de Comminges (V, 509) et de S. Martin, à Paris (XIII, 62).

5. On ne peut omettre ici de mentionner l'*anneau du pécheur*, représentant S. Pierre, qui jette ses filets à la mer et avec lequel se scellent les brefs (III, 499).

ANNÉE

1. L'année est l'évolution du temps en douze mois et 365 jours. L'année *bissextile* y ajoute un jour de plus en février.

2. En style ecclésiastique, l'année prend différents noms.

L'année *liturgique* commence au premier dimanche de l'Avent. La chancellerie pontificale date les bulles du 25 mars; l'on dit en conséquence *anno ab Incarnatione Domini* (*Œuvres*, IV, 15). On est aussi parti de Noël, *anno a Nativitate Domini*. En épigraphie, la formule habituelle est *anno Domini* et quelquefois *anno reparatæ salutis*.

L'année *nouvelle*, pour Rome, commence à Noël, époque où la cour pontificale offre ses vœux au Souverain Pontife et pour laquelle les cardinaux ont déjà expédié des lettres aux souverains, qui les traitent de *cousins*. Mais l'année civile ne commence régulièrement qu'au premier janvier, jour où se font les cadeaux réciproques connus sous le nom d'*étrennes*.

L'année *jubilatoire*, *annus jubilæi*, ou, comme disent les Italiens, *anno santo*, ne revient que tous les vingt-cinq ans.

L'année *canoniale* est de neuf mois et l'année *curiale* de dix, le concile de Trente ayant accordé trois mois de vacances aux chanoines et deux aux curés, pourvu toutefois que le chœur et le ministère n'en souffrent pas, ce qui est réglé par le chapitre et l'Ordinaire.

L'année *scolaire* a une durée de neuf ou dix mois, suivant que les vacances sont de deux ou trois mois.

3. De l'année dérive l'*annuaire*, qui varie tous les ans. Rome avait le sien, pour faire connaître en détail la cour pontificale; il a pris depuis, pour exprimer son étendue, le titre de *Gerarchia cattolica*.

Plusieurs diocèses ont aussi leur *annuaire*: je recommande volontiers comme modèle celui du diocèse d'Aoste, rédigé par le chanoine Duc.

SS. ANONYMES

1. Le saint anonyme, comme l'indique l'étymologie grecque du mot, est celui qui n'a pas de nom, ce qui a pu arriver de plusieurs manières : à l'origine même, quand le nom propre n'a pas été recueilli par les rédacteurs des Actes ; lors de la découverte des corps, dont le nom avait été perdu par la tradition ; l'altération ou effacement du nom, par suite de vétusté, dans les inscriptions ou titres chargés de le transmettre à la postérité ; le groupement du chef et de ses compagnons, qu'on ne détaille pas, quoique souvent ils soient connus en tout ou en partie, par exemple S. Eustache, S. Maurice, etc.

Voici de quelle façon, au moyen âge et plus récemment, on s'est tiré d'embarras.

2. Dans le premier cas, la désignation générale est *inconnu* ; mais on ajoute pieusement que, s'il est ignoré des hommes, le saint est connu de Dieu, ce qui suffit pour la vénération publique. La formule employée à cet effet se retrouve fréquemment, dans les inscriptions et les textes. J'en citerai quelques exemples.

L'épigraphie commémorative du transport des corps saints des catacombes dans l'église de Ste Praxède par le pape S. Pascal, au IX^e siècle (*Œuvres*, VII, 228), s'exprime ainsi : « *Ac sanctorum octingentorum, quorum nomina scit Omnipotens, simulque et alii mille centum viginti quatuor, quorum nomina sunt in libro vitæ.* »

A S. Laurent-hors les-murs, un catalogue peint dit, au XIII^e siècle : « *Cum multis qui reticentur* ».

Dans la crypte de Lucine, un graphite porte : *CEREALIS ET SALLUSTIA CVM XXI.*

Au cimetière de Thrason, une inscription métrique fait dire au pape S. Damase qu'il ne sait ni les noms, ni le nombre des martyrs y ensevelis :

**SANCTORVM QVICVMQUE LEGIS VENERARE SEPVLCRVM
NOMINA NEC NVMERVM POTVIT RETINERE VETVSTAS**

Prudence ne parle pas différemment (*Peristeph.*, XI) :

..... quorum nomina nulla legas...

Quorum solus habet comperta vocabula Christus.

Les Itinéraires souvent ne sont pas mieux renseignés : « In interiore antro Gorgonius martyr et multi alii ; et in uno loco interiore spelunca xl martyres et in altero xxx martyres » (*Itin. de Salzbourg*). — « Ibi sancti isti dormiunt Petrus, Marcellinus, Tiburtius, SS. XXX milites... ; ibi et in cryptis sub terra innumera martyrum multitudo sepulta jacent » (*De locis SS. MM.*).

3. A Ste-Praxède, au ix^e siècle, on se contente d'inscrire le nombre et le qualificatif de martyr : « Alii sexaginta duo martyres, aliorum quadraginta martyrum »

Le Martyrologe n'a pas une rédaction différente, en une foule de cas qu'on peut voir à la table et dont voici un exemple au 25 octobre : « Romæ, natalis sanctorum quadraginta sex militum, qui simul baptizati a Dyonisio papa, mox, jubente Claudio imperatore, decollati sunt ac via Salaria sepulti ».

4. Le nom d'emprunt est fourni par les circonstances, comme il fut fait pour S. Adaucte, au 30 août et les SS. Quatre Couronnés, au 8 novembre.

Romæ, via Ostiensi, passio beati Felicis presbyteri, sub Diocletiano et Maximiano imperatoribus ; qui post equulei vexationem, data sententia, cum duceretur ad decollandum obvius ei fuit quidam christianus, qui, dum se christianum esse sponte profiteretur, mox cum eodem pariter decollatus est. Hujus nomen ignorantes christiani, Adauctum eum appellarunt, eo quod Sancto Felici auctus sit ad coronam.

Item (Romæ), via Lavicana, natalis sanctorum Quatuor Coronatorum fratrum Severi, Severiani, Carpophori et Victorini, qui, sub eodem imperatore (Diocletiano), ictibus plumbatarum usque ad mortem cæsi sunt. Horum autem nomina quæ postea interjectis annis, Domino revelante, ostensa sunt, cum minime reperiri tunc potuissent, statutum fuit ut anniversaria dies ipsorum una cum illis quinque sub nomine sanctorum Quatuor Coronatorum recoleretur ; qui mos etiam, postquam revelata sunt, in Ecclesia perseveravit.

5. Depuis plusieurs siècles, Rome a pris l'habitude de donner des

noms-épithètes aux martyrs extraits des catacombes : c'est ce que l'on nomme les *saints baptisés* (*Œuvres*, VII, 204).

6. Quand l'énumération serait ou trop longue ou impossible, le chef du groupe est seul nommé ; les autres sont dits ses compagnons, *socii*. Ce cas se présente deux fois dans le Martyrologe, au 22 septembre ; mais, la première, autour de S. Maurice sont désignés quelques-uns de ses officiers.

Seduni in Gallia, in loco Agauno, natalis SS. martyrum Thebæorum, Maurittii, Exuperii, Candidi, Victoris, Innocentii et Vitalis, cum sociis ejusdem legionis, qui sub Maximiano pro Christo necati, gloriosa passione mundum illustrarunt.

Antinoopoli in Ægypto, sanctæ Iraidis, virginis Alexandrinæ et sociorum martyrum ; quæ ad hauriendam e proxime fonte aquam egressa, cum vidisset navim confessoribus orustam, relicta hydria protinus se illis adjunxit ac simul cum iis in urbem ducta, prima omnium, post multa supplicia, capite cæsa est, deinde presbyteri, diaconi et virgines alique omnes eodem mortis genere consumpti sunt.

7. L'absence de nom n'empêche pas de rendre le culte qui lui est dû à une relique dont on sait l'authenticité d'autre part. Aussi la S. C. des Indulgences et Stes Reliques a-t-elle déclaré, en 1847, pour Dijon, que la seule inscription qui convenait était *relique de saint* (*Œuvres*, XI, 99) et, pour Angers, en 1865, qu'il n'y avait pas lieu de disjoindre les reliques sans nom dans la châsse de S. Maxentio.

8. A ce propos, je crois utile de donner deux conseils pratiques. D'ordinaire, les reliques sont accompagnées d'étiquettes collées sur la relique ou placées au-dessus. A Rome, il en existe plusieurs, d'ancienne date, où le nom est écrit sur la relique elle-même en lettres d'or ; c'est une sage précaution en vue de l'avenir, car l'ossement et l'étiquette ne font plus qu'un. Je recommande volontiers cette méthode, qui obvie à de graves inconvénients.

Les archéologues les plus expérimentés sont souvent embarrassés pour désigner des saints, peints ou sculptés, que leurs attributs — et encore pas toujours — permettent seuls d'identifier. A plus forte raison, pareilles représentations ne disent-elles rien aux fidèles ignorants de l'iconographie. Un remède bien facile serait d'inscrire le nom au-dessous du saint en gros caractères, de manière à frapper le regard et attirer l'attention. Il appartient aux curés et gar-

diens des églises d'exiger ce *minimum* de renseignements des artistes qu'ils emploient.

9. Je groupe ici quelques décrets relatifs aux saints inconnus. Le 7 décembre 1630, malgré l'avis favorable de la S. C. des Rites, le pape refusa à un évêque de baptiser ces reliques : « SSmus dixit episcopum illis posse uti, si sint authenticae, in consecratione altarium, absque alia denominatione ».

Le 19 décembre 1643, le décret *Reliquiarum incerti nominis* porte que les reliques ne pourront à l'avenir être baptisées : « Sanctitas Sua in futurum prohibuit absolute hujusmodi reliquias baptizari ». Or la demande exposait ainsi le cas : « Quædam reliquiæ sanctorum in genere alias dispensatæ fuerunt per varias mundi partes, adhibitis ad libitum nominibus sanctorum in specie seu ut vulgo dicitur *baptizzate*, vel etiam sanctorum certorum, sed quorum nomina vel non sunt in Martyrologio, vel si sunt in eo, non sunt ipsorum sanctorum in Martyrologio expressorum, sed aliorum ejusdem nominis ».

Ces reliques sont alors réservées pour la consécration des autels, ce qui est sans inconvénient puisqu'on ne les voit pas ; mais, conclut Adone, *Synopsis*, lib. I, n° 450 : « Non expresso nomine particulari aliquo neque in chartis aut thecis ».

S. ANSANO

1. S. Ansano, martyr, a son natal au 1^{er} décembre, dans le Martyrologe :

Romæ, S. Ansani, martyris, qui, sub Diocletiano imperatore, Romæ Christum confessus et in carcerem trusus, deinde Senasin Tuscia perductus, ibidem capitis obruncatione martyrii cursum perfectit.

Piazza lui consacre cette notice dans l'*Emerologio*, p. 713 :

S. Ansano, martyr de Rome, qui fut baptisé à l'âge de douze ans. Son père irrité l'accusa auprès de Dioclétien qui le fit emprisonner ; mais ayant trouvé moyen de s'échapper, il s'enfuit à Bagnorea, puis à Sienne, prêchant toujours le Christ. Le proconsul le condamna aux flammes, qui l'épargnèrent, puis lui fit trancher la tête. On expose un de ses bras à l'église de S. Marcel.

2. A Bologne, où je l'ai vu représenté, il tient une palme comme martyr, mais, là, on le considère comme Bolonais.

3. Aux SS.-Jean et Paul, j'ai noté des reliques d'un saint Ansanus, qui est qualifié évêque (*Œuvres*, VII, 265).

ANTIENNES

1. L'antienne est un verset de psaume, chanté sur un ton plus solennel que le psaume lui-même.

Le livre qui contient les antiennes de l'office s'est appelé très anciennement *antiphonaire*, c'est-à-dire recueil d'antiennes (*Œuvres*, IX, 189).

Si l'antienne se double, autrement figure avant et après le psaume, l'office est du rit *double*; il n'est que *semi-double* quand l'antienne ne se dit qu'une fois, après le *Gloria Patri*.

2. Les antiennes, originairement, ne font que répéter un verset du psaume : telles sont celles des secondes vêpres de Noël ¹. On les dit alors antiennes *scripturaires*.

On les qualifie de *style ecclésiastique*, quand le fond est scripturaire, mais accommodé à la fête, par exemple dans l'office du S. Sacrement par S. Thomas d'Aquin ².

Les antiennes *hagiographiques* sont tirées des Actes des Saints; il en existe de notables exemples dans les offices de Ste Agathe, Ste Agnès et Ste Cécile ³.

Les antiennes *rythmées* sont en vers : elles sont fréquentes au moyen-âge, par exemple dans le Bréviaire franciscain ⁴.

3. Les antiennes les plus solennelles sont les O de l'Avent, dont il sera disserté plus loin; aussi les appelle-t-on *majeures*.

1. La première, *Tecum principium*, reproduit simplement le 4^e verset du *Dixit Dominus*.

2. « Sacerdos in æternum Christus Dominus secundum ordinem Melchisedech panem et vinum obtulit » est calqué, avec amplification, sur le 5^e verset du *Dixit Dominus* : « Tu es sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedech ».

3. Voici la première des vêpres de Ste Cécile : « Cantantibus organis, Cæcilia Domino decantabat, dicens : Fiat cor meum immaculatum, ut non confundar. »

4. Le répons célèbre de S. Antoine de Padoue, *Si quæris miracula*, n'est qu'une antienne de *Magnificat*.

Celles du *Magnificat*, aux vêpres de Noël ¹, de l'Épiphanie, de S. Martin, etc., ont de l'ampleur et de la majesté, le style en est plus pompeux.

Les antiennes à la Vierge, qui terminent l'office et correspondent à peu près aux Quatre temps de l'année, sont justement renommées pour leur importance et leur beauté : *Alma Redemptoris, Ave regina, Regina cæli, Salve regina*.

4. Un genre particulier d'antienne est le *suffrage*, qui se dit aussi *mémoire et commémoration* (*Œuvres*, XII, 33). Cette antienne est tantôt propre, comme le *Sancta Maria*, d'une rédaction naïve et touchante, et tantôt empruntée au commun.

5. Dans le Missel, la messe a plusieurs antiennes, dénommées *introït, graduel, alleluia, trait, offertoire* et *communion* : elles sont généralement scripturaires. Par exception, le verset alléluatique est hagiographique : tel est celui de la messe de S. Martin ².

Ces antiennes, dans la suite des temps, ont perdu leur psaume. On ne le retrouve qu'à l'introït sous ce nom et en un seul verset. L'antienne alors est dite deux fois, avant et après le psaume.

Au moyen-âge, la triple répétition de l'antienne, aussi bien qu'au *Magnificat*, avait fait dénommer les grandes solennités *officium triplex*.

6. Un ancien usage, qui était de répéter l'antienne après chaque verset, se retrouve seulement au *Nunc dimittis* de la bénédiction des cierges ; dans le Pontifical, lors de la consécration d'une église, au cantique *Benedictus* et au psaume *Judica me*, tandis qu'au *Miserere*, l'antienne *Asperges* ne se répète que de trois en trois versets. De même, au psaume *In ecclesiis* pour la réconciliation d'une église.

1. Aux secondes vêpres de Noël : « Hodie Christus natus est, hodie Salvator apparuit ; hodie in terra canunt angeli, lætantur archangeli ; hodie exultant justii, dicentes : Gloria in excelsis Deo, Alleluia. »

2. « Beatus vir sanctus Martinus, urbis Turonis episcopus, requievit ; quem susceperunt Angeli atque Archangeli, Throni, Dinationes et Virtutes. »

S. ANTOINE DE PADOUE

I. — PRIÈRES

La voix de S. Antoine, 1899, p. 241, a publié cette note sur « Une nouvelle prière du cardinal Parocchi à S. Antoine de Padoue » :

S. Em. le cardinal Vicaire, membre de la Pieuse Union, a daigné elle-même nous faire connaître cette nouvelle prière au thaumaturge qu'elle vient de composer :

« Glorieux S. Antoine, célèbre par vos miracles et par la faveur singulière que vous accorda Jésus lorsqu'il vint, sous la forme d'un enfant, reposer entre vos bras, obtenez-moi de sa bonté la grâce que je désire ardemment dans l'intime de mon cœur.

« O vous dont la compassion pour les pauvres pécheurs était si grande, ne considérez pas mon indignité, mais la gloire de Dieu, qui par vous sera exaltée de nouveau, et le salut de mon âme, qui n'est pas étranger à la demande que je sollicite maintenant avec tant d'ardeur.

« Je vous offre comme gage de ma reconnaissance cette modeste aumône pour le secours des pauvres. Qu'il me soit donné un jour de posséder avec eux, par la grâce de Jésus rédempteur et par votre intercession, le royaume des cieux. Ainsi soit-il. »

Sur la demande de S. Eminence, la S. C. des Indulgences vient d'accorder aux fidèles qui réciteront cette prière une indulgence de 100 jours, à gagner une fois le jour et applicable aux âmes du purgatoire (*Rescrit du 15 mai 1899*).

La même Revue a donné, en 1896, p. 34, cette autre « Prière à S. Antoine, composée par S. Em. le card. Parocchi, vicaire de Sa Sainteté » :

Glorieux thaumaturge, père des pauvres, vous qui avez miraculeusement découvert le cœur d'un avare enseveli au milieu de l'or et qui avez obtenu en partage d'être, au contraire, toujours présent par votre cœur au milieu des misères des plus misérables ; vous qui, offrant au Seigneur nos supplications, obtenez de lui qu'elles soient exaucées ; agréez, en témoignage de notre reconnaissance, l'aumône que nous déposons à vos pieds pour le soulagement de l'indigence. Que cette aumône soit salutaire à ceux qui souffrent et qu'elle nous soit salutaire à nous-mêmes ;

venez à leur secours et au nôtre avec votre bienveillance habituelle ; assistez-nous dans nos nécessités temporelles, mais plus encore dans nos nécessités spirituelles, maintenant et à l'heure de notre mort. Ainsi soit-il.

Un décret de la S. C. vient d'enrichir cette prière de cent jours d'indulgence, à gagner une fois le jour et applicable aux âmes du Purgatoire.

Il eût été opportun de reproduire le texte de ces deux rescrits, je trouve le dernier dans les *Analecta ecclesiastica*, 1896, 419 :

Beatissime Pater, cardinalis Lucidus Maria Parocchi, vicarius Sanctitatis Tuæ, ad thronum ejusdem Sanctitatis Tuæ humiliter provolutus, ad promovendum pium opus quod *Paris pauperum* in honorem S. Antonii Patavini nomen habet, quandam indulgentiam implorat a recitantibus sequentem orationem lucranda : *Glorioso taumaturgo... Thaumaturge gloriosissime.*

S. C. Indulgentiis Sacrisque Reliquiis præposita, utendo facultatibus a SS. D. N. Leone pp. XIII sibi specialiter tributis, omnibus utriusque sexus Christifidelibus suprarelatam orationem corde saltem contrito ac devote recitantibus benigne concessit indulgentiam centum dierum, semel in die lucranda, defunctis quoque applicabilem. Præsenti in perpetuum valituro absque ulla brevis expeditione. Contrariis quibuscumque non obstantibus.

Datum Romæ ex Secretaria ejusdem S. C. die 13 julii 1896. — A. card. Steinhuber, præf. — † A. archiep. Nicopol. secret.

II. — ART

Pour le culte par l'art, je recommande le beau et intéressant ouvrage de M. C. de Mandach, *S. Antoine de Padoue et l'art italien*, avec une préface de M. Eug. Müntz ; Paris, Laurens, 1899, in-4^o, pl.

III. — LE COSTUME

Étant données les divergences substantielles que l'on constate dans les représentations, tant anciennes que modernes, de S. Antoine de Padoue, l'on m'a prié de vouloir bien déterminer et fixer par des règles précises son costume propre, de manière à ramener une variété discordante à l'unité de type. Je vais essayer de répondre scientifiquement à la confiance qui m'est témoignée en raison de mes études spéciales, tout en ne dissimulant pas que le *statu quo* a de grandes chances de durer longtemps et qu'aucune solution immédiate et définitive n'est actuellement possible, car elle ne peut

émaner que de la seule autorité compétente, qui jusqu'à présent a refusé de se prononcer catégoriquement.

1. La question se pose sous un double aspect : *archéologique* et *pratique*.

Il appartient aux archéologues de rechercher, à l'aide des monuments, le type primordial du costume de S. Antoine. C'est affaire, plus qu'à tous autres, aux religieux de l'ordre de S. François, qui ont toute facilité de les grouper, surtout depuis la formation du très important Musée franciscain de Marseille. Évidemment, de cette étude préalable, complète et consciencieuse, se déduirait tout naturellement la résultante désirée.

Mais, pour le moment, la loi qui régit la question du retour au passé, est celle que, sur ce point en particulier, posa, au xvii^e siècle, le Saint-Office, à propos d'une image de S. Antoine. Il fut défendu d'y inscrire que là était la *vraie forme* du costume.

Tenons-nous en donc à cette décision ; aller plus loin serait imprudent au point de vue de la piété et des fidèles.

Dans la pratique, nous avons pour nous guider quelques décrets de la Sacrée Congrégation des Rites, qui laissent la question plus indéfinie encore. En effet, ils donnent satisfaction, en les mettant sur un pied d'égalité, aux trois types prédominants, qui procèdent de trois sources opposées. Pour tout concilier, Rome rappelle les règles posées par le concile de Trente et Urbain VIII, qui exigent le respect de la tradition, repoussent les innovations et prescrivent l'approbation de l'Ordinaire. Dès lors que l'évêque diocésain a été consulté et a rendu un jugement favorable et motivé, la responsabilité lui en revient et l'exposition ne peut être blâmée pour une œuvre qui offre ainsi des garanties au public¹.

1. Voici les décrets relatifs aux Capucins, que je cite de préférence, parce que leur ordre est très répandu en France et en Belgique.

On peut, avec l'autorisation de l'évêque, revêtir S. Antoine de Padoue de l'habit des Capucins, car il n'y a pas de défense à cet égard.

« **BURGI S. SEPULCRI.** — *Stante altercatione in terra Monterchii, diœcesis S. Sepulcri, super delatione simulacri S. Antonii de Padua in processione, respectu habitus Capuccinorum cum quo efficiendus est; S. Rituum Congregatio, ad quam negocium deductum est, respondit: Habitum hujusmodi non esse velitum in casu de quo agitur, et ideo permitendum arbitrio Episcopi. Die 18 julii 1654.* ».

Les Capucins peuvent, dans les cérémonies, soit publiques, soit privées,

2. L'ordre de S. François est partagé en trois grandes branches, formant chacune un ordre distinct, ayant un général à sa tête : ce sont les *Mineurs observantins*, les *Conventuels* et les *Capucins*. Tous se disent franciscains au même titre et Rome, pour apaiser d'après discussions, a défendu, sous des peines sévères, d'affirmer que les uns, à l'exclusion des autres, sont les *vrais fils de S. François*. Chaque ordre s'est emparé de S. Antoine et l'a traité comme s'il lui avait réellement appartenu. De là, suivant les lieux et les influences, un triple costume, qui correspond à celui porté par les Mineurs, les Conventuels et les Capucins. La Congrégation des Rites a respecté le droit acquis, mais avec cette restriction qu'un seul type est autorisé dans leur localité, comme il a été décrété pour Naples.

En dehors de la sphère d'action des trois ordres, là où n'existent pas de Franciscains, le pieux fidèle peut faire son choix et suivre ses préférences. Or, pour le renseigner, voici mon opinion : le costume des Observantins a plus de chances d'être le vrai, car il est traditionnel ; celui des Capucins est une restitution, contestable dans quelques détails ; je repousse absolument celui des Conventuels, que n'a certainement jamais porté S. Antoine.

Comme modèles, je proposerai trois insignes monuments de Rome, conformes au type des Observantins :

Une fresque de Pinturicchio, à Ste-Marie *in Ara cæli*, fin du xv^e

ainsi qu'aux processions extérieures, porter des ornements sur lesquels est représenté S. Antoine en habit de capucin.

« An Patribus capuccinis in publicis functionibus ecclesiasticis tam intus propriam ecclesiam quam extra, et in processionibus tam publicis quam privatis uti vexillis, velis, palleolis, planetis, pluvialibus, vel similibus mobilibus, ubi sint depictæ, sculptæ vel impressæ imagines S. Antonii cum habitu Capuccino ? S. R. C. respondit : Affirmative » (1707).

Les Capucins de la stricte observance ne doivent pas accompagner les images ou statues de S. François d'Assise et de S. Antoine de Padoue en habit de capucin, d'une inscription affirmant que ce costume est le véritable habit de S. François, et les inscriptions de ce genre déjà existantes doivent être effacées.

« An Patribus Capuccinis subtus imagines S. Antonii vel S. Francisci depictas, sculptas vel impressas cum eorum habitu et caputio tam intus ecclesiam et conventum quam extra, et signanter in parietibus et frontispicio eorum ecclesiarum, sint permittendæ inscriptiones indicantes illas esse effigies S. Antonii de Padua et S. Francisci de Assisio cum veriori forma habitus ipsius S. Francisci vel potius sint delendæ et cancellandæ, et in futurum prohibendæ in casu, etc. ? Et S. R. C. respondendum censuit : Quoad primam partem negative, et quoad secundam affirmative. Die 22 januarii 1707 ».

siècle; une statue en bois colorié, à S.-François à *Ripa*, xvii^e siècle; un tableau d'Évangélisti, à S.-Jean-Porte-latine, xviii^e siècle.

3. L'étoffe doit être spécifiée pour la qualité et la couleur qui ne sont pas toujours les mêmes.

Les Observantins revêtent une bure épaisse, teinte en brun marron.

La bure des Capucins est plus grossière et la couleur plus claire, tirant sur le jaune.

Les Conventuels ont adopté le mérinos noir, qui est trop fin pour répondre à l'esprit de mortification que cherchait avant tout S. François.

Au moyen âge et à la renaissance prévaut le gris-cendré, couleur que portent les cardinaux et évêques qui sont sortis des Observantins et des Conventuels et qu'ont reprise récemment les Tertiaires français, établis à S.-Jean-Porte-latine.

4. L'artiste me saura gré de ne pas m'en tenir à ces généralités et de passer à l'examen des diverses parties qui composent le costume franciscain.

Chaussure. La sandale est absolument typique, avec sa semelle de cuir brut et sa large courroie pour retenir le pied. Il est évident que les souliers noirs des Conventuels sont une innovation.

Bas. Il faut les pieds nus, comme les jambes. Les Conventuels seuls se chaussent de bas noirs.

Tunique. Elle est ample et à manches ouvertes. Les Capucins l'ont légèrement accourcie pour faciliter la marche.

Corde. La corde de chanvre serre la tunique à la taille. Elle pend en avant, plutôt que sur le côté et est munie de trois gros nœuds, par allusion aux trois vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance et non à la Trinité, comme le prétendait récemment *l'Ami du Clergé*. Les Cordeliers l'ont réduite à une cordelette de coton.

Chapelet. Il est passé dans la corde, généralement à gauche. Son usage n'est pas ancien. S. Antoine ne l'a pas connu et du temps de Pinturicchio, les Observantins ne l'avaient pas encore ajouté à leur costume.

Capuchon. Il entoure le cou et est rabattu, car il ne convient pas qu'un saint, à l'état glorieux, ait la tête couverte. Dans la mosaïque

absidale de S.-Jean de Latran, qui date de la fin du xiii^e siècle, le capuchon adhère au vêtement, usage repris par les Capucins, qui le taillent en pointe aiguë.

Pour les Observantins, il est mobile et cousu à un collet, qui l'empêche de tourner. Les Conventuels en ont fait l'appendice d'une ample pèlerine, dont donne idée le tableau de Lutti, aux SS.-Apôtres.

Manteau. Quoique les Observantins et les Capucins le portent actuellement, les anciennes représentations l'excluent formellement.

Couvre-chef. Les Franciscains ont la tête nue et la calotte n'est qu'une exception, qui, ici, n'aurait pas sa raison d'être, pas plus que le chapeau noir, tricorne, dont se coiffent les Conventuels.

Je conclus : l'artiste chargé d'exécuter une statue ou un tableau de S. Antoine prendra, à son gré et selon la commande, un des trois costumes officiels de l'Ordre franciscain, mais il devra alors le copier scrupuleusement, sans se permettre aucune modification ni surtout faire œuvre d'éclectisme, en mêlant les types qui doivent rester distincts.

IV. — HONNEURS MILITAIRES ¹

Les *Mémoires du maréchal de Berwick*, par l'abbé de la Pause Margon, La Haye, 1737, contiennent ce curieux passage sur la situation militaire de S. Antoine :

S. Antoine de Padoue est le patron du royaume de Portugal et les Portugais ont une grande dévotion à ce saint, à qui ils se croient redevables du gain de plusieurs batailles. Ils prétendent que, lorsqu'ils secouèrent la domination espagnole pour se soumettre à la maison de Bragance, ils eurent des preuves certaines que ce saint les protégeoit et les favorisoit. Ils demandèrent alors à leur roi que S. Antoine de Padoue fût déclaré pour toujours généralissime de leurs armées et le roi se vit comme forcé de satisfaire leurs désirs. Il fit assembler son conseil auquel furent appelés tous les grands du royaume, on proposa la demande de la nation. Il y en eut qui représentèrent que S. Antoine n'ayant jamais vécu dans les armées pendant sa vie, on ne pouvait lui donner ce grade après sa mort, qu'il suffisait qu'il fût le patron et le protecteur du Portugal pour l'être aussi

1. Voir *l'Intermédiaire des Chercheurs*, à la Table générale, 801 ; t. XXIII, 57 ; t. XLII, 361-362.

des troupes. Cette raison ne contenta pas la nation, elle persista dans sa demande. Le roi, pour contenter tout le monde, se détermina à faire passer S. Antoine par tous les grades militaires, pour le faire enfin arriver à celui de généralissime.

Pour cet effet, il fit une promotion d'officiers généraux, dans laquelle S. Antoine fut fait brigadier des armées; ensuite, à une seconde, il fut fait maréchal de camp, et à une troisième, lieutenant général. Après quoi il fut déclaré à perpétuité généralissime des armées portugaises; on composa sa maison, on nomma ses officiers et il fut ordonné qu'on porterait à l'armée le buste de ce saint, pour être toujours à côté du général et que l'ordre serait donné en son nom. La chose s'est toujours pratiquée depuis.

Lors donc que les ennemis étoient sur le bord de la rivière, prêts à passer, un boulet de canon emporta le buste du saint. Les Portugais, consternés comme des troupes qui perdent un général en qui elles ont mis toute leur confiance, prirent l'alarme et ne songèrent plus qu'à se sauver. Le roi de Portugal eut beau faire, il ne put jamais les rassurer ni les rallier, il fallut se laisser entraîner au torrent; mais, chagrin de cette espèce de déroute, le roi quitta son armée dont il étoit mécontent et retourna à Lisbonne.

Ce récit explique pourquoi d'anciennes estampes coloriées, qui sont assez répandues en Algérie, représentent S. Antoine costumé en guerrier et brandissant un sabre.

On le trouve aussi portant le collier de la Toison d'Or, suivant un usage espagnol, que j'ai observé à Naples pour les Saints qu'on tient à honorer spécialement.

V. — DÉCRETS

1. Tout prêtre allant en pèlerinage à Brive peut célébrer une messe votive de S. Antoine.

ORDINIS MINORUM S. FRANCISCI DE OBSERVANTIA. — Cum ad ecclesiam sub nomine S. Antonii de Padua, cœnobio Ordinis Minorum S. Francisci de Observantia, sitam in loco vulgo *Brive* nuncupato in Galliâ, sacerdotes et fideles frequenter accedere soleant piæ peregrinationis causâ, eundem sanctum confessorem ibidem veneraturi; horum votis satisfactorus, ipsius cœnobii custos SS. D. N. Leonem papam XIII supplex rogavit ut cuilibet sacerdoti qui qualibet vice illuc peregrinationem facit, missam votivam de eodem S. Antonio in præfatâ ecclesiâ liceat celebrare. Sanctitas porro Sua, referente me infrascripto S. R. C. præfecto, attento commendationis officio Rmi P. Procuratoris generalis Ordinis Minorum, precibus annuere dignata est, dummodo non occurrat duplex primæ vel secundæ classis, festum vel de præcepto servandum, necnon feria, vigilia vel oc-

tava quæ sit ex privilegiatis, servatis rubricis. Contrariis non obstantibus quibuscumque. Die 4 maii 1896. † Caj. card. Aloisi Mazella præf. — Aloisius Tripepi, S. C. R. secretarius.

2. Indulgence de cent jours, une fois le jour, applicable aux âmes du purgatoire, pour la récitation de treize *Pater, Ave et Gloria*, en souvenir des grâces accordées par S. Antoine et énumérées dans le répons *Si quæris*.

Beatissime Pater, Fr. Raphael ab Aureliaco, procurator generalis Ordinis Minorum, ad pedes S. T. humiliter provolutus, sequentia exponit: Pia consuetudo invaluit, tum Patavii, tum Brivæ in Galliâ aliisque in locis, recitandi in honorem S. Antonii Patavini tredecim *Pater, Ave, Gloria*, in memoriam gratiarum quæ in responsorio *Si quæris miracula* a S. Bonaventura (1) per intercessionem S. Thaumaturgi acceptæ referuntur. Ad devotionem erga S. Antonium favendam, enixe supplicat orator ut piæ prædictæ recitationi eadem indulgentiæ concedantur quæ jam a Pio IX recitantibus resp. *Si quæris* concessæ sunt die 25 janu. 1866. Pro qua gratia, etc.

S. C. Indulgentiis sacrisque Reliquiis præposita, utendo facultatibus a SS. D. N. Leone pp. XIII sibi specialiter tributis, omnibus utriusque sexus Christifidelibus qui corde saltem contrito ac devote tredecim *Pater, Ave cum Gloria Patri*, in honorem S. Antonii Patavini recitaverint, indulgentiam tantum centum dierum, semel in die lucrandam, benigne concessit, defunctis quoque applicabilem. Præsenti in perpetuum valituro absque ullâ brevis expeditione. Contrariis quibuscumque non obstantibus. Datum Romæ, ex secretaria ejusdem S. C., die 9 junii 1896. — A. cardinalis Steinhuber, præf. — M. archiep. Nicopol. secret.

VI. — BREF DE LÉON XIII

Léon XIII, le 1^{er} mars 1898, par un bref remarquable, a accordé une indulgence plénière à ceux qui prient S. Antoine pendant treize mardis ou treize dimanches consécutifs dans l'année.

Leo pp. XIII. Ad perpetuam rei memoriam. Jucunde animum nostrum perfuderunt nostrisque plane responderunt optatis supplices litteræ, quas modo dilectus filius Laurentius Caratelli, ordinis Minorum S. Francisci Conventualium minister generalis, ad nos dedit, significans cupere se atque optare ut S. Antonii Patavini cultus ubique gentium augeatur in

1. La *Voix de S. Antoine* a démontré que le *Si quæris* n'était pas de S. Bonaventura, quoiqu'on le lui ait longtemps attribué, mais de fr. Julien de Spire, historien de S. Antoine; celui-ci l'a employé comme antienne du *Magnificat* dans l'office rythmé qu'il composa en son honneur.

dies singulos et provehatur. Verum catholici omnes propriam habent rationem cur B. Antonium præcipuo prosequantur honore, excolant obsequio. Ille enim singulari Dei concessu et munere gratias et beneficia quotidiana populo christiano conferre ita solet ut ipsa Ecclesia cohortetur quemlibet fidelium ad eum confugere, si quærit miracula. Accedit etiam calamitosis hisce temporibus quod Antonium Patavinum quasi icto caritatis fœdere cum S. Vincentio a Paulo quodam modo consecratur atque ambo amice conjurent ad levandas vel saltem deliniendas ærumnas miseriarumque tenuioris plebis, ita ut beneficiis alter panem comparet, alter diribeat. Et nostris quidem in templis ad stipem cogendam in alimentum egenorum posita est suavis imago S. Antonii in ulnis gestantis Puerum Deum et quasi gratias ab eo implorantis; quæ imago invitare quodam modo christifideles ac provocare videtur ad appetenda beneficia, quibus acceptis dant stipem obligatam, quæ absumatur in emptionem panis pro pauperibus. Ex quo fit ut Vincentianæ sodalitates, quæ proletariorum familiis necessaria vitæ cibaria ex instituto dispensant, validum ab Antonio præsidium et columen sibi polliceantur. Quæ cum ita sint, volenti lubentique animo nos admotis precibus obsecundamus et ad augendam fidelium religionem animarumque salutem cœlestibus Ecclesiæ thesauris piâ charitate intenti, omnibus et singulis utriusque sexus christifidelibus qui, vere pœnitentes et confessi ac S. communionem refecti, tredecim feriis tertiis continuis et non interpolatis vel tredecim dominicis item continuis et non interpolatis, quolibet intra annum tempore, ad cuiusque arbitrium eligendis, piis meditationibus vel supplicationibus vel aliis pietatis exercitationibus ad Dei gloriam et ejusdem sancti honorem vacaverint, qua ex his feriis tertiis vel dominicis id præstiterint, plenariam omnium peccatorum suorum indulgentiam et remissionem, vel defunctis applicabilem, misericorditer in Domino concedimus. In contrarium facientibus non obstantibus quibuscumque. Præsentibus perpetuis futuris temporibus validis. Volumus autem ut præsentium litterarum transumptis seu exemplis etiam impressis, manu alicujus notarii publici subscriptis, sigillo personæ in ecclesiastica dignitate constitutæ munitis, eadem prorsus fides adhibeatur quæ adhiberetur ipsis præsentibus, si forent exhibitæ vel ostensæ; et præcipimus ut præsentium litterarum (quod nisi fiat, nullas easdem esse volumus) exemplar ad secretariam S. C. Indulgentiis sacrisque reliquiis præpositæ deferatur, juxta decretum ab eadem S. C. die xix januarii mdcclvi datum et a Benedicto XIV decessore nostro rec. mem. die xxviii dicti mensis probatum.

Datum Romæ, apud S. Petrum, sub annulo piscatoris, die i martii mccccxviii, pontificatus nostri anno vigesimo.

Pro Dno card. Macchi, Nicolaus Marini, substitutus.

SS. ANTONINS

Les Antonins sont les fils de S. Antoine. Ils ont été groupés ensemble sur une gravure in-folio, que j'ai achetée à Rome au marché de la place Navone, en 1855.

Cette gravure, d'une bonne exécution, est signée *Jo Bapta Ghigi sc.* On lit à la partie inférieure : *Sumptibus Ven. Monasterii Maronitarum Montis Libani, Romæ Ann. 1772* ; le couvent des Maronites est situé sur l'Esquilin, en face de S.-Pierre ès-liens ; les visiteurs y admirent un superbe palmier qui rappelle l'Orient. A gauche, une montagne est surmontée d'un arbre touffu et, à droite, se voit le monastère du Mont-Liban, forteresse crénelée, disposée en carré, d'où émergent un donjon, la coupole de l'église et deux palmiers ; d'ouverture, il n'y en a qu'une scule, au haut des murs ; un moine y apparaît causant avec un individu placé au bas de la muraille et à qui il tend une corde.

Au milieu se dresse un chêne, au tronc vigoureux et aux rameaux feuillus. Il se termine par un médaillon, où le Père et le Fils (caractérisé par une croix), assis sur les nuages et le S. Esprit, planant entre eux, posent une couronne sur la tête de Marie, debout, voilée, les mains croisées sur la poitrine et leur tournant le dos.

Au sommet du tronc, un grand médaillon est ainsi désigné : *S. Antonius Pater Monachorum*. Son nom est répété en arménien, comme pour les autres saints qui l'entourent. Debout, vêtu d'une tunique noire à capuchon rond qui enveloppe la tête rayonnante, il lève les yeux au ciel, abaisse la droite en signe d'abandon à la volonté de Dieu et s'appuie sur sa potence à clochette. Derrière lui s'étend la croupe d'une montagne qu'éclairent deux soleils et où est bâti un couvent.

Du tronc partent des branches qui s'étalent de chaque côté, portant à leur extrémité un médaillon circulaire, où est gravé à mi-

corps un saint Antonin, la tête irradiée. Il y en a ainsi seize en deux séries.

Pour plus de commodité, je ne tiendrai compte ici que de l'ordre alphabétique et non de la disposition, qui est peut-être plutôt chronologique.

1. S. Ammon, *S. Amononius*, joint les mains, yeux baissés, dans l'attitude de la prière; mort en 348, fête le 2 octobre.

2. S. Arsène, *S. Arsenius*, les mains croisées sur la poitrine. Né à Rome en 354, d'une famille illustre, il reçut le diaconat et fut envoyé par le pape S. Damase à Constantinople comme précepteur des enfants de l'empereur Théodosie. Il mourut en Egypte en 447, 19 juillet. Le Martyrologe l'inscrit à ce jour :

Apud Scetim Ægypti montem, S. Arsenii, Romanæ Ecclesiæ diaconi, qui Theodosii tempore in solitudinem secedens, virtutibus omnibus consummatus et jugi lacrymarum imbre perfusus, spiritum Deo reddidit.

3. S. Benjamin, *S. Beniamin*, la main droite à son cœur. Martyr au 5^e siècle, au Mont Sinai, 31 mars. A ce jour il est inscrit au Martyrologe :

In Perside, S. Benjamin, diaconi, qui cum Dei verbum non desisteret prædicare, sub Isdegerde rege unguibus, arundinibus acutis confixus et spinosa sude per alvum transmissa, martyrium consummavit.

4. S. Besée, *S. Bæseus*, porte sur ses épaules un pauvre qui n'est autre que le Christ.

5. S. Ephrem, *S. Ephrem Syrus*, un livre ouvert devant lui et discutant. Diacre d'Edesse et docteur de l'Église grecque, il mourut l'an 378. Fêté les 1^{er} février et 9 juillet. Le Martyrologe s'en occupe à cette date :

S. Ephrem, Edessenæ Ecclesiæ diaconi, qui post multos labores pro fide Christi susceptos, sub Valente imperatore, sanctitate et doctrina conspicuus, quievit in Domino.

Un panneau byzantin (x^e siècle), au musée chrétien du Vatican (*Œuvres*, II, 231, n^o 631), représente sa déposition. On y lit cette étiquette :

DEPOSIZIONE DI S. EFREM SIRO
PITTURA D. EMANVEL ZANFORNARI
PORTATA DELLA GRECIA
DALLO SQVARCIONE MAESTRO DEL MANTEGNA

6. S. Hilarion, *S. Hilarion*, tresse du junc pour en faire une corbeille, comme celle qui est près de lui. Il en a déjà été question aux *Abbés*.

7. S. Isaac, *S. Isaac*, une plume à la main et un livre ouvert sur une table. Né en Syrie, il se fixa près de Spolète (Italie), où est son corps dans une église qui lui est dédiée. Au 11 avril, on lit dans le Martyrologe :

Spoleti, S. Isaac, monachi et confessoris, cujus virtutes S. Gregorius papa commemorat.

8. S. Isaïe, *S. Isaia*, une plume et un livre, de l'index montre le ciel qui l'inspire. Ermite du Mont Sinaï, il fut martyrisé en 373, 14 janvier.

9. S. Jean Climaque, *S. Ioannes Climacus*, plume et livre; près de lui une échelle, à cause de son livre intitulé en grec *Climax*, c'est-à-dire échelle, parce que l'âme y est conduite de degré en degré jusqu'à la perfection; elle se compose de trente degrés et chacun d'eux comprend une vertu. Il figure au Martyrologe au 30 mars : « In monte Sina, S. Joannis Climaci, abbatis ».

10. S. Macaire, *S. Makarius*, tresse une natte. Le Martyrologe le mentionne au 15 janvier :

In Ægypto, S. Macarii, abbatis, discipuli beati Antonii, vita et miraculis celeberrimi.

11. S. Maron, *S. Maro*, les mains croisées sur la poitrine, attitude contemplative. C'est de lui que les Maronites tirent leur nom. Il fut abbé en Syrie, 9 et 14 février.

12. S. Moïse, *S. Moyses*, un crucifix dans la main et une pierre pour se frapper la poitrine. Au Martyrologe, le 28 août :

S. Moysis, Æthiopsis, qui ex insigni latrone insignis anachoreta multos latrones convertit et secum duxit ad monasteria.

13. S. Pacome, *S. Pacomius*, s'interrompt d'écrire pour écouter l'ange qui lui parle. Le Martyrologe lui donne la dernière place au 14 mai :

In Ægypto, S. Pachomii, abbatis, qui plurima in ea regione monasteria erexit et regulam monachorum scripsit, quam angelo dicitante didicerat.

14. S. Saba, *S. Sabba*, plume en main, livre ouvert sur table et écritoire (*Voir aux Abbés*).

15. S. Sérapion, *S. Serapion*, tresse un panier, il en a un auprès de lui. Abbé en Egypte, mort à la fin du 1^{er} siècle, 21 mars. « S. Sérapion était prêtre. Malgré les nombreuses occupations de sa charge (il gouvernait dix mille moines), il trouvait encore du temps pour vaquer avec les frères au travail des mains » (*Dict. hagiogr.*).

16. S. Siméon Stylite. *S. Simeon stylites*, les mains croisées sur la poitrine, abîmé dans la méditation de son néant et sortant du chapiteau d'une colonne.

S. APOLLINAIRE

I. — CULTE

1. S. Apollinaire, premier évêque de Ravenne, est en tête des saints du 23 juillet, au Martyrologe :

Natalis S. Apollinaris, episcopi, qui, ab apostolo Petro ordinatus et Ravennam missus, pro fide Christi diversas et multiples pœnas perpressus est ; postea in Æmilia evangelium prædicans, plurimos ab idolorum cultu revocavit ; tandem, Ravennam reversus, sub Vespasiano Cæsare gloriosum martyrium consummavit.

2. Son corps se conserve à Ravenne dans l'église qui lui est dédiée : « Cujus corpus prope murum urbis sepultum est » (5^e lec.).

Au XII^e siècle, on a trouvé dans sa tombe une triple inscription du VII^e, gravée sur argent et établissant l'authenticité (*Œuvres*, X, 56).

En 1655, la S. C. des Rites défendit aux Camaldules desservant l'église de S.-Apollinaire *in classe* à Ravenne, de rien innover sans le consentement et la présence de l'archevêque et du chapitre cathédral et ordonna que le corps serait gardé sous trois clefs, dont une entre les mains de l'archevêque, la seconde à celles des chanoines et la troisième aux moines.

Ravennaten. — Exposuerunt capitulum et canonici cathedralis Ravennaten. novissime a monachis Classensibus, absque ipsorum oratorum scientia et consensu, corpus S. Apollinaris martyris ex antiquo sepulcro ad aliud translatum fuisse. Ob id Emi PP. S. R. C. præpositi, ne posthac ab ipsis monachis quicquam circa corpus prædictum innovari contingat, nisi cum assensu, scientia et præsentia archiepiscopi et capituli, jusserunt sub tribus clavibus idem corpus delineri, quarum una ab archiepiscopo, altera a capitulo et tertia a monachis asserventur ; in quorum prædictorum omnium implementum S. eadem C. stricte præcipit et ne quid iidem in futurum innovent circa corpus prædictum, absque prædictorum scientia, assensu et præsentia, inhibet. Die 7 augusti 1655. Facta autem SSmo Dno de prædictis relatione, Sanctitas Sua approbavit eaque exequi jussit. Die 13 ejusdem mensis augusti, eodem anno 1655.

3. Les reliques que l'on conserve à Rome sont : un bras, à S.-

Appollinaire (*Œuvres*, VII, 254); des ossements, à S.-Grégoire au Coelius (VII, 263) et au palais des princes Massimo (VII, 272); des fragments innommés, aux SS.-Jean et Paul (VII, 265) et à Frascati (VII, 290, n° 109).

Il a été trouvé de ses reliques à Grado, avec cette étiquette du v^e-vi^e siècle : † SCS APOLLONARIS.

L'abbé Fouilhoux, dans sa *Monographie de Vic-le-Comte*, en Auvergne, signale, parmi les reliques de l'église, « des fragments d'os de S. Apollinaire », renfermés dans un « reliquaire donné par Bertrand V de la Tour et publié par Baluze ».

4. Le P. Cahier, dans ses *Caractéristiques des Saints*, pp. 608, 615, 652, 663 et 664, dit S. Apollinaire patron de Ravenne, de Classe près cette ville, d'Iesi (Etat pontifical) et de Remagen (province de Coblenz). Il ajoute que la corporation des épingliers à Liège, est sous son vocable et qu'on l'invoque « contre la pierre¹ ».

II. — OFFICE

1. Son office est du rit double² depuis 1675, par autorisation de Clément X et décret général de la S. C. des Rites :

Urbis et Orbis. SSmus D. N. Clemens papa X, de consilio Emorum D. cardinalium C. S. R. præpositorum, habitæ die 18 mensis maii currentis, mandavit ut officium S. Apollinaris, episcopi et martyris, die 23 julii ejusdem festo, hactenus sub ritu semiduplici de præcepto ab Ecclesiâ universali recitatum, in posterum eodem die recitetur sub ritu duplici, pariter de præcepto in universali Ecclesiâ ab omnibus utriusque sexus tum sæcularibus tum regularibus qui ad horas canonicas tenentur. Die 25 maii 1675.

2. L'office est du commun des martyrs, avec une oraison propre, trois leçons historiques au 2^e nocturne et trois leçons tirées d'une homélie de S. Ambroise, au 3^e nocturne.

3. La Congrégation particulière instituée par Benoit XIV pour la réforme du Bréviaire rejeta la légende comme suspecte, et proposa de la remplacer, à l'instar des Églises de Lyon et de Paris, par le

1. *Notizie storiche della vita e del martirio di S. Appollinare primo vescovo di Ravenna*. Forli, Marozzi, 1781, in-4 avec 3 planches.

2. On remarquera la tendance à modifier le rit, d'où la suppression toujours croissante des semiduplies.

texte d'un sermon de S. Pierre Chrysologue, qui fut aussi évêque de Ravenne :

Die XXIII Julii. S. Apollinaris, episcopi et martyris.

Lectio IV. — Sermo S. Petri Chrysologi[†] (*Serm. 128*). Beatus Apollinaris, primo sacerdotio solus hanc Ecclesiam Ravennatem vernaculo atque inclyto martyrii honore decoravit. Merito Apollinaris, quia, juxta mandatum Dei sui, hic perdidit animam suam ut eam inveniret in vitam sempiternam. Beatus qui ita cursum consummavit, fidem servavit, ut vere primus a credentibus suis reperiretur in loco. Nec eum quisquam confessoris vocabulo minorem credat esse quam martyrem, quem Dei nutu quotidianum et multiplicem reversum conspicit ad agonem. Audi Paulum dicentem : Quotidie morior; semel mori parum est eum qui potest regi suo gloriosam sæpe de hostibus referre victoriam.

Lectio V. — Injecit tela quæ potuit et omnia armorum suorum genera callidus exegit inimicus. Nec tamen fortissimi ductoris movere mentem potuit aut temerare constantiam. Summum est, fratres, pro Domino præsentem vitam, si necesse sit, contemnere, sed gloriosum est etiam cum vita mundum contemnere et conculcare ejus principem. Festinabat Christus ad martyrem, martyr suum festinabat ad regem,.. sed, ut propugnatorem suum sibi Ecclesia sancta retineret, Christo vehementer occurrit, ut vincenti justitiæ reservaret coronam et sibi belli tempore præliatoris sui præsentiam condonaret.

Lectio VI. — Fundebat sæpe confessor sanguinem suum suisque vulneribus a fide mentis suæ, testabatur auctorem. Cælum suspiciens carnem despiciebat et terram. Vicit tamen, tenuit et a quo desiderio retardari martyrem tenera adhuc Ecclesiæ impetravit infantia... Et quid plura, fratres ? Egit, egit Ecclesia sancta mater ut nusquam a suo separaretur antistite ; ecce vivit, ecce ut bonus pastor suo medius assistit in grege, nec unquam separatur spiritu qui corpore præcessit ad tempus ; præcessit, dico, habitu ; cæterum ipsa inter nos corporis sui habitatione quiescit, extinctus est diabolus, persecutor occubuit, ecce regnat et vivit qui pro rege suo desideravit occidi.

Adnotatio Congregationis particularis. De S. Apollinare nihil asserere certius possumus quam quod legimus in hoc sermone S. Petri Chrysologi. Ab hoc dissentiunt *Acta*, quod Apollinarem in ipso martyrii actu obiisse narrant. Sed *Acta* ipsa, tametsi antiqua, inter sincera tamen non retulit Ruinartius et interpolata esse fatetur Joannes Pinius. Addit Tillemontius multa in illis contineri quæ ipsis detrahant auctoritatem. Hunc sermonem istum legendum exhibent *Breviaria Lugdunense et Parisiense*.

Une homélie, même éloquente, ne peut remplacer la vie, car, se tenant dans des termes vagues et oratoires, elle ne précise rien de ce qu'il nous importe de savoir. Une recension nouvelle des Actes

s'impose à ce point de vue. Mais la grosse question, soulevée par l'homélie, reste toujours à résoudre : S. Apollinaire n'est-il que confesseur ou martyr, suivant la tradition ?

4. La messe est propre, en ce sens seulement qu'elle emprunte ses textes à diverses parties du commun. L'introït *Sacerdotes* est celui des martyrs pontifes ; l'offertoire *Inveni* devient le graduel, mais allongé d'un verset ; l'alleluia *Juravit* provient du commun d'un confesseur pontife, qui fournit aussi l'offertoire *Veritas* ; la communion *Domine quinque talenta* condense plusieurs antiennes du commun des confesseurs non pontifes. Ne dirait-on pas que le compositeur de cet amalgame hésite entre les deux titres et que, pour contenter tout le monde, il célèbre S. Apollinaire à la fois comme martyr et confesseur ? Oraisons, épître et évangile sortent de l'ordinaire ; malgré cela, je proposerais une révision, ou plutôt réfection plus conforme à nos idées modernes.

5. S. Apollinaire a sa place marquée dans le Propre de Rome, puisqu'il est parti de cette ville, où il a encore une église. Mais je ne serais pas éloigné de reconnaître qu'il n'a guère de droits à figurer dans le nouveau bréviaire de l'Église universelle, qui doit prendre pour base de son choix une grande notoriété et des services non restreints à une localité.

III. — FÊTE

1. Piazza (*Emerologio*, p. 485) parle en ces termes de la fête qui se faisait à Rome au XVIII^e siècle :

S. Apollinaire, évêque et martyr, disciple de S. Pierre, qui le consacra à Rome dans l'église de Ste-Pudentienne et l'envoya à Ravenne... Sa fête se fait solennellement, avec indulgence plénière et musique exquise, à son église du Collège germanique, où l'on expose son bras. Palladio affirme que cette église fut une de celles qu'édifia le grand Constantin et que S. Sylvestre la consacra ; là était un temple d'Apollon qui, après sa purification, par similitude de nom, fut placé sous le vocable de S. Apollinaire. Desservie pendant longtemps par des moines basiliens, elle passa ensuite à un collège de chanoines, c'est pourquoi les anciens rituels la qualifient *in archipræsbiteratu*.

Anastase écrit qu'une autre église lui fut dédiée, ainsi qu'à S. Sosie¹ ;

1. « S. Sosie, diacre de Misène, martyr. S. Janvier, évêque, voyant une flamme s'élever de sa tête pendant qu'il lisait l'évangile, prédit son martyre,

elle était sise au portique de S.-Pierre et on l'appelait *ad palmata*. Honorius I^{er} l'éleva et lui fit de nombreux dons. Ce fut lui qui ordonna que, tous les samedis, une procession partirait de cette église et se rendrait à la basilique de S.-Pierre en chantant les litanies. On l'appelait *palmata*, parce qu'elle occupait l'emplacement du cirque de Caius et de Néron, qui portait ce nom ; là, en effet, les vainqueurs des jeux recevaient la palme qui était leur récompense.

2. J'ai donné ce résumé dans la *Correspondance de Rome*, en 1868 et 1869, pour la solennité du 23 juillet : la fête se célèbre à S. Apollinaire, où l'on expose son bras ; la messe et les vêpres sont chantées par les élèves du Séminaire romain et un évêque officie pontificalement.

IV. — HYMNES

Un bréviaire bénédictin, du XI^e siècle, qui est à la bibliothèque Vallicelliana à Rome, donne ces deux hymnes en l'honneur de S. Apollinaire (Dreves, XIV, 104-105) :

1. Apollinaris beate, audi supplicum voces ;
Natam Christi sicut Rufi suscitasti Domini ;
Per virtutem, nos reforma tua prece sedula.
2. Quibus primum Jesu nomen intulisti præclue
Accolis tunc Ravenatum, deposce, charismatum
Donis semper ut persistent divina per munera.
3. Metalli nam diri simul passus es supplicium
Exsiliique² nosmet cunctos solve tuos famulos
Precibus fuis ad Christum vinculis peccaminum.
4. Fraude hostis veternosi paradisi gaudiis
Exsules, præstante Christo qui fuimus Domino
Interventu tuo reducti, persistamus securi.
5. Flagris graviter es cæsus plebe infidelium

qui eut lieu quelques jours après, à l'âge de 30 ans. Un oratoire lui fut dédié au portique de S.-Pierre, par le pape S. Symmaque, qui enrichit sa confession de ses reliques insignes, accompagnées de dons » (Piazza, au 23 septembre, p. 598).

1. « Profectus est in Æmiliam, ubi Rufini patricii filiam mortuam ad vitam revocavit, ut propterea tota Rufini familia in Jesum Christum crederet » (5^e leç.).

2. « Virgis cæsus, ardentibus carbonibus nudis pedibus remere cogitur; quem cum subjectus ignis nihil læderet, ejicitur extra urbem » (4^e leç.). — « Impositus in navem, mittitur in exilium » (5^e leç.).

**Fractus sæva, hinc precamur nostrorum ut vulnerum
Cicatrices prece cures ¹, insulcate maxime.**

6. **Equulei nam suspensor dæmone corripitur
Sævissimo, tu fuisti cum passus a perfidis,
Nos laqueo tu peccati dissolve suffragiis.**

7. **Gloriam canamus Patri Filioque parili,
Spiritus Sancto simul medullis præcordium
Indefesse nunc et semper immensa per sæcula.**

- | | |
|--|--|
| <p>1. Sacri, Christe, pontificis
Apollinaris martyris
Festum sacratum colimus
Ut solvas nos criminibus.</p> <p>2. Os saxo hujus cæsum est,
Ne tuas laudes promeret,
Corda nostra tu saxeæ
Ejus prece mollifica.</p> <p>3. Calibri pressus pondere,
Obscuro clausus carcere,
Ipsius tu suffragiis
Solve vincla peccaminis.</p> <p>4. Cæcatum Tauri filium
Tuo curavit nomine,</p> | <p>Nostras tu mentes pollere
Fac lumine scientiæ.</p> <p>5. Cæsus hinc a tortoribus
Usque necis confinium ²,
Precatu ejus animæ
Purgentur nostra crimina.</p> <p>6. Sic tua fretus gratia,
Pervenit ad cœlestia,
Cum quo, impar sit meritum
Licet, largire præmium.</p> <p>7. Præsta hoc, trina deitas
Simplexque una Trinitas,
Cujus honor et gloria
Manet per cuncta sæcula.</p> |
|--|--|

Ces hymnes sont d'une facture barbare, comme le comportait l'époque. Néanmoins, elles ont un caractère hagiographique par les détails qu'elles fournissent sur la passion de l'évêque martyr et qui concordait sur plusieurs points avec la légende du Bréviaire.

V. — ICONOGRAPHIE

L'iconographie de S. Apollinaire, à Rome, est très maigre, car elle se réduit à deux monuments et à un seul attribut topique.

Les deux monuments, de date récente et contemporains de la reconstruction de l'église, sont une fresque et une toile du XVIII^e siècle, plus décoratives qu'artistiques.

1. « Cujus (præfecti) cum Apollinaris jussa negligeret, equuleo cruciatur, in ejus plagas aqua fervens infunditur, saxoque os tunditur, mox ferreis vinculis constrictus includitur in carcere » (3^e leç.).

2. « Satellites eum persequuntur et plagis in itinere confectum, quod mortuum crederent relinquunt. Quem cum inde christiani sustulissent, septimo die exhortans illos ad fidei constantiam, martyrii gloria clarus migravit vitâ » (6^e leç.). On a là l'explication du titre de confesseur : S. Apollinaire ne mourut pas dans l'acte même de sa passion, mais de ses suites.

Quoique le Bréviaire ait pu fournir de nombreux attributs, un seul est spécial : l'imposition des mains à S. Apollinaire par l'apôtre S. Pierre qui le sacre évêque de Ravenne¹ et, à sa mort, le présente au Christ à son entrée au ciel.

Tout le reste est d'ordre commun : *Agenouillé*, il prie², parce qu'il est saint ; *chapé et crossé*, il jouit des *pontificaux* comme évêque ; *martyr*, il reçoit sa récompense de la main des anges, qui lui apportent une *palme* et une *couronne*.

VI. — EGLISES

J'ai encore recours aux *Chiese* d'Armellini pour la description des quatre qui portèrent son vocable à Rome (pp. 136-139) : une seule subsiste actuellement, c'est la première.

1. *S.-Apollinaire in archipresbiteratu*. — Plusieurs églises furent dédiées à Rome à la mémoire de l'illustre évêque et martyr de Ravenne. Voici les quatre principales.

On croit que celle qui s'élève près du stade de Sévère fut fondée sur les ruines d'un temple d'Apollon. La première mention qui en soit faite se trouve dans la biographie d'Adrien I^{er}, au Livre pontifical (*Lib. pont.*, in Hadr., I, p. 332). Ugonio rapporte que dans les fondements de l'église de S. Augustin, située près de celle-ci, on découvrit des restes grandioses qui pourraient bien appartenir à un temple profane, qu'il suppose, on ne sait pour quel motif, avoir été celui d'Apollon (*Cod. Barb.*, 1057, p. 343).

Le pape Adrien I, vers l'an 780, édifia cette église³ et y adjoignit, dit-on, un monastère de moines basilien qui avaient fui la persécution de Léon l'Isaurien ; mais Adinolfi le contredit et il écrit qu'il y a là une équivoque de quelques écrivains, qui ont confondu l'église de S. Apollinaire près du stade de Sévère avec une autre existant auprès du Vatican (Adinolfi, *La torre dei Sanguigni*, p. 377).

Cencio le Camérier note que, de son temps, il y avait là des prêtres qui, à la solennité de l'encensoir, recevaient du pape dix-huit deniers de *presbyterium*. Il est certain qu'au XIII^e siècle l'église était desservie par un

1. « Apollinaris cum principe Apostolorum Antiochia Romam venit ; a quo ordinatus episcopus Ravennam ad Christi Domini Evangelium prædicandum mittitur, ubi, cum ad Christi fidem plurimos converteret, captus ab idolorum sacerdotibus, graviter cæsus est » (4^e leç.).

2. « Cum, ipso orante, Bonifacius, nobilis vir, qui hic natus fuerat, loqueretur ejusque filia immundo spiritu liberata esset, iterum est in illum commota seditio » (4^e leç.).

3. Le *Liber pontificalis* enregistre simplement le don de tentures : « In basilica beati Apollinaris vela de octaplo numero decem et linea decem. »

chapitre de prêtres, parmi lesquels un document de 1281 nomme Egizio, chanoine de S.-Apollinaire (Adinolfi, p. 78).

Un document de 1465 mentionne le chapitre et son archiprêtre, dignité d'où est venue, croit-on, la dénomination *in archipresbiteratu* (*Arch. del Gonfalone*, lib. Dio, E). A la fin du x^e siècle, le cardinal protecteur du chapitre s'appelait *Protector ordinis S. Apollinaris*.

Léon X érigea cette église en titre et le premier titulaire fut le cardinal Pallavicini, dénommé *in Cavallicense*. Sixte V lui enleva ce titre ¹.

Au linteau de la porte de l'ancienne église on lisait ces vers :

Currite, christicolæ, templum ingredite cuncti.

Sit pax intranti, redeunti gratia sancti.

La petite église était divisée en trois petites nefs par trois colonnes de chaque côté, avec une nef transversale ² dans le fond et une abside ornée de mosaïques ³, avec un autel isolé au milieu, sous lequel étaient les reliques des martyrs Eustrase, Nardaire, Eugène, Oreste et Esence ⁴.

Entre la porte et l'église, il y avait un petit portique qui tenait lieu de l'ancien atrium basilical; sur une des parois était peinte l'image de la Ste Vierge que l'on y vénère encore. Le cardinal d'Estouteville, en 1484, fut l'initiateur du culte de la Ste image, lorsqu'il fit placer devant elle un autel de bois et qu'il imposa aux chanoines de S.-Apollinaire d'y célébrer sa fête, le jour de l'Assomption.

Sous Alexandre VI, les troupes de Charles VIII traversant Rome pour l'expédition de Naples, des soldats, comme il faisait froid, allumèrent du feu sous le portique pour se réchauffer. L'image fut alors couverte de

1. Il serait opportun de le lui restituer, car au moins cette église, tenue avec soin et régulièrement officée, se présente mieux au public que certains titres d'aspect misérable, comme S.-Thomas *in parlone*, ou à peu près destitués de culte, par exemple ceux de la voie Appienne.

2. Transept.

3. Ciampini se tait sur ces mosaïques.

4. « 13 décembre. Les SS. Eustase, Auxence, Eugène, Mardaire et Oreste, martyrs, l'an 311. Oreste était soldat : un jour qu'il tirait à la cible, Lisias, son capitaine, aperçut, sous ses vêtements, une croix d'or qu'il portait au cou; reconnu comme chrétien, il mourut dans d'atroces tourments que lui infligea Lisias, mais fut, avant sa mort, consolé par l'évêque S. Blaise. Leur fête solennelle se fait, avec indulgence plénière et musique exquise, à l'Apollinaire, où, sous l'autel majeur, reposent leurs corps : les élèves du collège Germanique célèbrent leur triomphe dans un discours latin » (*Piazza*, p. 729).

« *In Armenia, passio SS. MM. Eustratii, Auxentii, Eugenii, Mardarii et Orestis, in persecutione Diocletiani: ex quibus Eustratius, primo sub Lysia, deinde Sebaste sub Agricola præside, una cum Oreste exquisitis tormentis cruciatus, in fornacem missus reddidit spiritum; Orestes autem in stratum ferreum ignitum positus migravit ad Dominum; ceteri apud Arabracos sævissimis agitati suppliciiis sub Lysia præside diversimode martyrium consummarunt. Eorum corpora, postea Romam translata, in ecclesia S. Apollinaris honorifice sunt collocata* » (*Martyr. Rom.*).

chaux et elle resta ainsi cachée jusqu'au 13 février 1645, époque à laquelle, un tremblement de terre ayant ébranlé la muraille, la chaux tomba et alors apparut la Madone, que le peuple commença à vénérer avec solennité.

Dans cette église était la sépulture noble de la famille des Sanguigni, qui eurent près de là leur maison ; une tour a gardé leur nom ¹.

L'église conserva la forme antique jusqu'au pontificat de Benoit XIV, qui la fit réédifier ², ainsi que le palais attenant, par l'architecte Fuga.

Jules III del Monte y fonda le collège germanique, pour qui le pape Grégoire XIII fit bâtir les deux palais adjacents. Léon XII y installa le séminaire romain et en fit la résidence du cardinal vicaire et de sa cour.

2. *S.-Apollinaire*. — C'était un ancien oratoire, situé près l'église de S. Ambroise, au Vatican. Elle était encore debout, bien qu'abandonnée et fermée, au temps de Maffeo Veggio, chanoine de S.-Pierre, qui vécut dans la première moitié du xv^e siècle ³. Le Livre pontifical en attribue la première construction au pape Symmaque ⁴.

3. *S.-Apollinaire ad palmata*. — Cette insigne église, voisine de la basilique de S.-Pierre au Vatican, fut appelée *ad palmata*, *in pulmaria*, *in palma aurea*, etc. Le pape Honorius I^{er} la construisit *in porticu S. Petri* ⁵. Cette dénomination, attribuée alors au portique de la basilique

1. *Tor Sanguigna*.

2. Une inscription commémorative, gravée sur rouge antique et placée dans le chœur au côté gauche, atteste que Benoit XIV, après en avoir posé la première pierre, la reprit aux fondements et la consacra le 21 avril 1748, renvoyant son anniversaire au 24 octobre.

D . O . M

BENEDICTUS XIV . P . M

ÆDEM

S. APOLLINARIS EPISCOPI ET MARTYRIS

IN ELEGANTIOREM FORMAM

PRIMO LAPIDE

PONTIFICIA MANU POSITO

A FUNDAMENTIS RESTITUTAM

SOLEMNI RITU DEDICAVIT

XXI . APRIL . OCTAVO POST PASCHA DIE

A . MDCCLVIII

AD RECOLENDAM DEDICATIONIS MEMORIAM

DIE XXIV OCTOBRIS CONSTITUTO

3. Ciampini, dans ses *De sacris ædificiis a Constantino magno constructis*, a cette note, p. 95 : « Duo annexa monasteria, nempe S. Sosii et S. Apollinaris, quæ a Symmacho pontifice extracta fuisse Panvinius et Alpharanus arbitrantur, cum eorundem monasteriorum in hujus pontificis vita mentio habeatur. »

4. « Hic fecit oratorium S. Apollinaris ex argento et confessionem cum arcu ex argento, pens. lib. triginta. Oratorium S. Sosii ex argento in confessione, pens. libr. viginti. »

5. « Item fecit basilicam beati Apollinaris, martyris, in urbe Roma, in porticu beati Petri apostoli, quæ appellatur *ad palmata*, a solo, ubi dona

Vaticane, ne se rapportait peut-être pas tant aux *palmes* de l'ancien cirque qu'aux *palmiers*¹, qui ombrageaient le jardin de la basilique, appelé jadis *paradisus S. Petri* ². Je crois, en effet, que ces arbres ont fait donner le nom d'*Egypte* ³, ce qui n'a été remarqué par aucun auteur, aux terrains situés derrière la tribune de la basilique. Les livres des cens de la basilique mentionnent l'*Egypte* du Vatican, au 12 mai de l'an 1493 : « Domuncula, posita in loco qui dicitur *Ægyptus* retro tribunam dictæ basilicæ, manu sinistra intrando *Ægyptum*, juxta suos confines, cui ab uno latere D. Nicolaus de Setia, præfatæ basilicæ clericus, ab aliis viæ publicæ ».

Grimaldi indique l'emplacement précis de l'église, qui « erat in loco ubi nunc est stabulum cum pluribus domibus pertinentibus ad archipresbiteratum S. Petri, juxta scalam basilicæ ».

Le pape Honorius qui la bâtit voulut que de cette église, tous les samedis, partît une procession (*litanía*) du clergé de Rome, qui se rendait à la basilique du Vatican.

4. *S.-Apollinaire in Laterano*. — La troisième⁴ église fut celle d'Adrien Ier, selon ce qui se lit dans Pandolphe, portier de la basilique de Latran, suivi par Biondo et autres auteurs. Elle s'élevait près de la basilique, il n'en reste plus la moindre trace.

multa largitus est. Hic fecit constitutum in Ecclesia et decrevit ut, per omnem hebdomadam, sabbatho die, exeat litania ad beatum Apollinarem et ad beatum Petrum apostolum, cum hymnis et canticis, populus omnis occurrere debeat. »

1. Rome a perdu ces palmiers du Vatican ; mais il en est encore deux que les étrangers admirent, sur le Palatin, au couvent de S. Bonaventure et, sur l'Esquilin, au couvent de S. Antoine.

2. *Paradisus* se disait, en général, du parvis. Le parvis est toujours *en avant* ; comment se fait-il qu'ici on le dise *derrière* la basilique ? Si S. Apollinaire était situé ainsi, il n'était donc pas *in porticu* ?

3. On observera que l'*Egypte* se trouvait à l'*ouest*, ce qui, dans les églises orientées, est la place ordinaire du parvis, lieu de sépulture. Le nom doit avoir une signification symbolique, tirée des palmiers, mais afférente au rite des obsèques, car on y chantait, au départ de l'église, le psaume *In exitu Israël de Ægypto*, l'*Egypte* étant considérée pour le corps comme le lieu de l'exil et de l'esclavage, dont l'âme, symbolisée par Israël, est délivrée par la mort.

4. L'auteur se trompe, c'est bien la quatrième.

Ste APOLLINE

I. — CULTE

1. Le natal de Ste Apolline¹, vierge et martyre, tombe le 9 février. Le Martyrologe lui dédie une longue notice, en tête des saints de ce jour :

Alexandriæ, natalis sanctæ Apolloniæ, virginis, cui persecutores sub Decio dentes omnes primum excusserunt; deinde, constructo ac succenso rogo, cum comminarentur vivam se eam incensuros, nisi cum eis impia verba proferret, illa, paululum intra semetipsam deliberans, repente se de manibus impiorum proripuit et in ignem quem paraverant, majori Sancti Spiritus flamma intus accensa, sponte prosilivit, ita ut perterrerentur etiam ipsi crudelitatis auctores quod promptior inventa esset ad mortem femina quam persecutor ad pœnam.

2. Piazza nous renseigne de la sorte sur sa fête et ses reliques (*Emerologio*, p. 123):

La fête de cette illustre et courageuse vierge se célèbre à son église au Transtévère, desservie par des religieuses. A Ste-Marie au Transtévère, on expose son chef, soustrait aux flammes. A S.-Laurent-hors-les-murs, il y a partie d'un de ses bras et de sa mâchoire à l'église de la B. Rite de Cascia. A Ste-Marie *in Ara cœli*, à Ste-Marie di Campo Marzo, à S.-Alexis. On conserve ses dents à S.-Roch et à Ste-Cécile. A S.-Louis des Français, il y a indulgence plénière. A S.-Augustin, sa fête se fait avec beaucoup de solennité à sa chapelle, où une dévote congrégation distribue plusieurs dots à des jeunes filles.

3. J'ai donné ces détails dans la *Correspondance de Rome*, en 1868 et 1869 :

Ste Apolline, vierge, martyrisée l'an 302. On conserve à Ste-Cécile au Transtévère les tenailles avec lesquelles ses dents furent arrachées, comme on peut le voir sur une des curieuses fresques de l'église de S.-Etienne le rond. On expose une de ses dents à S.-

1. On trouve, dans les traductions, *Apollonie* pour traduire le latin *Apollonia*; c'est, en effet, aussi littéral que possible; mais la vraie forme française est *Apolline* et, par abréviation, *Polline*.

Sylvestre *in capite* et son chef dans la basilique de Ste-Marie au Transtévère. A S.-Augustin, sa relique est exposée à son autel, où la messe se chante à onze heures, avec l'assistance de la confrérie noble de Ste-Apolline¹ et des jeunes filles pauvres, vêtues de blanc, qu'elle dote. Après la messe, où communient les *amantate*, la procession se fait dans l'intérieur de l'église, un prêtre en chape portant la relique et les confrères des torches. La bénédiction précède la distribution des dots. Chaque jeune fille vient prendre sa *pagella* des mains de l'évêque protecteur dont elle baise l'anneau.

Amantare est un mot qui, du latin du moyen âge, a passé dans la langue italienne. Il signifie *couvrir d'un manteau* et par extension *vêtir, habiller*, car, jadis et maintenant encore, parfois, on donne une robe à celles que l'on dote. Les jeunes filles, de condition pauvre mais honnête, que les confréries pourvoient ainsi pour la vie religieuse ou le mariage, prennent, avec le nom d'*amantate*, un costume particulier qui indique au public la faveur dont elles ont été l'objet. Ce costume comprend une robe blanche, serrée à la taille par le cordon de la confrérie, un corsage blanc, une guimpe montante qui couvre la bouche et la partie inférieure du visage, enfin un long voile blanc qui retombe sur les épaules. La guimpe et le voile sont couverts d'une quantité considérable d'épingles, symétriquement disposées de manière à faire des dessins gracieux. Elles ont au côté, dans un sac blanc, ou passé dans le cordon, le billet qui atteste leur droit à une dot, et aussi un éventail, un mouchoir et un cierge à la main. Celles qui se disposent à la vie religieuse ajoutent sur la tête une couronne blanche. A la procession, elles vont deux par deux, les plus grandes les dernières et elles se tiennent par le petit doigt de la main.

4. Dans mon relevé des reliques de Rome, je constate actuellement : le chef, à Ste-Marie au Transtévère (*Œuvres*, VII, 243, n° 6); une dent, à S.-Roch (VII, 245, n° 7), à S.-Sylvestre *in capite* (VII, 278) et à Ste-Cécile (VII, 258); des ossements, aux SS.-Pierre et Marcellin (VII, 275); des fragments innommés, à Ste-Marie-

1. Elle a le titre d'*archiconfrérie* (*Œuvres*, VII, 136). — Ce fut l'archéologue Marliano qui fonda, en 1565, la confrérie de Ste Apolline, pour la dotation des jeunes filles pauvres dans l'église de S.-Augustin, à Rome (Bertolotti, *Barlo-lomeo Marliano*, Modène, 1879, pp. 23 et suiv.).

Majeure (VII, 238), aux SS.-Apôtres (VII, 247, n° 22) et à S.-Vital (VII, 279); les tenailles du supplice, à Ste-Cécile (VII, 258).

En dehors de Rome, il y a des reliques : à Marino (VII, 280, n° 6) à l'Ariccia (VII, 285) et à Frascati (VII, 288, n° 26).

Une dent de Ste Apolline a été signalée, au xv^e siècle, aux Carmes de Rennes : « Item, un tableau de Dieu l'ataché ¹, où est la dent de Madame Sainte Apolline, garny de dix neuf balois, un saphir et vingt perles de compte. »

Un doigt est mentionné, en 1402, dans l'inventaire du duc de Berry, n° 643 : « Le doy sainte Appollainne, avec un anel d'or, où il a une esmeraude » ².

5. La couleur adoptée pour la livrée de Ste Apolline est le vert (*Œuvres*, X, 133).

II. — PATRONAGE

L'Année sainte des religieuses de la Visitation (1867), t. II, p. 237, raconte une guérison de S. François de Sales par un linge qui avait touché les reliques de Ste Apolline.

En effet, elle est invoquée spécialement pour la guérison du mal de dents ³, parce que, dit sa légende au bréviaire romain, « omnes ei contusi sunt et evulsi dentes »; ce qui est confirmé par d'anciens

1. Le Christ à la colonne.

2. Collin de Plancy (*Dict. des reliq.*, I, 59-60) est à citer, tout en le blâmant énergiquement pour sa critique intempérante et gouailleuse : « Apolline ou Apollonie, vierge et martyre d'Alexandrie, au III^e siècle. Elle guérit le mal de dents, parce que les persécuteurs lui ont brisé les mâchoires. On prétend que son corps fut réduit en cendres. Cependant on montre de ses reliques dans douze églises de Rome, à Paris, à Naples, à Madrid, dans toutes les villes où son nom est connu. — A la fin du dernier siècle, le pape Pie VI, entendant parler du grand nombre de guérisons qu'opéraient les dents de Ste Apolline, fit recueillir toutes celles qu'on put connaître en Italie seulement. Il s'en trouva plein un petit coffret qui tenait trois litres. Le saint Père fit jeter le tout dans le Tibre, mais on saura les retrouver. D'ailleurs, il est constant que l'on pourrait encore ramasser en France plus de cinq cents dents de Ste Apolline. — Delancre raconte qu'un enfant étant ensorcelé, sans que l'eau bénite même pût le secourir, on le soulagea très efficacement avec une dent de Ste Apolline. Ainsi ces dents guérissent du mal de mâchoires et du sortilège. C'est bien précieux (Delancre, *Tableau de l'inconstance des démons, magiciens et sorciers*, livre 2, discours 4^e) ».

A en juger par Rome, ces renseignements sont sujets à caution : il est facile de dire *in globo* que la France seule possède 500 dents, l'auteur aurait dû déclarer où il les a vues pour pouvoir les compter aussi exactement.

3. *Œuvres*, X, 144.

textes liturgiques, qui me sont fournis par les *Analecta hymnica* :

4^e ant. dans l'office rythmé de Ste Apolline, ms. de 1467, du Carmel de Bamberg (Dreves, XXV, 96) :

Benedicant opera Dei creatorem,
Qui dat Apolloniæ sanare languorem
Dentium, fidei fit hoc ad decorem.

Ant. du *Magnificat* dans le *Breviarium Murense*, ms. du xv^e s. (Dreves, XXV, 102) :

Apollonia beata,	Transis ad æternam vitam...
Quæ per dentium tormenta	Aufer dolorem dentium.
Et per ignis supplicium	

Ant. du *Magnificat* dans le *Brev. Onolsbacense*, ms. du xv^e s. (XXV, 106) et un Antiphonaire franciscain à Bruxelles (XXV, 108) :

Christi virgo egregia,	Ne pro reatu criminum
Pro nobis, Apollonia,	Vexemur morbo dentium.
Funde preces ad Dominum	

Hymne du xv^e s. (XXIX, 55) :

Gaude, martyr cruentata,	Mentium da puritatem
Diris plagis vulnerata,	Dentium da sanitatem.

Suffrage, chez les Chartreux, au xv^e s. (XXIX, 133) :

Sancta Apollonia,	Miserere, precor, mei
Christi virgo inclita,	Ac a dentium dolore
Rogo per tuum dolorem	Et ab hostium furore
Quem tu ob Christi amorem	Ne defende, virgo pia,
Passa es, dum sunt percussi	Doloris dentium bria
Dentes tui et excussi;	Ne excedat pro me ora,
Unde, virgo, martyr Dei,	Finem bonum et implora.

III. — OFFICE.

1. L'office est du rit simple, aussi n'a-t-il qu'une oraison du commun et une troisième leçon historique. C'est peu pour une sainte qui jouit d'une si grande célébrité dans le monde entier ¹.

La messe est du commun des Vierges martyres, dont l'introit commence par *Loquebar*.

2. A Isernia, l'office a été élevé au rite double, par décret de

¹ La collégiale de S.-Nicolas, à Bari, a obtenu du S.-Siège l'insertion de l'office de Ste Apolline dans son propre.

1654, à cause d'une relique conservée à la cathédrale, mais l'indult ne vaut que pour le chapitre.

Isernien. — *Petiit Isernien. Ecclesiæ clerus declarari : An absque peccati labe officium sub ritu duplici, intuitu unius dentis S. Apolloniæ qui in cathedrali asservatur, hactenus recitari consuetum, in posterum recitari possit ? Et S. R. C. respondit id tantum a capitulo et clero cathedralis, in quâ ipse asservatur dens, fieri potuisse ac in posterum licite et secundum breviarii rubricas sub eodem ritu peragi posse, prout ibidem fieri peragique, quatenus opus sit, libenter indulgit. Die 19 decembris 1654.*

Or cette faveur résulte de ces deux décrets : En 1691, la S. C. des Rites déclare que l'office ne peut être récité, à cause d'une relique insigne, qu'autant qu'il conste de son authenticité et que le saint est inscrit au Martyrologe Romain ; puis, en 1826, qu'est relique insigne, la partie du corps dans laquelle a souffert le martyr, pourvu qu'elle soit entière. Ces décrets sont placés en tête du Missel et du Bréviaire.

Officia sanctorum, ratione corporis seu insignis reliquiæ, recitanda, ex decret. S. R. C. II Augusti 1691, intelligi debere de sanctis dumtaxat in Martyrologio Romano descriptis et dummodo constet de identitate corporis seu reliquiæ insignis illiusmet sancti qui reperitur in Martyrologio Romano descriptus.

Insignes autem reliquias declaravit esse caput, brachium, crus aut illam partem corporis in qua passus est martyr, modo sit integra et non parva et legitime ab Ordinariis approbata.

IV. EGLISE

Piazza, au siècle dernier, mentionnait une église de religieuses sous le vocable de Ste Apolline. Le *Dictionnaire hagiographique* de Migne, I, 239, dit de même : « On voit, à Rome, une église très ancienne dédiée à Ste Apolline. » *Voyait*, au passé, serait plus exact, car il n'en reste aucun souvenir¹, même pas dans Armellini.

En fait de chapelles, il y a lieu de citer celle qui est, à S.-Augustin, le siège de la confrérie de Ste Apolline.

V. — ARCHÉOLOGIE ET ART

Au XIV^e siècle, Ste Apolline fut peinte à fresque dans l'église

1. Une église à Velletri est sous son invocation (*Œuvres*, VI, 17).

S.-Ange, à Pérouse : elle tient une dent au bout des tenailles qui l'arrachèrent et trois autres dents sont déposées dans une coupe.

A Rome, on ne la trouve pas avant le xv^e siècle : de cette époque sont une fresque de la chambre de Ste Catherine de Sienna, à la Minerve; un panneau peint de la galerie Campana, deux autres au Musée chrétien du Vatican (*Œuvres*, II, 245, 258), mais surtout le retable, peint par Nicolas Alunno en 1466, qui est à la Pinacothèque du Vatican (*Œuvres*, II, 89).

Pour le xvi^e siècle, nous avons : un nielle, sur une crosse du musée chrétien (*Œuvres*, II, 213) et une fresque, à Ste-Catherine della Rota.

A la galerie Corsini, 3^e salle, n^o 49, une toile de Carlo Dolci figure Ste Apolline, avec l'instrument de son supplice.

Une pièce, curieuse entre toutes, est son buste, en cuivre doré, dans lequel est renfermé son chef. Le travail d'orfèvrerie est assez médiocre; mais il offre l'avantage de présenter en même temps le nom du donateur, Jean-Jacques Ramoini, chanoine de Ste-Marie au Transtévère et le millésime de 1663, année où il en fit cadeau à son église. L'inscription, en majuscules romaines, est accompagnée des armoiries de ce bienfaiteur :

D · IOES · IACOB · RAMOINVS · CAN¹
HVIVS BASILICE² · AN · 1663

La tête me paraît moderne et rapportée à la suite d'une réparation.

VI. — ICONOGRAPHIE

Les traits généraux sont le livre de la prière (*fresq. du xvi^e, à Ste-Catherine della Rota*) et la palme du martyr (*Ibidem et chambre de Ste Catherine, à la Minerve*).

Dans la nef de Ste-Marie du peuple, sa statue, modelée en stuc au xvii^e siècle, la désigne par son nom, sur quatre lignes : S. APO|LLO|NI|A. Elle a les pieds nus, ce qui est une faute en iconographie et sa tête se détourne à la vue d'un ours. Comme cet animal ne figure pas dans sa légende, on doit lui reconnaître une signification symbolique : l'ours représenterait alors son tyran.

1. Dominus Joannes Jacobus Ramoinus, canonicus.

2. Sic au lieu de basilica.

Mais sa triple caractéristique la plus ordinaire est la *mâchoire*, la *dent* et les *tenailles*, qui forment un seul groupe pour exprimer le genre particulier de sa passion. Sur le panneau à fond d'or de la galerie Campana (xv^e s.), elle tient dans sa main ses deux mâchoires, pour préciser la partie de son corps où elle souffrit. Comme les dents furent arrachées les unes après les autres, il y en a une encore adhérente aux pinces de l'instrument de torture; ainsi fut-il pratiqué au xv^e (à la *Minerve*), au xvi^e (*fresq. de la Rota*) et au xvii^e siècle (*toile de C. Dolci*). Les tenailles à double branche qu'elle dresse dans une de ses mains forment comme le trophée de sa victoire (*Mus. chrétien, Minerve*).

Il est étonnant que le bûcher sur lequel elle mourut ne figure pas parmi ses attributs romains. Cependant, sur une gravure signée *Guido Reni invenit*, elle s'élançe dans le bûcher.

APPARITIONS

1. L'apparition est définie par l'Académie: « Vue d'un objet invisible, manifestation subite d'un objet, d'un phénomène. » Dans l'espèce, c'est la présence d'un esprit céleste, rendue sensible à quelqu'un, dans un but d'ordre spirituel; il y a donc là deux éléments distincts : la *manifestation* et la *vision*.

2. Les apparitions sont fréquentes dans l'hagiographie. Il suffira, pour en donner idée, de citer quelques exemples.

Le Christ apparaît à S. Pierre, après sa Résurrection (*Œuvres*, XI, 282) et aux portes de Rome, dans la scène du *Domine, quo vadis?* (XI, 596).

Sur les apparitions du Christ, voir *Œuvres*, I, 552; II, 496; VI, 559; VII, 554; VIII, 604; IX, 58; XI, 591; XIII, 553; XIV, 530. -- de l'Enfant Jésus, XII, 416; du Christ de pitié, VI, 254; XII, 597; du Sacré-Cœur, XI, 50; de la Croix, VII, 72 ¹.

L'Archange S. Michel se manifeste au Mont Gargan (XI, 432); voir aussi XI, 591; XII, 597.

La Ste Vierge guérit S. Nicolas de Tolentin (XIV, 263) et S. Martin (XIII, 152). Consulter encore VIII, 496; IX, 582; XII, 597; XIV, 553.

Saintes Cécile et Agnès apparaissent à S. Stanislas Kostka (XII, 594).

Apparitions de S. François d'Assise, XII, 127; de S. Jacques de la Marche, IX, 356; de S. Joseph, VIII, 363; de S. Lazare, XII, 527; de S. Nicolas, XIII, 553; XIV, 553.

Apparitions de S. Pierre et de S. Paul, I, 552; XI, 591. Il faut citer, entre autres, celle qui est représentée à S.-Pierre du Vatican sur un

1. Le *Compendium vitæ B. Ritæ a Cascia* contient cette apparition du Christ et de la Vierge à Ste Rite de Cascia avant sa mort : « Mortem imminentem paucis ante obitum diebus nunciavit Christus cum matre sanctissima. »

splendide retable sculpté par l'Algarde; elle parvint à éloigner Attila de Rome ¹.

Apparitions des Anges, II, 225; VI, 121; VIII, 371, 570.

3. Les démons viennent sur la terre pour tenter les hommes; la tentation de S. Antoine est célèbre dans le monde entier. Pour séduire, ils prennent l'aspect d'une femme, ainsi qu'on le voit dans la vie de S. Eloi et de S. Pierre martyr (XI, 509); pour effrayer, ils se changent en animaux et monstres (XIV, 260).

4. La *vision* est parfois distincte de l'apparition. L'Académie la définit alors : « Action de voir. Se dit des choses que Dieu ou quelque autre intelligence, par la permission de Dieu, fait voir en esprit ou par les yeux du corps. » Telle est la curieuse vision ou contemplation du B. Thomas Unzio, que j'ai décrite au tome IX, pp. 414-423.

Dans l'article *Visions et Révélations* (*Œuvres*, V, 192), j'ai essayé de mettre en garde, sur la recommandation expresse de Pie IX, contre les agissements des visionnaires de notre époque.

1. Le P. Mortier en a raconté une autre dans *S.-Pierre de Rome*, p. 173 : « Au départ des Sarrasins, la basilique de S.-Pierre offrait le spectacle de la désolation. Ils voguaient vers l'Afrique, dit la légende, gorgés de butin, poussés par un bon vent, chantant leur victoire. Tout à coup, une petite barque, montée par deux rameurs, apparaît près d'eux. D'où vient donc, disent ces inconnus, que vous êtes si joyeux ? — Nous avons pillé les basiliques romaines de Pierre et de Paul, répondirent les pirates et nous revenons chargés de victoire; vous, qui êtes-vous ? — Nous sommes ceux à qui sont dédiées les basiliques que vous avez saccagées. Et ils disparurent. Aussitôt le ciel se voila de nuages, le tonnerre éclata et la mer, soulevée par une effroyable tempête, engloutit les vainqueurs et leurs trésors. »

S. AQUILIN

L'église de S. Roch conserve un bras de S. Aquilin, martyr (*Œuvres*, VII, 245, n° 34).

Quel peut-il être ? Le cas est embarrassant, car le Martyrologe mentionne plusieurs martyrs de ce nom au 4 janvier, au 29 janvier, au 4 février, au 16 et au 17 mai.

Peut-être conviendrait-il de s'arrêter au second, dont voici l'éloge au 29 janvier :

Mediolani, S. Aquilini, presbyteri, qui ab Arianis gladio in gutture transverberatus, martyrio coronatur.

A Milan, où il est vénéré, j'ai noté son effigie peinte au xvii^e siècle, avec le double signe du *sacerdoce* et du *martyre* ; prêtre, il porte la chasuble et la barrette ; martyr, il a le cou transpercé d'un couteau.

Le P. Cahier dit de lui, p. 263 :

S. Aquilin, chanoine de Cologne, 29 janvier, viii^e siècle. Le cou percé ou coupé par un glaive. Il avait fui, dit-on, la ville de Cologne pour ne pas être élevé à l'épiscopat et fut tué en Lombardie par des hérétiques.

S. ARMAND

1. On lit dans *l'Ami du Clergé*, 1900, p. 224 de la couverture :

Armand (saint), prénom très connu, porté par beaucoup de personnes et par plusieurs personnages célèbres, tels que le réformateur de la Trappe (l'abbé de Rancé), par le cardinal de Richelieu, un Bignon, deux Colbert, un Biron, un prince de Condé, etc., mais dont on ne trouve trace dans aucun Martyrologe, dans aucune Vie des saints, dans aucun Dictionnaire historique.

L'auteur du *Martyrologe universel*, Chastelain, à la date du 27 octobre, donne un saint Armand, réformateur de la Trappe, mort vers 1700, et ce saint Armand n'est autre que l'abbé de Rancé, mort à cette époque, qui seul a les honneurs de réformateur des Trappistes et qui est mort à la même année. Chastelain a donc fait un saint de l'abbé de Rancé et de plus un double emploi.

Dans les *Annales du Hainaut*, de Jacques de Guise (traduction française de M. de Fortia d'Urban), le traducteur, à la note de la page 179, tome premier, cite une Vie de saint *Armand* écrite par Philippe de Harving, second abbé de l'abbaye de Bonne-Espérance (Ordre des Prémontrés), et il ajoute que cette Vie de saint Armand est publiée dans le premier volume des *Acta sanctorum* des Bollandistes, sous la date du 6 février, pages 857 à 872. Nous avons vérifié cette citation de M. Fortia, et nous ne trouvons dans le volume des *Acta*, à la date du 6 février, que la vie d'un saint *Amand*, évêque de Maëstrich, qui vivait au VII^e siècle, et qui n'a jamais, à ce qu'il paraît, porté le nom d'Armand, celui que nous cherchons.

Simon de Peyronnet, dans son *Catalogus sanctorum*, cite un saint nommé *Arman*, mais il renvoie à *Herman* dont Surius et Henschenius ont donné la Vie sous la date du 1^{er} avril, tandis que Molanus et Usuard le portent au 12 de ce mois et comme ayant vécu au XIII^e siècle (1236), au couvent de Steinsfeld (Ordre des Prémontrés), où il était connu sous le nom de Frère Joseph, comme l'indique le *Martyrologe universel* de Chastelain, à la date du 3 avril.

Cet Herman est-il le même que saint Armand dont nous cherchons l'origine ? Nous l'ignorons.

A la fin d'un *Vocabulaire des noms des saints et des saintes que l'on peut donner au baptême*, imprimé en 1843 chez Adrien Leclerc, imprimeur à

Paris, on trouve une liste de saints inconnus dont on ne peut donner le nom aux baptisés qu'en l'accompagnant du nom d'un autre saint connu, et saint *Armand* y est au nombre des saints inconnus. Voir ce nom, page 17 du *Vocabulaire*.

On peut indiquer aussi un saint *Arman*, ermite, à Borgo-di-San-Sepolcro (Italie); fête le 1^{er} septembre.

2. Le *Dictionnaire hagiographique* de Migne, au supplément, ne cite que « le vénérable Armand Jean le Bouthellier de Rancé ».

L'article de l'*Ami*, qui ne porte aucune référence, est textuellement copié sur le *Dictionnaire d'iconographie* de Guénebaud, col. 74-75; ce procédé manque de loyauté et certains écrivains ecclésiastiques s'en dispensent très facilement ¹.

3. Le P. Cahier, dans ses *Caractéristiques des Saints*, p. 804, identifie « Armand » avec « Hartmann ou Herman » et ajoute ensuite avec beaucoup de bon sens :

Cl. Chastelain signale dans le Languedoc un saint Arman, nommé aussi Arroman, mais dont il n'a pas rencontré l'équivalent latin. Or peu de gens, que je sache, ont dépassé Chastelain, si l'on tient compte de la grande étendue que ses recherches embrassaient. Mais, ne pouvant trouver d'autre patron bien authentique dans les calendriers pour ceux qui ont été baptisés sous le nom d'Armand, il imagine plus tard de leur offrir *Armand de Rancé*. Acte de bon français du xviii^e siècle, j'en conviens; d'autant que l'abbé de Rancé était filleul et homonyme du cardinal de Richelieu. Cependant nul procès de la Congrégation des Rites ne semble avoir donné lieu à le qualifier même comme *vénérable*, ce qui, dans le langage ecclésiastique, n'est qu'un premier degré d'honneur sans nulle autorisation de culte public.

1. Je ferai deux reproches à cette revue : de ne pas signer ses articles, en sorte qu'on ne sait qui on a devant soi et d'imprimer des notices comme celles-ci sur la couverture, où elles risquent d'échapper aux studieux.

ARMOIRIES

Les armoiries sont des signes de convention soumis à des règles et servant à distinguer divers ordres de la Société. Elles sont l'apanage propre de la noblesse ; mais elles caractérisent aussi la bourgeoisie et, dans le clergé, les dignitaires ecclésiastiques, les ordres religieux et les confréries. J'en ai parlé longuement aux tomes III, 334, et VI, 136 : si j'y reviens, c'est uniquement pour spécifier leur caractère hagiographique.

Elles sont une expression du culte public, quand elles figurent sur les monuments et le mobilier liturgique. On constate ainsi le droit de propriété, une donation, un *ex-voto* et, de cette façon, elles équivalent à une inscription commémorative. Dans ce cas, l'écusson se place humblement au bas de la statue ou de la peinture, afin de traduire aux yeux la déférence et le respect.

Souvent, les saints sont représentés sur les écussons et les sceaux, en témoignage du patronage qu'on leur reconnaît.

L'écusson forme attribut en deux circonstances : quand le saint est d'origine noble, comme S. Antoine de Padoue ou a occupé dans l'Église une haute situation, par exemple S. Pie V ; puis pour les saints et bienheureux qui appartiennent à un ordre religieux.

St^e ARTÉMIE

1. Son nom ne figure pas au Martyrologe, mais sa fête se célèbre à Rome, le 8 août, à cause de la présence de ses reliques. Piazza en parle en ces termes (*Emerologio*, p. 518) :

Ste Artémie, vierge et martyre, fille de l'empereur Dioclétien, qui fut délivrée de l'esprit malin par S. Cyriaque; elle se fit ensuite chrétienne. Après la mort de son père, elle fut, en haine de la loi, décapitée en secret, l'an 304. Fête à S. Sylvestre in Campo marzo, où il y a une grande partie de son corps; ses autres reliques sont à S.-Martin des Monts et à Ste-Marie in Aquiro, églises à qui les distribua Paul I, quand il enleva le saint corps, en même temps que plusieurs autres, du cimetière de Calixte.

Le calendrier, gravé sur marbre au ix^e siècle et appliqué au portique de S.-Sylvestre *in Capite*, indique, parmi les corps saints qui reposent dans cette église, celui de Ste Artémie, dont la fête s'y célébrait le 9 août :

† *In nomine Domini. Hæc notitia nataliciorum Sanctarum hic requiescentium. . . Die VIII mensis suprascripti (Augusti), natalicia sanctæ Arthemix.*

2. J'ai relevé, dans l'église de Ste-Constance-hors-les-murs, sous autel, les corps des Stes Constance, Attica et Artémie (*Œuvres*, VII, 260). Voici ce que dit au sujet de ces dernières Piazza, dans l'*Emerologio*, p. 146) :

25 février. Les Stes Attica et Artémie, nobles vierges romaines, filles du consul S. Gallican, martyr; qui, suivant l'exemple de Ste Constance, fille du grand Constantin, se séparèrent du monde pour servir Dieu sous la direction de cette princesse. Leurs corps se vénèrent sous l'autel, à Ste-Constance, près de Ste-Agnès hors la porte Pie; elles moururent dans le monastère voisin, dont on voit encore les vestiges.

Cette Ste Artémie, vierge, est donc différente de la vierge martyre.

S. ARTÉMIUS

1. La troisième mention, au 6 juin, dans le Martyrologe, est pour S. Artémus¹, sa femme Candide et leur fille Pauline.

Romæ, S. Artemii, cum uxore sua Candida et filia Paulina; qui Artemius, ad prædicationem et miracula S. Petri exorcistæ in Christum credens et cum omni domo sua a S. Marcellino presbytero baptizatus, jussu Sereni judicis plumbatis cæsus et gladio percussus est; uxor vero ejus et filia in cryptam impulsæ, lapidibus ruderibusque sunt obrutæ.

La fête de ces trois saints martyrs se fait à S.-Pancrace, où leurs corps reposent en partie; à S.-Martin des Monts, où est une autre partie, transférée par le pape Serge II; au S.-Esprit in *Sassia*, où il y a de leurs reliques; aux Quatre-Saints-Couronnés, à Ste-Cécile et aux SS.-Pierre et Marcellin, qui conservent également de leurs reliques (Piazza, p. 381).

Je constate des reliques de S. Artémus, à Ste-Praxède (*Œuvres*, VII, 228), au palais Altemps (VII, 235); des ossements, aux SS.-Pierre et Marcellin (VII, 275) et le corps, à S.-Martin des Monts (VII, 272).

Est-ce lui qui est représenté, à S.-Étienne-le-Rond, écrasé entre deux blocs de pierre? Je n'oserais l'affirmer, car le Martyrologe le fait mourir par le glaive, le supplice des pierres ayant atteint seulement sa femme et sa fille.

2. Le Martyrologe, au 20 octobre, inscrit un autre S. Artémus, martyr à Antioche et qui fut également décapité :

Antiochiæ, S. Artemii, ducis Augustalis, qui, sub Constantino Magno præclaris militiæ honoribus functus, a Juliano apostata, quem sævitæ in christianos arguerat, fustibus cædi aliisque tormentis affligi ac demum capite truncari jubetur.

Son crâne est conservé à Ste-Marie in *Ara cæli*, où l'étiquette le qualifie « tribun militaire » (*Œuvres*, VII, 263).

« Sa fête se fait à l'Araceli, où repose son corps; il y a de ses reliques à S.-Onuphre » (Piazza, p. 641).

3. Aux SS.-Jean et Paul, il existe des reliques de S. Artémus, « abbé ». Le *Dictionnaire hagiographique* de Migne l'ignore complètement.

1. Migne traduit indifféremment *Artème* et *Arthème*.

ATTRIBUTS DES SAINTS

1. L'Académie reste dans le vague pour son interprétation de l'attribut, qu'elle dit « ce qui est propre et particulier à un être, ce qui sert à caractériser une figure mythologique ou allégorique ». Comme elle oublie les saints, qui en usent pourtant largement, il y a lieu de revenir sur cette définition pour la préciser davantage dans l'espèce. L'attribut, en hagiographie, est un signe déterminé, le plus souvent traditionnel, qu'on *attribue* à un saint pour le désigner spécialement et le distinguer des autres saints ; dans ce dernier cas, il a un caractère strictement personnel.

2. L'attribut relève de l'*iconographie*, qui est la science des images, et s'explique à la fois par l'*hagiographie*, qui en donne la raison, et l'*archéologie*, qui en fixe la date et l'évolution.

3. L'attribut commun à tous, parce qu'il exprime directement et exclusivement la sainteté, reconnue officiellement, est le *nimbe*, qui est la condensation de la lumière céleste autour de la tête, sous forme de disque circulaire, plein et doré. Le cercle symbolise l'éternité ; la surface, la plénitude de la grâce et de la gloire ; l'or ou la couleur jaune, la lumière qui fait briller le saint au firmament.

Les artistes de la Renaissance ont donc fortement dévié de la tradition, quand ils ont réduit le nimbe à un simple filet, qu'ils lui ont donné la forme elliptique et l'ont posé au-dessus de la tête en manière de couronne. Il faudra forcément, dans les œuvres sérieuses, revenir au type primitif.

4. L'attribut est unique ou multiple, suivant les circonstances. En le multipliant, on appelle mieux l'attention sur le saint, dont on détaille ainsi les qualités surnaturelles.

5. Il y en a de deux sortes : *général*, il convient à toute une catégorie, comme les martyrs, les vierges, etc. ; *particulier*, il est propre à un saint, par exemple la roue dentée pour Ste Catherine.

Fréquemment, les deux types se rencontrent sur le même sujet :

ainsi S. Simon a les pieds nus et le livre en qualité d'apôtre, tandis que la scie, instrument de son supplice, identifie sa personnalité.

6. L'attribut est encore *symbolique*, comme la palme des martyrs, ou *historique*, s'il rappelle un trait de la vie, tels que le bûcher pour Ste Agnès et le glaive de la décollation pour S. Paul.

Les deux idées se confondent parfois, par exemple pour S. Pierre, dont les clefs réalisent la promesse du Christ : « Dabo tibi claves regni cælorum » et signifient le double pouvoir d'ouvrir et de fermer le ciel.

7. L'attribut est tenu par le saint lui-même ou est posé près de lui ; ce n'est que depuis trois siècles qu'on le met entre les mains d'un ange.

8. Une petite bibliothèque iconographique comprendra les ouvrages suivants, que je classe selon l'ordre alphabétique des noms d'auteurs :

X. Barbier de Montault, *Traité d'iconographie chrétienne*. Paris, 1890, 2 vol. in-8, avec planches.

Cahier, *Caractéristiques des Saints dans l'art populaire, énumérées et expliquées*. Paris, 1867, 2 vol. in-f°, avec vignettes.

Corblet, *Vocabulaire des symboles et des attributs usités dans l'art chrétien*, dans la *Revue de l'art chrétien*, t. XVI, XVII, XVIII, XIX, XX, XXI.

Crosnier, *Iconographie chrétienne ou étude des sculptures, peintures, etc., qu'on rencontre sur les monuments religieux du moyen-âge*. Paris, 1848, in-8°, vign.

Detrel, *Christliche Iconographie, ein handbuch zum Verstandwiz der christlichen kunst*. Fribourg, 1894, 2 vol. in-8°, vign.

Didron, *Manuel d'iconographie chrétienne, grecque et latine*. Paris, 1845, in-8°.

Grimouard de Saint-Laurent, *Guide de l'art chrétien, études d'esthétique et d'iconographie*. Paris, 1872, 2 vol. in-8°, pl.

Guénebault, *Dictionnaire d'iconographie*. Paris, 1850, in-4°.

Méry, *la Théologie des peintres, sculpteurs, graveurs 'et dessinateurs, où l'on explique les principes et les véritables règles pour représenter les mystères de Notre Seigneur, ceux de la Ste Vierge, les Saints en particulier, les différents traits de leur vie et les autres sujets de dévotion, avec l'indication des meilleurs tableaux et des*

morceaux de sculpture les plus estimés en ce genre qu'on voit dans les églises de Paris et dans les cabinets des particuliers. Paris, 1765, in-12°.

Parker, *The calendar of the Prayer-book illustrated, with an appendix of the chief christian emblems, from early and mediæval manuscripts.* Oxford, 1867, in-12, vign.

Pascal, *Institutions de l'art chrétien pour l'intelligence ou l'exécution des sujets religieux, ou documents puisés aux sources de l'Écriture sainte, de la Tradition catholique, des légendes et des attributs, sous le point de vue de la peinture, de la sculpture et de la gravure.* Paris, 1856, in-8, 2 vol.

AUBE

1. L'aube doit ses quatre noms latins à sa couleur, sa matière et sa forme. On l'a dite *alba*, à cause de sa blancheur; *linea*, parce qu'elle est en lin, *talaris*, parce qu'elle descend jusqu'aux talons; *camisia*, car elle ressemble à une chemise.

2. En liturgie, elle est le vêtement propre du célébrant au saint sacrifice et de ses ministres, diacre et sous-diacre.

Au moyen-âge, on l'assigna aussi aux enfants de chœur, bien qu'elle soit un vêtement béni et les moines la prenaient aux solennités, qualifiées pour cela *in albis*.

Elle fait partie des pontificaux des évêques et des abbés et se porte indifféremment sous la chape et la chasuble.

3. En iconographie, elle est attribuée à Dieu costumé en pape, aux anges et à l'empereur.

4. Avant qu'on l'eût garnie de dentelles, elle était ornée d'orfrois en étoffe rapportée, qu'on nommait les *cinq pièces* et qui symbolisaient les cinq plaies de Notre Seigneur : une formait le *pectoral*, deux les poignets et les deux autres se plaçaient au bas, en avant et en arrière (*Œuvres*, VII, 385).

Telle était l'aube parée (*Œuvres*, II, 294) ¹.

5. La monographie de l'aube a été écrite avec beaucoup d'érudition par M. Rohault de Fleury, *les Monuments de la Messe*, t. VII, pp. 11 et suiv. Il faut lire aussi dans les *Ephemerides liturgicæ*, 1900, pp. 384 et suiv., la dissertation anonyme, intitulée *Alba*.

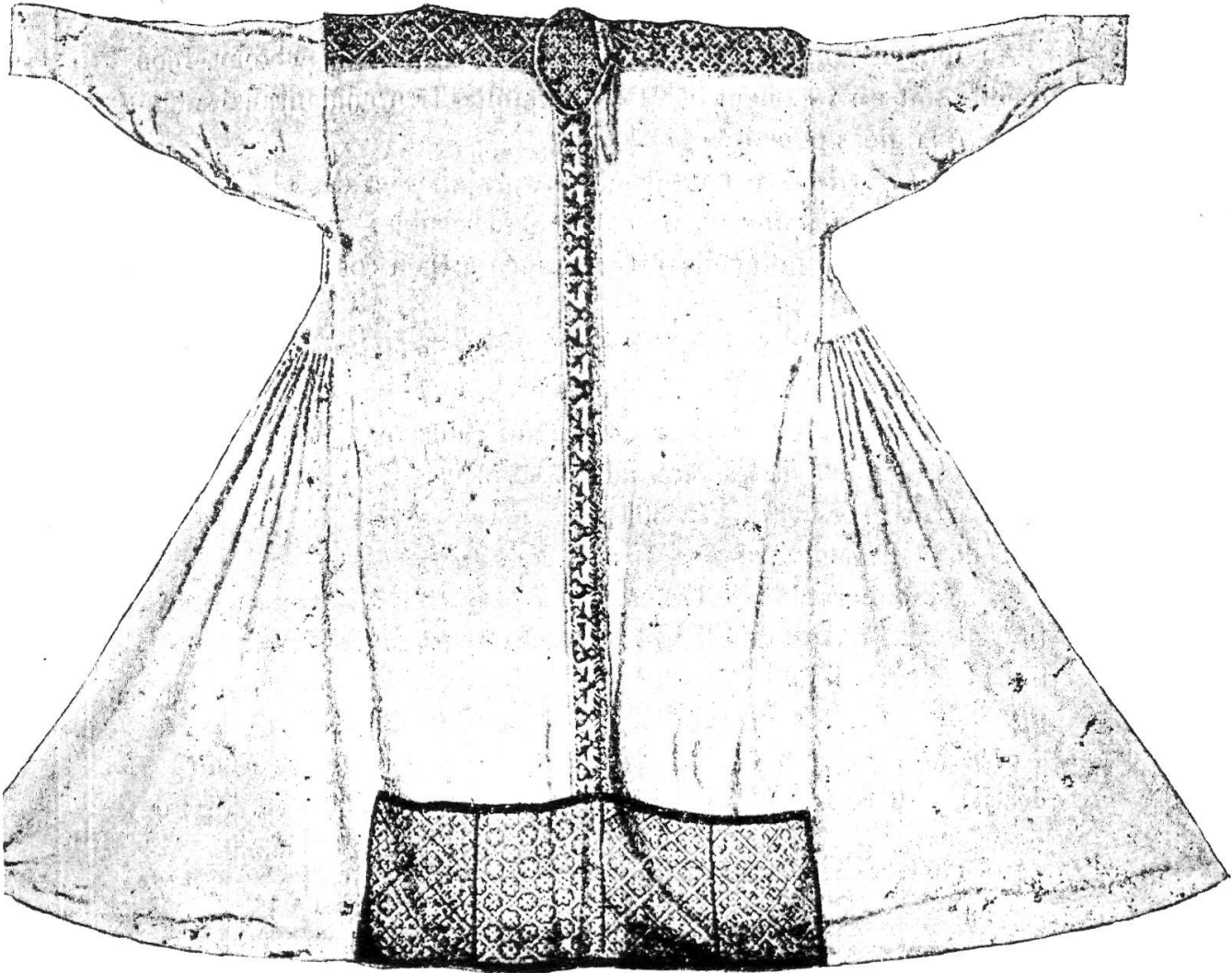
6. L'aube compte parmi les reliques. M. Rohault de Fleury a décrit, pour le XII^e siècle, celles de S. Savino, à Canosa (p. 18); de

1. « Tre albe, cum amictis, pro diebus solemnibus, cum paramentis de drap d'or ras. Item, tres alie albe pro festivitibus, quarum una est cum paramento de drap d'or blanc velutat, et alie due cum paramentis de veluto rubeo. Item, tres alie albe parate pro magnis festivitibus, cum paramentis fach à personnages et à bordure » (*Inv. de la cath. d'Aix*, 1533, nos 268, 269, 270).

S. Thomas de Cantorbéry, à Lisieux (pp. 18, 24); de S. Ebbon, à Sens (p. 59); de S. Bertrand, à S.-Bertrand de Comminges (p. 19).

Rome n'est pas riche en reliques de ce genre, quoiqu'il eût été facile de les multiplier. Je n'y ai relevé, pour le xvi^e siècle, que les aubes de S. Ignace, au Gesù (*Œuvres*, VII, 263); de S. François de Sales, à la Trinité du Mont (VII, 278) et de S. Philippe Néri, à la Chiesa nuova.

La *Zeitschrift für christliche kunst*, 1900, pp. 106-118, a décrit et figuré l'aube parée de S. François, qui est à Assise et que confectionna Ste Claire,



S. AUBIN

I. — CULTE

1. S. Aubin, évêque d'Angers, est inscrit le septième au 1^{er} mars, dans le Martyrologe :

Andegavi, S. Albini, episcopi et confessoris, viri præclarissimæ virtutis et sanctitatis.

2. Angers avait une illustre abbaye bénédictine, où reposait son corps; il ne reste plus de l'église, détruite après la Révolution, qu'une belle tour du XII^e siècle et l'abbaye elle-même, reconstruite au XVII^e, est devenue la préfecture.

3. La S. C. des Rites a approuvé, pour le diocèse d'Angers, l'office suivant sous le rit double.

Die 4 martii. In festo S. Albini, episcopi Andegavensis et confessoris, duplex. *Omnia de communi Conf. Pont., præter sequentia.*

Oratio. Deus, qui nos ad sancti Albini, Confessoris tui atque Pontificis solemnitatem tribuisti pervenire lætantes: præsta, quæsumus, ut, sicut celebramus officii, juvemur exemplis. Per Dominum.

In I Vesp. Comm. Fer.

IN I NOCTURNO.

Lectioes, Fidelis sermo, de communi.

IN II NOCTURNO.

Lectio iv. Albinus, claro genere apud Venetos in Britannia minori natus, ut Christo adhæreret, relictis a puero parentibus, in Tintilla censi monasterio religiosæ vitæ institutum ardentè amplexus est. Ibi omni virtutum genere, sed obedientia potissimum et humilitate claruit; cum, salva morum comitate, nihil sibi de nobilitatis juribus vindicans, omnibus se libentissime subderet. Accedebat pia in edomando corpore crudelitas, atque in frenandis, jejuniorum, vigiliarum et orationum ope, cupiditatibus invicta constantia. Anno ætatis quinto et trigesimo, ejusdem monasterii abbas creatus, illud singulari vigilantia rexit annos quinque et viginti, nulla omnino re prætermissa, quæ ad regularis disciplinæ integritatem pertineret.

Lectio v. Exinde longius diffusa virtutum fama, Andegavensi Ecclesiæ,

multum licet repugnans, præpositus, in eo munere ita se gessit, ut gregi suo semper intentus, pauperes pascere, ægros invisere, redimere captivos, cæteraque christianæ charitatis officia exercere non desisteret. Ecclesiasticæ disciplinæ vindex ac propugnator exstitit acerrimus. Cumque nec potentiorum gratia flecti, nec regum potentia frangi posset, pro eo quo vehementer ardebat martyrii studio, maximis perfunctus laboribus et ærumnis in capitis discrimen plerumque venit. In id autem præ cæteris incubuit, ut incestarum nuptiarum scandala, quæ passim percrebuerant, tollerentur; tantique criminis reos prosecutus, multas adiit synodos; et in concilio Aurelianensi tertio, in primis auctor fuit ut, condito in eam rem canone, gravissimis pœnis coercerentur.

Lectio vi. Cum nonnullos in eo vitio insordescentes a communione segregasset, aliorum episcoporum auctoritate ægre adduci potuit ut eos absolveret. Quod tamen cum invitus fecisset, unus ex eorum numero, antequam eulogias in signum restitutæ communionis acciperet, occulto Dei iudicio exspiravit. Multis, non modo per vitam, sed et post mortem, claruit miraculis. Adolescenti mortuo vitam, plurimis cæcis visum reddidit; dæmones ex hominum corporibus ejecit. Anno tandem ætatis octogesimo, int̄i autem pontificatus vigesimo, mense sexto, kalendis Martii felicem animam Deo reddidit. Corpus sepultum est in basilica sancti Petri: unde haud multo post ab Eutropio sucessore et sancto Germano Parisiensi, aliisque provincialibus episcopis, in basilicam sancti Stephani, quæ postea Albini nomine celebris fuit, translatum, multis in translatione editis miraculis.

IN III NOCTURNO.

Lectio sancti Evangelii secundum Matthæum.

Lectio vii. Cap. 25. In illo tempore, dixit Jesus discipulis suis parabolam hanc: Homo, peregre proficiscens, vocavit servos suos et tradidit illis bona sua. Et reliqua.

Homilia sancti Gregorii Papæ. Pensemus, Fratres, qui umquam per linguam nostram conversi, qui de perverso suo opere, nostra increpatione correpti, pœnitentiam egerunt. Quis luxuriam ex nostra eruditione deseruit? Quis avaritiam, quis superbiam declinavit? Pensemus quod lucrum Deo fecimus nos, qui accepto talento, ab eo ad negotium missi sumus. Etenim dicit: Negotiamini dum venio. Ecce jam venit, ecce de nostro negotio lucrum requirit. Quale ei animarum lucrum de nostra negotiatione monstrabimus? Quot ejus conspectui animarum manipulos de prædicationis nostræ segete illaturi sumus?

Lectio viii. Ponamus ante oculos nostros illum tantæ districtiois diem quo iudex veniet, et rationem cum servis suis, quibus talenta credidit, ponet. Ecce in majestate terribili, inter Angelorum atque Archangelorum choros videbitur. In illo tanto examine, electorum omnium et reproborum multitudo deducetur, et unusquisque quid sit operatus ostendetur. Ibi Pe-

trus cum Judæa conversa, quam post se traxit, apparebit. Ibi Paulus conversum, ut ita dixerim, mundum ducens. Ibi Andreas post se Achaiam; ibi Joannes Asiam, Thomas Indiam, in conspectum sui Regis conversam ducet. Ibi omnes Dominici gregis arietes cum animarum lucris apparebunt, qui sanctis suis prædicationibus Deo post se subditum gregem trahunt.

Lectio IX de Homil. Fer., cujus Commem. in Laud. et II Vesp.

4. S. Aubin est titulaire de nombreuses églises en Anjou et en Poitou, où il a aussi le patronage de plusieurs paroisses, comme S.-Aubin de Luigné. On le retrouve en Normandie, à S.-Aubin de la Rivière (Cochet, *Rép. arch. de la Seine-Inf.*, col. 270).

5. Le Musée de Poitiers a enregistré, sous le n° 6973, le moulage en soufre, d'un petit sceau circulaire et du XIII^e siècle, qui m'avait été communiqué par le curé d'Aiscrey (Côte-d'Or). Le sujet représenté est S. Aubin, titulaire de l'église; il est vêtu pontificalement et tient sa crosse en main. En exergue : S. ECCLE DE ASEREIO. Diam. 0,020. Le catalogue, II, 701, a oublié de dire que j'en étais le donateur; pareille mention ne doit jamais s'omettre.

II. — OFFICE.

1. L'office de S. Aubin a ce double caractère : il est rythmé et hagiographique. On le trouve ainsi dans le Bréviaire de S.-Aubin d'Angers, ms. du XV^e siècle et imprimé de 1531, de même que dans un antiphonaire de Beauvais, ms. du XIV^e s. (Dreves, XVIII, 15-18).

In I Vesperis

Ad Magnificat Ant.

Cum gaudio diem festum
Confessoris venerandi
Ac præclari pontificis
Excipiamus Albinus
Ac devota mente eum
Celebrare gloriemur;
Dies enim iste fuit
Coelicolis gloriosus,
In quo tantus præsul suo
Conjunctus est collegio.

Ad matutinum

Invitatorium.

Deum vivum adoremus
Fideliter, in quo vivunt

1. *Sic pour Sancti.*

Omnes sanctos ¹ feliciter,
Qui præsullem perenniter
Regnaturum gloriose
Sanctum coronavit Albinum.

In I nocturno

Antiphonæ.

1. Clarus ortus parentibus,
Sanctus antistes Albinus
Nobilitatem sanguinis
Vitæ ornavit meritis,
2. Ut excessit infantiam
Adeptus pueritiam,
Deum cœpit magnanimus
Totis amare viribus.
3. Nam parentes relinquebat,
Frequentabat ecclesiam,

In cœlesti solo Patre
Suam ponens fiduciam.

4. Hic amore Dei fervens
Seipsum abnegabat,
Crucem suam manu tollens
Sequebatur Jesum Christum.
5. His vacabat operibus
Deo quibus esset carus,
Et ab his se continebat
Quæ Dominus non amabat.
6. Deo semper sic vivendo
Et orando adsistebat,
Ita namque impugnantem
Inimicum expugnabat.

Responsoria.

1. In tellure Venetica,
Quæ Britannis est proxima,
Ingenuis est Albinus
Generatus parentibus.
- γ. Nobilitatem generis
Vitæ ornavit meritis
Præsul sanctus, nobilibus
Generatus parentibus.
2. Pompam enim sæculorum
Et vanam mundi gloriam,
Ut manere non putavit,
Ut nihilum postposuit.
- γ. Possideret ut cœlestem
Ante Deum cum angelis,
Mundi falsam dignitatem
Ut nihilum postposuit.
3. Hic virtutum gemmis clarus
Instar solis resplendebat
Atque sanctis operibus
In exemplum se præbebat.
- γ. Voluntati Dei cunctis
Obedire volentibus
Ipsi semper serviendo
In exemplum se præbebat.
4. Erat enim valde pius
Et caritate fervidus
Ac decenter adornatus
Humilitatis floribus.

- γ. Quos paterno gubernavit
Quinque annis officio,
Inter fratres resplendebat
Humilitatis floribus.

*In 2 nocturno
Antiphonæ*

1. Voluptatem non amabat,
Fugiebat ludibria
Atque mentis levitatem
Sapienter declinabat.
2. Sibi semper iste sanctus
In cautela prospiciens,
Gemmis clarus meritorum
Cunctis erat in exemplum.
3. Servi sui sanctitatem
Volens Deus non latere,
Spectabili miraculo
Hanc voluit clarescere.
4. Nam cum isset ad indictum
Justi patris obsequium,
Imbre cœli non est tactus
Quo sodales maduerunt.
5. Audientes inauditum
Andegavi miraculum,
Exsultantes in laudibus
Glorificabant Dominum.
6. Cum annorum esset iste
Ter denorum atque quinque,
Digne pastor a fratribus
Atque rector eligitur.

Responsoria

1. Pius pater monasticam
Dum regeret familiam,
Expeditur a populo
Et a clero eligitur ;
- γ. Ut antistes ad regendam
Sacraretur Ecclesiam,
Expetivit hunc populus
Et a clero eligitur.
2. Post adeptum sibi dignum
Præsulatus officium,
Cujus servus erat, suam
Sanctitatem declaravit.

- †. Quia prudens servus erat
Ac fidelis dispensator,
Suam Deus miraculis
Sanctitatem declaravit.
3. Per hunc namque sanans ægros
Atque cœcos illuminans,
Effugavit dæmonia,
Mortuos vivificavit.
- †. Mirificans servum suum
Miraculis fecit eum
Corruscare, nam per ipsum
Mortuos vivificavit.
4. Cum transiret quemdam vicum,
Qui Regina dicebatur,
Adolescens Alabaudus
Jacebat ibi mortuus.
- †. Albinus ergo beatus
Ei vitam sua prece
Reddebat, qui resolutus
Jacebat ibi mortuus.

*In 3 Nocturno
Ad Cantica Ant.*

Binis annis atque ternis
Ut rexit monasterium,
Consecratur ad regendam
Episcopos Ecclesiam.

Responsoria

1. Hic bis binis lucem cœcis,
Duobus vitam defunctis,
Prece sua restituit
Mirifice per Dominum.
- †. Ab arrepta muliere
Effugavit dæmonia
Atque signa multa fecit
Mirifica per Dominum.
2. Velut alter hic Johannes
Prædicando veritatem,
Dei legem non silebat,
Damnans quæque nefaria.
- †. Si adesset gladiator,
Exoptasset martyrium,
Cum Johanne vera dicens,
Damnans quæque nefaria.

3. Corpus sancti cum a clero
Transferretur de sepulchro,
Tres ibi paralytici
Sanitate renovantur;
- †. Adducuntur duo cœci,
Qui virtute sancti viri
Cum tribus paralyticis
Sanitate renovantur.
4. Decoratus virtutibus,
Sic albescens ut lilium,
Tu pro nobis, o Albine,
Funde preces ad Dominum;
- †. Ut nos tibi famulantes
Tecum esse mereamur
Jesu Christi cohæredes,
Funde preces ad Dominum.

Prosula

Ad illum qui non factus
Cuncta bona fecit solus,
Factorum potens rector,
Altis præstans altissimus,
Ut nostris aurem precibus
Accommodet
Ac veniam petentibus
Acceleret,
Ac tuis, pater, precibus
Miserans miserabilibus,
Nos tantæ demptos miseræ
Reddat æternæ lætitiæ
Perducendos ad Dominum.

In Laudibus

Ad Benedictus Ant.

Ave, præsul gloriose;
Ave, sidus jam cæleste,
Decorans, Albine, cælum;
Nos governa visens humum,
Quo lætemur triumphantes,
Te patronum venerantes.

In 2 vesperis

Prosula

1. Sanitati dedit ægros
Albini precatio,

Curavit paralyticos
Virtutis auxilio.

2. A defunctis Alabaudum 1
Suscitat in bivio,
Hic bis binis lumen cæcis
Condonat continuo.
3. Ros cum pluit, hunc non tangit
Imbris madefactio.
O quam probat sanctum Dei
Dæmonum fugatio!
4. Ergo laudes nunc Albino
Concinat hæc concio,

Nam qui corde poscunt illum
Propulsato vitio
Renovantur 3.

Ad Magnificat Ant.

O Albine, præsul sancte,
Qui virtutum gemmis clarus
Deo factus es dilectus,
Te orante, deprecamur,
A peccatis expiari
Atque tecum supra cælos
Exaltari gloriose
Regnaturi sine fine.

2. La séquence a été extraite d'un graduel ms. du xi^e siècle, qui provient de l'abbaye de S.-Aubin d'Angers et qui est conservé à la bibliothèque de cette ville (Dreves, X, 124).

1. Ad te cuncta tendunt lumina.
2. Qui celos regis atque arva,
Necnon refrænans maria ;
Quem laudat siderum corusca
Splendore poli camera.
3. Succina cantibus, phalanx, organa,
Albino juba ;
Inclita concinens præsulis sacri
Divina charismata.
4. Natu nobili proles edita,
Fide nobilior maxima ;
Sancti Spiritus mox templum facta,
Ardebat spiritualia.
5. Ut mitissima ovis
Ruminans divinas sententias,
Succum fundebat intra nitida
Spiritualectora.
6. Ardescit hinc anima
Religionis jura,
Fide plenissima succensa ;
Agni velut hostia

1. La rime se retrouverait en transposant ainsi : *Alabaudum a defunctis.*

2. Pour l'assonance, ces deux vers pourraient être retournés ainsi :
*Nam qui corde propulsato
Poscunt illum vitio.*

3. Cette prose est copiée sur la prose célèbre de S. Nicolas, qui débute par le même vers.

- Hic laudis immolata,
Christo victima gratissima.
7. Atque specie rutilans
In facie angelica,
Ferebat dulcia famina ;
Plebs facta quibus credula
Amabat diva monita,
Deo sanctoque illustrata.
8. Hujus ut hic corporea
Nobis salubriter
Splendet præsentia,
Cœlo socia
Sic fiat gloria.

III. — ICONOGRAPHIE

1. J'emprunte à une brochure du chanoine Marsaux, intitulée *Vitraux de l'église de Guignecourt*, Beauvais, 1900, la description, pp. 6-8, d'un beau vitrail de la Renaissance, qui orne le chœur de cette église.

La première fenêtre comprend quatre divisions. Elle est consacrée à la légende de S. Aubin, patron de la paroisse. Les sujets se déroulent en deux séries superposées. Une inscription en lettres gothiques, placée au-dessous de chacun, en donne l'explication.

1. *Sacre de S. Aubin*. Il était originaire du diocèse de Vannes et gouvernait un monastère en qualité d'abbé, quand la ville d'Angers, après la mort d'Adolphe, le demanda pour évêque. Le vitrail représente la scène du sacre. Elle se passe au milieu d'un édifice. Le nouvel élu, vêtu d'ornements rouges, est assis au milieu. A ses côtés se tiennent deux prélats qui placent la mitre sur sa tête. Au-dessous on lit :

Coment saint Aubin évesque fust elu p. le pouvoir divin.

2. *S. Aubin rend la vue à des aveugles*. Le P. Giry dit qu'il opéra ce miracle en faveur de cinq infortunés. On voit le saint touchant l'un d'eux pour le guérir. La légende du panneau est ainsi conçue :

Coment saint Aubin a enlumné les aveugles.

3. *S. Aubin délivre des prisonniers*. Voici le fait : Plusieurs criminels étaient détenus dans la tour d'Angers, l'évêque sollicita vainement leur grâce. Alors le saint se mit en prières, une grosse pierre se détacha d'elle-même et livra le passage aux captifs. On voit une tour, un prisonnier agitant les bras apparaît à l'ouverture improvisée ; le saint, en habits épiscopaux, lui donne sa bénédiction. Légende :

Coment S. Aubin a delié les prisonniers.

4. *Il ressuscite des morts.* La scène se passe à la porte d'un riche édifice. Un homme nu sort du sépulcre. On lit au bas :

Comment il a ressuscité des morts.

5. *Guérison de paralytiques.* Le saint est en habits pontificaux, entouré de pauvres perclus; un de ces infortunés laisse pendre ses deux mains inertes. Légende :

Comment saint Aubin guérit les amphisés.

6. *Il délivre des possédés.* Le saint prélat, au seuil d'un édifice, chasse les démons du corps d'une femme placée devant lui, et dont les contorsions indiquent qu'elle est tourmentée par l'esprit malin. Son visage est particulièrement hideux. Selon le père Giry, le démon s'étant placé dans l'œil d'une femme qu'il possédait, rendit son visage monstrueux. Elle fut délivrée par la prière du saint. On voit, en effet, le démon qui s'envole et prend la fuite. Légende :

Comment il a chasse les diables des cors humains.

7. *Mort de S. Aubin.* Le saint, vêtu d'ornements rouges, la mître au front, est étendu sur un lit de parade à baldaquin vert. Il a les mains jointes. Un prêtre, en surplis et en camail rose, tient un goupillon. Un clerc porte la croix, un autre tient un livre. Deux femmes assistent à cette scène. Légende :

Comment il rendit son ame a Dieu.

8. *Sépulture.* Le corps du saint, entouré de pieux fidèles, est déposé dans un tombeau. Deux moines tiennent des cordes pour le descendre. Légende :

Comment apres son trespas fut mis en sepulture.

2. M. Rohault de Fleury a parlé en ces termes d'un manuscrit du XI^e siècle, qui retrace la vie de S. Aubin (*la Messe*, VIII, 34) :

Un manuscrit qui, je crois, fut acheté à Nantes et que la Bibliothèque nationale acquit dernièrement, nous montre, dans des tableaux de la vie de S. Aubin, des détails liturgiques intéressants (nouv. acq. 4390). Le saint nous apparaît successivement vêtu d'une chasuble bleue, doublée de minium ou de rouge; violet rouge, doublé de vert; brune et verte. Les dalmatiques sont vertes, avec poignets d'or; blanches, agrémentées de rouge; bleues; jaunes, bordées de brun et doublées de bleu; les aubes bleues, doublées de minium, etc. Son autel est couvert de deux nappes, la première verte, la deuxième bleue, le dessus rouge avec plaque d'or.

Il en est aussi question au tome VII, page 60 :

Les miniatures de la Bibliothèque nationale de la vie de S. Aubin peuvent être rappelées ici parmi les monuments français; elles témoignent de la grande richesse de broderies que nos pères aimaient à leur donner. Dans la scène où le saint évêque distribue les eulogies, il porte une très

large étole partagée en carrés avec rosaces alternativement bleus, rouges, violets, jaunes; les bouts sont en or et frangés. Ailleurs le miniaturiste décore l'étole d'un treillis bleu avec pois rouges aux intersections : dans le bas, d'une bande d'or et d'une frange rouge.

La planche DLXXXII représente S. Aubin, nimbé, debout, bénissant à trois doigts, la crosse à volute en dehors dans la gauche; il est vêtu d'un « amict bleu », d'une aube à poignets; d'une « dalmatique jaune, bordée de rouge et doublée en bleu »; d'une « étole pendante avec bouts en or, et composée de bandes verticales, rouge, blanche, violette et bleue », d'une « chasuble brune, doublée de rouge », chargée d'un double orfroi d'or, en collier et en pal.

Sur la planche CCLXIX, on voit S. Aubin, assis sous une arcade cintrée, à draperies relevées; il est assis, en chasuble, avec un large nimbe semé de pois. De la main droite il bénit à trois doigts les eulogies qui lui sont présentées par un prêtre en chasuble, assis en face de lui et suivi d'une foule de clercs à petite tonsure. La première eulogie est marquée au nom de Jésus, IHS. Un infirme, appuyé sur sa potence, en présente une au nom du Christ, XPC.

IV. — STE ALBINE

Albina est la forme féminine d'*Albinus*.

Sous ce nom vécut et mourut, en 382, une pieuse veuve, que S. Jérôme appelle *la Sainte femme*. C'était une noble Romaine, qui fut disciple du saint docteur. Elle habita sur l'Aventin, près de l'endroit où est actuellement l'église de S. Alexis, et eut pour fille Ste Marcelle. Piazza, p. 732, dit qu'« on ne sait où reposent leurs corps vénérables ». Sa fête se célèbre le 16 décembre.

SS. AUGUSTINS

Quelques écrivains du clergé ont introduit récemment dans la langue ecclésiastique le mot *Augustinien*, sans doute sous l'influence du latin *Augustinianus* ou de l'italien *Agostiniano*. Je proteste contre cette innovation, pour m'en tenir au seul terme français consacré par l'usage, qui est *Augustin* ¹.

Les Augustins prennent leur nom de leur fondateur, l'évêque d'Hippone, dont ils suivent la règle. Ils se divisent en deux branches : les *grands*, qui n'ont pas admis la réforme, et les *petits*, qui sont les réformés, reconnaissables à leur tête nue, leur vêtement plus grossier et leurs pieds nus ; c'est pourquoi on les appelait *déchaux*.

Cet ordre s'est illustré par ses saints et bienheureux, officiellement réunis dans un Martyrologe spécial, qui a pour titre : *Martyrologium Sanctorum Ordinis Eremitarum S. Patris Augustini*.

A la fin du xv^e siècle, le cardinal d'Estouteville, archevêque de Rouen, qui avait bâti à Rome, pour la résidence du général, l'église et le couvent de S.-Augustin ², étendit sa munificence jusqu'à son évêché cardinalice d'Ostie et Velletri, qu'il possédait comme doyen du Sacré Collège. J'ai vu, à Cori, près de Velletri, le charmant petit couvent qu'il construisit et décora. Or, tout autour du cloître, élégamment construit en style de la Renaissance, le xvii^e siècle a peint à fresque sur les murs la série des saints de l'ordre, chaque buste étant accompagné de son nom et disposé selon l'ordre chronologique. Je regrette de n'avoir pas eu le temps de faire ce relevé intégral que je recommande à la sollicitude des explorateurs, trop rares, des diocèses suburbicaires. Non pas que j'y attache beaucoup d'importance, mais il est curieux de constater quelle extension a été donnée à l'ordre, un peu trop inconsidérément, car on y fait figurer des saints

1. A Paris, au siècle dernier, on disait les *Augustins*, forme qui s'est conservée jusqu'à nos jours.

2. *Œuvres*, I, 7.

qui ne lui appartiennent certainement pas, aux hautes époques par exemple.

L'énumération suivante se limite à dix-huit, dont je me suis préoccupé surtout au point de vue de l'iconographie ¹.

I. — B. ALPHONSE BORGIA

A Cori, il se distingue par le lis de la chasteté et la couronne qu'il porte sur sa tête comme duc de Candie.

II. — S. ANTONIN

Roi et martyr, il se distingue par la couronne et la palme.

III. — Ste ARTONGATA

Comme reine de la Grande-Bretagne, la fresque de Cori la gratifie des insignes royaux, couronne et sceptre.

IV. — B. BONAVENTURE DE PADOUE

Cori l'honore par la palme, comme martyr ; par la barrette rouge sur la tête, comme cardinal, et par le livre de la règle. Il y est représenté deux fois ; une des peintures est datée de 1685.

V. — Bse CATHERINE D'OSIMO

A Cori, la discipline qu'elle tient rappelle ses mortifications corporelles.

VI. — Bse CHRISTINE CICARELLI

Je ne la connais que par une gravure, où un ange tient devant elle un ostensor, à cause de sa dévotion au S. Sacrement.

VII. — Bse CHRISTINE VISCONTI

Elle est fêtée au 14 février :

Spoleti in Umbria, natalis beatæ Christinæ, virginis, quæ Vicecomitum sanguine orta, Tertii ordinis S. Augustini habitum suscepit atque vitam eremiticam prius ducens, ægrotis postmodum ac pauperibus ministrans, sancto fine quievit.

A S.-Augustin d'Arezzo, elle est représentée à genoux, le livre de

1. Pour S. Agnel, voir page 138.

la prière en main, devant la croix de la Passion que tient un ange ; elle dédaigne la couronne qui lui vient de ses ancêtres.

VIII. — Ste CLAIRE de MONTEFALCO

Elle est inscrite au 18 août :

In Montefalco Umbriæ, beatæ Claræ, virginis, monialis Ordinis nostri, vitæ puritate ac præclaris virtutibus illustris, in cujus visceribus Dominicæ Passionis mysteria renovata maxima cum devotione fideles venerantur.

Les *Analecta juris pontificii* sont pleins de renseignements à son égard : Cause de canonisation, II, 1569-1592 ; décret concernant les miracles, XXI, 488 ; office, messe et inscription au Martyrologe, XXI, 996, 1003 ; bulle de canonisation par Léon XIII, XXIV, 342-349.

Or, dans cette bulle il est déclaré que la S. C. des Rites, le 30 juillet 1881, a placé au premier rang des six miracles examinés : « De repertis in corde B. Claræ prodigiosis signis mysteriorum passionis et crucis D. N. J. C. in primo genere. »

Je renvoie à ce que j'en ai écrit dans le tome IX, pp. 312 et suiv.

IX. — Ste COLOMBE

A Cori, en 1685, elle est peinte avec la palme du martyr et une couronne de roses blanches et rouges, pour attester en même temps sa virginité et sa passion.

Il s'agit ici de la martyre de Cordoue, inscrite au 17 septembre dans le Martyrologe Romain : « Cordubæ, Stæ Columbæ, virginis et martyris. »

X. — Ste GERTRUDE

Parmi les quatre saintes et les trois bienheureuses de ce nom, il est difficile de faire un choix.

En 1685, à Cori, elle fut peinte en costume de religieuse augustinienne, avec un lis dans la main et un cœur dans lequel est planté un crucifix.

XI. — B. GILLES COLONNA

A S.-Augustin d'Arezzo, une toile du xvii^e siècle représente l'archevêque de Bourges, vêtu de la tunique à grandes manches

des Augustins et, par-dessus, d'une mosette noire, à passe-poils et boutons rouges ; sur une table est un livre et son chapeau rouge de cardinal ; il tient en main un autre livre, tandis qu'un ange montre près de lui sa croix d'archevêque et une couronne fleurdelisée, à cause de sa noble origine. On y lit cette inscription :

BEATUS ÆGIDIUS
COLUMNA, ROMANUS
ORDINIS. S. AUGUSTI
NI. ARCHIEPISCOPUS
BITURICENSIS, ET
S. B. E. CARDINALIS
QUI OBIT AN : D :
MCCCXVI¹.

XII. — S. HONORAT

Cori le figure en roi, avec le sceptre et la couronne.

XIII. — S. JEAN DE S. FACOND

Sa fête se célèbre le 12 juin :

Salmonicæ in Hispania, S. Joannis a S. Facundo, confessoris ordinis nostri, fidei zelo, vitæ sanctimonia et miraculis clari, qui pridie quievit in Domino.

La fresque de 1685, à Cori, lui assigne le calice et l'hostie ; sur une gravure moderne, un ange tient un calice au-dessus de sa tête. Ces symboles rappellent, dit le P. Cahier, « les faveurs extraordinaires qu'il reçut plus d'une fois en célébrant la messe » (p. 176).

On l'invoque contre la pierre et la gravelle.

XIV. — S. JODOCUS

Aux Augustins de Cori, il est peint en roi, avec la couronne et le sceptre et tient en main une lettre ou supplique.

En France, on l'appelait S. Josse et il est fêté le 13 décembre.

¹ Son portrait est gravé dans la *Cosmographie* d'André Thevet, liv. III, ch. 73, sous ce titre : *Gilles de Rome, archevêque de Bourges*.

XV. — BSE MARIE D'ARAGON

Cori en fait une reine, à qui il donne en conséquence le sceptre et la couronne.

XVI. — Ste RITE DE CASCIA

1. Le nom est double, car il se compose de celui imposé au baptême, et qui n'est que le diminutif de *Marguerite*, et de celui du lieu de sa naissance : Cascia est une petite ville de l'Ombrie, renommée par son fromage, dit en italien *cascio*.

2. Béatifiée par Clément XII, elle a été canonisée par Léon XIII, dans la basilique de S.-Pierre le 24 mai 1900. Elle est inscrite au Martyrologe, au 22 mai : « Cassiæ in Umbria, beatæ Ritæ, viduæ, monialis ordinis Eremitarum S. Augustini, quæ post sæculi nuptias æternum sponsum Christum unice dilexit. » Le Martyrologe des Augustins donne cette variante : « Cassiæ in Umbria, beatæ Ritæ, viduæ, monialis ordinis nostri, quæ post sæculi nuptias æternum sponsum Christum unice dilexit et vitæ sanctitate ac miraculorum virtute ¹ maxime claruit. »

3. Benoît XIV, dans son grand traité de la Béatification et de la Canonisation, résume ainsi ce qui la concerne ² :

B. Rita de Cassia a Clemente XII beatificata fuit, probato cultu immemorabili. — Ejus cultus ab Urbano VIII concessus describitur. — Ipsius vita describitur in lectionibus propriis officii sui, approbatis a S. R. C. — Ex concessione Benedicti XIII consecrata fuit in Brasilia ecclesia in ejusdem honorem. — Cum ipsius B. nomen descriptum fuisset in Martyrologio Romano, in Congregatione habita, referente cardinali Corradino, signata fuit resumptio causæ et responsum est constare de cultu immemorabili. — Quomodo ipsius nomen descriptum fuerit in Martyrologio ejusque beatificationis solemnia peregerit cardinalis Antonius Barberinus. — De ipsius cultus concessione facta ab Urbano VIII.

Je crois utile, pour le développement du culte, de rapporter ces deux paragraphes du même pape, liv. IV, part. II, ch. V, n^{os} 2 et 4 :

Beata Rita seu Margarita Cassiæ seu Cassii, quod est Umbricæ oppidum,

1. *La santa degl'Impossibili. Nouvelle grazie straordinarie ottenute ad intercessione della B. Rita da Cascia*, Naples, 1895.

2. La substance de ce texte se retrouve en français dans les *Analecta juris pont.*, XIX, 652.

Spoletinæ diœcesis, floruit sæculo xiv et xv et summus pontifex Urbanus VIII, qui, utpote olim episcopus Spoletinus, notitiam habebat cultus publici quo dicta beata fruebatur, nec non ejusdem meritorum et miraculorum ejus intercessione a Deo patratorum, concessit, anno 1627, ut de ea in tota diœcesi Spoletina et a religiosis utriusque sexus ordinis S. Augustini officium recitaretur et missa celebraretur de communi nec virginis nec martyris, testibus Bollandianis ad diem 22 maii, tom. V.

Nomen beatæ Ritæ seu Margaritæ Cassiæ seu Cassii descriptum est in Martyrologio Romano et in ecclesia S. Augustini, patrum Augustiniano-rum, Urbis peracta dicuntur, anno 1628, quædam beatificationis solemnia a cardinali Antonio Barberino, assistente solemnî missæ et panegyricæ orationi in ejus honorem habitæ sacro cardinalium collegio, uti habetur in ejus vita Romæ typis impressa annis elapsis.

Il n'y eut pas de béatification formelle, car Benoît XIV dit seulement que Clément XII (il ne donne pas la date) se contenta d'approuver le culte immémorial : « Novissime vero, tempore videlicet summi pontificis Clementis XII. approbatus est cultus immemorabilis Beatæ Ritæ sive Margaritæ de Cassia. »

Le même pape continue, à propos d'Urbain VIII :

Idem pontifex, per alias litteras apostolicas expeditas die 1 februarii 1628, prævio consilio ejusdem Sacræ Congregationis, indulisit ut a presbyteris etiam sæcularibus in ecclesiis dictorum fratrum missa prædictæ Beatæ celebrari posset. Ejus vita describitur in lectionibus propriis ab eadem S. C. approbatis, referente cl. me. card. Bona, pro omnibus religiosis utriusque sexus Eremitarum S. Augustini, uti colligitur ex decreto edito die 19 aprilis 1673. Et quia, inconsulta Sede Apostolica, Beatorum cultus extendi non potest, sa. me. Benedictus pp. XIII, prævio memoratæ S. C. consilio, benigne indulisit ut in civitate Fluminis Januarii (Rio Janeiro) seu S. Sebastiani in Brasilia consecrari posset ecclesia sub titulo B. Ritæ et in eadem civitate quotannis, die 22 maii quo beatæ festum celebratur, recitari posset officium et missa de communi, uti desumitur ex decreto edito die 12 septembris 1724. Descriptum est nomen B. Ritæ in Martyrologio Romano auctoresque qui ejusdem meminerint diligenter collecti fuerunt in quodam catalogo inserto in opus cui titulus : *Dissertatio historica*, auctore F. Dominico Antonio Gandolfo Januensi. Quocirca mirum esse non debet si in Congregatione habita die 3 augusti 1737, referente Emo D. card. Corradino, non solum signata fuit commissio resumptionis causæ B. Ritæ, sed etiam responsum fuit constare de casu excepto.

4. Suivant l'habitude, ainsi qu'aux autres canonisations, un opuscule contenant sa vie a été distribué, par les soins de la S. C. des Rites, aux cardinaux et évêques réunis à Rome pour voter, en présence du souverain pontife, sur l'opportunité de la canonisation de

la bienheureuse. Il a pour titre : *Compendium vitæ, virtutum et miraculorum, necnon Actorum in causa canonizationis Beatæ Ritæ a Cascia, monialis professæ Ordinis Eremitarum S. Augustini*; il a été reproduit par Mgr Cadène dans les *Analecta ecclesiastica*, 1900, pp. 207-211. On y lit que, parmi les trois miracles présentés pour sa canonisation, le premier consiste dans l'odeur merveilleuse qui se dégage de son corps, surtout lorsqu'elle répond par un prodige à la grâce qu'on sollicite d'elle : « Constare de tribus miraculis, videlicet de primo, odoris qui ad exuvias Beatæ Ritæ efflatur, maxime quum ad ejus invocationem prodigia pateantur et miro modo diffunditur¹. »

La bulle de canonisation a été imprimée dans les *Analecta ecclesiastica*, Rome, 1900, p. 443. On y lit, p. 446, ce passage sur l'odeur suave qui accompagna une lumière éclatante, dans sa cellule, à sa mort : « Cellam defunctæ mirus illustravit splendor suavissimusque ex ea odor per totum cœnobium diffusus est. »

Le Prêtre, 1900, p. 219, a donné à cet égard de très intéressantes explications :

Le dernier miracle est un miracle permanent pour ainsi dire depuis la mort de la sainte. Une odeur suave commença dès lors à s'exhaler du cercueil où ses restes mortels avaient été déposés. C'est une odeur qui varie et qu'on ne perçoit pas toujours de la même manière. C'est une odeur tantôt pénétrante et vive, tantôt légère et balsamique ; tantôt elle ressemble à celle du jasmin et tantôt à celle du musc ou d'arômes exquis. Parfois on la perçoit dans le voisinage du tombeau, parfois à une grande distance. Souvent elle se répand dans tout le monastère, souvent à travers les rues et à travers les places. Le caractère propre de cette odeur est d'inonder l'âme de bonheur et de joie, et de lui communiquer le goût des choses célestes. A en croire les sœurs, la plupart du temps l'odeur se répandrait lorsque la sainte accorde une grâce à quelqu'un et elle devient d'autant plus vive et suave que la grâce est plus insigne et plus extraordinaire. Parfois l'odeur est le prélude de la grâce à venir, parfois elle est la conséquence de la grâce déjà obtenue. Cette odeur miraculeuse a donné lieu à plusieurs informations ou procès canoniques. . . . De nouveau soumise à toute la rigueur de la procédure canonique, reconnue comme vraie et surnaturelle, elle constitue l'un des trois miracles de premier ordre qui ont été admis pour la glorieuse et heureuse canonisation de Ste Rita da Cascia.

1. Ce miracle la classe parmi les *myrobrites odorants*, dont j'ai parlé dans le t. XIV, pp. 295 et suiv.

5. Piazza lui consacre une longue notice dans l'*Emerologio*, p. 543 ; j'en détache ces passages :

Ayant recouvré sa liberté (à son veuvage), elle songea à se faire religieuse de S. Augustin, mais comme l'état du mariage était un obstacle à la réalisation de son désir, elle se recommanda à S. Jean-Baptiste et à S. Nicolas de Tolentin, ses avocats, qui la conduisirent et la présentèrent au monastère...

A son grand contentement, elle fut présente (à Rome) à la solennelle béatification de S. Bernardin de Sienne, faite à S.-Pierre par Nicolas V.

Sa fête solennelle se fait, avec indulgence plénière, à sa noble église, au pied du Capitole, près de l'escalier de l'Ara Coeli ; on l'appelait autrefois S.-Blaise *in Campitelli*, de la dévote nation de Cassia. Ses reliques y sont exposées : elle a un autel à S.-Augustin.

6. Un autre autel lui a été dédié dans son église même, ainsi que l'atteste l'inscription apposée, au siècle dernier, dans le mur du transept gauche, et qui mentionne le don de Mgr Joseph Eusani, originaire d'Aquila, évêque de Porphyre et sacriste du pape ; l'épigraphie, non datée, ce qui est une dérogation aux règles admises, est surmontée du buste du prélat, sculpté en bas-relief ; on comprend sa dévotion particulière pour une sainte de son ordre, puisque lui aussi était augustin (Forcella, t. V, p. 107, n° 320).

D O M

F. ¹ IOSEPH EVSANIVS AQVILANVS
 EPISCOPVS PORPHYRIENSIS
 APOSTOLICI SACRARI PRÆFECTVS
 EX AVGVSTIN. EREMITAR ². ORDINE
 CIVIVS IN AMORE
 SANCTORVM EIVS RITIBVS
 ET PRIVILEGIORVM AMPLITVDINE
 VEHEMENTER ILLVSTRATIS
 BENEFICENTIA CONTINVO PRÆSENS
 VNVS OMNIVM ÆMVLATOR]
 ET EXEMPLVM EXTITIT
 VT SOLA SIBI GLORIA
 SVPERSTES FORET
 TOTVM

1. *Frater.*

2. *Augustinianorum eremitarum.*

PIETATIS OPERIBVS IMPENDENS
HANC B. RITÆ DE CASSIA
ARAM EXTRVXIT
VIVENTI NEC NISI SERO LVGENDO
AVGVSTINIANA RELIGIO
PERPETVÆ VENERATIONIS M. P¹.
QVI LEGIS DISCE
NIL MAIVS IN ILLVSTRI FORTVNA
QVAM VT BENEFACERE POSSIS
ET VELIS

7. L'église, de médiocre intérêt, sera décrite ultérieurement quand je m'occuperai de son premier titulaire, S. Blaise. Elle est considérée comme église nationale des habitants de Cascia, qui la desservent à l'aide d'une compagnie dite des *pizzicaroli*, dont le costume, identique à celui des autres confréries, ne varie que pour les couleurs, qui sont celles de l'ordre des Augustins, blanc et noir : sac blanc, à capuchon de même ; pélerine noire, avec targe à l'effigie de Ste Rite, au côté gauche ; rabat blanc ; ceinture de cuir, à laquelle pend un chapelet.

J'ai, en 1868 et 1869, donné ces détails dans la *Correspondance de Rome* : La B. Rite de Cascia, veuve et religieuse de l'ordre de S. Augustin, morte l'an 1457. Sa fête se célèbre à son église, au pied du Capitole, où l'on expose sa relique dans un buste de bois doré. La confrérie des charcutiers ou *pizzicaroli* qui la dessert distribue des dots à des jeunes filles pauvres et de la nation, dont le nom est tiré au sort et qui assistent à la messe en costume d'*amantate* (*OEuvres*, VII, 144) ; elle l'a choisie pour patronne, parce que beaucoup d'entre eux sont originaires de Cascia et que c'est dans les montagnes de ce pays qu'ils ont coutume de s'approvisionner. On distribue, ce jour-là, aux assistants, des boutons de roses bénits, en souvenir d'une floraison de roses opérée miraculeusement par la bienheureuse en hiver².

1. *Monumentum posuit.*

2. Son ancienne vie française raconte ainsi le fait :

« Dieu envoie à Sainte Rite des roses et des figues en plein hiver. — Dieu fit plusieurs merveilles pendant sa dernière maladie, entre lesquelles celle-ci ne doit pas être considérée à la hâte. Une sienne parente l'étant venue voir, pour lui témoigner son affection et lui rendre ses services, la malade lui dit

On vend à Rome une brochure qui contient la neuvaine, faite en préparation à la fête dans son église : *Sacra Novena in onore della Beata Rita di Cascia, da farsi nella ricorrenza della di Lei Festa, ovvero fra l'anno a disposizione dei devoti, conforme si pratica ad uso di triduo nella Ven. Chiesa di Essa Beata Rita in Roma e con un triduo per gl'infermi* ».

Cette église était jusqu'ici la seule qui, dans Rome, ne fut pas dédiée à un saint et cela en vertu d'une dispense apostolique.

8. Son iconographie comprend onze attributs qui sont fournis par la toile du retable du maître autel et deux gravures romaines, toutes trois du XVIII^e siècle.

Anges. Ils la couronnent de roses ou la soutiennent dans sa défaillance.

Attitude. Elle est à genoux pour prier, mais la douleur qu'elle ressent au front la fait s'affaisser sur elle-même.

Autel, devant lequel elle prie (*retable*).

Costume noir des religieuses augustines et guimpe blanche.

Couronne, imposée par les anges et qui récompense sa vertu.

Crâne, qui lui rappelle la pensée de la mort.

Crucifix, placé sur un autel ou une table et à qui elle demande une part dans sa passion.

Epine, détachée de la couronne du Christ et qui vient lui percer le front ¹ : au retable, elle est transformée en rayon de lumière.

qu'elle se sentoit extrêmement obligée de cette visite; mais que c'en eût été un surcroit, si elle lui eût fait le plaisir de lui apporter des roses et des figues d'un jardin de Rocaporena qui lui avoit autrefois appartenu. Cette demande étonna tous ceux qui étoient présents, et les fit entrer en appréhension qu'elle ne rêvât, parce qu'on étoit pour lors au mois de janvier, et c'est tout dire pour mortifier l'envie de voir des fleurs ou des fruits en une si ingrate saison. Néanmoins la sainte pressant sur la même demande et suppliant cette damoiselle de prendre la peine d'en aller chercher, avec assurance qu'elle en trouveroit, elle lui obéit et cueillit ses roses et ses figues avec la même fraîcheur et maturité que si ce n'eût pas été au temps le plus reculé et le moins propre de toute l'année. Véritablement, cette seule merveille est capable de jeter la confusion en l'âme de ces ingrats qui se prennent si lâchement au service de Dieu, puisque ce bon maître se montre si reconnaissant et même si condescendant au désir de ceux qui le servent et l'aiment, que pour l'amour d'eux il renverse l'ordre des saisons et fait des brèches à la vicissitude des choses. »

1. « Rita a Christo jugiter petebat ut ipse aliquod Passionis suæ specimen ac veluti libamentum præberet. Qua de re illud narratur Ritam, olim audito viri Sancti Jacobi Piceni de Passione Domini sermone, tanto ardore id petiisse a Christo crucifixo ut illico de spineo ejus serto spina refixa sit,

Figues qu'elle fit pousser miraculeusement au mois de janvier. La fresque du cloître de Cori lui en met une branche entre les mains, y ajoutant le crucifix et l'épine qui ensanglante son front.

Livre de la règle qu'elle embrassa après son veuvage.

Roses, objet d'un de ses miracles.

9. On l'invoque contre la petite vérole (*Œuvres*, X, 148), à cause de la plaie persistante qui marqua son visage.

XVII. — B. SANTHUS DE CORI

Les fresques de Cori le caractérisent par un crucifix.

XVIII. — B. THOMAS

Convers Augustin, il mourut à Rimini en 1300. Une toile du XVII^e siècle, à Bologne, lui attribue le chapelet et une corbeille de pains, en souvenir d'une multiplication miraculeuse.

XIX. — S. THOMAS DE VILLENEUVE

1. S. Thomas de Villeneuve¹, après sa canonisation par Alexandre VII, en 1658 (*Œuvres*, IX, 142, n^o 136), a été inscrit au 8 septembre, comme jour natal, mais avec renvoi pour la célébration de la fête au 22 du même mois; il y aura lieu, quelque jour, de fusionner ensemble ces deux éloges :

Valentiæ in Hispania, S. Thomæ a Villanova, archiepiscopi, insignis propter flagrantem in pauperes caritatem, qui ab Alexandro VII in sanctorum numero adscriptus est; cujus festum decimo kalendas octobris celebratur.

qua veluti sagitta Ritæ frontem transverberavit. Quo vulnere, cujus acerbissimos cruciatus usque ad obitum perpessa est, non modo Ritæ patientia, sed etiam humilitas enituit. Illud enim brevi ita contabuit ut Rita a sororum consortio segregari debuerit, quod illa suaviter ferebat Deoque crucifixo maximas habebat gratias quod jam illi soli liberius vivere posset.

« At anno 1450, cum sacer recurrerat annus sororesque Romam tantæ celebritatis causa adire statuissent (nulla enim clausuræ lege tenebantur), Rita illas comitari vehementissime cupiebat, sed ob vulneris fœditatem antistita vetuit. Quare a Christo amantissime petiit ut illud a se vulnus arceret dolorque solus qui cerebrum transfigebat superesset. Christus plane exaudivit et generosam famulæ suæ patiendi voluntatem multis beneficiis atque etiam signis romano in itinere remuneratus est.

« Vix Cassiam reversa est, ecce iterum vulnus, quare mirum in modum Ritæ admiratio aucta est » (*Compend. vit.*).

1. *Histoire de S. Thomas de Villeneuve*, par Mgr Dabert, évêque de Périgueux.

Valentiæ in Hispania, S. Thomæ a Villanova, archiepiscopi et confessoris, cujus natalis recolitur sexto idus septembris.

Le Martyrologe des Augustins donne une formule un peu différente :

Valentiæ in Hispania, S. Thomæ de Villanova, episcopi et confessoris, Ordinis nostri, qui propter insignem et flagrantem in pauperes caritatem *Pater pauperum* merito appellatur. Ab Alexandro VII kalendis novembris in sanctorum numerum relatus est, cujus jussu festum hac die recolitur.

2. La S. C. des Rites a rendu six décrets au sujet de son office.

En 1660, fut confirmée la concession d'Innocent X et accordé, sous le rite double de première classe avec octave et de double majeur pour la ville, l'office et la messe à l'université de Compluto, diocèse de Tolède, parce que S. Thomas y avait été élevé, y avait pris ses grades, puis y enseigna et qu'on y conservait une de ses côtes.

Toletana. — S. R. C., rectoris et collegialium majorum collegii S. Il — defonsi aliorumque collegialium universitatis studii generalis oppidi Complutensis, Toletanæ diceceseos, in S. Thomam de Villanova, archiepiscopum Valentinum, piis votis benigne inclinata, quod præsertim in collegio prædicto S. Ildephonsi major collegialis adipiscendis facultatibus iisdemque mox gradu decoratus interpretandis ac edisserendis operam navasset ejusque costa cum parte carnis, ut asseritur, asservaretur; (quibus causis permotus sa. me. Innocentius X eidem universitati indulxit ut inibi posset de eodem sancto tunc beatitatis tantum titulo insignito, officium recitari ac missam pariter celebrari) ut posthac universitatis et collegiorum eorum incolæ, tam sæculares quam regulares, tanti coalumni memoriam quæ solemnius recolent eo impensius imitentur, quotannis de eodem, nuper inter sanctos relato, eis officium duplex primæ classis cum octava, reliquo autem oppidi ejusdem clero, pariter sæculari et regulari, duplex majus sine octava, recitandi facultatem censuit esse tribuendam. Die 12 junii 1660.

En 1660, la S. C. refusa aux Augustins de Châlons-sur-Marne la demande de transférer la fête au dimanche suivant¹ et renvoya à l'Ordinaire la pétition relative à la procession solennelle qui devait se faire, ce même dimanche, après la messe.

Remen. — Prior et fratres S. Augustini civitatis Catalaunensis, provinciæ Remensis, S. R. C. supplicarunt iis facultatem attribui ut festum S. Thomæ de Villanova ad dominicam immediate sequentem cum processione post missam, de eodem sancto decantandam, transferre valeant. Et

1. On n'est plus si difficile maintenant, pourvu que la messe soit votive.

S. C. processionem transferri dimisit arbitrio Ordinarii, quoad missam vero nihil penitus indulgendum fore censuit. Die 24 julii 1660.

A la demande de l'Espagne, la S. C., en 1694, enjoint de *præcepte*, sous le rite semidouble, à l'Eglise entière, l'office qui jusque-là n'était que *ad libitum*.

Urbis et Orbis. — Ad pias preces Serenissimi regis catholici ejusque reginæ matris, Sanctitati Sux ab Exmo Dno de Medina Cœli, apud Sanctam Sedem præfatæ majestatis oratore, porrectas, Sacræque R. C. remissas ; S. eadem C., ad relationem Emi de Judice, concedendum censuit ut officium S. Thomæ de Villanova, ordinis Eremitarum S. Augustini, alias pro Ecclesia universali sub ritu semiduplici ad libitum recitari concessum singulis annis die 18 septembris ejusdem sancti festo, in posterum ab omnibus tam sæcularibus quam regularibus utriusque sexus qui ad horas canonicas tenentur sub ritu semiduplici de præcepto recitetur. Facta igitur deinde SSmo D. N. per me secretarium relatione, Sanctitas Sua benigne annuit. Die 11 ejusdem mensis septembris et anni 1694.

En 1696, la S. C. autorise quelques additions aux leçons, mais pour Compluto seulement, dans le but de constater, au point de vue historique, son séjour à l'université de cette ville.

Compluten. — Cum S. R. C. universitas collegii majoris S. Ildephonsi civitatis Compluten. humiliter exposuit S. Thomam de Villanova, antequam eremitarum S. Augustini amplecteretur institutum, in collegio majori prædicto litteris operam dedisse et curriculo sacræ theologiæ confecto, philosophicas theologicasque questiones explanasse ; propterea in quarta ex lectionibus officii alias recitare concessis supplicaverit, immediate post illa verba : *Exacta pueritia Compluto, quo missus fuerat, pro Ecclesia universali, addi : Ut alumnus in collegio S. Ildephonsi.* Et paulo post infra illa verba : *Eodemque statim reversus est,* similiter pro concessione additionis sequentium, nempe : *Et curriculo sacræ theologiæ confecto, adeo doctrina excelluit ut in eadem universitate cathedram ascendere jussus, philosophicas theologicasque questiones mirabiliter explanaverit.* S. eadem R. C., ad relationem Emi Petrucci, respondit : Pro additione pro nunc ad usum universitatis prædictæ tantum. Et ita decrevit et servari mandavit. Die 6 octobris 1696.

L'année suivante, un décret général introduit dans le bréviaire les corrections précédemment autorisées.

Urbis et Orbis. — Cum S. R. C., sub die 6 octobris anni proximi, pro universitate collegii majoris S. Ildephonsi, civitatis Complutensis, benigne indulserit in quarta lectione officii S. Thomæ de Villanova, immediate post illa verba : *Exacta pueritia, etc.,* facultatem addendi : *Ut alumnus etc.* Et paulo infra post verba : *Eodemque, etc.,* posse addi sequentia,

videlicet: *Et curriculo, etc.* Cumque modo archiepiscopus Cæsaraugustanus et collegium S. Ildephonsi prædictum reiterato supplici libello eidem S. R. C. humiliter supplicaverint ut in breviariis in posterum imprimendis facultatem inserendi lectiones pro officio S. Thomæ de Villanova cum additionibus supradictis benigne concedere dignaretur. S. eadem R. C., ad relationem Emi Petruccii, respondit : Posse addi in breviariis in futurum imprimendis et ad mentem Emi ponentis. Die 31 augusti 1697.

Enfin, en 1698, le chapitre de Valence obtint la faculté de réciter l'office de S. Thomas, tel que les Augustins l'ont introduit dans leur bréviaire, après la correction approuvée par Clément X, en 1673.

Valentina. — Supplicantibus humiliter S. R. C. capitulo et canonicis Ecclesiæ metropolitanæ civitatis Valentiniæ pro facultate recitandi officium proprium S. Thomæ de Villanova, vigore facultatum a sa. me. Clemente X sub die 15 novembris 1670 obtentorum, una cum aliis officiis ac integro breviario ordinis Eremitarum S. Augustini correctum ac renovatum et ab eodem Clemente X per breve datum sub die 23 aprilis 1673 pro ordine prædicto approbatum et recitari concessum, S. eadem R. C., ad relationem Emi de Judice, respondit : Capitulum Valentinum posse recitare officium S. Thomæ de Villanova juxta correctionem approbatam a Clemente X. Die 2 augusti 1698.

De tout cet exposé, vraiment ineffable, se dégage une leçon qui se résume en ces deux mots : le peu de fixité de la liturgie et cela sous les plus futiles préceptes. S. Thomas de Villeneuve vient d'être canonisé. Qui l'honorera spécialement ? Évidemment, ceux qui y ont un intérêt direct et aussitôt il se forme trois groupes distincts : d'abord les Augustins, puisqu'il fit profession dans cet ordre ; puis le siège de Valence qu'il illustra, avec extension à toute la province, à titre de métropolitain, et même à l'Espagne tout entière, puisqu'il était espagnol d'origine et de vie. Là devait s'arrêter la concession et l'étendre à l'Église universelle, c'était, une fois de plus, surcharger les livres liturgiques. Dans le principe, l'office était *ad libitum*, bientôt il devint obligatoire. On ne s'arrêta pas là. L'université de Compluto s'aperçut qu'on ne parlait pas d'elle, des corrections sont sollicitées : la S. C. les admet, c'est très bien, puisqu'elles avaient un intérêt local, mais il fallait s'en tenir là et rejeter les instances qui en demandèrent l'impression dans le bréviaire Romain, inutilement allongé d'un texte non justifié. Voilà donc dans l'impression de ce livre une autre modification. Ce n'est pas

fini : les Augustins font corriger leur bréviaire, aussitôt le chapitre de Valence sollicite la faveur de lui emprunter l'office de S. Thomas ainsi réformé. Que n'a-t-on, du premier coup, songé à ces transformations successives, qui ruinent l'économie générale ? Une seule chose s'imposait, les rejeter en bloc, pour être venues trop tard.

3. L'office de S. Thomas est propre sur ces trois points : l'antienne du *Magnificat*, qui fait allusion à ses aumônes ; l'oraison, qui rappelle aussi sa charité pour les pauvres et les trois leçons historiques du 2^e nocturne.

La messe est du commun des confesseurs pontifes, *Statuit*.

4. Piazza, au 18 septembre, parle ainsi de sa fête et de ses reliques dans l'*Emerologio*, p. 590 :

Sa fête se fait solennellement, avec indulgence plénière, à S.-Augustin, dans sa noble chapelle, où sa relique insigne s'expose dans une statue d'argent. A Ste-Marie-Majeure, où, dans la chapelle Pauline, on expose partie d'une jambe. A S.-Pierre, où se vénèrent ses reliques et où pend à la voûte l'étendard de sa canonisation par Alexandre VII¹.

Dans la *Correspondance de Rome*, en 1868 et 1869, j'ai fait cette simple remarque au 18 septembre : S. Thomas de Villeneuve, de l'ordre de S. Augustin, archevêque de Valence, mort en 1555. On expose un de ses ossements à sa chapelle, dans l'église de S.-Augustin.

Sa fête se célèbre aussi chez les Augustins de Jésus et Marie au Corso².

5. En 1660, Alexandre VII érigea une église sous son vocable à Castel Gandolfo, résidence d'été des papes près Rome. A cette occasion furent frappées trois médailles, qui montrent la façade (*Œuvres*, III, 396, n^{os} 257, 258, 259).

6. L'iconographie romaine de S. Thomas admet cinq attributs, tandis que le P. Cahier n'en donne que deux.

Ange. A Jésus et Marie, une toile du xvii^e siècle représente un ange lui apportant un lis et une couronne de roses.

1. Ces étendards majestueux des canonisations ont disparu de la voûte, bien à tort.

2. Voici une curiosité bibliographique : Lodovico da Genova, Agostiniano. *Pompe sagre della religione Agostiniana nella solennità di S. Tomaso da Villanova, Arcivescovo di Valenza, dell'anno 1666. Roma, 1666, in-4, col ritratto d'Alessandro VII e del Santo.*

Aumône. Elle est sa caractéristique la plus commune, par exemple sur le tableau de Romanelli, à la galerie Sciarra. A Jésus et Marie, il puise dans un sac les pièces de monnaie qu'il distribue à une foule de malheureux. Son groupe de marbre (xvii^e s.), à S.-Augustin, lui fait donner l'aumône à une pauvre femme.

Costume. Il est de deux sortes. Augustin, il est vêtu de noir et, par-dessus la tunique de l'ordre, il porte la chape, à laquelle il ajoute comme insignes, sur la toile de Jésus et Marie, la mitre et la croix archiépiscopale que tient un clerc.

Couronne. Elle est formée par des roses rouges, emblème de sa charité.

Lis, pour exprimer sa chasteté.

St^e AURÉE

1. Le Martyrologe Romain distingue trois saintes vierges de ce nom : l'une à Cordoue (19 juillet), une autre à Paris (4 octobre), plus connue sous le nom de Ste Avoye (*Œuvres*, IX, 298) et la dernière qui fut martyrisée à Ostie et est fêtée le 21 août : « Apud Ostia Tiberina, sanctæ Aureæ, virginis et martyris, quæ, saxo ad collum ligato, in mare demersa est; cujus corpus ad littus ejectum beatus Nonnus sepelivit. »

2. Piazza lui consacre cette notice dans l'*Emerologio di Roma*, p. 546 :

Ste Aurée, vierge et martyre, noble Romaine, contemporaine de Ste Cécile qu'elle imita dans sa vaillance, conservant inviolé le précieux trésor de la virginité de son corps et de la pureté de la foi dans son âme. Le préfet de Rome, qui se moquait du titre d'épouse du Christ dont elle se glorifiait, la fit jeter en prison, avec ordre de la laisser mourir de faim et de soif. Mais Dieu ne l'abandonna pas et, après sept jours, elle se trouva plus forte et plus courageuse pour maintenir sa foi. Le tyran la fit alors marquer au front avec un fer rouge, puis la reléqua à Ostie; là elle se retira dans une villa qui lui appartenait et où, avec quelques jeunes filles, elle recevait les sacrements de la main des prêtres. Le préfet plus irrité fit attacher une pierre au cou de la sainte; ensuite, elle fut jetée à la mer pour y être noyée. Mais son corps ayant été miraculeusement rejeté sur le rivage, S. Hippolyte, évêque de Porto, le recueillit avec beaucoup de vénération et lui donna la sépulture. Il fut ensuite transporté à Ostie, où la cathédrale de cette très ancienne cité, presque inhabitée maintenant à cause de l'insalubrité de l'air, fut dédiée en son honneur: c'est la première de toutes les cathédrales après celle de Rome et elle est affectée à la résidence du doyen du Sacré Collège, qui a le privilège, depuis le pape S. Marc, de consacrer le souverain pontife. Elle a été toujours restaurée avec une pieuse jalousie et préservée des injures du temps. Les cendres de cette héroïne reposent sous le maître autel, splendidement orné de marbres par le cardinal Alderano Cibo, doyen du Sacré Collège.

Sa fête se fait à Rome, avec indulgence plénière, à l'église des Napolitains, *strada Giulia*, qui autrefois était sous son vocable et desservie par des vierges, qui furent, par ordre d'Honorius III, sous la direction de S. Dominique, établies à S.-Sixte, sur la voie Appienne, avec d'autres reli-

gienses d'autres ordres, réduites à un petit nombre ou dont la règle était relâchée.

A S.-Ambroise de la *Massima*, il y a de ses reliques.

3. J'ai relevé les reliques suivantes, à Rome : à Ste-Marie au Transtévère (*Œuvres*, VII, 243, n^o 9), Ste-Marie *in via lata* (271), Ste-Susanne (278), S.-Ange *in pescheria* (XI, 147); à Parme, une Ste Aurée est mentionnée en 1417 (XIV, 175).

4. Armellini parle ainsi de son église dans les *Chiese di Roma*, pp. 145-146 :

Ste-Aurée. Dans le catalogue de S. Pie V, elle est comptée parmi les églises de la *Regola*; par corruption de langage, on l'appelait S. *Aura*¹ *in strada Julia*. On y note un monastère de religieuses. Elle était dédiée à la vierge Aurée, contemporaine de S. Hippolyte, dont la cathédrale, restaurée en 1479 par le cardinal d'Estouteville, est à Ostie.

Lonigo écrit que, « vu son mauvais état, en 1572, elle fut donnée à la nation des Napolitains, qui la détruisirent et la remplacèrent par l'église de l'Esprit Saint ». Les religieuses passèrent alors au monastère de Ste-Marguerite *in Trastevere*. La contrée où elle s'élevait s'appelait *Castrum Senense*. La *via Giulia*, sur le bord de laquelle on voit actuellement l'église moderne du S. Esprit des Napolitains, s'appelait à cette époque *Via magistralis* à cause des notaires qui y demeuraient. Son nom actuel lui vient de Jules II, qui avait l'intention de la continuer jusqu'au Vatican, en rétablissant sur le Tibre l'ancien pont triomphal. Il y jeta, sur les dessins de Bramante, les fondements d'un grand palais, dont on voit encore, près des *carceri nuove*, les murs de travertin; la mort du pape empêcha l'achèvement de l'œuvre. Dans l'édifice inachevé, on joua des comédies; mais en 1575, les Bresciani le jetèrent à terre et avec les matériaux construisirent leur église des SS.-Faustin et Jovite.

Parmi les églises de la première catégorie le catalogue de Signorilli indique une église de S. *Austerio*, près de S. *Giovanni de Agina*, c'est-à-dire aux environs du lieu où était Ste-Aurée, aujourd'hui *lo Spirito Santo de Napoletani*. Je crois que je ne me trompe pas en affirmant que c'est l'église même de Ste-Aurée, qu'une erreur de copiste ou un vice de prononciation a fait ainsi appeler.

5. Actuellement, il ne reste, comme souvenir de cette église, que le nom d'une rue dite *Santa Aurea* et comme elle longe précisément l'églisette de S.-Jean *in Ayno*, je serais tenté de dire que *Agina*, transformé en *Ayno*, équivaut à *Aurea*; il faudrait alors rétablir S. Jean *in Aurea*.

1. La même altération s'est faite en français, car on dit *Aure*.

6. L'église d'Ostie est mentionnée une fois dans le *Liber pontificalis*, dans la vie de Léon III, qui, au 1^x siècle, « sarta tecta ecclesiæ beatæ Aureæ, sitæ in Ostia, omnia noviter reparavit ».

7. Ostie a eu ses martyrs, dont les Actes nous ont été conservés. Les plus célèbres sont l'évêque Cyriaque et Ste Chryseou Aurea, encore aujourd'hui patronne d'Ostie ; tous deux ont été martyrisés sous Claude II, en 268 (Marucchi, *Elém. d'arch. chrét.*, II, 101).

AURÉOLE

1. *L'auréole* est l'irradiation du corps, c'est-à-dire que, par elle, le corps devient transfiguré ; mais, comme il est impossible de le représenter lumineux en lui-même, on y supplée en le montrant enveloppé dans la lumière qu'il projette.

2. Elle ne doit pas être confondue avec le *nimbe*, qui entoure seulement la tête. *L'auréole*, unie au *nimbe* presque constamment, signifie *l'état glorieux* de l'être tout entier.

3. La lumière est *diffuse* ou *circonscrite*. Raphaël a adopté le premier mode pour l'ange qui délivre S. Pierre et le Christ, à la Transfiguration.

Les contours de l'auréole affectent quatre formes : le *cercle*, assez commun ; l'*ovale*, qui se prête mieux à l'allongement du corps et dont la pointe est tantôt arrondie et tantôt aiguë ou ogivée ; le *quadrilobe*, qui convient surtout au type de la majesté ; le *losange*, qui est plus rare.

Les rayons sont droits et filiformes ou alternativement droits et flamboyants.

4. Une variété de l'auréole circulaire est la *roue* ; autrement dit, du centre partent des rayons qui vont aboutir à la circonférence (*Dalmatique impériale du Trésor de S.-Pierre, à la Transfiguration*).

5. L'auréole est parfois *double* ; dans ce cas, le personnage s'assied au sommet de la seconde auréole qui enveloppe la partie inférieure du corps, la première étant affectée à la partie supérieure. Elle est encore traversée horizontalement par un bandeau imitant l'arc-en-ciel, si le personnage doit être assis (*Fresque du Campo santo de Pise, XIV^e s.*).

6. Le champ de l'auréole est complètement uni, cependant on le trouve aussi rempli de rayons distincts et ténus.

La bordure est ornée de diverses façons. Les trois types les plus intéressants sont les *nuages*, les *gemmes* et les *inscriptions*.

7. La couleur normale du champ est or ou *jaune*, sans préjudice toutefois du *bleu*, qui rappelle le firmament, du *vert* et du *rouge*.

8. Le symbolisme de l'auréole est facile à comprendre, puisqu'il s'agit exclusivement de lumière : « Solus potens, rex regum et dominus dominantium, qui solus habet immortalitatem et lucem habitat inaccessibilem » (S. Paul., *I ad Timoth.*, VI, 15-16).

Les archéologues ont inventé, pour désigner l'auréole, la locution *vesica piscis*, qui est aussi impropre qu'inconvenante et que nous devons résolument repousser de la terminologie chrétienne.

9. L'auréole convient avant tout à la Trinité, qui est lumière : « O lux beata Trinitas » (*Hymne de la Trinité*). On l'attribue au Christ, splendeur du Père, « Splendor paternæ gloriæ » (*Hymne du Brév.*) et par là même au Père ; à ses symboles, comme la croix et l'agneau ; à son Nom (*tabl. de S. Bernardin de Sienne, à l'Ara coeli*), au S. Sacrement ; on la rencontre surtout dans six scènes de sa vie, la Nativité, la Transfiguration « ecce nubes lucida obumbravit eos » (S. Matth., XVII, 5), la Crucifixion (*Crucifix, à S. Marcel*), la Résurrection, l'Ascension, « nubes suscepit eum » (*Act. Ap.*, I, 19) et la Majesté, « Filium hominis venientem in nubibus cœli » (S. Matth., XXVI, 64). Le S. Esprit l'a surtout à l'Annonciation et, quand, colombe divine, il apparaît au baptême du Christ et à la Pentecôte, ou plane sur le monde et le siège de Pierre qu'il inspire (*vitrail absidal de la basilique Vaticane*).

La Vierge y a droit, d'après l'Apocalypse : « Mulier amicta sole » (XII, 1). Le bréviaire de Paris avait dit excellemment dans l'hymne de l'Assomption : « Te Verbum proprio lumine vestit ». L'auréole lui est principalement décernée dans ces trois circonstances : la Conception, l'Assomption et les Apparitions.

Les saints n'ont jamais été privilégiés de l'auréole, à part toutefois S. Pierre en majesté, sur un émail du XIII^e siècle, mais seulement leur *âme*, au moment où elle entre dans le séjour céleste. Elle signifie alors la joie de l'élu, auquel le Christ dit avec la liturgie : « Euge, serve bone et fidelis, intra in gaudium Domini tui ». L'âme est toujours debout, tandis que les trois personnes divines peuvent

s'asseoir. Une autre exception est l'apparition, qui est constamment lumineuse.

10. En certaines circonstances, l'auréole est soulevée par les anges, par exemple à l'Ascension (*fresq. du XII^e s., à S.-Clément*) et à l'Assomption ou encore pour les âmes portées au ciel.

11. Le paganisme avait des *imagines clypeatæ* pour ses dieux, les héros et les défunts, qu'il encadrait dans des médaillons circulaires. Le moyen âge l'a imité: tel est le Christ en mosaïque de l'arc triomphal de S.-Paul-hors-les-murs, IV^e s. Ce type a reparu à la Renaissance comme signe d'honneur et de distinction, sans qu'on y attache à proprement parler l'idée d'auréole de lumière.

S. AUSONE

Il existe dans le Martyrologe Romain une notable lacune à l'endroit des saints français, ce qui s'explique par l'indifférence avec laquelle notre évêché accepta la réforme projetée par Benoît XIV, bien qu'il ait été consulté sur ce point.

S. Ausone, premier évêque d'Angoulême, était disciple de S. Martial. Une église lui a été dédiée dans sa ville épiscopale.

Il mourut martyr, dans la persécution des Vandales. Après sa décollation, il porta sa tête entre ses mains, comme on le dit de S. Denis et de plusieurs autres. Il convient d'en parler ici, parce que le P. Cahier l'a omis dans sa nomenclature des saints de ce genre et aussi Guénébault.

Primus episcopus Engolismensis Ausonius fuit, natione Xantonicus, patre Albino, matre vero Eugenia, oppido Mauritania natus, a beato Martiale episcopus ordinatus Engolismensis; qui, persecutione Vandalica, capitis obtruncatione martyrium consummavit. Sepultus in confinio urbis in occidentali parte undecimo Kalendas Junii (*Historia pontificum et comitum Engolismensium*, apud Labbe, *Nov. Bibl.*, II, 249). — Engolismæ, sancti Ausonii, episcopi et martyris.. De quo hoc memorabile proditur, quod decisum caput propriis sustulerit manibus in eum locum, ubi a fratre et successore Antonio, religioso funere humatum est (And. du Saussay, *Martyr. Gal.*, 22 mai, pages 279 et 449). — *Gallia Christiana*, II, 975; D. Pabebrock, *Acta Sanct.*, maii v, 431; Pierre-Damien Rainguet, *Biographie Saintongeaise*, p. 47.)

AUTELS

I. — VOCABLES.

1. Les autels, sur lesquels s'offre le Saint Sacrifice sont des monuments hagiographiques, comme les églises, car les uns et les autres sont dédiés à Dieu et aux saints.

L'autel se compose de deux parties, qui indiquent également le titre, ce sont la *table* et le *retable*.

La table et son support, qui ne font qu'un, au jour de leur consécration par l'évêque, reçoivent un vocable déterminé qu'il n'est plus permis de changer. Or ce titre est attesté de trois manières : par l'acte inséré dans le sépulcre des reliques, par l'inscription commémorative qui est gravée sur la tranche même de la table et enfin, souvent, par le sujet représenté à la partie antérieure, par exemple S. François d'Assise causant avec les oiseaux, gracieuse mosaïque à son autel dans l'église d'*Ara celi*.

Le retable, comme l'indique l'étymologie, *retro tabulam*, se dresse en arrière de la table. Dès le xv^e siècle, il a pris la forme imposante qu'il a conservée jusqu'à nos jours. Il a l'aspect d'un portique, dont les colonnes latérales supportent un fronton et encadrent le titulaire, statue ou toile. On ne peut pas désigner le vocable d'une façon plus apparente et majestueuse.

Dans ce genre sont des modèles les retables de S. Ignace, au Gesù, et de S.-Louis de Gonzague, à S.-Ignace.

Enfin, à la balustrade, souvent sont attachées par des chaînettes de petites tablettes, portant imprimées les prières que le fidèle pourra réciter en l'honneur du saint qu'il vient vénérer; on facilite encore sa dévotion en plaçant devant la balustrade un agenouilloir, qui, souvent aussi, a l'oraison encastrée dans le bois de l'accouloir.

2. Je m'étais proposé de faire la statistique des autels de Rome,

au double point de vue du vocable et de la date. Nous aurions eu ainsi sous les yeux le tableau fidèle de la dévotion générale ou privée, avec ses variations de progrès ou de décadence, suivant les époques. A certaines périodes prédominent certains saints ; actuellement, ce sont S. Joseph et S. Antoine de Padoue. Dans les églises conventuelles, il est tout naturel de rencontrer les saints de l'Ordre ; chez les Dominicains, voici Ste Rose de Lima, à la Minerve, et S. Vincent Ferrier, à S.-Sixte. Ce relevé offrait donc un intérêt particulier pour le plus ou moins d'intensité, sous une de ses formes spéciales, du culte des saints.

Mes notes, restées inachevées, sont trop incomplètes, pour que j'ose les publier et essaie d'en tirer quelque parti. J'avais prié un prêtre romain inoccupé, qui m'avait servi de secrétaire à Bénévent, Don Nicola d'Elia, de vouloir bien me suppléer en la circonstance ; il a reculé devant la tâche, plus longue que difficile ; effectivement, il n'y faut que de l'observation et de la patience. J'espère que l'idée reviendra à flot et trouvera quelque jeune pour la réaliser. Il suffit pour cela, pendant une année entière, de diriger sa promenade du tantôt vers ce but et d'explorer successivement les divers quartiers de Rome, si accessibles maintenant, grâce aux omnibus et aux tramways. Ce n'est plus de mon âge, hélas ! et les facilités actuelles, données aux visiteurs, n'existaient pas de mon temps.

3. Pour donner un aperçu de cette question, absolument neuve en hagiographie, je vais présenter le tableau des autels de la basilique de S.-Pierre, autrefois et maintenant. Le premier recensement m'est fourni par Ciampini, à la table (p. 188) du *De sacris ædificiis a Constantino Magno constructis* ; je traduis du latin :

Autels de S. Abondius, de Ste Agathe, de S. Ambroise, de S. André, des SS. André et Jacques majeur, de S. Ange (ou Michel), de Ste Anne, de l'Annonciation de la Ste Vierge, de S. Antoine abbé, de S. Antoine de Padoue, de S. Antonin, de S. Antonin ou Salonique martyr, de S. Augustin, de S. Barthélemy, de S. Blaise, de S. Boniface, de Ste Brigitte, de Ste Catherine d'Alexandrie, des SS. Chrysanthé et Darie, des SS. Côme et Damien, de S. Erasme, de S. Eustache, de S. Gabin, de S. Gilles, de S. Georges, de S. Jacques, de S. Jean *ad fontes*, de S. Jean évangéliste, de S. Jean-Baptiste, de S. Jean Chrysostome, de S. Jérôme, des SS. Lambert et Servais, de

SS. Laurent et Georges, de S. Laurent, de S. Léon IV, de Ste Lucie, de S. Marc évangéliste, de Ste Madeleine, de S. Martial, de S. Martin, de S. Maurice, de S. Michel, des Morts, de S. Nicolas, de S. Pasteur, de S. Pèlerin, des SS. Pierre et Paul, de Ste Pétronille, des SS. Philippe et Jacques mineur, des SS. Proesse et Martinien, des SS. Quarante martyrs, de S. Sauveur de *Abundantia*, de S. Sébastien, des SS. Simon et Jude, du S. Esprit, de S. Sixte, de S. Sylvestre, de S. Trident, de la Ste Trinité, des Trois Rois mages, de S. Venceslas, de Ste Ursule ; de la Ste Vierge, au nombre de treize, dont plusieurs sous des vocables particuliers, comme Ste Marie *ad præsepe*, Ste Marie de *febre*, Ste Marie de *misericordia*, Ste Marie de *prægnantibus*, Ste Marie *in turri*, Ste Marie *requiei*.

Au total, ce sont 75 autels ¹, mais plusieurs vocables y sont en double et en triple. La Ste Vierge prédomine, après elle viennent les apôtres et les martyrs ; il n'y a que trois papes. Comme rareté, signalons les Rois Mages. Les autels directement consacrés à Dieu sont : la Trinité, S. Sauveur et le S. Esprit.

Bien différents sont les vocables des autels, réduits de moitié, dans la basilique renouvelée ² : cependant S. Erasme, S. Venceslas, S. Nicolas, S. Sébastien persistent. Ils se présentent dans cet ordre : S. Pierre, au maître-autel et à la confession ; puis en faisant le tour de la basilique, Présentation de la Vierge, Immaculée-Conception,

1. Le P. Mortier, qui ne cite pas ses références, écrit dans *S.-Pierre de Rome*, pp. 130, 134 : « En avant de l'abside s'élevait l'autel papal. Il était unique dans la basilique au temps de Constantin ; car ce n'est que plus tard, vers le vi^e siècle, soit à cause du plus grand nombre de prêtres, soit par le transport dans les églises des restes de plusieurs martyrs, que l'on multiplia les autels dans la même église. — La circulation devait être entravée par les innombrables autels qui se dressaient partout, on en comptait plus de quatre-vingts. Nul respect pour les lignes d'architecture, nulle attention à la perspective des colonnes. Si quelque pieux a la dévotion d'élever un autel à son saint préféré, il demande l'autorisation au révérendissime Chapitre, lui assigne des revenus pour la célébration d'un office et l'autel est placé à l'endroit désiré, au pied d'une colonne, devant une porte, même en pleine nef, même devant la confession. Les autels se touchent dos à dos, par l'encoignure ; l'un est vu de face, l'autre de côté ; les ciborium se croisent ; il y en a de toutes les formes, de toutes les hauteurs, de toutes les matières. L'œil n'en était point choqué. On voyait avant tout l'idée et la richesse du décor. — L'idée est excellente : ce peuple de saints autour du prince des apôtres donnait à la basilique l'image du paradis ; mais un peu d'ordre n'aurait pas nui et eût retracé avec plus de vérité les harmonieuses hiérarchies des esprits célestes ».

2. Voir sur les autels de S.-Pierre, *Œuvres*, II, 482, et sur la visite des sept autels dans cette même basilique, *ibid.*, 437.

avec S. Jean Chrysostome et S. François d'Assise, Transfiguration, S. Grégoire, S. Martial, S. Pierre, SS. Simon et Jude, S. Thomas, chute de Simon le magicien, Vierge à la colonne, S. Léon le Grand, Chaire de S. Pierre, Ste Pétronille, S. Michel, *Navicella*, S. Erasme, SS. Proesse et Martinien, S. Venceslas, S. Basile, S. Grégoire de Nazianze, Trinité (*ou* du S. Sacrement), S. Maurice, S. Sébastien, Vierge de Pitié, S. Nicolas, S. Crucifix ; dans les cryptes, S. Sauveur, la Madone des boules, Madone des prégnantes, Madone des fièvres, S. André, Ste Hélène, S. Longin, Ste Véronique, soit en tout trente-sept autels, plus deux à la sacristie.

II. — VÉNÉRATION.

La vénération qui s'attache aux autels procède de différentes causes : leur antiquité ou célébrité, les saints qui y reposent, les Madones qui ont opéré des miracles et les indulgences dont ils sont enrichis.

1. Parmi les autels le plus justement renommés, il en est onze qui appellent particulièrement l'attention et éveillent la piété. Ce sont les suivants :

La pierre du sacrifice d'Abraham, à S. Jacques *scossa cavallo*.

L'autel du ciel, qui a donné son nom à l'église d'*Ara cœli* ; il fut élevé par l'empereur Auguste, à cet endroit même du Capitole, lorsque la sibylle de Tivoli lui eût montré dans le soleil le Fils de Dieu qui venait de naître.

Dans l'église de S. Jacques *scossa cavallo*, l'autel de marbre blanc sur lequel l'enfant Jésus fut présenté au temple à Jérusalem et laissa l'empreinte de son pied.

A S.-Jean de Latran, la table de la Cène, en bois de cèdre (*Œuvres*, I, 407, n° 2).

A Ste-Pudentienne, la table de bois sur laquelle S. Pierre célébra dans la maison du sénateur Pudens.

A S.-Jean-de Latran, au maître-autel, la table ou plutôt le coffre de bois sur lequel les premiers papes célébrèrent la messe (*Œuvres*, I, 407, n° 1).

A S.-Pierre, serait conservé, à l'intérieur de l'autel papal, l'autel que consacra S. Sylvestre dans la basilique constantinienne ¹.

1. Marucchi, *Éléments d'archéologie chrétienne*, II, 39.

A Ste-Marie in *Campitelli*, autel portatif de S. Grégoire de Nazianze (*Œuvres*, VII, 250, n° 11).

Dans le cloître de S.-Jean-de-Latran, autel de marbre blanc transpercé par une hostie qui s'échappa des mains d'un prêtre doutant de la présence réelle.

A Ste-Pudentienne, empreinte sur une des marches de l'autel de la chapelle Gaétani, d'une hostie qui s'envola dans les mêmes conditions.

2. Nombre d'autels contiennent des corps saints, soit dans la masse, soit dans la confession. Ils sont ordinairement indiqués par des inscriptions (*Œuvres*, IX, 444-445). Anciennement, les corps étaient enfermés dans des sarcophages de marbre ou des caisses de plomb et d'argent; la coutume a prévalu, depuis deux siècles, de les exposer à découvert, comme est celui de S. Pie V, à Ste-Marie-Majeure.

Dans le tome VII, j'ai donné la liste des corps saints par églises; je la répète ici sous une autre forme, selon l'ordre alphabétique des noms des saints.

S. Abacon, à S. Jean Calybite.

SS. Abdon et Sennen, à S. Marc.

SS. Abondius et Abondantius, au Jésus.

S. Adalbert, à S. Barthélemy en Île.

Ste Adria, à Ste Agathe.

S. Adrien, à son église.

S. Æmilianus, à *Tor di Specchi*.

S. Afranius, à S. Jean de Latran.

Ste Aglaé, à S. Alexis.

Ste Agnès, à son église hors les murs.

S. Alexandre et C., à Ste Sabine.

S. Alexis, à son église.

S. Alexis m., à Ste Marie au Trans-tévère.

S. Amat, à S. Venance.

Ste Amilia, à Ste Agathe.

S. Anastase m., à S. Martin des Monts.

Ste Anastase m., à S. Pantaléon ¹.

Ste Anastasio, à son église.

Ste Anastasie, à Ste Marie de la Paix.

S. Anicet, au palais Altemps.

S. Anthère, à S. Sylvestre in *Capite*.

Ste Antonine, à S. Blaise.

S. Arcagne, à Ste Marie du Suffrage.

Ste Artémie, à Ste Constance.

S. Artemius, à S. Martin des Monts.

Ste Atthica, à Ste Constance.

S. Audifax, à S. Jean Calybite.

S. Aurèle, à S. André de la Porte du peuple.

S. Aurélius Faustus, à S. Jean de Latran.

S. Auxence, à S. Apollinaire.

Ste Balbine, à son église.

S. Barthélemy, à son église.

Ste Basile, à Ste Marie de la Paix.

1. La répétition n'indique pas le partage du corps, mais un saint homonyme.

- S. Basilée, aux SS. Apôtres.
S. Basilide, à Ste M. Transpontine.
Ste Basilisse, à Ste M. de la Paix.
S. Benoît Labre, à Ste M. des Monts.
Ste Bibiane, à son église.
S. Bon, aux SS. Apôtres.
S. Boniface, à S. Alexis.
S. Boniface m., à Ste Marthe du Collège Romain.
S. Boniface IV, à S. Pierre.
Ste Bonose, à son église.
Ste Bonose m., à S. André de la porte du peuple.
S. Caius, à son église.
S. Caléopode, à Ste M. au Transtévère.
S. Calixte, à Ste M. au Transtévère.
S. Calumniose, aux SS. Apôtres.
S. Camille de Lellis, à Ste Madeleine.
S. Candide, à S. Sauveur *in campo*.
Ste Candide, à Ste M. des Miracles.
— à Ste Marie de la Paix.
— à S. Jacques *alla Lungara*.
Ste Casta, *ibid*.
S. Castus, à Ste M. au Transtévère.
Ste Catherine de Sienne, à Ste M. sur Minerve.
Ste Cécile, à son église.
S. Célestin I, à Ste Praxède.
S. Celse, à S. Paul hors les murs.
S. Césaire, à Ste Croix de Jérusalem.
S. Cyrille, aux SS. Apôtres.
Ste Claire m., à S. Jaques *alla Lungara*.
S. Claude et c., aux Quatre couronnés.
Ste Claudia, aux SS. Apôtres.
S. Clément, à S. Jacques *alla Lungara*.
Ste Colombe, *ibid*.
S. Côme et Damien, à leur église.
Ste Concorde, à S. Jérôme de la Charité.
Ste Concorde, à Ste Martine.
Ste Constance, à son église.
S. Corneille, à Ste M. au Transtévère.
Ste Cornélie, *ibid*.
S. Coronat, à Ste M. *in Cosmedin*.
SS. Crépin et Crépinien, à S. Laurent *in paneperna*.
B. Crispin de Viterbe, à la Conception.
Ste Crescentina, à S. Paul ermite.
S. Crescentius, à S. Sylvestre au Quirinal.
S. Cyprien, au baptistère de Latran.
Ste Cyriaque, à S. Laurent hors les murs.
S. Damase, à S. Laurent *in Damaso*.
S. Decentius, à Ste Sabine.
Ste Démétrie, à Ste Bibiane.
Ste Digne, à S. Marcel.
S. Diodore, à S. André à la porte du peuple.
S. Diodore, aux SS. Apôtres.
Ste Dorothée, à son église.
S. Eleuthère, à Ste Susanne.
Ste Emerance, à Ste Agnès hors les murs.
Ste Emerite, à S. Marcel.
S. Epaphras, à Ste Marie Majeure.
S. Epiphane, à Ste Martine.
S. Etienne diacre, à S. Laurent hors les murs.
S. Etienne pape, à S. Sylvestre *in Capite*.
S. Eugène, à S. Apollinaire.
Ste Eugénie, aux SS. Apôtres.
S. Eusèbe, à son église.
— à Ste Agathe.
— à S. Sébastien.
S. Eustache, à son église.
S. Eustrase, à S. Apollinaire.

- S. Eutychius, à S. Laurent *in Damaso*.
 S. Eutychius, à S. Sébastien.
 S. Exupérance, aux SS. Apôtres.
 Ste Exupérance, à S. Barthélemy.
 — à Ste Catherine de
 Sienne.
 S. Fabien, à Ste Praxède.
 S. Fauste, à S. André à la porte du
 peuple.
 S. Fauste, aux SS. Apôtres.
 — à S. Grégoire au Coelius.
 — à la villa Massimo.
 Ste Fauste, à Ste Anastasie.
 Ste Faustine, à Ste M. du peuple.
 Ste Fébronia, à S. Charles *ai Cati-*
nari.
 S. Félicien, à S. Etienne le rond.
 S. Félicissime, à Ste Bibiane.
 Ste Félicissime, à Ste M. au Trans-
 tévère.
 Ste Félicité et ses fils, à S. Marcel.
 Ste Félicola, à S. Laurent *in Lu-*
cina.
 S. Félix, à S. Pancrace.
 — à S. Venance.
 S. Félix II, aux SS. Côme et Da-
 mien.
 S. Félix III, à S. Paul hors les murs.
 S. Félix de Cantalice, à la Concep-
 tion.
 Ste Flavie Domitille, aux SS. Nérée
 et Achillée.
 S. Flavien, à S. Pantaléon.
 S. Flavius Clément, à S. Clément.
 S. Florentin, à Ste M. au Transté-
 vère.
 S. Fortunat m., à la Propagande.
 Ste Fortunée, à S. Cosimato.
 S. François Caracciolo, à S. Lau-
 rent *in Lucina*.
 Ste Françoise Romaine, à son église.
 S. Gabin, à Ste Susanne.
 S. Gaudence, à S. André à la porte
 du peuple.
- S. Géminien, à Ste Lucie *della tinta*.
 S. Genès, à Ste Susanne.
 S. Gétule, à S. Ange *in pescheria*.
 S. Gordien et c., à S. Jean de La-
 tran.
 S. Grégoire, à S. Pierre.
 S. Iléraclius, à Ste Catherine de
 Sienne.
 S. Herculanius, à S. Jean Calybite.
 S. Hilaire m., à Ste M. *in Cosmedin*.
 S. Hippolyte, à Ste Agathe.
 — à S. Jean Calybite.
 — à S. Laurent-hors-les-
 murs.
 S. Hippolyte évêque, à S. Laurent
in Damaso.
 S. Honorat, aux SS. Apôtres.
 S. Hyacinthe, à S. Jean des Floren-
 tins.
 Ste Hypérecie, à Ste M. au Trans-
 tévère.
 S. Ignace év., à S. Clément.
 S. Ignace de Loyola, au Jésus.
 S. Innocent, à S. Grégoire au Coe-
 lius.
 S. Innocent, à S. André à la porte
 du peuple.
 S. Innocent, à S. Sylvestre au Qui-
 rinal.
 Ste Innocente, à S. Jacques à la
Lungara.
 Sts Innocents, à Ste Marie majeure.
 — à S. Paul hors-les-
 murs.
 S. Jacques mineur, aux SS. Apôtres.
 S. Jean, m., *ibid*.
 — à S. Sylvestre au Qui-
 rinal.
 SS. Jean et Paul, à leur église.
 B. Jean-Baptiste de Rossi, à la Tri-
 nité des Pèlerins.
 S. Jean Berchmans, à S. Ignace.
 S. Jean Calybite, à son église.
 S. Jean Chrysostome, à S. Pierre.

- B. Jean Leonardi, à Ste M. *in Campitelli*.
 S. Jérôme, à Ste M. Majeure.
 S. Joseph Calasanz, à S. Pantaléon.
 S. Jovin, aux SS. Apôtres.
 SS. Jude et Simon, à S. Pierre.
 S. Jules, à Ste M. au Transtévère.
 — à Ste M. *in via lata*.
 S. Julien m., à l'Oratoire de la *Chiesa nuova*.
 S. Juste, à S. Paul hors-les-murs.
 — à S. André à la porte du peuple.
 S. Juste, à S. Sylvestre au Quirinal.
 S. Justin, à la Conception.
 — à S. Laurent-hors-les-murs.
 Ste Justine, au baptistère de Latran.
 S. Laurent, à son église hors-les-murs.
 SS. Léon I, II, III, IV, à S. Pierre.
 S. Léonard de Port Maurice, à S. Bonaventure.
 S. Léonce, à S. Sylvestre au Quirinal.
 Ste Léontia, à S. François *a Ripa*.
 S. Longin, à S. Marcel.
 S. Louis de Gonzague, à S. Ignace.
 Bse Louise Albertoni, à S. François *a Ripa*.
 Ste Lucie, à son église *della tinta*.
 S. Lucius, à Ste Cécile.
 SS. Machabées, à S. Pierre ès-liens.
 S. Mamilien. à Ste M. *in Monticelli*.
 S. Mandal, à Ste M. Transpontine.
 S. Marc, à son église.
 — aux SS. Côme et Damien.
 S. Marcel, à son église.
 — à S. Barthélemy.
 S. Marcellien, aux SS. Côme et Damien.
 S. Marcetius, à Ste M. *in via lata*.
 S. Mardaire, à S. Apollinaire.
 Ste Marie m., à Ste Agathe.
 S. Marius, à S. Jean Calybite.
 — à Ste Praxède.
 — à Ste Marie des Martyrs.
 Ste Martana, à Ste Agathe.
 Ste Marthe m., à S. Jean Calybite.
 S. Martin pape, à son église.
 Ste Martine, à son église.
 SS. Martyrs, à Ste Bibiane.
 — à S. Marc.
 S. Mathias, à Ste Marie Majeure.
 S. Maur, aux SS. Apôtres.
 S. Maxime, à Ste Cécile.
 S. Maximin, à S. Sylvestre au Quirinal.
 Ste Monique, à S. Augustin.
 S. Munatius, à l'Oratoire de la *Chiesa nuova*.
 Ste Natalie, à S. Adrien.
 Ste Néoné, à Ste Agathe.
 SS. Nérée et Achillée, à leur église.
 B. Nicolas da Forca Palena, à S. Onuphre.
 B. Nicolas des Lombards, à S. François de Paule.
 S. Nicomède, à Ste Praxède.
 Ste Nominanda, à Ste Pudentienne.
 S. Novat, à Ste Pudentienne.
 Ste Nymphe, à S. Esprit *in Sussia*.
 S. Oreste, à S. Apollinaire.
 S. Orose, à S. Eusèbe.
 S. Pancrace, à son église.
 — — —
 S. Pantaléon, à S. Grégoire sur le *Cœlius*.
 S. Papias et c., à la *Chiesa nuova*.
 S. Passivus, à S. Eusèbe.
 S. Paul, à sa basilique.
 S. Paul de la Croix, aux SS. Jean et Paul.
 S. Paulin, à S. Barthélemy.
 — à S. Eusèbe.
 Ste Pauline, à S. Martin des Mouts.
 — à Ste Agathe.
 Ste Pétronille, à S. Pierre.

- S. Philippe, aux SS. Apôtres.
 S. Philippe Néri, à la *Chiesa nuova*.
 S. Phocas, à S. Marcel.
 S. Pie V, à Ste Marie Majeure.
 S. Pierre, à sa basilique.
 S. Placide, à Ste M. *della scala*.
 Ste Praxède, à son église.
 S. Prime, à S. Étienne le rond.
 S. Primitif, aux SS. Apôtres.
 Ste Prisque, à son église.
 SS. Proccesse et Martinien, à S. Pierre.
 S. Prote, à S. Jean des Florentins.
 S. Pudens, à Ste Pudentienne.
 Ste Pudentienne, à son église.
 S. Quirin, à S. Sauveur *in lauro*.
 — à Ste Marie au Transtévère.
 Ste Redempta, à Ste Marie majeure.
 S. Respicus, à S. Esprit *in Sassia*.
 S. Restitut, à S. François à Ripa.
 Ste Romula, à Ste M. Majeure.
 Ste Rufine, au baptistère de Latran.
 S. Rufus, à S. Sylvestre au Quirinal.
 Ste Sabine, à son église.
 S. Sabinien, à Ste M. au Transtévère.
 S. Sabite, à Ste M. *in via lata*.
 S. Savin, à S. Barthélemy.
 S. Sébastien, à son église.
 Ste Seconde, au baptistère de Latran.
 Ste Sérapie, à Ste Sabine.
 S. Serenus, aux SS. Vincent et Anastase à la *Regola*.
 S. Servule, à S. Clément.
 Ste Sévère, à S. Cosimato.
 — à S. Esprit *in Sassia*.
 — à S. François de Paule *alla Suburra*.
 SS. Sidrach, Misach et Abdenago, à S. Adrien.
 S. Simplicie et c., à Ste M. Majeure.
- Ste Simplicia Verecunda, à S. François à Ripa.
 S. Siricius, à Ste Pudentienne.
 S. Sisinnius, à S. Martin des Monts.
 S. Sixte II, à S. Sixte le vieux.
 SS. Soldats d'Amiterne, à S. Ignace.
 S. Sotère, à S. Martin des Monts.
 S. Stanislas Kostka, à S. André au Quirinal.
 Ste Susanne, à son église.
 S. Sylvestre, à son église *in Capite*.
 S. Sylvius, à S. Augustin.
 Ste Symphorose, à S. Ange *in pescheria*.
 S. Symphronius, à Ste Françoise Romaine.
 Ste Tarsille, à S. Grégoire au Cœlius.
 S. Taurin, à S. Jean Calybite.
 Ste Théodore, à S. Barthélemy.
 S. Théodose, aux SS. Apôtres.
 S. Tiburce, à Ste Cécile.
 — à S. Apollinaire.
 S. Timothée, à S. Paul-hors-les-murs.
 B. card. Tomasi, à S. Martin des Monts.
 S. Tranquillin, aux SS. Côme et Damien.
 S. Tripode, à Ste M. Trauspontine.
 S. Tryphon, à S. Augustin.
 — à S. Esprit *in Sassia*.
 Ste Uranie, à S. Antoine sur l'Esquillin.
 S. Urbain pape, à Ste Cécile.
 S. Urbain m., à S. Jérôme de la Charité.
 S. Urse, à S. Sauveur *in lauro*.
 S. Valère, *ibid.*
 S. Valérien, à Ste Cécile.
 S. Valentin, à Ste M. *in via lata*.
 S. Venance, au baptistère de Latran.

S. Vénérand, à S. André de la porte du peuple.	S. Vincent, à son église aux trois fontaines.
Ste Victoire, à Ste Marie de la Victoire.	S. Vincent, à S. Eusèbe.
S. Victor, à Ste M. au Transtévère.	S. Zénon, à S. Sylvestre au Quirinal.
S. Victor I, à S. Martin des Monts.	Ste Zoé, à Ste Praxède.

3. Les Madones miraculeuses abondent à Rome : les signaler toutes serait trop long, je m'arrêterai aux principales, au nombre de treize :

Madone qui parla à S. Alexis, à son église.

Madone, sous le portique de S. Apollinaire.

Madone de S. Luc, à Ste Marie Majeure, à Ste Marie du peuple, à Ste Marie *in via lata*, à S. Augustin.

Madones qui parlèrent à S. Grégoire, à S. Grégoire au Coelius, aux SS. Côme et Damien.

Madone de la santé, à S. Laurent *in Lucina*.

Ste Marie des grâces, à la Consolation.

Ste Marie de la Clémence, à Ste Marie au Transtévère.

Ste Marie de la Victoire, à son église.

Ste Marie de la Colonne, à S. Pierre.

Madone de S. Philippe Néri, à S. Sauveur *delle coppelle*.

Madone de Ste Galle, à Ste Marie *in Campitelli*.

4. J'ai énuméré, à S. Pierre, les autels indulgenciés à l'occasion de leur consécration (*Œuvres*, II, 369-374) et ceux connus sous le nom des *sept autels* (*Œuvres*, II, 497).

Les autels privilégiés en faveur des défunts, sont très nombreux. J'en ai relevé, dans les églises de Rome, trente-sept que des inscriptions authentiquent (*Œuvres*, IV, 86, 369-383). Quelques-uns sont plus vénérés (*Ibid.*, 188-209); mais, entre tous, il faut signaler l'*autel grégorien*, qui est à S. Grégoire sur le Coelius (IV, 189).

III. — LA PREMIÈRE PIERRE.

1. On a découvert récemment, dans l'église de la Puye (Vienne), autrefois prieuré dépendant de Fontevault, une pierre rectangulaire portant cette inscription :

CESTE . PRE

MIERE . PIE^{ARK}

DE . LAVTE¹ . A
ESTÉ . POSSÉE
PAR . SR¹ . MARIE . D^E
BELCIEL . LORS
PRIEVRE . DE . GE
MONASTERE
1 . 6 . 3 . 6

Cette pierre a été offerte par le directeur de l'établissement des sœurs de la Puye à la Société des Antiquaires de l'Ouest, qui l'a déposé dans son musée. C'est très louable assurément de donner aux musées, lieux de préservation, les objets exposés à périr, mais ne vaut-il pas mieux encore, quand la chose est possible, les laisser sur place? Dans l'église de la Puye, l'inscription commémorative de l'élévation d'un autel eut rappelé un souvenir historique dont on se préoccupera peu ailleurs. Rome sur ce point nous fournit un exemple que nous devrions nous empresser d'imiter : l'histoire de chaque église revit sur les murs par les nombreuses inscriptions qui les recouvrent.

La question des premières pierres d'autel n'a pas encore été traitée en archéologie, que je sache. Il ne sera donc pas inutile de lui consacrer quelques lignes, au double point de vue du passé et de l'avenir, car il importe de dégager de cette étude rapide des conclusions pratiques.

2. Je vais reproduire treize pierres analogues que j'ai recueillies dans le diocèse d'Angers et dont la conservation est désormais assurée. On pourrait faire des collections semblables dans les autres diocèses où elles ne doivent pas manquer et j'y engage vivement.

Je les classe suivant l'ordre chronologique.

a) Provenant de S. Maurille des Ponts-de-Cé, au Musée diocésain d'Angers.

M^{TRE} 2 SIMON . SOCQVET

RECTOR SANTI

MAVRILI . 21

AOVST . 1664

HONORABLE

H. PIERRE

GEORGET . PR³

DE FABRICE

1. Sœur.
2. Maître.
3. Procureur.

HONORABLE
H. ¹ JEAN
PROVSTIERE
BASTONNIER
MA . FAICT

HONORABLE
H. THOMAS
BONVALLET
PR. DE FABRICE

b) A l'église de Ste Christine :

LOVYS . BOILESVE . SIEVR .
DV . PLANTY ² . SEIG^R ³ . DE . S^{TE}
CHRISTINNE . A POSEE .
CETTE . PREMIERE . PIERRE
LE . 8 . IVIN . 1665

c) A l'église de la Poitevinière :

FAICT DEV RINNE ⁴
DE MISSIRE ⁵
NICOLAS RICHARD
CYRÉ DE LA
POVETEVINIER^{ES}
† *armes de Ph. de S. Offange,* †
entourées du collier de
l'ordre de S. Michel
† †
MESSIRE PHILIPPE
DE S^T OFFANGE CHEVALIE
... NEVR⁶ DE LA POVESEE
... OSE⁷ CE 2 OCTOBRE 1651

d) A la cure de Tiercé :

IE . SVIS . POSÉE . PAR
NOBLE ET DISC
RET . LOVIS . DE

1. Homme.
2. Le Plantis, terre de la paroisse de Ste-Christine.
3. Seigneur.
4. Du règne ? C'est très prétentieux pour un curé.
5. Sic pour *Messire*, terme encore usité à Amiens et Marseille pour qualifier les curés.
6. Seigneur de la Poueze.
7. M'a posé.

CHEVERVE . PBRE ¹.

PRIEVR

CYRÉ DE CEANS

ET PROTONOTERE

APOSTOLIQUE

1676

Une autre pierre juxtaposée porte les armoiries du Prieur : *d'azur, à trois têtes de chèvres d'argent, deux et une ; l'écu sommé d'un chapeau de sable, à trois rangs de houppes.*

e) Du grand autel de l'église S. Sylvain, ardoise :

M. : R^D ² : LE GOVVELLO : PRETRE

DOCTEVR : DE SORBONNE TRESORIER

ET CHANOINE DE LEGLISE

DANGERE³ : OFFICIAL DANGIOV

SEIGNEVR : TEMPOREL : ET SPIRITVEL

DE CETTE : PAROISSE : A : POSEE

CETTE : PREMIERE : PIERRE

DV : GRAND AVTEL : LE : 3

DE : FEVRIER : LAN ; 1727

f) Du grand autel de l'église S. Vétérin, à Gennez :

ME... RE ⁴ . PIERRE

LAVP . ENS ⁵ . CHEVALIE^a

SEIGNEVR . DE . CE

LIEV . A . POSE . LA . PRE

MIERE . PIERRE . DE

CET . AVTEL . POVR

DAME . GENEVIE . VE

MELANIE . LE . CLERC

SON . EPOVSE . CE

8 MAY 1734

g) De l'autel S. Maurice, à la cathédrale d'Angers, sur marbre

1. Prêtre.

2. Messire René.

3. Cette façon d'écrire prouve qu'on faisait sentir la lettre R.

4. Messire.

5. Laurens ?

noir. Il en existe deux estampages, l'un au Musée diocésain, l'autre au Musée de la ville.

Armoiries : de gueules, à la fasce d'argent, chargée de trois croix pattées de sable; l'écu timbré d'un chapeau à deux rangs de houpes de sable.

Vir clar. D. henric¹ pros-
per poquet De liuoniere
Doctor Sorb² Ecl andg³
Canon prim lapid⁴
marmor⁵ me posuit,
die 22 nou⁶ 1737

(V. *Rép. arch. de l'Anj.*, 1862, p. 256).

h) De l'autel de la Ste Vierge, dans l'église de N. D. de Chalounes-sur-Loire :

IE : ETTE : POZEE
LAN : 1741 : LE : 12
AVRIL : PAR : U^{EN}. ET
D^R . M^R : B^{ARE} 7
D T

(V. *Rép. arch. de l'Anj.*, 1860, p. 183).

i) Du maître-autel de l'église de Luigné. A Luigné, chez M. Lorrain.

LA . PREMIERE . PIER
RE . DE . CET . AVTEL⁸
A . ETE . POSEE
PAR . MESSIRE
BARTHELEMY
DELIGNAC
CVR . DE . CETTE
PAR .⁹

1. *Clarus Dominus Henricus.*

2. *Sorbonicus.*

3. *Ecclesiæ Andegavensis.*

4. *Canonicus primum lapidem.*

5. *Marmoreum.*

6. *Novembris.*

7. Vénérable et discret Monsieur Bernard.

8. Les lettres A et V sont conjointes.

9. Il fut curé de 1713 à 1746 (*Répertoire archéologique de l'Anjou*, 1861, p. 294.)

j) Du grand autel de l'église abbatiale de S. Aubin, à Angers ;
marbre noir, au Musée diocésain :

anno regni ludovici xviⁱ LIII
Me primum insignioris altaris
angularem lapidem posuit
illustrissimus ac Reverendissimu^s
DD^a jacobus de Grasse
episcopus Andegavensis,
Abbas Sancti Albini etc.
die aprilis 1768.
Priore hujus Monasterii
domno Josepho Francisc(o)
Mariâ Malherbe.

k) De l'église de Saugé-l'hôpital :

LA PRES(ent)E EST POSÉE
PAR MO(nsi)EUR LOUIS
TESSIE(r c)URÉ DE SAUGE
(l'hôpital) . ET PAR MONSIE
(ur.....) LE BRETON . PR
(ocureur) DE FABRICE
(1)778

l) A la cure de Russé. — Les lignes sont tracées à la pointe.

SET . PREMIERE * PIERRE
A ETE PAVSEE PAR
LE SIEVR . PIERRE
DE DENIAV . PRAITE
1782 CHAPLAIN DE LA
CHAPELLE² CE 23 AOUS

m) Autel de la Vierge, dans l'église S. Jacques d'Angers, au Mu-
sée de la Ville.

Cet autel a été Erigé en Lhonneur
de la tres Sainte vierge tres Jllustre
et Reucranda dame Madame

1. Dominus Dominus.

2. Russé n'était autrefois qu'une chapelle annexée à la paroisse d'Alonnes.

Leontinne desparbez de Lussan, Bou :
chard daubeterre abesse de Labbaye
du Ronceray ¹ a honore la po(se)
en permettant qu'en son nom (on)
posa la première pierre le 12 ju(in)
M Francois Lousson (curé?)

3. Ces inscriptions vont de 1664 à 1782. Remarquons la date : c'est l'époque où l'on renverse les autels du moyen-âge pour leur substituer d'autres autels à la mode du jour, avec grand retable architecturé. Pris isolément, en dehors de l'ensemble de l'église avec le style de laquelle ils ne concordent guère généralement, ces autels, il faut en convenir, avaient quelque majesté et produisaient un certain effet. Ils subissent en ce moment la peine du talion : on s'acharne après eux et bientôt, si cela continue, il n'en restera plus trace. Si l'on n'en veut plus dans les églises, que du moins on les remonte dans les musées. Il importe à l'histoire de l'art et de la liturgie d'en conserver quelques spécimens, les plus beaux et les plus intéressants. Il n'appartient à personne de supprimer à la légère une page de cette histoire qui a eu de l'éclat. C'est par suite de ces démolitions systématiques que nous sommes mis en possession de ces premières pierres, qui étaient enfoncées dans le massif de la maçonnerie et que bien rarement on laissait apparentes.

Elles sont rédigées indifféremment en latin ou en français. Le latin eût été préférable en toute circonstance, puisque c'est la langue de l'Église ; quand on le rencontre, il indique qu'un ecclésiastique s'en est directement occupé. Pour les autres, le style et l'orthographe attestent clairement que les inscriptions sont l'œuvre exclusive d'un subalterne, maître-maçon ou fabricant.

En première ligne, voici la date de la pose : elle est complète, si elle contient le jour, le mois et l'année. L'année seule ne précise pas suffisamment.

La personne qui pose est spécialement nommée, ainsi que son représentant, si elle n'intervient pas directement. Sont aussi désignés, par leurs noms et titres, le curé ou prieur dans l'église duquel se

1. Léonie de Lussan-Bouchard d'Aubeterre, 46^e et dernière abbesse du Ronceray, siégea de 1762 à 1790 (Tresvaux, *Histoire de l'église et du diocèse d'Angers*, t. II, p. 604).

fait l'érection. Il y a aussi une mention particulière pour les fabriciens, surtout le procureur, qui a soin des registres des comptes et pourvoit aux recettes et aux dépenses.

Ces pierres sont un bloc de tuf équarri, ou même une ardoise plate. Une seule face est inscrite : cependant l'inscription étant trop longue, on l'a, une fois, répartie sur les quatre côtés.

D'ornementation il n'y en a pas ombre ; par la raison bien simple que la pierre devant rester cachée, on la jugeait en pure perte. Cependant, sur celle de la Poitevinière il y a un écusson et des croix. Les croix rappellent celles que le Pontifical prescrit pour la première pierre d'une église : les armoiries sont celles du seigneur qui pose la pierre. Cet usage peut être conservé, surtout si l'évêque procédait lui-même à la fonction ; on pourrait également y joindre celles de l'église.

Le Pontifical n'a aucune prière pour la bénédiction et imposition de la première pierre d'un autel. Il n'y a donc pas lieu de faire une cérémonie religieuse qui n'est pas dans la tradition ecclésiastique et qui manquerait de formule déterminée. Je ne puis conseiller de prendre pour la circonstance la formule banale qui sert à toutes les bénédictions qui n'en ont pas une propre. Il ne faut pas être plus sage que l'Église et lui montrer à chaque instant que nous, plus avisés, savons la prendre en défaut. La cérémonie, si on y tient absolument, se fera donc sans solennité et aura un caractère essentiellement privé.

Que d'autels ont été renouvelés depuis une trentaine d'années ! A-t-on songé, comme faisaient nos pères, à la postérité, en y insérant une inscription commémorative ? Revenons à ce pieux usage et, pour rester en même temps dans la tradition, que cette première pierre, posée dans les fondements du monument qui va s'élever, soit placée à l'angle droit, du côté de l'évangile, qui est le plus noble, *in caput anguli*.

Je ne verrais nul inconvénient à ce que l'inscription mentionnât encore l'architecte ou le sculpteur qui ont dessiné et fourni l'autel. Il va sans dire que le nom du donateur est strictement obligatoire, si l'autel est un don généreux soit d'une personne, soit d'une corporation ou encore de la paroisse elle-même.

Et, pour ne rien oublier, l'inscription sera transcrite sur le regis-

tre paroissial ou conventuel, à la suite du procès-verbal d'érection.

Toutes ces précautions sont indispensables dans l'intérêt de l'histoire, qu'on ne doit pas négliger quand il s'agit de construction ou de restauration.

IV.— AUTELS A LA ROMAINE.

1. *L'Intermédiaire des Chercheurs*, dans son n° du 30 novembre 1900, col. 918-919, posait cette question : « Qu'entendait-on exactement dans le langage vulgaire, au siècle dernier, par un *autel à la romaine* ? Ne serait-ce pas l'autel renaissance, avec baldaquin à colonnes, dans le genre de ceux qui ornent les églises de Rome ? E. C. ».

Le n° du 22 décembre, col. 1066, insérait cette réponse : « Je crois qu'un autel à la romaine est celui qui est disposé de manière à ce que la messe y puisse être célébrée des deux côtés. Ainsi, tantôt le prêtre tournera le dos à l'assistance, comme dans le rite français, tantôt il lui fera face, comme dans le rite romain. Il existait un autel de ce genre dans l'ancienne cathédrale à S. Etienne de Dijon, aujourd'hui désaffectée. A Moulins, Mgr de Dreux-Brézé, qui faisait volontiers toutes choses à la romaine, avait disposé ainsi le maître-autel de sa cathédrale ; je pense qu'il existe encore ainsi H. C. M. ».

Une deuxième réponse parut dans le n° du 7 janvier 1901, col. 14-15, sous la signature F. BL. (F. Blanquart) :

« Dans la *Revue des Inventaires* (ann. 1892, pp. 115-116), à propos d'un « *haustel à la romaine* », exécuté en 1778 pour Notre-Dame de Niort, Mgr X. Barbier de Montault, dont la compétence en ces matières est indiscutable, fournit réponse à cette question :

Il faudrait bien s'entendre, une fois pour toutes, sur le sens précis de cette expression, qui signifie simplement *autel isolé*, placé en avant du chœur, que l'on reléguait de la sorte en arrière. Comprend-on cet engouement, alors que le gallicanisme battait en brèche de toutes parts dans sa liturgie le rite romain ? L'autel était-il du moins conforme au type romain ? Pas du tout, c'était une innovation absolument fantaisiste.

A Rome, on observe trois sortes d'autels : l'*autel basilical*, l'*autel ordinaire* et l'*autel des réguliers*. Un mot sur chacun d'eux me paraît indispensable.

Dans les basiliques, c'est-à-dire les édifices primitifs, l'autel est isolé,

de manière à mettre le chœur par derrière. Mais cet autel a ce triple caractère, qui ne lui a pas été conservé en France : il regarde la grande porte et non l'abside, en sorte que le pape ou le cardinal y célèbre tourné vers les fidèles, ce qui était imposé par la désorientation de la basilique ; il n'admet sur sa table ni gradins, ni tabernacle, mais simplement la croix et les chandeliers, tandis qu'en France on l'a surchargé, tout comme ceux qui sont plaqués contre la muraille ; enfin, il est surmonté d'un ciborium, porté par quatre colonnes. En France, on n'a admis que le baldaquin, non plus pour couvrir l'autel, mais pour faire en quelque sorte un grand et majestueux retable, sans utilité, où l'on a multiplié les colonnes à dessein : de ce genre et du xviii^e siècle sont les baldaquins célèbres de la cathédrale d'Angers et de S. Salvi, à Albi.

L'autel basilical, en réalité, constitue une exception, motivée par des circonstances spéciales. L'autel des *frati*, dans les églises des réguliers, est, au contraire, très commun, parce que les ordres religieux sont très multipliés à Rome. L'autel reste isolé, mais il lui manque le ciborium ; de plus, il s'encombre d'un tabernacle et de gradins, et même d'un grand retable, comme à S. Augustin et à Ste Marie *della scala*. Bien plus, il relie ce retable aux parois latérales par des murs de refend, où sont percées deux portes qui communiquent avec le chœur, lequel demeure entièrement caché. Les religieux ne sont pas vus, puisque des portières sont tendues aux baies et d'autre part, ils ne voient rien, pendant l'office des cérémonies qui se font à l'autel. Pour y remédier, à Ste Marie du peuple, on avait établi une grille à hauteur du prêtre ; depuis elle a été fermée. Un autel absolument romain et d'un puissant effet décoratif, avait été élevé, au xvii^e siècle, à Loudun (Vienne), par les Carmes dans leur église de S. Hilaire du Martray ; naturellement, il n'a pas trouvé grâce devant le goût faussé de nos modernes Vandales et l'inscription commémorative gît dans le pavé du vestibule du presbytère.

Ce type ne peut convenir dans une église séculière ; c'est pourtant celui qu'ont choisi les artistes français du xviii^e siècle et ils l'ont sécularisé en supprimant les portes latérales et en empruntant aux basiliques l'idée du baldaquin.

Le vrai type de l'autel romain est, depuis le xv^e siècle, celui qui se rencontre partout, aux grandes nefs comme aux chapelles : autel dégagé, adossé à un retable monumental, plaqué contre la muraille. Ce retable déborde sur l'autel et, au centre, flanqué de colonnes, est appliquée une grande toile ou parfois une niche avec statue. En conséquence, le chœur se trouve en avant et le clergé peut être vu de l'assemblée des fidèles.

Une troisième réponse figure au n^o du 22 janvier, col. 123.

Sans contester le moins du monde les explications de Mgr Xavier Barbier de Montault, dont plus que personne je reconnais la haute compétence et respecte l'autorité, je considère que, à tort ou à raison, on appelle ou on appelait *autel à la romaine* en France celui qui s'élevait isolé entre la

nef et le chœur. Il présentait ainsi deux faces, de telle sorte que l'on pût célébrer la messe soit pour le clergé occupant les stalles placées en arrière, soit pour le public réuni dans la nef. Cette disposition entraînait naturellement deux tabernacles adossés l'un à l'autre.

Il va sans dire que tout autel isolé et placé en avant du chœur, comme dans maintes églises et cathédrales actuelles, ne présente pas cette disposition d'un double tabernacle.

Voilà l'interprétation que j'ai entendu donner à cette expression et qui est confirmée par un dessin représentant l'ancien maître-autel de la cathédrale S. Etienne de Dijon, aujourd'hui désaffectée. H. C. M.

Même n° : « Un autre à deux faces existe à Toulouse, à l'église S. Pierre, je crois. R. Salignon ».

Cinquième et sixième réponse, dans le n° du 15 février, col. 269 :

Le maître-autel de l'ancienne cathédrale de Boulogne-sur-Mer est à deux faces. Entièrement exécuté en belle mosaïque romaine, il a été offert à la Vierge miraculeuse par un des princes Torlonia, dont les armes y figurent. P. F.

Il en existe un, très récent à Marseille, à l'église du Bon Pasteur, boulevard National. Ch. Le Vic.

Enfin, dans le n° du 28 février, col. 355, le questionneur prému-nit contre les points de vue particuliers qui déplacent la situation vraie du sujet :

En remerciant les obligeants collègues qui ont bien voulu répondre sur l'autel à la romaine, je les prierais de ne pas laisser dévier la question. Il ne s'agit nullement de savoir s'il existe ici ou là des autels à deux faces, surtout très récents, mais seulement de déterminer ce qu'on entendait, vulgairement, au XVIII^e siècle, par l'expression autel à la romaine, expression qui ne désignait certainement pas le véritable autel à la romaine, où le prêtre officiant fait face aux fidèles.

Il me semble qu'en général les correspondants ne peuvent apporter trop de soin dans la précision des réponses. E. C.

2. Puisqu'on a bien voulu me reconnaître *compétence et autorité* en la matière, il m'appartient de dire le dernier mot et de réfuter les erreurs qui tendraient à s'accréditer sous le couvert d'observations très contestables.

Tout d'abord, établissons qu'il ne s'agit ici que du maître-autel et que l'expression à la romaine, fréquente dans les inventaires et les comptes, ne se rencontre pas dans le *Dictionnaire universel* de Furetière, quoiqu'il en soit contemporain. Il ne nous reste donc,

comme moyen d'information, que de comparer les autels français, dits à *la romaine*, avec leur prototype romain.

On a mis en avant trois caractères qui permettraient de les reconnaître sûrement : les *deux faces*, les *deux tabernacles* et les *deux autels*. Rien de semblable n'existant à Rome, il s'ensuit rigoureusement qu'on a pris l'accessoire pour le principal, en négligeant l'essentiel. Comme dit la chanson, le petit chaperon rouge a été ainsi nommé parce que ses parents l'avaient voué au blanc : de même, nos autels à *la romaine* auraient dû ce qualificatif à ce qu'ils correspondaient exclusivement aux idées françaises.

L'autel peut avoir *deux faces*, sans qu'il soit loisible d'y célébrer indifféremment, le prêtre étant tourné vers les fidèles ou leur tournant le dos. A Rome, je ne sais comment on s'y prendrait, car la partie postérieure surplombe une excavation, qu'on appelle *confession*. Je ne sache pas qu'on puisse en citer un seul exemple en France. Malgré cela les deux faces existent réellement, l'une regarde la porte et l'autre l'abside. Le Cérémonial des évêques a prévu ce cas, car il exige un parement pour chacune ¹. Dira-t-on qu'à S. Sulpice de Paris, où l'autel est incontestablement à *la romaine*, il y a une face postérieure ? J'y vois simplement un mur droit, sans ornementation. A Rome, les deux faces sont également décorées, parce qu'on leur attribue la même importance.

Dans une basilique, ainsi que dans les cathédrales et toute grande église, la réserve eucharistique n'est pas à l'autel principal, où sa présence dérangerait l'ordre des cérémonies, mais dans une chapelle spéciale, qu'on nomme pour cela *du S. Sacrement* ². Un tabernacle

1. « Quod si a pariete disjunctum et separatum sit (altare), apponentur, tam a parte anteriori quam posteriori illius, pallia aurea vel argentea aut serica, auro perpulchre contexta, coloris festivitati congruentis. » (*Cær. ep.*, lib. I, cap. XII, n° 11).

2. « Aliud simile (faldistorium) ante altare seu alium locum ubi est SS. Sacramentum, quod diversum esse solet ab altari majore et ab eo in quo episcopus vel alius est missam solemnem celebraturus. Nam licet sacrosancto D. N. J. C. Corpori, omnium sacramentorum fonti, præcellentissimus ac nobilissimus omnium locus in Ecclesia conveniat neque humanis viribus tantum illud venerari et colere unquam valeamus quantum decet tenemurque, tamen valde opportunum est ut illud non collocetur in majore vel in alio altari in quo episcopus vel alius solenniter est missam seu vespas celebraturus, sed in alio sacello vel loco ornatissimo cum omni decentia et reverentia ponatur. Quod si in altari majore vel alio in quo celebrandum erit collocatum reperitur, ab eo altari in aliud omnino transferendum est, ne propterea ritus et

serait, à cette place, inutile et contreviendrait formellement à la rubrique du Cérémonial. A Rome, je n'en connais qu'un seul exemple, dans l'église de Ste Cécile dépendante d'un monastère de religieuses, mais il ne tire pas à conséquence parce qu'il constitue une exception *unique* et encore de date récente.

Deux tabernacles ne sont même pas nécessaires à deux autels adossés : il suffit que le massif ait deux portes, correspondant chacune à son autel respectif.

Le maître-autel de la cathédrale d'Angers, érigé au xviii^e siècle, n'avait pas de tabernacle : ce n'est qu'au xix^e, en raison des exigences paroissiales, qu'on en a planté un sur les gradins, en bois marbré et doré, du plus déplorable effet. Donc, quand on construisait un autel à la romaine, on ne se gênait pas d'y supprimer le tabernacle.

A Rome, deux autels adossés n'existent que dans deux collégiales, Ste Marie de la Rotonde et S. Jérôme des Esclavons et encore ne remontent-ils pas au-delà du xviii^e siècle : constatons-y une dérogation formelle à la tradition, mais dans un but utilitaire. L'autel primitif, dirigé vers la porte, fut réservé aux offices ordinaires du chapitre, tandis que le second, tourné vers le chevet, était affecté aux solennités. En France, on eut aussi cette fantaisie, témoins l'autel de la cathédrale d'Angers, qui est double (celui de S. René ne servant qu'à l'office canonial, autrefois) et celui du Calvaire à Poitiers (démoli, il y a quelques années), où un côté regardait la grille des religieuses et l'autre la nef. Les deux autels sont, en droit, si peu nécessaires qu'on s'en est dispensé à Paris dans les églises de S. Germain des Prés et de S. Sulpice.

L'autel romain se distingue encore par ces trois particularités, qui n'ont pas impressionné nos liturgistes français. Le sanctuaire s'y confond avec le chœur, qui en est le prolongement, tandis qu'en France le sanctuaire, clos d'une balustrade, se développe au pied de l'autel et reste entièrement distinct du chœur, ce qui tient à la manière différente de célébrer ; à Rome, l'officiant regarde toujours la porte ou les fidèles, mais en France, à cause de l'orientation, il tour-

ne le dos à la nef ¹ ; enfin, par respect pour le S. Sacrement, l'autel est surmonté d'un ciborium ou d'un dais suspendu, qui en est l'équivalent, vraie rareté parmi nous.

Le terrain ainsi débarrassé des broussailles dont on l'a intempes-
tivement encombré, il n'y a plus qu'à chercher la ressemblance en-
tre l'autel à *la romaine* et l'autel romain. Elle existe certainement,
mais sur un point seulement, l'*isolement* ; l'autel, par une considé-
ration d'esthétique, a été rejeté en avant du chœur, où il produit
plus d'effet et peut même avoir pour complément une coupole gran-
diose. Le rapprochement ne doit pas être cherché ailleurs et la déno-
mination dérive directement du mode d'emploi, constaté dans les
anciennes églises de Rome et ignoré du moyen-âge français, ainsi
qu'il conste du plan de la cathédrale de Bourges au xiii^e siècle ².

¹. Mgr Cousseau, en 1870, avait eu le projet de retourner l'autel de sa ca-
thédrale d'Angoulême, pour célébrer à la façon du pape. Quand il m'en parla,
je n'eus pas de peine à l'en dissuader, lui montrant que son autel ne se pré-
tait pas à ce rite parce qu'il était orienté et que, au cas contraire, en se tour-
nant vers la grande porte, il regardait l'occident : or l'orientation est un prin-
cipe primordial et intangible.

². *Annal. arch.*, IX, 97.

TABLE DES MATIÈRES

AU LECTEUR.....	4
I. — BIBLIOGRAPHIE.....	6
1. Sacré Cœur. — 2. Iconographie. — 3. Ste Catherine. — 4. S. Dominique. — 5. S. Dominique de Silos. — 6. Ste Foy. — 7. S. Georges. — 8. S. Grat. — 9. Ste Hélène. — 10. Les deux SS. Jean. — 11. S. Joseph. — 12. Ste Madeleine. — 13. Ste Marguerite. — 14. S. Pierre. — 15. Ste Radegonde. — 16. Les élus. — 17. Les Chambres Borgia, au Vatican. — 18. Diction- naire de la Bible. — 19. Chape de S. Martin. — 20. Mosaïques de Ravenne. — 21. Evéchés du monde catholique. — 22. Un tableau de Vivarini. — 23. Office de S. Martin.	
II. — S. ABBACYR ET S. JEAN.....	63
1. Culte. — 2. Eglises.	
III. — SS. ABBÉS.....	68
1. S. Barthélemy. — 2. S. Bonone. — 3. S. Dominique de Silos.	
IV. — S. ABDON ET S. SENNEN.....	72
1. Culte. — 2. Eglises. — 3. Office. — 4. Iconographie.	
V. — S. ABERCIUS.....	82
VI. — S. ABONDANTIUS ET S. ABONDIUS.....	86
VII. — S. ADALBERT.....	89
1. Culte. — 2. Eglise.	
VIII. — S. ADRIEN.....	92
1. Culte. — 2. Reliques. — 3. Chef de la cathédrale de Tours. — 4. Iconographie. — 5. Ste Natalie. — 6. Eglises de Rome.	
IX. — Ste AFRÉ.....	105
X. — S. AGAPIT.....	106
1. Le diacre. — 2. L'enfant martyr. — 3. Le Romain.	
XI. — Ste AGATHE.....	112
1. Monographie. — 2. Office. — 3. Culte. — 4. Iconographie. — 5. <i>Mentem sanctam</i> . — 6. Diaconie. — 7. Eglises.	
XII. — Ste AGLAÉ.....	137
XIII. — S. AGNEL.....	138
XIV. — Ste AGNÈS.....	139
1. Monographie. — 2. Office. — 3. Culte. — 4. Mosaïque. — 5. Iconographie. — 6. Inscription Damasiennne. — 7. Eglises. — 8. Cimetièrre. — 9. Clientèle. — 10. Archiconfrérie. — 11. Priè- res indulgencièes. — 12. Poésie.	
XV. — Ste AGNÈS D'ASSISE.....	197
XVI. — Ste AGNÈS DE MONTEPULCIANO.....	199
XVII. — Bse AGNÈS DE PRAGUE.....	201
XVIII. — Bse AGNÈS DE VENOSA.....	203
XIX. — S. AGONCE.....	204
XX. — S. AGRICOLE.....	205

XXI. — S. AIGNAN.....	206
XXII. — B. AÏMON TAPPARELLI.....	208
XXIII. — B. AIRALD.....	211
XXIV. — S. ALBERT.....	213
XXV. — B. ALBERT DE BERGAME.....	216
XXVI. — B. ALVARO DE CORDOUE.....	218
XXVII. — S. ALEXANDRE.....	219
XXVIII. — S. ALEXIS.....	222
1. Culte. — 2. Liturgie. — 3. Office des Carmélites de France. — 4. Eglise. — 5. Iconographie. — 6. Critique historique. — 7. Saints homonymes.	
XXIX. — B. AMAT RONCONI.....	239
XXX. — S. AMBROISE MARTYR.....	241
XXXI. — SS. AMÉRICAINS.....	242
1. Prière. — 2. S. François de Solano. — 3. B. Jean Massias. — 4. S. Louis Bertrand. — 5. B. Martin de Porrés. — 6. S. Pierre Claver. — 7. Ste Rose de Lima. — 8. B. Sébastien d'Aparizio. — 9. S. Thuribe.	
XXXII. — SS. ANACHORÈTES.....	253
1. S. Hilarion. — 2. S. Onuphre. — 3. S. Paphnuce. — 4. Pères du désert. — 5. S. Siméon Stylite. — 6. S. Ephrem.	
XXXIII. — SS. ANANIAS, AZARIAS ET MIZAEI.....	257
1. Reliques. — 2. Iconographie. — 3. Dévotion. — 4. Liturgie. — 5. Nabuchodonosor, prophète du Christ.	
XXXIV. — S. ANANIE.....	319
XXXV. — S. ANASTASE.....	320
1. Culte. — 2. Liturgie. — 3. Iconographie. — 4. Eglises. — 5. Do- nations de Charlemagne.	
XXXVI. — S. ANASTASE ET LES MARTYRS DE SALONE.....	331
1. Culte. — 2. Mosaïque. — 3. Formules épigraphiques.	
XXXVII. — Ste ANASTASIE.....	314
1. Culte. — 2. Liturgie. — 3. Reliques. — 4. Iconographie. — 5. Eglise.	
XXXVIII. — Ste ANASTASIE ET Ste SALOMÉ.....	359
1. Ivoire bysantin du Vatican. — 2. Evangiles apocryphes. — 3. Tra- dition. — 4. Auteurs divers. — 5. Hymnes et mystères.	
XXXIX. — Ste ANATOLIE.....	443
XL. — B. ANGE D'AQUA PAGANA.....	445
XLI. — S. ANIGRO.....	447
XLII. — Ste ANNE LA PROPHÉTESSE.....	449
1. Culte. — 2. Ecole de la Vierge. — 3. Iconographie.	
XLIII. — ANNEAU.....	455
XLIV. — ANNÉE.....	456
XLV. — SS. ANONYMES.....	457
XLVI. — S. ANSANO.....	461
XLVII. — ANTIENNES.....	462
XLVIII. — S. ANTOINE DE PADOUE.....	464
1. Prières. — 2. Art. — 3. Costume. — 4. Honneurs militaires. — 5. Décrets. — 6. Bref de Léon XIII.	
XLIX. — SS. ANTONINS.....	473
L. — S. APOLLINAIRE.....	477
1. Culte. — 2. Office. — 3. Fête. — 4. Hymnes. — 5. Iconographie. — 6. Eglises.	

LI. — Ste APOLLINE.....	487
1. Culte. — 2. Patronage. — 3. Office. — 4. Eglise. — 5. Archéologie et Art. — 6. Iconographie.	
LII. — APPARITIONS.....	494
LIII. — S. AQUILIN.....	496
LIV. — S. ARMAND.....	497
LV. — ARMOIRIES.....	499
LVI. — Ste ARTÉMIE.....	500
LVII. — S. ARTÉMIUS.....	501
LVIII. — ATTRIBUTS DES SAINTS.....	502
LIX. — AUBE.....	505
LX. — S. AUBIN.....	507
1. Culte. — 2. Office. — 3. Iconographie. — 4. Ste Albine.	
LXI. — SS. AUGUSTINS.....	516
1. B. Alphonse Borgia. — 2. S. Antonin. — 3. Ste Artongata. — 4. B. Bonaventure de Padoue. — 5. Bse Catherine d'Osimo. — 6. Bse Christine Ciccarelli. — 7. Bse Christine Visconti. — 8. Ste Claire de Montefalco. — 9. Ste Colombe. — 10. Ste Gertrude. — 11. B. Gilles Colonna. — 12. S. Honorat. — 13. S. Jean de S. Facond. — 14. S. Jodocus. — 15. Bse Marie d'Aragon. — 16. Ste Rite de Cascia. — 16. B. Santhus de Cori. — 18. B. Thomas. — 19. S. Thomas de Villeneuve.	
LXII. — Ste AURÉE.....	532
LXIII. — AURÉOLE.....	535
LXIV. — S. AUSONE.....	538
LXV. — AUTELS.....	539
1. Vocables. — 2. Vénération. — 3. Première pierre. — 4. Autels à la Romaine.	

TABLE ALPHABÉTIQUE

- Aaron, 37, 283.
 Abadie, 5.
 Abba, 37.
 Abbaye : de Faremoutier, 139; de Flines, 119; de Marsigny, 140; de Morigny, 129; de S. Amand, 153; de Silos, 14, 70; de Solignac, 266.
 Abcès à la gorge, 213.
 Abdenago, 302, 316, 547.
 Abdias, 37.
 Abeille, 37.
 Abel, 37, 43.
 Abgar, 37.
 Abigail, 37.
 Ablution, 19.
 Abraham, 38, 40, 61.
 Accouchement, 398.
 Accoucheuses, 435; voir *Sages-femmes*.
 Acémètes, 403.
 Acheel, 360.
 Actes des martyrs, 82, 141, 323.
 Adam, 38, 43.
 Adoration : des bergers, 436, 438, 440; des mages, 261, 428, 434, 437, 438, 440, 442.
Affidatori, 361.
 Age, 157.
 Agenouilloir, 538.
 Aggée, 37.
 Agna, 147.
 Agneau, 16, 23, 147, 170, 199, 289, 297, 317, 361; béni, 173; divin, 140.
Agnus Dei, 38, 127, 199, 200, 252.
 Aigle, 38, 288, 329; d'Este, 434.
 Aigrette, 338.
 Aix-la-Chapelle, 41.
 Albano, 107, 153.
 Alcuin, 57.
 Alexandre, 82.
 Alexandrie, 63, 206.
 Alison, 361.
 Allaitement, 436.
 Allégorie honoraire, 13.
Alleluia, 38.
 Allemagne, 54.
 Aloris, 361.
 Alpha, 37.
 Alphabet, 38.
 Alphabétique, 38.
 Altiers (palais), 87, 147.
Amantate, 488, 524.
 Amboise, 318.
 Ambon, 422, 427.
 Ame, 33; des élus, 165.
 Américanisme, 2.
 Amiens, 41, 140, 436.
 Amos, 39.
 Amphore, 409.
 Anachorètes, 253.
 Anagni, 121, 444.
Analecta juris pontificii, 43.
 Ancona, 51.
 André Casale, 14.
 Ane, 39, 359, 398, 404, 405, 409, 415, 435, 437.
 Anémie, 28.
 Anesse, 367.
 Ange, 21, 39, 70, 123, 199, 201, 222, 275, 289, 316, 329, 337, 349, 352, 360, 369, 379, 397, 398, 401, 410, 436, 437, 439, 475, 505, 517, 518, 519, 525, 530; sans ailes, 369; chantant, 437, 438.
 Angelin Gazéc, 13.
Angelus, 39.
 Angers, 27, 29, 437, 459, 507, 512, 549, 551, 560.
 Angle droit, 555.
 Angleterre, 54.
 Angot (M.), 11.
 Angoulême, 537, 561.
 Angoumois, 303.
 Anjou, 509.
Annales archéologiques, 15, 39, 44, 47.
 Anne de Bretagne, 26.
 Anneau, 126, 153, 157, 455, 489; du pêcheur, 455.
 Année : canoniale, curiale, jubilaire, liturgique, nouvelle, scolaire, 456.
Année liturgique à Rome, 41, 46.
Anno santo, 456.
 Annonciades, 116.
 Annonciation, 11, 39, 365, 375, 404, 405, 433.
 Annuaire, 456.
 Annulaire, 455.
 Antechrist, 264.
 Antiennes : hagiographiques, de *Magnifical*, O ou majeures, scripturaires, de style ecclésiastique, 462.
 Antioche, 109.
 Antiphonaire, 462.
Antiquités chrétiennes de Rome, 42.
 Antonin le pieux, 24.
 Anvers, 120, 140.
 Aoste, 17, 227.
 Apocalypse, 30.
 Apocryphes, voir *Evangiles*.
 Apôtres, 31, 144, 326.
 Apparitions, 158, 194; du Christ, 272, 494; de la Vierge, 494; des Anges, 494; de saints, 123; de Ste Cécile et

de Ste Agnès, 494; de S. François d'Assise, 494; de S. Michel, 494; de S. Pierre et de S. Paul, 494.

Approbation de l'Ordinaire, 466.

Aquila, 38, 40.

Ara cœli, 40, 86.

Arbellot (chanoine), 40.

Arbre, 158; de Jessé, 29.

Arc triomphal, 334, 339.

Archæologia, 24.

Archéologie, 491, 502.

Archiconfrérie, 184.

Archives du Vatican, 76.

Arcosolium, 107, 406.

Arianisme, 50.

Arles, 74.

Armoiries, 15, 22, 499, 550, 551, 552; dans les vitraux, 11.

Armure, 53.

Art, 465, 491.

Ascension, 57.

Assia, 364.

Assomption, 115, 208, 436.

Attitude, 158, 525.

Attributs, 10, 15, 17, 70, 139, 454, 502; historiques, 503; symboliques, 503; des abbés, 69.

Aube, 505; bleue, 514; parée, 506.

Auffray, 11.

Auge, 420.

Augustins, 521, 529.

Aumône, 464, 531.

Aumusse, 18.

Auréole, 209, 421, 426; circulaire, ovale, quadrilobe, en losange, double, 535.

Ausbourg, 105.

Auteville (M. d'), 16.

Autel, 40, 523, 525, 538, 540; basilical, 556; du ciel, 542; grec, 554; grégorien, 548; indulgencié, 548; ordinaire, 556; orienté, 561; papal, 40; privilégié, 548; à la romaine, 556, 561; romain, 561; des réguliers, 556; du Saint-Esprit, 541; du S. Crucifix, 542; du S. Sauveur *in abundantia*, 511; de la Transfiguration, 542; de la Vierge, 541; de l'Annonciation, 540; renfermant des corps saints, 543 — 548; des Sis : Abondius, 540; Ambroise, 540; André, 540; Antoine, abbé, 540; Antoine de Padoue, 540; Antonin, mart., 540; Augustin, 540; Barthélémy, 540; Basile, 542; Blaise, 540; Boniface, 540; Chrysostome et Daric, 540; Cosme et Damien, 540; Erasme, 540; Eustache, 540; François d'Assise, 542; Gabin, 540; Gilles, 540; Georges, 540; Jacques, 540; Jean *ad fontes*, 540; Jean évang., 540; Jean-Baptiste, 540; Jean Chrysostome, 540; Jérôme, 540; Lambert et Servais, 540; Laurent et Georges, 541; Laurent, 541; Léon IV,

541; Marc, 541; Martial, 541; Martin, 541; Maurice, 541; Michel, 540, 541; Nicolas, 541; Pasteur, 541; Pèlerin, 541; Philippe et Jacques mineur, 541; Pierre, 542; Pierre et Paul, 541; Procèsse et Martinien, 541; Quarante martyrs, 541; Sébastien, 541; Simon et Jude, 541; Silvestre, 541; Sixte, 541; Trident, 541; Trois rois mages, 541; Venceslas, 541; des Stes : Agathe, 540; Anne, 540; Brigitte, 510; Catherine de Sienne, 540; Lucie, 541; Madeleine, 541; Pétronille, 541; Ursule, 541; des morts, 541; sept autels, 548.

Authenticité, 459.

Autruche, 40.

Autun, 82, 140.

Auxerre, 140.

Avènement du Christ, 32, 345.

Avent, 28, 32.

Aventin, 40, 233.

Avcugles, 482, 513.

Avignon, 117, 433.

Axa, 40.

Azarian (Mgr), 83.

Azel, 431.

Bacchanales, 40.

Bacchus, 40.

Bœdeker, 50.

Baguette, 297.

Bain, 364, 375, 405, 408, 411 — 416, 423, 425, 429, 439.

Baiser de paix, 56.

Balai, 489.

Balance, 41.

Baldalquin, 557.

Bâle, 280.

Balthasar, 41.

Balustrade, 538.

Bamberg, 266, 490.

Bandeau, 97, 161.

Banquettes, 359.

Banderole, 209, 281.

Banquet, 19.

Baptême, 245, 414; du Christ, 19, 413

Baptistère : de Latran, 443; d'Ursus 49.

Baquet, 433.

Bar-le-Duc, 431, 435.

Barbe, 79, 336, 337.

Barcelone, 163.

Barillet, 119.

Barrette, 496; rouge, 517.

Bartolini (Mgr), 39.

Bas, 468.

Basilic, 41, 102.

Basilicains, 101.

Basilique de S. Paul, 67.

Bas-relief, 159, 179, 235, 361, 414, 422, 424, 427, 433.

Bassin, 311, 359, 436; à laver, 318.

Bâton, 253, 262, 433, 438.

- Bayeux, 289.
Bealæ memoriæ, 340.
 Béatitude, 41.
Beatus, 310.
Beau Dieu, 41.
 Beaumont (M. Charles de), 16.
 Beaulé, 41.
 Beauvais, 119.
 Bède, 41.
 Belgique, 26.
 Béliar, 41, 199.
Benedicite, 57.
 Bénédiction, 41 ; grecque, 329, 337 : à trois doigts, 515 ; avec la main gauche, 7 ; de l'eau, du pain, contre le feu, 121.
Benedictus, 59.
 Bénévent, 5, 41, 142.
 Berceau, 421, 441.
 Bergamasque, 220.
 Bergame, 220, 433.
 Berceuse, 433.
 Berger, 42, 360, 367, 379, 399, 400, 401, 405, 406, 410, 419, 430, 433, 437 — 441.
 Bergère, 16, 170.
 Bérîte, 309.
 Bestiaire, 163, 329.
 Bethléem, 42, 339, 365.
 Beuron, 33.
 Bibelot religieux, 441.
 Bibliothèque, 221 ; barbare, 91 ; Vallicelliana, 91 ; vaticane, 38.
Bibliothèque illustrée, 9.
Bibliothèque vaticane, 47.
 Bienheureuses : Agnès d'Assise, 184 ; A. Clarisse, 184 ; A. de Prague, 184, 201 ; A. de Venosa, 184, 203 ; Anne-Marie de Jésus, 242 ; Catherine d'Osimo, 517 ; Christine Cicarelli, 517 ; C. Visconti, 517 ; Louise Albertoni, 546 ; Marie d'Aragon, 520.
 Bienheureux : Aimon Tapparelli, 208 ; Airald, 211 ; Albert de Bergame, 216 ; A. le Grand, 215 ; Alexis Falconieri, 238 ; Alphonse Borgia, 517 ; Alvaro de Cordoue, 218 ; Amat Ronconi, 239 ; Ange d'Aqua-Pagana, 445 ; Barthélemy Guttierrez, 242 ; B. Laurel, 242 ; Bonaventure de Padoue, 517 ; Crispin de Viterbe, 544 ; Gilles Colonna, 518 ; Ignace de Azevedo, 242 ; Jean-Baptiste de Rossi, 545 ; Jean Leonardi, 546 ; Jean Massias, 242, 246 ; Louis Florez, 242 ; Martin de Porres, 242, 247 ; Nicolas de Forca Palena, 546 ; N. des Lombards, 546 ; Pierre Zuniga, 242 ; Santhus de Cori 526 ; Sébastien de Aparizio, 242, 251 ; Thomas, 526 ; T. Unzio, 495 ; Tomasi, 547.
 Blanc, 138.
 Blaquernes, 233.
 Blé, 42.
 Blocs de pierre, 501.
 Bœuf, 42, 310, 359, 367, 398, 404, 405, 409, 415, 435, 437.
 Bohême, 362.
 Boiserie, 250.
 Boîte à eulogies, 404.
 Boldetti, 43.
 Boleslas, 89.
 Bolland, 9.
 Bollandistes, 112.
 Bologne, 49, 143, 205, 405, 435, 461.
Bonæ memoriæ, 343.
 Bonne foi, 15.
 Bonnet phrygien, 80.
 Bordure, 120 ; d'argent, 19.
 Borne, 102.
 Bouc, 42, 361.
 Bouche, 97 ; ouverte, 438.
 Boucles d'oreilles, 151, 159.
 Bouillet (chanoine), 15.
 Bouillie, 426, 431.
 Bourdon, 234.
 Bourgeoisie, 499.
 Bourges, 27, 29, 116, 432, 561.
 Bourreau, 93, 99.
 Boussole, 15.
 Bouteille, 42.
 Bouton : de roses, 524 ; rouge, 519.
 Boutroue (M.), 24.
 Boyer d'Agen, 36.
 Branches de pin, 128.
 Bras, 320 ; nus, 438, 439 ; de S. Jaconde, 18.
 Brasseurs, 93.
 Brauweiler, 291.
 Brebis, 42, 361.
 Bref, 471.
 Brescia, 105.
 Bréviaire, 93, 433.
 Brie (Mgr de), 48.
 Brigadier, 470.
 Brigitte, 388.
 Brive, 470.
 Bruxelles, 53, 169, 171, 274, 362, 490.
 Bucher, 99, 123, 147, 159, 352.
 Buisson ardent, 42, 264.
Bulletin : archéologique, 27 ; *archéologique du comité des travaux historiques*, 27 ; *de la Commission des antiquités de la Seine-inférieure*, 11 ; *monumental*, 42.
 Bulteau (abbé), 29.
 Bure, 468.
 Buste, 470, 492, 523.
Buzzolanti, 253.
 Byzance, 92.
 Cabochon, 108.
 Cahier (P.), 11, 14, 15, 17.
 Cain, 43.
 Caisse à reliques, 94.
 Calcata, 44.
 Calendrier, 43, 437, 500.

- Calice, 43, 117, 151, 199, 246, 329, 395, 519; ministériel, 14.
 Calotte, 469.
 Calvaire, 21.
 Cambrai, 120, 140, 309.
 Camerino, 445.
Cancellata, 107.
 Candélabre, 91.
 Candes, 124.
 Candic, 105.
 Canon de la messe, 56.
 Cantine, 134.
 Capitulaire, 80.
 Capoue, 118, 120, 129.
 Cappadoce, 54.
 Capuce, 80.
 Capuchon, 71, 79, 209, 468, 473, 524.
 Capucins, 466, 467.
Caractéristiques des saints, 14.
 Cardinaux, 456.
 Carlsruhe, 397.
 Carmes, 213.
 Carnations, 95.
 Carmélites, 228.
 Carrelage en majolique, 36.
 Carthage, 247.
 Cascia, 520.
 Casque, 99.
 Cassidoine, 22.
 Castiglione (baron de), 51.
 Castille, 70.
 Castres, 153.
 Catacombe, 82, 270, 285, 407; de Ste Agnès, 150; de S. Calixte, 259.
 Catalogue, 457; de Turin, 77.
 Catane, 117.
Cathedra, 417.
 Cavalcade, 329.
 Cave, 134.
 Caverne, 367, 370, 372.
 Ceci, 140.
 Ceinture, 15, 209, 335, 338, 434, 524.
 Cène, 40.
 Cens, 486.
 Céphas, 43.
 Chaillot (Mgr), 39.
 Chaîne, 99; de S. Pierre, 44.
 Chainetiers, 225.
 Chaire de S. Pierre, 44.
 Châlons-sur-Marne, 527.
 Chalumeau, 300.
 Chambéry, 433.
 Chambres Borgia, 35.
 Champigneulle, 10.
 Chanaan, 61.
 Chandelier, 13, 557; à sept branches, 44.
 Chandolle, 13, 432.
 Chanoines, 17.
 Chape, 17, 255, 425, 427, 437, 531; de S. Martin, 47.
 Chapeau, 234; cardinalice, 11; rouge, 519.
 Chaplet, 160, 246, 251, 253, 468, 524.
 Chapelle, 17, 67, 157; papale, 195.
 Chapiteau, 290, 312, 414, 415.
 Charbon, 44; ardent, 123, 203.
 Charcutiers, 524.
 Charité, 194.
 Charte, 329.
 Chartres, 12, 28, 169, 307.
 Chartreux, 211, 490.
 Châsse, 18, 118, 119, 121, 152, 222, 394, 414, 417, 420, 459.
 Chasuble, 17, 156, 179, 333, 336, 338, 416, 425, 432, 496; bleue, 514; brune, 515.
 Chatigny, 16.
 Chaudronnerie, 429.
 Chaussures, 468; noires, 336.
 Chef, 314; de S. Denis, 21; de S. Grat, 18; de S. Jean-Baptiste, 17.
 Chemin de la croix, 218.
 Chêne, 473.
 Chetso, 17.
 Cheval, 99.
 Chevalet, 99, 482.
 Chevalier, 53.
 Chevalier (Ch. Ulysse), 50.
 Cheverus (cardinal dé), 10.
 Cheveux, 140, 160, 175, 336, 337; longs, 21.
 Chlamyde, 80, 333.
 Chodchod, 44.
 Chrisme, 50.
 Christ, 8, 129, 132, 290, 329; en majesté, 30.
 Chrysolithe, 44.
 Ciampini, 42.
 Ciboire, 149.
 Ciborium, 91, 557, 561.
 Cicatrice, 324.
 Cierge, 127, 412, 432, 488; pascal, 45, 91.
 Cimetière: d'Ostricn, 44; de Ste-Agnès, 178, 180; de Ste-Balbine, 346; de S. Calixte, 83, 87, 110, 219; de S. Pancrace, 346; de S. Pontien, 72; de Prêtextat, 107, 110; de Thason, 457.
Cinq pièces, 505.
 Cippe, 102.
 Circoncision, 43, 44.
 Cire, 151.
 Cirque, 175; agonal, 150.
 Ciseaux, 123.
 Cithare, 300.
 Citron, 455.
Civiltà catholica, 24, 46.
 Clef, 336, 503.
 Clefey, 121.
 Cléopé, 368.
 Clergé, 499.
 Clermont, 111, 360, 453.
 Clientèle des saints, 182.
 Cloche, 128, 222.
 Clocher, 47, 119.
 Clochette, 170, 473.
 Cloître, 138, 158, 327, 414.

Clou, 44; trois clous, 47.
 Cluny, 57.
 Cœur, 15, 518; enflammé, 15; sacré, 19.
 Coffret, 151, 415.
 Collecte du clergé, 353.
 Collection Basilewski, 26.
 Collège, 133.
 Collier, 164, 470.
 Colline, 439.
 Collon (abbé), 49.
 Cologne, 42, 275, 432, 496.
 Colombe, 162, 165, 298, 316, 317, 329, 412, 432; cimériale, 45; eucharistique, 12, 45.
 Colonna (les), 22; 65.
 Colonne, 70, 256, 538; de nuée, 45.
 Colosse de Néron, 77.
 Colysée, 72.
 Commémoraison, 463.
 Commère, 441.
 Communion, 15, 199.
 Compagnons, 457, 459.
 Compiègne, 57, 58.
 Complainte, 225.
 Conception, 358, 436.
 Concile de Trente, 48.
Conditeur, 389.
 Confession, 72, 91.
 Confirmation, 352.
 Confiserie, 19.
 Confraternité, 14.
 Confrérie, 106, 190, 220, 488, 499.
 Congrégations mensuelles, 186.
 Conque, 178, 337, 440.
 Conques, 15, 440.
 Constantin, 22, 23.
 Constantinople, 267, 351.
 Contemplation, 445.
Contestatio, 56.
 Conti (les), 65.
 Conventuels, 467.
 Coq, 45.
 Corbeille, 45, 475.
 Corde, 256, 468, 473; à nœuds, 28.
 Cordeliers, 468.
 Gordon, 202, 488.
 Cordonniers, 108, 361.
 Cordoue, 518, 532.
 Cori, 518, 519.
 Corméry, 96.
 Corneto, 108.
 Corniculaire, 331.
Correspondance historique, 16.
 Corsage, 488.
 Corsini, 41.
 Cosmatesque, 354.
 Costume, 197, 525, 531; blanc, 199; bénédictin, 10; franciscain, 53; laïque, 334; militaire, 98; des mineurs observantins, 245; de pèlerin, 234; de S. Antoine de Padoue, 465.
 Coule, 70, 71, 324.

Couleur : aurore, 17; grenat, 336; liturgique, 514.
 Coupe, 124, 246, 297; d'ablution, 19; à boire, 19.
 Coupole, 561.
 Courlay, 390.
 Couronne, 78, 123, 140, 157, 161, 197, 201, 338, 352, 420, 483, 517, 518, 519, 520, 525, 531; d'épines, 45; fleurdelisée, 519; fleuronnée, 314; de fleurs 444; de laurier, 12; de roses, voir *Roses*.
 Couronnement, 425.
 Courtisanes, 23.
 Cousins, 456.
 Coutances, 227.
 Couteau, 337, 496; de pierre, 44.
 Couvent : des Maronites, 473; de S.-Sixte, 14.
 Couvre-chef, 469.
 Crachat, 45.
 Crâne, 525.
 Crèche, 46, 359, 373, 376, 404, 407, 434.
Credo, 39.
 Crémone, 216.
 Crénelage, 20.
 Croix, 12, 26, 46, 129, 163, 200, 205, 234, 245, 254, 518, 557; d'archevêque, 519; à double croisillon, 90; grecque, 24; pectorale, 71; en forme de potence, 12; en X, 39; processionnelle, 336; vraie croix, 394.
 Crollanza (Ch. de), 51.
 Crosnier, 11.
 Crosse, 41, 69-71, 412, 492, 509.
 Crucifère, 325.
 Crucifiement, 46.
 Crucifix, 46, 202, 209, 245, 246, 475, 518, 525, 526.
 Crucifixion, 46.
 Crypte, 108, 160, 234, 457.
 Cuillère, 434.
 Cuirasse, 99.
 Cuisiniers, 322, 325.
 Culte, 27, 146, 449, 465, 477; immémorial, 217.
Cultores Christi martyrum, 72.
Curia, 102.
 Custode, 12.
 Cyriaque, 360.
 Dais, 409; suspendu, 561.
 Dalmatie, 334.
 Dalmatique, 108, 121, 338, 515; laticlavée, 333, 336; verte, 514.
 Damasquinure, 363.
 Dame, 352.
 Dandesigny, 75.
 Danesi, 35.
 Daniel, 46, 266.
 David, 30, 283.
 Déchaux, 516.
 Débordement des eaux, 18.
 Décollation, 79, 147.

Délivrance des prisonniers, 513.
 Démon, 14, 263, 270, 322, 397, 511 :
 voir *Diable*.
 Dent, 13, 487, 492, 493; de Charlema-
 gne, 21.
 Dentelle d'argent, 17.
 Dévotion, 265.
 Devant d'autel, 17.
 Diable, 13, 17; voir *Démon*.
 Diaconie, 66, 68, 102, 129, 233.
 Diacre, 15.
 Diadème, 154, 179.
Dictionnaire de la Bible, 36.
 Didron, 11, 36.
 Dieu, 8, 505.
 Dignitaires, 499.
 Dijon, 281, 556.
 Diptyques, 412.
 Disciples, 23.
 Discipline, 517.
 Disques, 317.
 Dissais, 318.
 Distribution de prix, 196.
 Dominicains, 10.
 Donatello, 51, 53.
 Donateur, 11, 14, 434, 492.
 Donation, 328, 499.
 Donatrice, 437.
 Dot, 488, 524.
 Dotation, 488.
 Douai, 118, 120.
 Dragon, 16.
 Drames liturgiques, 399.
 Dresde, 440.
 Duc (chan. P.), 17, 18.
 Du Cange, 55.
 Duchesne (Mgr), 44.
 Dumuys, 20.
 Dupanloup (Mgr), 3.
 Dysenterie, 74.
 Eau : de S. Albert, 218; Paola, 134.
Ecce Homo, 452.
 Ecclésiastique, 61.
 Écharpe, 121, 438.
 Echaudé, 431.
 Echelle, 475.
 Ecole : gratuite, 134; de la Vierge,
 450.
 Ecuelle, 202, 234.
 Ecusson, 311, 361, 499; des cinq
 plaies, 11.
 Edesse, 230, 236.
 Eglise : édifice, 17, 201; cardinalice,
 348; stationale, 348; supprimée, 76;
 de Rome, 561.
 Eglises de Rome : S. Adrien, 100; S.
 A. *in campo vaccino*, 117; S. Aga-
 pit *ad vincula*, 109; S. A. *via tibur-
 tina*, 109; Ste Agathe, *via aurelia*
 135; S. A. *de Burgo*, 135; S. A. *d*
caballo 131; S. A. *ad caput africa*,
 134; S. A. *ad colles jacentes*, 134; S.
 A. *de monte malo*, 136; S. A. *ai pan-*

tini, 116; S. A. *in porterula*, 135; S.
 A. *alla suburra*, 116, 132; S. A. *in tras-
 tevere*, 116, 133; Ste Agnès, *in agone*
 177; S. A. *ad duo furna*, 176; S. A.
 hors les murs, 150; S. A. place Na-
 vone, 150; S. A. sur la voie Nomen-
 tane, 178; S. A. *in trastevere*, 176;
 S. Alexis, 107, 137, 233; Ste Anasta-
 sie, 252, 354; S. A. *de arenula*, 325;
 S. A. *de trivio*, 325; S. Ange, *in*
pescaria, 63; S. Apollinaire, 107,
 485; S. A. *in archipresbyteratu*,
 483; S. A. *in classe*, 50; S. A. *in*
Laterano, 486; S. A. *ad palmata*,
 485; S. Apollinare nuovo, 50; SS.
 apôtres, 107; S. Aurée, 533; S. Bar-
 thélemy en l'île, 86, 89; S. Basile *a*
capo le case, 70; S. Benoit, 67; Ste
 Cécile, 67, 87, 88, 94, 117, 213; SS.
 Cosme et Damien, 107; Ste Croix
 de Jérusalem, 107; S. Dominique,
 117, 118; S. Etienne, 108; S. Jean
 108; S. J. *in agno*, 533; S. J. *in*
pescheria, 63; S. Jean de Latran,
 45; SS. Jean et Paul, 117; du Jé-
 sus, 86; S. Laurent *in damaso*, 87,
 94, 117; S. L. *in lucina*, 94; S. L.
 hors les murs, 487; S. Léonard, 90;
 S. Louis des Français, 325, 487; S.
 Marc, 73, 87, 107, 108; Ste Marie *in*
ara cœli, 53; S. M. *in campilelli*,
 88, 93, 117; S. M. *in Cosmedin*, 63,
 93, 206; S. M. Majeure, 46, 86, 102,
 103; S. M. *nuova*, 73; S. M. du peu-
 ple, 123, 350; S. M. *ad præsepce*, 103;
 S. M. *in portico*, 66; S. M. trans-
 pontine, 213; S. M. *in trastevere*,
 43, 46, 107, 487; S. M. *in via lata*,
 107, 350; S. M. de la victoire, 350;
 S. M. du spasme, 451; S. Marlin des
 monts, 213; S. Onuphre, 207; S.
 Pantaléon des monts, 73; S. Pierre
 du Vatican, 107; S. P. és-liens, 117;
 SS. Pierre et Marcellin, 87; Ste Pra-
 xède, 63, 87, 117; Ste Prisque, 40; S.
 Roch, 87; S. Silvestre, 213; S.
 Sixte, 117; S. Stanislas des Polo-
 nais, 89; S. Venance, 331; SS. Vin-
 cent et Anastase, 107, 326.
 Eglises : N.-D. de Dijon, 27; S. Etien-
 ne le rond, S. Maur (Paris), 118; S.
 Hubert (Belgique), 124.
 Eglisette, 67, 104, 135, 207, 447, 533.
 Ehrle S. J. (Fr.), 35.
 Egouts, 160.
 Egypte, 54.
 Eléphants, 66, 163.
 Élévation de corps, 222.
 Elus, 33.
 Email, 412, 428, 436, 536; de Limoges,
 26, 419, 441.
 Embéguiné, 454.
 Embrassement, 289.
 Émeraude, 489.

- Empereur, 505.
 Encensoir, 289, 483.
 Enclume, 98.
 Enclure, 98.
 Enfant, 17, 123; Jésus, 52, 198, 200, 250, 433, 437; de S. Joseph, 364; de Marie, 192; agenouillé, 111; malade, 110; massacré, 438.
 Enfantement, 18, 358.
 Enfer, 13, 270, 274, 301.
 Enseigne de pèlerinage, 431.
 Entrailles, 199.
 Entraves, 71.
 Epée, 99, 443.
Ependyten, 80.
Ephemerides liturgicæ, 38.
 Epidaure, 90.
 Epigraphe, 22, 68, 90, 91, 102, 132, 171, 177, 178, 346, 352, 457.
 Epigraphie, 82, 340.
 Epine, 525.
 Epingle, 488.
 Epingliers, 478.
 Epiphanie, 57, 423, 425, 435.
 Epitaphe, 74, 82, 120, 127, 147, 183, 204, 224, 333.
 Epouse, 450.
 Escalier, 222, 223, 234.
 Escarcelle, 434.
 Espagne, 14, 54, 218, 528.
 Esprit-Saint, 4, 473.
 Estampe, 265, 436, 470.
 Esther, 18.
 Esthétique, 10.
 Etable, 46, 435, 440.
 Etendard, 7; de la Résurrection, 171.
 Etiquette, 459, 475, 501.
 Etna, 118.
 Etoile, 201, 261, 298, 321, 361, 419, 438.
Etoile rouge, 202.
 Etoile pendante, 515.
 Etoupe, 345.
Etude sur les noms de baptême, 27.
 Etudiants, 23.
 Etui armorié, 119.
 Eubel, 51.
 Eucharistie, 83.
 Eulogies, 514.
 Euphémien, 233.
 Evangélaire, 108, 156, 336, 415.
 Evangéliste, 31, 305, 329.
 Evangile : apocryphe, 39, 362, 364, 373, 376, 401, 424; de l'enfance, 371, 390; de la Nativité de Marie, 390.
 Eventail, 488.
 Evêque, 50, 340.
 Evora, 26.
Exultet, 45.
 Ex-voto, 445.
 Face (Ste) d'Abgar, 37.
 Félicie d'Ayzac, 44.
Felicis recordationis, 343.
 Félix Clément, 39.
 Fer : rouge, 532; à hostie; 7.
 Ferentino, 241.
 Fermail, 12.
 Fétage, 19.
 Fête, 487, 523, 530; de la chaire de S. Pierre, 60; de l'âne, 39.
 Feu, 164, 274.
 Fibule, 80, 335.
 Fièvre jaune, 213.
 Figues, 524, 526.
 Figure : de Marie, 29; humaine, 316; géométrique, 15; imberbe; 97; rasée, 97.
 Filigrane, 14, 119.
 Fille, 16.
 Fillet, 234.
 Fiole, 121.
Flabellum, 23.
 Flagellation, 79.
 Flaminc, 24.
 Flamme, 140.
 Flammicum, 121.
 Flandres, 100.
 Fleur, 436; de lis, 311, 337.
 Florence, 379, 415, 435, 436, 440.
 Foi, 15, 194.
 Folie, 310.
 Fondateur, 336.
 Fondettes, 16.
 Fondeur, 129.
 Fontaine de Trévi, 322.
 Fontevrault, 128.
 Fontgombault, 440.
 Fonts-baptismaux, 412.
 Forest, 120.
 Forgerons, 361.
 Forum, 102; de Trajan, 66.
 Fosse, 216.
 Fossin (abbé), 47, 48.
 Foudre, 119.
 Foulon, 332.
 Fournaise, 297; ardente, 286.
 Fra Angelico, 24.
 France, 26.
 Franciscains, 10.
 Frascati, 117.
Fratres sacerdotes, 102.
 Frères prêcheurs, 10, 14.
 Fresques, 14, 35, 79, 81, 125, 130, 138, 157, 164, 170, 200, 207, 209, 234, 251, 253, 254, 255, 291, 294, 295, 327, 328, 329, 352, 405, 413, 418, 426, 428, 430, 435, 452, 467, 482, 491, 492, 519, 526, 537.
 Fribourg, 8.
 Fronton, 538.
 Fuite en Egypte, 39, 442.
 Fulda, 108.
 Fustigation, 99.
 Galiot, 21.
 Galon, 98.

Gams (Dr), 50.
 Gand, 94.
 Gaule, 54.
 Gavanto, 57.
 Gazon, 436.
 Gelôme, 418.
 Gemmes, 156, 164, 168, 179.
 Gênes, 112.
 Généralissime, 469.
 Genola, 208.
 Genou en terre, 434.
 Gentils, 370.
 Géoliers, 93.
Gesta martyrum, 148.
 Geste, 439, 440.
 Giacosa (Dr), 20.
 Giry, 9.
 Givet, 250.
 Gladiateur, 73.
 Glaive, 140, 164.
 Glaston, 309.
 Globe céleste, 411.
 Gnosn, 89.
 Gnosn Kaïnite, 50.
 Gobin le Gay, 361.
 Gradin, 557, 560.
Gradinata, 65.
 Graflite, 107.
 Gravure, 199, 235, 291, 473, 525.
 Grenade, 153.
 Griffon, 329.
 Gril, 15.
 Grille, 361, 557.
 Grimouard de S.-Laurent, 47.
 Gris cendré, 468.
 Grisar (P.), 24, 46.
Grotta Ferrata, 69.
 Grotte, 255, 357, 373, 398, 407.
Grympa, 120.
 Guéret, 246.
 Guérison, 367, 372, 439.
 Guibaud (M.), 27.
 Guimpe, 488, 525.
 Guiot, 13.

H, 336, 337.
 Hagiographie, 9, 502.
 Hamerani, 41.
 Hampe, 7.
 Hangar, 379, 433.
 Hanovre, 365.
 Hébreux (des trois), 102.
 Hecker (P.), 2, 3.
 Hénoch, 61.
 Héraldique, 51.
 Herluison, 20.
 Hermine, 26.
 Heures, 55.
Heures, 437; gothiques, 360.
 Hiérapolis, 83.
 Hollande, 26.
 Hongrie, 89.
 Honneurs militaires, 469.
 Hôpital, 202, 239.

Hospice, 23, 134.
 Hostie, 199, 519.
 Houlette, 441.
 Huile, 118.
Humiliés, 133.
 Huppe, 329.
 Huysmans, 28.
 Hymne, 114, 142, 397, 409, 481.
 Hypogée, 68, 136.

Ikone, 412.
 Iconographie, 9, 157, 273, 276, 309, 311, 402, 421, 502; de Ste Agnès, 149; de S. Alexis, 234; de Ste Anastasio, 351; de Ste Anne prophétesse, 453; de S. Apollinaire, 482; de Ste Apolline, 492; de S. Aubin, 513; de S. Grat, 17; des trois Hébreux, 259; de Ste Rose de Lima, 250; de S. Thomas de Villeueuve, 530.
 Ignatius Salvatori (prof.), 38.
Illatio, 56.
 Illustrations, 9.
 Image : de la Vierge, 233; en bosse, 106; miraculeuse, 249, 309, 321, 324, 331, 445.
Imagines clypeatæ, 537.
 Inclination de tête, 349.
 Index, 315.
 Indre-et-Loire, 16.
 Indulgences, 185, 191, 192, 222, 242, 322, 344, 464, 471, 480, 487, 523, 532; *in articulo mortis*, 191.
 Infini, 15.
 Infirmier, 247.
 Inquisiteur, 208.
 INRI, 12.
 Inscriptions, 79, 94, 98, 107, 120, 150, 156, 159, 161, 164, 168, 169, 174, 181, 197, 223, 252, 258, 263, 264, 265, 281, 289, 316, 318, 321, 324, 327, 333, 334, 361, 393, 457, 484, 485, 492, 513, 519, 523, 538, 555, 557; de dédicace, 355.
 Insignes royaux, 517.
 Instruments : de la Passion, 518; de paix, 20; à cordes, 437.
 Intempéries, 18.
 Intestins, 99.
 Introît, 271.
 Inventaire, 14; de Charles V, 21; du duc de Berry, 21; du duc de Bourgogne, 22; du duc de Normandie, 21.
 Invitatoire, 58.
 Isaac, 40.
 Isaac, 41.
 Isernia, 490.
 Isolement de l'autel, 561.
 Issy, 39.
 Istrie, 334.
 Italie, 24, 26, 54, 218.
 Itinéraire de Salzbourg, 77.

Ivoire, 298, 356, 371, 410, 411, 415, 419, 428.

Jacob, 40.

Jacques, 364.

Jambes nues, 468.

Jasmin, 123.

Javin, 18.

Jean de Malignes, 18.

Jeanne d'Arc, 10.

Jérémie, 11.

Jérusalem, 339.

Jésuites, 52.

Jeûne, 449.

Jonc, 475.

Joues, 97.

Jouine, 389.

Jubilé de Léon XIII, 82.

Jugement, 305; dernier, 42.

Juifs, 370.

Juste, 364.

Kerdevot, 436.

La Bastide S.-Pierre, 440.

La Cathédrale, 28.

Lacerna, 81.

La Chaise-Dieu, 263.

La Combe, 3.

Lacordaire, 9.

La Croix, 46.

Lagnasco, 208, 209.

Lagrange (Mgr), 4.

Lait, 28; de la Vierge, 42.

Lamentations, 38.

Lampe, 164, 290; ardente, 255.

Lance, 140.

Langes, 359, 407.

Langres, 258.

Langue, 13.

Lanterne, 433, 436.

Lapin, 329.

La Roche-sur-Yon, 378.

Laticlaves, 155.

Lavement des statues, 102.

Lazare, 230.

Le Camérier, 65.

Légende, 27; dorée, 24, 377.

Legs de messes, 445.

Le Mans, 11, 29, 30, 418, 431.

Le meuble, 26.

Le Miralais, 29.

Léopard, 329.

Lérída, 171.

Lesêtre (M.), 44.

Les fontaines en Limousin, 27.

Les Saints, 9; de la messe, 26.

Le Sueur, 10.

Letouzey, 37.

Lettre (ou supplique), 519; énigmatique, 19.

Leuca, 52.

Liber pontificalis, 66, 353.

Licorne, 164.

Liège (ville), 42, 175.

Lieutenant général, 470.

Lille, 14.

Lima, 245, 247, 251.

Limbes, 263.

Limbourg, 399.

Limoges, 7, 292, 305; œuvre de L., 117.

Linge, 123.

Lion, 98, 99, 111.

Lipsanographie, 455.

Lis, 140, 153, 164, 198, 200, 234, 246, 517, 518, 531.

Lisbonne, 101.

Lit, 397.

Litanies, 324, 347, 481.

Liturgie, 309, 323, 347, 399, 449; ambrosienne, 395; gallicane, 55; gothique, 55; mozarabe, 56; romaine, 55.

Liverani (Mgr), 46.

Livre, 26, 53, 70, 140, 157, 165, 198, 200, 209, 324, 351, 475, 492, 503, 510, 526; d'heures, 21.

Londres, 437.

Lorum, 154, 338.

Lotiones, 19.

Loup, 289.

Louvre, 10, 40.

Lucède, 70.

Lucernaire, 108.

Lucques, 258.

Luitprand, 24.

Lumière, 522, 535.

Lune, 305.

Lunettes, 251.

Lungara, 220.

Lungaretta, 133.

Lupanar, 143, 147, 160.

Lutrin, 38.

Lycie, 54.

Lydia, 364.

Lyon, 211, 478.

Mâchoire, 12, 493.

Madone, 485; miraculeuse, 548; de la Victoire, 74, 205.

Madre, 19.

Madrid, 169.

Mages, 41, 42, 337, 399, 400, 401, 422, 430, 437, 447.

Magnanopoli, 65.

Magnificat, 38, 59.

Mahault, 361.

Maignen, 2.

Main, 99, 208; de Dieu, 154, 161; chaude, 452; bénissante, 317; croisée, 475, 476; étendue, 245; jointe, 140, 434, 474.

Mal de dent, 489; de ventre, 106; *mal chestia*, 28; *mal jouvence*, 28; voir *Maux*.

Maladie, 18; de la gravelle, 519; de la pierre, 478, 519.

Malmesbury, 147.
Mame, 9.
Mangeoire, 46.
Manifestation, 494.
Mansionnaire, 204.
Manteau, 79, 253, 313, 333, 469; de S. Joseph, 345; noir, 199.
Manuscrit, 424.
Marbre, 179.
Marbriers, 361; romains, 91.
Marc-Aurèle, 83.
Marché, 473; aux herbes, 66.
Maréchal de camp, 470.
Maréchaux ferrants, 361.
Maremnes, 328.
Marie, 39, voir *Vierge*; trois Maries, 39, 436; Jacobè, 368; Salomè, 368.
Maritorne, 28.
Marmite, 365.
Marmorata, 326.
Marsaux (Ch.), 24.
Marseille, 94.
Martin du Mesnil, 13.
Martyre, 53.
Martyrologe, 80; bénédictin, 70; dominicain, 70; hiéronymien, 333.
Masure, 438.
Matroneum, 178.
Mausolée de Galla Placidia, 49.
Maux de doigts, 19; de reins, 18, 28; voir *Mal*.
Mayenne, 10.
Médaille, 41, 152, 186, 191, 192, 345, 354, 530.
Médailion, 12, 19, 262, 316, 436, 473.
Méditations (petites) sur les vertus chrétiennes, 8.
Meillars, 28.
Melchisedech, 283.
Mélode, 300.
Mély (de), 42, 45.
Mémoire, 463.
Mendiants, 225.
Mense, 17.
Menton, 97.
Mercédaires, 92.
Mérinos, 468.
Messenger de S. Joseph, 24.
Messe, 55; pour les abbés, 69; de l'aurore, 391; de minuit, 393; votive, 470, 527.
Messie, 399, 400.
Messine, 213.
Métropolitain, 233.
Michon, 42.
Milan, 41, 140, 241, 257, 367, 395, 452, 496.
Mineurs observantins, 467.
Miniature, 24, 98, 111, 127, 281, 409, 412, 419, 423, 429, 431, 437, 514.
Miracles, 89, 120, 128, 202, 208, 209, 216, 222, 246, 321, 511, 521.
Misach, 302, 316, 547.
Misaël, 360.

Miséricorde, 288.
Missel, 431; dominicain, 425; *gotico-gallicanum*, 55.
Mitella, 179.
Mitre, 69, 70, 71.
Modèle d'église, 336.
Modène, 45, 434.
Moines basiliens, 483.
Moissac, 290.
Monastère : de S. Alexis, 89; de Ste Catherine de Sienne, 66; de S. Laurent, 110; du Mont-Vierge, 203.
Monnaie, 81.
Monogramme du Christ, 52, 53.
Monstre, 26.
Mont : Athos, 119; Cassin, 112, 275.
Montalembert, 9.
Monte-Vergine, 117.
Montluçon, 436.
Montpezat, 424.
Monza, 44.
Mort de la Vierge, 23.
Mosaïque, 4, 22, 43, 49, 90, 108, 121, 132, 153, 159, 160, 164, 165, 167, 170, 324, 329, 331, 334, 370, 403, 407, 408, 415, 419, 441, 453, 468, 484, 558; de Ravenne, 5, 37.
Mosette, 18; noire, 519.
Mouchoir, 335, 488.
Moulage, 509.
Moule, 431.
Moulins, 556.
Mouton, 361.
Moyen-âge, 8, 561.
Mule, 161.
Munich, 264, 398.
Munster, 51.
Murano, 51.
Musée : de Cluny, 37; franciscain, 466; de Latran, 102.
Musette, 437.
Myroblites, 522.
Mystères, 399.
N. 337.
Nabuchodonosor, 264, 270, 275, 276, 304.
Naples, 22, 43, 140.
Nappe : bleue, 514; verte, 514.
Narbonne, 431.
Natalie, 94.
Nativité, 39, 140, 365, 387, 401, 405, 409, 413, 418, 419, 421, 422, 425, 427, 430, 433, 436, 437, 441; de la Vierge, 92, 441.
Navire, 307.
Navone (place), 473.
Nazareth, 404.
Nègre, 438, 447.
Netty (Mlle), du Bois, 3, 4.
Neuvaine, 525.
Nevers, 362, 399.
Nez, 97.
Nicomédie, 97.

Nielle, 492.
 Nimbe, 8, 34, 79, 108, 154, 201, 329, 335, 420, 535; circulaire, 502; crucifère, 199, 419; elliptique, 502; des bienheureux, 34.
 Nisibe, 83.
 Noblesse, 499.
 Noces de Cana, 43.
 Noé, 61, 307.
 Noël, 57.
 Noël's. 357, 359, 395, 398, 399, 440.
 Nœuds, 468.
Noli me tangere, 24.
 Nom : de Jésus, 53; de baptême, 75; d'emprunt, 158; propre, 75; patronymique, 240.
Nominations épiscopales, 50.
 Normandie, 509.
Notarella, 354.
Notes d'art et d'archéologie, 11.
 Nouaillé, 45, 397.
 Nourrice, 182.
Novissimum organum, 49.
 Noyon, 110.
 Nussac (M. Louis de), 27.
 Nymphé, 422.
 Observantins, 434.
 Occident, 30, 31.
 Octave, 145.
 Ode, 13.
 Odeur, 418, 522.
Œuvres complètes, 41.
 Office, 55, 141, 226; rythmé, 509; *officium triplex*, 463; de Ste Agathe, 112; de Ste Agnès, 141; de S. Alexis, 226, 228; de S. Apollinaire, 478; de Ste Apolline, 490; de S. Aubin, 509; de S. Martin, 54.
 Offrande, 216, 222, 336; de cierges, 445.
 Oiron, 437.
 Oiseau, 165, 436.
 Ollivier (P.), 9.
 Oméga, 37.
 Ongle, 310.
 Opuscule, 521.
 Orage, 70.
 Orant, 11, 263.
 Orante, 165, 166, 179, 335.
 Oratoire, 88, 481.
 Ordre : cassinien, 67; constantinien, 50; religieux, 499.
 Orfèverie, 327.
 Orgueil, 277.
 Orientation, 353, 560, 561.
 Orléans, 20.
 Ostension, 73.
 Ostensoir, 517.
 Ostie, 522, 534.
 Othon III, 90.
 Otrante, 52, 145.
 Ouvrage de Venise, 22.
 Oxfort, 309.

Pagella, 488.
 Pain, (J.-J.), 20.
 Pain, 43, 83, 126; bénit, 106.
Pala d'oro, 415, 427.
 Palais Altemps, 87, 117.
 Paléographie, 83.
 Palerme, 117, 213.
 Palestrina, 109, 111.
 Pallium, 90, 154, 174, 179, 298, 333, 336, 338, 431.
Palmata, 481.
 Palme, 53, 98, 125, 140, 166, 324, 351, 352, 432, 461, 483, 486, 492, 517, 518.
 Palmier, 254, 473.
 Palustre (L.), 96.
 Pamelus, 57.
 Panaris, 19.
 Panier, 432, 476; à provisions, 256.
 Papes : Adrien 1^{er}, 77, 80, 92, 93, 95, 97, 101, 109, 110, 326, 483, 486; Alexandre III, 329; IV, 202; VI, 35, 35, 214, 484; VII, 160, 354, 527, 530; VIII, 433; Benoît VII, 234; XIII, 5, 220, 252; XIV, 86, 93, 114, 116, 144, 323, 393, 450, 478, 485, 520, 521; Boniface VIII, 65; Calixte II, 169, 177; Clément VII, 289; VIII, 102, 113, 135, 191; IX, 248, 325; X, 217, 246, 334, 478, 529; XII, 227, 520, 521; XIII, 393; Damase, 174; Etienne III, 64; Eugène III, 326; IV, 254; Félix III, 110; Gélase, 39, 376, 377, 408; Grégoire I, 393; II, 417; IV, 66, 108, 161, 353; IX, 15, 67, 102, 116, 234; XI, 128; XIII, 86, 127, 134, 308; XVI, 218, 246, 247, 446; Honorius I, 101, 155, 178, 179, 481, 485; III, 135, 151, 326, 327; Innocent I, 64, 67, 222; II, 326; III, 65, 135, 353, 354; IV, 67; VIII, 295; X, 150, 178, 527; XI, 251; Jean IV, 331, 334, 335, 336; VII, 408, 409; Jules II, 86, 533; III, 485; Léon I, 304; III, 64, 66, 103, 109, 110, 234, 322, 326, 353, 354, 534; IV, 66, 135; VIII, 2, 35, 82; IX, 90, 135; X, 484; XII, 325, 391, 485; XIII, 2, 192, 194, 242, 247, 471, 520; Libère, 180; Marc, 108; Martin V, 53, 214, 234; Nicolas I, 135; III, 326; V, 36, 103, 368; Pascal I, 134; II, 90; Paul V, 246, 325; Pélage II, 219; Pie IV, 176, 325; V, 67, 76, 133, 176, 214, 271, 499; VI, 239; VII, 355, 448; IX, 157, 184, 185, 190, 193, 199, 200, 209, 212, 240, 252, 254, 393; Silvestre, 93; Sixte II, 110; III, 403; IV, 207, 353, 354; V, 37, 65, 234, 253, 254, 393, 484; Symmaque, 155, 179, 481; Théodore, 331; I, 407; Urbain III, 177; V, 135, VIII, 130, 209, 212, 246, 248, 354, 521.
 Pâques, 57.

- Paradisus*, 486.
Paragauda, 154.
 Paralysie, 28, 374, 387.
 Paralytique, 435.
 Paray-le-Monial, 49.
 Parement d'autel, 559.
 Paris, 140, 303, 478, 532.
 Parma, 74.
 Paroisse pontificale, 325.
 Parques, 102.
 Parure, 125.
 Parvis, 486.
 Passementerie, 98.
 Passe-pois, 519.
Passiones, 148.
 Passions, 274.
 Pâte vitreuse, 416.
 Patène, 262.
 Pâtisserie, 19.
 Pâtissiers, 322, 325.
 Patrologie latine, 55, 57.
 Patron, 70, 71, 89.
 Patronage, 74, 93, 108, 121, 150, 205, 206, 213, 216, 220, 225, 356, 469, 478, 489; laïque, 219.
 Paulistes, 2.
 Pauvres, 176.
 Pavie, 24, 40, 318, 433.
Pavonazetto, 167.
 Payzac, 28.
 Peau, 434.
 Pecci, 36.
 Pêcheurs, 361.
 Pectoral, 505.
 Pectorius, 82.
 Peinture, 66, 93, 136, 177, 208, 270, 304, 323, 326, 327, 407, 429; murale, 101.
 Pèlerin, 225.
 Pèlerine, 234, 469, 524.
 Pélican, 12.
 Pentecôte, 57.
 Pères du désert, 254.
Pergamo, 427.
 Péristyle, 178.
 Pérou, 248.
 Pérouse, 199, 455.
 Perpignan, 27.
 Perroquet, 329.
 Personnification, 280; de l'Eglise, 84.
 Pesée des âmes, 41.
 Poste, 93.
 Phinéas, 61.
 Phrygie, 82.
 Phthisie, 28.
 Phylactère, 46, 281, 439.
Pia hilaria, 13.
 Pieds, 335; chaussés, 21, 155, 167, 439; nus, 439, 468, 503.
 Pierre, 251, 475, 482; de dévotion, 88; du sacrifice d'Abraham, 542; première, 548.
 Pieuse union, 464.
Pifferari, 395.
 Pimont (M.), 31, 32.
 Pinturicchio, 35, 36.
 Pipes, 20.
 Pise, 453.
 Pitacium, 89.
 Pizzicaroli, 524.
 Plafond, 179; à caissons, 130.
 Plaine (Dom F.), 54.
 Planter, 361.
 Plaque, 263; émaillée, 441; de marbre 328; de cheminée, 440.
 Plon, 12.
 Plume, 475.
 Poésie, 195.
 Poison, 246.
 Poisson, 83, 297.
 Poitevins, 59.
 Poitiers, 153, 277, 281, 285, 292, 424.
 Poitou, 303, 509.
 Pologne, 89.
 Polygone, 160.
 Polyptique, 52.
 Ponsonailhe, 9.
 Pontificaux, 483, 505.
 Por-épice, 329.
 Porphyre, 91.
 Portail, 33; roman, 30.
 Porte, 411; Portèse, 73; de Rome, 24; Salara, 86; de bronze 453; de marbre, 67.
 Portique, 327; Octavie, 66.
 Portugal, 26, 469.
 Possédés, 514.
 Potation, 19.
 Poteau, 125.
 Potence à clochette, 473
 Poterne, 135.
Pozzo roncone, 214.
 Prague, 201.
 Pratiques, 27.
 Prébende canoniale, 17.
 Précepteur, 474.
Predella, 426.
 Prédication, 245; dans le désert, 23.
 Preneste, 109.
 Présent, 438.
 Présentateur, 433.
 Présentation, 40, 422; au temple, 442.
 Prêtoire, 451.
 Prière, 167, 242; indulgencie, 193.
 Prieur, 208.
Prieur, 99.
 Prison, 125, 144.
 Procession, 102, 327, 481, 486, 527.
 Procureur de fabrique, 519.
 Prophète, 279, 282, 292, 438, 450.
 Prophétie, 281.
 Prosaire, 309.
 Protecteur, 247, 469.
 Protévangile, 369, 387.
 Psalmodie, 103.
 Puits, 17, 18, 213, 223, 362; aux reliques, 91.
 Purété, 194.

- Purification de la Vierge, 449.
- Quadrature du cercle, 15.
- Québec, 348.
- Quenouille, 140.
- Quirin, 72.
- Quirinal, 64.
- R, 337.
- Rabat blanc, 524.
- Raconigi, 209.
- Raisins, 17, 154.
- Raphaël, 36.
- Ratbod, 57.
- Rational, 44.
- Ratisbonne, 50, 215.
- Ravenne, 49, 170, 205, 365, 444, 477, 478.
- Rayons, 193, 209; de lumière, 71.
- Réalisme, 98.
- Recommandés*, 214.
- Rédemption, 12.
- Redevance, 214.
- Refectoires*, 19.
- Regensberg, 51.
- Registre, 67.
- Règle monastique, 70.
- Regola*, 325.
- Règne du péché, 281.
- Reims, 13, 527.
- Reinage, 28.
- Reine de Saba, 29.
- Reliquaire, 12, 119, 172, 321, 328, 393, 428, 478; chef, 95.
- Reliques, 14, 74, 87, 107, 121, 139, 140, 151, 152, 172, 199, 202, 206, 213, 219, 220, 222, 223, 237, 246, 247, 251, 258, 319, 320, 321, 322, 327, 331, 334, 349, 350, 393, 443, 445, 450, 455, 459, 461, 477, 481, 484, 487, 488, 500, 501, 523, 530, 532, 533; de la Passion, 21; de S. Adrien, 93; de Ste Agathe, 117; des SS. Cyr et Jean, 14; insigne, 491; d'Orient, 97.
- Remy, 13.
- Renaissance, 8, 35, 98.
- Reniement de S. Pierre, 45.
- Rennes, 489.
- Repos de Jésus*, 433.
- Rescrit, 465.
- Résurrection, 7, 260, 268; des morts, 514.
- Retable, 252, 352, 431, 432, 435, 436, 437, 440, 492, 525, 538, 557.
- Retraite spirituelle, 186.
- Retz, 129.
- Revue: de l'art chrétien*, 14, 23, 50; *historique et archéologique du Maine*, 16.
- Rhumatisme, 18, 28.
- Ribadénéira, 9.
- Richard (abbé), 44.
- Riom, 173.
- Rite gallican, 57.
- Robe, 434, 438, 488; longue, 439.
- Robert d'Arbrissel, 69.
- Roger, 361.
- Rohault de Fleury, 9, 26.
- Rome, 14, 20, 24, 35, 41, 43, 53, 54, 56, 58, 67, 92, 94, 109, 140, 230, 455.
- Roncas, 17.
- Rorate*, 28.
- Rosaire, 249.
- Roses, 123, 161, 168, 197, 234, 250, 518, 524, 526; rouges, 531.
- Rosier de Marie*, 47.
- Rossi (de), 4, 35, 44, 82.
- Roue, 535.
- Rouen, 13, 279.
- Roulin (Dom), 12, 14.
- Rouyer (M. P.), 53.
- Sac, 234, 524.
- Sacramentaire, 347; Ambrosien, 257; de Bobbio, 55.
- Sacre, 513.
- Sacré-Cœur, 6.
- Sacrifice, 126.
- Sacripante (palais), 24.
- Sacristain, 204.
- Sage-femme, 39, 356, 359, 365, 370, 380, 387, 397, 400, 403, 405, 409, 410, 412, 418, 422, 428, 433, 434, 436, 437, 439, 440, 441, 442.
- Saie, 80.
- Saint-Benoît-sur-Loire, 278.
- Sainte-Chapelle, 12.
- Saint-Gall, 56.
- Saint-Omer, 259.
- Saint-Nicolas-de-Port, 12.
- Saint-Sornin-la-Volps, 28.
- Saint-des-Saints, 139.
- Sainte-Vierge, 8, 10, 51, 52, 83, 129, 169, 230, 283, 301, 335, 410, 433, 436-441, 450, 546.
- Saintes: Adria, 543; Afre, 105; Agathe, 112, 170; Aglaé, 137, 543; Agnès, 72, 105, 108, 116, 139, 543; A. d'Angleterre, 183; A. d'Assise, 197; A. de Montepulciano, 184, 199; A., abbesse, 184; Albine, 515; Amilia, 543; Anastasie, 116, 344, 356, 390, 391, 401, 402, 422, 429, 435, 543; Anatolie, 443; Anne, 10, 39, 360, 368, 433, 434, 436, 440, 441; A. prophétesse, 449, 450, 453; Antonine, 543; Apolline, 487; Artémie, 500, 543; Artongata, 517; Attica, 500, 543; Aurée, 532; Avoye, 532; Babile, 257; Balbine, 543; Barbe, 12, 266; Basile, 543; Basilisse, 350, 544; Bibiane, 544; Bonose, 544; Candide, 501, 544; Casta, 544; Catherine d'Alexandrie, 12, 116, 170, 455; C. de Sienne, 200, 544; Cécile, 116, 544; Christine, 444; Chryse, 534;

Claire, 170, 197, 202, 544 ; C. de Montefalco, 518 ; Claudia, 544 ; Clotilde, 29 ; Colombe, 518, 544 ; Concorde, 87, 205, 544 ; Constance, 183, 500, 544 ; Cornélie, 544 ; Crescentina, 544 ; Cyriaque, 544 ; Démétrie, 544 ; Digne, 105, 544 ; Dorothee, 544 ; Elisabeth, 451 ; E. de Portugal, 170 ; Emérance, 105, 168, 175, 544 ; Emérentienne, 148 ; Emérite, 105, 544 ; Eugénie, 444, 544 ; Eulalie, 162 ; Euphémie, 151 ; Exupérance, 90, 545 ; Fauste, 266, 345, 545 ; Faustine, 545 ; Fébronia, 545 ; Félicissime, 545 ; Félicité, 545 ; Félicola, 545 ; Flavie Domitille, 545 ; Fortunée, 545 ; Foy, 15 ; Françoise romaine, 545 ; Gertrude, 518 ; Hélène, 20, 22, 23 ; Hypérocie, 545 ; Innocente, 545 ; Julienne Falconieri, 238 ; Justine, 546 ; Léontia, 546 ; Lucie, 23, 116, 159, 546 ; Marie-Madeleine, 24, 26, 116, 170, 369 ; M. Salomé, 356, 370, 401, 403, 404 ; 405, 418, 422, 431, 435 ; Marcelle, 315 ; Marguerite, 26, 170 ; Marine, 163 ; Martana, 546 ; Marthe, 102, 368, 369 ; Martine, 546 ; Monique, 546 ; Natalie, 100, 546 ; Néoné, 546 ; Nominanda, 546 ; Nunziatella, 14 ; Nymphé, 546 ; Pauline, 501, 546 ; Pétronille, 546 ; Praxède, 67, 547 ; Prédigne, 219 ; Prisque, 547 ; Pu-; dentienne, 74, 547 ; Pulchérie, 233 ; Radegonde, 27 ; Redempta, 547 ; Rite de Cascia, 520 ; Romula, 547 ; Rose de Lima, 242, 248 ; Rufine, 547 ; Sabine, 275, 547 ; Savine, 444 ; Seconde, 547 ; Sérapie, 547 ; Sévère, 547 ; Simplicia Verecunda, 547 ; Suzanne, 249, 547 ; Symphorose, 547 ; Tarsille, 547 ; Théodore, 547 ; Uranie, 547 ; Vénère, 197 ; Victoire, 443, 444, 548 ; Zoé, 548.

Saints : abbés 69 ; américains, 242 ; anonymes, 457 ; Antonins, 473 ; Augustins, 516 ; baptisés, 459 ; éponymes, 65 ; scripturaires, 144 ; Abacon, 543 ; Abbaçur, 63 ; Abdon et Sennen, 72, 543 ; Abercius, 82 ; Abondius, 86, 110, 219, 543 ; Abondantius, 86, 543 ; Aconcio, 88 ; Adalbert, 89, 90, 234, 543 ; Aduaucte, 468 ; Adrien, 92, 593 ; Amilianus, 543 ; Afranius, 543 ; Agapit, 106 ; Agnel, 138 ; Agonce, 204 ; Agricole, 205 ; Aignan, 20, 206 ; Albert, 213 ; A. martyr, 215 ; Alexandre, 219, 277, 543 ; Alexis, 222, 228, 543 ; A. martyr, 237, 543 ; A. noble romain, 237 ; Amat, 239, 543 ; Ambroise, 31, 32, 183 ; A. martyr, 241 ; Ammon, 474 ; Ananias, 257 ; Ananie, 319 ; Anastasc, 234, 320, 331, 337,

543 ; André, 39 ; Anicet, 543 ; Anigro, 447 ; Ansano, 461 ; Anthère, 543 ; Antigone, 87, 219 ; Antiochien 331, 338 ; Antoiné, 54, 93, 253 ; A. de Padoue, 464 ; Antonin, 112, 547 ; Apollinaire, 477 ; Aquilin, 496 ; Armand, 497 ; Arroman, 498 ; Arsène, 474 ; Artemius, 501, 543 ; Astère, 331, 338 ; Athanase, 54 ; Aubin, 507 ; Audax, 443 ; Andifax, 543 ; Augustin, 40, 183 ; Aurèle, 543 ; Aurelius Faustus, 543 ; Auxence, 484, 543 ; Azarias, 257 ; Barthélemy, 41, 90, 543 ; B. abbé, 69 ; Basile, 54 ; Basileé, 544 ; Basilide, 554 ; Benjamin, 474 ; Benoît, 10, 69, 267 ; B. Labre, 544 ; B. le Maure, 447 ; Bernard, 10, 69 ; B. de Menthon, 18 ; Bernardin de Sienna, 51-54, 523 ; Besée, 474 ; Blaise, 524 ; Bon, 544 ; Boniface, 233, 544 ; B. martyr, 137, 544 ; Boniface IV, 544 ; Bonone, 70 ; Caius, 249, 544 ; Calépode, 544 ; Calien, 331 ; Calixte, 544 ; Calumniose, 544 ; Camille de Lellis, 544 ; Candide, 544 ; Carpophore, 88, 458 ; Castus, 544 ; Célestin I, 544 ; Celse, 544 ; Césaire, 544 ; Charles Borromée, 36, 252 ; Christophe, 12 ; Chrysogone, 345 ; Claude, martyr, 219, 544 ; Clément, 544 ; Cléophas, 369 ; Corneille, 57 ; Come et Damien, 86, 87, 103, 324, 544 ; Corneille, 544 ; Coronat 544 ; Crépin et Crépinien, 544 ; Crescent, 220, 544 ; Cyprien, 544 ; Cyriaque, 534 ; Cyrille, 544 ; Damasc 183, 544 ; Decentius 544 ; Diodore 544 ; Dominique, 13, 14 ; D. de Silos, 14, 70 ; Domnion, 331, 335 ; Donatien, 106 ; Eleuthère, 544 ; Epaphras, 544 ; Ephrem, 255, 474 ; Epiphane, 544 ; Etienne, 106, 129, 544 ; E. pape, 544 ; Eugène, 484, 544 ; Eusèbe, 544 ; Eustache, 111, 457, 544 ; Eurtrase, 484, 544 ; Euty chius, 545 ; Eventius, 267 ; Exupérance, 545 ; Fabien, 545 ; Fauste, 545 ; Félicien, 545 ; Félicissime, 545 ; Félix, 545 ; F. II, 545 ; F. III, 545 ; F. de Cantalice, 545 ; Flavien, 545 ; Flavius Clément, 545 ; Florent 69, 153 ; Florentin, 545 ; Fortunat, 87 ; F. martyr, 219, 545 ; François d'Assise, 18, 467 ; F. Caracciolo, 545 ; F. de Solano, 545 ; Gabin, 545 ; Gabriel, 337, 360, 385 ; 387, 405 ; Gaëtan, 214 ; Gafen, 338 ; Gaudence, 234, 545 ; Gémilien, 545 ; Genès, 545 ; Georges, 15, 16, 51, 52 ; Gervais et Protais, 1, 324 ; Gétule, 545 ; Gordien, 545 ; Gothard, 209 ; Grat, 17, 18 ; Grégoire, 31, 545 ; G. de Tours, 58 ; Héraclius, 545 ; Herculanus, 545 ; Hilaire, 138, 545 ; Hi-

Iarion, 253, 475; Hippolyte, 139, 532, 545; H. évêque, 545; Honorat, 519, 545; Hyacinthe, 545; Ignace, 545; I. de Loyola, 545; Innocent, 545; Innocents, 545; Irénée, 87, 110; Isaac, 475; Isaac, 475; Jacques maj., 368; J. min., 545; Janvier, 106, 480; Jean évang., 335, 433; J. martyr, 63, 86, 545; les deux S. Jean, 23; J. et Paul, 545; Jean-Baptiste, 17, 18, 51, 335, 368, 440, 523, 545; J. Berchmans, 545; J. Calybite, 236, 545; J. Chrysostome, 545; J. Climaque, 475; J. de S. Facond, 549; J. de Maurienne, 211; Jérôme, 183, 546; Joachim, 360, 369, 433, 434; Joconde, 17; Jodocus, 549; Joseph, 23, 24, 25, 359, 403, 410, 414, 436-441, 453; J. Calasanz, 546; Josse, 519; Jovin, 546; Jude, 364, 546; Jules, 546; Julien, 546; Juste, 546; Justin, 88, 220, 546; Laurent, 50, 103, 110, 546; Léon, 32; L. I, II, III, IV, 546; Léonard de Port Maurice, 546; Léonce, 546; Longin, 546; Louis Bertrand, 242, 246; L. de Gonzague, 546; Lucius, 546; Macaire, 475; Machabées, 546; Magne, 106; Mamilien, 546; Mandal, 546; Marc, 108, 546; Marcel, 90, 546; Marcel, lien, 546; Marcetius, 545; Marcien, 86; Mardaire, 484, 546; Marius, 102, 546; Maron, 475; Martial, 337; Martin, 47, 55, 97; M. pape, 546; Martyrs, 546; M. de Salone, 331; Martinien, 135; Mathias, 546; Maur, 331, 338, 546; Maurice, 220, 447; Maxentiol, 459; Maxime, 219, 546; Médard, 74; Méthode, 112; Michel, 41, 337, 360; Milix, 79; Misael, 257; Moïse, 475; Munatius, 546; Naval, 205; Nérée et Achillée, 102, 546; Niceta 267; Nicolas, 51, 52, 54; N. religieux, 93; N. de Tolentino, 523; Nicomède, 546; Nil, 70; Novat, 546; Odon, 57, 234; Onuphre, 253; Oreste, 484, 546; Orose, 546; Ours, 18; Pacôme, 475; Pancrace, 546; Pantaléon, 546; Paphnuce, 254; Papias, 546; Paul, 20, 43, 167, 181, 335, 546; P. pape, 73; P. de la Croix, 546; Paulien, 331; Paulin, 90, 546; Paulinien, 338; Philippe, 547; P. de Jésus, 242; P. Néri, 547; Phocas, 547; Pie V, 547; Pierre, 20, 26, 40, 50, 61, 87, 126, 167, 181, 266, 335, 547; P. Claver, 242, 247; Placide, 547; Prime, 547; Primitif, 547; Procèsse et Martinien, 135, 547; Prote, 547; Pudens, 547; Quarante martyrs, 212; Quatre couronnés, 458; Quirin, 547; Raphaël, 337; Respicius, 547; Resti-

tut, 547; Roch, 93; Rufus, 547; Saba, 475; Sabinien, 547; Sabite, 547; Savin, 547; Sébastien, 547; Septime, 331, 338; Sérapion, 476; Servula, 547; Serenus, 547; Sévère, 458; Sévérien, 458; Sidrach, Misach et Abdenago, 547; Silvestre, 54; Siméon, 450, 453; S. Stylite, 255, 476; Simplicie, 547; Séradius, 547; Sisinnius, 547; Sixte, 107; S. II, 547; Soldats d'Amiterne, 547; Sosie, 480, 485; Sotère, 547; Stanislas Kostka, 547; Sylvestre, 547; Sylvius, 547; Symphronius, 547; Taurin, 547; Tellius, 331, 338; Théodose, 547; Theodulus, 267; Thomas de Villeneuve, 526; Thurière, 242, 249, 251; Tiburce, 547; Timothée, 547; Tranquillin, 547; Tripode, 547; Tryphon, 547; Urbain; pape, 547; U. martyr, 547; Urse, 547; Valentin, 205, 547; Valère, 547; Valérien, 547; Venance, 547; Vénérand, 548; Victor, 548; V. I; 548; Victorin, 458; Vincent, 79, 106, 139, 320, 548; Vitale, 50, 205, Zacharie, 67; Zénon, 548.

Saisons, 269.
 Salamanque, 549.
 Salière, 21.
 Salomé, voir Ste Marie-Salomé.
 Salomon, 283.
 Sambuques, 300.
 Samnen, 17.
 Samson, 37.
Sanae memoriae, 343.
Sanctae memoriae, 310.
Sanctus, 310.
 Sandale, 335, 336, 359, 468.
 Sang, 12, 126.
 Santa casa, 39.
Sarabella, 81.
 Sarachaga (baron de), 49.
 Sarcophage, 89, 179, 260, 290, 296, 303, 338.
 Satan, 60, 309.
 Saumur, 350.
 Savetiers, 206, 351.
 Saviliano, 208, 209.
 Savone, 200.
 Savonnières, 361.
 Sceau, 351, 509; de Dieu, 290.
 Sceptre, 517, 519, 520.
 Shulting, 57.
 Sciarra, 42.
 Scie, 503.
 Scenographie, 324.
 Sculpture sur bois, 437.
 Scyphus, 19.
Sedia, 40.
 Sein d'Abraham, 38, 60.
 Seitz, 36.
Selva candida, 90.
 Semelle, 468.

Séminaire S.-Sulpice, 39.
 Sens, 279.
 Sépulture, 514.
 Séquence, 512.
 Scraphins, 19.
 Serpent, 90, 243, 443.
 Servante, 434.
 Sibylle, 282, 292, 304, 338 ; de Tivoli, 40.
 Sidrach, 302, 316, 547.
 Sienna, 327.
 Silos, 43.
 Simon, 364 ; fils d'Onias, 61 ; le magicien, 50.
 Siponte, 120.
 Sobé, 368.
 Socle à pans, 434.
 Soie, 121.
 Sol fleuri, 439.
 Soldat, 93, 333, 438.
 Soleil, 305 ; deux soleils, 473.
 Songe, 312.
 Sophronius, 68.
 Souliers, 468.
 Soupe, 434.
 Sous-diacre, 15.
 Soutane, 3.
Sphéromagie, 127.
 Spolète, 475.
 Spongano, 51, 53.
 Stalle, 17.
 Stations, 102, 186.
 Statue, 17, 22, 161, 167, 235, 258, 284, 286, 308, 352, 468 ; d'Auguste, 40 ; païenne, 21.
 Stéphane, 360.
 Stèle, 82.
 Stérilité, 213.
 Stevenson, 35.
Suburra, 123, 132.
 Suffrage, 463.
 Sulpice-Sévère, 58.
 Suprématie de l'Eglise romaine, 83.
 Symbole, 8, 280 ; des évangélistes, 329, 339.
 Symbolisme, 15, 51, 232, 272, 278, 308, 312, 396.
 Syndic, 17.
 Syntaxe, 127.
 Syrix, 300.

Tabernacle, 557.
 Table : d'autel, 51, 538 ; de la Cène, 542.
 Tableau, 122, 171, 201, 235, 252, 253, 254, 431, 432, 433, 440, 468, 482 ; byzantin, 256 ; de genre, 453.
 Tablette, 127 ; de dévotion, 538.
 Tablier, 434.
Tablion, 338.
 Tabouret épiscopal, 50.
 Tailleurs, 361.
 Tailleur, 316.

Tapisserie, 91, 263, 265, 295, 318, 435, 437 ; flamande, 10 ; du Mans, 2.
 Targe, 524.
 Tasse de bois, 202.
Te Deum, 58.
 Tempête, 18.
 Temple : d'Esculape, 90 ; du Soleil, 72 ; de Tellus, 72 ; de Vénus, 77.
 Tenaille, 123, 487, 492, 493.
 Tentation, 280, 495.
 Tente, 329.
 Tenture, 66, 483.
 Termoz (Mgr), 4.
 Terre cuite, 434.
 Tertiaire, 468.
 Tête, 141, 321 ; antique, 12 ; couronnée, 311 ; rayonnante, 473 ; de Ste Agathe, 119 ; d'ange, 438.
 Théâtre, 175.
 Théodora, 64, 68.
 Théologie, 424.
 Thermes, 131.
Thesaurus sacrorum rituum, 57.
 Tiare ou bonnet persan, 263.
 Tibre, 66.
 Tisserands, 121.
 Tisseurs, 121.
 Titre, 538 ; cardinalice, 222 ; funèbre, 332.
 Titulaire des églises, 7, 75.
 Tivoli, 443.
 Toison d'or, 470.
 Toit, 420.
 Tolède, 527.
 Tombe, 168, 325.
 Tombeau, 22, 79, 258, 433 ; d'Abraham, 38 ; de Ste Agnès, 181.
 Tommasi, 56.
 Tonnelliers, 213.
 Tonsure, 338 ; petite, 515.
 Torche, 443 ; de cire, 117.
 Torgnon, 20.
 Tougard (abbé), 13.
 Toul, 44.
 Tour, 65.
 Tourangeaux, 59.
 Tournay, 275.
 Tours, 51, 55, 95, 429, 437, 441.
 Toussaint, 41, 57.
 Tradition, 15, 466.
 Tragédie, 296.
Traité : de la construction des églises, 5 ; *d'iconographie chrétienne*, 16 ; *du symbolisme*, 30.
 Translation : de corps, 67, 208, 246 ; de fête, 527.
 Trapani, 213.
 Travertin, 533.
 Treize : dimanches, 471 ; mardis, 471.
Trésor : liturgique de Cherves, 16 ; *de Monza*, 39, 45.
 Trèves, 44, 175.
 Triangle, 339.

- Tribun militaire, 501.
Tribune, 334.
Tripot, 23.
Triptyque émaillé, 24.
Trois, 262, 265.
Trois siècles polinodiques, 13.
Trône, 314.
Tropaire, 309.
Trope, 357.
Troyes, 27, 119, 151, 284, 307.
Troupeaux, 439.
Tuniqua, 17, 81, 108, 179, 253, 298.
333, 337, 468, 518; de peau, 79 :
courte, 439; laticlavée, 335; noire,
473.
Turin, 18, 209.
Tympan, 423, 438.
- Union historique du Maine*, 11.
Utrecht, 57.
- Valence, 302, 526, 529.
Vallicelliana, 66.
Vannes, 513.
Vatican, 35, 40, 51.
Velum, 336.
Vénérable Agnès de Jésus, 184.
Venise, 140, 302, 407.
Ventre, 416.
Vénus, 12.
Vèpres, 55.
Verceil, 70.
Verge fleurie, 37.
Vérité, 288.
Vérole (petite), 526.
Vérone, 114.
Véronique, 413.
Verre, 310; doré, 141, 158, 162, 165,
429.
Verrière, 10.
Vert antique, 354.
Vesica piscis, 536.
Vespignani, 36.
Vêtement, 18, 98, 168; court, 438; li-
turgique, 324.
Veillot (Louis), 14.
- Veuve, 101, 450.
Vezzozi, 56.
Vialique, 216.
Victor d'Aquitaine, 80.
Viduité, 449.
Vierge : en majesté, 18; mère, 366,
371, 383, 386, 435.
Vigouroux (abbé), 36.
Vin, 83.
Vinage, 20.
Virago, 15.
Virgile, 292.
Virginité de Marie, 398, 399, 442.
Vision, 494.
Visitation, 423, 425.
Visite de l'église, 185.
Vitreaux, 10, 11, 173, 284, 367, 418,
432, 453, 513.
Visage, 98.
Vivarini, 51.
Vocable, 538; des églises, 6.
Vœu, 468.
Voie : Appienne, 14; de Porto, 67.
Voile, 8, 123, 141, 169, 202, 431, noir,
199; de la Vierge, 345, 394; de
Ste Agathe, 118.
Volubilis, 153.
Volumen, 453.
Volterra, 120.
- Waresquiel (comtesse de), 9.
Westminster, 163.
Wisigoths, 96.
Wisques, 15.
Wittemberg, 140.
Wuillermine, 19.
- Yeux, 13, 97, 473, 474.
- Zacharie, 451.
Zael, 401.
Zamora, 163.
Zébédée, 368.
Zebel, 379.
Zélémi, 370.
Zipone, 434.

APPRÉCIATIONS DE LA PRESSE

SUR LES

ŒUVRES COMPLÈTES DE M^{GR} X. BARBIER DE MONTAULT

XXXIX. M. Feuillat, curé de Fabrezan (Aude), dans le *Messageur de Toulouse*, n° du 4 septembre 1898 :

Un mot aussi autorisé que juste de M. Jules de Lahondès, dans son savant article sur l'orientation des églises, publié par le *Messageur* du 29 août, me fournit le prétexte depuis longtemps guetté d'écrire ces lignes. Ce mot le voici :

« Mgr Barbier de Montault, observateur rigoureux et certes d'un esprit très chrétien, n'a guère de supérieur ou peut-être d'égal pour l'intelligence iconographique et liturgique de nos monuments religieux ».

M. de Lahondès me pardonnera d'ajouter ici même sur cet ecclésiologue, qu'il tient en si haute estime, quelques détails qui serviront de modeste cadre à sa magistrale appréciation.

Ce que c'est que la vocation artistique ou religieuse ! Et qui peut résister à son appel ?

Callot, ce grand dessinateur du dix-septième siècle, pour la suivre, préfère à la maison paternelle un coin d'une roulotte de bohémiens.

L'inimitable caricaturiste de ces derniers temps, Cham, se laisse maudire par son noble père plutôt que d'abandonner les crayons.

Cédant à de plus saintes aspirations, Xavier Barbier de Montault, encore élève de Saint Sulpice, publie son premier article et sa première brochure. Les supérieurs s'émeuvent ; son évêque, Mgr Pie, qui le réservait à quelque charge importante (1), lui fait défense d'écrire... Le séminariste se sauve à Rome pour y étudier sur place, durant un séjour de vingt-cinq années, cette belle science de l'ecclésiologie, qu'il a pour ainsi dire fondée.

L'ecclésiologie, comme son nom l'indique, est la connaissance historique et liturgique de tous les objets qui font partie d'une église. Cette science, à peu près ignorée jusqu'ici, il l'a coordonnée et condensée dans un ouvrage admirablement didactique : *Traité pratique de la construction, de l'ameublement et de la décoration des églises* (publié à Paris, chez Vivès), qui devrait être le manuel des curés et des séminaristes.

Tout livre élémentaire suppose, exige ce qu'on appelle la partie du maître, où les théories reçoivent largement leur exposition et s'illustrent d'études connexes.

1. Pas si importante ! Tout simplement aumônier du Pensionnat des Frères de Poitiers. X. B. de M.

Théories et études, le prélat romain, — c'est Pie IX qui voulut lui donner ce témoignage de bienveillance, — les a semées par centaines, à tout propos, dans la plupart des revues et semaines religieuses de France et de Navarre.

Mais, « arrivé, nous dit-il, à cette période de la vie où le déclin s'annonce, il a voulu réunir tous ces épis dispersés et les grouper en gerbes épaisses, afin qu'il en reste quelque chose pour les générations futures ».

De là, ses *Œuvres complètes*, qui comptent déjà douze volumes et dont voici le très sommaire résumé. Ce sont, d'abord, les inventaires commentés des principales églises de Rome, auxquels succède un splendide traité liturgique du Pape. Viennent ensuite des travaux considérables sur l'acquiescement des messes, l'autel privilégié, la visite pastorale, les insignes canoniaux, la sainte messe, la communion, la première communion, le baptême, les saintes reliques, la Passion, le chemin de la croix, le culte de saint Joseph. Des études hagiographiques remplissent les quatre derniers volumes.

On le devine, ces *Œuvres* ne sont qu'une juxtaposition. C'est, un peu comme dans le journal, une suite d'articles sur divers sujets que leur variété fait lire avec délices. L'art, ici, n'est point dans la forme, la phrase ou les transitions; mais dans la clarté de l'exposition, dans la nouveauté, la vie et l'ampleur des aperçus, l'étude de l'érudition, la sûreté et la hardiesse de la critique, la minutieuse exactitude des détails. D'autre part, le style y est d'une limpidité merveilleuse: ce qu'il décrit, vous le voyez, vous le touchez et vous vous écriez bientôt: C'est bien cela!

Cette œuvre, qui complète si heureusement le *Traité de la construction des églises*, est celle d'un Bénédictin ou plutôt d'une communauté de Bénédictins; car j'imagine difficilement qu'il n'ait point fallu être plusieurs pour entasser dans cette douzaine de gros in-8, tant de recherches, tant de documents inconnus, tant de doctrine si absolument romaine.

Aussi bien cette œuvre me semble-t-elle parallèle à celle de Mgr de Ségur. Ce que celui-ci a fait pour l'apologétique, celui-la l'a accompli pour la liturgie, le droit canonique et l'archéologie religieuse. Pour communiquer leur science, tous les deux ont procédé de la même manière, au moyen d'opuscules. L'un et l'autre, formés à Rome, à la première Université catholique, avaient reçu de Pie IX les plus encourageantes bénédictions. Et tous les deux également ont eu soin, au soir de la vie, de rassembler, en une édition générale, leurs petits traités épars.

Plaise à Dieu de donner à ce bon ouvrier assez de jours pour terminer cette précieuse publication qui restera celle est d'un maître!